Revue

de

l'Université d'Ottawa

Ottawa. University

Revue

de

l'Université d'Ottawa

1953

vingt-troisième année

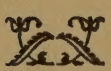

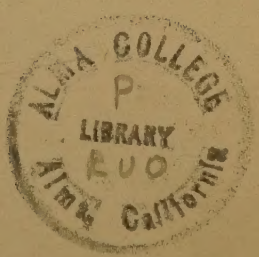

L'Université d'Ottawa
Canada

40116

v.23
1953

A Son Eminence

le cardinal Paul-Emile Léger

Archevêque de Montréal

l'hommage

de notre profond respect

La Rédaction.

Épines ou roses

Le plaisir dans la vie chrétienne

Parmi les problèmes nombreux et complexes qui se posent à la conscience catholique, et tout particulièrement à la conscience des jeunes, il en est un d'une singulière importance. Ce problème n'est pas nouveau. Il est même aussi ancien que notre nature, puisqu'il s'inscrit et prend sa racine dans la dualité du composé humain, fait de corps et d'âme, de chair et d'esprit. Dès l'aurore de la création, il a pris dans le drame fatal du paradis terrestre, une signification tragique lorsque Adam, fasciné par la beauté du fruit défendu, a consenti d'en manger. Tour à tour, à l'instar de leur premier père, les hommes de toutes les générations, de tous les pays, de toutes les religions ont lâchement capitulé devant le puissant attrait des choses sensibles et du plaisir capiteux qui en est le fruit éphémère et toujours trompeur.

Le problème du plaisir se pose de nos jours avec une acuité particulière et parfois alarmante. N'allons pas, pour toute explication, accuser la nature humaine d'être aujourd'hui plus avide de jouissances que dans les siècles passés. A la vérité, rien ne change beaucoup sous le soleil. La vraie raison n'est-elle pas plutôt que la science et la technique modernes, dont le génie inventif est immense, ont su mettre à la portée de tous ce qui, jadis, était le privilège ou l'apanage d'une minorité ? Les objets et les instruments de plaisirs se multiplient, et les organismes qui exploitent ce commerce font des affaires d'or. Les puissants moyens de publicité et de propagande dont ils disposent, leur permettent de tendre leurs appâts sur toute la surface du continent. Personne n'échappe plus aux appels, aux sollicitations que lancent, à jet continu, la masse effarante des imprimés et des illustrés, la radio et déjà la télévision.

Notre pauvre nature se faisant complice, où s'arrêtera l'élan et l'instinct qui nous porte tous au bien-être, au confort, aux distrac-

tions, aux amusements, aux satisfactions et aux plaisirs faciles ? Car il faut bien s'arrêter quelque part. On ne peut tout de même pas s'étourdir au point d'oublier que l'on a une âme, et qu'à cette âme le corps doit tenir lieu de fidèle serviteur et non d'implacable tyran. On ne peut tout de même pas s'illusionner au point de se convaincre que le plaisir est le but de l'existence.

S'arrêter quelque part, s'imposer des limites, se fixer des bornes, voilà la question qui se pose à la conscience chrétienne au sujet des plaisirs. Voilà la question sur laquelle il nous faut froidement réfléchir et, si possible, répandre quelque lumière. Une fois tracées les limites morales du plaisir, une fois délimité l'enclos, fleuri de roses, où la prudence chrétienne permet d'entrer pour y respirer leur parfum, il restera à démontrer que nos conclusions s'harmonisent avec l'esprit de l'Évangile et que les actions délectables où passe le courant de la grâce, loin de nous ravaler à la condition de l'animal, prennent au contraire valeur de vie chrétienne et, selon le mot de saint Paul, concourent à la gloire de Dieu: « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, ou quelque autre chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu [1]. »

— I —

Afin de faciliter l'intelligence du problème qui nous occupe, laissons pour le moment de côté les principes et la théorie; mettons-nous bien en face de la réalité et prenons conscience de deux faits indéniables.

Premier fait: variété et abondance des plaisirs qui s'offrent à nous. Si le monde dans lequel nous vivons ressemble parfois à un immense hôpital où s'étalent les misères et les souffrances les plus diverses, s'il fait encore penser à une gigantesque usine où l'homme gagne son pain à la sueur de son front, il semble aussi qu'on veuille en faire un paradis de délices, une fabrique de divertissements. Des plaisirs, il s'en trouve partout, pour tous les âges, pour tous les goûts, pour tous les sens. A ceux que le Créateur met à notre disposition s'ajoutent ceux qu'inventent chaque jour l'art et l'industrie de l'homme. Plaisirs de la vue par le jeu vivant des formes et des couleurs dans

[1] I Cor. 10, 31.

les spectacles de la nature avec tous les êtres qu'elle contient. Plaisirs de l'ouïe par la disposition harmonieuse des sons tirés des voix humaines ou des instruments de musique. Plaisirs du goût, de la table, des mets délicats et des boissons délicieuses. Plaisirs de l'odorat que dilatent les émanations des fleurs, la vaporisation des parfums. Plaisirs du toucher qui s'exerce à fleur de peau sur toute la surface de notre être, et dont les antennes sont en nombre presque infini.

Ces impressions variées qui se jouent à la périphérie, des postes de réception intérieurs les captent à leur tour, les impriment, les enregistrent pour les reproduire au besoin et faire renaître à loisir le plaisir des choses et des êtres absents. Qu'il suffise de rappeler ici le pouvoir magique de l'imagination. Par ses propres forces, qu'elle applique à des objets réels ou à des objets fictifs, elle met toute notre sensibilité en émoi et en capacité de jouissance.

Franchissons une dernière étape. En pénétrant dans le domaine de l'âme et des facultés spirituelles, le plaisir s'épure, se transforme et devient proprement une joie. Quelles riches satisfactions nous réservent l'esprit, la volonté, le cœur ! Joie de connaître, de comprendre, de trouver la vérité, de progresser dans la marche vers la pleine lumière. Joie de l'effort, du succès, de la réussite dans les œuvres entreprises. Joie insurpassable des affections et de l'amitié sous toutes ses formes. Joie de faire du bien, de rendre service, de secourir des indigents, des miséreux, joie de donner et de se donner.

Et pour compléter le tableau, il faudrait pénétrer plus au fond de l'âme encore, là où la grâce se greffe sur la nature pour l'élever et l'orienter vers Dieu en qui se trouve la seule et vraie et pleine joie de l'homme.

Voici maintenant un deuxième fait, aussi facile à constater que le premier: il existe au plus intime de notre être, un appel pressant, une tendance irrésistible au plaisir, une faim, une soif intense de bonheur, de bien-être et de joie. Comme la fleur réclame la lumière et la chaleur du soleil, ainsi, en nous, tout réclame sa part de contentement et de satisfaction: l'âme aussi bien que le corps, l'esprit et le cœur aussi bien que les sens. Et à moins de posséder une vertu qui va jusqu'à l'héroïsme des plus grands saints, la privation, je ne dis pas complète, mais quelque peu prolongée de tout plaisir nous

rend moroses, tristes et nous fait gémir. Saint Thomas d'Aquin, le prince des théologiens catholiques, homme pondéré et raisonnable s'il en fût, ne craint pas d'affirmer que personne ne peut rester longtemps sans quelque délectation sensible ou corporelle [2].

Certes, dans l'état de justice originelle où furent placés nos premiers parents, cette tendance au plaisir se serait satisfaite sans danger d'abus. Mais, depuis la chute, cette inclination, comme bien d'autres et même plus que toute autre, a été viciée, corrompue; le venin du mal l'a affectée dans sa source. Elle ne produit plus seulement de bons fruits. Elle en produit beaucoup de mauvais. D'où le grand danger qui existe maintenant, en convoitant le plaisir, de passer du permis au défendu, de l'honnête au dangereux et du dangereux au mauvais.

Aussi, tôt ou tard, un conflit s'élève dans la conscience entre le devoir et le plaisir, une lutte mortelle s'y engage entre la voix de Dieu et les sollicitations des sens. Tôt ou tard, se répète pour chacun de nous le drame du paradis terrestre. D'un côté, la loi de Dieu, claire et précise: « Tu n'en mangeras point. » De l'autre, le fruit savoureux qui met l'eau à la bouche et qui, dans ses somptueux atours, semble dire à notre faim ou à notre gourmandise: « Mange-moi donc; tu verras comme je suis délicieux. » L'objet de la tentation peut varier à l'infini, la lutte, dans ses éléments essentiels, demeure toujours la même. Qui remportera la victoire ? Est-ce la grâce ou la nature ? est-ce la conscience ou la passion ?

Sans doute, si les jouissances spirituelles, celles qui satisfont l'esprit et le cœur, étaient plus vives, plus prenantes, plus attirantes, plus impérieuses que les plaisirs des sens et de la chair, la victoire pencherait facilement du bon côté. Malheureusement pour nous, il n'en va pas ainsi. Bien que les joies de l'âme soient en elles-mêmes beaucoup plus nobles que les plaisirs des sens, elles n'ont pas sur nous le mordant de ces derniers qui sont plus près de nous, plus à notre portée, plus faciles à saisir, plus alléchants, plus capiteux [3].

Entre les unes et les autres, les chances de victoire paraissent d'autant plus inégales que les plaisirs des sens ont déjà dans la place

[2] Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, I[a]-II[ae], q. 34, a. 1.
[3] Id., *ibid.*, a. 4.

de puissants complices, une espèce de cinquième colonne toujours prête à entrer en action au moindre signal de l'ennemi. Aussi, il n'est pas étonnant que, la loi du moindre effort y aidant, nous vivions plus selon la chair que selon l'esprit.

Une expérience permettra de saisir sur le vif la situation que je veux décrire. Dans une petite ville, que ni vous ni moi ne connaissons, parce qu'elle est fictive, le maire et les échevins ont décidé d'offrir gratuitement le même soir, en trois endroits différents, un banquet, un concert, une conférence littéraire ou scientifique. Libre à chacun de choisir selon ses préférences et selon ses goûts. Le lendemain, les journaux publient les résultats suivants: la salle de banquet débordait de convives; on a même dû renvoyer plusieurs aspirants, faute de place. Le concert a réuni un auditoire convenable; il restait pourtant bien des banquettes vides. Quant à la salle où se donnait la conférence, elle ressemblait plutôt à un désert: à peine quelques auditeurs, probablement des amis ou des intimes du conférencier, qui sont là par sympathie ou parce que les convenances les y obligent. Les malins ajoutent que le conférencier lui-même ne s'y rendit pas, ayant remis son discours au lendemain soir afin de ne pas manquer le banquet.

Constatons aussi que le cinéma, les tavernes, les salles et les terrains de jeu attirent une plus nombreuse clientèle que les bibliothèques.

Nous courons donc spontanément aux plaisirs faciles, à ceux des sens. Rien de mal encore, puisque certain plaisir sensible est bienfaisant, voire nécessaire et voulu par Dieu. Attention cependant ! Car le danger s'amorce déjà. Du plaisir licite et honnête, on passe sans trop de peine au frivole, et bientôt au sensuel et au malsain. C'est pourquoi l'on peut affirmer sans la moindre hésitation que la jouissance sous toutes ses formes constitue le plus dangereux écueil, la principale pierre d'achoppement à la montée de l'âme vers ses hautes destinées; c'est le démon du plaisir qui répand le plus d'ivraie parmi le bon grain.

Que faire alors ? Quelle ligne de conduite adopter ? Faudra-t-il nous priver de tout plaisir des sens ? vivre comme des ermites ou des anachorètes ? fuir le monde et ses amusements même honnêtes ?

Cela, le Christ l'exige de quelques âmes particulièrement généreuses, il ne l'impose pas à tous. Mais ce qu'il demande à tous, sans distinction, c'est d'user raisonnablement et chrétiennement des plaisirs sensibles, c'est-à-dire avec discernement et modération, sans jamais sacrifier le devoir au plaisir. Ce qu'il demande à tous, c'est de pratiquer la vertu de tempérance.

Pour tenir ferme contre les tendances viciées de notre nature, pour résister aux attraits trompeurs des plaisirs déshonnêtes, nous avons besoin d'une force particulière qui nous serve de contrepoids. La vertu cardinale de tempérance y pourvoit. Elle a en effet pour rôle ou fonction de nous faire éviter les excès dans l'usage des plaisirs sensibles, de nous maintenir dans le bon chemin, sans écart à gauche ou à droite. Elle est en même temps un guide et un frein.

Le chrétien vertueux, tempérant, modéré, n'est donc pas nécessairement celui qui se refuserait tout plaisir, toute satisfaction sensible; c'est plutôt celui qui n'use que des plaisirs légitimes, selon sa condition de vie et les convenances de son état. Le chrétien vertueux et tempérant fait davantage encore: il s'efforce, par sa vie d'amitié avec Dieu, de faire passer le courant de la grâce dans ses récréations, dans ses plaisirs et dans ses joies, les rendant ainsi méritoires pour le ciel: « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, ou quelque autre chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu. »

Par souci de clarté, résumons en trois propositions la doctrine catholique concernant le plaisir.

Premièrement: nous abstenir absolument des jouissances incompatibles avec notre dignité d'hommes et de chrétiens, nous refuser sans merci tout plaisir qui nous éloigne de Dieu et tue l'âme en flattant la chair.

Deuxièmement: accepter les plaisirs légitimes de l'esprit, du cœur et des sens comme venant de Dieu et, par notre intention, les lui rapporter comme à leur véritable fin, en faire une source de mérites pour l'autre vie.

Troisièmement: savoir, à l'occasion, nous refuser quelque satisfaction louable et permise afin d'apprendre à nous dominer et à ne jamais devenir esclaves de nos instincts jouisseurs. Habitués en

effet à nous satisfaire en tout, à écouter tous nos caprices, nous ne saurons plus bientôt résister à aucune sollicitation; malgré quelques velléités de nous tenir debout, de ne pas sombrer dans l'abîme, nous serons mûrs pour toutes les turpitudes et les déchéances.

Retenons donc ces trois règles de conduite: abstention *totale* des plaisirs mauvais ou dangereux; usage *modéré* des plaisirs légitimes ou nécessaires; sacrifice *occasionnel*[4] de quelques satisfactions permises.

Ces règles sont générales; seule la première est absolue; les deux autres restent donc soumises à des adaptations individuelles sous le régime d'une saine prudence surnaturelle; surtout, qu'on veuille bien le noter, elles n'entendent pas imposer d'étroites limites aux âmes plus généreuses, plus aimantes, qui, dans leur vie désirent faire aux épines la part plus large qu'aux roses.

— II —

Un doute cependant vous envahit peut-être et vous me formulez une objection. « Ce que vous dites paraît juste et raisonnable, mais est-ce là vraiment ce qu'enseigne l'Évangile, ce qu'a prêché Notre-Seigneur ? Le divin Maître ne parle-t-il pas constamment de croix à porter, de voie étroite, de sacrifice, de renoncement, de pénitence ? A la lumière des Évangiles, notre vie n'apparaît-elle pas comme une répétition du chemin de la croix, une réédition des mystères douloureux ? Chrétiens ne faisons-nous point figures de condamnés à mort, d'esclaves menacés des supplices éternels ? Et notre chère religion qu'on dit pourtant si belle, si sublime, si consolante, n'est-elle pas plutôt une religion de deuil et de pleurs amers ? Où trouver dans l'Évangile la justification du plaisir honnête ? Voilà de très sérieux griefs. Que faut-il en penser ?

Concédons sans réticence que Notre-Seigneur a peu encouragé la recherche du plaisir. Venu sur la terre pour racheter les hommes au prix de son sang, il a surtout prêché l'abnégation, le renoncement. « Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix après moi et qu'il me suive[5]. » Au jeune homme

[4] Dans l'article suivant, le R. P. Louis-N. Boutin, o.m.i., étudiera ce problème en se plaçant au point de vue de l'obligation de tendre à la perfection.
[5] Marc 8, 34.

riche qui lui demandait ce qu'il fallait faire pour obtenir la vie éternelle, il répondit: « Va, vends tout ce que tu possèdes, donnes-en le profit aux pauvres [6]. » A ses futurs apôtres qui ne possédaient en propre que leurs barques et leurs agrès de pêche, il dit: « Laissez-là vos filets et vos barques, et suivez-moi. » Il a proclamé bienheureux ceux qui pleurent, ceux qui souffrent, ceux qui sont privés du nécessaire. Et, par contraste: « Malheur à vous qui riez et qui avez des consolations ici-bas ». Inutile d'insister. Tous nous connaissons cet aspect sévère de la prédication évangélique.

Est-ce à dire que le Sauveur a condamné toute joie honnête ? Son silence apparent et relatif serait-il un signe de réprobation ? Je ne le crois pas, je suis même sûr que non.

Les satisfactions légitimes, les plaisirs sains et bienfaisants, jamais il n'a jeté sur eux l'anathème, et lui-même, tout Homme-Dieu qu'il était, ne se les est point toujours et partout refusés. S'il a jeûné quarante jours au désert, il n'a pas dédaigné de s'asseoir à la table copieusement servie d'un percepteur d'impôts, le publicain Lévi, devenu par la suite l'apôtre Matthieu: « Lévi, écrit saint Luc, lui donna un grand festin dans sa maison; et une foule nombreuse de publicains et d'autres personnes étaient à table avec eux [7]. »

Est-ce que, au grand scandale des pharisiens, Jésus n'a pas excusé ses disciples de ne pas observer certaines pratiques de pénitence chères aux compagnons de Jean-Baptiste pour la bonne raison que les amis de l'Époux ne doivent pas jeûner tant que l'Époux est avec eux ?

Une autre fois, on le trouve à table chez Simon le pharisien. « Et voilà qu'une femme, connue dans la ville pour une pécheresse . . . apporta un vase d'albâtre rempli de parfum. Se tenant en arrière du Seigneur, à ses pieds, elle se mit à les arroser de ses larmes, à les essuyer avec ses cheveux, à les baiser et à les embaumer de parfum [8]. » Le divin Maître proteste-t-il ? Non, il connaît les intentions de cette femme et la pureté de son amour repentant. Il en profite même pour donner à Simon, qui ne lui a pas rendu tous les égards de l'hospitalité orientale, une belle leçon sur la puissance de la charité.

[6] Matth. 19, 21.
[7] Luc 5, 29.
[8] Luc 7, 36-38.

En vrai fils de son pays, le Fils de Dieu fait homme n'a pas voulu se singulariser en ne buvant jamais de vin; il a, au contraire, souvent trempé ses lèvres à la coupe, ses ennemis trouvant en cela un prétexte pour colporter qu'il était « un homme de bonne chère et un buveur de vin[9] ». Et je ne puis me le représenter aux noces de Cana, rigide, morose, taciturne, les lèvres pincées, refusant de prendre part à la joie exubérante des invités. Lui qui accomplit un miracle pour que le superflu ne manquât point et qu'il y eût du vin en abondance, était-il là, tel un gendarme, pour jeter du froid sur la bonne humeur des convives ? pour imposer silence aux chanteurs et aux musiciens qui égayaient toujours de pareilles célébrations ? Non, c'est impossible. Si l'Évangile ne mentionne pas que Jésus lui-même chanta en cette circonstance, nous savons par ailleurs qu'il le fit en d'autres occasions.

Grande est la joie du père quand l'enfant prodigue rentre enfin au foyer. Il faut fêter ce retour presque inespéré par des réjouissances extraordinaires. « Vite, dit le père aux serviteurs, apportez sa robe première et l'en revêtez. Mettez-lui au doigt un anneau, et des chaussures aux pieds; amenez le veau gras, tuez-le, mangeons et réjouissons-nous . . . Et ils commencèrent à se réjouir. Or, le fils aîné était dans les champs. Comme il revenait et approchait de la maison, il entendit le bruit de la musique et de la danse[10]. » Oui, rien de moins que cela: de la musique et de la danse, car on éprouve le besoin de sauter tellement il y a de joie dans les cœurs.

Et les joies de la famille, Jésus les a-t-il réprouvées ? Qui pourrait décrire le bonheur intense de ses années passées sous le toit paternel avec une mère telle que Marie et un père tel que saint Joseph. C'est à peine si l'on peut en soupçonner l'étendue et la profondeur.

Et la flamme si bienfaisante de l'amitié, le divin Sauveur l'a-t-il voulu éteindre ? Ses apôtres il les a aimés avec toute la sensibilité et l'ardeur de son cœur d'Homme-Dieu. Librement et pour des raisons que lui seul connaît, il a même voulu avoir parmi eux des préférés. Parmi les soixante-douze disciples, les douze apôtres; parmi les douze, un trio de choix: Pierre, Jacques et Jean; enfin, dans ce

[9] Matth. 11, 19.
[10] Luc 15, 22-25.

trio, un ami de prédilection, Jean, le disciple bien-aimé, le confident de ses pensées les plus intimes, celui sur le cœur duquel, avec une familiarité presque étonnante, il a épanché son cœur pour y trouver appui et réconfort, celui enfin à qui il a confié sa mère.

Nous serions pour le moins surpris, peut-être scandalisés, si un homme passé la trentaine demandait à un autre homme: « M'aimes-tu ? » — Voilà pourtant ce que Jésus a fait, et par trois fois, en s'adressant à Pierre. N'allons pas nous imaginer qu'il s'agissait là de pures et froides formalités. Non, Jésus laisse tout simplement déborder les sentiments qui l'animent.

Avec les enfants, il est encore plus familier; il les prend dans ses bras, et, avant de les bénir, il les embrasse affectueusement [11].

Et ses hôtes habituels de Béthanie, Marthe, Marie, Lazare, comme il se plaisait en leur compagnie, comme il goûtait la chaleur de leur amitié et la douceur de se reposer sous leur toit. Le frémissement que Jésus éprouva dans tout son être, les larmes qu'il répandit devant le tombeau de son ami avant de le ressusciter, nous font exclamer avec la foule qui se trouvait sur les lieux: « Voyez comme il l'aimait. »

Plus l'œil est pur et simple, plus il est ouvert à la beauté des spectacles de la nature. Si un saint François d'Assise a pu s'extasier devant la majesté et la puissance du soleil, que dire de la joie de Jésus en présence des splendeurs inégalées du ciel de Palestine, du calme brillant des nuits orientales, de cette « douce clarté qui tombe des étoiles ». Son âme, d'une sensibilité exquise, à nulle autre pareille, était bien faite pour vibrer intimement à toutes les harmonies de la nature. Les plaisirs de la route, certes il les a aimés, lui, le grand routier, le divin vagabond, toujours en courses apostoliques sur les chemins et les sentiers de Palestine. Il n'est pas un coin de terre qu'il n'ait foulé de ses pieds. Jour par jour, il éprouve la joie de le découvrir, de le connaître tel qu'il est dans sa géographie pittoresque et tourmentée, avec ses monts abrupts et ses plaines fertiles, « blanchissantes sous la moisson », ses collines plantées de vignes et d'oliviers toujours verts, son beau lac et son fleuve, ses villages et ses bourgades, sa grande ville de Jérusalem où chaque année il monte pour prendre part aux solennités religieuses de son peuple.

[11] Marc 9, 35; 10, 13-16.

Dira-t-on que tout cela est de la pure imagination ou du romantisme à la Lamartine ? Non, c'est de la réalité, et de la plus authentique. Ces quelques traits auront suffi à mon propos; il y en aurait bien d'autres à exploiter, car c'est tout l'Évangile qu'il faudrait analyser et scruter à la loupe.

Je le répète, Jésus n'a pas anathématisé ni par ses paroles, ni par ses exemples le plaisir honnête. S'il n'a pas même conseillé de le rechercher, c'est qu'il savait fort bien que notre nature et nos instincts y pourvoiraient surabondamment. Il savait aussi qu'étant donné le poids du péché qui nous porte aux excès, il était urgent d'insister sur l'impérieuse nécessité de la mortification et du sacrifice. A cet égard, il a voulu nous donner lui-même l'exemple d'un dévouement inouï qui va jusqu'au sacrifice de sa vie, jusqu'à l'effusion du sang dans un surcroît et j'oserais dire dans un luxe de souffrances qui ne peut être que l'effet d'un amour infini. Cela, il ne faut jamais le perdre de vue, si nous voulons éviter des erreurs et bien équilibrer nos jugements dans le délicat problème qui nous occupe.

Gardons-nous aussi, pour éviter toute erreur d'interprétation, de considérer les joies et les plaisirs que Jésus s'est permis comme des concessions à la faiblesse ou à la fragilité humaine. Ces joies entraient dans sa vie normale d'homme de son temps, de son milieu, de sa race, elles s'intégraient à lui qui, en s'incarnant, a voulu devenir « en tout semblable à ses frères, hormis le péché ». Mais il paraît encore plus important de nous rappeler que toutes ses actions, même les plus humbles, les plus terre à terre, étaient des actions divines au sens rigoureux du mot. Quand donc Notre-Seigneur mangeait, buvait, marchait sur les routes de Galilée, c'est un Dieu qui mangeait, buvait et marchait. Je m'excuse de rappeler ici ces données élémentaires, mais elles sont nécessaires pour nous faire comprendre que les plaisirs et les joies du Sauveur étaient essentiellement saints, infiniment méritoires, étant les plaisirs et les joies d'un Dieu.

Nous sommes, nous, des hommes, mais, par la grâce, nous participons à la vie même de Dieu. Cette vie divine en nous, ce n'est pas seulement un « avoir », c'est un « être » qui adhère au plus intime de notre moi; ce n'est pas seulement quelque chose en nous, c'est Quelqu'un, c'est-à-dire Dieu lui-même présent au fond de nos cœurs. Nous

ne sommes pas des dieux, mais nous sommes divinisés, corps et âme, et toutes nos actions portent la marque, le cachet du divin. Cessons donc de compartimenter notre vie en deux, trois ou quatre; nous sommes chrétiens tout entiers, partout et toujours, aux heures de joie comme aux heures de travail et d'épreuves. Nous sommes chrétiens, et, si nous le voulons, le courant de la grâce, jaillissant des profondeurs de l'âme comme de sa source, peut s'infiltrer dans toutes nos actions, les ennoblir, les rendre sanctifiantes, méritoires et agréables à Dieu. Il ne dépend que de nous de faire profiter à nos âmes les plaisirs et les joies que Dieu nous prodigue, les roses dont il se plaît à parsemer notre route: « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, ou quelque autre chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu. »

* * *

Cette doctrine chrétienne du plaisir émerge comme un sommet au-dessus de deux conceptions erronées de la vie: celle des stoïciens, selon qui nous devrions agir uniquement par devoir ou par vertu, mettant implacablement de côté notre bonheur, notre intérêt, notre bien-être personnels. Celle des épicuriens, selon qui le plaisir prime tout ici-bas. Jouir, voilà la vie.

La première théorie, qui est une école de courage surhumain et inhumain, a vite passé de mode, si jamais elle jouit de quelque popularité. Historiquement, on en trouve les dernières traces chez les jansénistes du XVII[e] siècle. Aujourd'hui, elle n'existe plus que dans les livres. La seconde théorie connaît depuis toujours une vogue extraordinaire, elle compte un nombre incalculable de partisans, même parmi nos bons catholiques.

Le vrai chrétien évite ces deux excès contraires. Certes il place le devoir et la vertu au-dessus du plaisir, mais il ne sacrifie pas pour autant toute satisfaction personnelle. Certes il ne fait pas du plaisir un but, une fin, mais il en use volontiers comme d'un moyen, d'une aide, d'un stimulant du devoir à accomplir, d'une récompense du devoir accompli. Guidé par l'Esprit qui l'éclaire et le fortifie, il n'hésitera pas à accepter courageusement les sacrifices de la vie, ni à s'imposer des restrictions volontaires, mais il s'efforcera surtout de recevoir comme un cadeau de Dieu et à redonner à Dieu dans une

offrande amoureuse ses plaisirs et ses joies. En résumé, tout vrai chrétien qui réfléchit sur le sens de la vie, signe volontiers ces paroles de l'abbé G. Courtois: « En face d'une rose, deux attitudes [sont] possibles: celle du pessimiste qui se désole de ce que les roses aient des épines; celle de l'optimiste qui se réjouit de ce que, sur des épines, il puisse pousser des roses [12]. »

Rodrigue NORMANDIN, o.m.i.,
recteur.

[12] G. COURTOIS, *L'Art d'élever les Enfants aujourd'hui*, p. 162.

Conseil ou précepte en matière d'abstinence

Un problème.

Quand le curé dans son prône parle d'abstinence, il indique d'ordinaire à ses paroissiens les jours où ils ne peuvent manger de viande. Il leur rappelle la loi canonique des vendredis maigres, il leur explique les règlements du carême, des vigiles et des quatre-temps. Dans l'étude présente, le terme d'abstinence désignera plutôt la vertu morale qui règle le plaisir du boire et du manger. Il s'agira donc d'une des parties subjectives de la tempérance cardinale.

Celle-ci, affirme saint Thomas, a pour norme immédiate les nécessités de la vie présente [1], tant individuelle que sociale. L'homme agit donc raisonnablement et ne pèche pas, lorsqu'il pose, selon la loi de Dieu, les actes délectables ordonnés à l'entretien de la vie corporelle et à la propagation de l'espèce humaine. Ainsi tout chrétien peut et même doit absorber le minimum de nourriture indispensable au maintien de sa vie: c'est une question de nécessité et une matière de précepte. Le chrétien est encore tenu d'ajouter à son repas la quantité nécessaire à l'accomplissement du devoir d'état, quel qu'il soit. Il ne pourra donc se contenter d'une pitance si maigre qu'elle le rendrait physiquement inapte à sa tâche privée ou publique. Ici encore, il se trouve en face d'une nécessité et d'un précepte [2].

Mais voici que surgit notre problème. Le chrétien est-il tenu de se retrancher le surplus de nourriture qui lui assurerait une santé florissante, une pleine vigueur physique ? A tout le moins, est-il

1 *Somme théologique*, 1ª-2ª, q. 141, a. 6.

2 « Necessarium dupliciter accipitur in cibis. Primo ad conservationem vitæ; et tale necessarium non licet subtrahere per jejunium, sicut nec interimere seipsum [. . .]. Alio modo dicitur necessarium ad conservandam valetudinem corporis: quæ quidem accipitur in duplici statu. Primo secundum sufficientiam habito respectu ad ea quæ incumbunt ex officio, vel ex societate eorum ad quos convivit, necessario agenda; et tale etiam necessarium, subtrahi non debet . . . » (*Com. in lib. IV Sent.*, dist. 15, q. 3, a. 1, sol. 2, ad 3: *Opera Omnia*, Vivès, t. 9-10, 1873, p. 404).

obligé de ne pas prendre parfois à table une certaine partie de ce surplus ? Si semblable obligation existe, d'où origine-t-elle et quelles sont ses limites ? Le révérend père Albert Saint-Pierre, o.p., s'est posé récemment à peu près la même question au sujet des religieux: « Le religieux, en raison de son état qui est de tendre à la perfection de la charité par la perfection du sacrifice, est-il tenu de s'abstenir de toute consolation ou délectation sensible en dehors de celles qui accompagnent nécessairement les actions strictement ordonnées à la conservation de sa vie individuelle [3] ? » Et l'auteur d'essayer de résoudre son problème sur le terrain d'une certaine théologie casuistique et pastorale: « Il s'agit plutôt pour nous de présenter la question sous un mode très concret qui puisse offrir à toutes les âmes religieuses des normes certaines, immédiatement pratiques pour chacune des actions de leurs journées auxquelles il leur serait difficile, pour plusieurs raisons, d'appliquer les spéculations des théologiens [4]. »

Quant à nous, c'est au sujet non seulement du religieux, mais de tout chrétien, que nous nous demandons où finit le précepte et où commence le conseil en matière d'abstinence. Ce problème, on le voit, en est un de délimitation de zone sur le terrain de la vertu qui modère les plaisirs de la table. Comme d'autre part, la vertu d'eutrapélie règle les délassements et les jeux, nous voulons inclure dans l'objet de notre étude l'ensemble des plaisirs récréatifs. Ainsi en termes concrets, le problème que nous avons à résoudre est le suivant: tout chrétien est-il obligé, et à quel titre, de se priver au moins de temps à autre, soit de douceurs de la table, soit du plaisir de fumer du bon tabac, de se balader à la campagne, de contempler un spectacle enchanteur, d'écouter ravi un harmonieux concert, etc.

I. — SOLUTIONS PROPOSÉES.

A. Une première solution.

1. *Thèse énoncée.*

Il y a un précepte, une obligation générale pour tous les chrétiens de se refuser au moins de temps à autre certains plaisirs permis

[3] *La Vertu chrétienne de Tempérance dans la Vie religieuse*, Montréal, Editions du Lévrier, 1951, p. 13.
[4] *Ibid.*, p. 14.

de soi et même de fait, dans les circonstances particulières de tel cas vivant.

Notons tout d'abord qu'il s'agit d'un précepte et d'une obligation d'ordre général: il y a « *obligation générale* [pour] tous les chrétiens de se refuser, au moins de temps en temps certains plaisirs permis [5] ». « Ainsi, bien que cela semble contradictoire, il existe une certaine observance des conseils, qui, prise d'une façon vague et générale, tombe sous le *précepte* [6]. » Il n'est donc pas question d'un précepte particulier ni d'une loi pour une catégorie d'hommes, mais bien d'une loi absolument universelle et de teneur affirmative: le renoncement effectif aux joies permises oblige toujours, mais non pas à chaque instant « semper, sed non pro semper [7] ».

Remarquons en deuxième lieu qu'il s'agit de plaisirs permis non seulement de soi, mais même *de fait*, dans les circonstances actuelles: « Il nous faut absolument pratiquer *des conseils, ceux que nous voulons*, à notre choix, ou plutôt ceux qui cadrent le mieux à chaque instant avec les devoirs de notre état: la vertu de prudence nous guidera. Tantôt ce sera un conseil « simpliciter » que nous observerons d'une façon passagère, tantôt nous nous appliquerons aux conseils « secundum quid », c'est-à-dire à des actes de vertus *non obligatoires*, mais plus parfaits que d'autres objectivement [8]. »

2. *Arguments de la thèse.*

D'après l'auteur susdit, la loi générale en question serait un moyen nécessaire à l'homme qui veut tendre vraiment à la perfection: « Pour tendre franchement à la perfection, tous les chrétiens, selon les circonstances, doivent s'astreindre à certains conseils [9]. » L'existence de la même loi générale serait encore indispensable pour préserver le chrétien du mal. Depuis la faute d'Adam, la nature humaine dépouillée des dons préternaturels, éprouve, c'est incontestable, la triple concupiscence des yeux, de la chair et de l'esprit. Or, affirme-t-on, si l'homme n'est pas obligé par un précepte universel de se pri-

5 M. Fernand Paradis, p.s.s., *Synthèse théologique sur le Renoncement chrétien*, Montréal, Grand Séminaire, 1945, p. 161.
6 *Ibid.*, p. 159.
7 *Ibid.*, p. 161.
8 *Ibid.*, p. 159.
9 *Ibid.*

ver au moins de temps à autre de certains plaisirs permis dans les circonstances présentes, il tombera infailliblement un jour dans le péché: « Notre nature blessée, si elle ne se prive nullement dans les choses licites, se laisse captiver outre mesure par les objets qui devraient la conduire à Dieu [10]. »

De ces principes que M. Paradis énonce, lorsqu'il traite de la tempérance en général, il serait logique de conclure que tout chrétien est de soi obligé en conscience de se priver parfois de certains plaisirs de la table, de certaines jouissances récréatives; que tous sans exception nous sommes obligés de nous tracer un programme de mortifications facultatives, que nous sommes au moins tenus d'avoir l'œil ouvert, la mémoire fidèle de façon à nous proposer librement de temps à autre certains sacrifices en matière de tempérance, d'eutrapélie ou d'abstinence.

B. Une deuxième solution.

1. *Thèse énoncée.*

Le chrétien est obligé de se retrancher le plus possible les plaisirs naturels. En matière de mortification, les excès ne sont nullement à redouter. « Pour posséder la vie surnaturelle, il faut semer, sacrifier *le plus possible* son activité naturelle. » — « Massacrons la nature. » — « Il n'y a pas lieu de craindre de trop exiger [11]. »

Ceux qui affirment ces principes et donnent ces consignes, ne parlent pas uniquement d'une activité naturelle qui, dans un cas donné, serait répréhensible parce qu'opposée à la loi de Dieu; ils ne parlent pas de la nature comme principe éloigné d'un acte peccamineux. En ce sens bien déterminé et précis, leurs affirmations pourraient être conformes à la vérité. Non, ces prédicateurs ou directeurs traitent aussi de l'activité naturelle comme telle, ils se prononcent au sujet de la nature en tant que principe d'opération. « La formation chrétienne des âmes tend essentiellement à leur enseigner à vivre surnaturellement, à renoncer pour cela d'abord aux tendances

[10] *Ibid.*, p. 110.

[11] Ces textes ont été cités dans la revue *Le Séminaire*, Montréal, 6 (1941), p. 140-151.

mauvaises de la nature, mais aussi aux tendances *bonnes* de la nature, en vertu de notre élévation à l'état surnaturel. »

2. *Fondement de la thèse.*

Les prédicateurs et directeurs en question fondent leur thèse sur la distinction telle qu'ils la comprennent entre la nature et la grâce. Les actions comme manger et boire seraient selon eux, les actions non pas du chrétien mais de l'animal. « Vous mangez une pomme, c'est le corps qui agit, c'est une action animale. » D'autre part, le plaisir étant du même ordre que l'action à laquelle il est rattaché par le Créateur, le plaisir qu'on éprouve à manger et à boire serait, affirment-ils, une délectation animale et non pas une jouissance chrétienne: « Agir et jouir sont toujours dans le même plan. Vous mangez une pomme, c'est le corps qui agit, c'est une action animale. Quelle jouissance résulte de cette action ? une jouissance animale. »

Ils aboutissent ainsi à la conclusion que le chrétien doit se mortifier *le plus possible* à table, en récréation; autrement celui-ci, d'après eux, vivrait comme le païen qui, dans l'état de nature pure, aurait pu s'accorder le plus possible les joies sensibles et naturelles: « Sur le chemin des limbes nous aurions pu prendre le plus possible des biens de la vie. Nous serions entrés dans les limbes tels que nous sommes, en fumant notre cigare, en buvant notre bière, en nous amusant . . . »

II. — EXAMEN DES SOLUTIONS.

A. Notions préliminaires.

1. *La moralité de l'acte et la volition de la fin.*

Pour que l'acte volontaire soit moralement bon, il doit tendre au bien honnête comme à sa fin et cela d'une manière au moins virtuelle explicite. Serait donc mauvaise l'action orientée uniquement [12] ou principalement [13] vers le plaisir sensible. La délectation cesserait alors d'être un moyen, un adjuvant et usurperait la dignité

[12] Prop. 8 et 9 condamnées par Innocent XI, Dz., 1158-1159.

[13] « Omnis itaque humana perversio est, quod etiam vitium vocatur, fruendis uti velle, atque *utendis frui* » (saint Augustin, *Livre des 83 Questions diverses*, q. 30: *P.L.*, t. 40, c. 19).

et le principat de la fin ultime. Supérieur aux animaux de toute la transcendance de ses facultés spirituelles, l'homme doit en effet se proposer comme but explicite [14] de son activité libre, non pas le plaisir ou la jouissance, mais le *bien honnête,* c'est-à-dire raisonnable. Il lui faut rattacher tous ses actes humains à l'absolu de la fin ultime.

Toutefois, avons-nous dit, la bonté de l'action sera sauvegardée même par l'intention virtuelle. Celle-ci, en effet, exerce son influence sur le volontaire, malgré les distractions et l'éparpillement de l'esprit humain. On ne taxera donc point de faute celui qui, occupé à savourer un plaisir sensible, ne se remémore pas pour l'instant le bien honnête, mais continue à y tendre par l'effet d'une intention actuelle antérieure. En matière d'abstinence, par exemple, il suffira pour faire le bien et éviter le mal, que l'homme en son repas modéré tende virtuellement au bien honnête, à la béatitude céleste [15].

2. *La distinction entre le péché véniel et l'imperfection.*

Le péché mortel ou véniel est un acte humain en opposition avec la loi, avec le précepte. Si l'action peccamineuse est grave, elle dresse insensément la créature contre Dieu, fin suprême et plénitude de la loi: le péché mortel est opposé *d'une façon absolue* à la loi divine. Si, au contraire, l'acte coupable est véniel, il ne détourne pas l'homme de sa fin dernière, mais le retarde dans sa marche vers elle, par un choix répréhensible des moyens de parvenir au but [16]; il est opposé d'une *façon relative* à la loi de Dieu. « Le péché véniel s'écarte sur

[14] Il suffirait à la rigueur de tendre *à Dieu* d'une manière implicite. Ainsi pourrait exercer une activité moralement bonne celui qui n'aurait pas encore l'idée d'un Créateur, maître de l'univers, mais connaîtrait Dieu comme enveloppé et caché dans le concept du bien humain et de l'ordre rationnel. « Il semble que la reconnaissance de l'ordre rationnel contienne implicitement tout au moins l'existence de la loi éternelle, et donc l'existence de Dieu » (M^gr^ M.-S. Gillet, o.p., dans Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique, Les Actes Humains,* Editions de la Revue des Jeunes, Paris, Desclée, 1926, p. 460). L'acte humain, ajoutons-le, sera méritoire « en stricte justice », s'il est accompli en état de grâce et avec un motif de charité au moins implicite, c'est-à-dire contenu dans l'amour surnaturel de la béatitude. Ainsi le païen qui, dès l'usage de sa raison aurait choisi la fin surnaturelle (la seule qui existe dans l'économie présente) pourrait, devenu juste, mériter « en stricte justice », même s'il n'avait pas encore la connaissance explicite d'un Dieu ami et père.

[15] « [. . .] la béatitude est la fin et la règle de la tempérance elle-même » (*Somme théologique,* 2^a^-2^ae^, q. 141, a. 6, ad 1: traduction de J.-D. Folghera, o.p., *La Tempérance,* Editions de la Revue des Jeunes, t. 1, p. 32).

[16] « [. . .] il y a des péchés qui supposent qu'on se détourne de la fin dernière, et il y en a d'autres au contraire qui supposent un désordre dans les moyens qui y conduisent » (*Somme théologique,* 1^a^-2^ae^, q. 87, a. 5, ad 1: traduction de R. Bernard, o.p., *Le Péché,* Ed. de la Revue des Jeunes, t. 2, p. 193).

un point de l'ordre établi par la loi [17]. » « Celui qui pèche véniellement [. . .] n'observe pas la mesure raisonnable que la loi a en vue [18]. »

Quant à l'imperfection proprement dite, elle ne consiste pas à contrevenir au précepte du législateur, mais à ne pas suivre volontairement le conseil qu'il donne; c'est l'acte ou l'omission par laquelle on s'écarte librement d'une chose meilleure et suggérée comme telle dans les circonstances présentes [19].

Cette distinction entre le péché véniel et l'imperfection nous amène logiquement à conclure que nul n'est tenu de soi au plus parfait, c'est-à-dire à choisir de deux biens celui qui est conseillé comme supérieur dans le cas présent [20].

B. Examen de la première solution.

1. *Que penser de la loi générale qu'elle énonce ?*

A notre avis, il s'agit là d'une loi qui ne respecte pas une des propriétés essentielles de toute loi, celle *d'obliger*: « Le précepte comporte la notion de dû [21] », affirme saint Thomas qui parle ici de précepte dans le sens général de loi. Ainsi l'acte ou l'omission de l'acte qui constitue la matière du précepte a pour propriété d'être obligatoire: il *doit* être posé ou omis, selon le cas, en vue de la fin ultime. Sans doute la loi affirmative n'oblige pas à faire sans cesse l'acte qu'elle commande, mais elle exige du sujet qu'il soit prêt à obéir, non pas quand il le voudra bien, mais *lorsque les circonstances concrètes l'exigeront réellement* [22]. Il y aura donc péché d'omission

[17] *De Malo*, q. 7, a. 1, ad 1: *Opera Omnia*, Vivès, t. 13-14, 1875, p. 461.

[18] *Somme théologique*, 1ª-2ᵉ, q. 88, a. 1, ad 1: traduction de R. Bernard, o.p., *Le Péché*, t. 2, p. 218.

[19] L'imperfection improprement dite, c'est soit le péché matériel — par exemple, une gourmandise involontaire — soit la propension native à une faute donnée — ainsi certaines personnes sont goinfres par tempérament. Si l'on retenait mieux la différence entre cette sorte d'imperfection et l'imperfection proprement dite, on admettrait plus facilement en discussion que l'usage du tabac puisse être une imperfection, c'est-à-dire un acte moins parfait par lequel, dans un cas donné, on ne suit pas la voie du conseil.

[20] Cette conclusion a été mise en vive lumière par M. l'abbé Paul Lacouline, dans sa thèse doctorale intitulée *Imperfection ou Péché véniel*, Québec, Université Laval, 1945. Nous renvoyons notre lecteur à cet ouvrage.

[21] « Præceptum importat rationem debiti » (*Somme théologique*, 2ª-2ᵉ, q. 44, a. 1).

[22] *Somme théologique*, 2ª-2ᵉ, q. 3, a. 2.

à ne pas se plier à la loi, quand elle intimera un acte à faire en telle ou telle occurrence [23].

L'action qui dans les circonstances présentes est simplement conseillée, ne peut, au contraire, être l'objet d'une loi proprement dite: « Le précepte est obligatoire, tandis que le conseil est proposé au choix de celui à qui il est donné [24]. » Et le Docteur Angélique de motiver cette règle de la façon suivante: si le sujet de la loi était tenu par celle-ci d'embrasser un conseil en s'attachant au plus parfait, il serait tenu à quelque chose d'indéterminé et d'incertain, il serait en présence d'obligations infinies [25]. Ce que l'Aquinate affirme au sujet de tout homme, il le répète clairement à propos du religieux [26].

On ne peut donc soutenir, sans autre précision, qu'il y a une obligation générale pour tous les chrétiens de pratiquer *des conseils,* ceux qu'ils *veulent, à leur choix,* des actes de vertus *non obligatoires* de fait mais simplement plus parfaits que d'autres. On ne peut pas non plus prouver que les chrétiens soient tenus par une loi universelle de se refuser au moins de temps à autre certains plaisirs *de fait licites.*

Il faut admettre sans doute qu'une action de soi matière de conseil puisse devenir obligatoire *pour telle ou telle personne.* Mais c'est qu'alors cette personne n'est plus en face d'un simple conseil, mais d'un réel *précepte.* A cause d'une situation accidentelle et de circonstances particulières, la loi primordiale qui dicte à tout homme d'éviter le mal et de faire le bien, entre alors en jeu pour imposer tel acte de soi facultatif ou défendre tel plaisir objectivement permis en d'autres circonstances: « Le conseil *n'oblige jamais,* à moins qu'il ne devienne un précepte en raison de *certaines circonstances* [27]. »

C'est ainsi que le docteur commun cite des cas accidentels où s'abstenir de vin est objet de précepte: « Son usage [du vin] peut

23 *Somme théologique,* 1ª-2ᵉ, q. 71, a. 5, ad 3.

24 « Præceptum importat necessitatem, consilium autem in optione ponitur ejus cui datur » (*Somme théologique,* 1ª-2ᵉ, q. 108, a. 4).

25 « Non tenetur ad meliora quad actum [. . .] quia omnis regula et omnis actus determinatur ad finitum et certum: et si tenetur ad melius, tenetur ad incertum » (*In Matth.,* 19, 12: *Opera omnia,* Vivès, t. 19-20, 1876, p. 509).

26 « Alioquin esset obligatio ad infinitum, cum tamen natura et ars et *omnis lex* certos terminos habeant » (*Quodl.* 1, a. 14, ad 2: *Opera omnia,* Vivès, 6. 15-16, 1875, p. 371).

27 *Com. in lib. IV Sent., Dist.* 19, q. 2, a. 2, sol. 1, ad 3: *Opera omnia,* Vivès, t. 9-10, 1873, p. 556.

être illicite en certaines circonstances: si celui qui en boit le supporte mal ou s'est obligé par vœu à s'en abstenir; si la mesure n'est pas gardée; si le prochain en est scandalisé [28]. » C'est dans le même sens qu'il faut interpréter cet autre passage où l'Aquinate parle des plaisirs connexes à la manducation et à l'acte matrimonial: « Mais il faut bien remarquer que la privation volontaire de ces plaisirs peut être recommandable ou même nécessaire en vue d'une certaine fin [29]. » Ainsi la prudence et la charité envers soi-même pourront faire à quelqu'un un précepte de s'abstenir de tel ou tel mets interdit par une stricte ordonnance médicale. En justice légale et par devoir de piété patriotique, les soldats mariés sont tenus de vivre au camp loin de leur épouse et doivent en conséquence se priver pour la durée de leur éloignement des plaisirs charnels. Le pénitent auquel le confesseur prescrirait un jeûne comme satisfaction sacramentelle, serait obligé en conscience de se priver de nourriture selon la teneur de l'arrêt judiciaire. D'une manière générale, les religieux, afin de vaquer plus librement au service divin, prononcent les trois vœux de religion qui leur interdisent en conscience un grand nombre de délectations permises.

Quant aux règles qui dans les communautés indiquent des jeûnes à observer et certaines mortifications à accomplir, elles sont ordinairement *directives*. Toutefois les religieux qui sans dispense n'observeraient pas habituellement ces règles, pourraient facilement commettre des fautes soit de mépris, soit de scandale, soit de paresse, etc.; ils omettraient alors non pas de suivre un simple conseil, mais d'obéir à un vrai précepte, qui urge dans le cas concret. Signalons ici avec combien d'opportunité le préfet de la Congrégation des Religieux rappelait le dix janvier mil neuf cent cinquante et un, l'importance des règlements qui dans certains instituts ou diocèses concernent l'usage du tabac [30].

De tout ce qui précède, nous dégageons la conclusion que voici: le conseil comme tel n'oblige pas et ne peut à titre de conseil être

[28] *Somme théologique*, 2ª-2ª, q. 149, a. 3: traduction de J.-D. Folghera, o.p., *La Tempérance*, t. I, p. 176.

[29] *Somme théologique*, 2ª-2ª, q. 142, a. 1: traduction de J.-D. Folghera, o.p., *La Tempérance*, t. I, p. 43.

[30] *Commentarium pro Religiosis*, 1951, fasc. III-IV, p. 113-115.

objet ou matière d'un véritable précepte; cela contredirait la nature même de la loi, dont l'effet propre est d'obliger; cela causerait aussi au sujet toute sorte d'incertitudes et de soucis, en l'obligeant à des actions ou à des omissions indéterminées. Le législateur divin, infiniment sage, nous a signifié sa volonté dans son décalogue et sa loi positive; il a constitué des supérieurs légitimes qui, chacun dans les limites de sa compétence, déterminent nos devoirs. Il nous dicte à chaque instant par la voix d'une conscience droite ce qu'il faut faire et éviter dans les circonstances concrètes de la vie quotidienne. N'allons donc pas nous croire obligés par une loi générale à pratiquer de temps à autre des conseils, ceux que nous voulons, à notre choix !

2. *Fondement de la deuxième solution.*

Mais objectera-t-on, si l'homme n'est pas tenu par une loi de se priver de temps en temps de certains plaisirs permis dans les circonstances présentes, il ne peut plus tendre vraiment à la perfection et il est incapable de se prémunir contre le péché.

A cela nous répondons qu'il ne faut pas confondre perfection et perfection. Il y a en effet, d'après saint Thomas, une double perfection de la charité. La première est essentielle et commune à tout chrétien; elle est obligatoire et consiste à ne rien faire qui soit opposé à Dieu, à éviter par conséquent tout péché mortel ou véniel de pensée, de désir ou d'action [31]. En son amour surnaturel pour Dieu, le chrétien visera donc à ne jamais commettre le péché, à ne jamais enfreindre les lois naturelle et positive qui se résument dans le premier et grand commandement de la charité; il s'appliquera en conséquence à pratiquer tous ses devoirs dans la matière des diverses vertus théologales et morales, même des plus petites, comme par exemple l'affabilité. Il se rappellera que la faute vénielle est très facile à commettre, puisqu'il suffit pour cela d'être quelque peu déraisonnable en son acte humain: « Dans les choses humaines, tout ce qui va contre la raison est vicieux [32]. »

[31] « Est autem duplex perfectio caritatis. Una de necessitate *præcepti*, scilicet ut in corde nihil admittat contratium Deo » (*In Col.*, I, 28, lect. 6: *Opera Omnia*, Vivès, t. 21-22, 1876, p. 391).

[32] *Somme théologique*, 2ª-2ª, q. 168, a. 4.

La deuxième perfection de la charité est, selon le Docteur Angélique, d'ordre accidentel et surérogatoire; elle n'est pas commune à tous et demeure simplement conseillée [33]. Cette seconde perfection consiste donc à s'abstenir, sans s'y croire tenu, d'actions et de plaisirs permis hic et nunc, licites dans le cas concret; elle consiste à suivre librement, de son propre choix le sentier du conseil.

Ainsi lorsque M. Paradis affirme: « Pour tendre franchement à la perfection, tous les chrétiens, selon les circonstances, doivent s'astreindre à certains conseils », je distingue comme suit: pour tendre à la perfection *accidentelle et surérogatoire*, tous les chrétiens ont à embrasser certains conseils, je le concède; pour tendre à la perfection *essentielle et commune*, je le nie. Déjà en observant toutes les lois de Dieu, de l'Église et de l'État, ainsi que tous les préceptes particuliers et personnels, l'homme tend vraiment à la perfection de la charité, il tend franchement à aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces, il tend ainsi à la sainteté comme à la fin de la loi. S'il veut pratiquer en plus les conseils évangéliques ou quelque autre conseil en matière facultative dans les circonstances actuelles, c'est tout simplement qu'il choisit certains moyens [34] de parvenir plus vite, avec moins d'embarras à la perfection essentielle, à la sainteté, c'est qu'il désire pratiquer plus facilement la foi fondamentale de l'amour.

Mais la « loi générale de pratiquer des conseils » ne serait-elle pas indispensable à quiconque veut se préserver du mal ? Nous avons déjà admis que la voie des conseils éloigne davantage du péché, elle facilite la lutte contre l'ennemi spirituel. En matière d'abstinence tout spécialement, le fait de se retrancher parfois certains plaisirs permis, aidera à se mieux garantir contre le mal. Autrement, si l'on s'accorde à table tout ce qui est licite de fait, on ne tardera point à expérimenter une plus grande révolte de la chair et les tentations se feront plus nombreuses.

[33] « Alia [perfectio charitatis] de necessitate *consilii*, ut abstineat etiam a licitis et hæc est perfectio supererogationis » (*In Col.*, I, 28, lect. 6: *Opera omnia*, Vivès, t. 21-22, 1876, p. 391).

[34] « Consilia ad vitæ perfectionem pertinent, non quia in eis principaliter consistat perfectio, sed quia sunt viæ *quædam*, vel instrumenta ad perfectionem charitatis habendam » (Saint THOMAS, *Opusc. 30*, c. 6: *Opuscula omnia*, Paris, Lethielleux, 1927, t. 4, p. 278).

Est-ce suffisant pour faire à tout chrétien une obligation de se retrancher au moins de temps à autre le surplus de nourriture qui lui assurerait une santé prospère ? Saint Thomas ne l'admet pas. En effet, même s'il concède qu'une chair en pleine santé obéisse plus difficilement à l'esprit, il se contente de conseiller le retranchement du nécessaire à un tel état physique; il n'y oblige pas tout chrétien au nom d'un précepte général [35].

Cela ne veut pas dire cependant que nous approuverions la conduite de ceux qui, sans examen des cas particuliers, se décideraient une fois pour toutes à ne jamais se priver des plaisirs permis.

Ceux-ci commettraient tout d'abord une manifeste imprudence. A vouloir ainsi s'accorder d'avance tout ce qui est licite en soi, ils oublieraient que par suite de certaines circonstances concrètes, il y a souvent pour les individus occasion prochaine de péché en matière objectivement permise. Dans ces conjonctures fréquentes, on se trouve en face d'une matière sans doute permise de soi, mais défendue en raison des circonstances du cas. En ce sens précis et restreint, nous admettrons que « notre nature blessée, si elle ne se prive nullement dans les choses licites, se laisse captiver outre mesure par les objets qui devraient la conduire à Dieu [36] ».

En deuxième lieu, ceux qui adopteraient a priori une telle attitude à l'égard des plaisirs licites, risqueraient d'oublier que *l'esprit* des conseils n'est pas facultatif, mais obligatoire. Qu'est-ce en effet que l'esprit des conseils sinon le renoncement intérieur à l'égoïsme ? Or, nous le verrons au paragraphe suivant, il y a obligation de pratiquer sans mesure ni merci le renoncement à nos amours égoïstes. Tout en maintenant la distinction entre le conseil et le précepte, que l'on se garde donc avec soin de perdre l'esprit des conseils et surtout de le mépriser [37].

35 « Quia caro in suo robore consistens, difficilius spiritui subditur, ideo necessarium ad valetudinem sic acceptam etsi licite accipi possit, tamen laudabiliter subtrahi potest » (*Com. in lib. IV Sent.*, dist. 15, q. 3, a. 1, sol. 2, ad 3: *Opera omnia*, Vivès, t. 9-10, 1873, p. 404).

36 M. Fernand Paradis, p.s.s., *op. cit.*, p. 110.

37 « Comme les conseils sont liés aux commandements, personne ne peut observer les commandements sans observer les conseils au moins *spirituellement*. Si l'on possède les richesses du monde, on doit les posséder avec humilité . . . et un cœur *détaché* » (*Dialogue de sainte Catherine de Sienne*, c. 47, trad. Hurtaud, t. 1, p. 158).

C. Rejet de la deuxième solution.

1. *Fausseté du principe obligeant le chrétien à se retrancher le plus possible les plaisirs naturels.*

Lorsque les tenants de la seconde opinion invitent leurs lecteurs ou leurs dirigés à se mortifier quasi sans mesure, ne confondent-ils pas la mortification avec le renoncement ? Que le renoncement intérieur à l'égoïsme doive être total, illimité, nous en sommes. L'amour désordonné de soi-même n'est-il pas en effet la racine amère de tout manquement [38] ? N'est-il pas le mobile pervers qui est comme l'inspiration fondamentale de toutes nos fautes ? Il y a donc une obligation de pratiquer sans mesure ni merci le renoncement intérieur à nos amours égoïstes; ce devoir est comme l'envers de l'obligation que nous impose la charité théologale: « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit [39]. »

Mais qu'il y ait une obligation et une pratique quasi illimitées de la mortification corporelle, voilà qui est inadmissible ! Celle-ci consiste en effet à punir, à châtier le corps pour qu'il exécute docilement les consignes rationnelles et vertueuses; elle consiste à priver de certains objets ou plaisirs sensibles nos sens et nos passions, afin d'empêcher qu'ils ne se rebellent contre la raison, afin de les mobiliser plus parfaitement au service de l'amour divin. Cela saute aux yeux, la mortification est un emploi de moyens à la fois curatifs et prophylactiques [40], ordonnés à la guérison de l'âme et à l'efflorescence de la charité.

Or, lorsqu'on parle de moyens, il faut nécessairement tenir compte d'une mesure, il faut signaler des limites. « Et tout ceci se comprend, si l'on fait attention que « la charité est la fin du précepte », au dire de saint Paul. Or, quand il s'agit de la fin, il ne saurait y avoir de mesure à garder. Le médecin ne met pas de mesure dans la santé

38 « Manifestum est quod inordinatus amor sui est causa omnis peccati » (*Somme théologique*, 1ª-2ª, q. 77, a. 4).

39 Matth. 22, 37.

40 « Corporalis exercitatio jejunii; et hujusmodi . . . sunt bona *medicinalia* . . . Et ideo si homo esset in statu in quo non posset peccare non indigeret jejunio et hujusmodi » (Saint Thomas, *in I Tim.*, c. 4, lect. 2: *Opera omnia*, Vivès, t. 21-22, 1876, p. 480).

qu'il prétend restituer, tandis qu'il en met dans la *médecine ou la diète* qu'il prescrit en vue de la guérison [41]. »

Ainsi en matière de mortification, on ne peut obliger le chrétien « à sacrifier le plus possible son activité naturelle, » « à massacrer la nature »; si on ne peut trop insister sur l'amour théologal et le renoncement à l'égoïsme, il faut « craindre de trop exiger » sur le terrain des mortifications sensibles, il faut prendre garde de doser imprudemment les remèdes pénitentiels. Il y a aussi à distinguer d'une part le précepte ou le champ obligatoire de la mortification et d'autre part le conseil ou le champ facultatif de la même mortification.

2. *Fondement erroné.*

La thèse à l'étude repose sur un morcellement injustifiable de l'être chrétien. Affirmer en effet que les actions de boire et de manger sont celles non pas du chrétien, mais de l'animal, c'est rejeter de fait le principe qui dans l'homme et le baptisé assure l'unité et l'ordre, à savoir le suppôt ou la personne, centre métaphysique d'attribution: « Les actions appartiennent au suppôt »; c'est oublier que chez l'homme, les fonctions végétatives originent dans l'âme spirituelle, comme de leur principe *quo* éloigné, et sont attribuables à la personne comme à leur principe *quod*. On a donc tort de dépecer ainsi l'être humain et de lui ravir sa splendeur, faite d'une unité profonde au sein d'une étonnante diversité. On se trompe également, lorsqu'on mutile l'être du chrétien, en refusant d'attribuer à la personne du baptisé la manducation et la jouissance qui s'y rattache. L'une et l'autre appartiennent en effet au chrétien et non au païen, si, avec le secours de la grâce, elles sont orientées vers un but surnaturel.

La distinction suivante achèvera, croyons-nous, de manifester l'erreur fondamentale de la deuxième solution: quand l'homme mange et boit, son action est formellement raisonnable et morale, quoique matériellement animale et physiologique. De même le plaisir sensible éprouvé dans cet acte de tempérance est une délectation formellement morale parce qu'ordonnée à la fin voulue de Dieu, à savoir la con-

[41] *Somme théologique*, 2ª-2ª, q. 184, a. 3: traduction de A. LEMONNYER, o.p., *La Vie humaine, ses Formes, ses Etats*, Editions de la Revue des Jeunes, p. 144-145.

servation de la vie individuelle et l'entretien de la santé physique. Saint Thomas affirme en effet: « L'ordre principal institué par la raison consiste dans la disposition des moyens en vue d'une fin, [. . .]. Mais toutes les choses délectables dont l'homme a l'usage sont ordonnées, comme à leur fin, à quelqu'une des nécessités de cette vie. La tempérance doit donc prendre ces nécessités pour règle de l'usage des jouissances [42]. » Voici en quels termes le P. Noble condense la pensée du Docteur Angélique: « Il est dans la finalité *de l'homme* de se conserver dans l'être — individu et espèce — par des actes appropriés, à l'exercice desquels la nature a adjoint inséparablement de fortes délectations [43]. » Enfin, lorsque c'est un fidèle qui prend son repas selon la norme de la tempérance infuse [44], son action est en toute vérité celle d'un chrétien; la joie qu'il éprouve n'est point païenne. Cette action et cette joie auront même un mérite de condignité, si elles procèdent d'une intention au moins virtuelle implicite d'amour théologal. Aussi bien l'apôtre saint Paul écrivant aux fidèles de Corinthe, les exhorte-t-il à offrir au Très-Haut toutes leurs actions, même les plus banales: « Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, ou quelque autre chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu [45]. »

III. — CONCLUSION.

Au problème que nous avons scruté en examinant la position de certains théologiens, nous croyons pouvoir donner en terminant la réponse suivante.

1. Le chrétien n'est pas obligé en conscience de sacrifier le plus possible les plaisirs sensibles; une telle mesure si peu nuancée lui est même défendue au nom de la vertu de prudence et il doit prendre garde aux excès en cette matière. Qu'il s'applique d'abord et

42 *Somme théologique*, 2ª-2æ, q. 141, a. 6: traduction de J.-D. Folghera, o.p., *La Tempérance*, t. 1, p. 32.

43 *Ibid., notes explicatives*, p. 300.

44 La tempérance infuse trace un autre itinéraire que celui de la vertu simplement naturelle; le chemin de ses préceptes et de ses conseils est d'une élévation si haute et d'une aspérité telle, qu'il est jugé impraticable par les mondains, par ceux qui rejettent l'ordre surnaturel en général et le message évangélique en particulier. Ce qui pour les croyants se dresse au bout de la route comme un sommet de lumière, se creuse en un ténébreux abîme au regard des sages du siècle.

45 1 Cor. 10, 31.

avant tout au renoncement de sa volonté propre; en second lieu, qu'il mette un plus grand soin à mortifier ses passions que ses sens externes, comme le toucher et le goûter: « Pour nous guérir de nos vices, il est voirement bon de mortifier la chair, mais il est surtout nécessaire de bien purifier nos affections et rafraîchir nos cœurs [46]. »

2. Le chrétien et le religieux ne sont pas obligés en conscience par une loi générale de se refuser au moins de temps à autre certains plaisirs permis *de fait*, en matière d'abstinence et d'eutrapélie. Ils peuvent être tenus parfois et même souvent de se retrancher certains plaisirs licites objectivement, mais défendus pour eux *à cause*, non pas de leur décision personnelle, mais *des circonstances particulières du cas*.

3. Le chrétien et le religieux, lorsqu'il s'agit de plaisirs permis *concrètement* pour eux en matière d'abstinence et d'eutrapélie, sont donc en face d'une action meilleure à faire, ils sont en présence d'un conseil à pratiquer librement et sans s'y croire obligés par une loi générale. Si le chrétien et le religieux s'imposent ainsi de temps à autre des sacrifices volontaires, inspirés par le véritable amour de Dieu et la haine de l'égoïsme, ils se sanctifieront normalement *plus vite* que ceux qui omettent de semblables sacrifices. Ces derniers, toutefois, tendent *vraiment*, eux aussi, à la perfection de l'amour et du renoncement, quoique à un rythme moins rapide. Nous ne sommes donc pas opposés à ce que le chrétien et le religieux se tracent un programme de pénitences facultatives à table ou en récréation. Loin de là ! N'est-ce pas par exemple une excellente pratique d'assaisonner chaque repas avec un léger sacrifice ? Nous refusons toutefois catégoriquement d'admettre l'existence d'une *loi générale* obligeant tout chrétien à se tracer un programme de mortifications volontaires et s'ajoutant aux pénitences parfois exigées de fait, à avoir au moins le regard attentif et la mémoire bonne pour se retrancher de temps à autre certains plaisirs permis de fait.

Ces principes, pensons-nous, sauvegardent mieux que ne le fait la première solution, la différence entre le conseil et le précepte. Ce n'est pas là chose de minime importance: ne faut-il pas en effet res-

[46] Saint François de Sales, *Introduction à la Vie dévote*, 3e partie, ch. 23: *Œuvres complètes*, 6e édition, tome 1, Paris, Vivès, 1879, p. 174.

pecter à tout prix les définitions et les essences ? Ces principes distinguent aussi la loi du renoncement total à l'égoïsme et le précepte limité de la mortification corporelle, ce que ne fait malheureusement pas la deuxième solution; ils s'inspirent à la différence de cette dernière, de l'humanisme chrétien sain et intégral, d'origine plus thomiste qu'augustinienne.

En cette matière de tempérance, d'abstinence et d'eutrapélie, notre solution ne permettra-t-elle pas d'écarter plus aisément les scrupules, les anxiétés nuisibles au progrès de l'âme ? Ne préservera-t-elle pas davantage de l'orgueil qui porte facilement tout homme à se préférer aux autres à cause de ses sacrifices surérogatoires ? Peut-être nous fera-t-elle éviter de gêner, de bousculer parfois ceux qui en notre présence s'accordent licitement des extras[47], à table ou en récréation.

Serions-nous téméraires d'affirmer que cette solution favorisera même le progrès dans la vertu ? Nous ne le pensons pas, car présenter ainsi le *conseil* au lieu d'invoquer la *loi*, inviter à la générosité au lieu d'engager la conscience, est de nature non pas à retarder dans la voie de la perfection, mais à *accélérer* au contraire la marche vers les sommets. Dire à quelqu'un: « Vous n'êtes *pas tenu* de vous retrancher de temps à autre ces plaisirs permis, mais ce serait *plus parfait et méritoire* de le faire », voilà, croyons-nous, une direction qui, en plus d'être conforme à la vérité, attisera la flamme de l'amour divin; elle procédera, semble-t-il, de l'Esprit de liberté qui souffle dans l'Église du Nouveau Testament.

Nous comptons ainsi n'avoir pas été l'avocat du diable dans une dispute qui s'inscrit au premier chapitre du code spirituel. Puissions-nous même avoir fourni une solution qui satisfasse et à la science morale des commandements et à la théologie ascétique et mystique.

Louis-N. BOUTIN, o.m.i.

47 Aristote le dit encore: « le tempérant prend même les plaisirs qui ne sont pas nécessaires à la santé et au bien-être, pourvu qu'ils ne leur soient pas contraires » (*Somme théologique*, 2^a-2^m, q. 141, a. 6, ad 2: traduction par J.-D. FOLGHERA, o.p., *La Tempérance*, t. 1, p. 33).

Bibliographers in an Age of Scientists

We begin with a questionnaire. If the number of long distance telephone messages has doubled every seven and a half years since the mid-1920s,[1] is our attitude toward bibliography to be affected? If the total assets of life insurance companies have multiplied by two every decade, are we to take any notice of it in our bibliographical meetings? Do we need to be concerned if, by the same rule of exponential growth, the library of Northwestern University has doubled its holdings every twelve years for a thirty year period; or if Harvard has done so every sixteen years for at least a century? Should we take hope or alarm at the claim that an automatic computer (called *Univac*) could search the seven or eight million volumes in the Library of Congress in twenty hours, handling three trillion "machine units" of information in the process?[2] What shall we say when asked whether bibliography should follow the tenets of a new scholarly discipline called social epistemology?[3]

Let us take another tack. "Why a Hittite dictionary?" inquires a footnote to this paper.[4] "Yes, why? It seems quite irrelevant to the problems of an atomic age." To this Alice-like query, ready-made for some televised version of her *Adventures in Wonderland,* could be added, "and why bibliography?" in so far as it pertains

[1] Louis N. Ridenour, "Bibliography in an Age of Science", in *Bibliography in an Age of Science,* Urbana, University of Illinois Press, 1952, p. 8, 11.

[2] Ralph R. Shaw, "Management, Machines, and the Bibliographic Problems of the Twentieth Century", in Jesse H. Shera, and Margaret E. Egan, editors, *Bibliographic Organization; Papers Presented before the Fifteenth Annual Conference of the Graduate Library School, July 24-29, 1950,* Chicago, University of Chicago Press, 1950, p. 202.

[3] Margaret E. Egan, and Jesse H. Shera, "Foundations of a Theory of Bibliography", in *The Library Quarterly,* vol. 22, April 1952, p. 132.

[4] Carl H. Kraeling, "The Humanities: Characteristics of the Literature, Problems of Use, and Bibliographic Organization in the Field", in Jesse H. Shera, and Margaret E. Egan, editors, *Bibliographic Organization . . .* Chicago, University of Chicago Press, 1950, p. 119.

to history. Can we justify an interest in the past while science and technology bury us meanwhile in a vast flood of documentation ? What is the bibliographer's stake in modern society ? Where do we stand in relation to the future of the Arts, Letters, and Sciences ?

A technological society depends upon scientific discovery and development. By a kind of natural counterpoint, science and technology make ever more rapid and profound changes in our lives; and in the sense that they satisfy human appetites — for frozen foods and long-playing records — they are seemingly irresistible. [5] Although this is a world of confusion and dissension in human relations, it is essentially cohesive on the physical level. Whatever may be our human motives, we work with common resources and rules and are everywhere subject to the effects of their beneficial or ruinous use. Researches in chemistry and biophysics are being pursued in Russian, Swedish, and English; and we find Durban, Tokyo, and Montreal standing side by side in the evening papers. When the hoof-and-mouth disease strikes in Saskatchewan, Chicago buys New Zealand beef from England in exchange for Canadian meat sent to London. The world is interdependent in science and technology, economics and politics, and an approximate universal parity in these fields is required to obtain social stability. World equilibrium leans heavily upon communication, and communication is a primary element in modern existence. Bibliography furnished synthesis and system to communication.

We are interested here chiefly in the communication of "intelligence", or, to use a more restricted term, "information", particularly as it exists in recorded form. More exactly, we are concerned with information about information and its organization for purposes of notification.

Before we get any deeper, into information about information (or bibliography of bibliography), what is the magnitude of the bibliographic problems at this level ? It has been estimated that the world production of printed books up to the year 1940 has been about 15,400,000 volumes (not counting the Chinese).[6] Someone has

[5] Louis N. Ridenour, *op. cit.*, p. 13.
[6] *Ibid.*, p. 18.

guessed that half of all printed matter need never have appeared at all, and, counting the ephemeral tons of print upon news and magazine stands, this is perhaps no present exaggeration. It is also true that a great deal of the total literature has in fact disappeared in the half-millennium since the printers made their first impressions. There are, however, almost 9,000,000 volumes in the Library of Congress (over 28,000,000 items of all types making up its total content), to which an enormous number of new titles could be added from the holdings of the other national libraries of the world alone. The current world output of printed books per year, according to UNESCO,[7] is certainly over 150,000 (always excluding the Chinese). No figure has been turned up for the number of periodical articles, but the Library of Congress in its last reported year[8] checked in more than a million and a half serial issues, and it adds from 15,000 to 20,000 new serial titles annually. It has exchange relations for government publications with thirty-eight countries and makes use of twenty-seven national bibliographic services. If bibliography is interpreted to mean listing all of the records of human communication (for this purpose multiplying all the units of information by the number of points of view from which they can be approached), bibliographic societies have an enormous social responsibility, unless they set about changing their names.

Before reconstituting our bibliographic societies in order to avoid the implications of their names, or enlisting under UNESCO as producing bibliographic units, let us be sure that we are not being panicked. Much has transpired since the publication of the first 16th century printers' lists, leading up to our present misgivings about the effectiveness of Bowker, *Chem. Abstracts*, and the Library of Congress printed Catalog. The bibliographic stream has been troubled before; and the new practice of bibliography, which *Univac* and the *Rapid Selector* forebode, may prove to be a species of mechanics after all, and not be for us. History may suggest some alternate to the mathematical excesses of exponential damnation.

[7] UNESCO STATISTICAL SERVICE, *Preliminary Statistical Report on Book Production in Various Countries*, Paris, 1951.

[8] U. S. LIBRARY OF CONGRESS, *Annual Report of the Librarian . . . for the Fiscal Year Ending June 30, 1950*, Washington, 1951, p. 216.

Books and readers were both needed before bibliography could get well under way; and by the time cradle books had evolved titles and dates (in the mid-1460s), enumerative bibliography was born.[9] From the first commercial book lists of the German publishers, it was a short step to compilations for dealers and the whole German book trade. National bibliographies also appeared in Italy, France, and England before the end of the 16th century, and the earliest attempt at universal or world bibliography was made in 1545, Konrad Gesner's *Bibliotheca Universalis.* Some of these lists were elementary subject bibliographies, being divided as were the contemporary university faculties into theology, philosophy, and medicine. About the middle of the 17th century, a bookseller in France (Louis de Saint-Charles) improved upon the German models by the addition of critical notes, followed by Nicolas Antonio, in Spain, with his *Bibliotheca Hispana,* in 1672. England's *Term Catalogue* (1668) was the first successful booklist issued periodically. True subject bibliographies developed slowly, both as lists of material on specific subjects, and by internal arrangement under leading entry words.

In the early 18th century printed catalogs of both public and private libraries were fairly numerous, and critical bibliographies in the form of notes and book reviews appeared, first in the *Journal des Savants.* The earliest professional scholar-bibliographers were found among the Jesuits and Benedictines in the same century, and the first work on applied bibliography, the *Bibliographie instructive,* by the librarian Debure, was published during 1763-1793; this title probably made the first use of the word bibliography in its modern sense, and signaled the beginning of the profession of bibliography. Indexes to periodical literature did not spring up until well into the 19th century.

From simple beginnings, then, bibliography has evolved and proliferated into its present state of fullness and complexity. Once employed only to link printer and buyer, it is now omniscient, omnivorous, and omnipresent. It is concerned with the communication of

[9] Much of the historical data from Georg. SCHNEIDER, *Theory and History of Bibliography . . .* Translated by Ralph Robert SHAW, New York, Columbia University Press, 1934, p. 271-293.

all knowledge; with the discovery, identification, description, and classification of documents; with printing, publishing, and the book arts; with book hunting and book collecting; with library administration and use; and, in its most specialized sense, with the formal application of bibliographic principles of arrangement without respect to content. It has produced journals, congresses, bureaus, and institutes, societies, associations, and schools. It is represented today by such broad cooperative services as those of the Library of Congress, and is promoted by UNESCO on an international scale; and let us not overlook Canada's prospective National Library, with its very real bibliographic program. The theoretical and philosophical ferment now being stimulated by the bulk and variety of the bibliographic load, and the intriguing promise of mechanical assistance in bibliographic compilation and use being heard provide unlimited scope for future development.

In order to stabilize in our minds this welter of bibliographic activity, let us isolate four characteristic examples, seeking to discover the wellsprings of modern bibliography and, perhaps, the living bibliographer beneath. Some reader may be surprised to learn that there may be as many as 9,600 kinds of bibliography [10] (possibly 147,456 — and you will recognize the hand of the mathematician again). The practitioners in any one of these groups, it is well to say, may not necessarily be upon speaking terms with the initiates of another, nor recognize their bibliographic existence. No incivility is intended, nor is it a matter of protocol, but of definition.

"True" bibliography, according to the analytical or descriptive bibliographers, is analytical or descriptive bibliography; and they trace their lineage no further back certainly than Debure, with whom bibliography began to mean "writing about books", not "writing books". Regarded thus, bibliography began with the desire to clarify the early history of printing and to identify and correlate the mass of early printed books. [11] Later, when the value of analytical bibliography as applied to the textual criticism of Shakespeare became

[10] UNESCO Library of Congress Bibliographic survey, *Bibliographic Services . . .* Washington, 1950, paragraph 2.1.

[11] Fredson Bowers, *Principles of Bibliographic Description*, Princeton University Press, 1949, p. 356.

evident, scholars and bibliographers flocked to the Elizabethan period, from which, as these well planted pools became more nearly exhausted, they worked down stream, past 1640, through the Restoration and the Age of Dryden, and, with Swift, Defoe, and Pope, into the 18th century.

The practique of this faction of bibliography depends upon the unstandardized printing practice of the early centuries of the craft, and the almost infinite number of irregularities which crept or were insinuated into the product. Hand printed, one sheet at a time, sometimes on several presses simultaneously, often edited, revised, press-corrected, and reprinted, or the edition enlarged while in process, then hand-gathered and bound, these historical materials provide a happy hunting ground for bibliographers interested in pure form. "The ideal towards which all bibliographical work should be directed", their thesis begins, is to make accessible a standard description of an ideal copy of every book of literary, historical, or typographical interest as it first issued from the press, and of all the variant issues and editions of it.[12] This requires a knowledge of printing, types, paper, and binding, as well as of precise bibliographic procedure and method, and the eventual inspection of every existing example of the title described. It is an important technique and adjunct of literary criticism, essential to textual study, and useful in apprehending piracies, facsimiles, forgeries, and other more or less exciting physical aberrations. But it begins and ends with the study of books as material objects, without regard to their content in a literary or humanistic sense or their relation to any actual or particular use. To a non-communicant, this group of bibliographers may seem a cult of the *noble rare book,* but, in turn, they lament the present decline in bibliographic standards, blaming their devaluation upon the encroachment of "library science," the intervention of the amateur book collector, and the inferior source material for scholarly study provided by modern presses.[13]

If we are to discuss only a few of the multiple variations in bibliographic practice, there are far more contrasting views than the

[12] See A. W. Pollard, *Encyclopædia Britannica,* 11th ed., 1910, "Bibliography".
[13] Fredson Bowers, *op. cit.*

one which we shall describe next. It is also descriptive and analytic in nature, but if the above could be called "pure" or "scientific," this may be called "humanistic". For it, interest shifts from meticulous elaboration in the description of physical form to the consideration of the text in relation to its time and subject: from the book as a physical object to "the treasure which it contains". It agrees to the usefulness of method in identifying texts, editions, issues, and their interrelations, but regards this as means, and leaves the straight and narrow way here to see virtue in different forms of bibliography for varying purposes. Cognizant of form, and master of it, the bibliographer must help the user understand the conditions which brought the text into being, indicate its usefulness, and locate and describe specific examples as representative of our thought and culture.

One of the outstanding proponents of this school [14] is a specialist in 19th century Americana. His material, he recognizes, is not typically imaginative and subjective in origin, as are the earlier literary works, but records the influence upon an author of something outside himself. Nevertheless, the treatment of books as objects "like chairs and tables" rather than as expressions of the human spirit he regards as improper, "whether in the description of modern novels or of ancient histories". The ultimate goal is the subject analysis of the work, "that the book may take its place in the history of human thought and progress". The humanistic approach demands substantial content in research and recognizes that the machinery of bibliography does not provide this substance. Books, it would hold, are not made for bibliography.

As we move further away from pure or sheer bibliographic method, increasing emphasis is put upon use, and the gamut runs from pure form to perfect utility. Of all the shades of bibliographic distinction between pure and applied, we have picked four, emphasizing method, substance, service, and use. We now go on to investigate the third estate, the service aspects of bibliography of interest to libraries. Librarians have at least four practical concerns

[14] Lawrence C. Wroth, in *Standards of Bibliographic Description*, by Curt F. Buhler, James G. McManaway, Lawrence C. Wroth . . . , Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1941, p. 106, 111-113. See also Margaret B. Stillwell, *Incunabula and Americana, 1450-1800*, New York, Columbia University Press, 1931, p. 40.

in which bibliography must share: [15] acquisitions, storage, cataloging, and access. Librarians and their bibliographic apparatus are normally anchored to specific collections, [16] and while books to them are not material objects, solely (being collections of subject matter as well), they are nevertheless still physical units, volumes in relation to place. As bibliographer, the librarian is a pragmatist. In his catechism, acquisitions and storage provide material and place, the catalog and classification offer means of access. His bibliographic needs are eclectic and cosmopolitan; his characteristic bibliography is the catalog, in which the object and place, or object, place, and subject, get equal attention. Bibliographies, bibliographic centers, union lists and catalogs, and cooperative acquisitions and storage projects are extensions of his bibliographic ego and of his raison d'être, to get, hold, catalog, and give access to books. He is more likely to know *where to find* than *what to look for,* to be immediately concerned about *how to do* and too little conscious of *why it is done.* With Jurgen, he may sometimes be guilty of half-measures, and he is very conscious of being a taxpayer as well as an immortal soul.

It is not simply the size of libraries which is destroying the effectiveness of the librarians' bibliography, but the proliferation of subjects and the specialization of use. The variety of objects being secreted in the modern bookstack is breaking down the effectiveness of the search. And with the revolutionary emphasis upon immediacy of use, the burgeoning of periodical literature is everyday decreasing the percentage of the library's effective holdings being represented in the library catalogs. More catalog cards are making an ever less satisfactory guide to the library's use, by standard bibliographic methods, and there is a growing awareness that somebody ought to do something about it. Many librarians are optimistic about the outcome but are about as helpful as the old gentleman of eighty-and-six who, as CBC planned television for Montreal, was offered a set by his grandson. "No sir, no sir, not for me", he stormed to his wife, who had been asked to solicit his views in advance. "You can't

[15] Louis N. Ridenour, *op. cit.*, p. 18-19.
[16] Verner W. Clapp, "The role of bibliographic organization in contemporary civilization", in Jesse H. Shera, and Margaret E. Egan, editors, *Bibliographic Organization* . . . Chicago, University of Chicago Press, 1950, p. 10-11.

trust CBC; first thing you know they'll have color — and I'll wait for that."

Yet we must not underestimate the present debt of bibliography to the Library of Congress catalogs, in printed and card form, which cover the world, nor to the enormous bibliographic paraphernalia of the great research libraries and bibliographic centers. These, the periodical indexes, trade bibliography, and the several attempts at national bibliography (including *Canadiana*) comprise the body of today's mass bibliographic organization. Whether a mechanical brain can be articulated with this still lively corpse, to promote growth and use, we may at some point of desperation ascertain.

We can go yet one more bibliographic step to the left, into complete utility. To this vanguard of practitioners, union catalogs, inter-library lending central storage, and other such attempts to bolster the library economy are but defense measures — the dinosaur sprouting still more grotesque spines before clattering into extinction. Reform must go much deeper into the mechanism of the library itself, they say. Libraries are suffering severely from recent social and technological change and have so far taken but little comfort from it.

Like some of the statistical figures already quoted, the size and cost of research libraries are increasing at a frightening rate. Yet it is essential that the information contained in these great collections be accumulated. Judging by experience, there is a close connection between the richness of university libraries, for example, and the eminence and productivity of university staffs. And while these libraries must certainly consider the immediate interests of the investigators they serve, yet (collectively at least) they cannot limit their fields by so doing, for this would also limit the future interests of their users. Ideally, research libraries should obtain and preserve all of the primary recorded material which is produced.[17] This done, they will probably have reached the ultimate impasse: as if all the automobiles had come out upon the road at once, and the last great traffic jam had occurred. Technology has put the library into

[17] Louis N. Ridenour, *op. cit.*, p. 8, 17.

its present difficulty, and only technology can get it out again: thus, at least, speaks the technologist.

Let us be cautious, for as we stepped out of history at the beginning of this paper, we now put one foot gingerly across the threshold of the future. Bibliography, the mechanists recognize,[18] has two main branches, complete or universal bibliography, which they characterize as the unfinished business of the 16th century, and the bibliography of ideas, or analytical bibliography (which, please note, is also the term used by the pure bibliographers for their acadian field). World bibliography is basic but preliminary to that of ideas, for it (plus information about access) is essential to the world bibliographic organization which should follow. The central problem of the new bibliography is to organize the knowledge contained in the literature, not the literature contained in the books. It means to accomplish by routine and automatum what has for long been the first, tedious part of standard research method: plowing through the catalogs and indexes and digging in the stacks, now a derelict practice, since it will no longer suffice. Electronic bibliography offers,[19] first, to trim the data down to manageable size by concentrating information in some sub-visual or non-visual form, meanwhile permitting rapid finding and reproduction; second, to provide for the continuous, compilation and indexing of materials from various physical sources (adding material and means of reference without the necessity of interfiling); and, last, to improve quality as well as facility in the organization of knowledge (that is, to grind both fine and fast).

This is the promise of the push-button age. Drop fifty cents (certainly no less) into a coin box for an enriched capsule of coffee; and, while you wait, another for a selection of data on the number of pink-eyed, ring-tailed wood rats bearing blue-eyed rat-tailed descendants in alternate generations on the north-east quarter of Manx Isle between 2000 and 4000 feet of altitude back in the spring of 1984. Mechanically, such a feat is not as ridiculous as the subject suggests.

[18] Ralph R. Shaw, "Machines, and the Bibliographical Problems of the Twentieth Century", in *Bibliography in an Age of Science*, Urbana, University of Illinois Press, 1952, p. 38.

[19] *Ibid.*, p. 59-63.

A device known as the Rapid Selector, probably now standing idle in the Library of the Department of Agriculture in Washington, could do it today, had we the combination of scientist, bibliographer, punch card operator, and payroll to record the multifarious data from which such a synthesis of facts could be drawn. It will deliver photographic prints of the sources, too. And if you add to it the facilities of RCA's Remote Facsimile Duplicator, plus a few odds and ends like a coaxial cable, the copy will roll out like an endless towel at the feet of the remote subscriber.

We have discovered, however, in this age of continuing wonders that there are far more difficult problems to solve than the mechanical. The inventor of the Rapid Selector points out [20] that if it took only twenty hours to search the equivalent of the Library of Congress (with *Univac*), answering an average of 5,000 questions in a 12-hour day, it would require 100,000 hours of machine time, or a bank of 8,333 machines working simultaneously, to carry the current reference load. Mass-produced at $100,000 each, a capital investment of $833,300,000 in scanning machines alone would be called for to get such a mechanized project under way. Speed alone is not enough, and our thinking must be sharpened a good deal before we can take full advantage of the machines. There are other tools, such as printed bibliographies, card catalogs, and reference works which are remarkably efficient within their limits; even for fifty cents (and a generous government subsidy) we would not sort every page in the Library of Congress to find the birth date of George VI. Machines will not now handle the intellectual aspects of bibliography, nor do they offer any promise to do so. They will not provide the bibliographic matrix, nor bring intelligence to the primary problem of applying technology to bibliographic research.

Are we holding a bull by the horns? — or are we relaxing quietly in the stands, turning a pensive eye now and then toward this contest between bibliographer and bibliography. If we are only to bet upon the winner, some understanding of the game is essential.

20 Ralph R. Shaw, "Management, Machines, and the Bibliographic Problems of the Twentieth Century", in Jesse H. Shera, and Margaret E. Egan, *Bibliographic Organization . . . op. cit.*, p. 203.

There are probably three theoretical uses for scholarly bibliography: [21] to communicate on a horizontal level (1) between persons within an interest group, (2) among groups of specialists with overlapping spheres of interest, and (3) between specialists and non-specialists. We should need, for example, a bibliographic service for chemists; one aimed at the area between chemistry and, say, physics; and one communicating between the pure sciences and the applied or lay groups. Or, give us bibliography for Elizabethan literature, for the interests of Elizabethan scholars in the Age of Dryden, and to carry these scholarly findings to the educator or general reader. And so on, *ad infinitum*. Each type is a specific; together they may refer to many of the same sources, but they will approach the range of knowledge from varying directions, the same peaks and slopes may have different shapes, and the elevations in the foreground will appear higher than those in the rear. We have ignored, for the sake of simplicity (but they are now thrown in to suggest the real complexity), bibliographic levels within the three groups: a base of comprehensive listing or indexing, a middle ground of selective bibliography and abstracting, and a periodic topping of synthesized reports of work done. Subject bibliography would build, geologically, from the bottom up; and the user could attack it systematically at any level.

For complex, scholarly materials we may eventually be able to provide multiple approaches by electro-mechanical means; anything that can be stored up in a code can be brought down again, at an enormously accelerated rate. This may offer a solution to comprehensive listing and indexing within limited fields, and perhaps even to selective bibliography and the reproduction of pre-abstracted materials. But the machine will not replace the bibliographer; it will only make choices after the original collecting, analyzing, classifying, and synthesizing is done. The machine will not conceive, it will only bear. And the product will be still-born unless man blows into it the breath of life.

21 Margaret E. Egan, and Jesse H. Shera, "Foundations of a Theory of Bibliography", in *The Library Quarterly*, vol. 22, April 1952, p. 126.

There is room yet for the pure, the humanistic, the applied, and the utilitarian. But bibliography can be no hermit; it is nothing if it is not social. It is condensed communication — and it comes with or without added sweetening. Like the "very-very berries" of a contemporary television program for children, it is very rich in vitamines, very good for people, and very expensive; the supply is also very limited, compared with the enormous need.

Before dissolving into a Bowker or Wilson commercial, let me tell the story of a young Irish lad in the British army during World War I who, with a number of his fellows, was to be tried for the military crime of being away without leave. Some of his comrades-in-arms had carelessly straggled back from Paris a few hours late to their posts, but McCarthy had been gone 150 days in the midst of war and was charged with desertion. The advocate assigned to his case could get no explanation for his default, but, pleading upon evidence of an otherwise spotless record of bravery and service, got him off with a firm reprimand. Afterwards, the curious officer asked McCarthy if he would tell him, now that it was over, where he had been. "Sure", said the Irishman. "Home, fighting the British." McCarthy had his plan for the war, and he could fight it on more than one level.

As individuals, we should be familiar with the full scope of bibliography and apply the simplest bibliographic methods to the essential tasks, so that nothing will be done that is not needed, what is needed will be adequately done, and the most important work will be accomplished. As groups, we can justify the social and economic costs of our joint bibliographic operations only to the extent that their social utility can be established. If we are to be guilty of bibliographic digression, pray that the default be intentional, not accidental, and that the main business of bibliography not stand still in our absence.

Neal Harlow.

Comment peut se réaliser la réunion des chrétiens

Une section du Centre catholique créé à l'Université d'Ottawa par le R. P. André Guay, o.m.i., est consacrée à l'étude du problème russo-orthodoxe. Prières pour la Russie, pénitence pour la Russie, étude de la Russie: tel est le mot d'ordre pratique et parfait. Bien que désirant considérer d'une façon encore plus large et dans tout son ensemble le problème de la réunion des chrétiens, je voudrais que ces considérations servent à encourager les travailleurs de ce mouvement *Pro Russia* et à leur susciter des imitateurs.

Un fait d'extrême importance s'est produit dans les premières années de ce siècle. Les chrétiens non catholiques ont pris conscience du malheur de leurs divisions. Sans doute on avait vu en d'autres temps des tentations de réconciliation, soit du côté de l'Orient, à Lyon et à Florence, soit du côté des protestants, de Melanchton à Leibniz. Plus récemment, Léon XIII avait fait de la réunion des chrétiens, comme il le déclare lui-même dans l'encyclique *Divinum illud munus,* l'un des deux buts de son pontificat (l'autre étant la pénétration de la société civile par les principes chrétiens). Mais, dans l'ensemble, ceux que nous appelons nos frères séparés ne semblaient gênés ni par leur séparation d'avec nous, ni par les divisions qui les partageaient en un très grand nombre de dénominations.

Soudain, le changement est survenu. Il a certes bien des causes, mais il est permis d'y voir précisément l'effet des exhortations du grand Léon XIII et des prières qu'il avait suscitées et même imposées dans la neuvaine qui précède la Pentecôte. En 1910, les missionnaires protestants de diverses dénominations se sont réunis à Édimbourg pour chercher entre eux les voies d'une action commune. Ils avaient constaté combien leurs divisions entravaient leur ministère et donnaient aux païens un prétexte assez spécieux pour ne pas devenir chrétiens. Le zèle apostolique les poussaient vers l'unité. Il y a là

une leçon et un espoir; une leçon, car le plus grand obstacle à la conversion des gentils est la division des chrétiens; un espoir, car le sentiment de cet obstacle suggère les conseils de l'unité.

Les missionnaires des diverses confessions protestantes cherchaient donc à s'entendre. Mais pourquoi restreindre cette recherche d'entente au profit des seuls missionnaires, et même des seuls protestants ? Pourquoi ne pas l'étendre à tous les chrétiens ? C'est ce que se demandait un évêque épiscopalien, présent à Édimbourg, Charles Brent. Il conçut donc le projet d'une conférence chrétienne universelle, où toutes les dénominations enverraient des représentants et où l'on concerterait un plan d'unité chrétienne. Cette même année 1910, il fait approuver son plan à une assemblée de Cincinnati. En 1915, il partit pour l'Europe avec un laïque zélé, Gardiner. Les deux pèlerins de l'unité vinrent trouver le pape Benoît XV qui les accueillit paternellement, et sans doute avec un peu de cette joie confiante que nous éprouvons à voir les premières hirondelles du printemps. Toutefois, il ne put accepter d'envoyer des délégués proprement dits à la conférence projetée, et cette décision de Benoît XV a fait loi jusqu'à ce jour. La hiérarchie de l'Église romaine a parfois permis à des observateurs d'assister aux conférences dites œcuméniques, comme elle vient de le permettre pour celle de Lund, célébrée au mois d'août dernier. Mais d'abord, même cela, elle ne l'a point fait pour la grande Assemblée d'Amsterdam. Et surtout elle n'a jamais accepté d'envoyer des délégués proprement dits, c'est-à-dire d'être l'une des nombreuses dénominations chrétiennes réunies comme en un parlement pour traiter des choses de la foi. On s'en est parfois étonné. Mais dans l'état présent des choses, il est manifeste que l'Église romaine ne peut même pas paraître accepter le présupposé des conférences œcuméniques, à savoir que l'Église fondée par le Christ n'existe plus ou qu'elle se confond avec un groupement de confessions variées et contradictoires qui n'ont en commun qu'une seule croyance, et encore peut-être comprise de diverse façon, à savoir la divinité de Jésus-Christ.

Néanmoins, l'événement avait eu lieu. L'idée de Charles Brent avait ébranlé le monde protestant tout entier. Les chrétiens dissidents d'Orient ne crurent pas tous devoir décliner l'invitation qui

leur était adressée. Désormais le mouvement œcuménique existait. Le mot œcuménique qui veut dire « universel », car il désigne toute la terre habitée (l'*oikouménê*), exprime ici l'idéal que l'on poursuit, et non point l'illusion de l'avoir atteint.

Charles Brent ne mésestimait point les questions de doctrine. C'est de lui que se réclama le mouvement *Foi et Hiérarchie*, celui-là même qui vient de tenir ses assises à Lund. L'évêque d'Upsala Söderblom était plus préoccupé par les problèmes pratiques et il fonda un mouvement œcuménique de nom *Vie et Action*. Chacun des deux mouvements tint d'importantes conférences; celui de Brent, surtout à Lausanne et à Édimbourg; celui de Söderblom, surtout à Stockholm et à Oxford. C'est en 1937 que s'imposa l'idée d'unir les deux directions en un seul mouvement. On put même avant la guerre constituer un comité chargé de préparer la première assemblée commune; et la guerre finie, cette assemblée fut en effet tenue. Ce fut l'Assemblée d'Amsterdam en 1948, qui réunit les délégués de cent cinquante dénominations, anglicans, luthériens, réformés, protestants de diverses confessions.

A Amsterdam, les délégués ont fondé le *Conseil mondial des Églises*. Mondial, universel, œcuménique, il l'est de désir seulement, puisqu'à Amsterdam ni les quatre cents millions de catholiques romains, ni les Orientaux qui suivent la direction du patriarche de Moscou n'étaient représentés. Toutefois, Amsterdam doit être compris moins comme un aboutissement que comme un point de départ. Si le Conseil œcuménique veut demeurer fidèle à l'esprit du mouvement qui l'a créé, il doit continuer à tendre vers l'unité. Et cette tâche est immense. Pour l'instant, c'est surtout cette poursuite de l'unité chrétienne qui nous unit.

Un catholique doit choisir ses mots avec soin quand il parle des problèmes de l'union. Il peut dire, par exemple, qu'il travaille pour l'unité chrétienne, car il entend par là l'état idéal, où tous les chrétiens professeront la même foi. Mais il ne peut dire qu'il travaille pour l'unité tout court. En effet, l'unité que le Christ a demandé pour son Église et qui consiste en ce que tous les membres de son Église professent la même foi, obéissent au même chef et reçoivent les mêmes sacrements, cette unité existe dans l'Église que le catho-

lique reconnaît pour celle du Christ. L'Église romaine est une, elle n'a pas à chercher l'unité. Mais la charité la presse de communiquer cette unité à tous les chrétiens séparés, et même à tous les hommes. Il reste que catholiques et non catholiques, en très grand nombre, sont aujourd'hui d'accord pour désirer et promouvoir l'unité chrétienne, bien qu'ils ne s'entendent pas encore ni sur sa parfaite notion, ni sur les moyens de la réaliser. C'est dans ce commun désir d'entente, d'unité et donc d'union que réside le meilleur espoir d'un accord futur.

Pour l'heure, il n'y a pas à se le dissimuler, la division est profonde, les différences sont réelles, essentielles, difficiles à supprimer. Regardons d'abord du côté de l'Orient. Il y a d'abord la longueur du schisme. Sans doute il n'a pas commencé au IX^e^ siècle, puisque M. Dvornick a récemment établi que Photius se réconcilia lui-même avec Rome et mourut dans l'unité catholique. Mais au XI^e^ siècle le patriarche de Constantinople Cérulaire rompit cette unité; en 1054, il fut excommunié et petit à petit la séparation s'établit et devint définitive. C'est celle qui existe aujourd'hui, malgré les deux conciles de Lyon et de Florence qui décrétèrent l'union, mais ne purent la faire accepter par les peuples. La paix de Florence eût toutefois réussi peut-être à s'installer, si la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, n'avait interrompu les contacts. Huit siècles de vie séparée n'ont pu qu'agrandir la brisure primitive et la transformer en un large fossé. Il y a des différences dans le dogme, puisque l'Orient rejette ce que l'Église d'Occident chante dans le *Credo* depuis le VII^e^ siècle et qu'elle a défini en plusieurs conciles: à savoir, que le Saint-Esprit, la troisième Personne de la sainte Trinité, ne procède pas seulement du Père, mais aussi du Fils, qui a tout en commun avec le Père. Il y a des différences dans la pratique, et elles sont importantes, précisément parce qu'elles sont passées dans les mœurs. La principale est la pratique du divorce qui est admise très facilement et très fréquemment dans les Églises dissidentes d'Orient. Il semble pourtant que ces obstacles particuliers pourraient être surmontés, surtout en montrant qu'ils n'existaient pas avant le schisme et qu'ainsi les Églises séparées d'Orient n'ont qu'à remonter à leurs premières traditions pour retrouver la foi de l'Église romaine. Le point crucial,

c'est le schisme lui-même, c'est le refus de reconnaître la suprématie du pontife romain. Un des meilleurs théologiens russes de ce temps, m'a dit, à Amsterdam, en 1948: « Ce qui nous divise, c'est une seule chose, mais nous ne pouvons la supprimer: c'est la suprématie du pape. » Et, en effet, ce point consenti, l'accord serait vite établi sur tout le reste. Mais ce point, depuis le XI[e] siècle et encore aujourd'hui, est difficile à consentir.

Si nous nous tournons du côté des protestants, les différences, déjà essentielles au début, se sont encore aggravées et multipliées, créant par là même une grande quantité de dénominations. C'est là que gît la difficulté principale, et qui semble défier toute tentative unioniste. Cependant, un très grand nombre de ces groupes, et certainement les plus importants et les plus nombreux, sont entrés dans le Conseil œcuménique, acceptant la doctrine de la divinité du Christ. Ne désespérons pas, mais voyons bien l'obstacle. S'agit-il de l'Église d'Angleterre, dont le nom semble promettre une réelle unité ? Négligez, si vous voulez, le doyen de Cantorbéry, dont le rouge prononcé est sans doute limité à sa personne; il reste une extrême variété. Certains sont tout proches du modernisme, d'autres s'efforcent de tenir les positions des grands théologiens anglicans sur la *via media* où quelque temps chemina Newman, d'autres insistent sur un renouveau liturgique qui reste trop extérieur; les anglo-catholiques de la High Church sont eux-mêmes différents les uns des autres. J'en connais qui admettent toute la doctrine catholique, et même l'infaillibilité du pape. Pourquoi restent-ils où ils sont ? Certains, sans doute, parce qu'ils tiennent à la validité des ordinations anglicanes et regardent la décision contraire de Léon XIII comme une simple mesure disciplinaire, encore réformable. D'autres simplement, comme ils disent, parce qu'ils veulent retourner à Rome non point seuls, mais avec toute l'Église d'Angleterre. Si nous trouvons si peu d'unité dans l'Église établie, il faut nous attendre à d'extrêmes différences en passant de l'une à l'autre des grandes divisions du protestantisme et surtout en venant aux multiples groupements autonomes plus ou moins récemment surgis en Amérique. Sur la notion d'Église, sur le nombre et la nature des sacrements, sur la signification de l'eucharistie, sur le baptême des enfants, sur le rôle des laïques, les opinions les plus

variées s'entrecroisent. Mais à quoi bon insister ? La désunion, une désunion multiple et sans limite assignable, est un fait. Les chrétiens sont divisés, et c'est un grand malheur.

La division s'est faite contre la volonté de Jésus-Christ. Dans la sublime prière qu'il prononça après l'institution de l'eucharistie, Jésus disait à son Père: « Père saint, gardez en votre nom ceux que vous m'avez donnés. Qu'ils soient UN, comme nous sommes UN . . . Et je ne prie pas seulement pour eux, mais aussi pour ceux qui, par leur parole, croiront en moi: que tous soient un; comme vous, Père, vous êtes en moi et moi en vous, qu'ainsi ils soient en nous [1]. » L'unité qui existe dans l'Église catholique est le fruit de cette prière. La division des chrétiens qui s'est accomplie au cours de l'histoire est manifestement contre l'intention du Christ.

Et Jésus disait: « Qu'ils soient un afin que le monde connaisse que vous m'avez envoyé. » A-t-on suffisamment réfléchi à cette parole ? L'unité est un effet de la puissance divine. Les différences, les divisions, les disputes, les haines, les guerres sont pour ainsi dire l'aboutissement naturel de l'activité humaine, laissée à elle-même. Dès que nous suivons notre pente, tout nous divise: notre couleur, notre nation, notre parti, nos idées, nos intérêts, nos défauts: autant de brandons incendiaires dont viennent encore animer la flamme, les journaux, la radio, les discours politiques, et les événements de chaque jour. Les hommes ne s'unissent que dans la possession des biens supérieurs, ceux qui peuvent être en même temps tout entiers à tous et à chacun. C'est en ne cherchant que Dieu, leur bien suprême, dans le Christ, l'unique médiateur, que les hommes sont un. Leur union est donc la preuve que Jésus a été envoyé. Et c'est cette preuve qui est obscurcie et diminuée lorsque ceux qui annoncent le Christ au monde païen ne sont pas un eux-mêmes, mais professent des *credos* divers, s'entravent les uns les autres, se combattent même ouvertement. Si les chrétiens ne formaient qu'un bloc, tout porte à croire que bientôt le monde entier serait chrétien. Et pourtant, il en est encore si

[1] Jean 17, 11.20-21.

loin ! Une récente statistique provenant de l'O.N.U. donne pour notre planète:

2 milliards 400 millions d'hommes,
420 millions de catholiques,
202 millions de protestants,
161 millions d'orthodoxes,
296 millions de musulmans,
680 millions de païens.

Jusqu'à ce que l'union soit réalisée dans le monde chrétien, les missionnaires des diverses confessions protestantes ne pourront que communiquer au monde païen le mal de nos divisions. Nous, catholiques, nous sommes souvent réduits à déplorer que les porteurs d'une autre foi, pour être arrivés quelques années avant nos missionnaires, ou pour avoir des ressources matérielles supérieures aux leurs, aient gagné d'importants groupes païens à un christianisme dépourvu de la pleine force de nos sacrements et les aient en même temps rendus hostiles à cette plénitude.

Plus sensibles peut-être en pays de mission, les inconvénients de la division des chrétiens ne sont guère moins funestes dans nos pays. D'où venait le modernisme, sinon de ce protestantisme libéral qui avait en un style grave et pieux vidé de leur contenu tous les dogmes chrétiens ? Le laïcisme si nuisible à l'action de l'Église dans le monde peut se justifier par les thèses protestantes sur le sacerdoce de tous les fidèles et en fait, il a été accepté, que dis-je, il a été encouragé et soutenu par les protestants. Sur le divorce, sur la limitation illégitime des naissances, nous trouvons en face de nous comme adversaires des chrétiens d'autres confessions. Que de forces perdues à nous combattre, qui, réunies auraient empêché le renouveau du paganisme et étendu partout le règne du Christ !

Comment faire cesser une division si funeste ? Il y a sans doute des pessimistes pour proclamer que les ruptures sont définitives. Ce sont des hommes de peu de foi, au moins sur une question aussi grave. Nous n'avons pas dissimulé les difficultés des réunions et nous les aurions détaillées encore davantage si nous en avions eu l'espace. Mais tout de même les raisons d'un optimisme modéré sont réelles.

Il sera bon de nous y arrêter un instant, mais en ayant soin de distinguer Orient et Occident.

En Orient, où est conservé le véritable sacerdoce du Christ, où les sacrements sont fermement reconnus et validement administrés, où une hiérarchie légitime, bien qu'incomplète, est sauvegardée, où le culte et l'amour de la Mère de Dieu sont profonds et émouvants, on peut espérer que l'union éphémère célébrée à Lyon et à Florence sera un jour réalisée de façon durable. Un grand obstacle a été renversé par les événements du dernier demi-siècle. Les Églises séparées d'Orient s'appuyaient sur leur gouvernement civil. Le czar en Russie, sans être officiellement le chef de l'Église, en était cependant comme le père et le protecteur. Il croyait comme ses peuples et recevait de la religion comme un caractère sacré. A sa place, il y a aujourd'hui un régime qui, sans doute, préfère encore tolérer l'Église que de la supprimer d'un coup, mais qui de la façon la plus officielle et la plus essentielle est athée, antireligieux, chargé par mission indéclinable de détruire toute idée de Dieu et de l'au-delà dans le monde. Quand la liberté sera rendue aux chefs religieux de l'Orient, n'auront-ils pas compris que leur chef naturel à tous, le seul désormais possible, est celui que l'Orient acclamait dans les conciles, quand il s'écriait: Pierre a parlé par la bouche de Léon. Pierre a parlé par la bouche d'Agathon ?

Du côté de l'Occident, on ne peut certes espérer que vienne à nous, le même jour, tout le protestantisme: il est trop divisé pour opérer un mouvement d'ensemble. Ce qui semble possible, c'est d'abord un lent travail de compréhension mutuelle, et ensuite, ou en même temps, que demandent à être reçus les individus de plus en plus nombreux et de groupes plus rapprochés. L'élan une fois donné, le mouvement vers Rome pourra prendre une accélération nouvelle. Tous ceux qui croient en la divinité du Christ sont intérieurement inclinés par cette même foi à la recherche de l'unité; pourquoi ne pas espérer qu'en présence d'un monde devenu indifférent ou hostile, le mouvement de la grâce sera obéi et que les chrétiens sincères s'uniront entre eux pour rester unis au Christ ?

Aujourd'hui le problème est posé devant toute conscience chrétienne: l'unité que Jésus-Christ a voulue et de laquelle au cours des

siècles tant de chrétiens se sont séparés, comment peut-elle être rétablie ? En d'autres termes, comment le mouvement œcuménique qui est né d'un désir d'unité, qui de lui-même ne pose aucune limite à cette unité, et qui doit prendre pour idéal l'unité impliquée dans la prière du Christ, comment peut-il atteindre son but, c'est-à-dire la réalisation de cet idéal ? Un catholique ne peut hésiter un instant. Il répond: les chrétiens ne peuvent être *un* qu'en se trouvant tous dans l'unique Église du Christ, et cette Église est l'Église catholique romaine. C'est donc seulement par l'entrée des chrétiens non catholiques dans le sein de l'Église romaine que l'unité des chrétiens est possible. Notre problème est donc devenu celui-ci: comment obtenir que les chrétiens non catholiques accueillent l'appel de l'Église catholique ?

Les protestants ne devraient pas *a priori* rejeter la pensée de cette solution. Ils ont changé, ils peuvent changer. Peut-être aucune de leurs dénominations ne se regarde comme infaillible ni comme la seule véritable. Ils sont donc libres d'examiner les titres de l'Église romaine, qui ne peuvent si aisément leur apparaître faux. Comme leur disait Spencer Jones: « L'Église romaine ne peut changer. Nous, nous pouvons changer. Et donc, changeons. »

Les dissidents orientaux ont à première vue une difficulté plus grande, car eux aussi ils prétendent être l'unique et véritable Église du Christ. Mais, à y regarder de près, cela même doit faciliter la réunion. Ils ont raison de croire que l'Église du Christ existe actuellement, qu'elle est une, et qu'il est obligatoire d'y entrer. Qu'ils considèrent l'histoire de l'Église d'Orient dont ils se réclament: ils y trouveront, professée par leurs plus grands docteurs, soit explicitement, soit équivalemment, soit du moins virtuellement, ces mêmes vérités que Photius et Cérulaire ont dénoncées comme des innovations de l'Église d'Occident. Ils verront alors que les raisons du schisme n'existent pas et ils reprendront leur communion avec le siège de Pierre, que pendant tant de siècles ils ont reconnu comme le premier des sièges, comme le juge des controverses, comme le centre et le facteur de l'unité. Les Églises séparées d'Orient, en acceptant l'autorité de l'évêque de Rome, n'ont à renoncer à aucune vérité contenue dans les sept premiers conciles; elles ne se détruisent pas, mais se

complètent. De cette manière, l'unité est possible, et c'est ainsi qu'elle a failli renaître deux fois, à Lyon et à Florence. Au contraire, si l'Église de Rome renonçait au primat de son chef, elle se renierait elle-même et ruinerait tout principe d'infaillibilité en déchirant ses décrets les plus solennels. Elle ne peut faire cela. Elle ne le fera jamais.

C'est donc avec une pleine certitude que nous pouvons dire: ou l'unité chrétienne ne se réalisera pas, ou les chrétiens non catholiques entreront dans l'Église catholique romaine.

Mais voilà que cette situation de fait, que personne au monde ne peut changer, fait surgir de nouvelles lumières. Le fait ici devient un argument du droit. Jésus n'a pas voulu une unité irréalisable; l'unité qu'il a voulu et qu'il continue à vouloir ne peut être impossible. Or, toutes les façons de réaliser l'unité sont impossibles, excepté une, celle qui serait obtenue par la réunion des chrétiens dans l'Église catholique. C'est donc celle-là que veut le Christ.

Nos frères séparés sont d'accord avec nous pour confesser la divinité du Seigneur Jésus. Comme nous, ils croient que Celui qui a prié pour l'unité de son Église sait tout et peut tout. Dès lors, comment penser qu'il ait envisagé et qu'il ait réalisé une situation du monde, où l'unité qu'il demandait ne pût s'accomplir ? S'il veut son Église une, et si son Église ne peut être une qu'en s'identifiant avec l'Église catholique romaine, c'est dans l'Église catholique romaine qu'il veut tous ceux qui croient en lui.

On lit parfois dans des écrits d'inspiration œcuménique que l'Église catholique est un obstacle à l'unité chrétienne par l'intransigeance avec laquelle elle se proclame la seule véritable Église. Certes, si cette intransigeance consistait en une attitude d'orgueil et de suffisance, elle ajouterait une nouvelle difficulté à celles qui déjà existent. Mais que l'on en saisisse la vraie nature, et l'on verra qu'elle est un secours pour l'œcuménisme et une raison d'en espérer le succès. Si, en effet, aucune Église d'aujourd'hui n'était la seule et véritable Église du Christ, il faudrait dire ou bien que l'Église du Christ n'existe plus, et quel moyen y aurait-il de la ressusciter, ou bien que l'Église du Christ est l'ensemble des diverses confessions; mais si la coexistence de divers credos, la présence du oui et du non sur les points

les plus essentiels, n'empêchent point cet ensemble d'être l'Église du Christ, quelle raison demeure-t-il de supprimer les divisions et de faire de l'œcuménisme ? Au contraire, pensez que l'Église n'a pu périr, que d'autre part, elle ne peut tenir à la fois des dogmes opposés entre eux, et vous ne vous étonnerez pas de la communion que professe cette Église: vous l'attendrez plutôt et vous la désirerez et si cette communion en fait existe, vous ne désespérerez plus de l'unité chrétienne, vous concevrez la possibilité que les autres communions viennent à s'accorder avec cette foi cohérente et bien gardée. Vous bénirez l'intransigeance sans laquelle l'unité chrétienne ne serait qu'un mirage.

Certes, il faut se garder d'un optimisme excessif qui ferait croire prochaine ou facile la réalisation de l'unité chrétienne. Nous devons nous organiser pour un travail ardu, délicat, et probablement de longue durée. Pour s'en convaincre, il suffit de méditer sur les obstacles que nous avons signalés. Mais, d'autre part, il importe au moins autant de se garder d'un pessimisme exagéré, qui serait déprimant. Il n'est pas vrai que rien ne bouge. La constitution apostolique publiée par le Saint-Office, avec la date du 20 décembre 1950, fait voir un effet des prières pour l'union dans la recherche d'unité qui travaille les non catholiques. Faisons, d'ailleurs, un rapide tour d'horizon et nous constaterons que les choses ne restent pas en état et qu'un peu partout des mouvements se dessinent qui semblent annoncer des temps nouveaux, les temps de la réconciliation des dissidents avec nous.

En Amérique, les conversions individuelles se multiplient: on parle d'un million dans les dix dernières années. En Angleterre, l'ébranlement produit par le mouvement d'Oxford persiste encore. Les anglo-catholiques ont une extrême droite à ce point catholicisante que l'on se demande pourquoi elle ne demande pas son admission dans l'Église romaine. Peut-être ne reste-t-il, chez quelques-uns du moins, que l'obstacle que dut maintenir Léon XIII, ce pape si unioniste, quand il refusa de reconnaître comme valides les ordinations anglicanes. L'action de l'archevêque de Cantorbéry entretient d'une part la nostalgie de l'unité en tolérant dans l'Inde du Sud l'union des anglicans avec des protestants sans épiscopat et en cherchant le rapprochement, en attendant l'intercommunion, avec des dénominations d'An-

gleterre, d'Écosse, de Scandinavie, qui sont purement protestants; et d'autre part, il rend par cette même action protestantisante l'atmosphère de son Église irrespirable pour les anglo-catholiques. Plusieurs de ceux-ci sont passés à l'Église romaine, et quelques-uns sont devenus prêtres catholiques. Le même drame est vécu en Afrique: on y tente une union d'Églises selon la formule de l'Inde méridionale, et les missionnaires du Tanganyika, par réaction, lancent un mouvement anglo-catholique, qui pourrait conduire à Rome un grand nombre d'anglicans.

En Suède, une des forteresses luthériennes, est né un mouvement ritualiste qui reprend, malgré les anathèmes de Luther, la célébration de la messe, entendue comme sacrifice. D'importantes controverses travaillent le calvinisme hollandais. En 1950, un groupe de pasteurs a publié une déclaration dans laquelle ils soutenaient, entre autres choses, la nécessité de la Tradition et celle d'une ordination apostolique pour l'administration des sacrements. Un pasteur suisse, le Rév. Schultze, a eu l'idée d'introduire dans le calvinisme la vie monastique. Avec son ami Max Thurian, il a établi en France, à Taisez-les-Cluny, tout près de l'antique abbaye bénédictine, une communauté où déjà douze religieux ont voué le célibat, la pauvreté, l'obéissance, où ils célèbrent en commun les offices liturgiques, et où ils travaillent à l'unité chrétienne.

L'Allemagne se trouve en intense fermentation. La persécution nazie avait fait s'unir pour la résistance, catholiques et protestants; pendant la guerre, les deux confessions s'étaient entraidées; après la guerre, un parti politique démocrate chrétien est formé de catholiques et de protestants. Ce parti a sauvé l'école d'État confessionnelle. Ces contacts ont amené des conversations interconfessionnelles entre théologiens. Une vie liturgique plus riche a pénétré dans des milieux luthériens, et elle a son centre à l'autel. Le théologien luthérien Asmussen a écrit sur la sainte Vierge un livre qui se tient bien proche des positions catholiques. Il a été fondé à Darmstadt un couvent de plus de cinquante religieuses qui ont pris le nom de « Sœurs de Marie ». Enfin la conversion du pasteur Gœthe, descendant du poète, a été l'aboutissement logique d'une vie chrétienne vouée à la recherche de la plénitude de la foi. Le groupe dont il

faisait partie s'est presque tout entier converti. A cette occasion, le Saint-Père a montré son intérêt et sa bienveillance pour de semblables retours en permettant à ce converti marié de recevoir le sacerdoce.

Tous ces faits démontrent que prières et efforts pour l'union ne restent pas sans effet. Ils autorisent l'espoir qu'un jour les grandes brisures du passé seront réparées.

Je n'ai pas dissimulé les difficultés que rencontrent les mouvements pour ce retour de tous les chrétiens dissidents à l'Unité de l'Église catholique, qui est le seul moyen possible de réaliser la réunion des chrétiens. Il y a des montagnes de préjugés à renverser, il y a un vaste travail théologique à accomplir, il y a climat nouveau à créer et à conserver, il y a aussi des volontés à transformer et à perfectionner. Mais plus forte que ces difficultés est la prière du Christ pour l'unité de ses fidèles; plus forte est la prière que tous les chrétiens font ensemble pour l'unité chrétienne. Que chacun donne à cette grande œuvre, une des plus urgentes de notre époque, tout ce qu'il peut: sa prière, son temps, son argent, et l'heure sera avancée qu'annonce la prophétie du Christ: il y a des brebis qui ne sont de ce troupeau, mais je les appellerai, elles entendront ma voix et il se fera un seul troupeau sous un seul pasteur.

Charles Boyer, s.j.,
doyen de la Faculté de Théologie
de l'Université Grégorienne.

Notre économie familiale
avant 1840

L'histoire sociale de notre peuple est dominée par deux traits fondamentaux: une augmentation numérique rapide et un brusque passage de l'agriculture à l'industrie.

La population française du Canada s'est multipliée quatorze fois pendant le premier siècle qui suivit la cession à l'Angleterre; au cours du second, en dépit de la lourde saignée franco-américaine, elle se sera encore sextuplée. Ce groupe, qui, au temps de la Confédération, était 80% rural, est aujourd'hui 68% urbain.

Ces deux facteurs, croissance et urbanisation, ont amené dans notre économie familiale une évolution historique qu'on peut diviser assez justement en trois périodes: celle de la propriété rurale, avant 1840; celle de la dislocation des cadres, de 1840 à 1940, et celle, enfin, du salariat urbain.

La première phase, qui fait l'objet de cet article, s'étend jusqu'à l'Acte d'Union des deux Canadas; car la conquête anglaise n'eut guère d'influence sur la structure sociologique de notre famille qui conserva durant plus de deux siècles le même type de propriété rurale. Nous étudions ici le milieu général, puis les éléments caractéristiques de ce système traditionnel.

I. — LE MILIEU ÉCONOMIQUE.

Sous le régime français et au début du régime anglais, nos ancêtres s'adonnent presque exclusivement à l'agriculture, bien qu'on trouve chez eux une industrie élémentaire; jusque vers 1820, les jeunes réussissent à s'établir sur le sol, mais à cette époque, leur nombre grandissant commence à poser un problème aigu.

Agriculture, industrie, excédent de population, voilà les trois thèmes dont l'étude nous fera comprendre les conditions économiques générales au sein desquelles se trouve alors la famille canadienne-française.

A. L'agriculture.

1. *Sous le régime français.*

Les premiers Français venus au pays sont, pour la plupart, des agriculteurs et des artisans. Ils ne tardent point à défricher la forêt si bien que, dès 1645, les petites fermes de la vallée du Saint-Laurent produisent, bon an mal an, les denrées nécessaires à la subsistance de la colonie.

Durant son intendance, de 1665 à 1672, Jean Talon apporte à cette agriculture naissante l'aide nécessaire d'une autorité sympathique: il fonde une ferme modèle, encourage la production du chanvre et du lin, introduit d'autres cultures, implante des pommiers, améliore l'élevage, importe de nouvelles espèces d'animaux [1].

Grâce à ces secours du pouvoir public et à l'ouverture de marchés, locaux et extérieurs, les colons jouissent d'une certaine aisance.

Vers 1680, les petites villes de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières constituent un débouché appréciable pour les exploitations rapprochées.

> "... Québec offrait déjà un excellent marché pour toutes les campagnes environnantes qui y apportaient le bois, le blé, les légumes, les herbages, les volailles, le beurre, les œufs, le lait et toutes les denrées nécessaires à la vie. Ces produits de la ferme s'y vendaient fort cher. Les colons recevaient en échange des étoffes, de la toile, des souliers. Vu la rareté de l'argent monnayé, les commerçants étaients obligés de recevoir en échange de leurs marchandises des peaux de castors et d'orignaux, du blé, et tous les produits des champs [2].

Le commerce extérieur débute aussi sous Jean Talon et l'on commence à expédier du grain et de la farine aux Antilles; mais les marchés étrangers restent toujours soumis aux aléas des récoltes dont les insectes, les maladies, la mauvaise température diminuent parfois le rendement; tout est alors absorbé par les besoins de la colonie et l'on néglige les clients du dehors. De plus, il est toujours difficile de couper, de battre, de moudre, de transporter et de

1 L. Groulx, *La Naissance d'une Race*, Montréal, L'Action française, 1919, passim.

2 J.-Ed. Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, t. 1, Lévis, Mercier, 1897, p. 379.

charger le grain sur les vaisseaux avant la fermeture de la navigation; aussi il arrive que la farine parvienne à destination en mauvais état [3].

Laissés plus tard à eux-mêmes, les habitants ne peuvent point développer suffisamment ces exportations, n'ayant ni assez d'expérience, ni assez d'initiative, ni surtout assez de capital pour fréter leurs propres navires. Leurs produits se perdent dans les greniers. En 1684, de Meulles écrit: « S'ils trouvaient tout le débit de leurs denrées, ils seraient trop aise [4]. »

En 1685, l'on expédie pourtant dix-huit mille minots de grain; l'on continue ainsi à exporter, soit aux Antilles, soit à l'île Royale, soit même en France, des légumes, de la farine et des grains, de sorte qu'au milieu de diverses fluctuations, les marchés extérieurs restent un appoint appréciable jusqu'à la fin du régime.

Par ailleurs, le plus misérable colon récolte généralement assez de blé pour nourrir sa famille; il cultive quantité de légumes, il élève quelques vaches et des volailles, il récolte certains fruits.

Les fermiers commencent donc à prospérer, si bien qu'en 1700 ils ont réussi à acquérir un tiers des seigneuries. De 1698 à 1716, le nombre des arpents de terre en culture se double presque.

Dans l'ensemble, le bien-être du paysan ne cesse point de grandir jusqu'à la guerre de sept ans.

> Un spectacle se reproduit uniformément d'un bout à l'autre de notre premier régime, et c'est, malgré les obstacles, malgré les échecs en d'autres domaines, l'infatigable, la triomphante marche en avant du défricheur. Combien fausse et incomplète serait aussi bien notre histoire, avec son seul aspect politique et militaire, dépouillée de l'émouvant relief de son fond de pastorale ! Depuis au delà d'un siècle, l'initiative de la côte de Beauport se répète tout le long du fleuve. Les crises financières se succèdent, la guerre passe; elles arrêtent à peine le colon. Il essuie quelques sueurs plus brûlantes; il décroche son fusil quelques semaines; puis il revient, reprend son travail où il l'a laissé, sans relâche, avec une sublime ténacité. Les éclaircies s'ajoutent aux éclaircies, les fermes aux fermes, les clochers aux clochers, et, de ces coups de hache et de ces coups de charrue du petit défricheur, naît la Nouvelle-France [5].

2. *Sous le régime anglais.*

Le changement d'allégeance politique ne modifie guère la situation économique du cultivateur canadien-français. Ses nouveaux

[3] Voir Mary Quayle Innis, *An economic History of Canada*, Toronto, The Ryerson Press, 1935, p. 38.
[4] Voir L. Groulx, *La Naissance d'une Race*, p. 217.
[5] Id., *ibid.*, p. 226.

maîtres ne l'aident ni à améliorer ses méthodes, ni à trouver des débouchés pour ses produits, ni à ouvrir des pays neufs. Il continue donc, comme jadis, à cultiver pauvrement son sol et à élever maigrement ses bestiaux. Son seul progrès notable est dans la culture de la pomme de terre qui prend un grand essor peu après la conquête.

Des concurrents viennent s'établir à ses côtés. Après la guerre de l'Indépendance, des loyalistes américains s'installent dans les Cantons de l'Est encore inoccupés; ils y sont rejoints plus tard par des immigrants britanniques qui apportent des méthodes perfectionnées d'exploitation.

Les anciennes terres ne sont pas à l'abri de l'étranger. Lord Durham, dans son célèbre Rapport, constate que les Anglais « . . . ne se sont pas bornés à la région inculte et lointaine des Cantons de l'Est. Le riche industriel a employé son argent à l'achat de propriétés seigneuriales [6]. » Il estime qu'en 1838, la moitié des meilleures seigneuries appartiennent à des propriétaires anglais.

En même temps d'immenses territoires sont concédés à des amis de l'administration: de 1793 à 1811, plus de trois millions d'acres des terres publiques passent à environ deux cents favoris [7].

Enlisé dans ses anciens usages, étouffé dans son territoire, le fermier ne peut pas ou ne sait pas non plus produire pour les marchés extérieurs.

> L'exemple des cultivateurs anglais, irlandais et écossais établis à ses côtés et qui tiraient déjà un bon bénéfice de leurs exportations, aurait dû, il semble, faire ouvrir les yeux de l'habitant. N'avait-il pas là devant lui une excellente leçon de choses ? Mais il était décidément rebelle aux innovations de source étrangère. Il avait surtout une répulsion invincible à accepter de ces nouveaux venus leurs méthodes, quelqu'excellentes qu'elles pussent être [8].

Le voyageur Weld, passant au Canada peu avant 1800, décrit lui aussi la culture routinière des Canadiens français, puis il ajoute:

> Ils commencent néanmoins à être plus industrieux, et les encouragemens des négocians de Québec, qui tous les ans envoient dans les campagnes des agens pour acheter tout le grain qui n'est pas nécessaire à la

[6] *Le Rapport de Durham*, [M.-P. Hamel], Québec, 1948, p. 86.

[7] Voir J.-E. LAFORCE, *Notre famille rurale sous le régime anglais*, dans *La Famille*, 7 (1943), p. 162.

[8] J.-Ed. ROY, *La vie que l'on menait il y a cent ans*, dans *La Nouvelle-France*, 3 (1904), p. 183. Voir aussi L.-P. TURCOTTE, *Le Canada sous l'Union*, 1841-1867, t. 1, Québec, *Le Canadien*, 1871, p. 43; *Le Rapport de Durham*, p. 80.

subsistance des habitans, leur ont inspiré des ressources et une activité dont ils ne paraissaient pas susceptibles [9].

Ce commerce du blé et de la farine baisse beaucoup avec la guerre de 1812 [10]; il demeure toujours instable d'ailleurs à cause des fameuses lois anglaises du blé et, occasionnellement, de la mauvaise qualité de la farine canadienne dont les importateurs d'outre-mer ont parfois à se plaindre.

Une autre vente dont bénéficie le fermier est celle de la potasse, la « perlasse » comme on l'appelle alors; elle est supérieure en qualité à toute autre offerte en Europe. Ce marché, fort considérable, est encore florissant lors de l'Union.

Les petits fermiers constituent toujours, à cette époque, l'immense majorité de la population canadienne-française; ce sont « les durs travailleurs de la campagne [11] » dont parle Durham, ceux qu'on appelle communément *habitants* et qui jouissent, selon lui, de biens matériels très supérieurs à ceux du paysan de France et surpassent leurs propres désirs [12].

Cette gent agricole, qui vit ainsi dans l'aisance, a pratiquement rempli, depuis la conquête, tous les espaces libres des vallées du Saint-Laurent et du Richelieu; elle a envahi les Cantons de l'Est où, dès 1836, elle dépasse les Canadiens anglais [13]; mais elle commence à peine à pénétrer dans les régions de l'Outaouais, des Laurentides, des Bois-Francs, du Saguenay.

En 1840, notre classe rurale conserve donc les mêmes méthodes que sous le régime français, elle occupe encore les mêmes régions. Elle n'a guère connu d'autre changement que celui de l'augmentation numérique.

B. L'INDUSTRIE.

1. *Sous le régime français.*

La Nouvelle-France, comme nous l'avons vu, est essentiellement agricole; ni l'industrie ni le commerce n'y font jamais de grands progrès.

[9] Isaac WELD, *Voyage au Canada pendant les années 1795, 1796 et 1797*, t. 2, Paris, Munier, [1797], pp. 160-161.
[10] Voir Mary Quayle INNIS, *An economic History of Canada*, p. 95.
[11] *Le Rapport de Durham*, p. 82.
[12] *Ibid.*, p. 80.
[13] Voir G. VATTIER, *Esquisse historique de la Colonisation de la Province de Québec*, Paris, Champion, 1928, p. 41.

Dans les débuts, l'on n'y voit que les métiers les plus indispensables, réglementés selon la législation métropolitaine. En 1666, l'on ne trouve encore dans la colonie que des artisans, tels les charpentiers, maçons, menuisiers, tailleurs, cordonniers. C'est Talon qui fait venir de France les spécialistes requis pour développer les industries, surtout la construction navale.

Un inventaire du développement manufacturier avant la conquête découvre qu'il se limite toujours à de petites entreprises: bois de construction, navires, potasse, farine, bière, cuir, tissus, chapeaux, colle, huile, fer, brique, poterie, fourrure, poisson [14]. Tout cela même est sporadique et relève plutôt de l'artisanat que de la grande industrie; les rares produits ouvrés que l'on fabrique sont destinés à la consommation locale, naturellement fort restreinte.

L'on fait cependant un peu d'exportation. En 1669, Talon obtient la liberté du commerce, ce qui permet aux navires marchands de venir au port de Québec; il inaugure lui-même les expéditions aux Antilles. Cette année-là

> . . . trois navires canadiens sortis des chantiers de la rivière Saint-Charles s'en vont à la Tortue et à Cayenne. Ils sont chargés de planches, de poisson vert et sec, d'anguilles et de saumon salé, d'huile de marsouin, de pois, de bière de la brasserie de Québec et de cinq barriques de farine. Ils se chargeront aux Antilles de sucre et de tabac qu'ils transporteront en France pour de là revenir avec des draps, des étoffes, du vin, de l'eau-de-vie [15] . . .

Ces beaux débuts ne durent point. Sous le gouvernement de Frontenac, un homme de guerre, les manufactures achèvent de dépérir par suite du manque de capitaux, de techniciens, de matière première et de débouchés. Il n'y a plus guère que les petites industries domestiques qui fleurissent. Le commerce dépérit.

Vingt ans avant la conquête, l'ouverture de quelques routes, de mauvais sentiers plutôt, entre Montréal et Québec, entre Montréal et le lac Champlain et autour de Montréal, vient favoriser quelque peu le progrès commercial.

[14] Voir P. Sainte-Marie, *Le développement industriel de la Nouvelle-France*, dans *L'Actualité économique*, 24 (1948), p. 298-311.

[15] L. Groulx, *La Naissance d'une Race*, p. 177-178.

La production industrielle jouit en même temps d'un regain d'activité. La construction maritime reprise à Québec en 1705, par Raudot, connaît un succès sans précédent entre 1740 et 1750; en 1752, les forges du Saint-Maurice emploient environ cent vingt ouvriers et produisent du fer brut dont une partie est expédiée à Brest et à Rochefort [16], tandis que l'autre est transformée, dans la colonie même, en ustensiles et instruments divers.

Dans le récit d'un voyage fait en Nouvelle-France en 1749, Kalm note, en même temps que la rareté de la main-d'œuvre, cette activité des forges du Saint-Maurice et aussi celle du port de Québec: « Les négociants de Québec expédient sur leurs propres vaisseaux de la farine, du blé, des pois et des ustensiles en bois, etc., aux possessions françaises des Indes Occidentales [17]. »

Dans son ensemble, la colonie reste étrangère à une industrie de grande envergure; le commerce d'exportation, fort limité lui aussi, se réduit pratiquement aux produits de la traite des pelleteries et de l'agriculture. Il est bien vrai que, lors de la conquête, « Une partie minime de la population tirait sa subsistance de l'industrie à peine visible dans la province [18] ».

2. *Sous le régime anglais.*

L'avènement du régime anglais modifie peu les conditions industrielles du Bas-Canada, surtout en ce qui concerne l'ancienne population.

Les nouveaux venus s'assurent un ascendant marqué dans toutes les sphères du commerce. Ils sont mieux préparés que les Canadiens; seuls ils possèdent des capitaux; ils détiennent tous les moyens de communication. La Métropole se réserve, en effet, le monopole de la navigation sur le Saint-Laurent, de sorte que la colonie n'a aucune relation commerciale directe avec les pays continentaux de l'Europe; elle ne permet point, non plus, le libre-échange entre le Canada et la Nouvelle-Angleterre. En ces circonstances, les marchands canadiens-

[16] Voir Id., *ibid.*, passim.
[17] *Voyage de Kalm en Amérique*, Montréal, Berthiaume, 1880, p. 235.
[18] *Le Rapport de Durham*, p. 81.

français, très peu nombreux d'ailleurs, ne peuvent tenir tête aux concurrents anglais. Pratiquement tout le négoce nouveau, qui se développe avec la croissance du pays, devient le domaine du conquérant; en 1838, Durham peut écrire: « Tout le commerce de gros, une grande partie du commerce de détail, les fermes les plus prospères sont désormais entre les mains de la minorité de la province [19]. »

Le commerce extérieur autre que celui des produits agricoles consiste presque uniquement en bois de construction, provenant déjà, à l'époque de l'Union, de l'Outaouais et du Saint-Maurice [20]; l'on tire encore peu de revenus des immenses pêcheries du Golfe.

L'industrie reste rudimentaire. Les manufactures proprement dites sont petites et peu nombreuses; elles ne peuvent atteindre la qualité de beaucoup de marchandises importées. Ce sont surtout les chantiers maritimes qui dominent le tableau; ainsi, en 1825, par exemple, les chantiers de Montréal, de Sorel et de Québec construisent 61 vaisseaux [21].

Le recensement de 1844 énumère, dans le Bas-Canada, 911 scieries, 422 moulins à farine, 335 tanneries, 36 distilleries, 30 brasseries, 14 fabriques d'huile, 8 fabriques de papier, etc. D'où l'on voit qu'à la fin de la période que nous considérons, l'industrie n'est ni très répandue ni très diversifiée: le bois, la farine, les peaux, la boisson, voilà tout ce que l'on produit en quantité notable . . .

Durant les deux premiers siècles de notre histoire, nos ancêtres ne furent donc pas du tout un peuple industriel ou commercial. C'est avec raison que Durham pouvait écrire en 1838: « . . . la classe qui dépend tout à fait du salaire quotidien est infime [22]. » Nos pères étaient encore presque tous de petits propriétaires ruraux.

C. L'excédent de population.

1. *Sous le régime français.*

Durant toute la domination française, la colonie manque de main-d'œuvre. Les immigrants sont trop peu nombreux et cessent bientôt

19 *Ibid.*, p. 87.
20 Voir Mary Quayle Innis, *An economic History of Canada*, p. 160.
21 Voir L.-P. Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, t. 1, p. 43.
22 *Le Rapport de Durham*, p. 82.

quasi totalement. De 1666 à 1714, la population s'accroît de 3.215 à 18.964 habitants, soit une augmentation de 15.000 seulement en cinquante années.

Cette lente croissance numérique s'explique par divers facteurs.

Les guerres, iroquoises et anglaises, sont presque continuelles et coûtent la vie d'un nombre relativement grand de soldats et de miliciens.

Les épidémies ajoutent leurs ravages à ceux des batailles et fauchent sans merci Français comme Indiens établis parmi eux; celle de 1687, par exemple, fait huit cents victimes; celle de 1703, trois mille; celle de 1733, près de dix-huit cents.

Il y a ensuite l'émigration. Des centaines de Canadiens s'en vont définitivement en Louisiane, à Saint-Domingue, aux Antilles.

Traiteurs et coureurs des bois, surtout, quittent la colonie en masse. Vers 1670, presque toutes les tribus indiennes, à 2000 milles à la ronde, ont des Français avec eux. Les jeunes gens sont attirés par la séduction des grands espaces libres dont les guerres iroquoises leur ont découvert l'attirance; des soldats du régiment de Carignan qui échouent sur les fermes se lancent dans les bois; et il faut souvent que les colons eux-mêmes cherchent dans la traite des fourrures un supplément aux revenus de leur terre [23].

> Tous ceux qui n'ont point, comme les Percherons, le vieil amour du sol, courent le risque de se laisser prendre par le charme de la vie errante, vie de gains faciles, pleine d'imprévus et d'aventures, vie de liberté sans frein et trop souvent de libertinage [24].

Entre 1670 et 1760, l'on retrace 13.055 contrats d'engagements de traiteurs; l'on peut donc dire qu'au moins 15.000 individus sont partis de Montréal pour l'Ouest au cours des 17e et 18e siècles [25]. Sans doute la plupart de ces gens reviendront au pays après quelque temps, mais beaucoup resteront dans la sauvagerie.

La considération de tous ces facteurs explique la lente progression numérique de la Nouvelle-France. Bien loin de se trouver en

23 L. Groulx, *La Naissance d'une Race*, passim.
24 Id., *ibid.*, p. 191.
25 Voir G. Frégault, *La Civilisation de la Nouvelle-France*, Montréal, Pascal, 1944, p. 92.

face d'un surplus de main-d'œuvre, l'on y manque, au contraire, des bras les plus nécessaires.

L'agriculture n'a donc pas de peine à fournir du travail à tous ceux qui en désirent. Si elle ne fait pas plus de progrès, c'est dû, tout autant qu'à l'inaptitude des seigneurs, au trop petit nombre de colons [26].

Ainsi, au cours du régime français, il n'y a point d'excédent notable de population. Sauf certains fils de la noblesse qui croiraient déchoir en se livrant à la culture, les jeunes s'établissent pratiquement tous sur le sol.

2. *Sous le régime anglais.*

Après la conquête anglaise, le nombre des Canadiens français augmente de façon vertigineuse. Les guerres endémiques sont terminées; les alertes de 1774-1775, de 1812-1815 et de 1837 ne coûtent que peu de vies. Les épidémies diminuent aussi; celle de 1832, apportée par les immigrants, fait cependant succomber plus de cinq mille personnes.

C'est alors que se produit « le miracle des berceaux »: notre population s'accroît de soixante mille en 1760 à cinq cent mille en 1840.

Il faut un effort surhumain pour établir le flot des jeunes qui grandit chaque année. Quelques-uns se font matelots; d'autres s'embauchent dans les rares manufactures; mais c'est dans le commerce des fourrures, l'industrie du bois et surtout l'agriculture que la plupart doivent trouver leur gagne-pain [27].

Beaucoup s'en vont dans les pays d'en-haut. Aux environs de 1800, l'on regarde comme un fainéant et un lâche celui qui n'y a pas fait ses campagnes [28]. Isaac Weld remarque que les canots de traite « sont conduits par des Canadiens français qui préfèrent cette occupation aux travaux de l'agriculture [29] »; le comte de Colbert Maulevrier note, en 1798: « Ce commerce est la ruine au moral et au phy-

[26] Voir L. Groulx, *La Naissance d'une Race*, p. 221.

[27] Voir J.-Ed. Roy, *La vie que l'on menait il y a cent ans*, dans *La Nouvelle-France*, 3 (1904), p. 179.

[28] Voir Id., *ibid.*, p. 180.

[29] Isaac Weld, *Voyage au Canada pendant les années 1795, 1796 et 1797*, t. 2, p. 41.

sique de la jeunesse du Bas-Canada. Il fait aussi un tort immense à l'agriculture [30]. » La traite des fourrures n'absorbe qu'une petite partie des oisifs; même au temps de leur concurrence, de 1783 à 1821, les compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest n'emploient guère plus de quelques milliers d'hommes. Avec la colonisation du Haut-Canada, l'ouverture de l'établissement Selkirk à Winnipeg (1812) et l'accroissement du nombre des Métis dans tout le Nord-Ouest, la demande pour les jeunes du Bas-Canada diminue beaucoup.

Vers 1810, une nouvelle classe de travailleurs apparaît, celle des « hommes de chantiers », au service de l'industrie forestière qui exporte en Angleterre du bois de construction que celle-ci n'importe plus des pays continentaux dont elle a entrepris le blocus. Mais là encore le nombre des emplois est limité; et le métier d'ailleurs ne peut être que transitoire.

Entre la Conquête et l'Union, c'est une moyenne de trois mille jeunes hommes du Bas-Canada qui se présentent chaque année sur le marché du travail. Il ne reste donc, pour la plupart d'entre eux, qu'un seul parti à prendre, celui de l'agriculture. Mais le prix des terres est élevé, et le défrichement exige un héroïsme peu commun.

> . . . les moyens de communication faisaient défaut, les approvisionnements étaient impossibles. Il aurait fallu s'avancer en famille, par groupes, par communautés. Mais combien peu avaient le courage de laisser des terres bien cultivées pour aller vers l'incertain [31].

Des spéculateurs ont acquis les terres vierges qui se trouvent à proximité des vieux établissements, ce qui force à aller au loin. D'autre part, il est presque impossible d'établir des églises; le 13 août 1825, pour la première fois après la Cession, l'État reconnaît une paroisse catholique. A cause sans doute de cette nouvelle politique, des fondations surgissent partout à partir de 1827 et la colonisation prend un essor qu'elle n'avait jamais eu jusque-là [32].

Il est temps, car l'on ne peut plus continuer à s'entasser dans les vieilles seigneuries du Saint-Laurent et du Richelieu où la jeu-

[30] Colbert Maulevrier, *Voyage dans l'intérieur des Etats-Unis et au Canada*, Baltimore, John Hopkins Press, 1935, p. 60.

[31] Voir J.-Ed. Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, t. 5, Lévis 1904, p. 6. Voir aussi L.-P. Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, t. 1, p. 44. Que l'on songe à Jean Rivard et à Maria Chapdelaine !

[32] Voir J.-Ed. Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, t. 5, p. 8.

nesse chôme. Vers 1830, la seule région de Montréal compte environ trente mille jeunes gens de quatorze ans et plus [33].

A la même époque, des masses d'immigrants britanniques envahissent le pays. De 1815 à 1840, il en arrive environ quatre cent mille. Il est vrai que la plupart se rendent dans l'Ontario, dans l'Ouest et même aux États-Unis, mais beaucoup s'arrêtent dans le Bas-Canada où se resserre alors un demi-million de Canadiens français [34].

Rien d'étonnant donc que, de 1830 à 1840, environ trente mille des nôtres passent aux États-Unis pour y gagner leur vie dans les manufactures.

Ainsi, en dépit de sa croissance rapide, notre population reste presque universellement rurale au moment de l'Union des deux Canadas. C'est donc le foyer du fermier qui offre alors le type essentiel de notre peuple; c'est de lui que nous allons maintenant traiter.

II. — L'ÉCONOMIE DE LA FAMILLE.

Pour décrire la vie économique de notre famille traditionnelle, nous considérerons d'abord le milieu social où elle se développe, puis nous énumérerons ses éléments caractéristiques.

A. Le milieu social.

Les influences extérieures qui agissent sur notre foyer d'autrefois sont principalement l'immensité du pays, l'isolement géographique, la variabilité du climat, le délaissement, la guerre, l'incertitude des marchés, l'égalité sociale.

1. *L'immensité du pays.*

L'immensité des contrées encore vierges et mystérieuses qui s'étendent tout autour de la colonie est une constante tentation; l'esprit d'aventure sourit aux jeunes, incapables de demeurer tous sur le bien paternel et cherchant à se gagner quelques piastres pour s'établir sur une terre neuve; et puis, les voyageurs sont, à leur retour, le centre des veillées et des conversations où ils brillent par leurs anecdotes

33 Voir F. Létourneau, *Histoire de l'Agriculture (Canada français)* 2e édit., [s. l., Oka], 1952, p. 106.

34 Voir G. Langlois, *Histoire de la Population canadienne-française*, 2e édit., Montréal, Albert Lévesque, 1935, p. 138-139.

extraordinaires. Il en résulte, à l'égard de la profession agricole, un certain dégoût qu'Isaac Weld a remarqué chez le Canadien: il « regarde les travaux de l'agriculture comme des occupations secondaires, et il ne s'y livre qu'avec une sorte de répugnance [35] ».

2. *L'isolement géographique.*

Le cultivateur de jadis vit sa petite vie dans l'isolement. Durant deux siècles, les cours d'eau sont pratiquement les seules voies de communication entre les divers établissements. L'on ne sort guère de son village; les journaux sont rares, les livres encore plus, et l'instruction, d'ailleurs, n'est pas généralisée parmi le peuple. Après la Cession, les nouvelles viennent surtout de l'Angleterre et paraissent suspectes. Chaque village se replie alors sur lui-même et trouve dans les fréquentations de voisinage et dans les relations paroissiales le complément de la vie familiale. Il en résulte à la longue une ignorance profonde de ce qui se passe ailleurs et une routine invincible dans les façons de penser, dans les méthodes de travail, dans toute la vie économique; ainsi, chaque petit groupe devient concrètement obligé de ne compter que sur ses propres moyens pour subsister et progresser.

3. *La variabilité du climat.*

Le climat canadien confine à l'été les grands travaux de défrichement et de culture. Durant l'hiver, l'élevage restreint ne requérant pas beaucoup de temps et les longs voyages étant rendus impossibles, le fermier jouit de nombreux loisirs qu'il peut passer à bricoler. De fait, à part la coupe du bois sur son propre lot, le colon pratique alors une multitude de métiers, fabriquant ou réparant presque tout ce qu'il utilise sur sa ferme. De son côté, l'épouse n'a pas, non plus, durant la saison froide, de travaux extérieurs. L'aïeule ou les grandes filles aidant au soin du ménage, il lui reste à elle aussi des temps libres qu'elle consacre à l'artisanat domestique, produisant elle-même presque tout ce qui sert à l'habillement de la famille. Les conditions climatériologiques ont de la sorte contribué pour beaucoup à rendre

[35] Isaac WELD, *Voyage au Canada pendant les années 1795, 1796 et 1797*, t. 2, p. 163.

notre foyer capable de satisfaire presque intégralement à ses besoins matériels.

4. *Le délaissement.*

Il faut absolument, en effet, que le rural sache ne dépendre que de lui-même, car il reçoit très peu de secours extérieurs.

Durant toute la période qui se termine à 1840, le bien-être du fermier canadien est généralement ignoré des autorités civiles. L'on dit pratiquement tout de l'assistance publique à l'agriculture lorsqu'on mentionne l'intendance de Jean Talon et les primes accordées transitoirement par l'administration de la Nouvelle-France au défrichement, au mariage, aux familles nombreuses. L'absence d'une politique monétaire sûre et le manque de numéraire réduisent pratiquement au simple troc un commerce que les gouvernants auraient dû favoriser.

De son côté, le système seigneurial rend certains services, aux premiers débuts des petits établissements, comme centre social et économique; il ne nuit pas subséquemment à la colonisation tant les charges qu'il impose sont minimes; mais il ne fait que très peu pour alléger la tâche du colon [36].

Il n'est point aisé non plus de se trouver des serviteurs. Durant tout le régime français, on ne cesse de se plaindre de la pénurie de main-d'œuvre; cela se comprend bien si l'on considère que notre ancien droit ne gâte pas les domestiques [37] et que chacun peut facilement devenir son propre maître. Cet état de choses existe encore en 1749, lorsque Kalm visite la contrée: « . . . chacun, écrit-il, pouvant sans difficulté s'établir à son propre compte, et vivre à son aise à peu de frais, comme fermier dans ce pays encore si peu ouvert à la culture, on n'y est guère porté à se mettre en service ou à travailler pour les autres [38]. »

5. *La guerre.*

A l'abandon viennent s'ajouter les inquiétudes de l'état de guerre et les aléas des batailles que l'on trouve presque tout le long de

[36] Voir L. Groulx, *La Naissance d'une Race*, p. 174.

[37] Voir M.-P. Croff, *La vie exquise à notre foyer*, dans *Le Canada français*, 26 (1938-1939), p. 440-441.

[38] *Voyage de Kalm en Amérique*, p. 54.

l'ancien régime. Craignant souvent d'être surpris loin de leur habitation par quelque Iroquois embusqué, contraints de se renfermer dans les forts à la moindre alerte, les colons ne peuvent, durant près d'un siècle, vaquer librement au déboisement et à la culture. L'espace défriché demeure restreint, tant l'on a peur de s'éloigner des centres fortifiés. Le régime anglais fait cesser ces abandons sporadiques de la charrue pour le mousquet; mais l'accalmie ne se produit qu'après les ruines accumulées en beaucoup d'endroits par les expéditions militaires de la guerre de Sept Ans.

6. *L'incertitude des marchés.*

C'est avant tout l'insuffisance et l'instabilité des marchés qui est au principe des vicissitudes de notre classe rurale durant tout le cours de son histoire. Dès 1684, de Meulles déplore l'absence de débouchés; Weld, peu avant 1800, remarque que les fermiers manifestent des « ressources et une activité dont ils ne paraissaient pas susceptibles » lorsqu'ils sont à même d'écouler leurs produits. Le marché local est toujours limité par la petite proportion urbaine de la population; le marché extérieur est à la merci des étrangers, car le colon n'a point les moyens d'organiser lui-même son commerce. Par suite, il ne peut guère vendre et, conséquemment, ne peut guère acheter; il lui reste à se replier sur lui-même, a refréner ses ambitions et à produire dans son domaine tout ce qui lui est nécessaire.

7. *L'égalité sociale.*

Un élément fondamental des conditions économiques du foyer est l'égalité qui règne chez les Canadiens français. Durham l'a remarqué en 1838.

> Un pays nouveau et inculte, l'application du droit français sur les successions, l'absence de tout cumul dans le commerce par la production industrielle ont amené une égalité remarquable de fortunes et de conditions. Seules quelques familles seigneuriales possèdent de grandes propriétés, cependant pas toujours très riches [39].

Cette égalité dans l'aisance apporte à la famille de jadis la tranquillité et la satisfaction; l'on ne trouve point de jalousies ni de luttes

[39] *Le Rapport de Durham*, p. 82.

de classes; chacun est content de son sort qui est celui de tous, et tous sont disposés à aider leurs proches, assurés qu'en retour ils reçevront aussi, à l'occasion, leur part de secours.

Il appert donc que le milieu social dans lequel se trouve notre famille canadienne avant l'Acte d'Union, est fait d'un ensemble de circonstances qui favorisent, exigent même un type de production lui permettant de se suffire à elle-même dans toutes les limites du possible.

Voyons maintenant quels sont les éléments intrinsèques de ce système.

B. Éléments de l'économie familiale.

Le type économique de la famille canadienne-française primitive se caractérise par l'exploitation d'une petite ferme et l'exercice d'un artisanat varié résultant de la collaboration de tous ses membres et aboutissant à une modeste aisance.

1. *L'exploitation d'une petite ferme.*

Nos anciens cultivateurs exploitent une ferme d'étendue restreinte. Le domaine original n'a jamais moins que cent vingt arpents; mais, vers 1815, il est souvent réduit à une soixantaine, par suite des stipulations de la Coutume de Paris qui divise également entre tous ses enfants les biens d'un homme mort intestat [40].

Sur cette terre étroite, le fermier possède « une bonne maison, chaude en hiver, fraîche en été [41] », et ayant « une apparence de propreté qui flatte la vue [42] ».

L'intérieur s'orne d'une large cheminée au foyer de pierres plates, de chaises empaillées, d'une table, d'une commode, de coffres, d'une huche à pain, du banc des seaux. En hiver, un poêle de fonte tient le centre de la maison; on l'allume avec un briquet et on le chauffe jour et nuit; il sert à cuire la nourriture des hommes et des bêtes, à réchauffer les vêtements et les « robes de carriole », à déglacer les outils. La cave conserve les tinettes de beurre, les saloirs de lard, le tabac et les pommes de terre.

40 Voir J.-Ed. Roy, *La vie que l'on menait il y a cent ans, ibid.*, p. 175.
41 Id., *ibid.*, p. 168.
42 Isaac Weld, *Voyage au Canada pendant les années 1795, 1796 et 1797*, t. 2, p. 62.

A côté de la maison s'élèvent le « fournil », les hangars, la grange avec l'étable et l'écurie. On juge de l'aisance d'un cultivateur par le nombre et la grandeur de ses « bâtiments », invariablement couverts de chaume.

L'exploitation de cette ferme comprend trois ramifications: la petite culture vivrière, l'élevage domestique et la préhension des produits spontanés de la nature.

La culture rapporte presque tout ce qu'il faut pour la subsistance de la famille et du troupeau: des pommes de terre et divers légumes, du blé et autres grains, des fruits, du lin, des fourrages, des pois [43]. Les méthodes agraires sont pourtant arriérées: « L'instruction agricole, complètement négligée sous le régime français n'avait fait aucun progrès sous le nouveau gouvernement. L'habitant en était encore aux modes surannés de culture que les premiers colons avaient mis en œuvre lors de l'établissement du pays [44]. » En 1838 encore, nos fermiers utilisent « les plus mauvaises méthodes de petite culture [45] »; le matériel d'exploitation reste toujours exactement le même: charrues, herses, faux, cribles, vans, voitures, harnais, tout est de l'ancien modèle [46].

A cette culture routinière se joint l'élevage, sans principes et sans soins minutieux, d'un maigre troupeau: deux chevaux, dont un trotteur de grand prix; trois vaches laitières et quelques veaux; une paire de bœufs; quatre ou cinq porcs de tout âge. Il est rare que la basse-cour dépasse la douzaine: « treize poules dont un coq » comme disait un vieux notaire [47].

La nature ajoute ses ressources aux efforts du cultivateur: l'eau de l'érable; les fraises, framboises, bleuets, groseilles, fênes, noisettes, noix; les lièvres pris au collet, les marmottes assommées dans les champs, les orignaux et chevreuils tirés avec le vieux fusil à pierre suspendu dans toutes les maisons à côté de la corne à poudre; les fourrures de renard; les carpes, les anguilles, les barbottes des rivières

[43] Cf. J.-Ed. Roy, *La vie que l'on menait il y a cent ans, ibid.*, p. 169-175, passim.

[44] Id., *ibid.*, p. 182.

[45] *Le Rapport de Durham*, p. 80.

[46] Voir J.-Ed. Roy, *La vie que l'on menait il y a cent ans, ibid.*, p. 184-185.

et des étangs; le bois de chauffage et de construction, les perches de clôture, les balais de maison . . .

L'exploitation de sa petite ferme fournit donc au cultivateur une quantité considérable de produits qu'il utilise tels quels ou qu'il transforme souvent par la pratique des métiers les plus divers.

2. *L'exercice d'un artisanat varié.*

Chez nos ancêtres, l'artisanat familial est poussé à son plus haut degré d'efficacité.

Isolé comme il l'est, le campagnard doit être de tout métier: maçon, charpentier, menuisier, forgeron, peintre, cordonnier; les inventaires notariés contiennent la longue liste des outils propres à toutes ces professions [48].

Les fermières rouissent le lin, elles filent et cardent; elles tissent ensuite de la toile, de la flanelle, de l'étoffe du pays, des « catalognes »; elles tressent des tapis; elles cousent, tricotent et brodent. Ce sont elles qui cuisent le pain et fabriquent le beurre. Aussi trouve-t-on dans chaque maison, rouet, dévidoir, métier à tisser, terrines, écrémeuse en fer-blanc, baratte à piston, moulin à beurre [49]; dehors, on découvre le four avec ses tisonniers, ses palettes et ses racloirs.

3. *La collaboration de tous les membres.*

Comme on le voit, la famille canadienne vit de la collaboration de tous ses membres. Elle se transforme « en une petite coopérative du travail. Le budget familial est ainsi ordonné qu'il faut le plus possible se suffire et n'acheter que le strict superflu [50]. »

Les hommes s'occupent de la culture des champs, du soin des animaux, du défrichement, de la coupe du bois; ils façonnent les meubles, les instruments aratoires, les voitures, les harnais, « les bottes sauvages »; ils bâtissent la maison et les dépendances . . .

Les femmes de cette époque doivent être habiles et courageuses.

> C'étaient elles qui d'abord habillaient les enfants, préparaient les repas de la journée, blanchissaient le linge, allaient puiser l'eau, trayaient les vaches, faisaient le beurre, soignaient la basse-cour. La plupart possédaient

47 Id., *ibid.*, p. 182-185, passim.
48 Voir Id., *ibid.*, p. 173.
49 Voir F. Létourneau, *Histoire de l'Agriculture (Canada français)*, p. 196.
50 L. Groulx, *La Naissance d'une Race*, p. 283.

> un petit jardin qu'elles béchaient, ensemençaient et cultivaient. L'hiver, dès qu'il leur restait un moment de loisir, elles s'asseyaient sur un escabeau, filaient le lin, ou, la navette à la main, la poitrine penchée sur un métier, tissaient la toile et les pièces d'étoffe. L'été encore, quand venait le temps de la moisson, le râteau ou la fourche à la main, elles travaillaient dans les champs à la fenaison ou au chargement des lourdes charrettes [51].

Au travail du père et de la mère s'ajoute celui des enfants. L'on ne va pas longtemps à l'école, si tant est qu'on y va; de sorte que, dès le bas âge, les petits apportent à l'ensemble leur quote-part de production. Ils aident à la maison, aux champs, à l'étable; ils fendent et entrent le bois; l'été, ils font la cueillette des baies; l'automne, la récolte des fruits; l'hiver, ils tendent des collets et des pièges; le printemps, ils lèvent les bocaux d'eau d'érable . . . Lorsqu'ils grandissent et trouvent occasionnellement au dehors une occupation saisonnière, leurs gages viennent presque intégralement s'ajouter au budget familial. Jusqu'à son établissement, l'enfant consacre donc toutes ses énergies au foyer dont il reçoit en retour tout ce dont il a besoin: nourriture, habits, éducation et amusements.

Souvent, au labeur de la famille même s'ajoute celui des grands-parents paternels qui apportent une aide efficace en divers domaines. L'on peut toujours compter aussi sur l'assistance des voisins lorsqu'une tâche urgente ou plus considérable se présente, comme la construction d'une grange ou la boucherie d'un porc . . .

La collaboration de tous les membres multiplie de la sorte la productivité de la ferme; chacun y est un élément actif qui concourt à la rendre capable de se suffire presque intégralement à elle-même.

4. *La modeste aisance.*

De cette structure économique de la famille canadienne traditionnelle, résulte une aisance, modeste sans doute, mais à l'épreuve des fluctuations du dehors.

Se nourrissant du produit de sa terre, du lait de ses vaches et des œufs de ses poules, s'habillant de la laine de ses moutons, le Canadien peut, à la rigueur, se suffire à lui-même sans avoir recours au marchand [52]. Si un débouché extérieur s'offre pour ses produits,

[51] J.-Ed. Roy, *La vie que l'on menait il y a cent ans, ibid.*, p. 180.
[52] Voir Id., *ibid.*, p. 175.

il travaille davantage et retire un surplus de revenus qui élève son niveau de vie.

Bref, à cette époque, « le Canadien a la vie facile et heureuse [53] »; il est presque inouï qu'un fermier meure riche, mais il est par ailleurs très rare qu'il hypothèque sa maison. Il est élégamment vêtu d'un « capot » d'étoffe grise, enserré par la ceinture fléchée aux dessins quadrillés et multicolores; il se coiffe d'une chaude « tuque » de laine ou d'un riche bonnet de fourrure. Madame possède une garde-robe bien garnie qui la console du petit nombre de ses bijoux.

L'on mange bien partout, car la Canadienne est excellente cuisinière et son mari est un gourmet achevé. Le régime alimentaire a partout pour base de la soupe aux pois, des pommes de terre, du pain de ménage, du beurre, du lait caillé, des pâtisseries [54]. Tel est alors le menu ordinaire auquel s'ajoutent la viande fraîche en hiver, le sirop d'érable au printemps, les fruitages et les légumes frais en été, les fruits en automne. Les « fricotages » des fêtes sont insurpassables !

Par-dessus tout, la source du bonheur de nos ancêtres reste la pratique du vieux proverbe populaire qu'ils répètent souvent: Contentement passe richesse !

« Content de peu ! » ces trois mots renferment, en effet, le secret de la vitalité de notre peuple [55]. « Ce qu'on désigne parfois sous le nom de miracle canadien, le miracle de la survivance du Canada français, a là son explication: l'habitant se suffit à lui-même [56]. »

Conclusion.

Il est impossible de conclure une description économique de notre foyer traditionnel sans concéder qu'il ne convenait qu'à un peuple frugal et ne satisfaisait que des nécessités élémentaires. Comme on l'a fait très justement remarquer, il faut « ne pas se faire de ce système de sécurité familiale une conception idyllique, car il était essentiellement lié à une économie de simple subsistance, à une économie

53 G. Filteau, *La Naissance d'une Nation*, t. 2, Montréal, *L'A.C.-F.*, 1937, p. 210.
54 Voir J.-Ed. Roy, *La vie que l'on menait il y a cent ans*, *ibid.*, p. 175.
55 Voir Id., *ibid.*, p. 168.
56 Léon Gérin, *Le Type économique et social des Canadiens*, 2e édit., Montréal, Fides, 1948, p. 41.

qui, en l'absence d'une division de travail dépassant largement ses cadres, ne pouvait garantir à la famille que la satisfaction des besoins primaires de ses membres [57] ».

Jugée donc selon nos concepts modernes de bien-être matériel, la famille d'autrefois semble rudimentaire. Mais, replacée dans son milieu historique, elle apparaît véritablement comme le salut de notre peuple; et il sied de reproduire ici cette réflexion nostalgique:

> L'on ne se rappellera jamais trop qu'il y eut chez nous, au Canada français, une longue époque où notre civilisation fut à base paysanne. Que les Canadiens français réfléchissent à ce qu'ils doivent à la longue prépondérance chez eux de la vie rurale, au soutènement historique, à l'hygiène morale que cette vie leur a valus, et ils se prendront à vénérer la terre des ancêtres comme une terre sacrée [58].

Nos aïeux ont su s'adapter merveilleusement aux conditions économiques qui étaient les leurs; ils se sont cramponnés au sol durant des siècles, contents de peu de biens terrestres, parce qu'ils en espéraient de plus grands, dans le paradis, « à la fin de leurs jours ».

Tel fut, en vérité, le secret de notre survivance.

Germain Lesage, o.m.i.,
professeur à la Faculté de Droit canonique.

57 M. Tremblay, *Position du problème et principes de solution*, dans *Sécurité de la Famille ouvrière*, Québec, Les Presses universitaires Laval, 1951, p. 16.
58 L. Groulx, *Préface*, dans F. Létourneau, *Histoire de l'Agriculture (Canada français)*, p. 7.

Introduction à l'histoire de la littérature canadienne

La littérature canadienne de langue française ne remonte guère au delà de 1845, année de la publication du premier volume de l'*Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau. Par sa valeur intrinsèque comme par l'influence considérable qu'elle a exercée, cette œuvre est non seulement une date dans l'histoire de nos lettres, mais aussi une étape importante dans l'évolution de la conscience nationale. Cette première grande œuvre a vu le jour au moment même où la province unie du Canada allait accéder au gouvernement responsable et à une certaine autonomie dans l'administration de ses affaires domestiques. A cette époque d'agitation politique qui a suivi les soulèvements armés de 1837 et 1838 et l'union du Bas-Canada et du Haut-Canada, l'œuvre de Garneau a contribué à la cristallisation du sentiment national et, en donnant aux Canadiens de langue française une remarquable vue d'ensemble de leurs origines et de leurs réalisations collectives, elle leur a permis de mieux comprendre les lignes de force de leur politique et de mieux saisir la portée exacte des mouvements d'idées qui allaient bientôt conduire à cette fédération des colonies anglaises dont est sortie la nation canadienne d'aujourd'hui. Pour la première fois, un écrivain canadien produisait une œuvre qui, en plus de compter dans l'ordre littéraire, était accordée à l'âme du peuple et répondait aux besoins les plus immédiats de l'époque. La littérature canadienne de langue française était née.

Si la naissance d'une littérature canadienne de langue française au milieu du XIX^{e} siècle a été précipitée dans une certaine mesure par les circonstances, elle n'en fut pas moins l'aboutissement d'une longue et lente évolution dont la continuité est étonnante. Aussi, pour comprendre les caractères fondamentaux de cette littérature, comme de tout autre aspect de la civilisation ou de la culture du Canada français, faut-il remonter loin dans le temps et rappeler

certains événements, certains facteurs et certains traits moraux qui ont donné au Canada français son visage propre. Cette littérature n'est, en effet, rien d'autre que l'expression écrite de l'âme du peuple canadien. L'histoire littéraire ne peut être isolée de l'histoire générale, la littérature n'est qu'une des manifestations extérieures de la vie d'un peuple et, sans tomber dans un déterminisme excessif, il faut bien reconnaître que l'évolution d'une littérature est conditionnée, du moins dans une certaine mesure, par l'évolution générale d'un peuple. Il faut donc indiquer ici, au moins brièvement, quels sont les traits essentiels du peuple canadien, souligner les énergies spirituelles et les institutions qui lui ont permis de croître et de devenir une entité distincte, et rappeler les valeurs culturelles qu'il a héritées de l'ancienne France et qu'il a conservées d'une manière assez vivante pour que, l'heure venue, elles puissent donner naissance à une littérature nationale. Il faut également mentionner ici les premiers écrits qui ont vu le jour en terre canadienne et qui, sans constituer une littérature nationale distincte, n'en ont pas moins un réel intérêt historique. Une telle rétrospective permettra de comprendre pourquoi la littérature canadienne de langue française n'est née qu'au milieu du XIX[e] siècle et pourquoi, une fois née, elle fut ce qu'elle fut.

La Nouvelle-France.

Il ne saurait être question de réécrire ici l'histoire du Canada français depuis ses origines jusqu'à Garneau, ni de dresser un tableau complet et détaillé de ce que fut, à toutes les époques de son évolution, le peuple canadien[1]. Il faut néanmoins rappeler brièvement

[1] Sur l'histoire, le peuple et les institutions de la Nouvelle-France, on peut consulter les ouvrages d'histoire générale du Canada, dont les plus importants sont: François-Xavier GARNEAU, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 4[e] édition, Montréal, Beauchemin et Valois, 1882-1883, 4 vols; Jean-Baptiste-Antoine FERLAND, *Cours d'Histoire du Canada*, Québec, A. Côté, 1861, 1865, 2 vols; Lionel GROULX, *Histoire du Canada français*, Montréal, l'Action nationale, 1950, 1951, 2 vols; Jean BRUCHÉSI, *Histoire du Canada*, Montréal, Beauchemin, 1951; ainsi que des ouvrages qui traitent d'aspects particuliers de l'histoire de la Nouvelle-France, comme Francis PARKMAN, *The Old Regime in Canada*, Boston, Little, Brown & Company, 1902; Gustave LANCTOT, *l'Administration de la Nouvelle-France*, Paris, H. Champion, 1929; Léon GÉRIN, *Aux Sources de notre Histoire*, Montréal, Fides, 1946; Paul-Emile RENAUD, *les Origines économiques du Canada*, Mamers, Enault, 1928; Georges GOYAU, *les Origines religieuses du Canada*, Paris, Spes, 1934; Lionel GROULX, *la Naissance d'une Race*, Montréal, l'Action française, 1919; Gérard FILTEAU, *la Naissance d'une Nation*, Montréal, l'Action canadienne-française, 1937, 2 vols; Guy FRÉGAULT, *la Civilisation de la Nouvelle-France*, Montréal, Pascal, 1944.

les grandes lignes de cette histoire et les traits moraux fondamentaux de ce peuple, sans quoi il serait impossible de comprendre non seulement nos origines littéraires, mais même l'évolution postérieure de notre littérature qui, comme nous le verrons en temps et lieu, est dans une grande mesure conditionnée par la fidélité du peuple canadien à ses origines.

Il n'est pas étonnant que le petit peuple de la Nouvelle-France n'ait produit aucune littérature, l'étonnant serait qu'il en eût produit une. Découvert en 1534, le Canada ne fut colonisé qu'au siècle suivant; Port-Royal fut fondé en 1603, Québec en 1608, Trois-Rivières en 1634 et Ville-Marie en 1642, mais aucun de ces centres ne devint une grande ville avant le XIX^{e} siècle. La Nouvelle-France eut toujours une population flottante considérable, faite de coureurs des bois, d'aventuriers, de militaires, de navigateurs et de missionnaires, laquelle a évidemment reculé les bornes de l'inconnu, révélé presque tout un continent, créé un commerce considérable et apporté la foi aux indigènes, mais a simultanément créé un empire aux proportions trop vastes pour la faible population qui s'y trouvait. Il est vrai qu'au XVIII^{e} siècle les seigneuries et les paroisses se multiplièrent et se développèrent et que l'agriculture devint, après le commerce des fourrures, une pièce essentielle de l'économie coloniale et qu'elle donna à la colonie cet élément de stabilité qui était nécessaire à son développement. Mais, de même que les postes et forts s'étendaient depuis Tadoussac jusqu'au lac Supérieur et au Mississipi, les seigneuries couvraient un immense territoire allant de la rivière du Loup jusqu'à l'Outaouais et descendant loin vers le sud le long du Richelieu et de la Chaudière. Cette dispersion de la population sédentaire elle-même sur un aussi vaste territoire était, en même temps qu'une manifestation de la grandeur de vues et du courage des pionniers, un indéniable facteur de faiblesse, comme le démontra tragiquement la Guerre de Sept Ans.

En somme, la Nouvelle-France avait un corps trop grand pour son âme, elle était un vaste empire dont la population n'atteignait, après un siècle et demi de colonisation, que 55.209 âmes en 1754. Dispersé sur une trop vaste étendue, le peuple canadien ne pouvait atteindre à cette unité et à cette intensité de vie commune qui sont

prérequis à une authentique prise de conscience nationale, et au moment de la conquête anglaise, il ne constituait pas une nation au plein sens du mot. L'histoire a néanmoins prouvé qu'il possédait dès lors des énergies spirituelles suffisantes pour survivre en tant qu'entité distincte et croître à un rythme rapide et continu, en dépit d'obstacles nombreux et considérables. C'est que, sans être encore une nation, le peuple canadien avait néanmoins conservé et perpétué des éléments de civilisation et de culture qui lui assuraient une certaine homogénéité et qui, avec cette solidarité que créent des épreuves, des réalisations et des aspirations communes, faisaient de lui un peuple à la fois semblable au peuple de France et déjà dissemblable de ce dernier par certains traits qu'avaient modifiés la géographie et l'histoire.

La Nouvelle-France était donc un pays immense et très peu peuplé dont les habitants étaient non seulement dispersés, mais aux prises avec les nombreuses difficultés que leur imposaient la nature, l'Iroquois et l'Anglais. Ces colons avaient à tout bâtir de leurs propres mains: maisons, écoles, églises, forts, postes et routes, et cette œuvre, ils devaient l'accomplir avec des moyens de fortune et sous un climat rigoureux qui, plusieurs mois par année, paralysait les efforts et isolait les uns des autres les nombreux petits noyaux de population. Toutes les énergies du peuple étaient mobilisées à des fins pratiques et à des tâches urgentes: il lui fallait d'abord s'implanter en terre américaine, rendre habitable un pays vierge, survivre malgré tout. *Primo vivere, deinde philosophari* était pour lui plus qu'une formule; un peuple de pionniers a naturellement des préoccupations d'abord utilitaires, matérielles, rudimentaires, il est inévitable qu'il en soit ainsi, et il faut peut-être voir dans ces causes lointaines la survivance, dans le peuple canadien d'aujourd'hui, de cet esprit pratique qui l'empêche encore d'accorder aux problèmes culturels une place importante dans sa vie. Il n'est nullement étonnant qu'un petit nombre de nos ancêtres aient cherché à cultiver leur esprit et qu'aucun d'eux n'ait produit une œuvre littéraire: ils avaient autre chose à faire, et ils l'ont fait.

Mais ce petit peuple qui dut d'abord développer l'agriculture, le commerce et la petite industrie pour assurer sa survivance, dont

on a dit qu'elle était un miracle, fut néanmoins mieux qu'un peuple primitif. En effet, les colons venaient d'un pays qui était alors un des plus civilisés du monde et, si leurs préoccupations durent être principalement matérielles, ils n'en portaient pas moins en eux-mêmes des éléments de civilisation et de culture qu'ils perpétuèrent et transmirent à leurs descendants et qui, l'heure venue, trouveront une expression littéraire après avoir longtemps marqué un style de vie. Si Garneau a pu écrire son histoire, c'est que le peuple dont il était issu avait réussi non seulement à durer, mais a incarner dans ses membres et dans ses institutions des valeurs humaines capable de donner un sens à son histoire et de fournir à l'historien une matière assez riche pour qu'il en puisse tirer une œuvre majeure. Que ces éléments de civilisation et de culture n'aient pas atteint à ce développement qui eût permis qu'un Garneau nous fût donné dès avant la conquête anglaise, c'est ce qu'il nous faut bien admettre; mais ils existaient néanmoins dès le XVIII[e] siècle et les historiens ont pu les mettre à jour et les préciser suffisamment pour en conclure qu'un peuple canadien distinct était dès lors en formation.

Ce peuple nouveau portait néanmoins en lui-même deux caractères fondamentaux qui lui venaient de sa patrie d'origine: il était catholique et il était français. Ces deux caractères furent, en même temps que la solidarité que créent des tâches communes, un puissant facteur d'unité dans la constitution et le développement du peuple canadien, et si des conflits s'élevèrent périodiquement entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, ils ne créèrent jamais de scission profonde dans la conscience populaire entre le domaine religieux et le domaine profane. En Nouvelle-France, et cela restera vrai jusqu'à nos jours, catholique et français étaient pratiquement des synonymes.

Qu'un peuple tout entier soit sorti d'ancêtres qui professaient tous la foi catholique romaine, c'est un fait presque unique dans l'histoire. S'il est vrai que la recherche d'un passage vers la Chine, de l'or et de la fourrure furent à l'origine les facteurs premiers du grand mouvement de découvertes qui agita tout le XVI[e] siècle, il n'en est pas moins vrai que, lorsque le Roi de France encouragea

la colonisation de la Nouvelle-France, il voulut qu'elle ne fût peuplée que de sujets catholiques. Les compagnies auxquelles fut d'abord confiée l'œuvre de la colonisation devaient s'engager à faire passer des missionnaires en Nouvelle-France et, lorsque le Roi assuma lui-même l'administration de la colonie par l'entremise du ministère de la Marine, il favorisa l'établissement d'un clergé sédentaire dans la colonie et le vicariat apostolique de Québec devint un évêché dès 1674. Cinquante ans plus tard, en 1724, la Nouvelle-France comptait 77 églises pour desservir une population qui dépassait à peine 25.000 âmes. L'établissement de paroisses dans toute la colonie se fit rapidement et la paroisse est restée, dans toute l'histoire du Canada, une des pièces essentielles de la structure sociale, la plus importante peut-être, celle qui a marqué le plus profondément le peuple canadien.

Cette structure sociale répondait aux exigences d'un peuple profondément attaché à sa foi et qui n'a jamais mis en doute l'autorité de Rome en matière religieuse. Les premiers colons avaient apporté en eux ce zèle religieux qui avait marqué la France à l'époque de la contre-réforme, mais les guerres de religion qui avaient divisé la France n'ont jamais eu de contrepartie en Nouvelle-France, dont l'unité religieuse fut un des caractères essentiels. Si certains gouverneurs et intendants ont parfois fait preuve d'un certain gallicanisme, aux yeux du peuple, Rome est toujours restée, en matière de foi, l'autorité indiscutée. Mais l'autorité du clergé catholique n'a jamais été limitée en Nouvelle-France aux questions du dogme, de la morale et du culte, elle s'est étendue à tous les domaines de la vie du peuple pour lequel, surtout dans les seigneuries, le curé n'était pas seulement le dispensateur de la grâce divine mais aussi, en raison du fait qu'il était plus instruit que ses fidèles, un conseiller écouté jusque dans les affaires profanes. Cette influence profonde du clergé sur le peuple canadien ne s'explique toutefois en définitive que par le caractère religieux du peuple lui-même qui tenait sa foi pour son bien le plus précieux. Cette primauté de la foi dans la conscience populaire est visible non seulement dans le style de la vie quotidienne de nos ancêtres, mais elle s'est exprimée d'une manière admirable dans ce vaste mouvement missionnaire qui a si profondément marqué le XVII[e] siècle. Les

institutions ecclésiales qui ont pris racine dès les origines de la colonie et se sont développées sans solution de continuité, n'étaient que les manifestations extérieures d'une authentique foi intérieure qui fut probablement le plus puissant facteur de civilisation dans l'histoire de la Nouvelle-France.

Le second caractère fondamental de ce peuple est son caractère français. Les colons qui peuplèrent la Nouvelle-France étaient non seulement catholiques, mais ils venaient tous de France, ce qui fut un second facteur d'unité dans le développement de la colonie. Il est vrai que ces colons venaient de plusieurs provinces de France et qu'à cette époque la France était encore une nation relativement peu unifiée; mais s'ils apportaient avec eux des caractères qui étaient propres à leur province d'origine — Normandie, Île-de-France, Poitou, Aunis, Saintonge, Perche, Maine, Anjou, Bretagne ou autre, — les colons perdirent vite en terre américaine leurs traits les plus particularisés: une destinée commune réalisa, en Nouvelle-France, une unité beaucoup plus grande que celle de la France à la même époque, et les descendants de ces colons qui étaient venus de presque tous les coins de la France, formaient, dès le milieu du XVIII[e] siècle, un peuple distinct et homogène dont les traits fondamentaux, s'ils avaient été modifiés dans une certaine mesure par la géographie et l'histoire, restaient ceux-là mêmes qui caractérisaient l'ancienne France catholique et monarchique. Cette homogénéité a été réalisée rapidement grâce à cette solidarité que créent des réalisations et des aspirations communes, mais elle a été facilitée aussi par l'unité administrative et linguistique de la colonie qui, malgré la diversité d'origine des premiers colons et leur dispersion sur un territoire immense, fut un important facteur de cohésion.

La structure politique et sociale de la colonie fut évidemment une réplique réduite, en terre américaine, des institutions qui caractérisaient la France monarchique. Le roi administrait lui-même la colonie, comme il administrait la France, en gardant jalousement tout le pouvoir dans ses mains. Le gouverneur et l'intendant n'étaient que ses grands commis et toutes les décisions importantes étaient prises à Versailles; non seulement les colons n'avaient rien à dire dans l'ad-

ministration de la colonie, mais les administrateurs coloniaux devaient eux-mêmes suivre fidèlement les instructions qu'ils recevaient de la métropole. Cet absolutisme politique, indiscuté alors, a laissé dans l'âme du peuple un respect profond de l'autorité établie. D'autre part, s'ils jouissaient de privilèges appréciables, les seigneurs de la Nouvelle-France n'avaient guère plus de droits politiques que leurs censitaires; ils étaient eux aussi soumis au pouvoir central qui réglementait tous les domaines de la vie coloniale. La tenure seigneuriale n'a d'ailleurs jamais engendré en Nouvelle-France d'abus comparables à ceux qui étaient fréquents en Europe et, de même que le peuple canadien est toujours resté étranger aux guerres de religion qui suivirent la Réforme, il n'a pas été atteint par les idées nouvelles qui, au XVIII[e] siècle, ont préparé la Révolution de 1789 et amené l'ère des républiques démocratiques. L'unité religieuse, politique et sociale de la Nouvelle-France fut toujours très grande et elle a permis cette paix intérieure qui, si elle n'avait pas été si souvent troublée par les invasions des Iroquois et les guerres anglo-françaises, eût assuré à la colonie une montée beaucoup plus rapide vers la prospérité et la civilisation.

Si la Nouvelle-France n'était qu'un prolongement de l'ancienne France en terre américaine, les descendants des premiers colons en vinrent cependant à développer un sentiment national distinct et à tenir, non plus la France, mais la Nouvelle-France pour leur patrie. Il ne semble pas toutefois que le peuple canadien du XVIII[e] siècle ait été nettement différent du peuple français quant à ses traits physiques et moraux les plus essentiels. S'il s'est attaché à cette terre qui était désormais sa patrie réelle, et si des conflits d'intérêts ou de personnalités se sont parfois élevés entre métropolitains et coloniaux, le peuple de la Nouvelle-France restait un peuple foncièrement français, une province lointaine de la France, une communauté humaine dont les valeurs centrales étaient celles-là mêmes qui distinguaient la France de Louis XIV et de Louis XV. Ce peuple était suffisamment attaché à sa patrie pour vouloir y rester et y grandir lorsqu'elle fut conquise par l'Angleterre, mais fidèle à ses origines, à ses traditions, à son être même, il a perpétué en terre américaine une manière de sentir, de penser, de croire et de vivre qui était son héritage le plus précieux et qui lui venait de la France de l'ancien régime.

La vie de l'esprit.

Si le peuple canadien est resté fidèle à ses origines grâce à la vigueur même de ses énergies physiques et spirituelles qui lui ont permis d'explorer presque tout un continent et d'en civiliser une grande partie, il n'en est pas moins vrai que les forces vives de la population ont été canalisées et orientées par les institutions religieuses, administratives et sociales qui furent établies dès les origines de la colonisation. De ces institutions, les plus importantes pour la conservation et la diffusion de ces éléments de civilisation et de culture qu'on retrouve à toutes les époques de l'histoire de la colonie furent sans doute les maisons d'enseignement. L'établissement d'écoles et de collèges dès le régime des compagnies manifesta clairement le désir qu'avaient administrateurs et administrés de maintenir dans la colonie un certain niveau d'instruction sans lequel aucun peuple ne saurait se dire civilisé. Mais le peuple canadien a également manifesté son attachement à la civilisation et à la culture de sa patrie d'origine de diverses autres manières, dont les plus tangibles étaient l'architecture coloniale, les arts domestiques, la chanson populaire, le goût du théâtre et des livres et les recherches scientifiques.

Il est assez étonnant de constater que, dès les premiers temps de la colonie, le peuple canadien ait eu le souci de bâtir des habitations qui ne fussent pas seulement aussi confortables que possible à l'époque, mais qui eussent aussi un certain style décoratif. Ce goût de la décoration était surtout visible dans les églises qui devaient beaucoup à l'art roman et où abondaient tableaux et sculptures. Il est vrai que la colonie n'a produit à l'époque ni grand architecte, ni grand sculpteur, ni grand peintre et que l'œuvre d'art est restée un objet d'importation; mais les œuvres d'art furent importées en abondance, et certains artistes français, comme le Frère Luc, sont venus travailler au pays, ce qui dénotait de la part de la population un réel souci artistique. D'autre part, les arts domestiques ont été pratiqués en Nouvelle-France avec goût et continuité et la tradition ne s'en est pas encore perdue; on a retrouvé maints produits de l'époque qui établissent la bonne qualité de l'orfèvrerie, de la broderie et du tissage qui se faisaient alors. Si ces produits ne révèlent pas de

puissants créateurs parmi les artisans de la Nouvelle-France, ils témoignent néanmoins de la conservation de techniques et de styles apportés de France et perpétués avec goût dans une colonie pourtant menacée dans sa survivance même [2].

Nous n'avons que peu de documents qui indiquent chez les colons le goût de la musique, mais on sait que la chanson populaire a toujours occupé une place importante dans la vie familiale et collective et qu'il y eut même parfois des concerts mêlés de voix et d'instruments « qui faisoient une charmante harmonie », nous dit l'annaliste de l'Hôtel-Dieu de Québec en parlant de l'un d'eux. Ces vieilles chansons de France, que tout le monde savait par cœur, étaient pour les colons une expression claire et émouvante de l'âme française qui était restée la leur, et ici encore il faut observer que, si la Nouvelle-France n'a produit aucun compositeur connu, le goût de la musique qui y a été conservé, a été un de ces éléments de culture qui ont aidé le peuple canadien à rester fidèle à lui-même [3].

Ce qui, toutefois, étonne le plus dans les diverses manifestations de cette vie culturelle embryonnaire que les chroniques du temps nous révèlent, c'est le goût très vif du théâtre qui s'est révélé au moins chez quelques-uns. Non seulement les Pères Jésuites faisaient jouer par leurs élèves de Québec des pièces dont ils étaient les auteurs, mais des amateurs ont monté très tôt des chefs-d'œuvre de la scène française avec des moyens de fortune. On sait que *le Cid* fut joué dans une salle attenante au magasin de la Compagnie des Cent-Associés dès 1646, soit dix ans seulement après sa création à Paris; on sait également qu'en 1651 on joua *Héraclius* à Québec, et dans la même ville, en 1694, *Mithridate* et *Nicodème*. Cette dernière année,

[2] Sur les arts en Nouvelle-France, on peut consulter surtout Antoine Roy, *les Lettres, les Arts et les Sciences au Canada sous le Régime français*, Paris, Jouve & Cie, 1930; Gérard Morisset, *Coup d'œil sur les Arts en Nouvelle-France*, Québec, Charrier et Dugal, 1942; Gérard Morisset, *l'Architecture en Nouvelle-France*, Québec, Charrier et Dugal, 1949; Marius Barbeau, *Saintes artisanes*, Montréal, Fides, 1944-1946, 2 vols; Marius Barbeau, *Maîtres-Artisans de chez nous*, Montréal, le Zodiaque, 1942.

[3] Sur la chanson populaire, les principaux ouvrages à consulter sont: Ernest Gagnon, *Chansons populaires du Canada*, Québec, le Foyer canadien, 1865, et Marius Barbeau, *Romancero du Canada*, Toronto, Macmillan, 1937. On trouvera également une littérature abondante dans plusieurs revues, dont *les Archives de Folklore*, publiées à Montréal aux éditions Fides depuis 1946.

Frontenac voulut également faire monter *Tartuffe*, mais M^gr de Saint-Vallier s'y opposa et le projet fut abandonné. En empêchant la représentation du chef-d'œuvre de Molière, l'évêque de Québec avait imité l'exemple de l'archevêque de Paris qui avait défendu aux fidèles d'assister à une représentation de cette pièce sous peine de péché. En fait, la décision de M^gr de Saint-Vallier porta un dur coup au théâtre en Nouvelle-France, car il semble qu'aucune œuvre importante n'ait été montée à la suite de cette affaire qui avait eu un grand retentissement. Montcalm nous dit cependant dans son journal qu'on joua une comédie, *le Vieillard dupé*, au lointain fort de Niagara en 1757, ce qui prouve que, s'il n'a pu se manifester d'une manière continue, le goût du théâtre n'était pas disparu totalement dans la colonie française. Il est en tout cas certain que le choix des œuvres qui furent jouées à Québec entre 1646 et 1694 révèle, chez les premiers habitants de cette petite ville, un goût fort élevé et il est admirable que ces bâtisseurs de pays aient voulu faire entendre dans cette colonie encore mal assurée la noble et belle langue du grand Corneille [4].

Si le goût du théâtre n'a pu se manifester que d'une manière sporadique, l'architecture, les arts domestiques et la chanson populaire ont manifesté d'une manière continue l'attachement du peuple canadien à des traditions culturelles héritées de la vieille France. C'est toutefois dans l'établissement rapide de maisons d'enseignement qu'il faut voir la preuve la plus évidente de la volonté commune aux administrateurs et administrés de ne pas laisser perdre dans la colonie les richesses intellectuelles et spirituelles acquises alors en Europe. Il est vrai que le peuple de la Nouvelle-France a toujours compté un grand nombre d'analphabètes, ce qui était inévitable dans une colonie dont la population était disséminée sur un vaste territoire et sans cesse sur un pied de guerre. Il faut d'ailleurs rappeler ici que l'instruction n'était pas encore généralisée à l'époque et que, même dans les pays les plus civilisés de l'Europe, la plus grande partie de la population était encore illettrée. Il eût été plus qu'étonnant que l'instruction eût été générale en Nouvelle-France alors même qu'elle ne l'était pas en Europe: il est même surprenant qu'un aussi grand

[4] Sur le théâtre en Nouvelle-France, voir surtout Antoine Roy, *op. cit.*

nombre d'écoles aient été établies dans les paroisses de la colonie et qu'autant de religieux et de religieuses aient enseigné aux enfants des paroisses même les plus reculées, en même temps que le rudiment de la religion, à lire, à écrire et à compter. Et il est encore plus étonnant que les Jésuites aient fondé leur collège de Québec dès 1635 et y aient enseigné les humanités, un peu de philosophie et de théologie, alors même que la ville ne comptait pas cent habitants et la colonie entière moins de mille âmes. C'est un fait acquis à l'histoire que le souci de l'instruction s'est manifesté dès l'établissement de la Nouvelle-France.

Ce sont évidemment les écoles primaires qui se sont multipliées le plus vite et il semble qu'au moment de la conquête anglaise un grand nombre de paroisses aient eu leur petite école. Sept institutions religieuses ont assuré à la population les maîtres requis: les Ursulines et les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, les Frères Rouillé et les Frères Charon, les Récollets, les Jésuites et les Sulpiciens. Mais on sait aussi que, là où ne se trouvait pas de maître permanent, le curé, le notaire ou des instituteurs ambulants enseignaient aux enfants les éléments de la religion, de la langue et de l'arithmétique. On sait également que presque partout l'instruction fut gratuite et que les institutions d'enseignement reçurent périodiquement du roi des dons qui étaient parfois assez considérables. Cet enseignement primaire restait évidemment très rudimentaire, mais l'habitant canadien était alors aussi instruit que l'était le paysan français et on utilisait ici les mêmes manuels que dans les écoles primaires de France. C'est d'ailleurs de ces écoles primaires que sortaient les quelques élèves qui, chaque année, entraient au Collège des Jésuites pour y poursuivre leurs études.

Le Collège des Jésuites de Québec fut la seule maison d'enseignement secondaire qu'ait eue la Nouvelle-France. Au début du XVIII[e] siècle, la population de Montréal réclama la fondation d'un collège secondaire, mais cette requête fut rejetée. Le programme des études au Collège de Québec était le même que celui qu'on suivait en France et on y utilisait également les mêmes manuels. On y enseigna d'abord la grammaire, les mathématiques, le latin et

les humanités et, à partir de 1665, la philosophie et la théologie. D'autre part, lorsque l'évêque de Québec fonda son séminaire, ceux qui y entrèrent suivirent les cours du Collège des Jésuites. Maints témoignages des contemporains nous disent que l'enseignement qui était donné à ce collège n'était guère inférieur à celui qui était alors donné dans la plupart des collèges de France; en initiant ses élèves aux humanités gréco-latines, à la philosophie et à la théologie, le Collège des Jésuites assura à la colonie non seulement le clergé indigène dont elle avait besoin, mais aussi une petite élite de laïques cultivés qui n'était pas moins nécessaire au progrès de la Nouvelle-France. Cette institution, la plus haute que la colonie ait eue dans le domaine de la culture, a aussi permis la formation de chefs de file qui, lorsque le pays sera conquis par l'Angleterre, pourront transmettre à leurs descendants ces éléments de culture qui, moins d'un siècle plus tard, permettront la naissance d'une littérature canadienne de langue française. Ce n'est qu'en 1852 que le Canada français aura sa première université, mais les nombreuses écoles primaires, le Collège des Jésuites et aussi l'école d'hydrographie, qui formait des arpenteurs, des capitaines de vaisseaux et des cartographes, ont maintenu dans la colonie un niveau d'instruction qui, s'il n'a jamais atteint à celui qu'assuraient les universités européennes, fut néanmoins remarquable pour l'époque. Nous pouvons d'ailleurs le constater par la qualité des lectures des Canadiens les plus cultivés de l'époque et par l'embryon de mouvement scientifique qui se dessina dans la colonie au XVIII[e] siècle [5].

En effet, pour enrichir ses collections, le roi avait demandé aux colons français de tous les continents de lui envoyer des spécimens de la flore et de la faune indigènes, ce qui eut pour effet d'intensifier les recherches commencées par Michel Sarrazin et qui devaient s'étendre de la botanique et de la zoologie à la minéralogie et à la méde-

[5] Sur l'instruction en Nouvelle-France, les principaux ouvrages sont Jean-Baptiste MEILLEUR, *Mémorial de l'Education du Bas-Canada,* Montréal, J. B. Rolland, 1860; Pierre CHAUVEAU, *l'Instruction publique au Canada,* Québec, A. Côté, 1876; Amédée-Edmond GOSSELIN, *l'Instruction au Canada sous le Régime français (1635-1760),* Québec, Laflamme & Proulx, 1911; Lionel GROULX, *l'Enseignement français au Canada,* Montréal, Granger, 1931, 1933, 2 vols; Antoine ROY, *op. cit.*; Omer LE GRESLEY, *l'Enseignement du Français en Acadie (1604-1926),* Mamers, Enault, 1926; Louis-Philippe AUDET, *le Système scolaire de la Province de Québec,* t. II, *l'Instruction publique de 1635 à 1800,* Québec, Editions de l'Erable, 1951.

cine. Évidemment, la Nouvelle-France n'a pas produit de grands savants et les préoccupations scientifiques n'y ont été le fait que d'un petit nombre de personnes; mais la seule existence de ces préoccupations chez quelques-uns est déjà une preuve de la présence d'une élite intellectuelle dans la colonie [6].

Une autre preuve de l'existence de cette élite est l'importation de livres de France, en dépit du manque d'espace sur les rares navires qui ravitaillaient la colonie en denrées essentielles. Au moment de la conquête anglaise, la colonie avait ainsi importé au moins 60.000 volumes qui allaient des classiques grecs et latins aux meilleurs écrivains français contemporains, en passant par les philosophes, théologiens, historiens et scientifiques qui faisaient alors autorité. Il est vrai que la majorité de ces livres étaient cumulés dans quelques bibliothèques et que l'immense majorité des colons ne lisaient guère, ce qui d'ailleurs ne saurait surprendre personne. Mais ces importations de livres révèlent que, si la Nouvelle-France n'a pas produit de littérature, elle en a consommée suffisamment pour que survive dans la colonie le goût des lettres, des arts et des sciences, et aussi une langue française de bonne qualité [7]. L'absence d'imprimerie et l'état général de la société canadienne n'étaient sans doute pas de nature à pousser les Canadiens les plus cultivés à écrire, et c'est un fait qu'aucun Canadien n'a senti le besoin de s'exprimer dans une œuvre littéraire; il ne faudrait toutefois pas en conclure que la production littéraire y était impossible — de petits peuples relativement peu évolués et sans imprimerie ont produit des écrivains de qualité, voire des génies; mais le hasard a voulu que parmi les Canadiens instruits il ne se soit trouvé aucun écrivain qui ait voulu transmuer en œuvres littéraires ses expériences et ses connaissances. Les seuls textes qui nous soient parvenus de cette époque n'ont d'autre valeur qu'historique, même lorsqu'ils sont écrits dans une langue de bonne qualité.

[6] Sur les recherches scientifiques en Nouvelle-France, on peut consulter: Antoine Roy, *op. cit.*; Lionel Groulx, *Histoire du Canada français*, Montréal, l'Action nationale, t. II, 1951, p. 148-160; Arthur Vallée, *Michel Sarrazin*, Québec 1927.

[7] Sur l'importation des livres en Nouvelle-France, on peut consulter: Antoine Roy, *op. cit.*; Ægidius Fauteux, *Revue canadienne*, 1916, p. 97-114 et 193-217.

La langue.

Il importe de résumer ici les conclusions auxquelles ont pu arriver à date nos meilleurs linguistes qui ont étudié la langue française que nous parlons et écrivons au Canada français. Le problème de l'influence de l'anglais sur cette langue ne sera toutefois étudié que plus loin; il ne sera ici question que de la formation du français canadien et de son évolution jusqu'au moment où l'influence de l'anglais se fera sentir. Si l'on excepte les anglicismes et les canadianismes les plus récents, ce français canadien, qui était déjà formé au moment de la conquête, est d'ailleurs encore celui que nous parlons et écrivons aujourd'hui, du moins quant à ses caractères essentiels.

Les colons canadiens des XVII[e] et XVIII[e] siècles sont venus d'un grand nombre de provinces de France, mais surtout de la Normandie, de l'Île-de-France, du Poitou, de l'Aunis, de la Saintonge, du Perche, du Maine, de l'Anjou et de la Bretagne. Ils venaient donc presque tous des provinces situées au nord-ouest de la France, de celles dont les dialectes constituaient la langue d'oïl. A cette époque, la langue française moderne n'était pas encore constituée telle que nous la connaissons et la plupart des colons canadiens, qui venaient de la campagne et non des villes, apportèrent avec eux leurs dialectes et leurs patois, bien qu'il semble que plusieurs d'entre eux connaissaient aussi le français populaire qui était alors devenu la langue administrative de la métropole. Il est établi que beaucoup de colons ne parlaient que le patois de leur région, mais il est également établi que ces patois disparurent vite en Nouvelle-France, au profit du français populaire de l'Île-de-France, qui devint au Canada la langue commune et qui a donné naissance au français moderne en Europe. C'est cette origine commune qui donne au français et au français canadien leur grande similitude.

Toutefois, le français canadien a hérité d'un grand nombre d'expressions dialectales, surtout du normand, et le français canadien a conservé jusqu'à aujourd'hui un grand nombre de ces apports régionaux. Mais ces apports sont limités au lexique et à la phonétique, et la structure même de la langue, la syntaxe, est nettement française. Si les dialectes et patois ont exercé une indéniable influence sur notre

langue, les témoignages sont nombreux qui établissent que le français canadien était déjà constitué au moment de la conquête anglaise. Comment une telle langue unique a-t-elle pu s'imposer à tous les Canadiens d'alors en dépit de l'immigration continue de patoisants ?

Il semble que plusieurs facteurs aient joué ici. L'un d'eux est sans doute l'enseignement, mais il ne fut jamais assez général pour expliquer à lui seul l'unité linguistique qui s'est réalisée très tôt. D'autre part, les Canadiens qui lisaient des livres français étaient trop peu nombreux pour que la lecture ait été un facteur d'unification puissant. Il semble que le facteur principal d'unité ait été la vie elle-même qui a imposé aux colons le parler populaire de la région de Paris. En effet, c'était la langue que parlaient les gens cultivés — administrateurs, curés, missionnaires — et il était inévitable que cette langue devienne générale en raison de la multiplicité des patois et dialectes importés par les colons. Réunis sur une terre étrangère, Normands, Angevins, Saintongeois, Percherons et autres ne pouvaient se comprendre les uns les autres et ils durent apprendre à parler la même langue. En raison du prestige dont ils jouissaient, ce sont les administrateurs et les prêtres qui ont imposé la leur, et c'était le français populaire de la province de l'Île-de-France. Et en raison de l'éloignement des paroisses qui limitaient les relations entre les colons et les administrateurs, il semble que ce soit principalement le clergé qui ait fait prévaloir ce français populaire. La prédication se faisait en français et tout indique que les rapports entre curés et colons aient été étroits et constants. C'est donc la vie elle-même qui a été ici le facteur principal de l'unification linguistique, et ce sont les Canadiens cultivés qui ont imposé leur langue à la population entière. C'est un fait établi que, si les divers patois ont laissé leur marque sur le français canadien, ils n'étaient plus parlés en Nouvelle-France au milieu du XVIII[e] siècle, alors qu'ils l'étaient encore en France même. Comme l'unité administrative, l'unité linguistique de la colonie fut donc réalisée rapidement. Cette unité est encore visible de nos jours: les Canadiens français de toutes les régions du pays, sauf les Acadiens dans une certaine mesure, parlent la même langue fondamentale.

Si elle est bien française quant à sa structure même, cette langue ne coïncide toutefois pas totalement avec le français moderne. C'est le vocabulaire qui est ici le principal facteur de différenciation. En effet, le français canadien a hérité de quantité de mots venus des divers dialectes et patois qui n'ont pas passé dans le français moderne. D'autre part, le français moderne a assimilé des mots venus de dialectes et de patois qui n'ont eu aucune influence sur la formation du français canadien. C'est donc le lexique des deux langues qui varie, non leur syntaxe qui est la même. C'est pourquoi il est faux de dire que nous parlons un patois — les patois, qui survivent en France, ont depuis longtemps disparu au Canada; la langue que nous parlons et écrivons est définitivement française. Il est vrai qu'elle est, par rapport au français moderne, archaïque, ce qui est d'ailleurs le cas de toutes les langues coloniales par rapport à celles des métropoles; mais elle n'en comporte pas moins des néologismes qui ont été imposés par l'histoire et par la géographie et qui, lorsqu'ils sont légitimes, sont un enrichissement pour la langue française. Le français canadien n'est donc qu'un de ces nombreux français régionaux qu'on trouve, non seulement en Belgique, en Suisse, aux îles, mais en France même. Au point de vue linguistique, le Canada français est donc une province de France. Notre langue ne nous vient pas plus du français littéraire du XVII[e] siècle qu'elle ne nous vient d'une province patoisante — elle est issue directement du parler populaire des provinces qui entouraient Paris, parler populaire qui a commencé à se généraliser en France au XVIII[e] siècle et qui n'a pas encore réussi à faire disparaître tous les patois. Le peuple de France et le peuple du Canada français parlent la même langue.

Si le français et le français canadien sont fondamentalement une seule et même langue, il faut toutefois convenir que le français canadien est une langue plus pauvre et moins pure que le français. Cette pauvreté s'explique principalement par le fait que les Canadiens n'avaient besoin que d'un nombre restreint de mots pour communiquer entre eux, et c'est pourquoi le français canadien comporte si peu de termes techniques et si peu de mots qui expriment des nuances de pensée. L'impureté de cette langue s'explique également par

ce fait que, pendant deux siècles, les Canadiens n'ont conservé et transmis leur parler que par la voie orale, et c'est pourquoi la phonétique est parfois fort différente de la française. Ce n'est pas une langue écrite, c'est une langue parlée qui a été conservée au Canada jusqu'à l'apparition de l'imprimerie à Québec en 1764; d'ailleurs, la majorité des Canadiens ne lisaient guère même après la fondation des premiers journaux, et l'instruction n'a commencé à se généraliser qu'au XIX[e] siècle. Nous verrons plus loin comment l'influence anglaise a pénétré le français canadien, mais au moment de la conquête anglaise, les Canadiens parlaient une langue qui, avec ses archaïsmes et ses néologismes, était bien française. A quel point les Canadiens étaient attachés à cette langue, c'est ce que montreront les luttes qu'ils ont menées non seulement pour la conserver eux-mêmes, mais pour lui obtenir un statut juridique dans la colonie anglaise. Cette langue, malgré sa pauvreté et ses incorrections, restait alors suffisamment bonne pour pouvoir servir d'instrument aux premiers écrivains canadiens, et c'est pourquoi il y a au Canada une littérature de langue française [8].

Les premiers écrits.

Les premiers textes français écrits en terre américaine étaient l'œuvre d'explorateurs et de missionnaires nés et formés en France avant leur venue dans le Nouveau-Monde; on ne peut donc considérer ces historiographes et mémorialistes comme les premiers écrivains canadiens, ils étaient de la France métropolitaine. S'il ne convient donc pas d'étudier ici leurs œuvres, du moins convient-il de les mentionner et d'en indiquer brièvement la nature et l'inspiration.

[8] Sur la langue parlée et écrite en Nouvelle-France, on peut consulter: Adjutor Rivard, *Etudes sur les Parlers de France au Canada,* Québec, J. P. Garneau, 1914; Louis-Philippe Geoffrion, *Zigzags autour de nos Parlers,* Québec, chez l'auteur, 1924-1927, 3 vols; Louvigny de Montigny, *La Langue française au Canada,* Ottawa, chez l'auteur, 1916; *Mémoires présentés au Premier Congrès de la Langue française au Canada,* Québec, l'Action sociale, 1914; *Mémoires présentés au Deuxième Congrès de la Langue française au Canada,* Québec, 1938; Victor Barbeau, *Le Ramage de mon Pays,* Montréal, Valiquette, 1939; Pierre Daviault, *La Langue française au Canada,* dans *Les Arts, les Lettres et les Sciences au Canada,* Ottawa, Edmond Cloutier, 1951, p. 25-40; Ferdinand Brunot, *Histoire de la Langue française des Origines à 1900,* Paris, Armand Colin, t. VIII, 1935, p. 1037-1168. Il existe également plusieurs dictionnaires du français canadien et de nombreux ouvrages et brochures sur la traduction et les anglicismes.

Ces textes, en effet, comptent parmi les documents les plus importants qui nous éclairent sur nos origines historiques et, sans appartenir à notre littérature, ils font partie de notre patrimoine national, comme ils font partie de celui de la France [9].

C'est à Jacques Cartier, découvreur du Canada, qu'appartient l'honneur d'avoir rédigé et publié le premier récit traitant du Canada. Le texte original de la relation de son premier voyage n'a été retrouvé qu'en 1867 par l'archiviste Henri-Victor Michelant et publié par lui la même année à Paris, mais des traductions italienne et anglaise en avaient paru dès le XVI[e] siècle. Mais le texte de la relation du deuxième voyage avait paru dès 1545 à Paris et Rabelais le connut, comme son œuvre en fait foi. L'intérêt historique de ces relations est évidemment très grand et certaines pages, qui ne manquent pas de pittoresque, se lisent avec plaisir [10]. Ces premières relations de Cartier ont été suivies de nombreuses autres, dont l'intérêt est souvent très grand, mais seules les plus importantes seront relevées ici.

Il y a d'abord les historiographes de l'époque de la colonisation qui nous ont laissé de précieux renseignements sur le pays, sur les indigènes et sur les personnages et les événements qui ont marqué nos origines. La plus ancienne de ces historiographies est l'*Histoire de la Nouvelle-France* de Marc Lescarbot, dans laquelle l'auteur a repris à son compte le récit des premières expéditions françaises au Canada, au Brésil et en Floride et raconté l'effort de colonisation de l'Acadie auquel il prit part lui-même [11]. Une autre œuvre de la même

[9] Sur la place qu'occupent ces anciens textes dans les lettres françaises, on peut lire: Gilbert CHINARD, *L'Exotisme américain dans la Littérature française au XVI[e] siècle*, Paris, Hachette, 1911; Henri BRÉMOND, *Histoire littéraire du Sentiment religieux*, Paris, Bloud et Gay, 1916-1933, surtout le tome VI.

[10] Sur Jacques Cartier et les relations de ses voyages, on peut consulter Lionel GROULX, *La Découverte du Canada*, Montréal, Granger, 1934; Gustave LANCTÔT, *Jacques Cartier devant l'Histoire*, Montréal, Lumen, 1947; Narcisse-Eutrope DIONNE, *La Nouvelle-France de Cartier à Champlain, 1540-1603*, Québec, C. Darveau, 1891. La meilleure édition des relations de Cartier est celle de Henry Percival BIGGAR, *The Voyages of Jacques Cartier*, Ottawa, F. A. Acland, 1924; cette édition, malgré son titre anglais, donne le texte original français des deux premières relations d'après les manuscrits originaux conservés à la Bibliothèque nationale de Paris. On peut lire également un bref article de Félix-Antoine SAVARD, *Lettre à M. Luc Lacourcière sur les Relations de Cartier*, dans *Regards*, déc. 1940, p. 97-102.

[11] *L'Histoire de la Nouvelle-France* a paru d'abord à Paris en 1609 et a été souvent rééditée. La meilleure édition est celle de 1866, en trois volumes. Sur Lescarbot, on peut consulter: H. A. SCOTT, *Nos Anciens Historiographes*, Lévis, 1930.

époque, plus considérable encore que celle de Lescarbot, est l'*Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs récollets y ont faits pour la conversion des infidèles* de Gabriel Sagard, Théodat, qui traite surtout de l'évangélisation des sauvages et renferme quantité de renseignements sur leurs mœurs [12]. Plus tard, vers la fin du XVII[e] siècle, parut l'*Établissement de la foi dans la Nouvelle-France* de Chrétien Le Clercq (1641-1695), qui traite aussi des missions des Récollets, mais également de l'histoire de la colonie jusqu'aux découvertes de La Salle [13]. Mais la plus importante, la plus considérable et la mieux documentée de ces premières historiographies est l'*Histoire et Description générale de la Nouvelle-France* de François-Xavier de Charlevoix (1682-1761), qui reste une des sources essentielles de l'histoire de nos origines, surtout religieuses, et qui a exercé une grande influence sur François-Xavier Garneau [14]. Il faut ajouter encore l'*Histoire de l'Amérique septentrionale* de Claude-Charles de la Potherie (1668-1738), le seul de nos premiers historiographes qui ne fut pas religieux [15], et une œuvre inachevée, l'*Histoire chronologique de la Nouvelle-France* de Sixte Le Tac [16]; ainsi que l'*Historia canadensis*, écrite en latin par François du Creux [17].

12 *L'Histoire du Canada* a été éditée à Paris, C. Sonnius, 1636, et la meilleure édition est celle de 1866, en quatre volumes. Sur Sagard, on peut consulter: H. A. Scott, *op. cit.*: Jean-C. Cayer, o.f.m., *Gabriel Sagard, historien récollet au Canada*, dans *Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau*, Montréal, Société historique de Montréal, 1945, p. 171-200.

13 *L'Etablissement de la Foi dans la Nouvelle France* a paru à Paris, A. Auroy, en 1691, en deux volumes, en même temps que sa *Nouvelle Relation de la Gaspésie*. Sur Le Clercq, on peut lire: H. A. Scott, *op. cit.*; Archange Godbout, o.f.m., *Leclercq*, dans *Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau*, p. 269-290.

14 *L'Histoire et Description générale de la Nouvelle-France* a paru à Paris, Nyon, en 1744. Charlevoix avait publié *la Vie de la Mère Marie de l'Incarnation*, Paris, Le Mercier, 1735. On peut consulter: H. A. Scott, *op. cit.*; Léon Pouliot, s.j., *François-Xavier de Charlevoix, s.j.*, dans *Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau*, p. 309-336; J.-Edm. Roy, *Essai sur Charlevoix*, dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, 1907.

15 *L'Histoire de l'Amérique septentrionale* a paru à Paris, J.-L. Nion et F. Didot, 1722, en quatre volumes. Sur la Potherie, on peut lire: Léo-Paul Desrosiers, *La Potherie*, dans *Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau*, p. 291-308.

16 *L'Histoire chronologique de la Nouvelle-France* a paru à Paris, G. Fischbacher, 1888.

17 *L'Historia canadensis* a été publiée à Paris en 1664 chez Cramoisy. Sur Du Creux, on peut lire: Casimir Hébert, *le P. François Du Creux*, dans *Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau*, p. 255-267.

Ces histoires et descriptions générales ne furent pas les seuls textes concernant la Nouvelle-France qui furent publiés aux XVII^e et XVIII^e siècles. Comme Jacques Cartier l'avait fait, Samuel de Champlain écrivit et publia le récit de ses voyages en Nouvelle-France et ces relations sont une des principales sources de l'histoire de l'établissement de la colonie. Ces textes, qui avaient d'abord été publiés entre 1603 et 1636 à Paris, ont été réunis dans de grandes éditions critiques par l'abbé Laverdière, de 1866 à 1870, et par Henry Percival Biggar, de 1922 à 1935. Comme ceux de Cartier, ces récits ont été consultés par les premiers historiographes de la Nouvelle-France [18]. D'autre part, *la Description géographique et historique des côtes de l'Amérique septentrionale* de Nicolas Denys est un précieux document sur la colonisation de l'Acadie [19], comme le *Mémoire sur les mœurs, coutumes et religion des sauvages de l'Amérique septentrionale* de Nicolas Perrot nous éclaire sur la vie des indigènes au XVII^e siècle [20]. Beaucoup d'autres récits de voyageurs et d'explorateurs de cette époque ont été publiés, et les principaux sont ceux de Marquette et Joliet [21], de Radisson [22] et de Joutel [23]. On trouve également de précieux renseignements historiques dans les œuvres de Marie de l'Incarnation, qui sont également, comme on le sait, un des grands témoignages que nous ayons sur la vie mystique [24]. Marie de l'In-

[18] Les grandes éditions critiques des œuvres de Champlain sont les suivantes: *Œuvres de Champlain*, publiées par C. H. Laverdière, Québec, le Séminaire, 1866-1870, 6 vols; *The Works of Samuel de Champlain*, publiés par The Champlain Society sous la direction de Henry Percival Biggar, Toronto, The Champlain Society, 1922-1935, 6 vols. Sur Champlain, on peut lire: Narcisse-Eutrope DIONNE, *Samuel de Champlain, Fondateur de Québec et Père de la Nouvelle-France*, Québec, l'auteur, 1891, 1906, 2 vols.

[19] Publié à Paris, L. Billaine, 1672, 2 vols.

[20] Publié à Leipzig et Paris, A. Franck, 1864.

[21] Publié à Paris, Estienne Michallet, 1681.

[22] Publiés à Boston, The Prince Society, 1885.

[23] Joutel, compagnon de La Salle, a rédigé le texte, qui fut revisé par Michel, du *Journal historique du dernier voyage que feu M. de la Salle fit dans le golfe du Mexique*, Paris, Et. Robinot, 1713.

[24] La meilleure édition des œuvres de Marie de l'Incarnation est celle de Dom Albert JAMET: *Écrits spirituels et historiques*, Paris, Desclée de Brouwer, et Québec, l'Action sociale, 1929-1939, 4 vols. Sur Marie de l'Incarnation, on peut consulter: Henri BRÉMOND, *op. cit.*; Henri-Raymond CASGRAIN, *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, Québec, Desbarats, 1864; T.-L. PÉNIDO, *La Conscience religieuse. Autour de Marie de l'Incarnation*, Paris, Téqui, 1935; Paul RENAUDIN, *Une Grande mystique française au XVII^e siècle, Marie de l'Incarnation*, Paris, Bloud et Gay, 1935; Sœur MARIE-EMMANUEL, o.s.u., *Marie de l'Incarnation d'après ses lettres*, Québec, les Ursulines, et Ottawa, l'Université d'Ottawa, 1946.

carnation fut un des plus grands écrivains religieux de son temps et son œuvre occupe une place importante dans la littérature française du XVII[e] siècle. Elle appartient ainsi à l'histoire du Canada et à l'histoire de la littérature française.

Les *Relations des Jésuites* sont une autre source historique indispensable à l'étude de nos origines et, de surcroît, elles renferment maintes pages d'une haute inspiration religieuse qui méritent d'occuper une place importante dans la littérature mystique du XVII[e] siècle. Il faut leur ajouter le *Journal des Jésuites* et les documents connexes qui ont été réunis dans la monumentale édition de Thwaites [25]. Parmi les documents historiques de l'époque, on trouve encore l'*Histoire de Montréal* de François Dollier de Casson, qui ne fut publiée qu'en 1868 par la Société historique de Montréal [26], les *Mœurs des Sauvages américains* de Joseph-François Lafiteau, qui nous renseignent surtout sur les Iroquois [27], ainsi que les ouvrages de Louis Hennepin [28] et de La Hontan [29] qui ont une valeur historique discutable, mais

25 Les principaux rédacteurs des *Relations* furent les Pères Paul Le Jeune, Barthélémy Vimont, Jérôme Lalemant, Paul Ragueneau, François Le Mercier et saint Jean de Brébeuf. La plupart des relations furent publiées à Paris de 1627 à 1673, année de leur suppression; il en existe deux bonnes éditions collectives: *Relations des Jésuites*, Québec, A. Côté, 1858, 5 vols, édition dirigée par les abbés Plante, Ferland et Laverdière; et *The Jesuit Relations and allied documents*, Cleveland, Burrows, 1896-1901, 73 vols, édition dirigée par Reuben Gold Thwaites. Le *Journal des Jésuites*, Québec, L. Brousseau, 1871, a été édité par les abbés Laverdière et Casgrain. Sur les *Relations*, on peut consulter principalement: Henri Brémond, *op. cit.*; Camille de Rochemonteix, *les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII[e] siècle*, Paris, 1895-1896, 3 vols; Léon Pouliot, s.j., *Etude sur les Relations des Jésuites de la Nouvelle-France*, Paris, Desclée de Brouwer, et Montréal, l'Immaculée-Conception, 1940; René Latourelle, s.j., *Etude sur les Ecrits de saint Jean de Brébeuf*, tome I, Paris, Desclée de Brouwer, et Montréal, l'Immaculée-Conception, 1952; Georges Goyau, *op. cit.*

26 Montréal, la Minerve, 1868. Sur Dollier de Casson, on peut consulter: Olivier Maurault, p.s.s., *Dollier de Casson* dans *Revue trimestrielle*, fév. 1919, p. 361-370.

27 Paris, 1723, 2 vols.

28 Louis Hennepin a publié trois ouvrages sur la Nouvelle-France: *Description de la Louisiane*, Paris, Huré, 1683; *Nouvelle Découverte d'un très grand Pays*, Utrecht, Guillaume Bredelet, 1697, et *Nouveau Voyage d'un Pays plus grand que l'Europe*, Utrecht, Antoine Schouten, 1698. Ces trois livres ont été traduits en hollandais, allemand, anglais, italien et espagnol et ont eu collectivement plus de quarante éditions de 1683 à 1742. Sur Hennepin, on peut consulter: N.-E. Dionne, *Hennepin. Ses voyages et ses œuvres*, Québec, 1897; Gustave Lanctot, *Faussaires et Faussetés en Histoire canadienne*, Montréal, Variétés, 1948, p. 71-95.

29 Louis-Armand de La Hontan, *Nouveaux Voyages de Mr. le baron de Lahontan*, La Haye, L'Honoré, 1703. Ce livre a été réédité au moins dix-sept fois en français entre 1703 et 1741 et a été traduit en anglais, allemand et hollandais. Sur La Hontan, on peut consulter: J.-E. Roy, *Le baron de La Hontan*, dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, 1894; Gustave Lanctot, *Faussaires et Faussetés en Histoire canadienne*, p. 96-129.

qui, de tous les ouvrages publiés à l'époque sur la Nouvelle-France, ont été les plus lus et les plus discutés. Ces historiographies, journaux, relations et récits de voyage ont créé en Europe un vaste mouvement de curiosité et ont exercé une influence parfois considérable sur certains écrivains français, dont Rousseau et Chateaubriand [30]. Mais ces ouvrages n'appartiennent pas à la littérature canadienne, ils ont tous été écrits par des Français et publiés en Europe.

Nous connaissons toutefois un petit nombre de textes qui ont été écrits par des Canadiens aux XVII[e] et XVIII[e] siècles et qui, sans constituer une littérature, ont un indéniable intérêt historique. Il ne saurait être question de relever ici les nombreuses communications entre les premiers Canadiens qui ont occupé de hautes fonctions administratives dans la colonie et les autorités impériales, bien que ces textes soient une mine de renseignements sur la politique coloniale et sur l'évolution de la société canadienne depuis l'établissement de la Nouvelle-France jusqu'à la conquête anglaise. Mais il faut au moins mentionner les premiers textes connus qui soient des livres ou des efforts littéraires.

Le premier livre écrit et publié par un Canadien est l'*Histoire véritable et naturelle des mœurs et production du pays de la Nouvelle-France* de Pierre Boucher (1622-1717) qui, comme le titre l'indique, est une description du pays, des postes, de la flore et de la faune, ainsi que des indigènes et colons de la Nouvelle-France et qui fut publié à Paris dès 1664. Le livre de Pierre Boucher n'est pas une œuvre littéraire mais un document, dédié à Colbert, qui avait pour but de faire connaître la colonie et d'y attirer des colons. Rédigé avec simplicité et honnêteté, ce livre est une source historique importante [31]. Bien qu'ils n'aient été publiés que beaucoup plus tard, deux autre documents historiques intéressants ont été rédigés vers la même époque: ce sont les *Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, rédigées par la Sœur Marie Morin (1649-1687) et d'autres hospitalières, et qui couvrent

[30] Sur les relations des voyageurs de cette époque, on peut consulter: Séraphin MARION, *Relation des Voyageurs français en Nouvelle-France au XVII[e] siècle*, Paris, Presses universitaires, 1923.

[31] Le livre de Pierre Boucher a été édité à Paris, Lambert, 1664. Sur Pierre Boucher, on peut consulter: Benjamin SULTE, *Pierre Boucher et son livre*, dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, 1896; Séraphin MARION, *Un pionnier canadien. Pierre Boucher*, Québec, L.-A. Proulx, 1927.

les années 1659-1670 [32], et les *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec*, rédigées par les Sœurs Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace (1650-1723) et Marie-Andrée Duplessis de Sainte-Hélène (1636-1716), et qui couvrent les années 1636-1716 [33].

D'autre part, la première pièce de vers dont nous connaissons l'existence, *les Troubles de l'Église du Canada en 1728*, est un poème héroï-comique écrit à l'occasion de la mort de M^gr^ de Saint-Vallier, en 1727, par l'abbé Étienne Marchand, (1707-1774) [34]. Nous savons également qu'un Canadien, François-Xavier Duplessis (1694-1771), né à Québec, passa en France en 1716 pour entrer dans la compagnie de Jésus, et devint un grand prédicateur entendu dans les grandes chaires de France, d'Allemagne et des Flandres. Duplessis fut un des prédicateurs les plus populaires de la France au XVIII^e^ siècle, mais nous n'avons malheureusement pas le texte de ses sermons. Il a publié *Avis et pratiques pour profiter de la mission*, qui est un petit traité de spiritualité; et attaqué par un contemporain en 1745, il défendit sa doctrine dans une lettre qui a également été imprimée alors; une partie de sa correspondance a aussi été publiée par Joseph-Edmond Roy en 1892. S'il a vécu et prêché en France, Duplessis n'en était pas moins un Canadien, né à Québec [35].

Nous connaissons aussi les lettres que la femme de Michel Bégon, gouverneur des Trois-Rivières, née Marie-Isabelle-Élizabeth Rocbert de la Morandière (1696-1755), écrivit à son gendre et qui ont été publiées

32 Montréal, Société historique de Montréal, 1921, édition compilée par Ægidius Fauteux, E. Z. Massicotte et C. Bertrand. Sur Sœur Marie Morin, voir L. Le Jeune, *op. cit.*, t. II, p. 319-321.

33 Québec, 1939, édition de dom Albert Jamet.

34 Pierre-Georges Roy, *Québec sous le Régime français*, Québec, les Archives de la province, 1930, t. II, p. 112. Ces vers ont été publiés par Pierre-Georges Roy à Lévis, en 1892; J. Huston a publié dans *le Répertoire national*, t. II, p. 353-361, *le Tableau de la mer*, long poème écrit en 1734 par Jean Taché, Français qui a immigré en Nouvelle-France en 1739.

35 François-Xavier Duplessis, *Avis et pratiques pour profiter de la mission et pour en conserver le fruit*, Amiens, L. Godart, et Paris, M. Bordelet, 1738; *Lettre du P. Duplessis . . . au sujet des calomnies publiées contre lui par l'auteur des « Nouvelles ecclésiastiques »* (29 juin 1745), [s.l.n.d.]; Joseph-Edmond Roy, *Lettres du R. P. F.-X. Duplessis de la Compagnie de Jésus, accompagnées d'une notice biographique et d'annotations*, Lévis, Mercier, 1892. Roy ignorait les deux ouvrages mentionnés ci-devant et qui sont consignés au *Catalogue général des Livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, Paris, Catin, 1929, t. XLIV, cols 1173-1174. Il ne semble exister aucune édition de sermons de ce prédicateur qui fut célèbre en son temps. Ni Faribault, ni Gagnon, ni Dionne ne mentionnent les deux livres de Duplessis parus en France.

en 1935 par l'Archiviste de la province de Québec [36]. Nous y trouvons des renseignements précieux sur l'état de la société dans la colonie et en France à la veille de la conquête anglaise, et cette correspondance sous forme de journal d'une Canadienne, confirme les relations des voyageurs européens qui, venus dans la colonie à l'époque, ont affirmé qu'il y existait une élite qui ne manquait ni de raffinement, ni de culture et qui parlait un français châtié. Le plus souvent cité de ces témoignages est celui de Per Kalm, qui écrivit que « les gens de distinction en général ont bien plus de goût pour l'histoire naturelle et les lettres que dans les colonies anglaises [37] », témoignage auquel il faut ajouter celui de Louis Franquet, qui rapporta que les Canadiens « parlent un français épuré, n'ont pas le moindre accent [38] »; celui de Montcalm: « J'ai observé que les paysans canadiens parlent très bien le français [39] », ce qui était aussi l'opinion de Bougainville: « Ils parlent avec aisance . . . leur accent est aussi bon qu'à Paris [40] ».

Si donc les Canadiens n'ont produit avant la conquête anglaise ni une littérature nationale, ni un art national, s'ils ne constituaient même pas une nation au plein sens du mot, avec une civilisation et une culture propres, ils formaient, dès lors, un peuple de type français qui avait des traits distinctifs et qui, malgré un siècle et demi de travaux pénibles et de luttes, avait conservé des éléments de civilisation et de culture suffisants pour lui permettre de rester fidèle à ses origines et une langue capable de donner naissance, le jour venu, à une littérature nationale. Il lui faudra attendre encore près d'un siècle avant de voir paraître les premières œuvres importantes de ses premiers écrivains authentiques, mais il a non seulement survécu après la conquête anglaise, il a trouvé dans sa résistance à ses nouveaux maîtres l'inspiration d'une littérature d'action qui fut la pre-

36 *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, 1934-1935.* Sur l'auteur, voir Pierre-Georges Roy, *La Famille Rocbert de la Morandière,* Lévis, 1905, p. 13.

37 Per Kalm, *Voyage de Kalm en Amérique,* édité par L. W. Marchand, Montréal, Berthiaume, 1880, p. 6.

38 Louis Franquet, *Voyages et Mémoires sur le Canada,* Québec, A. Côté, 1889, p. 85.

39 *Journal de Montcalm,* p. 64, dans *Collection des Manuscrits du Maréchal de Lévis,* Québec, L.-J. Demers, 1889-1895, 12 vols.

40 *Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France,* 1757, dans *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec,* 1923-1924, p. 61.

mière manifestation littéraire d'un peuple qui entendait ne pas mourir. Si cette résistance a été victorieuse et si, loin de disparaître, le peuple canadien de langue française n'a cessé de croître sous les divers régimes anglais qui ont suivi la conquête, c'est qu'il avait en lui-même des énergies spirituelles suffisantes pour vouloir survivre et pour vouloir maintenir des traditions, des institutions et des aspirations qui étaient des facteurs d'unité et de force; c'est que ce peuple avait déjà une âme commune qui le distinguait de tout autre en lui donnant son visage propre dans la famille des peuples.

(à suivre)

Guy Sylvestre,
de la Société royale du Canada.

Chronique universitaire

Mgr Bernier, nonce apostolique.

L'Université se réjouit de la nomination de Mgr Paul Bernier, ancien professeur à la Faculté de Droit canonique, à la nonciature apostolique de Panama et de Costa Rica. Le 12 septembre dernier, à Québec, monseigneur Bernier était sacré archevêque de Laodicée en Syrie. C'est un grand honneur, qui par le nouveau nonce, rejaillit sur nos facultés ecclésiastiques et en particulier sur la Faculté de Droit canonique.

En offrant à Son Excellence Révérendissime ses félicitations les plus sincères, la *Revue* est heureuse de le compter au nombre de ses collaborateurs. Son Excellence a donné, en 1945, un article très documenté intitulé *La situation présente du catholicisme au Canada* [1]. Elle avait également publié, en 1936, deux articles sur *De patrimonio parœciali* [2].

Inscriptions.

Le nombre d'étudiants inscrits à l'Université d'Ottawa s'élève à 4.646 dont 446 à l'École des Gradués. Les statistiques de l'année dernière [3] donnaient un total de 4.461 dont 281 à l'École des Gradués. On constate donc un accroissement encourageant, particulièrement aux cours supérieurs. Voici le détail des inscriptions par facultés et écoles. Faculté de Théologie, 204; Faculté de Droit canonique, 8; Faculté de Philosophie, 150; Faculté de Médecine, 299; Faculté des Arts, 1.127 (cours général, 219; sciences, 105; commerce, 96; cours par correspondance, 650; chimie, 18; histoire, 13; littérature anglaise, 7; littérature française, 9; mathématiques, 3; sciences biologiques, 7); École de Bibliothéconomie, 36; École d'Infirmières, 115; École de Musique, 106: École Normale, 143; École des Sciences appliquées, 69; École des Sciences politiques et économiques, 117; Institut d'Éducation phy-

1 *Revue de l'Université d'Ottawa*, 15 (1945), p. 389-407.
2 *Revue de l'Université d'Ottawa*, 6 (1936), p. 81 *-101 *, 159 *-185*.
3 *Revue de l'Université d'Ottawa*, 22 (1952), p. 121.

sique, 25; Institut Est et Sud européen, 35; Institut de Missiologie, 65; Institut de Psychologie, 90; Cours d'Été, 665 (463 en 1951); Cours du Soir, 466; affiliations, 613; Immatriculation junior et senior 608; étudiants inscrits à plus d'un cours 297.

FACULTÉS ECCLÉSIASTIQUES.

L'année académique s'est ouverte par une *lectio brevis* donnée par le R. P. Charles Boyer, s.j., secrétaire de l'Académie romaine de Saint-Thomas d'Aquin et doyen de la Faculté de Théologie de l'Université Grégorienne de Rome. Le R. P. avait choisi comme sujet: *Comment réaliser l'unité chrétienne ?* Cette leçon inaugurale a été rehaussée par la présence de Son Exc. M^gr^ Francisco Barbado Viejo, o.p., évêque de Salamanque en Espagne et grand chancelier de l'Université de Salamanque.

Deux professeurs poursuivent cette année des études en Europe: le R. P. Roger Guindon, o.m.i., professeur à la Faculté de Théologie prépare un doctorat en théologie à l'Université de Fribourg, Suisse et le R. P. Raymond Chaput, o.m.i., secrétaire de la Faculté de Droit canonique, suit à la Rote romaine, les cours conduisant au doctorat *in utroque jure.*

A la Faculté de Philosophie, deux soutenances eurent lieu pour l'obtention du doctorat: *The concept of Life according to Saint Thomas Aquinas and some modern Biologists* et *Le triomphe du personnalisme dans la philosophie thomiste,* tels étaient les thèmes choisis respectivement par M. Edward Smith, professeur à l'Université De Paul de Chicago, et le R. P. Georges-Albert Auger, o.m.i., professeur au Pius XII University College, Roma, Basutoland. A la Faculté de Théologie, le R. P. Francis Sullivan, c.pp.s., professeur au Saint Joseph College, Collegeville, Minnesota a défendu une thèse de doctorat sur *Reverence towards God according to St. Thomas.*

A l'occasion de l'Immaculée-Conception les étudiants du Séminaire universitaire ont donné à la salle académique une séance très goûtée sur les Psaumes. La séance avait été préparée par le R. P. Sebastiano Pagano, o.m.i., professeur d'exégèse de l'Ancien Testament à la Faculté de Théologie.

La Faculté de Droit canonique a été honorée dans l'un de ses professeurs: à l'occasion des fêtes du centenaire de l'Université Laval de Québec, le R. P. Arthur Caron, doyen de la Faculté de Droit canonique a été créé docteur en droit *honoris causa.*

Le R. P. Benoît Pruche, o.p., professeur aux Facultés catholiques de Lyon et au couvent des RR. PP. Dominicains, à Ottawa, donne cette année un cours de métaphysique et un cours d'histoire à la Faculté de Philosophie.

PUBLICATIONS.

L'*Osservatore Romano* du 7 août dernier a donné un compte rendu très élogieux de l'article du Dr Emmett O'Grady, professeur à la Faculté des Arts, publié dans la *Revue de l'Université d'Ottawa,* sur *Graham Green, écrivain eschatologique* [4].

Qu'il nous soit permis de souligner ici l'œuvre de M. Séraphin Marion, professeur de littérature à la Faculté des Arts. *Les Lettres canadiennes d'autrefois* sont le fruit de longues années d'un patient labeur. M. Marion a exploré un domaine parcouru par nul autre avant lui. Il y a fait des découvertes intéressantes pour l'histoire de la littérature canadienne-française. Le septième volume de cette imposante collection, *La Bataille romantique au Canada français,* est particulièrement bien charpenté. A l'occasion de la publication de ce septième tome, le R. P. Antonin Lamarche, o.p., directeur de la *Revue Dominicaine,* appréciait ainsi l'œuvre de M. Marion: « Après M. Marion, ceux qui viendront glaner dans le champ de nos origines littéraires trouveront-ils encore des « perles ignorées » ? Cet infatigable chercheur qui s'est imposé comme « vocation » de ressusciter notre passé littéraire avant qu'il soit à jamais oublié ou réduit en cendres, est sûrement un grand conservateur doublé d'un patriote. » Il ne craint de qualifier de « *Monumenta Canadensis Litterarii* [5] », l'ensemble des quatorze volumes publiés par M. Marion. Les Éditions de l'Université d'Ottawa s'honorent d'avoir présenté au public du Canada français, de concert avec les Éditions l'Éclair, huit des volumes de cette œuvre monumentale.

[4] Voir *Revue de l'Université d'Ottawa,* 22 (1952), p. 156-170.
[5] *Revue Dominicaine,* 1952, p. 60.

Il ne faudrait donc pas croire, loin de là, que la *Revue* fait siennes les remarques désobligeantes exprimées, dans ses pages, à l'égard d'un professeur très méritant de notre institution. Si elle les a tolérées, c'était pour être fidèle à son esprit, qui est de laisser à ses collaborateurs la liberté d'exprimer leur opinion, pourvu qu'elle ne soit pas contraire à la foi ou aux mœurs, et cela, dans le domaine de l'histoire et de la critique littéraire comme dans les autres champs du savoir [6].

Le quarante-deuxième volume des « Publications sériées » est sorti des presses au cours du dernier trimestre. Dans *Mental Affliction and Church Law,* M. l'abbé R. Collin Pickett, étudie les diverses lois ecclésiastiques concernant les personnes affligées de maladie mentale. La première partie est consacrée à l'histoire de cette législation. Dans la seconde, l'auteur commente les canons du *Code de Droit canonique* se rapportant au sujet traité: la sujétion du malade mental aux lois ecclésiastiques; son domicile; son habilité à recevoir les sacrements, en particulier le sacrement de mariage; sa destitution d'un office ecclésiastique; son exemption des peines, etc.

Le R. P. Germain Lesage, o.m.i., professeur à la Faculté de Droit canonique a publié, sous le titre *Ordinatio Codicis Juris Canonici,* une plaquette de 161 pages. Il y donne, sous forme de tableaux synoptiques, le plan du *Code de Droit canonique.* La première partie situe chaque titre du code; la seconde ordonne chaque canon à l'intérieur des titres. Cet ouvrage est appelé à rendre de grands services aux étudiants en théologie et en droit canonique.

Les Éditions de l'Université viennent de lancer la cinquième édition du *Recueil de Cantiques* du R. P. Conrad Latour, o.m.i., fondateur de l'École de Musique de l'Université et actuellement professeur au Collège classique de Rouyn. Dans cette édition entièrement refondue, l'auteur a ajouté une soixantaine de cantiques nouveaux, après avoir enlevé quelques cantiques moins populaires. Ce *Recueil,* qui en est à son 46e mille, a reçu l'approbation de la Commission interdiocésaine de Musique religieuse de la Province de Québec.

[6] Voir *L'esprit de la « Revue »*, dans la *Revue de l'Université d'Ottawa,* 17 (1947), p. 9-12.

Société thomiste.

La Société thomiste a inauguré son année académique régulière 1952-1953 par un dîner-causerie au Séminaire Universitaire à la fin de novembre. Le R. P. Rosaire Bellemare, o.m.i., professeur à la Faculté de Théologie a donné un rapport intitulé *Refus de Dieu.* D'autres travaux seront donnés: *La quatrième voie de saint Thomas d'Aquin,* par le R. P. Benoît Pruche, o.p., du Collège dominicain d'Ottawa, professeur aux Facultés catholiques de Lyon et à la Faculté de Philosophie de l'Université d'Ottawa; *L'existence de Dieu, article de foi,* par le R. P. J. Dugas, p.b., professeur au scolasticat d'Eastview; *La troisième voie de saint Thomas,* par le R. P. Adriaan Pattin, o.m.i., professeur à la Faculté de Philosophie.

La réunion tenue au Séminaire universitaire comptait 42 membres présents; les autres réunions se tiendront chez les RR. PP. Dominicains et chez les RR. PP. Blancs.

Société des Conférences.

La Société des Conférences offre, cette année, encore un programme des plus varié et instructif. Nous donnons le programme des réunions tel que préparé par le président, M. Félix Desrochers, conservateur de la Bibliothèque du Parlement: *Démocratie et responsabilité,* par M. Fenton Moran, de la Catholic University of America; *Cinquante ans de musique française,* par M. Henri Marrou, de l'École des Hautes Études, Paris; *Évolution ou déviation ?* par M^me^ Julia Richer, journaliste, Montréal; *Le sociologue et la musique,* par M. Marcel Clément, de l'École des Hautes Études commerciales, Montréal; *Langue maternelle et droits de l'homme,* par M. J.-P. Vinay, de l'Université de Montréal; *Trois messagers du cœur, Villon, Charles d'Orléans et Émile Nelligan,* par M. René Salvator Catta, poète, dramaturge et comédien, Montréal; *Le régime français a-t-il persécuté le clergé ?* par M. Marcel Trudel, secrétaire de la Faculté des Lettres, Université Laval; *Littérature et psychiatrie,* par le D^r^ Karl Stern, professeur de psychiatrie à l'Université d'Ottawa; *Théâtre de la Renaissance et théâtre classique,* par R. P. Bernard Julien, o.m.i., professeur de littérature à l'Université d'Ottawa; *Homme de loi et monde moderne,* par M. Witold Rodys,

professeur à l'Université d'Ottawa; *Le milieu de la culture,* par Son Excellence M. Jean Désy.

Congrès, fêtes et conférences.

Au mois de septembre dernier, le T. R. P. Rodrigue Normandin, recteur, a assisté, à Québec, à la réunion des universités catholiques. Il prenait également part, ainsi que les RR. PP. Jean-Charles Laframboise, supérieur du Séminaire universitaire, et Arthur Caron, doyen de la Faculté de Droit canonique aux fêtes du centenaire de l'Université Laval de Québec.

Le R. P. René Lavigne, doyen de la Faculté des Arts a représenté l'Université aux fêtes du soixante-quinzième anniversaire de l'Université du Manitoba. Il a profité de son voyage dans l'Ouest canadien pour visiter les différentes maisons d'enseignement affiliées à l'Université.

Le R. P. Maurice Beauchamp, secrétaire de l'Université, assista à la réunion des secrétaires d'universités et de collèges de l'Ontario tenue à l'Université Western Ontario, de London.

Plusieurs professeurs prirent part au Congrès de Pax Romana tenu à Québec au cours du mois de septembre.

Le T. R. P. Rodrigue Normandin, o.m.i., recteur, a été invité à donner, à Québec, une conférence intitulée: *Roses ou épines, le plaisir dans la vie chrétienne.* Au Club Richelieu, section d'Ottawa-Hull, il parla des *Soucis d'un recteur.*

M. Joseph Folliet, de Lyon, donna trois cours à la Salle académique. Il développa les thèmes suivants: *Une philosophie de l'histoire est-elle possible ? — Progrès technique et progrès humain, — La vision chrétienne de l'histoire.*

Deuils.

L'Université a perdu l'un de ses plus illustres anciens dans la personne de Son Exc. M^gr^ John T. McNally, archevêque de Halifax depuis 1937, décédé le 17 novembre à l'âge de 81 ans. Premier évêque de Calgary où il demeura 11 ans, Son Excellence fut également évêque de Hamilton durant 13 ans. M^gr^ NcNally avait obtenu de l'Université d'Ottawa, son baccalauréat ès arts en 1892. Notre institu-

tion fut représentée aux funérailles par le R. P. Jean-Charles Laframboise, o.m.i., supérieur du Séminaire universitaire.

La mort accidentelle du R. P. Désiré Bergeron, o.m.i., vicaire à Notre-Dame de Hull, fut également une perte sensible. Ancien élève de notre institution, il y obtint successivement le baccalauréat ès arts, les licences en philosophie (charte ecclésiastique) et en théologie, le doctorat en droit canonique, la maîtrise ès arts et le doctorat en philosophie avec spécialisation en sciences politiques. Après ses études théologiques, il fut attaché à l'Université d'Ottawa où il demeura 10 ans. Il y enseigna aux facultés de Théologie et de Droit canonique, ainsi qu'à l'École des Sciences politiques et sociales dont il devint bientôt le directeur. Travailleur infatigable, il a fait honneur à la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, à son Alma Mater et au diocèse d'Ottawa par sa science sûre et ses conseils judicieux.

Bibliographie

Comptes rendus bibliographiques

JOSEPH-ANDRÉ JUNGMANN, [s.j.]. — *Missarum Sollemnia. Explication générique de la Messe romaine.* 2 vol., Paris, Aubier, 1951 et 1952. 316 et 384 p. (*Théologie.* Études publiées sous la direction de la Faculté de Théologie S. J. de Lyon-Fourvière, n^{os} 19-20).

La traduction de l'ouvrage du père J.-A. Jungmann, s.j., comportera trois volumes: nous ne voulons pas tarder davantage à présenter et à recommander les deux premiers volumes, que les RR. PP. Jésuites de Lyon-Fourvière offrent au public de langue française.

L'auteur s'est acquitté de sa tâche avec érudition et exactitude scientifique. Tous les reproches de détail qu'on pourrait lui faire ne diminueront en rien l'importance capitale de son œuvre. Quant aux traducteurs et aux éditeurs de la version française, ils doivent être félicités d'avoir entrepris un travail dont on attendait le résultat avec impatience: les deux premiers volumes attestent qu'ils l'ont mené à bonne fin.

Le premier volume traite de questions générales: *La structure de la messe au cours des siècles,* puis *L'essence et les diverses formes de la messe dans la communauté ecclésiastique.* L'auteur conduit son enquête historique avec maîtrise: il connaît bien les témoignages littéraires de l'antiquité chrétienne et sait en tirer les précieuses indications que d'autres (Dom Pius Parsch, par exemple) avaient exploitées, mais que nous retrouvons toutes ici sous une forme dépouillée, dense, précise et suggestive. Peut-être l'auteur n'a-t-il pas suffisamment mis à profit l'archéologie sacrée, qu'il s'agisse soit de la maison d'église (Saints-Jean-et-Paul, à Rome, par exemple) soit de la basilique chrétienne primitive, de type liturgique ou funéraire. Il est vrai que ces renseignements sont complémentaires et parfois imprécis; il reste toutefois qu'ils s'insséreraient bien dans un ensemble aussi vaste que celui de cet ouvrage.

Le deuxième volume traite de la messe dans son déroulement rituel. Le R. P. passe alors en revue chacun des éléments de la messe romaine: l'ouverture, les lectures et l'offertoire. Il nous conduit ainsi successivement des débuts de la messe jusqu'à la secrète: la suite étant réservée au troisième volume. L'étude de l'auteur est ici très documentée; son souci d'exactitude scientifique est constant — les notes abondantes en font foi — et sa rédaction, forcément dense et un peu sèche, n'arrive pas à rebuter le lecteur désireux de connaissances précises et, faut-il ajouter, apte à les acquérir.

L'ouvrage du R. P. Jungmann est donc extrêmement précieux: les liturgistes et les historiens sauront l'utiliser avec profit et accorder ainsi à l'auteur le succès que mérite son long et patient labeur.

J.-Rhéal LAURIN, o.m.i.

* * *

Dom Pius Parsch. — *Le Bréviaire expliqué dans l'Esprit du Renouveau liturgique* . . . Traduit par l'abbé Marcel Grandclaudon . . . Mulhouse, Salvator. 317 p.

Dom Pius Parsch fut l'un des plus zélés promoteurs du renouveau liturgique contemporain. Grâce aux nombreuses traductions de ses ouvrages, l'influence du prieur de l'abbaye de Klosterneubourg s'étendit au-delà des frontières de l'Autriche et du secteur linguistique allemand, jusqu'au reste de l'Europe et même jusqu'à l'Amérique où les questions liturgiques suscitent beaucoup d'intérêt.

Le savant bénédictin avait jusqu'ici porté son attention sur la sainte messe; l'ouvrage que l'abbé M. Grandclaudon nous présente maintenant en traduction française porte sur le bréviaire. C'est un ouvrage de vulgarisation, surtout destiné à stimuler l'ardeur de ceux qui, par vocation, doivent s'adonner à ce genre de prière liturgique. Les renseignements historiques que fournit l'auteur de même que l'analyse de chacune des prières du bréviaire — respectivement la première et la deuxième partie de l'ouvrage — sont complétés par une troisième partie intitulée: *Esprit du bréviaire.* L'auteur donne parfois des conseils très judicieux aux prêtres et aux pasteurs d'âmes « surchargés de travail » (p. 39). Ce livre est de nature à alimenter la ferveur et à rappeler les bonnes résolutions.

L'ouvrage de Dom Parsch parut quand même à une époque de transition et, bien que nous le recensions plusieurs années plus tard, cette époque n'est pas terminée. Le calme est revenu autour de la nouvelle traduction latine du Psautier; l'Auteur souhaite qu'elle soit encore améliorée: « Du reste, ajoute-t-il, la nouvelle traduction des psaumes n'est qu'un premier pas pour remettre en mouvement la grande réforme du bréviaire » (p. 53).

Combien de temps seront encore utiles les explications du bréviaire telles que les présente Dom Parsch ? Nous ne le savons pas. Aussi longtemps toutefois que la réforme n'aura pas été imposée, l'ouvrage du savant et zélé bénédictin pourra servir, avec avantage, à une lecture spirituelle, une classe de liturgie ou un sermon.

J.-Rhéal Laurin, o.m.i.

* * *

L'Activité du Saint-Siège en 1951. Publication non officielle. [Cité du Vatican], Imprimerie polyglotte du Vatican, [s.d.]. 24,5 cm., 467 p.

Voici un ouvrage qui tout en n'étant pas une publication officielle donne une excellente idée de l'activité du Saint-Siège. Les catholiques y verront avec amour l'action du chef suprême de l'Église et des divers organismes pontificaux, tandis que les non-catholiques auront sous les yeux le travail gigantesque de l'Église catholique dans le domaine religieux, culturel, artistique et scientifique. Ils y trouveront en outre l'action charitable de Pie XII.

La première partie comprend la chronique journalière des audiences de Sa Sainteté et des travaux des divers organismes pontificaux. La seconde partie porte sur l'activité des dix-huit organismes pontificaux tandis que la troisième décrit le travail des organismes de la charité du pape (commission de secours, bureau des migrations, commission pontificale d'assistance, aumônerie apostolique). Vient ensuite la description des activités des organismes de culture tels la Bibliothèque Vaticane, les Archives secrètes, la Commission pontificale d'Archéologie sacrée, l'Académie pontificale romaine d'Archéologie, les musées et galeries pontificales, la Fabrique de Saint-Pierre, la Commission pontificale pour l'Art sacré en Italie, l'Académie pontificale des Sciences, l'Observatoire du Vatican. Le volume se

termine par quelques pages sur l'œuvre pontificale pour la préservation de la foi et pour la provision de nouvelles églises à Rome, sur le Gouvernorat de la Cité du Vatican, le poste de Radio-Vatican et sur les solennités et congrès auxquels le Saint-Siège fut représenté.

L'idée qui se dégage du volume est celle d'une activité intense et bienfaisante. Une source très riche de renseignements qui a sa place dans toute bibliothèque d'intellectuel catholique.

Gaston CARRIÈRE, o.m.i.

* * *

Mondo Cattolico, a cura di LUIGI CAMBISE. Roma, Editrice « Domani », [c 1952], xxiv, 974 p., 25 cm.

Ce magnifique ouvrage édité par l'Union des Hommes de l'Action catholique italienne, comble une lacune et répond à un besoin véritable. Cet ouvrage entre dans la catégorie des *Who's who*, mais en dépasse beaucoup les cadres. En effet le *Dizionario internazionale bio-bibliographico* n'est que la quatrième partie du *Mondo Cattolico*. Ce dictionnaire s'est efforcé d'inclure les savants de tous les pays, en donnant une courte notice biographique complétée par la liste des ouvrages les plus importants écrits par les mêmes savants. A lui seul ce dictionnaire comprend près de 550 pages. Une seconde édition sera sans doute plus complète, mais tel quel ce dictionnaire rendra de très précieux services et sera indispensable.

La première partie du *Mondo cattolico* porte sur l'organisation centrale de l'Église catholique. Elle donne des renseignements très précieux, sur le Sacré Collège, la curie romaine, la cour pontificale, les différentes administrations palatines: l'administration des biens du Saint-Siège, la Bibliothèque Vaticane, les Archives secrètes, la Typographie vaticane, etc., puis viennent les différentes gardes pontificales (garde noble, garde suisse, garde palatine d'honneur, gendarmerie pontificale), le corps diplomatique du Saint-Siège et les représentants diplomatiques près le Saint-Siège. Suivent quelques notes sur l'État de la Cité Vaticane et son organisation civile.

La seconde partie énumère les divers ordres et congrégations religieuses dans le monde entier. On y trouve une brève notice historique, le nombre des sujets, le gouvernement, les missions et les pays où la congrégation est présentement répandue.

La troisième partie intéressera d'une façon particulière les laïques catholiques, puisqu'elle énumère toutes les initiatives et les organisations de l'apostolat des laïques dans les différentes parties du monde. Le lecteur trouvera là un tableau saisissant de l'activité des catholiques et saisira en même temps quelle influence ces œuvres exercent dans le monde actuel. Il y trouvera en outre la liste des instituts scientifiques catholiques.

Cette simple énumération montre bien que cet instrument de travail devrait se trouver non seulement dans toutes les bibliothèques universitaires, mais également dans la bibliothèque des intellectuels catholiques qui y trouveront rapidement et réunis en un seul ouvrage une foule de renseignements que l'on doit chercher en plusieurs volumes, pas toujours facilement accessibles.

L'ouvrage est d'une belle tenue typographique. Son prix modique contribuera à en assurer une large diffusion.

Gaston CARRIÈRE, o.m.i.

* * *

JEAN DAGENS. — *Bérulle et les Origines de la Restauration catholique (1517-1611)*. Bruges, Desclée de Brouwer, 1952. 23,5 cm., 457 p.

La fin du XVI[e] siècle marque en Europe l'épanouissement d'un humanisme chrétien qui accueille avec ferveur l'héritage antique. Cette période coïncide avec les années de formation intellectuelle de Bérulle; il a participé à cette ferveur et il s'est plu à retrouver chez les Anciens un pressentiment des vertus chrétiennes. Mais bientôt, comme tous les grands spirituels de son temps, il eut le sentiment du danger que le triomphe de l'humanisme faisait courir à la conception chrétienne de la vie et de la culture. Ce sentiment a été le principe même de sa vocation: replacer Dieu et la religion au centre de la vie.

L'auteur a voulu faire mieux comprendre l'œuvre de Bérulle en décrivant l'ambiance intellectuelle, politique et spirituelle dans laquelle il a évolué. Il fait d'abord une synthèse de l'humanisme de l'époque baroque; il recherche dans quelle mesure Bérulle a pu subir l'influence de ce courant d'idées. Il explique ensuite les origines de la Restauration catholique, en France particulièrement; il y fait ressortir le rôle de madame Acarie.

Une partie importante de l'œuvre de Bérulle a été accomplie sous le règne d'Henri IV; l'auteur essaie de comprendre la politique religieuse de ce roi plus ou moins sincèrement converti; il explique ainsi les difficultés qu'a rencontrées l'établissement en France du Carmel réformé.

Dès cette époque, les grandes lignes de la doctrine spirituelle de Bérulle sont définitives; l'auteur en recherche les caractéristiques. Bérulle apparaît comme le premier des augustiniens français du XVII[e] siècle.

Jean Dagens étudiera dans un autre volume la fondation et le développement de l'Oratoire; l'œuvre de Bérulle dans la Restauration catholique y apparaîtra encore plus clairement. L'auteur appuie son jugement sur une solide et abondante documentation qui garantit la sûreté de ses conclusions.

Patrice CORRIVEAU, o.m.i.

* * *

CLAUDE J. V. LAWRENCE, O.M.I. — *The Journey of a Soul. Fr. Guillaume's Vocation*. Ottawa, Études oblates, 1952. 23 cm., 56 p.

L'itinéraire spirituel du père A. Guillaume, décédé pieusement à Colombo, Ceylan, en mai 1951, nous révèle l'histoire de sa vocation comme étant une véritable odyssée. Sa montée vers le sacerdoce, d'abord menacée par une santé précaire, est ensuite tourmentée par bien des angoisses. Attiré vers la vie religieuse, le fervent séminariste de Fréjus semble un moment s'orienter vers la congrégation du Très-Saint-Sacrement, puis la décision arrive soudaine et irrévocable: il sera Oblat de Marie-Immaculée. La main secourable de la Sainte Vierge apparaît à toutes les étapes.

Un confrère a entrepris de nous révéler, d'après ses notes intimes, cette belle âme sacerdotale. Cette première tranche ne couvre que l'histoire de sa vocation. Souhaitons que l'A. poursuive son étude et nous décrive au long ce *Journey of a Soul*.

Maurice GILBERT, o.m.i.

* * *

ROBRECHT BOUDENS, o.m.i. — *M^gr Ch.-J.-E. de Mazenod, évêque de Marseille (1837-1861), et la Politique.* Lyon, Éditions du Chalet, [1951]. 24,5 cm., xix-295 p.

Au sortir de la Révolution, les relations entre l'Église et l'État en France furent souvent tendues et toujours compliquées. Le mouvement révolutionnaire qui visait à détruire un ordre social qu'il jugeait périmé en vint à renverser toute hiérarchie. Au nom de la liberté, la religion elle-même ne fut pas respectée. Dans ces conditions, on comprend que le clergé et surtout les restaurateurs de l'Église de France au XIX^e siècle n'emboîtèrent pas facilement le pas dans les divers mouvements politiques qui se succédèrent à cette époque.

Parmi ces champions de l'orthodoxie et ces grandes figures de l'Église de France à cette période, l'histoire reconnaîtra certainement M^gr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, évêque de Marseille de 1837 à 1861.

Assez bien connu comme fondateur des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, M^gr de Mazenod n'a guère été jusqu'à présent étudié comme il conviendrait, en particulier son rôle dans le relèvement de l'Église de France. Diverses biographies ont retracé cette longue et très active existence; mais leur information n'était pas complète et le recul leur manquait pour dégager son influence exacte. L'ouvrage du père Boudens est une première pierre qui servira à l'édifice de cette biographie scientifique que plusieurs désirent.

Le premier souci de l'A. semble avoir été de mettre à jour les sources, toutes les sources de l'histoire de M^gr de Mazenod. A cette fin il a consulté de nombreuses archives ecclésiastiques et civiles de France et d'Italie. De ces documents le père Boudens a tiré son travail sur *M^gr de Mazenod et la Politique.*

L'ouvrage s'ouvre par une introduction qui décrit la situation politico-religieuse de la France au début du XIX^e siècle. Sur les ruines accumulées par la Révolution se dessine un mouvement de résurrection de l'Église. C'est le cadre où s'insère l'activité de M^gr de Mazenod, car, comme l'A. le fait remarquer, la part de l'évêque de Marseille fut surtout celle de l'homme d'action et non celle du théoricien.

Dans la première partie de son ouvrage, l'A. expose l'attitude de M^gr de Mazenod envers les gouvernements qui se succédèrent entre 1837 et 1861. Opposé à Napoléon en qui il voyait un ennemi de l'Église, il se réjouit de la Restauration des Bourbons. Après la révolution de 1830, des difficultés surgirent à l'occasion de l'accession du roi Louis-Philippe. La consécration de M^gr de Mazenod sans consultation du gouvernement est la source d'un conflit entre la Monarchie de Juillet et le Saint-Siège, durant lequel le jeune évêque fit preuve d'un grand courage et d'un attachement héroïque aux directives de Rome. — Cet épisode est particulièrement bien traité par l'A. — Sans regret à l'abdication de Louis-Philippe, M^gr de Mazenod nourrit une sympathie grandissante pour Napoléon III, jusqu'à ce qu'il l'abandonnât totalement quand l'empereur délaissa le pape dans la question de la politique italienne.

La seconde partie traite de son attitude dans deux questions spéciales: à savoir, la question lamennaisienne, où l'on voit l'évêque réprouver fortement la doctrine tout en gardant à Lamennais une profonde sympathie, et la lutte pour la liberté de l'enseignement depuis les Ordonnances de juin 1828 jusqu'à la loi Falloux de 1850, exposée avec beaucoup de précision au moyen de la correspondance inédite.

Une conclusion résume l'ouvrage et permet à l'A. de formuler un jugement d'ensemble. Mgr de Mazenod n'a jamais fait de la politique au sens strict du mot. Durant les cinq dernières années de sa vie, alors qu'il était sénateur, son action fut minime. Au cours de sa vie, à la tête d'un diocèse important et d'une société religieuse, il eut souvent à se prononcer sur des questions politiques et sur des personnages publics. Toujours il manifesta une grande indépendance d'opinion. Très actif et l'œil ouvert à tous les problèmes, il ne prit cependant jamais la direction d'un mouvement qu'il désirait commun à tout l'épiscopat: il se contenta de suggérer un plan, de stimuler l'action, de lancer une campagne, laissant à d'autres le rôle de premier plan. « Il semble bien, de conclure l'A., que ce fut l'attachement de Mgr de Mazenod aux droits de l'Église et à son Chef qui fut le ressort déterminant de son attitude et qui a maintenu l'unité de son action face aux questions politiques. »

Toute cette étude est fort bien conduite. On admirera la méthode rigoureuse de présenter un personnage, de décrire une situation, d'analyser, pièces en main, une attitude, de faire parler un texte. Par-dessus tout une grande impartialité que le R. P. J. Grisar, s.j., n'a pas manqué de signaler dans sa lettre-préface de l'ouvrage.

Placé à un véritable tournant de l'histoire, Mgr de Mazenod s'est forcément trouvé en position de toucher les plus graves problèmes qui s'agitent encore de nos jours: droits de l'Église dans la nomination des évêques, pouvoir temporel du pape, liberté de l'enseignement, question sociale, etc. Ce caractère d'actualité s'ajoute par surcroît à la valeur historique de l'étude du R. P. Boudens.

* * * Maurice Gilbert, o.m.i.

René Latourelle, s.j. — *Étude sur les Écrits de saint Jean de Brébeuf.* Montréal, Les Éditions de l'Immaculée-Conception, 1952. 24,5 cm., 213 p.

Les biographes de saint Jean de Brébeuf, en particulier Martin, Piron, Robinne et Talbot, ont déjà utilisé les écrits dont il est ici question, mais seulement comme matériaux partiels de constructions plus vastes. Le père Latourelle les étudie en eux-mêmes, pour leur seule valeur propre. Son œuvre, dont le présent volume n'est qu'une partie, n'a donc pas pour objet le déroulement de la vie du Saint, mais son témoignage d'auteur, lequel offre le plus vif intérêt en raisons de ses qualités propres et parce qu'il éclaire par le dedans la personnalité du héros.

Le premier soin de l'auteur a été de rechercher les écrits de saint Jean de Brébeuf pour en dresser le catalogue et s'assurer de leur authenticité; il a ensuite apprécié les publications et les traductions qui en ont été faites. Cette enquête préliminaire lui a révélé le texte inédit de cinq lettres. L'ensemble des écrits de l'apôtre des Hurons comprend des instructions ou catéchismes, un dictionnaire, une grammaire, deux relations, un journal spirituel et quinze lettres à ses supérieurs.

Dans ce premier volume, le père Latourelle fait l'analyse systématique des relations de 1635 et 1636. Cette étude lui permet en particulier d'apprécier les qualités d'ethnologue de saint Jean de Brébeuf: le grand apôtre a en effet consigné dans ces écrits une foule de remarques sur la vie sociale, politique et religieuse des Hurons. Il connut ces Indiens à la veille de leur dispersion, au moment où leur société allait disparaître et leur culture s'éteindre; sans ce témoignage, nos connaissances sur la nation huronne se trouveraient fort réduites.

Patrice Corriveau, o.m.i.

MARIA MONTESSORI. — *Pédagogie scientifique. La Découverte de l'Enfant*, Bruges, Desclée de Brouwer, 1952. 226 p.

Les pédagogues avertis connaissaient déjà le manuel classique du Dr Maria Montessori, *Pédagogie scientifique*, paru en 1912, et traduit depuis lors dans une quinzaine de langues. Desclée vient de publier une nouvelle édition de cette œuvre, traduite cette fois-ci par un disciple de la doctoresse Montessori, madame Georgette-J.-J. Bernard, mise à jour par le protégé de la doctoresse, monsieur Mario M. Montessori, qui pour sa part a préparé un matériel didactique nouveau. Le bouquin est illustré par d'excellentes photographies d'enfants (27) prises sur le vif par monsieur Jean-Marie Marcel.

Le terme « scientifique » subit tellement d'interprétations qu'on serait porté à vouloir corriger le titre du volume en disant plutôt *Pédagogie psychologique*; ce serait bien juste, car toute la méthode est à la base d'observations psychologiques. De plus, le sous-titre, *La Découverte de l'Enfant*, exprime bien l'expérience personnelle de l'auteur, qui a d'abord découvert l'enfant par ses observations éclairées et minutieuses, et qui a voulu ensuite le faire découvrir à tous ses disciples.

Le manuel est en grande partie autobiographique, et l'esprit qui anime l'œuvre se prête mal aux divisions claires et logiques. La révolte contre les traditions pédagogiques du temps, le rôle essentiel de l' « auto-éducation » de l'enfant, le maniement du milieu et le rôle « non directif » de la maîtresse, l'importance de l'activité personnelle, et le rôle prépondérant du « quadrige triomphant » (dessin, écriture, lecture, arithmétique), ont tous leur place accoutumée.

La méthode Montessori a été l'objet de beaucoup d'études et de critiques, comme en témoigne un ouvrage récent de chez nous, qui parut dans le numéro d'automne de *Pédagogie-Orientation*. Quelques philosophes y ont cherché des traces du naturalisme qu'elle aurait absorbé pendant ses études médicales, ou encore dans sa grande admiration pour Froëbel, ou même seulement sous l'influence du *zeitgeist* formulé par Jean-Jacques Rousseau. Les psychologues à leur tour n'ont pas été muets devant son emprise sur l'éducation; entre autres choses, ils voudraient lui voir donner plus d'importance à certaines activités enfantines, comme celles du jeu et de la féerie de l'imagination.

Quoi qu'il en soit des philosophes et des psychologues, l'éducatrice catholique Maria Montessori a fourni une méthode heureuse aux écoles de Froëbel, et les grands services qu'elle a rendus à l'enfance lui ont bien valu sa réputation internationale.

Raymond-H. SHEVENELL, o.m.i.

* * *

PAUL FOULQUIÉ. — *Psychologie*. Paris, Éditions de l'École, 1952. 22 cm., 540 p.

Après avoir publié un *Précis de Psychologie* de 328 pages et un *Traité* de 784 pages, l'auteur offre ce manuel, où les énumérations et discussions de doctrines ont été considérablement réduites pour accorder une part plus importante aux exposés positifs.

Dès l'*Introduction*, il nous apprend que la psychologie est « la science positive des faits psychiques ». C'est dire qu'il identifie la psychologie avec la psychologie expérimentale, qui n'est que l'aspect empirique de la psychologie. De plus, réduire la psychologie rationnelle à la métaphysique, c'est ne pas comprendre

que la philosophie de l'être humain appartient, tout autant que les sciences expérimentales, au premier degré de visualisation abstractive et non au troisième. Si l'auteur avait intitulé son volume « Psychologie expérimentale », c'eût été plus juste, et nous n'aurions rien à lui reprocher, car son ouvrage est incontestablement un magnifique exposé des dernières données de la science empirique sur les activités psychiques de l'homme.

Ayant décidé d'envisager la psychologie uniquement comme science expérimentale, l'auteur s'éloigne cependant de son objectif, en abordant maints problèmes philosophiques, comme la question des universaux, qu'il traite d'une manière par trop sommaire, et la nature de la volition, tandis qu'il demeure silencieux sur une foule d'autres problèmes philosophiques tout aussi importants, tels que la nature de l'homme, sa liberté, la spiritualité et l'immortalité de l'âme humaine, l'union de l'âme et du corps, etc. Où les élèves étudieront-ils ces questions fondamentales, sinon dans un manuel de psychologie ?

Tout le long de ce livre, l'auteur intercale, en suivant l'ordre chronologique, des portraits des principaux psychologues, avec notices biographiques et résumés de leurs doctrines; ce qui équivaut à une brève histoire de la psychologie et ajoute grandement à la valeur du manuel.

Lorsqu'il traite de l'objet de la psychologie, l'auteur prend la peine de distinguer cet objet « d'après le spiritualisme et d'après le matérialisme », comme si la psychologie pouvait avoir des objets contradictoires, et comme si ces doctrines opposées n'étaient tout simplement que deux alternatives qui sollicitent notre adhésion. L'auteur prétend que la psychologie peut aboutir soit au matérialisme, soit au spiritualisme. La position matérialiste ne serait-elle pas un présupposé ou une fausse prémisse plutôt qu'une conclusion ou un aboutissement de la psychologie ? Pourquoi perdre une si belle occasion de montrer que le matérialisme, pas plus que toute fausseté d'ailleurs, n'a pas droit de cité dans l'esprit humain ? Pourquoi tant de retenue ? Pourquoi vouloir ménager la chèvre et le chou ?

Henri Saint-Denis, o.m.i.

* * *

Robert Edward Brennan, o.p. — *General Psychology.* New York The Macmillan Company, 1952. 21.5 cm., xxxii-524 p.

This is a revision of the well-known text-book of Father Brennan, who taught Psychology for several years at the Thomistic Institute of Providence College and who is now visiting-professor at the University of Montreal. The author has reworded most of his text, but follows exactly the same plan, so that there is no substantial difference between the first edition of 1937 and this one, except perhaps that the number of illustrations and charts has been reduced. It is unfortunate that practically all the quotations from St. Thomas have been deleted in this edition. Only a few texts, which were in Latin in the previous notes, have been preserved but translated into English. I suppose that it was thought that very few college students nowadays can understand Latin.

Father Brennan devotes a large part of his book to the strictly scientific aspects of Psychology. Many problems, which really belong to Experimental Psychology, are considered at length. For a more philosophical treatment, his Thomistic Psychology is still preferable. Yet, in this extremely valuable work,

which bears as subtitle *A study of man based on St. Thomas* and in which the organism, along with sensitive and intellectual life, are examined from the point of view of both science and philosophy, one gets a perfectly comprehensive account of man.

We can think of no text-book which is superior to this one. It is simply a "must" for every student and teacher of Psychology.

Henri SAINT-DENIS, o.m.i.

* * *

ARCHER TAYLOR and FREDRIC J. MOSHER. — *The Bibliographical History of Anonyma and Pseudonyma.* Chicago, University of Chicago Press, 1951. 23 cm., 289 p. $12.50.

An average reader's first impression on examining this addition to the fields of bibliography and reference will undoubtably be one of enthusiastic interest. Here is a fascinating subject conveniently arranged and adequately described from an historical point of view. The reader might very well spend many pleasant and profitable hours going over these pages either systematically and painstakingly or skimming along from item to item as he wishes. On every page there is something of importance and in every chapter something that is new, useful or even necessary to one's bibliographical education.

However, the librarian's first impression on reading *Bibliographical History of Anonyma and Pseudonyma* is likely to have in it much more than enthusiastic interest. Two things will come to the librarian's mind when first examining this welcome reference tool. First, it represents a tremendous amount of careful research on the part of the writers; many hours of arduous work that could only be a labour of love since it is so well done and so ably arranged.

Secondly, the librarian will think with gratitude of the usefulness of this work and of the numerous hours of research that could be saved should one be fortunate enough to have access to such a reference tool which, printed on good paper, with a clear type, and masterly arrangement, gives an historical summary of the subject. Gradually the writers worked up to the point where the bibliographies themselves were examined and described. The copious lengthy footnotes are informative and useful. *The Classified Guide to Dictionaries and Other Lists of Anonyma and Pseudonyma* will be well received.

The index is somewhat selective with a note referring the reader to the Bibliography or the Classified Guide. In this connection a consolidated index covering the whole work might have been an important improvement, even if it had entailed duplication of references in some instances. However, it can be fully understood that such an index would be added to the cost of publication, and the present price ($12.50) has been considered by some as too high already. Nevertheless, if one considers the amount of time and energy spent in its compilation and the number of hours of a librarian's valuable time that might be saved, then it could be concluded that the price is reasonable.

The achievements of the authors who have so successfully surmounted the many difficulties which attend all publications of this kind certainly deserve congratulations and thanks.

Auguste-M. MORISSET, o.m.i.

* * *

MICHEL MOLLAT. — *Le Commerce maritime normand à la fin du Moyen Âge.* Paris, Plon, 1952. 23 cm., 583 p.

Cet ouvrage est une histoire économique et sociale de la Normandie au XV[e] siècle et pendant la première moitié du XVI[e]. L'auteur procède d'abord à une longue et minutieuse enquête afin de déterminer les influences de la guerre de Cent Ans sur l'évolution du commerce et de la société normande; ce long conflit a eu nécessairement de graves répercussions sur l'économie de cette province, qui se trouvait sur la route d'invasion. En particulier, les établissements fondés par Jean de Béthencourt dans les îles Canaries durent être abandonnés.

Cependant, grâce à la richesse et à la variété de ses ressources et aussi à l'esprit d'entreprise de ses habitants, la Normandie a rapidement recouvré son ancienne prospérité à la fin de la guerre de Cent Ans. L'auteur étudie les facteurs qui ont concouru au recouvrement de cette prospérité. Au début de l'époque moderne, les ports normands, celui de Rouen surtout, réapparaissent sur le plan du grand commerce international.

Patrice CORRIVEAU, o.m.i.

* * *

GUY FRÉGAULT, MICHEL BRUNET, MARCEL TRUDEL. — *Histoire du Canada par les Textes.* Montréal, Fides, 1952. 24,5 cm., 297 p.

Puisqu'il semble maintenant généralement admis que l'enseignement de l'histoire du Canada ne doit pas être un exercice de rhétorique, la nécessité de l'étude des sources est devenue évidente: il faut démontrer aux élèves que les conclusions qu'on leur expose sont le résultat d'une étude scientifique des documents. Pourtant, il n'a pas été jusqu'ici très facile aux professeurs d'employer cette méthode féconde: il n'existait pas de recueil de documents sur l'ensemble de notre histoire. MM. Frégault, Brunet et Trudel leur ont rendu un service inappréciable en réunissant à leur intention les documents les plus utiles.

La nature de leur ouvrage les a sans doute obligés à opérer un choix, mais ce choix répond bien à leur but. Il leur était naturellement impossible d'assembler en un seul volume tous les documents, même les plus importants; il leur a fallu, en particulier, laisser de côté certaines pièces dont la présentation eût exigé un appareil critique considérable.

L'Histoire du Canada par les Textes présente 105 documents de toute nature, relations de voyages, témoignages de contemporains, rapports d'administrateurs, textes de traités et de lois. Chaque pièce est précédée d'un bref aperçu historique destiné à la situer dans son cadre.

Patrice CORRIVEAU, o.m.i.

* * *

LIONEL GROULX. — *Histoire du Canada depuis la Découverte.* 4 vols. Montréal, l'Action Nationale, 1950-1952. 22 cm.

Monsieur le chanoine L. Groulx a toujours préféré présenter l'histoire du Canada sous la forme qu'il a adoptée dans l'ouvrage qu'il vient de terminer; cette forme est en effet plus attrayante que celle de l'érudition et elle lui permet de déployer ses grandes qualités d'écrivain. Il est vrai que pour être exacte la synthèse doit reposer sur l'érudition, mais le lecteur prendra sans doute pour acquis que M. le chanoine Groulx est aussi un maître dans ce domaine, puisqu'il étudie l'histoire du Canada depuis longtemps.

Pourtant, quelques-uns penseront peut-être que l'autorité du maître n'est pas le seul critère de toute vérité. Le lecteur, même s'il est doué d'un minimum respectable de connaissances historiques, sera ici plusieurs fois astreint à des actes de foi difficiles, puisqu'il ignorera les bases du raisonnement. Qu'il le veuille ou non, l'auteur de ces espèces de travaux porte un jugement qui dépend de la perspective du juge, qui varie elle aussi indéfiniment et qui, pour reconstruire le passé, lui impose ses catégories actuelles et personnelles. Quelques-unes des catégories actuelles et personnelles de l'auteur sont aujourd'hui connues et elles pourraient faire douter de la justesse de certaines de ses conclusions. Il existe des synthèses historiques qui assurent une plus grande sécurité au lecteur désireux d'acquérir des connaissances scientifiques: sans encombrer le texte du lourd appareil de l'érudition, elles renvoient à la fin la citation des sources principales. Tout en reconnaissant les mérites de l'ouvrage de M. le chanoine Groulx, nous croyons qu'il aurait gagné en procédant de la même manière.

Patrice Corriveau, o.m.i.

* * *

Gustave Lanctot. — *L'Œuvre de la France en Amérique du Nord. Bibliographie sélective et critique.* Montréal, Fides, 1951. 20 cm., 185 p.

Gustave Lanctot. — *Filles de Joie ou Filles du Roi. Étude sur l'émigration féminine en Nouvelle-France.* Montréal, Chantecler, 1952. 20 cm., 230 p.

Le premier titre désigne une bibliographie sélective et critique. L'auteur y fait le choix et une brève critique des sources imprimées les plus aptes à faire connaître les réalisations françaises en Amérique en général, et principalement au Canada français. L'ouvrage comprend cinq parties: 1° Sources imprimées; 2° Ouvrages généraux d'histoire; 3° Études sur la culture, les beaux-arts et le folklore; 4° Questions sociales et politiques, institutions, droits, études et problèmes; 5° Guides bibliographiques.

L'étude bibliographique de M. G. Lanctot est destinée à éviter aux chercheurs une perte de temps considérable dans des ouvrages de second ordre, inconvénient rendu inévitable par l'abondance actuelle des publications sur l'histoire du Canada. Ce but est atteint par une classification logique et le choix judicieux de l'un de nos meilleurs historiens.

Toute nation tient à défendre la pureté de son origine et ressent comme une insulte les remarques désobligeantes à ce sujet. C'est donc avec raison que les Canadiens français considèrent comme un affront, certaines allégations fantaisistes sur l'émigration féminine au Canada au temps du régime français.

L'œuvre de M. G. Lanctot en histoire canadienne est déjà considérable, et tout en renouvelant sur une base plus solide l'étude de plusieurs sujets, elle détruit impitoyablement une foule de légendes trop souvent considérées comme des faits indiscutables. Ainsi, son dernier livre, *Filles de joie ou Filles du Roi,* semble devoir mettre fin aux ignobles propos contenus dans *Les Voyages du Baron de la Hontan* qui ont colporté dans toute l'Europe du XVIII[e] siècle, que les premiers contingents de femmes envoyés au Canada étaient formés de filles de joie ramassées sur les pavés de Paris. L'auteur établit, avec preuves abondantes à l'appui, que contrairement à la politique suivie pour d'autres colonies, les épouses des premiers Canadiens ont été soigneusement choisies.

Patrice Corriveau, o.m.i.

* * *

MARCEL TRUDEL. — *Le Régime militaire dans le Gouvernement des Trois-Rivières.* Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1952. 22,5 cm., 236 p.

Garneau et à sa suite un grand nombre d'historiens ont jugé fort sévèrement le Régime militaire. Une étude particulière de ce régime aux Trois-Rivières a conduit M. M. Trudel à une appréciation plus nuancée. Le bouleversement des institutions dont parle Garneau n'a commencé qu'en 1764 avec l'instauration du gouvernement civil. Le Régime militaire n'a été, somme toute, que la continuation du régime français qu'on a adapté aux circonstances. A part quelques cas isolés, ce mode de gouvernement ne peut être qualifié de « la plus insupportable tyrannie ». Il a eu mauvaise réputation à cause de son nom, mais, dans un pays qui ne lui appartenait pas encore définitivement, l'Angleterre ne pouvait instaurer qu'un gouvernement provisoire et la prudence la plus élémentaire l'obligeait à soumettre ce régime au contrôle de l'armée.

M. M. Trudel a montré dans ses ouvrages précédents, en particulier *Louis XVI, le congrès américain et le Canada,* les qualités du véritable historien qui ne conclut qu'après une étude méthodique des sources. Le livre dont il est ici question ne dément pas ces qualités, et le lecteur sera heureux de disposer bientôt d'une étude générale sur le Régime militaire, étude que M. Trudel prépare actuellement.

Patrice CORRIVEAU, o.m.i.

* * *

GUY FRÉGAULT. — *Le Grand Marquis.* Montréal, Fides, 1952. 21,5 cm., 481 p.

Comme le signale justement l'auteur dans son *Introduction,* « de tous les obstacles à l'avancement des connaissances historiques, la plus formidable est bien cette manie prétentieuse de considérer comme résolus les problèmes que l'on connaît guère et de ne pas poser les questions parce que l'on s'imagine posséder les réponses ». Au sujet du marquis de Vaudreuil, il est illusoire de croire que tout est connu et que son cas est définitivement réglé. En fait, avant la publication de l'ouvrage de Guy Frégault, il n'existait aucune biographie du dernier gouverneur de la Nouvelle-France.

La bibliographie que cite l'auteur au début de son livre, est très impressionnante et nous donne une idée du travail immense qu'imposent les recherches historiques scientifiquement conduites. L'étude biographique de Vaudreuil a été ici reprise à la base des sources manuscrites, et ce seul fait lui confère déjà beaucoup de valeur. L'auteur se limite à l'étape louisianaise de l'administration de Vaudreuil; la connaissance de cette période lui paraît justement requise pour la compréhension de l'étape canadienne. La sûreté de ses conclusions dans ces travaux d'approche font naître chez le lecteur le désir de lire la seconde partie de l'ouvrage le plus tôt possible.

Les travaux historiques du genre de ceux de M. G. Frégault heurtent trop de préjugés pour ne pas susciter de réactions; il n'est pas agréable d'être dérangé de positions que l'on croyait fortement établies. Cependant, avant de l'accuser de partialité envers son héros, il serait prudent de faire avec lui une révision complète des sources.

Patrice CORRIVEAU, o.m.i.

* * *

Avec l'autorisation de l'Ordinaire et des Supérieurs.

Notre grand chancelier n'est plus

Si le prestige et la renommée commandent le témoignage, la douleur impose, sinon le silence, du moins la discrétion. Il faut avoir senti, au fond de son âme, la richesse d'une présence pour éprouver la pauvreté du vide ou de la privation. On aura tout dit, quand paraîtront ces lignes, des éminentes qualités de cœur et d'esprit de Son Excellence M^gr^ Alexandre Vachon. Mais personne, devant sa tombe à peine close, n'aura pu saisir, dans leur réalité profonde ce que, pour nous, signifient ces simples mots: « Notre Grand Chancelier n'est plus. »

Pour grande que soit notre peine, nous nous inclinons amoureusement devant les desseins mystérieux de la Providence. Il appartient à Dieu, et uniquement à lui, d'appeler, à son heure, les hommes qu'il s'est choisis comme serviteurs et qu'il s'est donnés pour amis. Leur mort que, selon les apparences, nous déclarons subite, parce qu'elle se passe dans l'instant, n'est pas celle que la liturgie qualifie d'improvisée. Par leur commerce intime et constant avec Dieu, grâce à l'intuition que leur procurent la foi vivante et la charité, ils ont connu et compris, avec toute la certitude possible, que la vie n'est pas une descente vers le rien, une marche forcée vers les ténèbres, une reculade vers l'abîme ou le dénuement, mais une montée vers le Tout, un cheminement vers la Lumière essentielle, un retour vers la possession définitive. Aussi, rien ne les ébranle dans leurs convictions, rien ne les arrête dans leur course, rien ne les peut surprendre dans leur confiance; et ils vont, fidèles à leur itinéraire, jusqu'à l'extrême du devoir et du dévouement. Les limites du monde n'encerclent pas l'étendue de leur charité et ils n'est point pour eux de terre étrangère.

Telle est l'optique dans laquelle, au sein d'une si dure épreuve pour notre admiration et pour notre amitié, nous trouvons un surnaturel réconfort. Car, bien avant son accession au siège d'Ottawa,

Mgr Vachon était un des nôtres; il avait ici ses entrées libres et portait sur soi la clef de notre maison. Il avait surtout la clef de nos cœurs. Son amour de l'Université n'a fait que s'accroître avec ses responsabilités de chancelier. Personne n'eut plus intensément à cœur le développement de notre institution que cet universitaire de race, que ce savant en qui la science s'alliait à une vertu et à une piété peu communes. Homme de vision, il fut pour nous un phare; homme de volonté et d'action, il fut pour nous un ressort et un stimulant; homme d'œuvres, il fut pour nous d'une munificence princière.

Comment ne pas s'éprendre d'une si attachante figure ? Comment résister aux charmes de sa personne, à l'exquise délicatesse de ses sentiments ? Son nom, sa mémoire, ses œuvres sont ici à jamais. Par tout ce qu'il a été, par tout ce qu'il a fait pour nous, il a droit qu'on le proclame le second fondateur de l'Université centenaire.

LE RECTEUR.

L'éducation physique dans le développement intégral de la personnalité

I. — L'ÉDUCATION PHYSIQUE A LA CROISÉE DES CHEMINS.

A. Apparition des tendances antipédagogiques.

Aussi longtemps que le sport resta chose britannique, il fut aristocratique, hiérarchisé, chevaleresque et courtois, écrit Lucien Dubech . . .

Malheureusement, l'américanisme qui a produit la désaffection des métiers et des professions, qui a réglé, comme un moteur, l'homme qui travaille, en le privant de la liberté de ses mouvements, a aussi imposé son esclavage dans le monde des athlètes.

On a voulu tout perfectionner pour obtenir un meilleur rendement et l'on a corrigé les mouvements du sportif dans le stade, comme ceux de l'ouvrier dans l'usine.

Mais la stylisation, qu'elle s'applique à la fleur ou à l'homme, n'est-elle pas une violation, voire une déformation de la beauté naturelle, et le mieux n'est-il pas souvent l'ennemi du bien [1] ?

Les protagonistes de la méthode naturelle détestent les déviations, les désaxations du sport contemporain et s'insurgent contre sa tendance antipédagogique.

L'éducation physique, dit Georges Hébert, est avant tout d'ordre pédagogique et non pas physiologique, encore moins médical . . . Les outrances sportives elles-mêmes, avec les méfaits de toutes sortes qui en résultent, ne sont pas uniquement la conséquence, comme on le croit généralement, d'un manque de contrôle médical ou physiologique. Elles proviennent avant tout de ce que le sport est dévoyé et dévié de son vrai but utile et social. Dans sa conception actuelle, le sport est *antipédagogique* et, dans sa pratique, il n'est tenu compte d'aucune considération psychologique d'un ordre élevé. *Il suffit de le remettre dans le cadre pédagogique pour qu'il redevienne sain* [2].

[1] Voir Michel Christian, *L'esprit chrétien dans le sport*, Lettre-préface de S. Exc. M^gr^ Baudrillart, Paris, Desclée de Brouwer et Cie, 1933, p. 98.

[2] Georges Hébert, *L'Education physique, virile et morale par la méthode naturelle*, tome I, *Exposé doctrinal et principes directeurs de travail*, 5^e^ édition, Paris, Librairie Vuibert, 1944, p. XI.

Dans un de ses volumes [3], l'auteur dénonce, sous une forme mordante, les dangers du sport dévié, poussé vers la spécialisation à outrance, aboutissant au spectacle et à l'exhibition commerciale.

Voilà pourquoi les pédagogues et les esprits les plus clairvoyants de notre siècle s'inquiètent et sont d'avis que dans l'éducation physique contemporaine, certaines tendances excessives, désorbitées, qui nient l'intellectuel, le spirituel et donnent ainsi la primauté à l'irrationnel, aux instincts animaux, menacent de détruire l'idéal éducatif de la personnalité, c'est-à-dire l'idéal du développement harmonieux et intégral de toutes les capacités humaines.

L'animalité, une fois déchaînée, menace d'éclipser la rationalité et l'humanité. Le danger antiintellectualiste [4] guette l'éducation de notre âge.

> Dans la statue gigantesque de Nabuchodonosor (Dan. II, 32 et suiv.) la tête était d'or, les membres et le tronc étaient d'argent et d'airain, les pieds étaient de fer et d'argile. N'est-ce pas le contraire dans notre système d'éducation ? Les pieds et le tronc sont d'airain et d'or, la tête est d'argile [5].

Les anomalies, les déviations dans l'éducation physique contemporaine sont la conséquence de l'invasion du paganisme, du sécularisme, c'est-à-dire la conséquence de la déchristianisation de tous les secteurs de la civilisation occidentale, l'éducation incluse.

B. Envahissement de l'esprit antiscolastique et antichrétien.

« Neither scholasticism nor narcissism is a tenable goal », conclut le prof. Delbert Oberteaffer dans son volume sur l'éducation physique [6].

Certains pédagogues contemporains sont d'avis que c'est l'Église qui est responsable des maux de l'éducation physique. Ils accusent l'Église, et avant tout la scolastique, le moyen âge et l'ascétisme

[3] Georges Hébert, *Le Sport contre l'Education physique*, Paris, Paul Vuibert, 4e édition, 1946.

[4] Voir John Courtney Murray, *The Contemporary Devaluation of Intelligence*, dans *Goals for American Education*, Published by the Conference on Science, Philosophy and Religion, Ninth Symposium, New York, Harper & Brothers, 1950, p. 153-162.

[5] R. P. M. Meschler, s.j., *Principes d'Education catholique*, Paris, P. Lethielleux, 1911, p. 187-188.

[6] D. Oberteaffer, *Physical Education: A Textbook of Principles for Professional Students*, New York, Harper & Brothers, 1951, p. 366.

chrétien, de ne pas s'occuper du corps et de l'éducation physique [7]. Est-ce vrai ?

Michel Christian, dans son volume pondéré et fascinant [8], montre que le moyen âge, grâce à la foi qui l'a animé et inspiré, a possédé un esprit sportif exemplaire. D'après Pierre de Coubertin, rénovateur des jeux olympiques (1894), auteur de la *Pédagogie sportive*, l'esprit sportif médiéval « garde une intensité et une fraîcheur supérieures, probablement, à ce que l'antiquité grecque elle-même avait connu ». On peut dire que le moyen âge chevaleresque, scolastique, ascétique et mystique a connu non seulement l'athlétisme physique, mais aussi l'athlétisme intellectuel, moral et spirituel.

> Si l'Église, par la chevalerie a christianisé, au moyen âge, la force physique, si la croix, brodée sur l'épaule et le cœur du soldat, les consacre à la défense de la foi et de la justice, dont elle est l'image, ces résultats merveilleux, obtenus sur une société éprise d'indépendance, débordante d'enthousiasme et d'activité, découlent de la doctrine même, alors enseignée, dans les chaires de théologie [9].

Même les porte-parole de l'éducation physique au XX[e] siècle qui lancent les attaques contre le moyen âge, la scolastique et l'ascétisme chrétien, doivent enfin reconnaître que les origines et le développement des sports modernes, surtout en Angleterre, patrie des sports, se nourrissent de l'héritage chevaleresque et sportif du moyen âge [10].

La théorie scolastique de l'éducation qui va révolutionner et éblouir les esprits les plus progressifs du XX[e] siècle [11] est contenue dans *De Magistro* de saint Thomas d'Aquin. Le Docteur angélique,

7 Voir: Jay B. Nash, *Physical Education: Interpretations and Objectives*, New York, A. S. Barnes & Company, 1948, p. 18-21; Clifford Lee Brownell and E. Patricia Hagman, *Physical Education. — Foundations and Principles*, New York — London — Toronto, McGraw - Hill Book Company, 1951, p. 68-69; Eugene W. Nixon and Frederick W. Cozens, *An Introduction to Physical Education*, Fourth Edition, Philadelphia and London, W. B. Saunders Company, 1952, p. 27-28; Jesse Feiring Williams, *The Principles of Physical Education*, Philadelphia and London; W. B. Saunders Company, Fifth Edition, 1950, p. 117-118.

8 Michel Christian, *L'Esprit chrétien dans le Sport*, Paris, Desclée de Brouwer et Cie, 1933, p. 41-56.

9 M. Christian, *op. cit.*, p. 47.

10 Eugene W. Nixon and Frederick W. Cozens, *op. cit.*, p. 28. — Emmett A. Rice, *A Brief History of Physical Education*, Revised and enlarged edition, New York, A. S. Barnes, 1929, p. 124: « As early as the year 1200, writers were expressing opinions on the value of games and comparing the benefits to be derived from the different sports. »

11 Voir M. H. Mayer, *Philosophy of Teaching of St. Thomas Aquinas*, Milwaukee, The Bruce Publishing Company, 1929, p. 4-24.

patron des écoles catholiques, est loin de mépriser le corps et l'éducation physique ! Au contraire: il défend les droits du corps; il insiste sur la nécessité de l'éducation physique parce que « la vigueur de l'esprit correspond à la santé du corps et l'organisme plus sain permet une plus grande perfection intellectuelle [12] ».

« Nous devons aimer notre corps du même amour dont nous aimons Dieu », dit le grand maître de la pensée scolastique, lumière du moyen âge. Ces mots qui pourraient et devraient être gravés en lettres de feu au frontispice de tous les instituts d'éducation physique de nos universités, résument la doctrine scolastique sur le corps qui est l'abrégé et le couronnement de la création divine visible, et qui, par la grâce sanctifiante, est appelé à devenir membre du Corps mystique de Jésus-Christ, temple de l'Esprit-Saint.

C'est un malentendu fatal que de confondre ou d'identifier la scolastique, l'ascétisme chrétien [13] et le thomisme avec le dualisme manichéen, cathare, albigeois, bogomile, vaudois, cartésien, janséniste, occasionaliste, puritain !

> Le cartésianisme ne mérite en aucune façon le titre de philosophie catholique.
>
> Le thomisme s'oppose à lui. La philosophie thomiste ne prend pas l'homme pour un ange qui habite une maison en ruines, mais une créature qui n'est ni esprit ni matière seulement. Elle rétablit la synthèse vivante détruite par les principes de Descartes [14].

Dans un discours, adressé le 20 mai 1945, à une dizaine de mille sportifs: alpinistes, cyclistes, canotiers, nageurs, lutteurs, patineurs, amateurs de rugby, de hockey, de ski, de javelot, de ballon, de pugilat, etc., le pape Pie XII a mis en lumière l'attitude multiséculaire de l'Église catholique à l'égard du corps et de l'éducation physique:

> Ils sont loin de la vérité ceux qui accusent l'Église de ne pas s'occuper des corps et de la culture physique. De même ceux qui voudraient réduire sa compétence aux « choses purement religieuses, exclusivement spirituelles ». Comme si le corps, créature de Dieu au même titre que l'âme à laquelle il est uni, ne devait pas avoir sa part dans l'hommage à rendre au Créateur ! « Que vous mangiez, écrivait aux Corinthiens l'Apôtre des gentils, que vous buviez, que vous fassiez toute autre chose, faites tout

12 Saint Thomas d'Aquin, *De Magistro.*

13 Voir R. P. J. Lindworsky, s.j., *Psychologie de l'Ascèse,* Paris, Editions Alsatia.

14 Groupe Lyonnais d'Etudes médicales, philosophiques et biologiques, *Médecine et Education, Principes directeurs,* Paris, Spes, 1946, p. 13. (Collection « Convergences »).

pour la gloire de Dieu » (1 Cor. 10, 31). Saint Paul parle ici de l'activité physique: le soin du corps, le sport, rentrent précisément dans ces « autres choses ».

Souvent même son langage est très explicite: il nomme les courses, les luttes, non pour les critiquer ou les blâmer, mais en connaisseur qui élève leur concept et leur attribue une noblesse chrétienne.

Aussi bien, qu'est le sport, sinon une des formes de l'éducation corporelle ? Cette éducation a un rapport étroit avec la morale: comment donc l'Église pourrait-elle s'en désintéresser ? En réalité, l'Église a toujours témoigné, à l'égard du corps humain, une sollicitude et des égards que le matérialisme, dans son culte idolâtrique, n'a jamais eus. C'est très naturel. Ce système ne voit, ne connaît du corps que la chair matérielle, dont la vigueur naît et fleurit, pour s'alanguir ensuite et mourir, semblable à l'herbe des champs qui finit dans la cendre et dans la boue. Bien différente est la conception chrétienne. D'après elle, le Seigneur a fait du corps son chef-d'œuvre dans l'ordre de la création visible. Il l'avait destiné à croître ici-bas, puis à s'épanouir immortel dans la gloire du ciel. S'il l'a associé à l'esprit dans l'unité de la nature humaine, c'est qu'il voulait faire goûter à l'âme le charme des œuvres divines et lui permettre de contempler dans ce miroir leur commun Créateur, de le connaître, de l'adorer, de l'aimer. Ce n'est pas Dieu qui a fait mortel notre corps, c'est le péché.

Le sport est un antidote efficace contre la mollesse et la vie commode, il éveille le sens de l'ordre, il forme à l'examen et à la maîtrise de soi, au mépris du danger, sans forfanterie, sans pusillanimité. Vous voyez comment il dépasse la simple robustesse physique, comment il aboutit à la force et à la grandeur morale [15].

Comment l'Église, qui enseigne la doctrine chrétienne sur l'incarnation du Verbe et sur la résurrection des morts, pourrait-elle mépriser le corps et nier l'importance de l'éducation physique ? L'Église ne perd jamais de vue que le sujet de l'éducation chrétienne, c'est l'homme tout entier: un esprit joint à un corps dans l'unité de nature, avec toutes ses facultés naturelles et surnaturelles, tel que nous le font connaître la droite raison et la Révélation [16]. Par con-

15 *Actes Pontificaux*, n° 9, Montréal, Ecole sociale populaire, 1946, p. 2-4.
16 S. S. Pie XI, encyclique sur *L'Education chrétienne de la Jeunesse.*

séquent, mépriser ou même éliminer l'éducation physique signifierait mutiler et détruire la conception catholique de l'homme et de la vie et glisser inévitablement vers les unilatéralités, vers les extrêmes, vers les hérésies pédagogiques et didactiques. Tout ce qui est unilatéral, extrême, partiel, partial, monoculaire n'est jamais scolastique ni catholique !

De ce qui précède, il ressort clairement que l'Église est loin de mépriser le corps et l'éducation physique. Au contraire, à travers les siècles, elle a été la protectrice et le défenseur intrépide des droits légitimes du corps [17] contre les attaques des hérésies, comme le gnosticisme, le manichéisme, le néoplatonisme, la doctrine des cathares, des albigeois, des vaudois, des jansénistes, des occasionalistes, etc. Et au XX[e] siècle, ne sont-ce pas les pédagogues catholiques qui ont écrit les plus belles pages sur les droits du corps et sur l'éducation physique ? Il suffit de mentionner quelques noms: R. P. M. Meschler [18], s.j., R. P. J. Schroeteler [19], s.j., R. P. Poucel [20], D[r] Et. De Greef [21], Max Marin [22]. Les écrits du R. P. Poucel nous révèlent la mystique et le sens le plus profond de l'éducation physique chrétienne.

C. Une Babel sans issue ?

Dans la pédagogie, tout est faux, tout s'effondre, tout s'écroule, si le point de départ, c'est-à-dire le concept de l'homme et de la vie, est faux. Les meilleures méthodes ou moyens perdent leur valeur, leur efficacité, si les fins ultimes de l'éducation et de la vie sont perdues de vue.

Hélas ! La pédagogie du XX[e] siècle est devenue une pédagogie des moyens exclusivement, au lieu d'être une pédagogie des fins et

17 Franz Walter, *Der Deib und sein Recht im Christentum* (Le corps et son droit dans le christianisme), 1910.

18 R. P. M. Meschler, *Principes d'Education catholique*, Paris, P. Lethielleux, 1911.

19 R. P. J. Schroeteler, *Leibeskultur im Lichte des Christentums* (L'éducation physique à la lumière du christianisme), dans *Bildung und Erziehung*, 1936.

20 R. P. Poucel, *Plaidoyer pour le corps*, Paris, Plon; *Incarnation: Pour que votre Ame respire; La Parabole du Monde.*

21 D[r] Et. De Greef, *Culture et Education physique*, Paris, Castermann, [s.d.] (« Bâtir », Collection d'études pour la restauration de la société chrétienne).

22 Max Marin, *Pour une Education physique chrétienne, L'athlète chrétien, Comment le former*, Bruxelles, Les Presses de Belgique, 1944.

des moyens à la fois. L'origine, la nature et la destinée divines échappent complètement à l'éducation nouvelle.

> Si l'éducation nouvelle [dit P. Foulquié] marque de grands progrès dans les techniques pédagogiques, on y constate une certaine incertitude dans la conception de la fin par rapport à laquelle les techniques les plus heureuses ne sont que des moyens. La pédagogie ne se suffit pas. Elle a besoin d'être fondée sur une philosophie de l'homme et de la destinée humaine [23].

Jacques Maritain met en évidence le fait que l'éducation est un art, et il n'y a pas d'art sans la finalité [24]. Dans l'éducation physique, la situation est la plus déplorable: jusqu'à présent, on ne s'entend pas sur les fins immédiates, les fins intermédiaires et les fins ultimes de l'éducation physique ! Par conséquent, le développement physique semble mis en dehors du développement harmonieux et intégral de la personnalité de l'éduqué ! L'homme reste toujours un grand inconnu ! La véritable hiérarchie des fins de l'éducation physique n'est qu'au stage des tâtonnements et des hésitations.

> Nous sommes encore loin, dit Georges Démeny (1850-1917) [un des promoteurs de la gymnastique synthétique], dans *L'Éducation de l'Effort*, de nous entendre sur le but vraiment social de l'éducation physique. On aurait pu croire, étant donné les derniers travaux faits sur la question, que nous étions définitivement sortis des hésitations du début, mais de perpétuelles oscillations de l'opinion mal dirigée et fortement exploitée nous ramènent toujours au point de départ, à l'athlétisme brutal, sans idéal, sans utilité, inaccessible aux faibles et indifférent aux travailleurs de l'esprit. On n'établit pas des institutions d'État sur la vanité seule. Il manque à ces efforts de la mesure, de la sagesse, de la gradation; le record et le concours mènent aux pires abus, à la folie du sport outré, négation même de l'éducation physique dont le but s'adresse à tous et doit consister à préparer à la vie normale sans rien forcer et sans rompre notre équilibre mental [25].

Les conceptions fragmentaires, mutilées, tronquées de l'homme ont complètement assombri la fin ultime et les objectifs de l'éducation physique et ont causé la confusion générale dont parlent

23 P. Foulquié, *Les Ecoles nouvelles*, Paris, Presses universitaires de France, 1948, p. 158. (Nouvelle encyclopédie pédagogique, Collection dirigée par Pierre Joulia).

24 Jacques Maritain, *L'Education à la Croisée des Chemins*, Paris, Egloff, 1947, p. 17.

25 Cité par G. Hébert, *Les Champs d'Ebats, Centres de régénération physique, virile et morale*, Paris, 1944, p. 6.

Eugène W. Nixon et Frédérick W. Cozens [26], Jay B. Nash [27], Karl W. Bookwalter [28] et les autres. Voilà pourquoi le docteur Lucien Dehoux, professeur à l'Université de Liège et directeur de l'Institut physique de la Province de Liège, parle de « Babel » dans l'éducation physique et cherche les moyens d'en sortir [29].

L'organisation des unions internationales, avec l'espoir de surmonter les divergences de points de vue et d'aboutir à la synthèse, n'a pas donné les résultats escomptés. La plus vaste union de cette sorte est la Fédération internationale de Gymnastique Ling. Hélas ! au lieu de s'entendre, d'harmoniser et de réconcilier les divers points de vue, on va aboutir à une Babel universelle.

> L'expérience nous a [. . .] démontré qu'une Union mondiale est actuellement une Babel. Trop de gens s'y rencontrent qui ne peuvent se comprendre. Leurs langues, leurs tempéraments, leurs degrés d'évolution, ne le permettent pas [30].

L'éducation physique du XX[e] siècle est à la croisée des chemins. La diversité, la richesse des nouvelles théories, opposées les unes aux autres, est éblouissante; l'entassement des nouveaux faits empiriques épars est écrasant. Hélas ! ce qui manque, c'est l'esprit puissant, l'esprit de synthèse, d'intégration centrée sur le concept clair, précis, complet de l'homme et de l'idéal éducatif.

Rien donc d'étonnant si l'éducation physique moderne, fondée sur le concept fragmentaire, partiel, tronqué, de l'homme, menace de désintégrer, de fractionner, de déséquilibrer la nature de l'éduqué [31]

[26] E. W. Nixon and F. W. Cozens, *An Introduction to Physical Education*, p. 67: « In view of the prominence given organized physical education in almost all schools of any repute in America, we should be justified in assuming that physical educators generally are in close agreement about the purposes for which this phase of education exists. Therefore it is with surprise and some consternation that we still discover rather widespread confusion and contradiction about the purposes of the physical education program, even among those engaged in the profession. »

[27] Jay B. Nash, *Physical Education: Interrelations and Objectives*, New York, A. S. Barnes & Company, 1948, p. 17-22. « In spite of the emphasis placed upon physical education in recent years, great confusion exists. Physical education means another thing to the athletic coach, another to the school administrator and another to the general public . . . »

[28] K. W. Bookwalter, *The Tyranny of Words*, dans *Journal of Health and Physical Education*, 18 (1947), p. 714-715.

[29] L. Dehoux, *Pour sortir de Babel*, dans *L'Homme sain*, octobre 1950, p. 253.

[30] *Appel aux peuples latins* [article de la Rédaction], dans *L'Homme sain*, revue latine d'éducation physique et de médecine appliquée, Bordeaux, janvier 1950, p. 3.

[31] Voir Delbert Oberteuffer, *Physical Education*, New York, Harper & Brothers, 1951, p. 44-87, (Harpers Series in School and Public Health Education, Physical Education, and Recreation).

au lieu de l'intégrer et la rendre participante de la plénitude de l'existence humaine et divino-humaine.

> Si l'ancienne conception dualiste de la nature humaine est heureusement devenue désuète, la plupart des hommes aujourd'hui encore, ne s'appliquent sérieusement qu'à la formation d'un fragment d'eux-mêmes, et c'est ainsi qu'il y a, à côté des « barbares du corps », des « barbares de l'esprit [32] ».

Y a-t-il des moyens de sortir de la Babel dont parlent L. Dehoux et la rédaction de *L'Homme sain*, et de surmonter la double barbarie de notre âge qui est mise en évidence par R. Risset ? Nous répondons: oui. C'est l'application des principes fondamentaux (matière, forme, activité, finalité) de la philosophie aristotélico-thomiste ou hylémorphique, de la philosophie qui ne connaît pas le gouffre béant entre la matière et la forme, entre le corps et l'âme, entre l'activité et la finalité, entre la technique, les moyens, les méthodes et les fins. C'est le concept, c'est l'idéal de l'humanisme chrétien ou intégral qui nous servira de guide des plus fidèle pour nous faire sortir de Babel dans l'entraînement physique et nous donner le remède efficace contre la double barbarie — barbarie du corps et barbarie de l'esprit — qui menace notre âge.

Notre étude comprend deux parties principales. La première décrit et analyse les diverses tendances opposées de l'éducation physique du XX[e] siècle. La deuxième vise à faire ressortir le fait que les diverses tendances et théories, apparemment opposées, contraires, ne sont en réalité que des points de vue complémentaires et qu'elles se laissent facilement englober, harmoniser, réconcilier dans le cadre de la philosophie aristotélico-thomiste de l'homme, de la vie et de l'éducation, aboutissant ainsi à la synthèse, en établissant la hiérarchie des fins de l'éducation physique et en montrant l'importance, la place et le rôle de celle-ci dans le développement harmonieux et intégral de la personnalité.

32 Raoul Risset, *Sport et Culture*, dans *Education physique et Sport*, Paris, n° 7, octobre 1951, p. 5.

II. — QUATRE MOUVEMENTS OPPOSÉS DANS L'ÉDUCATION PHYSIQUE CONTEMPORAINE.

Quatre grandes tendances, quatre mouvements internationaux caractérisent l'éducation physique du XX[e] siècle:

1° le mouvement centré sur le jeu, les loisirs et la récréation;
2° le mouvement centré sur la culture physique ou la gymnastique;
3° le mouvement centré sur les sports;
4° le mouvement centré sur la santé.

Retour à la nature ! Retour aux sources, aux éléments, à l'originel, à la nature non corrompue, à la liberté, à la spontanéité, aux énergies créatrices ! La réflexion réprime la nature ! L'intellectualité tue l'animalité ! Vivent les jeux, les loisirs et la récréation ! Voilà les devises qui animent le premier mouvement [33].

Retour à l'homme ! Retour à soi-même ! Retour à la discipline, au contrôle, à la maîtrise parfaite de soi-même, sans quoi aucune véritable force, aucun travail, aucune entreprise, aucun succès n'est concevable ! Vive la gymnastique, vive la culture physique qui discipline, d'une façon systématique, notre corps et notre esprit ! Voilà les mots d'ordre dont s'inspirent les représentants du deuxième mouvement.

Retour à la société ! A la vie communautaire qui est l'arène vaste et libre de la compétition permanente, des épreuves d'efficience, d'excellence corporelle et spirituelle et qui ainsi ouvre toutes les voies au succès ! Vive l'émulation, vive la lutte, le sport, la forme plus socialisée de l'éducation physique ! A bas l'éducation physique qui est trop émasculée, efféminée ! A bas aussi l'éducation physique qui est trop formaliste, sclérosée ! Voilà les leitmotive qui animent les représentants du troisième mouvement.

Homme du XX[e] siècle, tourne ton attention vers le problème vital, existentiel, notamment vers les déviations, les désaxations, les perversions physiques, intellectuelles, morales et spirituelles de ta vie ! Ou bien tu restaureras l'équilibre physique et mental que tu as perdu sous l'influence du machinisme moderne, ou bien tu finiras

[33] Voir M. Dufrenne, *La philosophie du sport,* dans *Education physique et Sport,* juillet-août 1950, p. 4-6.

par un naufrage sans précédent ! Vive l'éducation physique préventive, diagnostique, thérapeutique, curative, par ses fins, par ses méthodes, par son esprit, essentiellement « intégrative » ! A bas les déviations de toutes sortes dans les loisirs, dans la culture physique et dans les sports contemporains ! C'est ainsi que les animateurs du mouvement centré sur la santé et la sainteté, c'est-à-dire sur l'intégration de la personnalité humaine, apparaissent comme les juges suprêmes à l'égard des anomalies dans le domaine des loisirs, de la gymnastique et des sports.

L'équilibre physique et l'équilibre mental: voilà à quoi doit viser l'éducation physique, disent les représentants du quatrième mouvement. Ni le plaisir, ni la beauté, ni la force, ni le rendement ne sont et ne peuvent être les facteurs essentiels et décisifs, s'ils servent à désintégrer et à ruiner la personnalité humaine au lieu de l'intégrer et de l'édifier.

A. Le mouvement centré sur le jeu, les loisirs et la récréation.

Nous avons besoin de la philosophie de la récréation [34].

Le mouvement, centré sur le jeu, les loisirs et la récréation, se répand de plus en plus à travers tous les pays, intéresse les diverses couches sociales et gagne ainsi une popularité sans précédent.

Ce sont avant tout Friedrich Schiller [35] (1759-1805), Friedrich W. Froebel [36], Karl Cross [37] (1861-), Edouard Claparède [38], Henri Bouchet [39], l'éminent penseur hollandais Johan Huizinga [40] (1872-1945),

[34] C. L. Brownell and E. P. Hagman, *Physical Education. Foundations and Principles.*

[35] Friedrich Schiller, *Ueber die aesthetisene Erziehung des Menschen* (Sur l'éducation esthétique de l'homme), 1795.

[36] F. W. Froebel, *Education of Man*, New York, D. Appleton, 1887.

[37] Karl Gross, *Die Spieleder Tiere* (Les jeux des animaux), 1896, 3e éd. 1930; *Die Spiele der Menschen* (Les jeux des hommes), 1899.

[38] E. Claparède, *Psychologie de l'Enfance*, 1911.

[39] Henri Bouchet, *L'Individualisation de l'Enseignement*, Paris, Presses universitaires de France, 1948.

[40] Johan Huizinga, *Homo Ludens: A Study of the Play Element in Culture*, London, Routledge & Kegan Paul Limited, 1949.

Joseph Pieper [41], Elmer D. Mitchel [42], Jay B. Nash [43], qui ont fait saillir le jeu comme élément essentiel de l'existence et de l'activité créatrice humaine. La littérature concernant le jeu, les loisirs et la récréation va devenir très abondante [44]. Le problème est clarifié aux points de vue biologique, psychologique, social, culturel, industriel et spirituel. Clifford Lee Brownell, directeur du département de la santé et de l'éducation physique à l'Université Columbia, souligne l'importance et la nécessité urgente de la philosophie de la récréation. Dernièrement le problème du jeu, des loisirs et de la récréation est devenu l'objet de discussions scientifiques très vives et très profitables dans les journaux américains [45]. Le mouvement du jeu, des loisirs et de la récréation se répand à travers tous les pays du monde. Le Canada y prend une part très active. On tente d'élaborer la philosophie des loisirs et de la récréation [46].

41 Joseph Pieper, *Leisure, Basis of Culture*, New York, Pantheon Books, 1952.

42 E. D. Mitchell and B. S. Mason, *The Theory of Play*, New York, A. S. Barnes & Co., 1948.

43 Jay B. Nash, *Philosophy of Recreation and Leisure*, St. Louis, C. V. Mosby Co., 1953, en particulier p. 154-166.

44 Voir H. C. Lehman and P. A. Witty, *The Philosophy of Play Activities*, A. S. Barnes & Co., 1927; C. B. Burns, *Leisure in the Modern World*, New York, Appleton - Century - Crofts, 1932; G. D. Butler, *The Leisure Hours of 5000 People*, The National Recreation Association, 1934; Edmund Jacobson, *You Must Relax. A Practical Method of Reducing the Strain of Modern Living*, New York and London, Whittlesey House. McGraw - Hill Book Co., 1934; W. Boyd and W. Ogilvie. *The Challenge of Leisure*, London, New Education Fellowship, 1936; L. H. Weir, *Europe at Play*, New York, A. S. Barnes & Co., 1937; H. Durant, *The Problem of Leisure*, London, Routledge & Sons, 1938; Foster Rhea Dulles, *America Learns Play*, New York, Appleton - Century - Crofts, 1940; David Harold Fink, *Release from Nervous Tension*, 1943; Gerald B. Fitzgerald, *Community Organization for Recreation*, New York, A. S. Barnes & Co., 1948; Harold D. Meyer and Charles K. Brighbill, *Community Recreation*, Boston, D. C. Heath & Co., 1948; M. H. Neumeyer and E. S. Neumeyer, *Leisure and Recreation*, New York, A. S. Barnes, 1949; George D. Butler, *Introduction to Community Recreation*, New York, McGraw - Hill Book Co., 1949; *American Association for Health, Physical Education and Recreation, Research Method Applied to Health, Physical Education and Recreation*, Washington, D.C., The Association, 1950.

45 R. J. Francis, *Toward a Philosophy of Physical Education*, dans *Journal of Health and Physical Education*, 10 (1939), p. 216-217, 258-259; Jesse F. Williams, *Education Through the Physical*, dans *Journal of Health and Physical Education*, 13 (1942), p. 523-524; Joseph B. Wolffe, *New Horizon in Health, Physical Education and Recreation*, dans *Journal of Health and Physical Education*, 18 (1947), p. 699-701, 743-745; James E. Rogers, *Leisure — A Challenge to Education*, dans *Journal of American Association for Health, Physical Education and Recreation*, 20 (1949), p. 316-354; Paul M. Limbert, *The Place of Recreation on the Total College Curriculum. A College President Looks at the Problem*, dans *Recreation*, 43 (1949), p. 283-285; Naidene Goy, *An Integrated Community Recreation Program*, dans *Journal of American Association for Health, Physical Education and Recreation*, 21 (1950), p. 14-15; H. Clifton Hutchins, *The Use of School Buildings for Recreation*, dans *Recreation*, 44 (1950).

46 *La philosophie des loisirs*, causerie par M. le chanoine Armand Racicot, de Saint-Jean, à la Semaine sociale de Joliette, le 1er octobre 1949.

Dans les pays anglo-saxons c'est Herbert Spencer (1820-1903) qui, dans son ouvrage intitulé *Éducation intellectuelle, morale et physique,* a fait saillir les loisirs comme une partie intégrale de la vie et de l'éducation complète (education for complete living). Voici la classification des différents genres d'activités qui, d'après Herbert Spencer [47], constituent la vie humaine complète:

1° les activités qui contribuent directement à la conservation de l'individu;

2° les activités qui contribuent indirectement à la conservation de l'individu;

3° les activités qui ont pour objet l'entretien et la conservation de la famille;

4° celles qui assurent le maintien de l'ordre social et politique;

5° les activités de genres variés qui rendent les loisirs une partie intégrale de la vie par la satisfaction des goûts et des sentiments.

La doctrine spencerienne sur les cinq départements de la vie et de l'éducation complète est devenue très populaire aux États-Unis. Sous une forme modifiée et élargie, elle fut acceptée, en 1918, par l'Association nationale d'Éducation — la plus influente société pédagogique comprenant quatre cent cinquante mille membres et trois mille cinq cents associations locales affiliées — comme la charte des principes et des fins de l'éducation [48].

Malheureusement, la doctrine spencerienne est fondée sur le concept mutilé de l'homme, notamment le concept de l'homme-animal. C'est pourquoi Spencer ne trouve de place ni pour l'éducation religieuse ni pour Dieu dans sa pédagogie du « vivre complet » !

Certains philosophes, psychologues et pédagogues du XX^{e} siècle ont lancé cette devise: « Au commencement il y avait le rythme. » Actuellement on découvre que le problème des jeux, des loisirs et de la récréation est étroitement et indissolublement lié avec celui du rythme dans l'ordre cosmique entier, ainsi que dans toutes les

47 Herbert Spencer, *Education: Intellectual, Moral, and Physical,* New York, D. Appleton & Co., 1866, p. 16.

48 Lire: *Cardinal Principles of Secondary Education,* Report of the Commission of the National Education Association on the Reorganization of Secondary Education, dans *U. S. Bureau of Education Bulletin,* n° 35, 1918.

phases de l'existence humaine. Le rythme étant un phénomène universel [49], il va devenir une notion centrale autour de laquelle pivotera la pédagogie nouvelle [50]. Le jour et la nuit, l'été et l'hiver, la vigilance et le sommeil, la vie consciente et la vie subconsciente, le travail et la récréation, l'inspiration et l'expiration, la tension et la détente, l'envolée consciente et la replongée vers le repos subconscient, l'élan et le retombé: tout cela n'est que les multiples manifestations du même rythme universel de la vie qui règne dans l'univers tout entier. A l'instar d'un chant, la vie de l'humanité est composée d'antithèses, dit saint Augustin. « Sicut carmen ex antithesis componitur. »

D'après Rudolf Bode, le principal porte-étendard de la gymnastique rythmique contemporaine [51], le machinisme aurait éloigné l'homme moderne du rythme normal de la vie, l'aurait trop énervé, déséquilibré, désaxé, l'aurait rendu malade. Rien donc d'étonnant si des penseurs comme John Collier parlent de la « plénitude de la vie par les loisirs [52] ». Retournons au rythme normal de l'existence humaine ! s'écrie le docteur Fr. Moerchen, après avoir diagnostiqué le mal dont souffre l'homme moderne, désorbité et désintégré par le machinisme [53].

Le R. P. Joseph Schroeteler, s.j., l'un des directeurs de l'Institut des Sciences pédagogiques de Muenster et un des principaux rédac-

[49] Professeur Laignel-Lavastine, *Les Rythmes et la Vie*, Paris, Plon, 1947, p. 1 (« Présences »).

[50] Voir: E.-Jacques Dalcroze, *Gymnastique rythmique*, Neuchâtel, 1906; *Der Rhythmus als Erziehungsmittel* (Le rythme, moyen d'éduquer), 1907; *Rhythmus, Musik und Erziehung* (Le rythme, la musique et l'éducation), 1921. L. Klages, *Vom Wesen des Rhythmus*, (Essence du rythme); L. Pallat und F. Hilker, *Kuenstlerische Koerpererziehung*, (L'éducation physique esthétique), Breslau 1926, p. 142-191; E. Feudel, *Rhythmik. Teorie und Praxis der Koerperlich-musikalischen Erziehung* (Le rythme, La théorie et la pratique de l'éducation corporelle musicale), Muenchen 1926; F. H. Winther, *Der rhythmische Mensch* (L'homme rythmique), Rudolfstadt 1922; F. Klatt, *Schoepferische Pause* (La pause créatrice), Verlag Dietrich, Jena; Albert Schweitzer, *La Philosophie de la Civilisation*, 3e édition, 1941. H. Medau, *Rhythmische Gymnastik als taegliche Kraftquelle*, (La gymnastique rythmique, source de la force quotidienne), Stuttgart, Berlin-Leipzig.

[51] Rudolf Bode, *Rhythmus und Koerpererziehung* (Le rythme et l'éducation physique), 1925; *Das Lebendige in der Koerpererziehung* (L'élan vital dans l'éducation physique), 1925; *Neue Wege in der Koerpererziehung* (Voies nouvelles dans l'éducation physique), 1925.

[52] Dr Jay B. Nash, *Philosophy of Recreation and Leisure*, St. Louis, C. V. Mosby, 1953, p. 9.

[53] Fr. Moerchen, *Der nervoese Mensch unserer Zeit. Wie hilft man ihm ? Wie hilft er sich ?* (L'homme nerveux de notre temps. Comment pouvons-nous l'aider ? Comment peut-il s'aider ?) Wiesbaden 1946, p. 12.

teurs du célèbre *Manuel des Sciences pédagogiques*, nous a donné une étude pénétrante sur le rythme au point de vue éducatif [54].

On arrive à la conclusion que les systèmes pédagogiques qui méconnaissent ou éliminent le rythme, le jeu, les loisirs et la récréation — cet élément essentiel de l'existence et de l'activité créatrice humaines, — produisent une dangereuse déviation et constituent un attentat contre la nature elle-même.

> C'est donc une hérésie psychologique, pour l'éducateur [dit l'illustre pédagogue français Henri Bouchet], que de se défier du jeu. C'est se priver délibérément de la plus précieuse des énergies qui sourdent dans l'âme des enfants. C'est vouloir comprimer à son début l'élan qui les porte à la conquête heureuse de leur avenir: exercice des instincts les plus fondamentaux, joie de sentir sa puissance, de vaincre la nature brute, de voir son œuvre prendre forme sous les coups répétés de sa volonté, griserie d'être cause libre de ses actes, tout conspire à faire du jeu l'irremplaçable ferment de la jeunesse [55].

L'activité déployée dans les jeux joue le rôle de tonique dans l'éducation [56].

De même, on met en évidence le fait que le rythme et la mesure ne sont pas deux phénomènes identiques: la mesure signifie le nombre, le quantitatif, la répétition, l'immuable, l'artificiel, le monotone, tandis que le rythme signifie l'alternance, le renouvellement perpétuel, l'élan vital et, par conséquent, implique toute la variété et la diversité des formes de la vie.

> Le rythme [dit Charles Diem, directeur de l'Institut de l'Éducation Physique de l'Université de Cologne] n'est pas la répétition, mais le renouvellement. La mesure répète, le rythme renouvelle. Chaque mesure est la répétition . . . Au contraire, la nature vivante ne se répète jamais. Chaque flot de l'eau, chaque arbre, chaque feuille, chaque animal, chaque homme n'est pas la répétition de son prédécesseur, mais seulement quelque chose de semblable à lui [57].

54 J. Schroeteler, s.j., *Rhythmus und Erziehung* (Le rythme et l'éducation), 3e édition, 1925.

55 Henri Bouchet, *L'Individualisation de l'Enseignement. L'individualité des enfants et son rôle dans l'éducation*, nouvelle édition, Paris, Presses universitaires de France, 1948, p. 168.

56 Dr Maurice Boigey, *Education physique de l'Enfance et de l'Adolescence*, Paris, L'Expansion scientifique française, 1929, p. 125-148 (Bibliothèque pathologique infantile).

57 Carl Diem, *Theorie der Gymnastik* (La théorie de la gymnastique), Berlin, 1930, p. 148.

La mesure fatigue, le rythme vivifie ! C'est Karl Buecher, l'auteur de l'ouvrage retentissant intitulé *Le Travail et le Rythme*, qui a fatalement confondu le rythme et la mesure.

B. Le mouvement centré sur la gymnastique.

La gymnastique ou la culture physique commence son règne avec Johann Christoph Friedrich Guths Muths (1759-1839), Ernst Moritz Arnd (1769-1860), Karl Friedrich Friesen (1784-1814) et Friedrich Ludwig Jahn (1778-1852), « père de la gymnastique », en Allemagne; avec Par Henrik Ling (1776-1839), en Suède, et le colonel François Amoros (1770-1848), en France.

La gymnastique de Jahn, créée au lendemain d'Iéna, était destinée à l'entraînement militaire et vouée à la réalisation de l'unité nationale des prussiens. « L'unité allemande, dit Jahn, dans le *Chant du Cygne*, a été le rêve de ma vie éveillée, l'aurore de ma jeunesse, l'éclat de soleil pendant mon âge mûri et maintenant elle est devenue l'étoile du soir qui m'appelle vers l'éternité. » Par ses écrits — par exemple, *L'Éveil du Patriotisme dans l'Empire prussien*; *A tous les Prussiens*; *La Nationalité allemande*; *L'Art de la Gymnastique allemande* (1816), — il a voulu éveiller la conscience nationale, les forces vitales et la combativité de ses compatriotes. La gymnastique prussienne militaire continuée et élaborée jusque dans les détails par Adolf Spiess[58] (1810-1858), porte-parole de la gymnastique scolaire, Alfred Maul[59] (1828-1907), Justus Carl Lion[60] (1829-1901), Georg Heinrich Weber[61] (1834-1913) et Edm. Neuendorff[62], a exercé une influence profonde en Russie tsariste. C'est Alexis Boutovski (1838-), inspecteur de l'École militaire et haut fonctionnaire du ministère de

[58] A. Spiess, *Lehre der Turnkunst* (La théorie de la gymnastique); *Turnbuch fuer Schulen* (Manuel de la gymnastique pour les écoles), Basel, 1847.

[59] Alfred Maul, *Anleitung fuer den Turnunterricht an Knabenschulen* (Guide pour l'entraînement physique aux écoles des garçons), 3 Teile, Karsruhe 1910, 6e édition.

[60] J. C. Lion, *Mathematiker und Turnlehrer* (Le mathématicien et le maître de gymnastique), 7e édition, Bremen, 1887.

[61] G. H. Weber, *Grundzuege des Turnunterrichts fuer Knaben und Maedchen* (Les éléments essentiels de la gymnastique pour les garçons et les filles), 3e édition, 1887.

[62] E. Neuendorff, *Methodik des Schulturnens* (La méthodologie de la gymnastique scolaire), Leipzig, 1927.

l'Instruction publique, qui a ouvert à la gymnastique prussienne militaire, les portes des écoles du vaste empire russe.

La culture physique prussienne a été portée au pinacle par J. C. Lion, le physiologiste allemand, par Émile du Bois-Reymond et surtout par Edm. Neuendorff, directeur de la Haute École prussienne de Culture physique à Berlin. D'après Lion, la gymnastique allemande, c'est la poésie du corps, tandis que la gymnastique suédoise ne serait que la sophistique du corps. D'après E. du Bois-Reymond, « la gymnastique allemande, en harmonisant sagement la théorie et la pratique, semble être la plus heureuse et la définitive solution du problème dont s'occupe la pédagogie depuis les temps de Rousseau [63] ».

Au XX[e] siècle, E. Neuendorff lance la devise « Retour à Jahn », et devient le principal porte-étendard de la gymnastique prussienne militarisée, nationalisée. « Je sais, dit Neuendorff, deux sources pures et j'entends leur jaillissement: la virilité, qui se développe du corps vigoureux et la nation, qui est née du sang et du sol [64] . . . »

La gymnastique aux agrès, créée par le colonel espagnol Amoros, naturalisé français, ministre de Joseph Bonaparte, comprend les exercices des cordes, du trapèze, des anneaux, des échelles, des nœuds, des perches, des barres fixes et des barres parallèles; elle est caractérisée par une technique très précise et détaillée. L'institut de gymnastique, organisé par Amoros à Grenelle et plus tard transféré à Joinville, fut la première ébauche de l'école normale militaire. C'est ainsi que la méthode d'Amoros, introduite en France en 1816, et restant à la base de l'enseignement de l'école de Joinville jusqu'en 1903, a pénétré, par l'influence des instructeurs, dans les collèges et les écoles françaises.

Vers la fin du XIX[e] siècle et au début du XX[e], la gymnastique militaire a causé une véritable révolte chez les pédagogues, les médecins, les hygiénistes et les esthètes; on l'accusa d'avoir trop insisté sur la force physique animale, aux dépens de la santé, des valeurs spirituelles, de la beauté, de l'épanouissement harmonieux et intégral

63 Voir Prof. D[r] R. Gasch, *Handbuch des gesamten Turwesens und der verwandten Leibesuebungen* (Encyclopédie de la culture physique entière et des exercices physiques apparentés), 2[e] volume, Wien und Leipzig, 1928, p. 426.

64 E. Neuendorff, *Geschichte der neueren deutschen Leibesuebungen vom Beginn des 18 Jahrhunderts bis zur Gegenwart* (Histoire de la gymnastique allemande moderne du début du XVIII[e] siècle jusqu'à présent), Dressen, p. 722.

de la personnalité humaine. Les excès de la gymnastique militaire ont provoqué des réactions à l'étranger, aussi bien qu'en Allemagne même.

Dans les pays de l'Europe centrale et orientale, la gymnastique des Sokols, créée par Miroslav Tyrs (1832-1884), professeur d'art à l'Université de Prague et auteur de l'ouvrage *Les Fondements de la Gymnastique*, a pris un essor considérable. M. Tyrs a visé au renouveau physique et moral du peuple par l'idéal de la beauté.

En Allemagne, la première grande attaque contre la gymnastique aux agrès a été lancée par Otto Heinrich Jaeger (1828-1912), professeur aux universités de Tubingue et de Zürich, auteur d'un ouvrage retentissant sur la gymnastique grecque pour lequel il a reçu un prix [65]. Sa théorie de l'éducation physique, fondée sur l'idéal de la beauté, est explicitée dans les deux écrits suivants: *École de Gymnastique pour la Jeunesse* et *La Nouvelle École de Gymnastique.*

Le mouvement contre la culture physique, inauguré par Jaeger et ses partisans, a atteint son point culminant au congrès d'Éducation physique qui a eu lieu à Berlin, en 1922. Le congrès eut des répercussions formidables: quatre ans plus tard, le 1er novembre 1926, les principales écoles d'éducation physique — celles de Kallmeyer, de Gindler, de Mensendieck, de Lohland, de Laban, etc. — se réunirent pour former une seule Association de Gymnastique dont l'animateur et l'inspirateur fut l'éminent pédagogue Franz Hilker. Pour propager la nouvelle théorie d'éducation physique, d'une façon plus efficace, on fonda la revue *Gymnastique*, on produisit le film national « La force et la beauté », et on organisa des congrès nationaux de gymnastique (à Dusseldorf, en 1927). Malheureusement, la marée montante du national-socialisme a mis fin à toutes ces entreprises constructives.

« Ce que Newton a fait pour les sciences physiques, Linné pour les sciences botaniques, Darwin pour les sciences biologiques, Ling

65 O. H. Jaeger, *Die Gymnastik der Hellenen in ihrem Einfluss aufs gesamte Altertum und ihrer Bedeutung fuer die deutsche Gegenwart. Ein Versuch zur geschichtlich-philosophisch Begruendung einer aesthetischen Nationalerziehung.* (La gymnastique grecque: son influence sur l'antiquité entière et son importance pour l'Allemagne contemporaine. Essai historique et philosophique sur les bases de l'éducation nationale esthétique). Stuttgart, 1881.

l'a fait pour la gymnastique [66]. » La gymnastique suédoise, développée par P. H. Ling et propagée par l'Institut royal central à Stockholm, a poursuivi sa marche victorieuse à travers tous les pays occidentaux, la France en particulier.

Ling ne met pas l'accent sur le développement de la force et le gonflement artificiel des muscles. Il vise à la santé et à la correction des défauts physiques par le fonctionnement régulier de toutes les activités physiologiques, de toutes les grandes fonctions vitales, comme la respiration et la circulation. Ling a libéré la gymnastique moderne de la dictature militaire, de l'esprit des casernes et l'a orientée vers la *médecine.* Son système porte la marque essentiellement hygiénique, thérapeutique, curative.

Au XX[e] siècle, les principaux porte-étendard de la gymnastique suédoise sont: L. M. Toerngren [67] (1839-1913), ancien directeur de l'Institut royal central d'Éducation physique à Stockholm et directeur du G. C. I. (1887-1907); le major J. G. Thulin [68], directeur de l'Institut Sud-Suédois de Lund, président de la Fédération internationale de Gymnastique Ling (F.I.G.L.) et créateur de la gymnastique pour les petits enfants; la Finnoise Elli Bioerksten, qui, depuis les Jeux olympiques de 1912, à Stockholm, a donné l'impulsion à l'évolution et au développement de la gymnastique féminine [69]; K. A. Knudsen [70] (1864-), directeur de l'Institut central d'Éducation physique du Danemark; Niels Bukh [71], qui est influencé par les systèmes d'Elin Falk, inspectrice de la gymnastique et spécialiste en psychologie enfantine (sa devise: « Libérez le corps, vous libérerez l'esprit ! »), et d'Elli Bjoerksten; Joergen Peter Mueller [72] (1866-),

66 Prof. Foster Watson, *The Encyclopaedia and Dictionary of Education, London - Bath - Melbourne - Toronto - New York,* Sir Isaac Pitman & Sons, 1921, p. 253.

67 L. M. Toerngren, *Lehrbuch der schwedischen Gymnastik* (Manuel de la gymnastique suédoise), traduit par A. Schairer, 4[e] édition, Esslingen 1924.

68 J. G. Thulin, *Gymnastiklehrbuch* (Le manuel de la gymnastique), 6[e] édition 1926; *Kleinkinderturnen* (La gymnastique des petits enfants), 2[e] édition, Leipzig, 1926.

69 Voir Maurice Legisquet, *Problèmes actuels de l'éducation physique et sportive,* dans *L'homme Sain,* janvier 1951, p. 344.

70 K. A. Knudsen, *A Textbook of Gymnastics,* Translated by Ruth Herbert and H. G. Junker, Philadelphia, 1923.

71 N. Bukh, *Fundamental Gymnastics,* Translated by Emily Andrews and Karen Westerdal, New York, 1928.

72 J. P. Mueller, *Mein System* (Mon système), 13[e] édition; *Mein Atmungssystem* (Mon système respiratoire), Leipzig, 1921.

directeur de l'Institut Mueller à Londres; Lindhart, professeur d'anatomie et de physiologie à l'Institut central de Copenhague.

La gymnastique suédoise, fondée sur la médecine et ayant un caractère scientifique, ne tarda pas à entrer en conflit avec la gymnastique allemande. Dans certains pays, comme par exemple aux États-Unis, le système allemand et le système suédois étaient tous deux en vogue. La fin du XIX[e] siècle et le début du XX[e] (1890-1915) furent témoins de l'émulation entre ces deux méthodes dans l'éducation physique américaine. Une nouvelle orientation commence avec Luther Gulick qui, au lieu de la gymnastique formaliste et des exercices aux appareils, recommande les jeux.

En France, le défenseur passionné de la gymnastique suédoise est le docteur Philippe Tissié [73], fondateur de la « Ligue française d'Éducation physique ». Dès 1904, cependant, la méthode naturelle du lieutenant de vaisseau Georges Hébert (1875-) s'impose et commence à éclipser la gymnastique suédoise. Citons, parmi ses précurseurs, Georges Démeny (1850-1917), l'éminent physiologiste Étienne-Jules Marey, qui a contribué au développement de la chronophotographie, le docteur Fernand Lagrange et le gymnaste Racine.

Hébert [74], en opposant sa méthode naturelle à la gymnastique suédoise et à la gymnastique aux agrès, ramène les exercices corporels aux dix genres fondamentaux suivants: la marche, la course, le saut, la quadrupédie, le grimper, l'équilibrisme, le lever, le lancer, la défense et la natation [75]. Ces exercices naturels constituent la base de l'entraînement complet ou généralisé [76]. Hébert rejette résolument la gymnastique militariste, formaliste, artificielle, avec son esprit de casernes, avec ses mouvements mécanisés, analytiques, angulaires, géométriques, interrompus, des bras, des jambes et du tronc, avec sa spécialisation outrancière et tous ses méfaits physiques, moraux

[73] P. Tissié, *L'Education physique et la Race*, Paris, 1920.

[74] Georges Hébert, *L'Education physique, virile et morale par la Méthode naturelle*, tome I, *Exposé doctrinal et principes directeurs de travail*, 5[e] édition, Paris, Librairie Vuibert, 1944; *Les Champs d'Ebats, Centres de Régénération physique, virile et morale*, Paris, Librairie Vuibert, 1944; *L'Education physique ou l'Entraînement complet par la Méthode naturelle. Historique documentaire.* 12[e] édition, Paris, Librairie Vuibert, 1947; *Guide abrégé du Moniteur et de la Monitrice*, 9[e] édition, Paris, Librairie Vuibert, 1952.

[75] Georges Hébert, *Guide abrégé du Moniteur et de la Monitrice*, p. 1.

[76] *Ibidem.*

et sociaux. Voici le jugement de Georges Hébert sur la lutte acharnée entre les deux systèmes opposés:

> L'enseignement de la gymnastique était, avant l'apparition de la Méthode naturelle, tellement mécanisé ou militarisé que le travail original en pleine liberté d'action pour chaque sujet était considéré par les tenants de la gymnastique classique ou officielle, comme du désordre inadmissible pendant le travail collectif.
>
> La conception du développement intégral par les simples actes naturels de l'être humain: la marche, la course, etc., était jugée comme n'ayant aucune valeur scientifique par les partisans des gestes primaires analytiques, géométriques ou conventionnels. Ces derniers gestes, si différents des mouvements naturels, ont conservé longtemps et conservent encore aux yeux des profanes, un caractère quasi mystérieux qui laisse croire à une vertu spéciale de leurs effets et qui donne un air de supériorité technique à ceux qui les font pratiquer.
>
> Il y eut des critiques intéressées ou de parti pris. L'apparition de la Méthode naturelle et son énorme succès dans l'opinion publique troublaient certaines entreprises: instituts, académies, . . . aux enseignes plus ou moins prétentieuses. C'était l'époque où l'on venait de lancer en France les procédés simplistes américains de « physical culture » (culture physique), basés sur une publicité outrancière de la force musculaire synthétisée par un biceps monstrueux, et en même temps sur l'ignorance naïve du public en matière de développement physique normal. On exploitait commercialement le fait banal du grossissement rapide des muscles, sous l'effet de contractions plus ou moins intenses et répétées et avec l'aide de poids et d'appareils variés (extenseurs en caoutchouc en particulier)[77].

Après la France, l'Autriche se rapproche de la vie réelle et devient le porte-parole de la méthode naturelle. La gymnastique autrichienne qui, à plusieurs points de vue, ressemble à la méthode Démeny - Hébert, se caractérise par ses efforts vers l'harmonisation des divers objectifs biologiques, physiologiques, psychologiques, moraux, etc., de l'entraînement physique, pour aboutir ainsi à la synthèse. Les maîtres de la gymnastique naturelle autrichienne sont le Dr Karl Gaulhofer[78] et Mlle Margarete Streicher[79]. La méthode de Gaulhofer - Streicher ramène les exercices corporels aux quatre genres fondamentaux suivants: ceux qui visent à la correction des défauts physiques; ceux concernant le travail; ceux concernant le rendement et ceux concernant

[77] Georges HÉBERT, *L'Education physique ou l'Entraînement complet par la Méthode naturelle*, p. 193-194.

[78] Dr Karl GAULHOFER und Dr M. STREICHER, *Natuerliches Turnen* (La gymnastique naturelle), 2 vols, Wien, Verlag fuer Jugend und Volk, 1949; *Grundzuege der oesterreichischen Schulturnens* (Les traits essentiels de la gymnastique autrichienne scolaire), 4e édition, Wien, Verlag fuer Jugend und Volk, 1950.

[79] Dr M. STREICHER, *Natuerliches Turnen* (La gymnastique naturelle), Wien, Deutscher Verlag fuer Jugend und Volk, 1942.

le jeu [80]. Dans un article intitulé *Les programmes prussiens de la gymnastique,* le docteur K. Gaulhofer fait ressortir les défauts et les déviations du système prussien, représenté par Neuendorff [81].

C. Le mouvement centré sur les sports.

L'année 1880 est considérée comme un tournant dans l'histoire de l'éducation physique moderne [82]: les sports, venant d'Angleterre, apparaissent en Suède et en Europe continentale. Le mouvement des sports, qui a fait sauter le cadre historique de la gymnastique suédoise et allemande et causé une véritable perturbation dans le monde, est puissamment animé par l'esprit de l'époque et la pédagogie moderne.

Le XIX[e] siècle passe sous le signe de la découverte de la société. Une nouvelle science apparaît: la sociologie (A. Comte, J.-A. Gobineau, G. Le Bon, E. Durkheim, F. Toennies). La pédagogie emboîte le pas en lançant ces mots d'ordre: « Retour à la société ! » « Vers la socialisation de l'éducation ! » « Vive la sociabilité ! » A la fin du XIX[e] siècle le type de l'école sociale émerge: William R. George fonde, à New-York, la « république d'enfants »; Wilson Gill organise la « cité scolaire » (School-city), basée sur le principe de l'autonomie des élèves (self-government); en 1880, Cecil Reddie fonde le New-School Abbotsholme, donnant la première impulsion au mouvement des Écoles nouvelles. Le docteur Cecil Reddie influence et inspire les principaux porte-parole de l'Éducation nouvelle dans l'Europe continentale: Hermann Lietz, fondateur des Écoles nouvelles allemandes (1898), et E. Demolins, fondateur de la fameuse « École des Roches » (près Verneuil, en 1899) qui, avec le « Collège de Normandie » (1902), est devenue le centre des réformes pédagogiques en France et en Occident [83]. Edmond Demolins publia deux ouvrages: *A quoi tient la Supériorité des Anglo-Saxons ?* (1896) et *L'Éducation*

[80] D[r] K. Gaulhofer und D[r] M. Streicher, *Natuerliches Turnen,* t. I, p. 113-121; t. II, p. 59-100, 147-153; Grundzuege des oesterreichischen Schulturnens, p. 8, 22.

[81] D[r] K. Gaulhofer und D[r] M. Streicher, *Natuerliches Turnen,* t. II, p. 215-226.

[82] Voir M. Lagisquet, *Problèmes actuels de l'éducation physique et sportive,* dans janvier 1951, p. 342, 347.

[83] Georges Berthier, *L'Ecole des Roches,* Edition du Cerf, *L'Ecole des Roches,* dans *Pour l'Ere nouvelle,* novembre 1931; *La Formation sociale par l'Ecole nouvelle,* dans *Pour l'Ere nouvelle,* juillet 1932.

nouvelle (1898), dont les idées pédagogiques se propagèrent en France et à l'étranger.

En 1899, Adolph Ferrière fonde le Bureau international des Écoles nouvelles et donne ainsi l'impulsion au mouvement continental et intercontinental de l'Éducation nouvelle. Les institutions pédagogiques de renommée internationale apparaissent l'une après l'autre en Europe, ainsi que dans le Nouveau Monde, et deviennent des centres d'échange d'idées entre l'Europe et le Nouveau Monde: le Teachers College, à l'Université Colombia (1890); l'Institut Jean-Jacques Rousseau, à Genève (1912); l'Institut de Psychologie, à la Sorbonne (1921); l'Institut des Sciences pédagogiques, à Muenster (1922); l'Institut de Psychologie et l'Institut pédagogique, à Vienne (1923); l'École de Psychologie et de Pédagogie, à Louvain (1923); le Bureau international d'Éducation, à Genève (1925); l'Institut de Pédagogie, à Londres (1932); l'Institut international des Sciences pédagogiques comparées (1946), à Salzbourg.

C'est dans cette atmosphère si favorable aux échanges internationaux, que la pédagogie sociale, poupon du XIX[e] siècle, progresse à pas de géant et entre en conflit avec ses deux sœurs aînées: la pédagogie naturaliste, d'une part, et la pédagogie humaniste, d'autre part.

« A bas la société, qui est la source de tous les maux ! Retour à la nature ! » s'écrie L. Tolstoï, disciple de J.-J. Rousseau et porte-étendard de la pédagogie naturaliste.

« Homme, retourne à toi-même ! Élève-toi au-dessus de la nature, au-dessus de tous les instincts bas et animaux pour devenir le maître et le roi de l'univers entier ! » s'écrie R. M. Hutchins, disciple des humanistes et principal porte-étendard de la pédagogie idéaliste.

« Homme, retourne à la société ! Élève-toi au-dessus de la nature et au-dessus de toi-même pour être incorporé à la réalité supérieure et plus riche: la société ! » s'écrient les porte-parole de la pédagogie sociale, disciples de Pestalozzi et de Froebel (Paul Natorp [84], G. Kerschensteiner, J. Dewey).

Lord Robert Stephenson Smyth Baden-Powell réconciliera Tolstoï, Hutchins et Dewey. Le scoutisme englobera et harmonisera d'une

[84] P. Natorp, *Sozialpaedagogik* (La pédagogie sociale), 1898.

façon surprenante les trois pédagogies modernes, naturaliste, humaniste et socialiste, avec leur trois devises apparemment opposées — retour à la nature, retour à soi-même, retour à la société. Vie au contact de la nature, goût de l'aventure et maîtrise graduelle de soi, sens de la responsabilité sociale: voilà trois éléments constitutifs et essentiels du scoutisme.

Dans le scoutisme catholique, la redécouverte de la nature, de soi-même et de la société se complète et se couronne par la redécouverte de la vie divine, sacrée, redécouverte de Jésus-Christ et de l'Église. On pense, on sent, on agit, on s'épanouit dans « le climat de la grâce ». « Le scout est fait pour servir. » Voilà pourquoi les pédagogues catholiques comme Henri Bouchet [85], B. Thorel [86], les RR. PP. Maréchal [87], o.p., M. Rigaux [88], s.j., P. Doncœur [89], s.j., L. Debraix [90], s.j., ont tourné les yeux vers le scoutisme.

Le R. P. J. Sevin, s.j., dans ses études des plus pénétrantes et des plus fouillées sur le scoutisme catholique [91] (surtout son ouvrage *Le Scoutisme*), a présenté le scoutisme comme la chevalerie chrétienne moderne. Le scoutisme, avec ses vertus chevaleresques, avec son code des devoirs envers la nature, envers soi-même et envers la société, nous rappelle bien le code des devoirs et l'esprit chevaleresque des sports modernes (Fair Play !) qui nous sont venus d'Angleterre et dont le véritable berceau historique est le moyen âge [92].

Les sports et le scoutisme, n'étant tous deux que la manifestation éclatante de la chevalerie chrétienne, sont la principale contribution de l'Angleterre à l'éducation du XX^e^ siècle. Voilà pourquoi le souverain pontife, S. S. Pie XII, s'est prononcé si favorablement au sujet

85 H. Bouchet, *Scoutisme et Individualisme*, Paris, Alcan, 1933.
86 B. Thorel, *Le Scoutisme de Lord Baden-Powell. Méthode et vie*, Paris, Spes, 1935.
87 Maréchal, o.p., *Scouts de France et Ordre chrétien*, Paris, Revue des Jeunes, 1933; *Figure du Scoutisme en France*, Paris, Spes, 1934.
88 M. Rigaux, s.j., *Le Scout est fier de sa Foi*, Paris, Spes, 1933; *L'Etape des Aînés, la « Route »*, Paris, Spes, [1931].
89 P. Doncœur, s.j., *Routiers*, Paris, Art catholique, 1926; *Roumieux*, Paris, Art catholique, 1927, *Routes de Bretagne*, Paris, Art catholique, 1929; *Les Scouts de France*, Paris, Bloud et Gay.
90 L. Debraix, s.j., *Tout droit. La vie scoute, son secret*, Paris, Bruxelles, Desclée de Brower et Cie, 1936.
91 J. Sevin, s.j., *Le Scoutisme*, 3^e^ édition, Paris, Spes, 1933; *Méditations scoutes sur l'Evangile*, Paris, Spes, 1932-1933; *Pour penser scoutement*, Paris, Spes, 1934.
92 E. W. Nixon and F. W. Cozens, *An Introduction to Physical Education*, Fourth Edition, Philadelphia and London, W. B. Saunders Company, 1952, p. 28.

des sports et a fait en même temps des éloges publics du pays qui, malgré tous les changements et les vicissitudes, malgré tous les obstacles intérieurs et extérieurs, a su garder et développer, à travers de longs siècles, l'héritage médiéval chevaleresque dans le domaine de l'éducation.

> Le pays qui a donné naissance aux sports a été aussi le pays d'origine du proverbial fair play, synonyme d'émulation chevaleresque et courtoise qui élève les esprits au-dessus des mesquineries, des fraudes, des détours que suggère une vanité ombrageuse et vindicative et qui les préserve d'un nationalisme étroit et intransigeant.
>
> Le sport est une école de loyauté, de courage, d'endurance, de résolution, de fraternité universelle: toutes les vertus naturelles, mais qui fournissent aux vertus surnaturelles un fondement solide et préparent à soutenir sans défaillance le poids des plus graves responsabilités [93].

On peut dire que le sport tient le milieu entre le jeu et la gymnastique: de même que le jeu, il implique la liberté, la spontanéité, l'amusement, le divertissement, la jouissance; de même que la gymnastique, il implique la discipline, les exercices systématisés, la vigilance, la soumission à la loi; enfin, le tiers élément du sport, et le plus distinctif, c'est l'émulation qui implique nécessairement l'effort le plus intensif, le rendement et l'esprit de sociabilité, soumis aux lois du respect mutuel, de la courtoisie, de l'honnêteté et de la loyauté absolue [94].

Le sport semble donc être la forme la plus socialisée et la plus civilisée de l'éducation physique. C'est justement la multiplicité des éléments constitutifs qui rend la définition du sport très difficile, cause tellement de confusion parmi les spécialistes eux-mêmes et conduit à la divergence des points de vue.

P. Seurin, dans un article intitulé *Devons-nous reviser nos conceptions du sport ?* nous présente au moins une dizaine de définitions les plus « classiques » du sport, sans avoir abouti à la conception synthétique, complète [95]. Le professeur Celestina Marques Pereira, directeur actuel des Services de l'Éducation physique au Portugal, met l'accent sur la compétition comme élément essentiel du sport [96].

[93] Pie XII, *Les formations sportives, Discours prononcé le 20 mai 1945, en la fête de la Pentecôte*, Montréal, Ecole sociale populaire, *Actes pontificaux*, n° 9, p. 4.
[94] Voir O. Lemarié, *Influence des Sports sur l'Individu et la Race*, Paris, Editions familiales de France, 1946, p. 31-35 (Petite Bibliothèque d'Education).
[95] P. Seurin, *Devons-nous reviser nos conceptions du sport ?* dans *L'Homme sain*, juillet 1950, p. 187.
[96] *Ibid.*, p. 187-188.

D'après Pierre de Coubertin, le sport c'est l'effort personnel intensif allant même jusqu'au risque[97]. La définition, donnée par Jean Dauven, semble être la plus complète parce qu'elle inclut les trois composantes ci-dessus mentionnées: le divertissement, la soumission à la règle, la compétition: « Le sport est un divertissement, à l'issue incertaine, qui met à l'épreuve — suivant des règles fixes — les qualités du corps et de l'esprit, dans le but de situer la valeur physique de celui ou de ceux qui s'y adonnent[98]. »

(à suivre)

Antoine Paplauskas-Ramunas,
professeur à la Faculté des Arts.

97 Voir L. Dehoux, *Pour sortir de Babel,* dans *L'Homme sain,* octobre 1950, p. 261.

98 Voir Maurice Colinon, *De la Bible à Marcel Cerdan, Présentation du sport,* Paris, Spes, 1949, p. 11.

L'Église catholique en Afrique du Sud

Réflexions à l'occasion du centenaire de l'arrivée des Oblats de Marie-Immaculée en Afrique du Sud

Le 15 mars 1852, M^gr^ Jean-François Allard, Oblat de Marie-Immaculée, arrive à Port-Natal, aujourd'hui Durban. Il vient prendre possession de son immense vicariat apostolique. Il est le premier Oblat de Marie à mettre pied sur la terre sud-africaine, le premier de six cents missionnaires, qui, de l'océan Indien à l'océan Atlantique annoncent à toutes les races du Sud africain le message du Christ, le *Docere quis sit Christus favente immaculata.* Le centenaire de cette arrivée en terre sud-africaine, a été marqué par un congrès marial national. Du 30 avril au 5 mai, au centre de la ville de Durban, dans l'immense champ de course, eut lieu le ralliement de l'Église catholique. En plein air, dans un décor tropical de verdure et de fleurs, sous les clartés de notre ciel austral, se sont déroulées les cérémonies du congrès: messe pontificale du légat papal, Son Exc. M^gr^ Martin Lucas, s.v.d.; sermons proclamant dans les langues officielles, les gloires de Marie; parades et chants de la foule de tous les catholiques, Blancs, Mulâtres et Noirs; consécration solennelle à Marie, patronne de la nation; bénédiction du monument du centenaire, le Scolasticat Saint-Joseph, à Cédara, par le très révérend père Léo Deschâtelets, supérieur général des Oblats. Succès total, apothéose sans précédent à la Vierge immaculée, ces fêtes laissèrent dans l'âme des spectateurs, protestants ou catholiques, une impression ineffaçable.

Ce centenaire nous suggère quelques réflexions sur l'état actuel de l'Église et nous invite à envisager les problèmes sociaux, complexes

et infiniment délicats, qui travaillent ce beau pays. Nous étudierons ici quelques-uns de ces problèmes et nous analyserons les trois obstacles qui s'opposent au progrès de l'Église: le paganisme, le protestantisme et le matérialisme moderne. Nous montrerons en même temps à quelles conditions tient la victoire de l'Eglise du Christ sur ces ennemis. Que cette étude soit un hommage aux missionnaires qui consacrent leur vie à l'évangélisation du Sud de l'Afrique !

I. — LA SITUATION DE L'ÉGLISE.

Le 11 janvier 1951, le souverain pontife Pie XII établit la hiérarchie en Afrique australe. A cette occasion il prononça une allocution radiodiffusée: « Votre pays, dit-il, est vaste et riche; il possède de nombreuses églises, collèges et couvents; vous avez aussi des séminaires pour la formation des futurs prêtres. Une vision de progrès sans limites est devant vos yeux. » Le pape ajouta: « Cependant si votre Église veut faire face à l'avenir avec succès, elle devra posséder un plus grand nombre de prêtres indigènes [1]. » C'est dire que si l'Église ici est assez développée pour avoir ses cadres définitifs et ses vingt-six diocèses, elle n'a pas toutefois atteint sa maturité, elle est encore Église de mission.

D'après le recensement de 1951, l'Union sud-africaine compte 2.643.187 habitants d'origine européenne, 1.102.323 Mulâtres ou « coloured », 365.524 Indiens, 8.535.341 Noirs. Le total de la population est 12.646.375. Si l'on ajoute à la population indigène de l'Union celle des protectorats britanniques du Basutoland, du Béchuanaland et du Swaziland, le total de la population bantoue s'élève à dix millions. Les catholiques ne représentent que six pour cent de la race blanche et sept pour cent de la race noire. Les Mulâtres ont embrassé, en grande majorité, la religion calviniste des colons hollandais. Les Indiens sont, pour la plupart, de religion hindoue ou musulmane. Du point de vue des statistiques, voilà la situation de l'Église. Nous sommes loin du réconfortant spectacle de la catholique province de Québec, où toute une population homogène vient, chaque dimanche,

[1] Sur un total de 1.054 prêtres, il n'y a qu'une centaine de prêtres sud-africains, nés au pays, dont soixante Africains.

rendre à Dieu ses hommages et vit encore sa foi comme aux anciens jours.

Mais si l'on considère les obstacles qui s'opposent à la conquête de la grâce: le protestantisme, le paganisme et le matérialisme, on s'étonne du succès remporté, et l'on est tenté d'appliquer à tous les missionnaires ces paroles élogieuses de S. S. Pie XII aux Oblats de Marie lors du Congrès marial de Durban, le 4 mai 1952: « Nous ne pouvons finir notre discours sans une louange spéciale pour les fils zélés de l'évêque de Marseilles, Charles-Eugène de Mazenod. Le Sud de l'Afrique, de même que l'Église de Dieu ont contracté une dette immense envers eux. A l'occasion de ce centenaire de leurs labeurs et de leurs sacrifices, Nous sommes heureux d'apprécier leurs mérites, et prions l'Immaculée Mère de continuer de les protéger dans leur magnifique apostolat auprès de votre peuple. »

II. — LE PAGANISME.

Le premier obstacle est le paganisme. Les païens forment la moitié de la population bantoue (recensement de 1946). La mentalité païenne est encore vivante en plus d'un endroit. Les premiers missionnaires Oblats des Bantous en Afrique du Sud (la Rhodésie exceptée), M^gr^ Jean-François Allard, et le père Joseph Gérard ont connu dans sa terrible réalité la puissance du paganisme sur l'âme bantoue [2]. De 1852 à 1862 ils n'ont pu faire aucune conversion chez les Zoulous au Natal. En face d'une telle résistance ils secouent la poussière de leurs pieds et vont semer la Bonne Nouvelle dans une terre moins ingrate. Le chef Moshesh permet de fonder une mission à Roma, Basutoland, en 1862. Même ici, l'Église ne progresse que lentement. Après plus de cinquante ans de labeurs, elle ne compte que 15.000 fidèles. A partir de 1915, les principaux chefs se convertissent et un vent de Pentecôte souffle sur les plateaux et les montagnes altières des Drakensberg. Aujourd'hui, l'Église du Basutoland compte 225.000 chrétiens, soit plus du tiers de la population. Au Natal et au Zululand, après les échecs des débuts, les Zoulous, plus dociles à la grâce, se convertis-

2 J. E. Brady, o.m.i., *Trekking for souls*, Mazenod Institute, Basutoland, 1952; Aimé Roche, o.m.i., *Clartés australes. Vie du Père Joseph Gérard*, Lyon, Editions du Chalet, 1951, p. 104-128.

sent et l'on estime à cent quatre-vingt ou deux cent mille le nombre des catholiques parmi eux.

Est-ce à dire que le paganisme soit vaincu et qu'il n'ait plus d'influence sur l'esprit et les mœurs des Bantous ? La mentalité païenne, faite d'orgueil, d'immoralité et de superstition, est encore très vive. Au Basutoland, que l'on peut appeler à bon droit le joyau de l'Église, à cause de ses cent vingt-cinq prêtres, dont onze indigènes, de ses trois cent cinquante écoles élémentaires, de ses deux écoles normales pour instituteurs, de ses deux High Schools, de ses grand et petit séminaires, de son Collège universitaire plein d'avenir, le paganisme relève parfois la tête et lutte de front contre l'Église du Christ.

Depuis 1947 le pays a vécu des heures tragiques. En effet, une vague de meurtres rituels a passé à travers le pays et a fait revivre un héritage d'anciennes superstitions. La raison de ces meurtres rituels, accomplis, la plupart du temps, à l'instigation du chef local, serait-elle l'état actuel du pays ? Les chefs, voyant diminuer de plus en plus leur pouvoir, ont-ils recours à ces meurtres dans l'espoir d'augmenter leur prestige ou de protéger la nation contre le danger d'un voisin plus puissant ? Sans nier cette raison, le père Laydevant trouve dans la magie, la superstition, donc le paganisme, le vrai mobile de ces atrocités. « Meurtre rituel, écrit le révérend père, c'est-à-dire sacrifice offert aux mânes des ancêtres, la chair humaine, le sang humain ayant, dans la mentalité païenne des Bantous, un pouvoir incomparable [3]. »

L'on comprend davantage la force latente du paganisme dans la société autochtone, même évoluée, si l'on se rappelle la puissance de l'atavisme chez un peuple. L'hérédité et l'environnement sont comme deux grands fleuves qui joignent en un point donné leur poussée irrésistible. L'on entend parfois cette remarque: au Sud de l'Afrique une grande partie des indigènes vit en contact avec les Blancs, le milieu est civilisé et chrétien.

Rappelons que ce contact se réalise d'abord sur le plan matériel, comme nous l'enseignent l'histoire et la sociologie au sujet de la convergence des cultures. Jusqu'à date, les Noirs ont pris le côté matériel, technique, de la civilisation européenne; ils ne comprennent

[3] F. Laydevant, o.m.i., dans le *Bulletin des Missions*, 24 (1950), p. 134.

pas encore suffisamment les valeurs spirituelles de notre civilisation, seules capables de transformer leur âme.

Cette tendance à accepter sans discussion la ligne de conduite tracée par les ancêtres, est la cause du manque de réflexion profonde que l'on remarque chez le Bantou: la spéculation, la théorie, les arguments n'ont de raison d'être qu'en fonction d'un avantage immédiat et palpable. Toute la vie du Bantou est une lutte pour l'existence concrète. Ce défaut de réflexion, d'introspection, de raisonnement profond est une pierre d'achoppement pour le missionnaire, un obstacle sérieux à la conversion, et il explique le grand nombre de pratiques immorales de nos Bantous. Il est vrai qu'ils croient à un Dieu unique, à l'immortalité de l'âme, à la vie future [4]. Mais cette croyance a peu d'influence dans la vie. Nous n'oserions pas dire que le paganisme bantou est amoral, comme l'a écrit le père Joseph Van Wing [5], s.j., ni affirmer avec le père Tempels [6], o.f.m., que les Bantous ont un système de philosophie morale cohérente, bien que peu développé.

Quoi qu'il en soit, la mentalité païenne, héritée des ancêtres, ne favorise guère la vie morale parfaite. Pour un païen, le code de moralité se réduit, en pratique, à apaiser les mânes des ancêtres, à se les rendre favorables par des sacrifices, des recours fréquents aux sorciers et nombre de pratiques superstitieuses. Une action est bonne ou mauvaise, non pas en fonction d'un Dieu créateur, juge et père, auteur de la loi naturelle, ni en fonction de la dignité de la personne humaine, mais avant tout en regard du résultat bon ou mauvais de cette action sur le clan ou la tribu. M. l'abbé Gusimana, africain congolais, exprime cette idée en ces termes: « Dans la société bantoue traditionnelle, le clan seul a valeur absolue. Les personnes humaines ne sont estimées que dans la mesure où elles représentent une valeur pour le clan [7]. »

4 F. Laydevant, o.m.i., *Idée de Dieu chez les anciens Basutos*, dans la *Revue de l'Université d'Ottawa*, 5 (1935), p. 308.

5 J. Van Wing, s.j., *Christian Humanism in Africa*, dans *Lumen Vitæ*, 4 (1949), p. 30: « They are victims of routine and they are amoral. »

6 Placide Tempels, o.f.m., *La Philosophie bantoue*, traduction de A. Rubbens (Collection Présence Africaine), 1949, p. 77. — Lire à ce sujet: L. Denis, s.j., *Apologétique et mentalité bantoue* dans *Revue du Clergé africain*, Mayidi, Congo Belge, juillet 1951.

7 Abbé Bartholomé Gusimana dans la *Revue du Clergé africain*, mars 1952, p. 104.

Cette mentalité de clan respecte l'ordre social traditionnel de la tribu et rejette au second plan la personnalité humaine et certaines prescriptions immuables de la loi naturelle; elle engendre des déficiences fâcheuses dans la vie du Bantou, et dans l'éducation, qui est une préparation à la vie. Dans le domaine de l'éducation, elle devient souvent un obstacle sérieux au travail de la grâce: malgré la fondation de beaucoup d'écoles, couvents et collèges, malgré la soif du Bantou pour les études, malgré le dévouement de ses maîtres, l'influence de l'éducation catholique se heurte aux traditions païennes dont il est entouré depuis sa plus tendre enfance. La tâche des éducateurs est rendue encore plus difficile par le fait que l'enfant bantou se défie naturellement des maîtres étrangers.

Le paganisme séculaire des races africaines est un obstacle à la conquête missionnaire; il n'est pas insurmontable. En effet, en 1951 on comptait quatorze millions de catholiques parmi les Noirs de l'Afrique. La grâce trouve un champ fertile dans les qualités natives de l'âme bantoue. Comme nous l'avons dit plus haut, le Bantou croit à un Dieu unique, à l'immortalité de l'âme, à la vie future. Quand il n'est pas touché par le courant des philosophies nihilistes modernes, il a en horreur le matérialisme. Le sens inné de la justice, l'obéissance aux lois et coutumes de la tribu, le respect du bien commun chez les chefs et les anciens sont de précieux atouts dans les mains du missionnaire. L'Église a su respecter les richesses de l'âme bantoue, ce qu'il y a en elle de *naturaliter christianum*, dirait Tertullien. Elle a fait adapter le message du Christ, dogme et morale, aux cadres de l'organisation sociale de la tribu. Son Exc. M^gr^ David Mathew, délégué apostolique en Afrique anglaise, met en relief cette idée: « It may be said that the survival of tribalism and its modern counterpart, the sense of African nationhood, are conditions favourable to the development of the Catholic Church in Africa. Detribalism on the other hand is inevitably unfavourable and no group is more in need and less accessible than the detribalised urban proletariat [8]. » Le missionnaire et ethnologue de Mariannhill (Natal), le père Francis Schimlek, c.m.m., ajoute: « The Catholic Church among

[8] Archbishop David MATHEW, *Catholicism in Africa*, dans *Blackfriars Review*, January 1952, p. 3.

the Africans has been successful in this country because it adopted a wise policy of adaptation [9]. » M. Gontrand Maka, étudiant africain à l'Institut catholique de Paris disait le premier avril 1951: « Si nous embrassons si volontiers le catholicisme, c'est qu'il ne détruit pas notre culture. Si les Africains résistent aux forces du matérialisme, c'est que le christianisme a trouvé dans notre âme un terrain solide de spiritualité, hérité de nos ancêtres [10]. »

S'il n'y avait que le paganisme « pur » en Afrique du Sud, l'Église catholique aurait, il me semble, un champ immense aux récoltes abondantes. Mais il y a aussi le protestantisme.

III. — LE PROTESTANTISME.

Le protestantisme pénétra avant le missionnaire catholique. Les protestants arrivèrent en ce pays en 1737, exactement cent ans avant l'arrivée du premier évêque de Cape-Town, M^gr^ Griffiths, et cent vingt-cinq ans avant l'arrivée des premiers missionnaires des Bantous, les Oblats de Marie-Immaculée. En 1862, M^gr^ Allard et le père Gérard trouvèrent les ministres calvinistes de la Mission évangélique de Paris établis au Basutoland depuis 1833.

D'après les chiffres du recensement de 1946 de l'Union sud-africaine, les protestants représentent 40 pour cent de la population totale des Bantous. On ne saurait nier que les Églises protestantes ont rendu des services aux indigènes dans le domaine de l'instruction et de l'hygiène, qu'elles ont préparé le terrain à leur assimilation de plus en plus grande de la civilisation européenne. Elles ont, d'une certaine façon, préparé la voie au missionnaire catholique en brisant la dure écorce de la mentalité païenne et en affaiblissant les liens qui attachent le Bantou à sa tribu et au culte de ses ancêtres. Il n'en reste pas moins vrai que le protestantisme est un obstacle redoutable, d'autant plus qu'en certains endroits, le gouvernement accorde des droits exclusifs aux premiers occupants et défend à tout autre institut missionnaire d'évangéliser ou d'ouvrir des écoles pour les autochtones.

[9] Rev. Francis SCHIMLEK, c.m.m., *The Church and the African*, dans *The Catholic Church and Southern Africa, A Series of Essays*, Archdiocese of Cape Town, 1951.

[10] *Missions catholiques*, Lyon, mars - avril 1951, p. 56.

La classe dirigeante, formée d'Européens, est protestante, si l'on excepte les cent soixante mille catholiques. Parmi les Européens, la majeure partie est de religion calviniste et leurs Églises indigènes ont hérité de leur fanatisme contre l'Église catholique. On lit dans le journal quotidien de Bloemfontein, le *Friend*, le premier novembre 1951: « At the Church Synod of the Dutch Reformed Church a recommendation was made that an Information Bureau should be established for the distribution of literature to combat the menace of Catholicism in South Africa. »

Ces attaques récentes n'empêchent pas l'Église de faire du progrès et des conversions. Elles semblent plutôt indiquer que le protestantisme est sur la défensive. Le sénateur E. H. Brookes avait déjà signalé ce fait: « A doctrine suited to the advanced and liberal Protestantism of races with centuries of discussion behind them, is not necessarily *good* for the Bantu people, for whom some of the institutions and restrictions of Catholicism seem specially fitted [11]. »

La raison de la décadence du protestantisme est la création d'un mouvement séparatiste. Commencé en 1918, ce mouvement continue. En 1946, il y avait huit cents sectes protestantes bantoues, totalement indépendantes du contrôle des sectes protestantes européennes [12], et aujourd'hui on en compte au-delà de mille [13]. Seulement neuf de ces sectes ont reçu jusqu'à date l'approbation gouvernementale, ce qui les autorise à célébrer des mariages et à ouvrir des écoles pour les Noirs.

Cette multiplication prodigieuse des sectes protestantes a attiré l'attention des dirigeants européens et africains de ces Églises. Le Dr B. G. M. Sundkler, missionnaire protestant, en a fait le sujet d'une étude approfondie [14]. Il attribue ce phénomène aux conditions sociales particulières à l'Union sud-africaine, la politique de séparation des races en vigueur dans toute l'Union; à l'esprit de clan, hérité des ancêtres, joint au mouvement de nationalisme qui secoue, de nos jours, toute l'Afrique; à l'incompréhension de la part du Bantou du

11 E. H. Brookes, *History of Native Policy*, 1923.
12 E. Hellmann, *Handbook on Race Relations in South Africa*, London, Oxford University Press, 1949, p. 565.
13 F. Schimlek, c.m.m., *The Catholic Church and Southern Africa*, p. 154.
14 B. G. M. Sundkler, *Bantu Prophets in South Africa*, London, Lutterworth Press, 1948.

message évangélique, incompréhension causée en partie par le défaut d'adaptation du missionnaire protestant — c'est là, à notre avis, la raison la plus profonde. Les dirigeants de ces sectes dissidentes, dit-il, se plaignent de ce que les Églises-mères ne leur ont pas donné « la plénitude de l'Évangile du Christ », les principes qui rendront justice à leurs aspirations d'Africains vers une vie plus remplie et plus profonde. « On leur a enseigné une religion abstraite, un Christ abstrait, sans bras, sans jambes, sans amour, sans compassion, un Christ pâle, de race blanche. » M. R. G. Lienhardt, commentant le livre du Dr Sundkler, écrit:

> The Bantu have turned what they were taught into a religion of being and doing, when they found it a religion of mental culture. They therefore returned to their own devotional heritage, as present in the dance, dreams, spirit-possession and rites of purification [15].

Il est intéressant de lire la conclusion du Dr Sundkler lui-même:

> Some of the Protestant Mission Churches from which the independent Churches broke away, presented to the African the pattern of an altarless Christianity. Each denomination and missionary organisation from overseas brought its characteristic denominational one-sidedness, its own particular kind of Christianity. Generally speaking, the Christian Church was by these organisations presented as a preaching and teaching institution only, whereas the rich devotional heritage of the Church universal was not transmitted to the young African in the same degree.

Ce manque de doctrine précise des Églises protestantes, et leur défaut d'adaptation à la mentalité bantoue dans l'organisation et le gouvernement de leurs chrétientés, sont un sujet d'inquiétude pour l'élite indigène. En effet, nous lisons dans l'article *African Religion* écrit par le Rév. S. M. Mokitimi [16], cette phrase significative: « The division of the African Church into 800 separate sects renders it incapable of saving the African people. » De l'aveu des protestants eux-mêmes, le protestantisme ne semble pas la religion des masses bantoues. Le catholicisme sera-t-il un jour la religion prédominante parmi les Noirs ? Dieu seul le sait. Ce qui est certain, c'est que l'Église catholique avec son unité de doctrine et de gouvernement, avec sa note d'universalité, avec sa liturgie et ses sacrements qu'elle dispense à toutes les races sans distinction de couleur et de classe,

[15] M. R. G. Lienhardt, *Some African Christians*, dans *Blackfriars Review*, janvier 1952, p. 17.

[16] S. M. Mokitimi, dans E. Hellmann, *Handbook on Race Relations in South Africa*, London, Oxford University Press, 1949, p. 570.

avec sa présentation aux âmes d'un Christ bien vivant, présent dans la sainte eucharistie et s'unissant à son Corps mystique par la communion, avec sa dévotion à la Mère du Sauveur, avec son dogme de la communion des saints et son culte des morts, exerce une attraction de plus en plus grande sur les masses de l'Afrique noire.

Le plus grand obstacle qui se dresse devant l'Église n'est donc pas le protestantisme, c'est le matérialisme desséchant de notre société.

IV. — LE MATÉRIALISME.

Dans l'article cité plus haut du Rév. Mokitimi [17], nous lisons:

> There are two divergent forces at work in Africa: secular influences within Western civilization tending to destroy the spiritual tradition of African life, and the Christian Church striving for the emergence of that life on a higher plane. Which shall ultimately triumph ?

Tel est bien le problème des masses indigènes en quête d'une religion capable de les sauver du matérialisme. Ce problème n'est pas spécial à l'Afrique. C'est le problème de l'Europe en partie déchristianisée après les assauts du protestantisme, du libéralisme, du capitalisme et du socialisme; c'est le problème de l'Amérique, qui dans sa course vers la production matérielle est en danger d'oublier les valeurs spirituelles, c'est le problème de l'Asie aux prises avec le communisme. C'est un problème mondial.

> The basic struggle today [écrit Son Exc. M^gr^ Fulton Sheen] is not between individualism and collectivism, free enterprise and socialism, democracy and dictatorship. These are only the superficial manifestations of a deeper struggle which is moral and spiritual and involves above all else whether man shall exist for the state, or the state for man, and whether freedom is of the spirit or a concession of a materialized society. The most important problem in the world today is the SOUL, for that is what the struggle is about [18].

Le problème de l'Afrique australe, est le problème de la lutte pour l'âme bantoue. Cette âme, encore sous la domination du paganisme, le courant actuel la jette dans un autre abîme, celui du matérialisme, autre forme de paganisme, plus subtile, sous son titre sonore de civilisation moderne.

[17] R. S. MOKITIMI, dans E. HELLMANN, *op. cit.*, p. 571.

[18] M^gr^ Fulton SHEEN, *Communism and the Conscience of the West*, New York, Bobbs-Merril, 1948, *Préface* et p. 46.

Étudions cet obstacle du matérialisme, dans ses causes et dans ses effets. Voyons ensuite la position difficile de l'Église au milieu de ce courant hostile, et malgré l'opposition de ses ennemis, l'influence de sa doctrine et de son action sur l'établissement du règne du Christ-Roi dans ce pays.

A. Causes du matérialisme.

Les causes de ce matérialisme sud-africain sont nombreuses. La première est sans doute la découverte de riches mines d'or au Transvaal en 1886, et des mines de diamant à Kimberley en 1870. En 1948, dans l'État libre d'Orange, des mines d'or pleines d'avenir sont aussi découvertes, et de nos jours quatorze mines sont en opération, à Welkom, Odendaalsrus, Virginia, St. Helena. Ces découvertes ont transformé la société sud-africaine, et sans transition, ont fait d'une nation agricole une nation industrialisée, dominée par le capitalisme moderne.

Cette révolution industrielle a causé une augmentation notable de la population européenne et l'accroissement des richesses de la contrée, mais elle a porté un coup formidable aux bases de la société indigène: la majorité des mineurs étant fournie par les Noirs de l'Union et des protectorats voisins: Basutoland, Bechuanaland et Swaziland. En 1945, les industries minières seules comptaient 411.494 Bantous [19]; ce nombre a augmenté considérablement depuis l'ouverture des mines de l'État libre d'Orange: en cela consiste le problème du travail « itinérant ». A cette population migratrice il faut ajouter les millions de Noirs qui habitent les « locations » ou cités indigènes, autour des grandes villes européennes: ils fournissent le service domestique chez les Blancs et la main-d'œuvre des industries secondaires, surgies auprès des grands centres miniers.

B. Effets du matérialisme.

1. *Démoralisation.*

L'histoire des misères physiques et morales qu'a connue la révolution industrielle en Europe il y a cent ans, se répète ici: salaires

[19] *Monthly Bulletin of Statistics*, July 1946, p. 20.

insuffisants, logis où s'entassent plusieurs familles, divorces, unions libres, enfants illégitimes, ivrognerie, meurtres et querelles, tuberculose, création de « shanty-towns » ou villages de cabanes [20], enfants ayant sans cesse devant les yeux les scandales de la rue et dans les oreilles le bruit des bagarres [21], voilà la situation des Noirs dans les centres industrialisés de l'Union sud-africaine.

Le sort des mineurs, pour être meilleur au point de vue matériel — les propriétaires des mines donnent une nourriture et un logement convenables aux travailleurs, — n'est pas moins dangereux au point de vue moral. Ces mineurs vivent dans des « compounds » ou baraques, loin de leur famille, dans un milieu antinaturel. Jusqu'à dix mille jeunes gens ou hommes mariés sont parfois réunis dans ces baraques, loin de leurs parents, de leurs femmes et de leurs enfants, pendant un, deux, trois ans, souvent davantage. Quand ils retournent dans leurs pays d'origine, ils y apportent parfois une santé ruinée par la silicose, l'ivrognerie ou d'autres maladies plus dégradantes [22].

Ces maux engendrés dans les taudis des villes, pénètrent jusque dans le village indigène où sont demeurés femmes, enfants et vieillards, car en disloquant la famille, ils suppriment, du fait même les fondements de toute moralité. Dans son milieu familial, soumis aux lois de la tribu et à l'autorité du chef, le Noir garde les préceptes fondamentaux de la loi naturelle; transplanté subitement dans ces milieux indifférents ou corrompus, il a besoin de convictions surhumaines pour ne pas faire naufrage.

Voilà à quel prix on paie l'or arraché au sein de la terre !

[20] Le « shanty Town » de Moroka, près de Johannesburg en est un exemple typique. En 1950 plus de cent mille Noirs y ont vécu dans des abris de fortune faits de vieux sacs, de morceaux de tôle, de mottes de terre, de joncs bousillés, de vieux bidons d'essence découpés et aplatis. Pour une bonne description des ravages accomplis par la détribalisation et l'exode vers les villes de la population indigène, voir Alan PATON, *Cry the Beloved Country,* roman, New York, Scribner's Sons, 1948.

[21] La « Race Relations Conference » tenue à Johannesburg le 1er juillet 1952, estime que les deux tiers des enfants noirs ne peuvent trouver place dans les écoles de l'Union (voir *South African Outlook,* August 1st, 1952, p. 116). — On estime que la moitié des enfants indigènes des locations de Johannesburg, ne peut trouver place dans les écoles.

[22] Le contrat minimum dans les mines de Johannesburg est de 270 « shifts » ou dix mois (voir l'article *Labour* dans le livre souvent cité ici, à cause de sa documentation soignée, *Handbook on Race Relations in South Africa,* p. 129).

2. *Nationalisme africain.*

Il y a plus: un autre effet du courant matérialiste moderne est le nationalisme bantou. Avant d'en étudier les manifestations récentes, cherchons ses origines.

a) *Origines.* — Au XIX[e] siècle, les tribus bantoues se livrent souvent à une lutte à mort entre elles. Vers 1850, elles sont refoulées par les colons blancs dans des réserves plus ou moins incultes. Après l'Acte de l'Union de 1909, la même politique de ségrégation se poursuit comme l'atteste le « Land Act » de 1913, qui ne laisse que la dixième partie du sol aux autochtones. Cette attitude traditionnelle du gouvernement sud-africain — et par gouvernement on entend la race blanche qui seule a droit direct de représentation — s'appelle ici la politique du *Colour Bar.* Elle consiste dans une barrière pratiquement infranchissable entre la race blanche qui a pour elle, à un degré supérieur, le pouvoir, la richesse et la culture, et les autres groupes ethniques, les *Coloured* ou Mulâtres, les Indiens et les Bantous. Cette barrière de couleur consiste avant tout dans une législation qui s'efforce de sauvegarder les droits et les privilèges des Blancs, mais elle a des répercussions dans toute la vie sud-africaine: économique, sociale, religieuse et culturelle.

Avant d'aborder l'étude du *Colour Bar* — qui est en même temps l'étude du problème social de l'Afrique australe — une remarque s'impose. Nous voudrions mettre nos lecteurs en garde contre certaines agences de presse, qui sans le vouloir, donnent parfois une fausse interprétation des faits, teintée des couleurs de tel ou tel parti politique, ou même apportent une solution des plus simplistes au problème racial [23].

La politique du *Colour Bar* n'a pas pour but de persécuter les indigènes et de les tenir dans un état d'esclavage. Elle est née du désir de sauver la race blanche et sa civilisation. Le groupe européen, on s'en souvient, ne forme que le cinquième de la population, et les deux partis politiques qui le représentent, le « United Party », à tendance plus libérale, et le « Nationalist Party », recruté surtout parmi les Afrikaners de descendance hollandaise, à tendance plus

[23] *Christian Solution to the Social Question in South Africa,* Service international, Fides, 5 juillet 1952.

radicale et plus intransigeante envers les autres groupes, pour différer sur des points secondaires, ne font qu'un quand il s'agit de préserver les positions de la race blanche; par exemple, dans leur refus commun de tout mariage mixte des Blancs avec les Mulâtres, les Indiens ou les Bantous. Et comme la séparation des races ne peut être maintenue que par une législation discriminatoire dans l'ordre politique, économique et social, la loi dite du *Colour Bar* fut votée, en 1911.

Tant que le Bantou s'est contenté de demeurer dans les réserves et les protectorats indigènes la question raciale ne se posait pas; mais depuis que les Blancs ont eu recours à ses services, sur les fermes ou dans les industries minières et autres, depuis le développement industriel des grandes villes à partir des deux guerres mondiales, la question des races se pose dans toute son acuité.

Le principe du *Colour Bar* est admis dans l'Acte de l'Union de 1909. Il est ratifié ensuite dans une série de lois: le « Land Act » de 1913, le « Colour Bar Act Amendment » de 1926, le « Representation of Natives Act[24] » de 1936. Le parti nationaliste, au pouvoir depuis 1948, pousse encore plus loin la politique de ségrégation raciale. En mars 1951, par la loi « Representation of non-Europeans Bill », il prive 1.100.000 Mulâtres du droit de vote direct qu'ils possédaient depuis 98 ans dans la province du Cap, et par la loi « Group Areas Bill » de juin 1950, il sanctionne le principe de la séparation territoriale des races.

La séparation raciale, ou l'*Apartheid* comme on l'appelle aujourd'hui, a pris une nouvelle signification depuis l'avènement au pouvoir du parti nationaliste. Du temps du général Smuts on disait bien que l'indigène doit se développer « along its own lines », mais l'entente était loin d'être unanime dans l'application de ce principe. Aujourd'hui, on prend des mesures afin de mettre à exécution l'*Apar-*

[24] Avant l'Acte d'Union de 1909, les indigènes, selon certaines conditions, avaient droit de vote et étaient aussi éligibles dans la province du Cap. Par la loi de 1936, ils n'ont plus que le droit de vote indirect: ils choisissent trois députés blancs pour les représenter au Parlement, et quatre sénateurs. Le sénateur Rheinallt Jones écrit à ce sujet dans le *Political Representation of Africans* (pamphlet du South African Institute of Race Relations, Johannesburg, 1942): « The removal of the Cape Franchise in 1936 aroused a bitterness of spirit which has not yet passed away when we know for certain that the African Race has produced men fully competent to speak for their people in the language of democracy. »

theid. Autrefois, le *Colour Bar* ou la ségrégation pouvait se définir en ces termes: une société où les groupes raciaux, bien que vivant dans le même territoire, ne se rencontrent que dans les nécessités de la vie économique. En pratique, c'est encore le système qui existe de nos jours. Mais depuis 1948, la politique d'*Apartheid* du parti nationaliste, politique de séparation totale des groupes ethniques, malgré des différences d'opinion, pourrait se définir comme suit: séparation des Bantous et des Blancs dans tous les domaines; dans le domaine économique, par la suppression du travail des indigènes sur les fermes et dans les villes occupées par les Blancs; dans le domaine politique, par la création d'États complètement indépendants ou « Reserve Territories » où les indigènes pourraient se développer « along their own lines », posséder du terrain, leurs propres industries, leur propre gouvernement, leurs écoles, leurs universités. Ces États pourraient se confédérer avec l'Union sud-africaine, qui serait désormais un État exclusivement composé de citoyens de race européenne. Sans doute, cet *Apartheid* est encore plutôt à l'état de théorie, et n'existe que dans les discours des politiciens et dans des « plans d'avenir ». Mais vu l'horreur traditionnelle des races anglo-saxonnes et nordiques pour le « racial mixing » — et nous savons que les Hollandais et les Anglais sont les deux races blanches prépondérantes, — il ne manque pas de penseurs, voire de missionnaires [25], qui proposent ce système comme possible et le jugent même plus juste pour les autres groupes, que le système actuel. Pour sa réalisation, il faudrait que les Blancs fassent d'énormes sacrifices, qu'ils restituent aux Noirs une grande partie du sol, qu'ils ne gardent plus qu'un triangle ayant pour base Cape-Town et Durban, et Salisbury comme sommet au Nord, dans la Rhodésie, laissant aux Noirs, le Basutoland, le Swaziland, le Bechuanaland, le Zululand, et à l'Ouest une grande étendue de terrain. Consentiront-ils à faire ces énormes sacrifices, alors que les fermiers refusèrent de vendre leurs terres au gouvernement en 1945 — le gouvernement actuel doit son existence en grande partie au vote des fermiers, — ce qui fit échouer complètement le projet d'agrandir les réserves indigènes [26]. Quoi qu'il

25 F. Synnott, o.p., missionnaire au Transvaal, *Catholics and the Colour Problem*, Pius XII Catholic Centre, Mazenod Institute, Basutoland, p. 48.
26 *Handbook on Race Relations in South Africa*, p. 174.

en soit de l'avenir, examinons les effets de la politique actuelle du *Colour Bar* sur le nationalisme africain dans le domaine économique, social et culturel.

Cette politique suscite le mécontentement des Bantous, parce qu'elle est avant tout une barrière économique qui leur enlève l'opportunité de s'élever dans l'échelle sociale.

Les Africains, selon la teneur de la loi, ne peuvent posséder de terrain que dans les réserves. Or ces réserves sont surpeuplées, et à part l'ouest du Transkei et le Pondoland, peu fertiles. Le « Native Trust and Land Act » de 1936, dont le but était d'agrandir les réserves par l'achat de terres appartenant aux fermiers européens, a été abandonné en 1945, comme nous l'avons dit plus haut. A cette date la superficie des réserves indigènes ne couvre que 9,6 pour cent de la superficie totale de l'Union. L'on comprend dès lors la nécessité urgente pour les Noirs de chercher à gagner leur vie dans un travail salarié, sur les fermes des Blancs ou dans les centres industriels. Le recensement officiel de 1946 compte 4.564.730 Bantous au service de la population blanche. Et les salaires ? Voici pour les Africains employés dans les mines d'or de Johannesburg, d'après le *Report of the Government mining Engineer* (Union Government, No. 8, 1946) : la moyenne de leur salaire annuel est de 42 livres et 13 shillings. Il est vrai qu'ils reçoivent la nourriture et le logement gratis, ce qui fait à peu près 30 livres par an en plus. Le salaire annuel moyen des domestiques, hommes, est de 40 livres par an, à part le logement et la nourriture; celui des femmes est de 18 à 20 livres par an. L'ouvrier des fermes, ne gagne que 20 à 25 livres sterling par an, est logé misérablement, mais sa nourriture, pour l'essentiel, est fournie par son maître. Étant donné le coût de la vie à l'heure présente, le salaire des Noirs est un salaire de famine. Voici à ce sujet la conclusion du *Handbook on Race Relations in South Africa*:

> It is perhaps more useful to relate wages described to the cost of living as measured by social statisticians. The cost of subsistence as measured by the Poverty Datum Line for a family of five is £ 11-5-5d per month, or £ 135-5-0 par annum; somewhat more if the children are older, and less if they are younger. It will be seen that by the Tables here compiled that the average-earnings of non-Europeans in most occupations, even including the lower grades of teaching, are insufficient to support a family and fall below the Poverty Datum Line. Even when supplementary

> income from wives and children is taken into consideration, the great mass of the non-Europeans live in the direst poverty [27].

La raison de ces bas salaires, si on les compare aux salaires des Blancs, est que les Noirs n'exécutent que les tâches les plus pénibles, le « unskilled work », et que tout travail plus rémunéré est exclusivement réservé à la classe « blanche », par la loi du pays. Et comme les lois « Masters and Servants » de 1930 — qui fait de toute grève d'indigènes une offense criminelle — et « Industrial and Conciliation Act » de 1924 — qui reconnaît les syndicats des Européens et exclut ceux des Noirs — sont encore en vigueur, il semble que l'esclavage économique de la race noire va durer encore longtemps [28].

Ségrégation d'ordre politique et économique, le *Colour Bar* sud-africain affecte aussi le développement culturel des masses non européennes surtout des masses bantoues, les seules que nous considérons dans cette étude. Depuis que le missionnaire J. T. Van der Kemp ouvrit la première école pour indigènes en 1799, les missions catholiques et protestantes déployèrent un grand effort pour l'éducation des Noirs. Même de nos jours, il y a dans l'Union 4.335 écoles de missions (élémentaires) et 232 seulement du gouvernement. Ce chiffre ne tient pas compte des écoles privées, non subventionnées par le gouvernement ni des écoles des protectorats, en grande majorité sous le contrôle des missions [29]. Parmi ces écoles de missions, l'Église catholique à elle seule (y compris les protectorats) en possède 1.868 au service de toutes les races, dont 1.533 pour les indigènes [30]. On se demande sérieusement, à l'heure actuelle, si ce travail de l'Église pour la christianisation et la culture des Bantous n'est pas compromis par l'attitude du gouvernement au sujet du problème de l'éducation des Noirs.

En effet, le gouvernement de l'Union vient d'instituer une commission d'enquête sur l'éducation des Noirs [31]. Les recommandations

27 *Handbook on Race Relations in South Africa*, p. 144.

28 « The country of S. Africa owes its riches to the gold mines, and further it owes a singular ease of life to the fact that slavery prevailed there for a long time, and still survives in an attenuated fashion in the form of serfdom embracing the whole native population » (André SIEGFRIED, *African Journey*, London, Jonathan Cape, p. 140).

29 Voir *Handbook on Race Relations in South Africa*. Table VIII, p. 364.

30 Brother DUNDON (Christian Brothers), article *Catholic Church in S. Africa* dans *Catholic Church and Southern Africa*, Archdiocese of Cape Town, 1951.

31 Commission on Native Education (1949-1951), Union Government, Prétoria.

de cette commission ont été publiées en février 1952, dans un volume de 233 pages intitulé: *Report of the Commission on Native Education.* L'article 910 se lit comme suit:

> It is a known fact — and grateful mention has been made of it in this Report — that the religious bodies have diligently acted as guardians of the Bantu. But this guardianship now hampers the balanced development of the Bantu Community and for this reason the guardian should stand aside if he desires to fulfill his mission.

L'article 915 ajoute:

> Where religious bodies, performing satisfactory work, are not prepared to transfer their schools, they will not be compelled to do so, but they will not be entitled to claim full State-aid.

Ces deux articles semblent indiquer la position qu'entend prendre le gouvernement à l'égard des Églises qui possèdent 4.335 écoles sur un total de 4.567: soustraire l'éducation des Noirs du contrôle des missionnaires pour la confier à la direction de l'État, aux « Bantu Authorities » comme il est dit dans le *Rapport,* qui prévoit l'application de l'*Apartheid,* ou séparation complète, dans ce domaine de l'éducation.

D'ailleurs la déclaration de principes, mise en tête du *Rapport,* ne laisse aucun doute sur les intentions de ses auteurs:

> The aim of this Commission is the formulation of principles and aims of education for Natives as an independent race in which their racial qualities and aptitudes and their needs under the ever-changing conditions are taken into consideration.

La publication de ce volumineux *Rapport* a provoqué des réactions parmi l'élite du pays, surtout parmi les éducateurs des Bantous, protestants et catholiques. Du 1er au 3 juillet 1952, à l'Université du Witwatersrand, Johannesburg, sous les auspices du South African Institute of Race Relations, s'est tenu un congrès de tous les représentants des institutions intéressées à l'éducation des indigènes. Ces représentants, Noirs et Européens au nombre de 250, ont voté les résolutions suivantes:

> 1. — The Conference is of the opinion that the logical end of the process of contact and change which has been set in motion in South Africa, is the total assimilation of the knowledge, techniques, standards and values of the Western Culture by the Bantu.
>
> 2. — The Conference cannot accept the assumption lying behind the Commission's task, that the Bantu are an independent people.

3. — The Conference fails to see how Christian education can be given under a system of education organised and controlled by Government agencies. If the Government were genuinely concerned to extend Bantu education it had plenty of scope, after according adequate support to the educational work undertaken by Churches and Missions in the two thirds of the Bantu population at present without education.

4. — The Conference deplores the fact that the Commission views a system of segregated University education as the ultimate ideal.

5. — The Conference holds the view that the economic development of the Union is being retarded by the present inadequate provision for technical and industrial education for Africans [32].

M. le professeur Harold Jowitt, en charge de la section du « Native Law and Administration » et de celle de l'éducation au Collège universitaire Pie XII, Roma, Basutoland, écrit dans une thèse récente [33]:

In this dominating issue, there can be no cultural segregation. It is our conviction that the urgent needs of South Africa's multiracial society and the provision of generous opportunities for the sharing of a common culture would fit each other as do lock and key. It is our further conviction that if Christianity be accepted as the unifying centre of that culture, and the solvent of all Race-conflict, the Union would achieve its own larger destiny in consonance with eternal planning rather than planning based upon the self-interest of the dominant race.

Nous verrons plus tard ce qu'il faut penser des théories raciales proposées en ce pays, quand nous étudierons la position de l'Église au milieu du courant matérialiste moderne. Retenons pour le moment, que le *Colour Bar* politique, économique, social et culturel [34], pratiqué par la race blanche à l'endroit des races moins fortunées, surtout à l'endroit de la race bantoue, est la cause d'un nationalisme africain de plus en plus inquiétant pour l'avenir.

[32] Compte rendu tiré du *South African Outlook*, Lovedale, 1er août 1952, p. 116. A la date du 1er mai 1952, cette revue ajoute, parlant du Rapport: « The guardianship of the Churches now hampers the *balanced* development of the Bantu. No evidence is adduced to support this sweeping statement. In England in 1947 there were 20.916 primary schools and of these 10.916 were under the control of religious bodies . . . It is significant, too, that not only in England but also in South Africa Church Schools are reckoned among the finest schools for the education of Europeans. »

[33] Dr Harold Jowitt, *The trend towards the Convergence of Development in African and European Cultures*, thèse doctorat en philosophie, Université d'Ottawa, p. 621. M. Jowitt fut directeur de l'éducation en Uganda, en Rhodésie du Sud et au Bechuanaland. Il a publié plusieurs ouvrages de pédagogie et, toute sa vie, s'occupa d'éducation auprès des Africains.

[34] Blancs et Noirs vivent côte à côte, mais sont complètement séparés dans leur vie sociale. Il y a trains, autobus, parcs, cinémas, salles d'attente dans les gares de chemin de fer, hôtels à l'usage exclusif des Blancs: d'autres pour l'usage exclusif des non-Européens. Partout se voit le signe « For Europeans only » et plus loin « For non-Europeans ».

b) *Manifestations du nationalisme bantou.* — Nous ne parlerons que des plus récentes explosions de ce nationalisme. Nous avons vu déjà que l'abolition du vote direct des indigènes de la province du Cap en 1936 provoqua leur indignation. Cette indignation s'intensifia au mois d'août 1946, à l'occasion d'une grève de cinquante mille mineurs noirs à Johannesburg [35]. Le règlement sommaire de cette grève, par la force des armes et la perte de vie de plusieurs Noirs — toute grève d'indigènes est considérée une offense criminelle, — suscita le mécontentement général et causa l'ajournement indéfini du Natives Representative Council [36].

Des émeutes ont éclaté le 27 novembre 1950 dans la réserve de Witzieshoek: six cents indigènes en sont venus aux mains avec la police et il eut des pertes de vie de part et d'autre. Le 6 avril 1952, date de l'ouverture des fêtes du tricentenaire de l'arrivée de Van Riebeek et des premiers colons hollandais à Cape-Town, le National African Congress lance la campagne de la résistance passive « aux lois injustes et discriminatoires contre les Noirs [37] ». Depuis le 6 avril jusqu'au 3 septembre 1952, on compte 3.265 cas de résistance passive jugés par les tribunaux. Le National African Congress fut suivi dans ce mouvement de résistance par le South African Indian Congress, l'organe national des Indiens. Le leader du National African Congress, le D[r] J. S. Moroka vient d'être mis sous arrêt avec dix-neuf de ses collaborateurs, ainsi que le D[r] Dadoo, président de l'Indian Congress, et ils seront jugés d'après la loi récente « The Suppression of Communism Act » de mai 1950 [38].

[35] *The Bantu World*, Johannesburg, Sept. 21, 1946; *The Star*, Johannesburg, May 10, 1947.

[36] Le « Natives Representative Council », est un organe consultatif composé des principaux leaders africains. Il sert de liaison entre les Bantous et le ministre des Affaires indigènes. Créé en 1936, il fonctionna tant bien que mal jusqu'en 1946. A l'occasion de la grève des mineurs et à cause du refus du gouvernement de reconnaître les syndicats indigènes, il résigna en bloc. Après quelques tentatives de rapprochement, il a été dissous en décembre 1950 (voir *The Friend*, Bloemfontein, Dec. 9th, 1950).

[37] Le National African Congress, fondé en 1912 à Bloemfontein, par les dirigeants du peuple bantou. Son but est de revendiquer par des moyens non violents les droits des Bantous. Ses dirigeants jusqu'à date étaient des modérés, et le « Congrès » a toujours refusé de collaborer, malgré des invitations pressantes, aux organisations du parti communiste. Le D[r] Moroka, son président actuel avertit les Africains de ne pas se servir de « violence » dans cette campagne de résistance passive (voir *Handbook on Race Relations in South Africa*, p. 521).

[38] M. Quintin Whyte, président du South African Institute of Race Relations vient de faire cette déclaration au sujet de la résistance passive: « The Institute

Le gouvernement, les Églises, tous ceux qui s'intéressent au bien de la société sud-africaine s'inquiètent à bon droit des expressions de plus en plus violentes du nationalisme bantou. Non pas, croyons-nous, que ce nationalisme ne soit que du « communisme mitigé »; nous avons vu que le matérialisme ou le communisme athée ne cadrent guère avec les aspirations de l'âme bantoue [39]. Mais il existe toujours le danger de la propagande communiste, qui pourrait, ici comme ailleurs, se servir de l'esprit de mécontentement des masses africaines pour semer la révolte et la haine entre les classes.

C. L'Église et le matérialisme.

La situation au Sud de l'Afrique est grave. Le problème social des relations entre les quatre groupes principaux est des plus difficiles et ne saurait se régler par une simple loi du parlement ou par la multiplication des prisons. Ce n'est pas en décorant son voisin de l'épithète de « communiste », que l'on peut espérer de meilleures relations avec lui. Le remède aux maux de la société sud-africaine est d'ordre moral avant tout: il consiste à enlever les causes du matérialisme et du communisme, et à faire accepter les principes premiers du christianisme, les principes de justice et de charité. Le seul remède, et il est urgent qu'il soit appliqué sans tarder [40], est une politique éclairée de réforme sociale, comme le dit M. Jacques Maritain [41].

considers that the process of economic integration will continue inevitably. The country today in the grip of an industrial revolution cannot stop the tide of such integration. We must admit the logical consequences of economic integration: greater and more responsible participation by non-Europeans in the life of the country, outlets for their skills and their abilities. The Institute considers that the practice of enacting legislation without consultation with the people so vitally concerned — our non-European peoples — is to beg for precisely the reaction demonstrated in the passive resistance campaign. It is to be regretted that because there is no real avenue of approach and expression, there appears to be no other course of action for non-Europeans to adopt save the passive resistance. Public demonstrations carried in an orderly manner are a recognized legitimate method of expressing public opinion and the only effective means open to the African » (*The Friend*, Bloemfontein, August 27, 1952).

39 Voir *Organisations communistes et Bantous*, dans *Bulletin des Missions* Saint-André-lez-Bruges, Belgique, 23 (1949) p. 294.

40 A. Siegfried, *African Journey*, p. 55: « In this land of problems the colour problem is by far the gravest, the most urgent and the most alarming. To look at the colour problems in South Africa, is very much like looking over the edge of an abyss. In the U.S.A. the problem is grave, but in S. Africa, where there are four Natives to one White man, and where it is manifestly impossible to hold down an allegedly inferior race indefinitely, it is rather pathetic. »

41 Jacques Maritain, *Christianity and Democracy*, p. 56.

L'Église catholique, en ce pays, a compris son devoir envers toutes les sections de la société. Sans s'ingérer dans les programmes des partis politiques, sans prendre parti pour telle ou telle section, elle n'a cessé de revendiquer les exigences de la charité et de la justice envers les « enfants du même Père céleste », qu'ils soient Blancs, Noirs, Indiens ou Mulâtres. Voyons dans la dernière partie de cette étude la lutte qu'elle soutient contre le matérialisme sud-africain, et la solution chrétienne qu'elle apporte au problème angoissant des races, par son enseignement d'abord, et par les réalisations concrètes de son activité missionnaire.

1. *Enseignement.*

Par son enseignement, l'Église exerce une influence profonde sur près d'un million d'âmes. Sans oublier que les Blancs ont aussi des droits et sans prendre parti contre eux, les missionnaires n'ont cessé de rappeler aux catholiques européens leurs devoirs à l'endroit des indigènes et des autres races moins favorisées, soit du haut de la chaire, soit dans les publications, cercles d'études et groupements d'Action catholique [42].

La hiérarchie n'a pas laissé aux initiatives privées des pasteurs le soin d'instruire les catholiques de ce devoir de justice sociale. Dès 1927, à la réunion plénière de l'épiscopat à Kimberley, au lendemain de la loi du *Colour Bar,* les évêques ordonnent au clergé d'orienter leurs activités en vue de la solution de la question sociale et de ne pas négliger leurs fidèles sortis des classes les plus pauvres. En septembre 1948, S. Exc. M^gr^ Hennemann, vicaire apostolique du Cap, a le courage d'écrire ces paroles dans une lettre pastorale:

> On nous demande de croire que la civilisation chrétienne est une seule et même chose que la civilisation « blanche ». La vérité, c'est qu'il n'y a pas et qu'il n'y a jamais eu de civilisation « blanche ». Si la fausse doctrine de la civilisation « blanche » est menée à sa conclusion logique, elle ouvrira toutes larges les portes de l'Afrique du Sud au plus redoutable ennemi du monde d'aujourd'hui: le communisme.

Le plus récent et sans contredit le plus important document sur la question raciale sud-africaine est la déclaration de l'épiscopat sud-africain réuni à Mariannhill, Natal, en avril 1952. Voici les conclu-

42 Voir F. Synnott, o.p., *Catholics and the Colour Problem,* Pius XII Catholic Centre, Mazenod Institute, Basutoland, S. Africa, 1952.

sions de ce document publié dans le journal hebdomadaire catholique de Cape-Town, le *Southern Cross*, le 11 juin 1952:

> This racial problem admits of no easy solution, and for that reason, it can only be regretted that it is so easily made the plaything of party-politics without regard for the real welfare of citizens. As a result of historical circumstances, the Europeans who constitute about one-fifth of the population, hold most of the land, wealth, and for all practical purposes, the entire political power. The non-Europeans (Africans, Asiatics, and coloured people) have practically no share in the government of the country, and are debarred by law and custom from enjoying equal opportunity with Europeans in the field of painful employ and consequently in other spheres of social life. This political, economic and legal « Colour Bar » has its psychological counterpart. Whatever be its origin, it induces many Europeans to look upon non-Europeans as persons of inferior race who can never be entitled to full citizenship and complete equality. The natural consequence is the growth among non-Europeans of resentment, animosity and distrust. The Complexity of the problem arises from the fact that the great majority of non-Europeans, and particularly the Africans, have not yet reached a stage of development that would justify their integration into a homogeneous society with the European. A sudden and violent attempt to force them into the mould of European manners and customs would be disastrous. There must be gradual development and prudent adaptation.

Après l'énoncé du problème et les résultats du *Colour Bar*, l'épiscopat africain en donne les principes de solution.

> The solution to this vexed problem of human relationship can be sought only inprudent and careful planning and in the practice of charity and justice.
>
> Christian charity forbids the harbouring of hate, resentment and distrust. Yet charity is not opposed to honest striving for the securing of one's true rights. Justice demands that we give every man his due. Some rights are fundamental, that flow from the very nature and constitution of man, whatever the inequalities in the natural and social spheres. Such rights are fundamental and inviolable, and include the right of life, dignity, sustenance, worship, to the integrity, use and normal development of faculties, to work and the fruit of work, to private ownership of property, to sojourn and movement, to marriage and procreation and education of children, to association with one's fellow men.
>
> The association of men, their coming together in society, gives rise to other rights which can be termed secondary, derivative, contingent. They vary greatly according to the type of society evolved, the recognition accorded them and the qualifications necessary to possess them. Among such are to be included the right to vote in the election of legislative bodies. It is evident, too, that membership of society imposes limitations upon the exercise of an individual's rights, for in association with others, he must accept those controls which are necessary for the good order of society.

> With regard to basic or fundamental rights, no person or society may deprive the individual of their exercise. The State, though justified in controlling the exercise of rights to the degree required by common good, cannot abolish them; for the person is superior to the State, which exists for his benefit.
>
> Contingent rights, too, cannot be arbitrarily denied or restricted. They are frequently the expression of adaptation to particular circumstances of fundamental rights; and it would be unjust to refuse them to persons capable of exercising them and of contributing their equitable share to the welfare of society.
>
> The concept of duty is intimately bound up with that of right; in fact, duty is the foundation of right. Those who demand the recognition of rights should remember this, and should base their claim on their ability and readiness to assume the duties involved.
>
> If South African conditions are considered in the light of what has been said, one arrives at the following conclusion:
>
> (a) Discrimination based exclusively on grounds of colour is an offence against the right of non-Europeans to their natural dignity as human persons.
>
> (b) Though most of the basic rights of non-Europeans are in theory respected, conditions arising out of discriminatory legislation such as laws restricting employment, social conventions, and inefficient administration seriously impair the exercise of these fundamental rights. The disruption of family life is a case in point.
>
> (c) Justice demands that non-Europeans be permitted to evolve gradually towards full participation in the political, economic and cultural life of the country.
>
> (d) The evolution cannot come about without earnest endeavours on the part of non-Europeans to prepare themselves for the duties connected with the rights they hope to enjoy.
>
> These are the principles that must govern any Christian solution to the racial problem. Charity and justice must supply the driving force, prudence will be the guide. What has been said remains in the realm of principle: it is for men versed and specialised in different branches of study and technique to apply these principles to the difficult and complicated situations.

La seule solution du problème complexe des races, est la solution chrétienne de la question sociale: « Ainsi nous n'avons, comme le dit si bien le père F. Synnott, qu'une seule solution au problème « de couleur » en ce pays, *full christianity* [43]. »

Au concret, comment juger les différentes théories raciales sud-africaines ? Rappelons d'abord que l'Église ne s'identifie à aucune forme de culture, de race, de parti politique ou de gouvernement: son rôle est de sauvegarder les principes de loi morale, de la justice et

[43] F. Synnott, o.p., *Catholics and the Colour Problem*, p. 66.

de la charité dans les organisations humaines et terrestres, nécessaires à ses enfants durant leur pèlerinage vers la cité céleste.

Trois principales « écoles » prétendent apporter une solution au problème racial: l'école libérale, l'école du *Colour Bar* actuel, et l'école nouvelle de complète séparation ou *Apartheid.*

L'école « libérale » que l'on pourrait appeler « idéaliste », a pour motto « equal opportunity for equal ability », et préconise l'abolition graduelle du *Colour Bar,* en donnant à chacun l'opportunité de se tailler une carrière, sans distinction de couleur ou de race. Cette école laisserait les individus décider selon leurs goûts la question du mariage entre groupes différents. Fait significatif, aucun parti politique ne propage cette théorie; ce qui n'empêche pas cette école de travailler à détruire les préjugés de race. Cette école libérale n'a rien d'injuste en elle-même, puisqu'elle préconise les droits de tous au travail, au salaire, à la liberté et à la justice devant les tribunaux sans distinction de race ou de couleur. Il y a cependant un danger dans le libéralisme: celui de tout juger d'après le « social qualification », de tomber dans l'excès de la « nécessité économique » telle que prêchée par Marx. Par exemple, en poussant l'idée de l'éducation accessible à tous, les « libéraux » en sont venus à exiger un système d'éducation imposé par l'État et obligatoire pour tous, ne tenant souvent aucun compte de la religion ou des traditions culturelles légitimes de tel ou tel groupe.

L'école du *Colour Bar* actuel, a été étudiée en détail dans cet article, et nos lecteurs, après avoir lu le document publié par les évêques en avril 1952, se rendent compte que ce système pourrait à la rigueur être justifié temporairement, pourvu que les races moins fortunées jouissent immédiatement des droits primaires garantis par la loi naturelle, et graduellement des droits dérivés ou secondaires, comme le droit de suffrage, les droits de citoyens. Pour être juste, ce système doit aboutir à l'abolition du *Colour Bar* et à la participation de tous les groupes aux droits, même secondaires, de la justice naturelle, en suivant cependant les dictées de la prudence, c'est-à-dire à mesure que ces groupes seront capables d'assumer les responsabilités

correspondantes [44]. Il est certain que le système actuel pèche contre le droit des indigènes à une vie de famille normale, contre leurs droits à l'acquisition de biens fonciers et contre leurs droits de citoyens dans leur pays natal.

La théorie de la séparation complète ou d'*Apartheid*, si elle était réalisable, n'aurait rien d'injuste en elle-même. Ce serait une restitution de la part des Blancs, et plusieurs pensent qu'elle serait le meilleur système à cause du refus de la race blanche de contracter mariage avec les autres races. Pour que cette théorie soit juste de « facto », elle devra respecter les droits primaires des Africains, et graduellement aussi les autres droits [45], sinon elle n'engendrera que le chaos.

> Of the two most popular policies in Anglo-Afrikaans southern Africa, écrit le père Synnott, Segregation [*Colour Bar* actuel], and Separation [*Apartheid*], both can be just if they ensure the Primary rights of the Africans now, without delay; and provide in a reasonable time for their reaching the Acquired Political Rights in the form we have taught them to respect. At present neither policy is fulfilling these conditions at all satisfactorily, and therefore the outlook is very black for the future. It seems to spell perpetual trouble, illogical attempts to patch up here and there without radical reform, exasperation leading to racial rioting with all its horrors [46].

Si les groupes ethniques de ce pays refusent d'accepter la solution chrétienne du problème social, s'ils refusent de vivre dans la justice et la charité qui doit unir tous les chrétiens dans un même corps, le Corps mystique du Christ, que sera l'avenir ?

2. *Activité missionnaire.*

Dans le domaine de l'activité missionnaire, l'Église, par la fondation d'écoles, de collèges, de séminaires et d'une université pour

[44] A. Siegfried, *African Journey*, p. 28: « It would seem that the coloured peoples are capable of raising themselves, even that they must raise themselves, but it is a question of time, so to speak, a process of maturing. An attempt to prevent their rise arbitrarily, such as is being made in the United States and in the Transvaal, involves the danger of a revolt like that of Spartakus in the days of old; and may attempt to accelerate it excessively will invoke the same peril. »

[45] Il est fort douteux que les Bantous acceptent l'*Apartheid*, même si elle était possible, surtout quand on sait qu'il y a actuellement 4.564.730 Noirs au service des Blancs dans l'Union. Voici la déclaration du conseiller bantou, Selope Thema, quelque temps avant la dissolution du Natives Representative Council, en décembre 1950: « If there was to be Apartheid, it would have to be one on which European and non-European had agreed. If the Government is going to tell us where to live, than we simply cannot agree. If separation was enforced there would be a clash. The policy of White domination is going to be challenged by the Africans » (*Friend*, Bloemfontein, Dec. 6, 1950).

[46] F. Synnott, o.p., *Catholics and the Colour Problem*, p. 57.

Africains [47], d'associations d'action sociale et catholique, est un instrument remarquable de civilisation chrétienne et de meilleures relations entre les races.

a) L'éducation. — C'est par l'éducation que l'Église lutte contre le matérialisme et prépare en même temps la réforme nécessaire des institutions sociales en vue de la synthèse du christianisme et de la culture bantoue. L'œuvre d'éducation de l'Église à travers les âges se répète sous la Croix du Sud malgré des ennemis puissants. C'est une œuvre capitale, essentielle, à l'avenir de l'Église; le programme tracé par le père Van Wing, s.j., pour les Bantous du Congo belge, s'applique ici: « Se détourner du matérialisme décevant et appauvrissant, créer une culture qui retienne toutes les valeurs bantoues, les insère dans le dynamisme chrétien pour qu'elles atteignent leur achèvement, les associe harmonieusement aux valeurs européennes les plus précieuses [48]. »

En 1951, les catholiques de race blanche possédaient 191 écoles dispensant l'enseignement à 36.750 élèves; les Mulâtres et les Indiens disposaient de 144 écoles ayant 24.000 élèves; les Noirs, 1.533 écoles et 164.719 étudiants [49]. Le grand séminaire Saint-Jean-Vianney, à Prétoria, forme le clergé séculier européen et mulâtre; pour le clergé africain, il y a le grand séminaire Saint-Pierre à Pevensey, Natal, dirigé par les Pères de Mariannhill, et le grand séminaire Saint-Augustin, à Roma, Basutoland, dirigé par les Oblats de Marie-Immaculée. Plusieurs maisons d'études appartenant aux ordres religieux, de façon générale, réunissent sous un même toit, les aspirants au sacerdoce sans distinction de race ou de couleur. Que sera l'avenir de toutes ces écoles, de tout cet effort missionnaire de l'Église en vue

[47] L'avocat J. B. Vieyra écrit au sujet du Collège Universitaire Pie XII fondé par la hiérarchie en 1945, à Roma: « The most spectacular missionary achievement has taken place in Basutoland. The Pius XII University College is still in its early stages of development, but seems endowed with great vitality » (*Southern Cross*, Cape Town, March 29, 1950). — Le T. R. P. Général des Oblats de Marie-Immaculée, qui dirigent le jeune collège, posa la première pierre de l'édifice central le 12 avril 1952.

[48] J. Van Wing, s.j., *Humanisme chrétien africain*, dans *Lumen Vitæ*, 1949, p. 40. — M^gr Costantini, sec. gén. de la S. C. de la Propagande: « L'Ecole chrétienne est la pierre d'assise de l'Eglise missionnaire » (*L'école chrétienne dans les missions, Commentarium in « Evangelii Præcones Pii XII »*, dans *Euntes Docete*, fasc. 1-2, 1952, Romæ, Editiones Urbanianæ p. 180).

[49] Voir *Catholic Church and Southern Africa*, Archdiocese of Cape Town, 1951, p. 123.

de la christianisation et de l'éducation de la jeunesse sud-africaine ? Les recommandations de la récente commission sur l'éducation des indigènes (1949-1951) étudiées plus haut, jettent le doute et l'angoisse dans l'âme de plus d'un missionnaire; *si ces recommandations* deviennent loi, la position des écoles catholiques, fondées au prix de sacrifices inouïs, sera de plus en plus difficile.

b) *Action sociale.* — Dans la sphère de l'action sociale, l'Église sud-africaine, malgré des ressources limitées et une population restreinte de catholiques, a fait beaucoup pour soulager les misères des classes pauvres. Elle se rappelle qu'en Europe, des retards malheureux à s'occuper du problème ouvrier ont diminué son prestige et son influence sur la classe prolétarienne. Aussi, après les directives précises de l'épiscopat en 1927, les missionnaires s'occupent activement des intérêts matériels des populations confiées à leur zèle. En 1951 on compte 70 hôpitaux catholiques, 236 dispensaires, 27 orphelinats, 124 institutions pour vieillards, infirmes ou délinquants.

Parmi les œuvres d'apostolat spécifiquement social, il faut mentionner la « Catholic African Union ». Approuvée officiellement par la hiérarchie en 1927, elle existait déjà au Natal grâce à l'initiative et au dévouement du grand apôtre social, le père Bernard Huss [50], c.m.m. C'est une organisation nationale qui groupe dans chaque diocèse toute une série d'œuvres sociales; cours sociaux (genre Semaines sociales de France et du Canada), caisses d'épargne, association d'instituteurs, cercles de fermiers, etc. Son but est la défense des principes catholiques parmi les Bantous, le progrès spirituel, économique, social et intellectuel de ces derniers, la collaboration entre les races et le progrès général de l'Afrique du Sud [51]. Une autre institution, appelée à jouer un rôle important dans l'amélioration des relations raciales, est le « Joint Council of Catholic Africans and Europeans ». De date plus récente, cette initiative du diocèse de Johannesburg est des plus heureuses. Ce conseil réunit chaque mois l'élite européenne et ban-

[50] Le père Huss, de la congrégation de Marianhill, a été recteur de l'école normale de Marianhill et de Mariazell durant de nombreuses années. Il a consacré sa vie à l'éducation des futurs leaders des Bantous; il est aussi le pionnier de l'apostolat social auprès des Noirs et des Blancs. Il a beaucoup fait par la parole et la plume pour la réconciliation des races. Sa mort est survenue le 5 août 1948.

[51] A. Seumois, o.m.i., *« Catholic African Union » et la formation sociale-chrétienne des Bantous en Afrique du Sud*, dans *Lumen Vitæ*, 1947, p. 161-182.

toue de la paroisse dans une salle commune, où chacun, sans se soucier des barrières de couleur traditionnelles, apporte ses lumières et rend compte du travail accompli durant le mois. Pour la classe dirigeante, c'est une forme très adaptée d'Action catholique qui est appelée à produire des fruits de concorde et de paix dans la société complexe de ce pays.

CONCLUSION.

Il resterait beaucoup à dire pour faire un tableau complet de la situation de l'Église au Sud de l'Afrique: impossible de faire justice à un tel sujet dans les cadres d'un article. Ces réflexions, écrites avec un grand désir d'objectivité, auront le mérite, nous l'espérons, malgré leur imperfection, d'attirer la sympathie et de susciter les prières de nos lecteurs pour l'Église sud-africaine.

Cet article laisse peut-être une impression pessimiste: comment l'Église peut-elle triompher des obstacles qui l'assaillent de tous côtés, le paganisme, le protestantisme, le néo-paganisme ou matérialisme surtout, compliqué d'une situation raciale unique au monde ?

L'espoir de planter définitivement l'Église du Christ dans le sol sud-africain réside cependant dans les qualités foncières des Bantous; dans leur aptitude à assimiler l'enseignement du Christ et de son Évangile; dans la formation chrétienne des chefs de file africains, dans le développement des vocations indigènes de toute race et de toute couleur, à la vie religieuse et sacerdotale; dans la protection de l'Immaculée Mère de Dieu, déclarée Patronne et gardienne de ce pays, au Congrès de Durban en mai 1952. L'Église ne peut vivre dans un pays que si elle vivifie une civilisation, et une civilisation ne peut vivre que par son « âme ». Quand l'Église catholique sera-t-elle l'âme de la civilisation sud-africaine ? Quand les prêtres nés au pays seront assez nombreux, eux la lumière et le sel de ce monde, pour infuser partout l'âme et l'esprit du Christ-Jésus dans la société sud-africaine [52]. Ce jour semble encore éloigné. Longtemps encore l'Afrique du Sud aura besoin des prêtres venus de l'étranger

52 Voir les paroles de S. S. Pie XII citées au début de cet article, qui font de l'accroissement du clergé indigène une condition essentielle de l'avenir de l'Eglise en ce pays (radio-message du 29 avril 1951, lors des fêtes à Cape-Town de l'établissement de la hiérarchie).

et des secours de charité des pays d'Europe et d'Amérique. Daigne la Mère de toutes grâces, Patronne de l'Afrique australe, sous le vocable de son assomption glorieuse, susciter parmi son peuple des vocations de plus en plus nombreuses et faire régner en ce pays la justice et la paix, cette paix que son Fils nous apporta au jour à jamais béni de sa naissance à Bethléem !

Paul LAJEUNESSE, o.m.i.

Introduction à l'histoire de la littérature canadienne

(*suite**)

Le petit peuple canadien de soixante mille âmes allait-il survivre sur cet immense continent devenu presque totalement anglais ? Sans chefs politiques expérimentés, coupés de la France, désorganisés, épuisés et appauvris par la guerre, les Canadiens allaient-ils triompher de la politique d'assimilation du conquérant ? Entourés de plus d'un million et quart d'anglophones, pourront-ils conserver leur religion, leur langue et leurs traditions ? Contrairement à toutes les prévisions, le peuple canadien a survécu, et il a fait mieux que survivre: il a conquis des droits qu'il n'avait jamais connus et il a joué un rôle de premier plan dans la formation d'une nation qui allait devenir autonome et grande. Les soixante mille Canadiens de 1760 étaient devenus près de six cent mille en 1840, ils pratiquaient leur religion, parlaient leur langue, étaient soumis à leurs lois civiles françaises, avaient leurs écoles et collèges, leurs journaux et leurs livres, et ils avaient leurs propres chefs politiques à l'assemblée, au conseil et au gouvernement. C'est ce qu'on a appelé le miracle canadien.

Tradition et évolution.

Cette survivance du peuple canadien qui a permis la naissance d'une nation canadienne bilingue au sein de l'empire britannique, a été rendue possible par l'attachement du peuple lui-même à son passé et par l'action de parlementaires qui ont fait jouer au profit de ce peuple les idées libérales alors répandues en Europe et dans les colonies américaines. Il n'est pas possible de déterminer avec exactitude le rôle exact qu'ont joué les forces traditionnelles et les idées nou-

* Voir *Revue de l'Université d'Ottawa*, janvier - mars 1953, p. 84-109.

velles dans la survivance française et dans la conquête du gouvernement responsable; ce qui est certain toutefois, c'est qu'un assez heureux équilibre a été maintenu entre les unes et les autres pour empêcher une stagnation ou une rupture qui eussent été également fatales. La vie des peuples n'est qu'une longue et lente évolution assurée par cet incessant conflit entre les valeurs établies et les idées nouvelles, et le Canada français n'a pas échappé à cette loi de l'histoire. Toute cette période qui va de la conquête anglaise à l'union des deux colonies est d'ailleurs singulièrement troublée avec ses luttes parlementaires qui aboutirent aux soulèvements de 1837-1838 et avec ses conflits idéologiques entre conservateurs et libéraux. C'est dans cette atmosphère tendue qu'ont grandi les premiers écrivains qui ont créé une littérature nationale au milieu du XIX^{e} siècle, et c'est pourquoi il faut rappeler, au moins brièvement, les grands événements, les crises nationales, les facteurs permanents et les idées nouvelles qui ont marqué cette époque et qui ont créé le climat dans lequel nos lettres ont vu le jour.

Lorsque fut signé le traité de Paris de 1763, la Nouvelle-France devint officiellement colonie anglaise. Les lois civiles françaises furent abolies, la langue française n'eut aucun caractère officiel, la religion catholique ne fut que tolérée. Dispersés dans les petites villes, paroisses et seigneuries, les Canadiens étaient mal préparés à saisir la portée des nouvelles lois auxquelles ils se trouvaient subitement soumis et ils n'avaient pas de chefs politiques expérimentés pour organiser la résistance à la politique du conquérant. Mais, grâce à une natalité très élevée, à une fidélité inébranlable à leur foi, à leur langue et à leurs traditions, ils ont réussi à triompher des tentatives d'assimilation du gouvernement impérial et à faire reconnaître presque toutes leurs revendications essentielles. Ils ont, en effet, fait reconnaître la religion catholique romaine; ils ont fait rétablir les lois civiles françaises et ils ont fait admettre l'usage de la langue française dans les tribunaux et à l'assemblée législative élue qui fut établie en 1791, alors que la colonie fut divisée en Bas-Canada et en Haut-Canada. Il est vrai que la langue française n'eut pas de statut officiel à l'égal de l'anglaise, mais les Canadiens réussirent du moins à en faire admettre l'usage en s'obstinant à la parler, à l'écrire et à lutter pour lui

obtenir droit de cité. On peut dire que moins d'un demi-siècle après la conquête anglaise, la survivance du peuple catholique et français était assurée en terre canadienne: le gouvernement impérial n'avait pu que s'incliner devant la volonté commune d'un peuple qui ne voulait pas mourir.

Vaincu et pauvre, le peuple canadien dut évidemment mener de dures et constantes luttes pour rester fidèle à ses origines et conquérir des droits nouveaux. Il était inévitable que des conflits s'élèvent dans la nouvelle colonie anglaise: deux peuples qui ne pratiquent pas la même religion, ne parlent pas la même langue et n'ont pas les mêmes traditions ne se trouvent pas subitement réunis sur un même territoire sans que des différends profonds ne les opposent l'un à l'autre. Maître de presque tout un continent, le gouvernement impérial anglais conçut naturellement l'espoir d'assimiler promptement le petit peuple canadien et de faire de toute l'Amérique du Nord un immense empire anglais et protestant. De plus, les nouveaux Canadiens, attirés surtout par l'appât du gain, aspiraient à maintenir dans un état de sujétion totale les anciens occupants afin de pouvoir les exploiter plus facilement. Mais, lorsque les treize colonies américaines proclamèrent leur indépendance en 1776, Londres dut satisfaire aux revendications fondamentales des Canadiens de langue française pour s'assurer de leur loyauté et conserver au moins la colonie canadienne, tout en caressant l'espoir de l'anglifier et de la réformer éventuellement grâce à une politique d'immigration massive. Mais la résistance du peuple canadien fut plus forte que toutes les lois et pressions, et Londres dut éventuellement donner à la colonie, avec l'autonomie qu'elle réclamait, une constitution qui tenait compte des aspirations des deux peuples qui y cohabitaient. La grande loi de 1867 fut la reconnaissance officielle d'un fait établi.

Au cours de cette période troublée des grandes luttes parlementaires, la survivance française a été assurée par la fidélité du peuple canadien à ses traditions autant que par l'action politique de ses chefs. Non moins que les luttes parlementaires, l'attachement du peuple à ses traditions a permis le miracle canadien. Si étrange que ce puisse paraître, il faut bien reconnaître, qu'en l'occurrence, la fidélité au passé et les idées libérales ont toutes deux contribué à la sur-

vivance française en terre canadienne, bien que des conflits nombreux se soient alors élevés entre traditionalistes et libéraux. Fort heureusement, ces conflits idéologiques ne trouvèrent que peu d'écho dans le peuple et ils ne créèrent pas dans la société canadienne une profonde désunion qui eût pu être fatale. Nous retrouverons ces conflits dans les débats parlementaires, les journaux et jusque dans l'enseignement, et c'est ce mélange d'idées traditionnelles et d'idées nouvelles qui a donné aux premiers essais littéraires de cette époque leur complexité et leur diversité.

Le peuple canadien de langue française est resté, au cours de cette période agitée, profondément attaché à ses traditions et il a pu continuer de vivre dans les cadres qui lui étaient familiers. L'avènement d'une administration anglaise a évidemment modifié la situation politique et commerciale de la colonie, mais il n'a guère modifié les traits essentiels du peuple, non plus que sa vie quotidienne. Le pouvoir impérial passait d'une métropole à une autre, mais le peuple canadien n'avait jamais détenu aucun pouvoir et il n'avait toujours eu que des relations peu étroites avec ses gouvernants. Il est vrai que ses nouveaux chefs politiques luttèrent pour lui conserver sa religion, sa langue et ses lois civiles, mais le peuple lui-même, presque entièrement illettré et dispersé sur un territoire immense, contribua à déjouer la politique anglaise en se refusant avec obstination à changer ses modes de vie. Isolés dans leurs paroisses et seigneuries, les Canadiens continuèrent de mener la vie simple et rude qui avait toujours été la leur, étrangers aux idées nouvelles et méfiants à l'égard même des institutions parlementaires au sein desquelles leurs chefs politiques menaient leurs luttes. Habitués au régime monarchique, ils s'étaient d'abord opposés à l'établissement d'une assemblée législative élue, lorsque l'idée en fut lancée et, une fois qu'elle fut établie, ils mirent du temps à reconnaître qu'elle était pour eux une puissance de libération. Aussi, les premiers parlementaires durent-ils mener leurs luttes non seulement contre la minorité anglaise et contre le gouvernement despotique, mais même contre l'apathie de ceux dont ils défendaient les droits.

Même lorsque les idées libérales eurent commencé à transformer les sociétés européennes et les colonies américaines, le peuple cana-

dien est resté presque tout entier attaché à des idées, à des mœurs et à des traditions caractéristiques de l'ancien régime. Il est vrai qu'il commença alors à s'opposer au maintien de la tenure seigneuriale, mais cette seule opposition ne pouvait modifier considérablement son caractère conservateur. Le plus puissant facteur de stabilité à l'époque fut le clergé, profondément attaché aux institutions monarchiques et opposé aux idées nouvelles qui avaient amené la révolution française et l'indépendance américaine. Son attachement à l'ancien régime fut renforcé par l'arrivée, entre 1794 et 1802, de plus de quarante prêtres français qui avaient quitté la France au moment de la révolution, et il est significatif que l'évêque de Québec ait fait chanter un *Te Deum* dans les églises canadiennes pour célébrer la défaite de Napoléon aux mains de l'Angleterre. Entre le clergé, attaché à la monarchie, et les chefs parlementaires les plus libéraux, des conflits s'élevèrent; il y eut à l'époque une vague d'anti-cléricalisme assez forte, surtout chez les députés, les journalistes et les marchands. Mais le peuple canadien, surtout dans les campagnes, est resté profondément religieux, soumis aux directives du clergé et étranger à ces conflits idéologiques. C'est pourquoi, malgré ces divergences de vues qui divisaient une partie de l'élite sur certaines questions, le peuple canadien est resté homogène et fidèle à son passé. Par son obstination à ne pas changer, il permit à ses chefs de lutter avec succès, même lorsque ces derniers le faisaient au nom de principes auxquels il restait lui-même étranger.

Lorsque le gouvernement impérial divisa la colonie en Bas-Canada et en Haut-Canada en 1791, il institua dans chacune une Assemblée législative élue dont les pouvoirs étaient certes limités — le gouverneur gardait le droit de censure, — mais dont les délibérations eurent pour effet d'éveiller peu à peu l'opinion publique aux problèmes de l'administration locale. Dans le Bas-Canada, la population était divisée sur les plans religieux, linguistique et scolaire, ce qui donna lieu à maints débats orageux. Mais, une fois la survivance française pratiquement assurée, les libéraux des deux langues commencèrent à se rapprocher, grâce surtout à leur commune opposition à la politique financière du gouvernement. C'est également ce problème du contrôle des subsides qui rapprocha les libéraux du Bas-Canada et

du Haut-Canada et qui a permis aux Canadiens des deux colonies canadiennes, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick de prendre conscience de leurs aspirations communes. Séparés par la foi, la langue et certaines traditions, les uns et les autres ont ainsi trouvé dans une même opposition à l'absolutisme impérial un terrain d'entente, et les soulèvements de 1837-1838 opposèrent beaucoup moins deux peuples que deux classes: les privilégiés qui détenaient tout le pouvoir et tous les bénéfices, et les coloniaux qui voulaient contrôler eux-mêmes leurs dépenses. Ces soulèvements ne furent pas des guerres religieuses ou raciales, ils s'expliquent principalement par des raisons économiques: séparés par la foi et par la langue, patriotes et réformistes avaient les mêmes aspirations économiques, et leur rapprochement ne fut possible que parce que les uns et les autres avaient dès lors considéré qu'ils étaient les citoyens d'une même patrie.

Dès cette époque, le Canada était devenu un pays où deux religions, deux langues et des traditions diverses seraient maintenues. C'est ce que ne comprit pas le gouvernement impérial qui, espérant encore faire du Canada une colonie anglaise et protestante, voulut réunir sous un seul gouvernement, avec un seul conseil, une seule Assemblée, une seule langue et un seul budget, le Bas-Canada et le Haut-Canada. Londres avait compris, à la suite des soulèvements de 1837-1838, qu'il lui faudrait accorder avant longtemps à la colonie un certain degré d'autonomie, et il unit les deux colonies afin de s'assurer que cette autonomie relative serait exercée par une population en majorité anglaise. Mais le peuple canadien de langue française avait déjà obtenu la reconnaissance de certains droits, il avait établi des institutions stables et il avait trouvé en lui-même des chefs: il était trop tard pour tenter de le supprimer ou de l'assimiler. D'ailleurs, les éléments libéraux du Canada anglais le comprenaient et ils collaboraient avec leurs compatriotes de l'autre langue dans leur lutte contre le despotisme impérial. L'histoire a uni les noms de Papineau et de Mackenzie, et rien ne révèle mieux le sentiment national de l'époque que l'élection de LaFontaine dans le comté anglo-protestant d'York, et celle de Baldwin dans le comté franco-catholique de Rimouski. Il est vrai que des rivalités persisteraient entre les deux groupes ethniques, que des différends souvent graves les opposeraient

l'un à l'autre, mais un même sentiment national avait commencé à les rapprocher et à les faire travailler ensemble à la formation d'une nation canadienne une dans sa diversité. Devant la fidélité des conquis de 1760 à leur passé, les conquérants n'avaient eu qu'à s'incliner: les uns et les autres seraient des Canadiens. C'est ce que confirma la grande loi de 1867 [41].

Le milieu culturel.

L'arrivée d'administrateurs et d'immigrants anglais et américains, les luttes parlementaires et les différends religieux, sociaux et économiques ont évidemment amené après la conquête une évolution de la société canadienne qui, si elle s'est faite sans rupture violente avec le passé, n'en fut pas moins assez grande dans certains domaines. Nous retrouverons ici, dans tous les domaines de la vie collective, ce mélange, ou cette juxtaposition, de traditions et d'idées nouvelles, de vieilles institutions et d'innovations, qui rend cette époque si complexe et si vivante. Au cours de cette période agitée, pendant que le peuple continuait presque tout entier à mener la vie rude et simple qui avait toujours été la sienne et que ses chefs politiques menaient leurs luttes parlementaires, des Canadiens, sentant l'heure venue de donner à la société des institutions libres qui lui permettraient de se développer et de se civiliser davantage, fondèrent des écoles et

[41] Sur l'histoire de la colonie à cette époque, on peut consulter principalement: François-Xavier GARNEAU, *Histoire du Canada*, Montréal, Beauchemin et Valois, 1882-1883, 4 vols; Thomas CHAPAIS, *Cours d'Histoire du Canada*, Montréal, Valiquette, 1944, 8 vols; Lionel GROULX, *Histoire du Canada français*, Montréal, l'Action nationale, 1950-1953, 4 vols; Jean BRUCHÉSI, *Histoire du Canada*, Montréal, Beauchemin, 1951; Lionel GROULX, *Lendemains de Conquête*, Montréal, l'Action française, 1920, et *Vers l'Emancipation*, Montréal, l'Action française, 1921; Arthur MAHEUX, *Nos Débuts sous le Régime anglais*, Québec, 1941; Auguste GOSSELIN, *l'Eglise du Canada après la Conquête*, Québec, Laflamme, 1916-1917, 2 vols; Gustave LANCTOT, *les Canadiens français et leurs Voisins du sud*, Montréal, Valiquette et New-Haven, Yale University Press, 1941; Marcel TRUDEL, *Louis XVI, le Congrès américain et le Canada*; Gérard FILTEAU, *Histoire des Patriotes*, Montréal, l'Action canadienne-française, 1938-1942, 3 vols; Georges VATTIER, *Essai sur la Mentalité canadienne-française*, Paris, Champion, 1928; Jean-Charles FALARDEAU, *Rôle et Importance de l'Eglise au Canada français*, dans *Esprit*, août-septembre 1952. Les principales sources se trouvent dans Adam SHORTT et Arthur DOUGHTY, *Documents relatifs à l'Histoire constitutionnelle du Canada*, 1759-1828, Ottawa, 1909-1935, 4 vols. On trouvera plus loin, lorsqu'il sera fait mention des principaux personnages de l'époque, les biographies les plus importantes, lesquelles éclairent souvent l'histoire générale en même temps qu'elles font connaître ceux qui ont contribué à faire de cette histoire ce qu'elle fut. Les monographies consacrées à des aspects particuliers de l'époque seront mentionnées lorsque ces aspects seront abordés.

des collèges, des journaux et des bibliothèques, des sociétés littéraires, historiques ou scientifiques; pratiquèrent l'un ou l'autre des beaux-arts, montèrent des pièces de théâtre et produisirent des textes — brochures ou livres d'action et même essais littéraires — et ils créèrent ainsi, non une littérature nationale, mais un climat culturel assez avancé pour permettre la naissance prochaine d'une littérature digne de ce nom. Ce n'est pas par hasard que nos premiers écrivains ont produit leurs premières œuvres remarquables au milieu du XIX^{e} siècle et que l'*Histoire du Canada* de Garneau est contemporaine de notre premier gouvernement responsable. La nation canadienne avait alors évolué dans tous les domaines et elle avait manifesté clairement qu'elle entendait devenir une nation au plein sens du mot. La littérature n'allait être que l'expression écrite de cette aspiration vitale.

L'imprimerie fut introduite dans la colonie dès 1764, alors que fut fondé le premier journal; un an plus tard, paraissait le premier livre imprimé au Canada. Fermé en 1757, le Séminaire de Québec rouvrait ses portes en 1765. Le théâtre réapparut en 1775, et la première bibliothèque publique fut fondée en 1779. Les premiers débats parlementaires eurent lieu en 1792. Dès cette époque, des Canadiens se mirent à l'œuvre dans tous les domaines de la vie culturelle et jetèrent les bases sur lesquelles travaillèrent leurs successeurs. Suivre l'ordre chronologique ici nous obligerait à passer sans cesse d'un domaine à un autre et créerait de la confusion; aussi, nous soulignerons brièvement ce qui s'est fait dans chacun de ces domaines en les prenant un à un. Nous verrons ainsi, dans chacun de ces domaines, des traditions anciennes se maintenir et des efforts de renouvellement apparaître et parfois réussir. Certains domaines de la vie culturelle ont été plus marqués que d'autres par les idées nouvelles, notamment la pensée politique et les efforts littéraires; d'autre part, les artisans et les artistes, à quelques exceptions près, n'ont fait que perpétuer des techniques et des styles hérités de la France et transmis de génération en génération depuis un siècle.

Le peuple canadien, qui n'avait jamais eu de grandes industries, a continué de pratiquer les arts domestiques et la petite industrie, en perpétuant les techniques traditionnelles. Parmi les meilleurs artisans de l'époque, il faut relever surtout les noms des meilleurs archi-

tectes, sculpteurs et orfèvres qui ont gardé à la province de l'époque son caractère français. La plupart des architectes étaient également sculpteurs et ils décoraient souvent eux-mêmes les églises dont ils avaient fait les plans et dirigé la construction. Les meilleurs d'entre eux furent Louis Quevillon (1749-1823), François Baillargé (1759-1830), Jérôme Demers (1774-1853), Urbain Brien dit Desrochers (1780-1860), Louis-Thomas Berlinguet (1790-1863) et Thomas Baillargé (1791-1859). La plupart des maisons, églises, couvents et édifices publics construits à l'époque ont malheureusement péri par le feu, mais il en reste de fort beaux exemples dans toute la province. Le style de l'époque est d'une belle simplicité de lignes et d'une belle justesse de proportions, rappelant l'architecture romane de la province française; la décoration intérieure est parfois plus artificielle, rappelant les styles Louis XIV, Louis XV et même Louis XVI. On ne faisait pas encore à l'époque de faux gothique et toute l'architecture du temps révèle un bon goût qui, malheureusement, allait se perdre. On trouve encore dans la province de fort belles maisons de l'époque, ainsi que quelques édifices plus vastes comme la citadelle de Québec, le Séminaire de Nicolet et de nombreuses églises [42].

Il y avait également à l'époque de bons orfèvres, et très nombreux. Les meilleurs étaient François Ranvoyzé (1739-1819) et Laurent Amyot (1764-1839). D'autre part, la peinture est moins intéressante, et les deux seuls noms à retenir sont ceux de François Malepart de Beaucourt (1735-1794) dont on connaît un très beau portrait d'une noire, qui fait partie de la collection de la Galerie nationale; et Joseph Légaré (1789-1855), qui fut surtout un copiste, mais qui fut aussi le premier grand collectionneur canadien du temps; sa collection, qui comprenait plus de cinquante tableaux et gravures, est aujourd'hui au Séminaire de Québec. On connaît plusieurs autres œuvres de l'époque, mais leur intérêt est beaucoup plus documentaire qu'artistique [43].

[42] On peut lire à ce sujet: Gérard Morisset, *l'Architecture de la Nouvelle-France*, Québec, 1949; Marius Barbeau, *Maîtres-artisans de chez nous*, Montréal, le Zodiaque, 1942.

[43] On peut lire à ce sujet: Gérard Morisset, *Peintres et Tableaux*, Québec, le Chevalet, 1936-1937, 2 vols; *François Ranvoyzé*, Québec, 1942; *les Eglises et le trésor de Varennes*, Québec, 1943; William Colgate, *Canadian Art, 1820-1940*, Toronto, Ryerson, 1944.

De tous les beaux-arts, c'est la musique qui fut la plus pauvre. On ne connaît aucun compositeur dont il faille retenir le nom, mais on sait que les Canadiens avaient conservé les vieilles chansons populaires de France et qu'ils en composaient même parfois. La musique religieuse était exécutée dans les églises et quelques artistes étrangers ont donné des récitals dans la colonie. On sait enfin qu'il existait un septuor à Québec en 1832 et qu'il y eut dès le début du XIX[e] siècle des fabriques de pianos dans la colonie. Il ne semble pas que les Canadiens aient manifesté autant d'intérêt pour la musique que pour l'architecture et les arts décoratifs.

S'il n'y avait pas de grands créateurs alors, il y avait néanmoins au pays quelques bons artistes et nous pouvons dire que nous avons eu un art canadien avant d'avoir une littérature nationale. Et cet art canadien reposait sur des traditions, il était un prolongement dans la colonie anglaise d'une partie de l'esprit de la Nouvelle-France.

Dans le domaine de l'instruction publique, les progrès qui commençaient à se manifester vers le milieu du XVIII[e] siècle furent arrêtés par la conquête anglaise et la colonie comptait proportionnellement plus d'illettrés en 1800 qu'en 1750. Les divers témoignages de l'époque donnent des chiffres qui varient, mais tous s'accordent pour dire que moins de dix pour cent des Canadiens de langue française savaient alors lire et écrire. Il en était d'ailleurs ainsi dans la plupart des pays d'Europe en ce temps-là. Mais, peu à peu, les écoles se multiplièrent et l'enseignement primaire put prendre un réel essor vers le milieu du XIX[e] siècle. Jusque-là, les Ursulines, les Sœurs de la Congrégation, les Sulpiciens et des maîtres laïques avaient assuré à une petite partie de la population un enseignement qui se limitait au rudiment de la religion, de la langue et de l'arithmétique. Les luttes scolaires de l'époque n'étaient d'ailleurs pas de nature à favoriser l'établissement de nombreuses écoles; les gouverneurs désiraient établir un système d'enseignement public neutre, et l'Institution royale fut établie en 1801. Mais le clergé réagit alors et appuya ceux des députés qui favorisaient l'établissement d'écoles confessionnelles. L'Assemblée adopta en 1814 la loi dite des écoles de fabrique

qui fut sanctionnée en 1824 et qui est à l'origine de nos écoles paroissiales libres.

Les écoles furent établies et maintenues au milieu des pires difficultés: les maîtres étaient eux-mêmes formés au petit bonheur, ils manquaient de livres et de manuels, la population était assez indifférente et elle était trop pauvre pour pouvoir soutenir les écoles à l'aide d'une taxe foncière. Mais grâce au dévouement des religieux, des religieuses et de quelques laïques éclairés, grâce aussi aux luttes parlementaires au sujet de l'enseignement confessionnel, le Canada français a jeté à cette époque la base du système d'enseignement primaire qui s'est développé plus tard et a permis l'établissement de nos commissions scolaires. Sur le plan scolaire comme sur les autres, le peuple canadien du Québec est resté français et catholique.

Le Collège des Jésuites de Québec, qui avait été la seule maison d'enseignement secondaire de la Nouvelle-France, dut fermer ses portes au moment de la conquête, et la compagnie de Jésus fut dissoute en 1773. Fermé en 1757, le Séminaire de Québec rouvrit ses portes en 1765 et fut pendant quelques années la seule maison d'enseignement secondaire de la colonie. En 1767 cependant fut fondé, à la Longue-Pointe, le Collège Saint-Raphaël qui, transporté à Montréal en 1773, donna un cours classique complet et devint en 1806 le Collège de Montréal, dirigé par les Sulpiciens. A ces deux collèges devaient bientôt s'ajouter plusieurs séminaires et collèges, et cela au moment même où l'enseignement primaire était encore peu développé. De 1803 à 1832 furent, en effet, fondés sept autres maisons d'enseignement secondaire: le Collège-Séminaire de Nicolet, en 1803; le Séminaire de Saint-Hyacinthe, en 1811; le Collège Saint-Roch, à Québec, en 1818; le Collège de Chambly et le Séminaire de Sainte-Thérèse, en 1825; le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, en 1829, et le Collège de l'Assomption, en 1832. Ces collèges et séminaires, fondés et maintenus dans des conditions précaires, étaient une manifestation évidente du désir qu'avaient le clergé et les laïques éclairés, d'assurer aux jeunes Canadiens une formation intellectuelle et morale aussi bonne que possible. Aussi, lorsqu'il vint au Canada faire enquête, Durham dut reconnaître que le peuple canadien de langue française désirait ardemment l'établissement d'un système d'enseignement supé-

rieur, tandis que les Canadiens de langue anglaise n'avaient encore aucun collège qui pouvait être comparé à ceux des colonies américaines ou de la Nouvelle-Écosse. McGill n'était alors qu'un collège médiocre, avec sa faculté de médecine, et ne devait devenir une bonne université que dans la deuxième moitié du siècle. Vers 1838, le Bas-Canada comptait donc neuf collèges ou séminaires dont les étudiants atteignaient en tout le nombre de mille, sur une population adulte d'un peu plus de trois cent mille âmes. Les Canadiens n'avaient pas encore d'université; la théologie était enseignée dans les grands séminaires, la médecine à *McGill College*, le droit dans les études d'avocats, mais quelques rares Canadiens ont alors étudié aux États-Unis ou en Europe.

Les collèges et séminaires de l'époque n'ont pas eu seulement des difficultés financières, ils ont souffert de la pénurie de professeurs, de manuels et de livres. Leur personnel enseignant était trop peu nombreux, les professeurs, surchargés de cours et de travaux divers, n'avaient guère le temps de faire des études approfondies, et il ne semble pas que le niveau de l'enseignement secondaire ait été bien élevé. Les professeurs et les élèves manquaient d'ailleurs de manuels et de livres et ils devaient souvent copier de leurs propres mains les classiques qu'ils étudiaient; les premiers laboratoires de physique et de chimie ne furent constitués qu'après 1830. On sait que les professeurs du Collège de Montréal ont composé, vers 1825, un recueil de morceaux choisis d'écrivains français dans lequel on trouvait non seulement les écrivains anciens, mais jusqu'à Chateaubriand et Lamennais. Il semble que l'enseignement de la philosophie, couronnement naturel des études classiques, soit resté très rudimentaire et d'un éclectisme depuis disparu; le manuel de Jérôme Demers était inspiré de la scolastique décadente de l'époque et on y retrouvait l'influence de Descartes, de Malebranche, de Bonald et de Lamennais.

Quelques professeurs ont publié des manuels, dont les plus importants seront mentionnés lorsqu'il sera question de l'imprimerie. Ces professeurs, s'ils ne furent évidemment ni de grands écrivains ni de grands savants, ont ainsi été des pionniers qui ont rendu possible l'essor du milieu du siècle. Dès cette époque, le cours classique avait pris les caractères qu'il devait conserver: il était orienté tout entier

vers les humanités et la philosophie, et manifestait chez les Canadiens français un intérêt plus grand pour le sacerdoce, la médecine, le droit et les lettres que pour le génie ou les sciences, alors que leurs compatriotes de langue anglaise étaient plutôt attirés vers ces derniers [44].

Ce goût des lettres se manifesta également par la réapparition du théâtre peu de temps après la conquête anglaise. On sait que, de 1776 à 1792, on joua à Québec ou à Montréal plusieurs pièces, dont *les Fourberies de Scapin, la Comtesse d'Escarbagnas, le Médecin malgré lui* et même *le Barbier de Séville.* On monta également en 1790 *Colas et Colinette,* comédie-vaudeville de Joseph Quesnel. Plus tard, malgré l'opposition de l'évêque de Québec, qui s'éleva plusieurs fois contre certains spectacles, on joua encore *la Mort de Jules César* de Voltaire, *l'Avare* de Molière, *Cinna* de Corneille, et on donna dans les collèges des spectacles composés de scènes choisies dans les pièces de ces auteurs. Voltaire était d'ailleurs très lu au pays à cette époque et nous verrons plus loin quelle influence il a exercée sur nos orateurs, journalistes et historiens. Enfin, à cette époque parut la première pièce écrite par un Canadien, *Griphon ou la Vengeance d'un valet,* comédie en trois actes de Pierre Petitclair. On ne saurait dire qu'il existait alors un théâtre canadien, mais il se manifestait dans la colonie un certain goût du théâtre comme en font foi les représentations du théâtre classique qui s'échelonnèrent depuis 1775 jusqu'à 1844. Les pièces jouées étaient de bon goût, on aurait pu plus mal choisir [45].

S'ils fondaient des écoles et collèges, pratiquaient des arts et aimaient le théâtre, les Canadiens fondèrent également dès cette époque nos premières sociétés littéraires, historiques ou scientifiques.

[44] Sur l'enseignement à l'époque on peut consulter: J.-B. MEILLEUR, *Mémorial de l'Education du Bas-Canada,* Montréal, J.-B. ROLLAND, 1860; P.-J.-O. CHAUVEAU, *l'Instruction publique au Canada,* Québec, A. Côté, 1876; Lionel GROULX, *l'Enseignement français au Canada,* Montréal, Granger, 1931-1933, 2 vols; Louis-Philippe AUDET, *le Système scolaire de la Province de Québec,* Québec, l'Erable, 1950-1952, 4 vols; N.-E. DIONNE, *la Vie de C.-F. Painchaud,* Québec, 1894; P.-B. CASGRAIN, *la Vie de François-Joseph Perrault,* Québec, C. Darveau, 1898; Pierre-Georges ROY, *les Premiers Manuels scolaires canadiens,* dans le *Bulletin des Recherches historiques,* octobre 1946; Louis-Adolphe PAQUET, *Etudes et Appréciations, Mélanges canadiens,* Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1916. Il existe également des monographies sur la plupart des collèges établis à l'époque.

[45] Sur le théâtre à l'époque, on consultera principalement: Léopold HOULÉ, *le Théâtre au Canada,* Montréal, Fides, 1946.

Il y avait à Québec en 1791 un *Club constitutionnel* où l'on se réunissait pour discuter de politique et de littérature; en 1809 fut établie la *Société littéraire de Québec,* mais elle fut éphémère; en 1824, le gouverneur Dalhousie fonda la *Quebec Literary and Historical Society,* fréquentée surtout par des Canadiens anglais et qui publia des *transactions.* Mais, bien qu'elle ne fût pas une société littéraire, la plus importante société fondée à l'époque fut *la Société Saint-Jean-Baptiste* qui vit le jour en 1834 grâce à Ludger Duvernay, en même temps que les sociétés nationales des Canadiens anglais, écossais et irlandais qui, phénomène étrange, furent toutes fondées la même année [46].

C'est également avant la fin du XVIII[e] siècle que furent fondées nos premières bibliothèques publiques. En 1779, le gouverneur Haldimand fonda, en effet, la Bibliothèque publique de Québec, logée au palais épiscopal; en 1796, sa collection comprenait 2.686 volumes. Lorsque fut établie l'Assemblée législative en 1791, elle se constitua une bibliothèque qui, en 1835, comprenait 5.500 volumes. En 1796, fut fondée la première bibliothèque de Montréal, la *Montreal Library Association,* qui en 1822, avait 8.000 volumes, presque tous anglais. Une autre bibliothèque fut fondée à Montréal, la *Craig Library.*

Que contenaient ces bibliothèques ? Elles comprenaient évidemment les grands classiques, mais on y trouvait aussi en abondance des œuvres des écrivains contemporains. On y pouvait lire dès le XVIII[e] siècle Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Condillac, La Harpe, Condorcet, Beaumarchais, Bernardin de Saint-Pierre, et au siècle suivant Chateaubriand, M[me] de Staël, Béranger, Hugo, Lamartine, Delavigne, Balzac, Vigny et autres. Les Canadiens ont pu lire les grands romantiques beaucoup plus tôt qu'on ne le croyait autrefois; leurs livres arrivaient au Canada peu de temps après leur publication en France. Mais, en raison du très grand nombre d'illettrés qui se trouvaient encore dans la colonie, un petit nombre de Canadiens seulement suivaient alors le mouvement littéraire de l'Europe. Nous verrons d'ailleurs, en étudiant les journaux et les premiers livres canadiens, que les idées nouvelles pénétrèrent dans la colonie et

[46] Sur ces sociétés et sur beaucoup d'autres, on peut lire: Victor Morin, *Clubs et sociétés notoires d'autrefois,* dans *les Cahiers des Dix,* n[os] 13 (1948), 14 (1949), 15 (1950) et 16 (1951); Thomas Chapais, *Une séance littéraire à Québec en 1809,* dans *le Courrier du Livre,* juin, juillet et août 1896.

exercèrent une profonde influence sur une partie de la petite élite du temps. A maintes reprises, les évêques de Québec s'élevèrent contre les lectures de livres dangereux et M^gr^ Plessis fit même brûler des livres impies sur la place publique. Voltaire, dont les œuvres avaient pénétré en Nouvelle-France avant 1760, était l'écrivain le plus lu dans le Bas-Canada à la fin du XVIII^e^ siècle, et Denis-Benjamain Viger a raconté qu'il avait dû lutter pour conserver la foi dans sa jeunesse « car alors l'incrédulité et l'immoralité étaient partout, et surtout au sommet de la société [47] ». Ce n'est qu'au XIX^e^ siècle toutefois que le goût de la lecture commença à se répandre à la suite de la multiplication des séminaires et collèges et de la fondation de bibliothèques à Québec et à Montréal.

Si Voltaire était très lu dans la colonie, on n'avait réédité aucun de ses livres ici, on en avait cependant publié de nombreux extraits dans les journaux. Mais on réédita à Montréal les *Paroles d'un Croyant* de Lamennais quelques semaines seulement après leur publication à Paris (1834) et cet ouvrage eut alors une vogue considérable, surtout dans les séminaires, jusqu'au moment de sa condamnation par Rome [48]. Ce seul fait, parmi beaucoup d'autres, révèle qu'il y avait dès lors au Canada un premier mouvement intellectuel et que, si le peuple restait étranger aux querelles idéologiques, une partie de l'élite était à la recherche d'idées nouvelles et subissait rapidement l'influence des dernières tendances de la pensée française. Cette influence ne put être aussi grande que parce que la colonie avait déjà plusieurs maisons d'enseignement secondaire, des bibliothèques et des librairies, ainsi que plusieurs journaux qui reproduisaient des textes d'écrivains français contemporains. L'imprimerie avait, en effet, été établie dans la colonie dès 1764 et, en mettant à la disposition des Canadiens un puissant moyen de diffusion, elle les a incités à écrire comme ne l'avaient pas fait leurs ancêtres. Nous retrouverons,

[47] Sur les bibliothèques et les livres importés à l'époque, on peut consulter: Ægidius FAUTEUX, *les Bibliothèques canadiennes*, dans *la Revue canadienne*, 1916; Séraphin MARION, *les Lettres canadiennes d'autrefois*, Ottawa, l'Université, 1939-1944, 4 vols; Marcel TRUDEL, *l'Influence de Voltaire au Canada*, Montréal, Fides, 1946, 2 vols. La déclaration de Denis-Benjamin Viger est extraite de: Auguste GOSSELIN, *op. cit.*, p. 23. On peut consulter également à ce sujet les mandements des évêques de Québec.

[48] LAMENNAIS, *Paroles d'un Croyant*, Montréal, 1834. Cet ouvrage, dit-on, fut réédité huit fois sous l'inspiration de Ludger Duvernay.

dans les premiers journaux et les premiers livres publiés au Canada, toutes les tendances de l'époque: une évidente volonté de perpétuer les traditions anciennes en même temps qu'un désir non moins évident chez plusieurs d'implanter dans la colonie des idées nouvelles importées de la vieille Europe alors agitée par une vague profonde de libéralisme.

L'imprimerie.

L'établissement de l'imprimerie dans la colonie fut évidemment un des facteurs qui ont permis la naissance d'une littérature canadienne. La première presse connue en Amérique du Nord fut apportée d'Europe à Mexico, où parut en 1536 le premier livre imprimé sur ce continent: *Escala spiritual,* traduction espagnole d'un traité de saint Jean Climaque. Puis l'imprimerie fut établie dans les treize colonies américaines entre 1639 et 1762; il y avait une presse à Cambridge dès 1639, et le premier livre publié aux États-Unis est sorti de cette presse en 1640, le *Bay Psalm Book*; c'est à Boston que fut publié le premier journal, en avril 1704, le *Boston News Letter.* Et c'est des États-Unis que sont venus nos premiers imprimeurs. Le premier imprimeur connu dans le Canada d'aujourd'hui fut John Bushell qui s'établit à Halifax en 1752 et qui commença la même année la publication de *The Halifax Gazette.* L'imprimerie ne devait apparaître au Nouveau-Brunswick qu'en 1783 et dans le Haut-Canada qu'en 1793, mais c'est en 1764 que William Brown et Thomas Gilmore établirent la première imprimerie du Canada d'alors. Ils publièrent dès 1764 *la Gazette de Québec,* hebdomadaire bilingue qui était l'organe officieux du gouverneur et dans lequel on trouve surtout les textes des lois, édits et ordonnances que le gouverneur voulait faire connaître à la population. Ce premier journal fut suivi de quelques autres: *la Gazette du Commerce et littéraire,* publiée à Montréal par Fleury Mesplet en 1778-1779; *The Montreal Gazette* (1785-1794); le *Courrier de Québec ou Héraut François* (1788); *The Quebec Herald* (1788-1793); *le Magasin de Québec* (1792-1794); *le Cours du Tems* (1794-1795); *The Montreal Gazette* (1795-1796). Ces premiers journaux étaient tous des hebdomadaires, sauf *le Magasin de Québec*; ils étaient bilingues et ils ne publiaient que des reproductions d'articles de jour-

naux européens ou américains, en plus des textes de lois et d'ordonnances. Seuls *la Gazette du Commerce et littéraire* et *le Magasin de Québec* publiaient des textes littéraires, mais c'étaient des textes étrangers reproduits ou traduits. On sait que *la Gazette du Commerce et littéraire* fut le premier journal à répandre au Canada les idées de Voltaire, qui était alors l'écrivain le plus célèbre de toute l'Europe. Mais on ne peut trouver dans aucun journal de l'époque des textes canadiens qui méritent d'être considérés comme des essais littéraires [49].

L'établissement d'imprimeries à Québec et à Montréal rendit évidemment possible la publication de livres dans la colonie. Le premier livre imprimé au Canada fut le catéchisme de Languet, imprimé chez Brown et Gilmore à Québec, dès 1765 [50]. A la suite de ce premier livre, on imprima dans la colonie plusieurs autres manuels scolaires: grammaires latines, françaises et anglaises, géographies, histoires anciennes, arithmétiques, manuels d'agriculture, et même en 1835 une rhétorique et un manuel de philosophie, les *Institutiones philosophicæ* de Jérôme Demers, professeur au Séminaire de Québec [51]. Au nombre des livres publiés à l'époque, on trouve aussi des recueils de prières et de cantiques, une édition des épîtres et évangiles, un *pseautier,* ainsi que des traductions ou adaptations d'ouvrages traitant de physique, d'astronomie, de chimie et de médecine. Presque tous ces livres étaient rédigés en vue de l'enseignement, et parmi les principaux auteurs de manuels de ce temps, il faut citer Joseph-François Perrault, auteur du premier manuel d'histoire du Canada; Jean

[49] Sur l'établissement de l'imprimerie au Canada, on peut consulter surtout: Ægidius FAUTEUX, *The Introduction of Printing into Canada,* Montréal, J.-B. Rolland, 1930 (il existe une version française abrégée de cet ouvrage dans *les Cahiers des Dix,* n° 16, 1951); Camille ROY, *Nos Origines littéraires,* Québec, l'Action sociale, 1909; les ouvrages déjà cités de Séraphin Marion et de Marcel Trudel, ainsi que les répertoires bibliographiques de Philéas Gagnon, de Narcisse-Eutrope Dionne et de Marie Tremaine.

[50] *Catéchisme du Diocèse de Sens,* par M^gr^ Jean-Joseph Languet, archevêque de Sens. A Québec, chez Brown et Gilmore, imprimeurs de la province, 1765. Ce catéchisme de 177 pages fut tiré à 2.000 exemplaires, et réimprimé, encore à 2.000 exemplaires, en 1766. A ce sujet, on peut lire: Fernand PORTER, *l'Institution catéchistique au Canada,* Montréal, Editions franciscaines, 1949; Etienne GILSON, *Hommage à l'Université Laval,* dans la *Revue des Deux Mondes,* 1^er^ novembre 1952. Languet fut membre de l'Académie française où il succéda à Boileau et précéda Buffon.

[51] *Institutiones philosophicæ ad usum studiosæ juventutis,* Québec, 1835. Voir à ce sujet: Louis-Adolphe PAQUET, *Etudes et Appréciations. Mélanges canadiens,* Québec, Editions franciscaines missionnaires, 1916; N.-E. DIONNE, *Une Dispute grammaticale en 1842,* Québec, Laflamme et Proulx, 1912.

Holmes, auteur d'une géographie et d'une histoire ancienne, et Jean-Baptiste Meilleur, qui devint « surintendant de l'Éducation [52] ». C'est à cette époque que parurent nos premiers ouvrages scientifiques, ouvrages de vulgarisation évidemment dont le besoin était alors grand, et il faut mentionner ici la grande topographie de Joseph Bouchette qui parut à Londres et qui est le premier ouvrage scientifique considérable écrit par un Canadien [53]. Mais, exception faite des livres religieux et des manuels scolaires, ce sont les ouvrages de droit qui furent les plus nombreux à l'époque.

Il fallait, en effet, mettre à la disposition des Canadiens des ouvrages dans lesquels ils trouveraient codifiées leurs vieilles lois civiles françaises et les nouvelles lois britanniques. A la suite de l'institution de l'Assemblée législative élue, cette nécessité devint encore plus grande. Aussi, à la suite des traités de Jérôme Cugnet publiés dès 1775, qui sont à l'origine de notre jurisprudence [54], d'autres Canadiens écrivirent des traités de droit civil, criminel ou fabricien, notamment Joseph-François Perrault, Jacques Labrie, Jacques Crémazie et Henry Desrivières-Beaubien [55]. De plus, des députés publièrent des ouvrages de polémique politique, notamment François Blanchet, Denis-Benjamin Viger, Louis-Joseph Papineau [56], Hippolyte LaFontaine [57]. Il était inévitable qu'à cette époque si troublée du début du XIX[e] siècle, les chefs politiques du Canada français aient ainsi voulu prolonger par l'écrit l'influence de leurs discours. Nous n'avons malheureusement pas de bons recueils des meilleurs discours de nos premiers députés qui livrèrent les luttes dont il a été parlé plus haut; plusieurs de ces discours se trouvent cependant publiés dans les journaux du temps ou conservés dans les archives. On y trouve souvent de beaux

52 Sur Jean Holmes, on peut lire: P.-J.-O. CHAUVEAU, *L'abbé Holmes et ses conférences de Notre-Dame*, Québec, 1876. Ces conférences furent publiées en 1850. Sur Meilleur, lire: Léon LORTIE, *Jean-Baptiste Meilleur, éducateur et polygraphe*, dans *Qui ?*, vol. I, n° 1 (printemps 1949).

53 *Description topographique de la Province du Bas-Canada, avec des remarques sur le Haut-Canada*, Londres, 1815.

54 Ces quatre livres, publiés à Québec en 1775 sont intitulés: *Traité de la Loi des Fiefs; Traité des Anciennes Lois, Coutumes et Usages de la Colonie du Canada; Extraits des Edits, Déclarations et Ordonnances de Sa Majesté; Traité de la Police.*

55 *Traité sur les Lois civiles du Bas-Canada*, Montréal, 1832-1833, 2 vols.

56 *Histoire de l'Insurrection du Canada* dans la *Revue du Progrès*, Paris, 1839. Voir Robert RUMILLY, *Papineau*, Paris, Flammarion, 1934.

57 *Les Deux Girouettes ou l'Hypocrisie démasquée*; Montréal, 1834, et autres brochures. Voir A.-D. DECELLES, *LaFontaine et son Temps*, Montréal, Cadieux et Dérôme, 1907.

mouvements oratoires, mais la plupart d'entre eux sont gâtés par la grandiloquence du temps. On sait que le véritable chef politique du Canada jusqu'en 1837 fut Louis-Joseph Papineau et que les Canadiens se rallièrent ensuite à la politique plus modérée de LaFontaine. Les principaux députés du début du XIX[e] siècle furent Pierre Bédard [58], Jacques Labrie [59] et Denis-Benjamin Viger, cousin de Papineau. Leurs textes, discours ou brochures, constituaient à l'époque ce qu'on appelle aujourd'hui de la littérature engagée; ils n'étaient pas des œuvres d'art, mais des moyens d'action politique. C'est également pour agir sur l'opinion publique que furent fondés au début du XIX[e] siècle nos premiers journaux entièrement français.

Les journaux.

Les quelques journaux publiés dans la colonie avant la fin du XVIII[e] siècle étaient bilingues et ils étaient pratiquement limités à ce qu'on appelle l'information. Seule *la Gazette du Commerce et littéraire* et *le Magasin du Bas-Canada* faisaient une place aux lettres, mais l'une et l'autre furent éphémères. Le premier journal rédigé entièrement en français et publié en vue de défendre les droits de la population contre le despotisme du gouverneur fut *le Canadien.* Fondé en 1806 par Pierre Bédard (1762-1829), ce journal qui devait vivre jusqu'en 1893, et que devait rédiger plus tard Étienne Parent, fit la lutte aux journaux anglais qui appuyaient la politique du gouverneur et il fut supprimé en 1810 par Craig qui fit incarcérer Bédard et ses collaborateurs. La liberté de la presse n'existait guère à l'époque et plusieurs autres journaux eurent le même sort. *Le Canadien,* rédigé par les députés les plus libéraux, était mal vu d'une partie du clergé et M[gr] Plessis l'appela « ce misérable papier ». Les idées libérales, qui avaient pénétré dans la colonie depuis un demi-siècle et qui venaient surtout de Voltaire, trouvèrent d'autres apôtres dans plusieurs autres journaux de l'époque.

Le Canadien fut suivi de nombreux autres journaux, dont les principaux furent *le Vrai Canadien* (1807-1811), fondé par Jacques Labrie; *le Spectateur* (1813-1829); *la Minerve* (1826-1899), fondée par

58 N.-E. Dionne, *Pierre Bédard et ses Fils,* Québec, Laflamme et Proulx, 1909.
59 Auguste Gosselin, *Le Docteur Labrie,* Québec, Laflamme et Proulx, 1907.

Auguste-Norbert Morin et rédigée par Ludger Duvernay; *l'Ami du Peuple* (1832-1839), dans lequel on peut lire une violente polémique au sujet de Lamennais (1833); le *Fantasque* (1837-1849), fondé par Napoléon Aubin; auxquels il faut ajouter *Mélanges religieux* (1839-1846), le *Journal de Médecine* et le *Journal d'Agriculture.* Ces journaux, qui ne s'occupaient guère de questions littéraires, furent ceux qui vécurent le plus longtemps et qui exercèrent sur l'opinion publique la plus grande influence. Mais les quelques journaux littéraires de l'époque furent tous éphémères, la population n'était pas préparée à leur accorder l'appui voulu pour les maintenir. Les premiers journaux qui accordèrent plus d'attention aux questions littéraires, philosophiques, scientifiques et historiques furent *le Courrier de Québec* (1807-1808), dirigé par Jacques Labrie; et les journaux de Michel Bibaud qui publia successivement, de 1826 à 1843, *l'Aurore, la Bibliothèque canadienne, l'Observateur, le Magasin du Bas-Canada* et *l'Encyclopédie canadienne*[60]. François-Xavier Garneau et Étienne Parent dont l'œuvre sera étudiée plus loin, dirigèrent également des journaux dès cette époque[61]. Jusqu'à 1817, tous les journaux furent publiés à Québec ou à Montréal, mais cette année-là, un jeune homme de dix-huit ans, Ludger Duvernay, qui devait diriger plus tard *la Minerve,* fonda *la Gazette des Trois-Rivières,* préludant ainsi à un mouvement de décentralisation de la vie culturelle qui ira grandissant à mesure que l'instruction se répandra en dehors des deux principaux centres. La multiplication rapide des journaux — il y en eut soixante-douze de 1764 à 1844 — était un indice du progrès de la colonie, mais elle fut aussi une cause de faiblesse en raison de la grande dispersion des efforts qui, réunis, eussent pu produire quelques journaux plus vivants et plus influents.

Premiers efforts littéraires.

C'est dans ces journaux qu'on peut retrouver les premiers efforts littéraires de l'époque. On y trouve, en effet, d'abord des vers de circonstances, quelques récits, parfois anonymes, parfois signés, mais

[60] Sur Bibaud, voir plus loin les pages sur nos premiers poètes et sur nos premiers historiens.

[61] Il sera traité de l'œuvre de Garneau et de Parent au début de la deuxième partie de cet ouvrage.

d'une nullité telle qu'il ne faut pas tenter de ravir à l'oubli le nom de leurs auteurs. Les plus intéressants de ces premiers textes sont des chansons, inspirées le plus souvent par les guerres politiques ou armées, qui nous révèlent la sensibilité de l'époque[62]. Le premier poète qui réussira à produire une œuvre encore lisible aujourd'hui fut Octave Crémazie, mais il avait été précédé par quantité de versificateurs dont plusieurs pièces ont été recueillies dans *le Répertoire national* de James Huston (1820-1854), qui reste la source principale pour l'étude de nos origines littéraires[63]. On y trouve des vers écrits dès cette époque par plus de vingt-cinq versificateurs, dont les moins mauvais furent Joseph Quesnel (1749-1809), auteur également de *l'Anglomanie* (1802), de *Colas et Colinette* (1808) et de deux autres pièces non publiées[64]; Joseph Mermet, Français comme Quesnel, dont les vers, publiés par Jacques Viger dans *le Spectateur* en 1813 et 1814, furent grandement admirés, ce qui nous éclaire sur le goût de l'époque: ils sont aujourd'hui ridicules[65]; Michel Bibaud et François-Xavier Garneau. C'est Michel Bibaud qui publia le premier volume de vers au pays, *Épîtres, Satires, Chansons, Épigrammes et Autres Pièces de Vers*[66], comme il fut le premier Canadien à publier une histoire nationale, comme nous le verrons plus loin.

De même que nous n'avons eu aucun poète authentique à cette époque, nous n'avons eu aucun romancier ou conteur de qualité avant Philippe-Aubert de Gaspé, l'auteur des *Anciens Canadiens.* Le texte de quelques récits écrits avant 1837 nous est parvenu, et aucun d'eux ne mérite d'être retenu. Le premier roman publié par un Canadien est *l'Influence d'un livre ou le Chercheur de trésors*[67], de Philippe-Aubert de Gaspé fils (1814-1841), œuvre de jeunesse comme notre

[62] On peut lire à ce sujet: Hubert LaRue, *les Chansons populaires et historiques du Canada,* dans *Le Foyer canadien,* t. I (1863) et t. III (1865); et plusieurs chansonniers.

[63] Montréal, Lovell & Gibson, 1848-1850, 4 vols; réédité en 1893.

[64] *L'Anglomanie* a été publiée dans *le Canada français,* décembre 1932, janvier et février 1933; *Colas et Colinette* a été publié à Québec, John Neilson, 1808 et réédité dans *le Répertoire national* de James Huston, t. I; *Lucas et Cécile* et *les Républicains français* sont inédits. Sur Quesnel, on peut lire: Camille Roy, *Nos Origines littéraires.*

[65] Sur Mermet, on peut lire: Camille Roy, *op. cit.*

[66] Montréal, Ludger Duvernay, 1830. Sur Bibaud, on peut lire: Camille Roy, *op. cit.*; Laurence-A. Bisson, *le Romantisme littéraire au Canada français,* Paris, Droz, 1932.

[67] Québec, 1837. Sur ce roman, on peut lire: Séraphin Marion, *les Lettres canadiennes d'autrefois,* t. IV.

deuxième roman, *les Fiancés de 1812* de Joseph Doutre[68]; ni l'un ni l'autre ne méritent de retenir notre attention. L'année même où Gaspé fils publiait le premier roman canadien, Pierre Petitclair faisait éditer la première pièce écrite par un Canadien, *Griphon ou la Vengeance d'un valet*[69], et c'est en 1837 que parut également le premier tome de l'*Histoire du Canada* de Michel Bibaud et le répertoire bibliographique de Georges-Barthélémi Faribault. Cette année où éclata la rébellion fut donc agitée également par les premières tentatives dans plus d'un genre littéraire. Mais aucun de ces premiers ouvrages n'a de valeur littéraire, chacun n'intéresse que les amateurs de la petite histoire qui peuvent y trouver des indications sur la mentalité de l'époque et sur le niveau de la culture qui existait alors dans la colonie.

Le dernier genre littéraire qu'il nous reste à explorer est l'histoire, et ce fut à l'époque le plus intéressant. Nous avons vu que François-Joseph Perrault avait publié notre premier manuel d'histoire du Canada, mais ce n'était évidemment qu'un ouvrage très sommaire destiné aux écoliers. La première biographie considérable qui parut alors fut celle de Marguerite Bourgeois[70], qui fut suivie du récit du voyage de Gabriel Franchère[71] dans l'Ouest. Dès cette époque, on commença également à exhumer les sources de notre histoire jusque-là trop peu connues et à mettre à la disposition des écrivains et chercheurs des renseignements bibliographiques. C'est à Georges-Barthélémi Faribault (1789-1866) que l'on doit notre premier répertoire bibliographique[72], la seule œuvre qu'il ait publiée. Mais Faribault, qui était greffier et traducteur de l'Assemblée législative, fut toute sa

68 Montréal, 1844. Voir Séraphin MARION, *op. cit.*

69 Québec, 1837. C'est une comédie en trois actes. En 1865, Petitclair publia une autre comédie, *Une Partie de Campagne.*

70 *La Vie de la vénérable Sœur Marguerite Bourgeois,* ouvrage attribué à M. Ransonnet, Ville-Marie, 1818.

71 *Relation d'un Voyage à la Côte du nord-ouest de l'Amérique septentrionale dans les années 1810, 1811, 1812, 1813 et 1814,* Montréal, 1820. Maximilien Bibaud dit que ce récit a été rédigé par son père, Michel Bibaud, d'après le journal de Franchère.

72 *Catalogue d'Ouvrages sur l'Histoire de l'Amérique et en particulier sur celle du Canada, de la Louisiane et de l'Acadie,* Québec, 1837. Sur Faribault, on peut lire: Henri-Raymond CASGRAIN, *G.-B. Faribault,* dans *Œuvres complètes,* tome II, Québec, 1874; Guy FRÉGAULT, *la Recherche historique au temps de Garneau,* dans le *Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau,* Montréal, Société Historique de Montréal, 1945.

vie un chercheur infatigable: en plus de constituer la bibliothèque de l'Assemblée qui devait malheureusement être détruite lors des émeutes de 1849 à Montréal, il colligea de nombreux documents historiques qu'il estimait indispensables à qui voudrait écrire notre histoire en remontant aux sources. Ami de Faribault, Jacques Viger (1787-1858) fut le plus grand collectionneur de documents historiques de son temps. Écrivant peu lui-même, bien qu'il ait collaboré au *Canadien* et à *la Bibliothèque canadienne*, il a copié de sa main pendant cinquante ans une quantité énorme de documents de toutes sortes qu'il a consignés dans sa célèbre *Saberdache*, conservée aux archives du Séminaire de Québec. Viger s'intéressait à tout, et c'est à lui que nous devons notre première étude de linguistique, sa *Néologie canadienne*[73]; c'est lui aussi qui fournit à Michel Bibaud de nombreux documents qui permirent à ce dernier d'écrire son histoire de la colonie. Il faudrait peut-être mentionner également la publication à l'époque d'une *Collection de mémoires et de relations sur l'ancienne histoire du Canada*[74] et d'un recueil de relations de voyages de Cartier, Roberval, Alfonse et autres[75], autres preuves de l'intérêt qu'on manifestait alors pour l'étude de nos origines historiques.

Si Michel Bibaud a publié notre première histoire du Canada, il faut toutefois signaler que c'est Jacques Labrie (1784-1831) qui, le premier, en écrivit une. Médecin, député et éducateur, Jacques Labrie a écrit ce qu'on croit être un ouvrage considérable sur notre histoire, puisque, à sa mort, l'Assemblée législative vota des crédits pour le faire éditer en trois ou quatre volumes. L'ouvrage ne fut pas imprimé et les historiens ont affirmé depuis plus d'un siècle que le manuscrit avait été détruit à Saint-Benoît lors des troubles de 1838, mais l'abbé Arthur Maheux croit l'avoir retrouvé aux archives du Séminaire de Québec et espère pouvoir le publier[76]. Il reste que c'est Michel

[73] Sur Viger, on peut lire: Camille ROY, *Nouveaux Essais sur la Littérature canadienne*, Québec, l'Action sociale, 1914; François-Xavier GRONDIN, *la Vie érudite de Jacques Viger*, Montréal, 1942.

[74] Publiée par la Société littéraire et historique de Québec en 1840. Les documents venaient des archives de France.

[75] *Voyage de Découvertes au Canada entre les années 1534 et 1542*, Québec, 1843.

[76] Voir *Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau*, p. 337. Sur Jacques Labrie, on peut lire: Auguste GOSSELIN, *Le Docteur Labrie*, Québec, Laflamme et Proulx, 1907; Henri D'ARLES, *Nos Historiens*, Montréal, l'Action française, 1921. En 1827, Labrie avait publié *les Premiers Rudiments de la Constitution britannique*.

Bibaud (1782-1857) qui publia notre première histoire du Canada, écrite par un Canadien.

Bibaud pratiqua presque tous les genres littéraires, mais ne s'est révélé grand écrivain dans aucun. Journaliste avant de devenir fonctionnaire, il fut l'écrivain le plus abondant de son temps, mais le seul ouvrage qui peut nous intéresser encore est son histoire du Canada dont les trois volumes parurent en 1837, 1844 et 1878. L'œuvre est mal écrite, mal composée et il ne semble pas que Bibaud soit allé lui-même aux sources. Le premier livre, qui traite de l'histoire de la Nouvelle-France, n'est en fait qu'un pâle résumé de l'ouvrage de Charlevoix, que l'auteur a suivi partout et même plagié en maints endroits. Quant aux deux derniers livres, ils ont été écrits presque exclusivement avec les textes des lois, ordonnances, discours et autres documents publics qu'il s'est contenté de reproduire ou de résumer. L'auteur a adopté la méthode chronologique, narrant les événements dans l'ordre dans lequel ils se sont produits, ce qui a pour effet de faire passer le lecteur d'un domaine à un autre sans que l'un et l'autre ne soient reliés entre eux. En somme, Bibaud fut un compilateur qui n'a nullement cherché à penser l'histoire et à en faire une synthèse. La dernière partie de son œuvre est d'ailleurs gâtée par une évidente partialité, l'auteur condamnant sans nuances les patriotes et approuvant sans restrictions la politique impériale. Dans ce domaine comme dans d'autres, Bibaud fut un pionnier, mais il n'a pas produit cette grande œuvre historique que le peuple canadien attendait [77] et que Garneau allait lui donner. Durham a déclaré dans son fameux rapport que nous n'avions ni histoire, ni littérature [78]. Garneau allait lui prouver que nous avions une histoire, mais il faut bien admettre que nous n'avions pas encore de littérature alors. Une littérature ne peut, en effet, exister que lorsqu'un peuple a produit

[77] En plus de manuels scolaires et de son recueil de vers, Michel Bibaud a publié *Histoire du Canada sous la Domination française*, Montréal, John Jones, 1837; *Histoire du Canada et des Canadiens sous la Domination anglaise*, Montréal, Lovell & Gibson, 1844. En 1878, parut le troisième volume, *Histoire du Canada et des Canadiens sous la Domination anglaise*, Montréal, Lovell. Sur Bibaud, on peut lire: Camille Roy, *Nos Origines littéraires*; Séraphin Marion, *les Lettres canadiennes d'autrefois*, t. III; Henri d'Arles, *Nos Historiens*; Gérard Malchelosse, *Michel Bibaud*, dans le *Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau*.

[78] Durham disait des Canadiens qu'ils avaient « *the vain hope of nationality* », et ajoutait: « *they have no literature and no history* ».

plusieurs œuvres qui s'imposent par la vigueur de la pensée, la profondeur de la sensibilité et la qualité de la langue. Les Canadiens ne manquaient sans doute pas de sentiments profonds, mais les premières œuvres qu'ils ont produites révélaient une pensée souvent informe ou imprécise et elles étaient écrites dans une langue pauvre et souvent incorrecte. Avant *l'Histoire du Canada* de Garneau, nous n'avions aucun ouvrage qui méritait vraiment d'être considéré comme une *œuvre.*

La langue.

Pendant toute cette période qui va de la conquête à l'union des deux Canadas, le peuple canadien-français a continué de parler sa langue, et très rares ont été ceux qui ont adopté l'anglais comme moyen d'expression. On sait que les députés de la majorité ont commencé dès la première session de 1792 à lutter pour obtenir à leur langue le statut officiel et que, sans réussir à faire sanctionner par une loi leurs revendications, ils ont réussi à imposer à la minorité l'usage *de facto* du français en s'obstinant à le parler et à l'écrire. De même que Lotbinière, Bédard et quelques autres ont défendu les droits du français dès l'établissement de l'Assemblée législative élue, ainsi LaFontaine et ses partisans ont maintenu l'usage du français sous le gouvernement uni en continuant à le parler malgré la loi qui ne reconnaissant de caractère officiel qu'à l'anglais. C'est à la persévérance du peuple et de ses députés que nous devons la reconnaissance officielle du français au parlement fédéral, que Londres dut sanctionner en 1867.

Mais, alors que les députés défendaient les droits de la langue française, cette langue commençait à subir l'influence de la langue anglaise et à se modifier assez considérablement sans toutefois perdre ses caractères essentiels. Le vieux français patoisé de 1760 avait été fortement marqué par l'anglais en 1845 et il s'était alors ajouté aux formes dialectales qui lui donnaient déjà un caractère archaïque, de nombreux canadianismes qui étaient soit des mots entièrement nouveaux, soit des mots français ayant une acception nouvelle, soit des mots sauvages assimilés, soit enfin des anglicismes de vocabulaire ou de construction. Ces canadianismes sont acceptables ou non, selon qu'ils

sont rendus nécessaires pour exprimer des réalités ou des nuances qui nous sont propres, ou qu'ils ne sont que des déformations malheureuses de vocables ou de locutions que nous aurions dû conserver pures, ou encore de simples transpositions de termes et de locutions anglais. Toute langue évolue, mais pour rester fidèle à ses origines et conserver son identité, elle doit évoluer conformément à l'esprit qui l'a informée. C'est pourquoi certains canadianismes sont acceptables, et d'autres ne le sont pas. Malheureusement, dès le début du XIX[e] siècle, les Canadiens français avaient donné droit de cité à des mots et à des locutions inacceptables qui modifiaient souvent le caractère de la langue même.

Il est vrai que les néologismes touchaient davantage la langue parlée que la langue écrite, mais ils pénétraient aussi cette dernière à un degré alarmant. En plus de conserver des mots et locutions désuets en France (achaler, barauder, graffigner, mais que), les Canadiens en créèrent de nombreux autres, dont certains ne manquaient pas de couleur, mais dont la plupart étaient fautifs et souvent inutiles (poigner, ramancher, vergeux). De plus, ils donnèrent à des mots français une acception nouvelle (académie, bordée, débarquer, chenu, particulier) et assimilèrent des termes et locutions venus des indigènes ou des Anglais. Les termes indigènes, peu nombreux, furent un enrichissement pour la langue (achigan, manitou, mocassin, tomahawk), mais la plupart des anglicismes, et ils étaient très nombreux, étaient inutiles et malheureux. Les uns sont des mots anglais adoptés sans modification (coat, cottage, plaster, policeman, switch), d'autres ont reçu une apparence française (poutine, drave), mais la plupart d'entre eux sont soit des mots français employés dans un sens qu'ils n'ont qu'en anglais (accomodation, application, collecteur, réservation, anxieux, ignorer, conducteur) ou des traductions de termes et de locutions anglais (aviseur légal, connecter, canner, tabaconiste, ordre-en-conseil, bureau chef). Il faudrait également signaler ici les différences phonétiques entre le français moderne et le français canadien, différences qui sont le plus souvent d'origine dialectale.

Tous ces néologismes sont dus à des causes diverses. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque presque tous les Canadiens étaient illettrés, et que l'enseignement était en général fort pauvre. Lors-

qu'ils ignoraient le mot français, les Canadiens adoptaient tout simplement le mot anglais utilisé par les nouveaux arrivants; le français canadien ayant été surtout une langue de ruraux et de marins, était pauvre en termes techniques et ce sont surtout ces derniers qui ont anglicisé le vocabulaire. De plus, les premières lois, les premiers journaux ont été rédigés en anglais et traduits, et c'est ce qui explique les nombreux anglicismes de traduction qu'on trouve dans notre français et qui étaient plus nombreux alors qu'ils ne le sont aujourd'hui. Ces anglicismes de construction étaient plus dangereux que les anglicismes de vocabulaire parce qu'ils modifiaient la structure même de la langue et détruisaient son économie intime. Ils étaient plus fréquents à la ville qu'à la campagne, et en général le français canadien des *habitants* était une langue plus pure et plus correcte que celui des citadins. Ces anglicismes abondaient non seulement dans les lois et dans les journaux de cette époque, mais même dans les livres parus alors, et qui sont presque tous écrits dans une langue non seulement pauvre et imprécise, mais souvent incorrecte, ce qui suffit à les exclure du domaine de la littérature. Quelques Canadiens de l'époque ont été conscients des transformations que subissait la langue et des dangers qui la menaçaient. Jacques Viger fut le premier, semble-t-il, à faire un relevé des canadianismes, mais sa *Néologie canadienne* ne renferme pas quatre cents mots[79]. En 1842, deux professeurs, Jérôme Demers et Thomas Maguire menèrent une polémique linguistique dans les journaux à la suite de la publication par le dernier d'un *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française*[80]; le premier était disposé à admettre plusieurs néologismes que le second voulait bannir entièrement de notre langue. Ils préludaient ainsi aux nombreuses disputes linguistiques que le Canada français a connues depuis et ils attiraient l'attention de leurs contemporains sur les dangers qui menaçaient leur langue. Ces dangers n'ont pas tous disparu de nos jours, mais, comme nous le verrons, la langue parlée et écrite au Canada français a considérablement progressé depuis cette époque; nous pou-

79 In *Bulletin du Parler français*, t. VIII (1909-1910).

80 Québec, 1844. Sur cette polémique, on peut lire: N.-E. Dionne, *Une Dispute Grammaticale en 1842*, Québec, Laflamme et Proulx, 1912 (noter l'emploi des majuscules à l'anglaise, général au Canada français pendant très longtemps).

vons être plus optimistes quant à son avenir que ne le pouvaient être les contemporains de Viger, de Bibaud et de Papineau [81].

Conclusion.

Au moment où Garneau allait publier son histoire, la littérature canadienne de langue française était donc inexistante. Quelques timides essais avaient suscité quelque intérêt chez quelques-uns, mais le peuple, encore en grande partie illettré, ne pouvait fournir aux premiers auteurs ce qu'on appelle un véritable public. Et le petit public d'alors n'avait que des préoccupations littéraires très rudimentaires. L'évolution a été longue et lente, qui a permis la naissance d'une littérature nationale. La pénurie d'écoles, de livres et de professeurs, la dispersion de la population, l'apparition tardive de l'imprimerie, les conditions de vie encore difficiles, la soumission à un gouvernement étranger, la pauvreté de la langue, tout cela explique pourquoi nous n'avons pas eu de littérature plus tôt. On peut dire que, de toute la période coloniale française, il ne reste rien au point de vue littéraire, et que de la période coloniale anglaise jusqu'à 1845, il ne reste que des écrits d'un intérêt très minime, si ce n'est pour l'historien. Il n'y a là rien d'anormal ni d'étonnant. Lorsqu'on considère les facteurs politiques, économiques, sociaux et linguistiques qui ont alors joué, on comprend qu'il eût été miraculeux que de grandes

81 Sur la langue à cette époque, il n'existe pas d'étude générale. Pour en juger, il faut lire les journaux, les textes de lois et les livres du temps. Il existe cependant une brève étude de Pierre Daviault sur les premiers traducteurs, *Traducteurs et Traduction au Canada*, dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, 1944. Comme la plupart des néologismes, barbarismes et anglicismes de l'époque ont été conservés longtemps, on peut consulter à leur sujet les premiers glossaires et autres études parus à la suite de celui de Thomas Maguire, dont voici les principaux: *Dictionnaire des Barbarismes et des Solécismes les plus ordinaires en ce pays*, Montréal, 1855 (attribué à N. Cyr: voir N.-E. DIONNE, I, n° 538); J.-G. GINGRAS, *Manuel des Expressions vicieuses les plus fréquentes*, Québec, 1861; Maximilien BIBAUD, *Mémorial des Vicissitudes et des Progrès de la Langue française en Canada*, Montréal, 1879; Oscar DUNN, *Glossaire franco-canadien et Vocabulaire des Locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, 1880; J.-A. MANSEAU, *Dictionnaire des Locutions vicieuses du Canada*, Québec, 1881; Arthur BUIES, *Anglicismes et Canadianismes*, Québec, C. Darveau, 1888; Alphonse LUSIGNAN, *Fautes à corriger*, Québec, 1890; Sylva CLAPIN, *Dictionnaire canadien-français*, Montréal, C.-O. Beauchemin, et Boston, l'auteur, 1895; Raoul RINFRET, *Dictionnaire de nos Fautes contre la Langue française*, Montréal, 1896; Benjamin SULTE, *la Langue française en Canada*, Lévis, 1898; N.-E. DIONNE, *Le Parler populaire des Canadiens français*, Québec, Laflamme et Proulx, 1909; Adjutor RIVARD, *Etudes sur les Parlers de France au Canada*, Québec, J.-P. Garneau, 1914. Le meilleur glossaire est le *Glossaire du Parler français au Canada*, publié par la Société du Parler français au Canada, Québec, l'Action sociale, 1930. Les plus récents ouvrages de linguistique seront mentionnés plus loin.

œuvres parussent alors. Mais, au milieu du XIX[e] siècle, le peuple canadien-français avait suffisamment progressé dans presque tous les domaines pour qu'une littérature nationale puisse naître. Sans atteindre encore au niveau des grandes littératures, cette littérature naissante est cependant assez intéressante pour mériter d'être étudiée et les meilleurs livres de l'époque assez bons pour avoir encore des lecteurs un siècle plus tard.

Guy SYLVESTRE,
de la Société royale du Canada.

La nature des mathématiques selon Aristote

L'importance et la nécessité des mathématiques dans la vie courante et partant dans les réflexions des philosophes, ont porté de bonne heure les esprits à se demander de quelle manière existent les concepts mathématiques. Les réponses qu'on peut donner à cette question se ramènent à trois en dernière analyse: ou bien les notions mathématiques sont réellement dans les choses, ou bien elles sont de pures constructions de l'esprit guidé par une fin pragmatique, ou bien elles existent dans un monde à part d'où elles se laissent miroiter dans notre existence actuelle. Les sophismes et les incompatibilités impliqués dans les deux dernières réponses ont été mis à nu de bonne heure par Aristote en réfutant les doctrines de Platon et en dénonçant celles des sophistes. Si les philosophies récentes ne font que répéter, avec les détails dus aux circonstances, les inventions de Platon et des sophistes, on pourrait se servir encore d'Aristote pour réfuter ces philosophies et mettre en lumière le vrai mode d'existence des concepts mathématiques, tout en tenant compte des vastes progrès des sciences exactes.

Mais pour cela, il faudrait être sûr de comprendre la pensée profonde d'Aristote sur l'existence en mathématiques. Car il semble, à première vue, qu'il y aurait une certaine distance entre les affirmations simples du Stagirite à cet égard, et les alternatives des systèmes mathématiques construits ou constructibles par le seul caprice de l'intelligence. Pour être précis, il semble qu'Aristote *abstrait* les concepts mathématiques de l'expérience, tandis que le mathématicien moderne *construit* les notions et les systèmes dont il a besoin dans ses réflexions ou dans ses applications. Mais à voir les textes et les circonstances de plus près, on s'aperçoit aisément que l'esprit aristotélicien exige justement une certaine combinaison des deux modes de l'abstraction et de la construction pour donner aux concepts mathé-

matiques leur être, leur nécessité, leur cohérence et leur applicabilité aux phénomènes naturels.

En effet, Aristote a certainement pensé à la constructibilité des mathématiques, qui est manifestement un de leurs caractères fondamentaux, bien qu'il n'ait pas précisé toute sa pensée dans des textes formels, comme il le fait pour l'abstraction mathématique. Les textes sur ce mode de connaissance sont nombreux et précis: on en trouve dans la plupart des traités majeurs du corpus aristotélicien. « Nous entendons par objets mathématiques des êtres obtenus par abstraction; tandis que les objets physiques ont d'autres attributs additionnels [1]. » Ou encore: « Quand nous pensons à des objets mathématiques, nous les concevons comme s'ils étaient séparés de la matière; mais non point comme séparés d'elle effectivement [2]. » Ou enfin: « Le mathématicien étudie des choses obtenues par abstraction; car il analyse ces objets après en avoir éliminé toutes les qualités sensibles, comme le poids, la légèreté, la lourdeur, la chaleur, le froid et tous les autres contraires sensibles, ne leur laissant que le continu et la quantité [3]. » C'est aussi la conclusion des deux livres *M* et *N* de la *Métaphysique* où il réfute les doctrines platoniciennes. Mais dans le détail de tous ces textes, Aristote mentionne uniquement les notions très générales de nombre, de volume, de surface et de ligne. Il ne fait guère allusion à des figures caractéristiques ou à des nombres particuliers en parlant de l'abstraction ou de la séparation des concepts.

Si donc Aristote nous dit avec raison que les notions mathématiques proviennent d'une seconde abstraction faite sur des données empiriques, il ne faut pas en conclure que toutes les mathématiques sont tirées directement telles quelles de l'expérience par la simple abstraction à deux étapes. Au contraire, la constructibilité des mathématiques est clairement impliquée dans la description de leur systématisation comme Aristote nous la donne dans de nombreux textes. De plus, la pratique même des mathématiques par Aristote et ses contemporains de l'Académie et du Lycée, lui avait donné surabondamment le moyen d'établir la constructibilité des sciences exactes.

1 *De Cœlo*, 299 *a* 15.
2 *De Anima*, 431 *b* 15.
3 *Met.*, 1061 *a* 28.

Dans tous les textes relatifs aux inventions des mathématiciens grecs, il n'est jamais question de figures obtenues par simple abstraction: au contraire, ces premiers chercheurs *imaginaient, inventaient,* ou *construisaient* des figures spécifiques et des problèmes précis, en donnant aux lignes et aux surfaces en général *abstraites* de l'expérience, des conditions particulières *produites* par leur intelligence à l'occasion des questions à étudier ou à résoudre. La canonicité de la preuve au moyen de la règle et du compas indique encore une préoccupation de constructibilité plutôt que d'abstraction. Car cette dernière aurait pu expliquer ou décrire plus facilement certaines courbes empiriques inventées par les géomètres: mais leur intégration dans la science exigeait leur *construction* avec des restrictions imposées par une raison précise plutôt que par l'expérience. De plus, le traitement de l'infini par les mathématiciens grecs et sa discussion par Aristote comportent nécessairement la primauté sinon l'exclusivité de la construction: l'abstraction n'aurait été ici d'aucun secours, car il n'y avait pas d'infini actuel dans le monde sensible, dont on pourrait abstraire un infini mathématique. Celui-ci devait donc être construit. Enfin, nous dirons que si l'abstraction suffisait pour déterminer des figures, l'astronomie grecque aurait eu une autre allure: mais il lui fallait l'appoint de mathématiques construites précédemment, pour être appliquées ensuite aux phénomènes et les sauver en les décrivant systématiquement.

Enfin, la constructibilité des mathématiques est strictement impliquée dans les doctrines aristotéliciennes de la systématisation des sciences exactes et de la nature de leurs hypothèses. Pour faire fructifier scientifiquement les quelques notions générales de concepts mathématiques obtenues par abstraction, il fallait *construire* des êtres mathématiques précis et distincts en soumettant ces notions très générales à des *hypothèses* pensées ou construites par l'esprit: ces objets ne sont donc pas le simple résultat de l'abstraction, mais bien le produit d'une création raisonnable.

Dans les *Seconds Analytiques* (I.2 et I.10) Aristote nous dit clairement que les définitions des premiers concepts comme les lignes et les surfaces, et des notions de base comme les droites, les triangles et les positions relatives des droites, sont uniquement justifiables en

fonction d'une *existence hypothétique*. Si certains concepts génériques sont obtenus par abstraction, leur spécificité propre est donc construite ou voulue par le mathématicien. Mais une fois que ces concepts fondamentaux sont obtenus et définis, tous les autres doivent être justifiés par *une preuve qui implique une construction* dans la plupart des cas. Ainsi donc, l'existence hypothétique aussi bien que l'existence par la preuve comportent l'une et l'autre une vraie construction. Et celle-ci peut être aussi bien une combinaison d'éléments par l'esprit, qu'une véritable construction mathématique comme on en a dans les preuves qui emploient pour cela des figures auxiliaires. « L'existence d'une chose est sujette à démonstration, comme cela se pratique par toutes les sciences. Le géomètre pose ce qu'est un triangle; mais il doit prouver qu'il existe [4]. » Ou encore: « Même s'il était possible de percevoir par les sens que la somme des angles d'un triangle égale deux droits, nous en aurions toujours recherché une démonstration. Autrement nous n'aurions pas vraiment connu ce fait, comme certains semblent le croire. Car ce que perçoivent les sens est nécessairement particulier; tandis que la science se forme par la reconnaissance de l'Universel [5]. » On voit bien qu'il n'est pas question d'abstraction dans l'acquisition des connaissances mathématiques précises; mais de preuves (ou d'hypothèses) demandant une composition raisonnable.

Nous finirons par un texte significatif, qui est même prophétique par certains côtés. Nous le tirons de la *Physique* où Aristote veut donner un exemple d'une *certaine ressemblance* (donc non pas de l'identité) entre la nécessité qui préside aux mathématiques et la nécessité qui gouverne les phénomènes naturels. « Étant donné que la ligne droite a tel et tel caractère, il résulte nécessairement que la somme des angles d'un triangle équivaut à deux angles droits. Mais il ne s'ensuit pas qu'étant donnée cette dernière proposition, notre conception de la ligne droite est nécessairement vraie. Tout ce que nous pouvons dire est que si le triangle n'a pas la propriété que nous venons d'énoncer, alors la ligne comme nous l'entendons n'existe pas [6]. » La seule interprétation qu'on puisse donner à ce texte, est que, pour Aristote, ni la notion courante de ligne droite, ni la valeur constante

[4] *Anal. Posteriora*, 92 *b* 15.
[5] *Anal. Posteriora*, 87 *b* 35.
[6] *Physique*, (II.9), 200 *a* 15-19.

de la somme des angles d'un triangle n'ont une nécessité réelle: leur nécessité n'est que relative à une hypothèse. En effet, il écrit dans le *De Cœlo* en parlant du vrai et du faux, du possible et de l'impossible par rapport à une hypothèse: « Il est impossible, si certaines hypothèses sont faites, qu'un triangle ait la somme de ses trois angles égale à deux droits[7]. » Et il s'élève au plan universel de la relativité des mathématiques quand il nous dit: « Des principes immuables comme ceux des mathématiques ne possèdent pas une autorité absolue, bien que la leur soit considérée comme d'égale force. Car même en mathématiques, si le principe est changé, alors presque toutes les propositions qui s'appuient sur lui sont également changées[8]. » On pourrait dire qu'à plus de deux mille ans de distance, l'intuition géniale d'Aristote prévoyait la possibilité d'une géométrie autre que celle d'Euclide qui se pratiquait en fait de son temps.

Dans ces conditions, on peut dire que l'ensemble des mathématiques dans ce qu'elles ont de systématique et de précis n'est aucunement le produit de l'abstraction, mais bien d'une construction utilisant quelques données abstraites. Pour ce qui est des concepts universels tirés de l'expérience, on leur reconnaît une nécessité réelle en raison de l'existence concrète des objets sensibles ou réels, d'où ils sont directement tirés avec leurs caractères essentiels exigés par leur nature même. Mais tel n'est pas le cas pour les concepts mathématiques, puisqu'il n'y a pas d'objets sensibles ou réels qui soient tout simplement des triangles ou des ellipses ou des cylindres, ce qui aurait permis à l'intelligence de « séparer » directement leur essence des données empiriques. A cet égard, la discussion par Aristote du cas de la *sphère de bronze* au livre *Z* de la *Métaphysique* est très significatif. « Il est manifeste que la forme de l'objet sensible n'est pas produite ou engendrée; cette essence n'est pas produite, car c'est ce qui est produit en quelque chose d'autre par un art, par la nature, ou par une autre puissance. Il y a une sphère de bronze et c'est ce que nous faisons en donnant cette forme (sphère) à cette matière (bronze) pour obtenir la sphère de bronze comme résultat[9]. » Et Aristote complète sa pensée en ajoutant que même la sphère mathématique

7 *De Cœlo*, 281 *b* 3.
8 *Eud. Ethica*, (II. 6), 1222 *b* 23.
9 *Met.*, 1033 *b* 5.

est composée de matière et de forme, la matière étant ici un substratum simplement intelligible que plusieurs commentateurs identifient avec l'extension. Il est entendu que la production ou la génération dont il est ici question se rapporte à l'acte même de fabriquer la sphère de bronze et non pas à l'origine première de la notion de sphère.

Il semble donc qu'une lecture attentive des textes d'Aristote et de l'esprit qui les anime, et qui tient compte de toutes les circonstances de la connaissance, confirme la constructibilité des mathématiques comme un corps de doctrines organisées systématiquement. Il est entendu que les notions mathématiques sont construites par l'intelligence au moyen d'éléments tirés de l'expérience par abstraction. C'est pourquoi on peut toujours affirmer que toutes les mathématiques sont en puissance dans les choses d'où on peut les séparer dans l'esprit; et c'est ce qui explique la correspondance qui existe entre les mathématiques et l'expérience. Comme le seul corps de doctrines mathématiques connus des Grecs était celui auquel on a donné plus tard le nom de géométrie et d'algorithme d'Euclide, certains ont pu penser que l'abstraction pouvait suffire à Aristote pour actualiser les mathématiques anciennes, et que la constructibilité des sciences exactes ne s'est imposée à l'esprit que plus tard, avec l'invention du symbolisme, des systèmes alternatifs de géométrie et d'arithmétique, et des méthodes nouvelles de computation et de systématisation. Mais il n'en est rien: sur le second palier de l'abstraction le génie grec organisait, simplifiait et construisait ses mathématiques selon les mêmes procédés psychologiques que le savant moderne.

La réponse qu'on peut donner ainsi à la question de savoir quelle conception Aristote se faisait des mathématiques, est précise et satisfaisante: les mathématiques sont « séparées » des choses par l'abstraction, car l'esprit peut voir dans les choses une foule de relations mathématiques en puissance. En fait, parmi cette vaste potentialité, l'esprit choisit des relations possibles, simples et susceptibles d'être élaborées en un corps de doctrine cohérent. Historiquement, il a choisi peut-être inconsciemment les relations stylisées les plus simples; mais en faisant cela, il n'affirmait pas la nécessité exclusive de ces relations simples. C'est pourquoi nous avons vu Aristote douter même

un instant de la nécessité de l'invariance de la somme des angles d'un triangle, et de la forme traditionnelle de la ligne droite. Il savait que la nature gardait pour elle bien d'autres potentialités, dont il ne pouvait pas alors concevoir les détails, et que le progrès scientifique s'est chargé d'actualiser. On peut même dire que l'utilisation constante par la science moderne des théories mathématiques les plus abstraites, prouve abondamment que la potentialité des mathématiques dans les choses justifie l'accord extraordinaire que l'on découvre tous les jours entre les phénomènes naturels et les systèmes les plus généraux des sciences exactes. Or, nous donnons le nom de « construction » à ce procédé de l'actualisation des systèmes les plus divers, par le moyen d'un choix imposé par le besoin de cohérence logique.

Cette intuition aristotélicienne du caractère constructible des mathématiques sur la base du donné sensible, se trouve renforcée par cette autre doctrine du Stagirite sur la dualité d'espèce dans les mathématiques, imposée par la distinction irréductible du continu et du discret. Il y a pour lui une mathématique métrique et une mathématique qualitative, comme c'est le cas aussi pour le mathématicien moderne. Le fait qu'on peut raccorder ces deux mathématiques avec succès par des moyens analytiques, et qu'on peut justifier leur structure commune par une axiomatique générale issue des thèses logiques du Lycée, constitue une preuve supplémentaire de la justesse de la vision aristotélicienne. Il convient donc de nous arrêter quelque peu sur cet aspect de la pensée d'Aristote, qui est généralement négligé par les historiens.

Disons tout de suite que cette négligence s'explique par l'insistence et voire même la prédominance de la mesure dans l'histoire des mathématiques anciennes, et jusqu'à un certain point, dans l'expérience commune. La systématisation pratique et théorique des moyens de mesure indispensables à une société humaine, avait établi, de fait, un corps imposant de connaissances mathématiques depuis la plus haute antiquité. Les penseurs grecs ont élevé cette systématisation au niveau d'une science, en précisant la nature de ses éléments et les conditions de son développement. Cet effort est donc génétiquement dominé par la permanence de la mesure, base de la notion de nombre. Mais en regardant de près les détails de cet ensemble mathématique, on

s'aperçoit que le nombre n'est pas toujours le déterminant exclusif de la nécessité des relations mathématiques. Ainsi, les distinctions entre les diverses espèces de nombres, qui ont fait l'objet des méditations savantes des pythagoriciens, ne sont pas de nature quantitative. Et d'autre part, une foule de propriétés géométriques connues des Grecs, ne font pas appel à l'idée de nombre pour se faire préciser ou justifier [10], bien qu'elles aient été incorporées, dans la suite, dans la systématisation euclidienne où semble dominer une préoccupation métrique pour les besoins de l'exposition.

Malgré la marque profonde laissée par les pythagoriciens sur les mathématiques avec leur insistance sur l'universalité du nombre, et malgré les efforts métaphysiques de Platon pour donner à cette universalité une base de nécessité inéluctable, on devrait s'attendre à trouver chez les Grecs l'affirmation d'un aspect qualitatif des mathématiques, même si l'histoire ne leur a pas permis de les ériger en un corps de doctrine distinct et marqué par ce caractère. Cette attente a été justement remplie par Aristote: dès le moment où il a réfuté les thèses platoniciennes sur la primauté du nombre, il devenait évident que la mesure, à elle seule, ne suffisait plus pour justifier les mathématiques comme telles, et qu'il fallait chercher plus profondément dans l'être les conditions de la nécessité et de l'unité des mathématiques.

Tout en reconnaissant l'importance du nombre en mathématiques, et même la valeur pratique des essais d'arithmétisation du continu, l'intuition aristotélicienne des mathématiques dépasse le nombre dans sa généralité, pour considérer la mathématique comme une *science théorique* dont les objets sont simplement séparables et immuables. « Il est manifeste que certaines branches des mathématiques étudient des objets en tant qu'immuables et en tant que séparables [11]. » Et pour marquer la différence entre les mathématiques et la métaphysique, Aristote affirme que les premières forment une *science spéciale* (par opposition à la métaphysique universelle) qui « abstrait une certaine partie de l'être, pour en étudier les propriétés appartenant

10 Par exemple, plusieurs propriétés de lieux géométriques et de sections coniques. Voir dans les *Problèmes* d'Aristote (913 *b* 37 à 914 *a* 39) des particularités des cylindres et des cônes indépendantes de la mesure.

11 *Met.*, 1026 *a* 8.

à cette partie, comme c'est le cas pour les sciences mathématiques [12] ». Enfin, le Stagirite distingue la physique des mathématiques, en rappelant que « les objets mathématiques sont obtenus par abstraction; tandis que les objets physiques ont aussi des attributs supplémentaires [13] ». On remarquera qu'en voulant caractériser les mathématiques par la nature de leur objet, Aristote évite de parler de nombre, pour insister sur le concept plus général d'éléments atteints par abstraction.

Cette intuition aristotélicienne est précisée par les thèses du Stagirite, qui impliquent la constructibilité des mathématiques, qui soutiennent la différence de nature entre le continu et le discret ou entre la grandeur et le nombre, et qui font intervenir la logique pour justifier le développement nécessaire des sciences exactes. Aristote avait donc certainement pensé à l'aspect qualitatif des mathématiques, corrélativement à leur aspect quantitatif bien connu et qui avait toute son adhésion dans ses limites propres. Ainsi, au quatrième livre de la *Métaphysique*, on trouve justement un texte qui confirme cette doctrine. « Un cercle est une figure d'une certaine qualité parce qu'il n'a point d'angles, ce qui implique qu'une différence d'essence est une qualité. Ceci est un des sens où une qualité est appelée une différence d'essence; et un autre sens est celui qui considère comme des qualités les objets mathématiques immuables. Ainsi les nombres ont une certaine qualité, comme par exemple les nombres composés à plus d'une dimension, c'est-à-dire ceux dont le plan et le solide sont des copies. Et en général, ce qui est inhérent dans une essence en plus de la quantité [est la qualité]. Parce que l'essence d'une chose est ce qu'elle est une fois pour toutes [14]. » On voit que le Stagirite envisage ici la qualité dans son sens le plus général.

Nous voyons encore cette préoccupation qualitative des mathématiques dans la physique aristotélicienne. Et c'est justement dans la *Physique* que le Stagirite discute certains problèmes mathématiques, comme les quadratures et les arguments de Zénon, et qu'il analyse d'un point de vue qualitatif plusieurs concepts fondamentaux utilisés par les géomètres. Tel est le cas des notions de contact, de contiguïté

12 *Met.*, 1003 *a* 23.
13 *De Cœlo*, 299 *a* 15.
14 *Met.*, 1020 *a* 35 à 1020 *b* 7.

et de continuité, qu'il définit à l'occasion de la théorie du lieu. « Je dis que des choses sont ensemble en un lieu quand leur lieu immédiat ou premier est un [15]. » Et encore: « Des choses sont en contact ou se touchent, quand leurs extrémités sont ensemble [16] ». Puis: « J'appelle « successif » ce qui, venant après le commencement et se trouvant marqué par la position, la forme ou tout autre aspect, n'a rien de la même classe entre lui et l'objet auquel il est successif. Comme exemple, je donne une ligne ou des lignes en succession à une ligne, une unité ou des unités successives à une unité, ou une maison successive à une autre maison. Rien n'empêche qu'une chose de nature différente n'intervienne entre deux choses successives. Ce qui est successif est successif à quelque chose et doit lui être postérieur: ainsi un n'est pas successif à deux, et le premier jour du mois n'est pas successif au second jour; mais c'est bien l'inverse qui est vrai [17]. » Cette citation implique l'idée d'ordre entre des éléments successifs; et même la nécessité d'un ordre irréversible entre des choses précises ou des phénomènes naturels.

Nous arrivons ainsi à l'important passage sur la notion de continuité qui est introduite par l'idée de contiguïté comme étape préliminaire. « J'appelle « contigu » ce qui étant successif à quelque chose touche aussi cette chose [18]. » Ce concept étant défini, Aristote explique: « Le « continu » est inclus dans la classe du « contigu ». Mais je me sers du terme « continu » quand les extrémités de deux objets qui se touchent se confondent entièrement en un seul point, et que les deux objets sont tenus ensemble, comme le terme l'implique; or ceci serait impossible si les extrémités sont deux [restent distinctes]. Telle étant la définition, il devient manifeste que la continuité convient aux choses qui deviennent une naturellement du fait qu'elles sont jointes ensemble [19]. » Évidemment, Aristote envisage ici la continuité en général, y compris la continuité physique, bien qu'il insiste davantage sur des exemples mathématiques. Les

15 *Physique*, 226 *b* 21.
16 *Physique*, 226 *b* 23.
17 *Physique*, 226 *b* 34.
18 *Physique*, 227 *a* 5.
19 *Physique*, 227 *a* 10.

controverses [20] qui ont été suscitées autour de ces notions, qu'Aristote reprend aussi dans d'autres parties de ses traités, n'infirment pas cependant le fait fondamental de l'intuition aristotélicienne de *concepts* qui valent aussi bien dans l'analyse moderne que dans les systèmes qualitatifs, comme certaines parties de la topologie et de la géométrie projective.

Les détails de ces textes importants et les précisions que leur apportent d'autres citations du corpus aristotélicien, révèlent néanmoins qu'Aristote avait une préoccupation qualitative en développant leurs implications, et que cette conception lui paraissait être assez générale pour en permettre l'utilisation dans les théories courantes des mathématiciens de son époque, dont il n'ignorait pas les travaux. En rapprochant les textes du Stagirite avec l'utilisation des mêmes concepts par les géomètres anciens, on s'aperçoit qu'une foule de propriétés géométriques connues des chercheurs grecs auraient pu être réunies en un corps de doctrine spécifiquement qualitatif. Comme ils ne possédaient pas alors le symbolisme indispensable à cette systématisation, ils auraient pu tout au moins les décrire en termes généraux et poser la question de savoir si l'aspect qualitatif des mathématiques ainsi compris, pouvait donner lieu à quelque synthèse précise et féconde.

Or les anciens n'ont probablement pas eu le souci d'ériger en un corps de doctrine les théorèmes qualitatifs qu'ils avaient découverts. Peut-être aussi l'application immédiate des théories comportant la mesure et le nombre les avait incités à poursuivre leurs recherches dans un sens métrique plutôt que qualitatif. Quoiqu'il en soit, la position affirmée par Aristote restait acquise dès cette époque à la pensée universelle, et justifiait en quelque sorte avant la lettre les beaux systèmes qualitatifs actuels, où il est fait usage de concepts et de relations bien définis et indépendants de toute idée de mesure. Tel est le cas pour la théorie des ensembles et des nombres transfinis, pour les systèmes topologiques et les espaces abstraits, pour la majeure partie de la géométrie projective, pour l'algèbre abstraite et la logi-

[20] Voir en particulier Sir David Ross, *Aristotle's Physics*, où le texte du traité est accompagné d'une importante *Introduction* et de précieux commentaires.

que symbolique. De même, une analyse des méthodes récentes de la statistique et des controverses autour des thèses intuitionnistes de Brouwer et de Borel, peut montrer une filiation profonde des principes péripatéticiens avec les mathématiques modernes.

Il est entendu qu'on peut toujours relier ces théories nouvelles à l'idée de nombre; et qu'en les combinant ainsi avec des considérations numériques ou analytiques on a déjà obtenu des résultats fort remarquables. Mais il n'en est pas moins vrai que ces systèmes peuvent se développer qualitativement sur leur palier propre. Hâtons-nous d'ajouter qu'il ne saurait être question ici de chercher à montrer qu'on trouverait dans Aristote les germes de ces théories précises, ce qui ne saurait être le cas. Notre ambition a été de montrer plutôt que l'*esprit* de ces systèmes correspond bien à l'intuition aristotélicienne de l'existence d'une mathématique qualitative, et mieux encore de la nécessité d'une mathématique plus générale que la métrique et caractérisée par un double aspect quantitatif et qualitatif.

Il nous reste à rappeler que notre insistance sur le caractère qualitatif de certaines relations mathématiques, ne doit pas être interprété comme une préférence d'Aristote pour ce genre de relations. Le Stagirite savait fort bien que l'ensemble des connaissances mathématiques à son époque était dominé par l'idée de mesure; et il ne pouvait pas nier qu'une grande partie des sciences exactes ont un caractère métrique aussi utile qu'impressionnant. Mais en s'opposant aux thèses platoniciennes et en pensant par lui-même sur ces problèmes fondamentaux de la nature des sciences, il devait naturellement être frappé par l'aspect qualitatif de certaines affirmations sur la quantité. Néanmoins, la dualité spécifique des mathématiques du continu et du discret, ne pouvait pas impliquer une scission essentielle dans l'organisation de la science, du moment que le continu comme le discret sont présupposés par le monde sensible. L'unité d'organisation se réalisait pour lui au moyen de sa théorie de la démonstration. Et aujourd'hui encore, c'est dans les hauteurs de la logique symbolique et des conditions de la formalisation des doctrines mathématiques, que l'on trouve le vrai joint qui tient ensemble les diverses branches des sciences exactes. Nous voyons dans cette situa-

tion une confirmation des thèses d'Aristote sur la nature et les caractères des mathématiques, et un moyen puissant d'interpréter justement et de résoudre convenablement les questions délicates que la science en progrès pose sans cesse à la sagesse du philosophe.

Thomas GREENWOOD,
professeur à l'Université de Montréal.

Doll Play Phantasies of Negro and White Primary School Children

---

I. — THE PROBLEM.

The study of differences among racial groups has occasioned much interest long before the time of Aristotle and has been followed scientifically for the past one hundred and fifty years. However, artificial variations were often found due primarily to the employment of inadequate measuring devices or the unsound interpretation of results derived therefrom. The majority of the techniques used were standardized on white populations and applied to Negroes with little or no modifications. As a result of these investigations, many racial hypotheses were developed "revealing" superiority in this physical characteristic or that personality trait based chiefly upon myths, national, political or subjective opinions. While on the other hand, to claim that there are no differences between racial groups is also a conclusion with false premises. There are definitely differences between racial groups, but these differences are accidental differences which accompany human life at all times and in all places. They are not essential differences as so often may have been implied.

A careful survey of the research concerning racial groups has revealed the necessity for more reliable techniques. The majority of previous investigations dealt with interracial problems which presented variables too numerous for adequate control. Daniel [1] stated that most studies thus far reported were worthless, as indicators of anything regarding the comparative ability of racial groups. In

1 Robert P. Daniel, "Basic Considerations for Valid Interpretations of Experimental Studies Pertaining to Racial Differences", in *The Journal of Educational Psychology*, Vol. 23, No. 1, January, 1932, p. 15-27.

a more recent article Canady [2] summarized empirical investigations of racial groups as follows: (a) Difficulties in evaluation were evident because of weaknesses in present day techniques. (b) Studies of interracial differences will be meaningless until certain factors are controlled. (c) It is safest to assume that all races possessed equal psychological characteristics. (d) The result of what is *not proved* was the most significant finding concerning psychological variation among racial groups. (e) Further research may give evidence that some clearly defined variations may be found between the races.

In view of the facts that the methodology for interracial studies can not be adequately designed and validated until further data is obtained, this study investigates intraracial factors. The objectives of the present research are as follows: (a) To design and standardize a projective doll play technique for studying the family phantasies of Negro and white primary school children. (b) To initiate a parallel type of methodology. (c) To introduce the concepts of Thomistic psychology [3] to experimental investigation. (d) To isolate if possible, psychological factors which may contribute to the development of children's phantasies.

Specifically, the hypotheses which were formulated and tested may be stated as follows: (a) Quantitative differences exist between the phantasies of Negro primary school children because of their sex, development, and individuation. (b) Quantitative differences exist between the phantasies of white primary school children because of their sex, development, and individuation.

II. — THE METHOD.

The methodology employed may be referred to as a parallel method since it was the development of two projective techniques in similar sequences and forms independently among racial groups. These techniques are now more specifically called the *Graham-Ottawa Parallel Doll Play Methods.* [4] The projective doll play method previ-

[2] Herman G. Canady, "The Psychology of the Negro", in *The Encyclopedia of Psychology*, New York, Philosophical Library, 1946, p. 407-416.

[3] Celestine N. Bittle, *The Whole Man*, Milwaukee, Bruce, 1945, p. 246-247.

[4] Thomas F. Graham, *Doll Play Phantasies of Negro and White Primary School Children*, unpublished Ph.D. Thesis, University of Ottawa, 1952, vii-184 p.

ously has been employed by Baruch,[5] Bach,[6] Phillips,[7] Pintler,[8] Robinson,[9] and Sears;[10] but, none of these investigators used the method in a parallel manner to measure intraracial factors.

Insofar as theory of projective doll play, the present method is similar to the earlier techniques. However, from the viewpoint of interpretations, the majority of the previous doll play experiments were primarily based upon psychoanalytic hypotheses or learning theories in which reason and will were ignored. As has been pointed out by metaphysicians from the time of Aristotle to Allers,[11] these interpretations are unsound for all practical purposes.

The parallel doll play experiment began with seventy-four children ranging in age from seventy-three months to 102 months. In this group ten subjects were used to determine the reliability and various other methodological problems. However, the final analyses were based upon the phantasies of thirty Negro children and thirty white children. Because of significant sex differences previously found by Pintler, Phillips and Sears,[12] further subdivision was made with respect to the sex to decrease the variability in these differences.

One group of the children attended Edmund A. Jones School of Massillon, Ohio, while the larger group came from Benjamin Franklin School also of Massillon. Both schools were located in the same section of the city and enrolled Negro and white children.

An attempt was then made to determine how much effect sex, developmental factors and individual differences might have had on

[5] D. W. Baruch, "Aggressiio During Doll Play in a Preschool", in *The American Journal of Orthopsychiatry*, Vol. 11, No. 2, April, 1941, p. 252-260.

[6] George R. Bach, "Young Children's Play Fantasies", in the *Psychological Monographs*, Vol. 59, No. 2, 1945, iii-69 p.

[7] R. Phillips, "Doll Play as a Function of the Realism of the Materials and the Length of the Experimental Session", in *Child Development*, Vol. 16, No. 3, September, 1945, p. 123-143.

[8] Margaret H. Pintler, "Doll Play as a Function of Experimenter-Child Interaction and Initial Organization of Materials", in *Child Development*, Vol. 16, No. 3, September, 1945, p. 145-166.

[9] Elizabeth F. Robinson, "Doll Play as a Function of the Doll Family Constellation", in *Child Development*, Vol. 17, No. 3, September, 1946, p. 99-118.

[10] Robert R. Sears, "Influence of Methodological Factors on Doll Play Performance", in *Child Development*, Vol. 18, No. 4, December, 1947, p. 191-197.

[11] Rudolph Allers, *The Successful Error*, New York, Sheed & Ward, 1940, iii-266 p.

[12] Margaret H. Pintler et Al., "Sex Differences in the Projective Doll Play of Preschool Children", in *The Journal of Psychology*, Vol. 21, No. 1, January, 1946, p. 73-80.

the data collected. Based upon these three variables, homogenous groups were selected for each racial group and intraracial comparisons were made.

The doll play theme used was that of a home, since previous studies have shown that individual differences in children's phantasies were related to home, school and neighborhood environment. Therefore the phantasies projected in the home may depict experiences from school and neighborhood. Although problems of interpretation may be introduced, the validity of the technique may be enhanced.

The reliability of the Parallel Doll Play Methods was established by two observers working at the same time, but independently. Information concerning the reliability was determined by five major categories, namely: (a) frequency of stereotyped actions, (b) frequencies of nonstereotyped actions, (c) frequency of group action, (d) frequencies of nonthematic responses, (e) frequency of all the above responses.

The percentages were founded upon a comparison of the phantasies of thirty 5-minute records from five subjects representing each racial group. These records were taken simultaneously by two examiners (E and E_1) from the ten children. The agreement found varied from 55.5 per cent agreement to 93.2 per cent agreement for the Negro children and 75.0 per cent to 96.5 per cent agreement for the white children. The lower reliability values of the nonthematic responses may have been due to the infrequency of such responses.

Tables I and II show the reliability found on the categories which are expressed in terms of percentage agreement as taken from the five-minute recordings for the racial group indicated. The remaining major categories of ratings were not treated statistically since they were clinical impressions based upon the amount of emotionality and inhibition the child manifested. These values revealed only rough estimations of positive reliability because they cannot be validated by statistical analysis.

Validity of the test is claimed on the basis of its clear differentiation of the subjects. Both in the Negro and in the white

children, differences between the responses among the racial groups to the majority of categories were significant.

TABLE I. — Agreement between two examiners for thirty 5-minute sessions with five Negro subjects.

Categories	*Observations*		*Agreement*		
			Number	*Percentage*	
	E	E_1		*E* with E_1	E_1 with *E*
Frequency of stereotype actions	782	816	729	93.2	89.3
Frequency of nonstereotype actions	74	79	64	86.4	81.0
Frequency of group action	87	81	73	83.9	90.1
Frequency of nonthematic responses	9	6	5	55.5	83.3
Frequency of all above responses	952	982	871	91.4	88.6

TABLE II. — Agreement between two examiners for thirty 5-minute sessions with five white subjects.

Categories	*Observations*		*Agreement*		
			Number	*Percentage*	
	E	E_1		*E* with E_1	E_1 with *E*
Frequency of stereotype actions	909	951	878	96.5	92.3
Frequency of nonstereotype actions	107	116	88	82.2	75.8
Frequency of group action	93	82	73	78.4	89.0
Frequency of nonthematic responses	8	8	6	75.0	75.0
Frequency of all above responses	1117	1157	1045	93.5	90.3

The self consistency of the test was determined by comparing the nonstereotyped phantasies projected by the child with the answers given by the child on an explicitly designed inquiry. According to Conn [13] the play interview permits the child to express himself in such a manner that the doll is considered responsible for the expressions. Therefore, the self consistency of the test was based upon the following conditions: (a) the types of doll play phantasies projected by the children whose inquiry responses were evident, and (b) the types of inquiry responses as reflected by the children's various types of doll play phantasies. The assumption made is that a relationship exists between conscious behavior patterns and spontaneous behavior patterns; however, this relationship must take into consideration the significant factor of temporal validity. For example, a child may show a considerable amount of aggression on one day because of much frustration at that time while on the next day very little aggression may be evident because of less frustration or the possible reduction of aggression by catharsis. From the Thomistic frame work, aggression, or anger, as it is referred to, is considered to be a sensient, mutable, and fluid force and not a pervasive dynamic. Because of the factor of temporal validity, each subject was interviewed *immediately* following the doll play session to determine *how* the subject arrived at the nonstereotyped responses. Several inquiries were investigated resulting in the rejection of all except one (Table III). To illustrate, ten of the thirty Negro children projected the mother doll as being most affectionate on their phantasies, while 55 per cent of the ten children stated that the mother doll loved the other dolls most often. The category of rejection was projected most frequently through the father doll by the Negro children. On the inquiry they stated that the father doll also hated the others most often. The children's phantasies showed the most frequent agents of frustration to be the parent dolls. Responses to the question, "Which doll stops others from doing things most often ?" also indicated the parent dolls, with the mother figure the principal agent. The category of aggression was expressed most frequently through the girl doll by

[13] Jacob H. Conn, "The Play-Interview as an Investigative and Therapeutic Procedure", in *The Nervous Child*, Vol. 7, No. 3, July, 1948, p. 257-286.

TABLE III. — GRAHAM-OTTAWA PARALLEL DOLL PLAY INQUIRY.

Name _____ Race ____ CA ____ Sex ____ Date ____

School _____ Grade ____ MA ____ IQ ____ Test ____

Father's Occupation _____ Siblings B ____ S ____ Session ____

Examiner _____ Duration of Inquiry _____

Directions: Present the subject with the box containing the doll family representing his race and say, "Here is a doll family again; tell me something about them." Ask only those questions for which nonstereotype phantasies appeared.

NS DOLL

AF ____ 1. Which doll loves others most often ?
____ Which doll does it love most often ?
Why ? _____

RJ ____ 2. Which doll hates others most often ?
____ Which doll does it hate most often ?
Why ? _____

FR ____ 3. Which doll stops others from doing things most often ?
____ Which doll does it stop from doing things most often ?
Why ? _____

AG ____ 4. Which doll hurts others most often ?
____ Which doll does it hurt most often ?
Why ? _____

E ____ 5. Which doll makes a wish most often ?
____ What does it wish for most often ?
Why ? _____

M ____ 6. Which doll finishes what it starts most often ?
____ What does it finish doing most often ?
Why ? _____

C ____ 7. Which doll tells others what to do most often ?
____ Which doll does it tell to do things most often ?
Why ? _____

the Negro subjects. However, on the inquiry they replied that the father doll would hurt others on more occasions. A frequency tabulation concerning all of the acts of the will revealed the mother figure to be most dominant on the phantasies as well as on the inquiry.

A similar analysis was made between the phantasies of the white children and their responses to the inquiry. Here again, doll for doll and family for family, the ratio was above chance except for the girl figure. The fact that the girl doll appeared in relatively few themes may have determined the low self consistency score.

An interview was also prepared for the stereotyped responses, which resulted in almost perfect agreement between the phantasies and the inquiries because of the great number and kind of responses.

III. — THE RESULTS.

The first major hypothesis was that quantitative differences exist between the phantasies of Negro primary school children because of their sex, development, and individuation. The results of intraracial sex differences among the Negro children, are summarized in Table IV. The application of the t-test to the responses of the two

TABLE IV. — Intraracial sex differences among the Negro children with respect to stereotype and nonstereotype phantasies.

Phantasies	*10 Girls*		*10 Boys*			*t*
	Mean	*S.D.*	*Mean*	*S.D.*	*Diff.*	*l.o.c.*
Stereotype	196.6	48.4	137.9	39.9	58.7	1%
Location						
Bedroom	27.0	7.6	20.2	7.3	6.8	15%
Bedroom 1	25.9	5.8	19.7	6.9	6.2	5%
Dining Room	32.4	10.4	18.3	10.7	14.1	1%
Kitchen	22.4	13.5	18.2	7.1	4.2	——
Living Room	46.5	16.0	28.3	9.1	18.2	1%
Bathroom	23.9	7.2	17.0	8.4	6.9	15%
Other	18.5	20.2	16.2	14.0	2.3	——
Nonstereotype	15.7	8.5	15.8	5.2	0.1	——
Concupiscible	6.0	4.3	3.5	2.4	2.5	20%
Affection	4.9	3.7	2.4	2.2	2.5	20%
Rejection	1.1	1.9	1.1	1.3	0.0	——
Irascible	2.0	2.8	8.2	5.9	6.2	2%
Frustration	0.8	1.5	0.2	0.6	0.6	——
Aggression	1.2	1.9	8.0	5.8	6.8	1%
Will	7.7	4.6	4.1	3.2	3.6	15%
Ends	0.6	1.3	0.3	0.7	0.3	——
Means	1.8	2.2	0.8	1.7	1.0	——
Commands	5.3	3.2	3.0	3.0	2.3	20%

groups indicated that 12 of the 19 comparisons made were significant, with six of the analyses significantly below the five per cent level of confidence and four comparisons at the one per cent level. The most evident results between the Negro sexes were: (a)The girls manifested more stereotyped acts than the boys. (b) The doll play in five out of seven locations was significantly different between the sexes. (c) The girls projected the dolls into the dining and living rooms a greater number of times. (d) No difference was found in total nonstereotyped acts. (e) Six out of ten nonstereotyped subthemes were significantly different. (f) The girls manifested more affection. (g) No difference was found in the amount of rejection between the sexes. (h) Irascibility projections were considerably different. (i) No differences were evident in frustration acts. (j) The boys produced a greater amount of aggression. (k) Significant differences were found in the total acts of the will. (1) The girls produced more commands.

A comparison was then made between concupiscible projections of the first grade children and the concupiscible phantasies of the second and third grade children. The tabular data was taken from trial two when the children were playing with dolls representing the race other than their own. The raw frequencies found show a trend toward more affection among the Negroes of the second grade toward the white dolls, while their rejection is conversely lower. On the other hand, grade three of the Negro children showed an atypical trend. However, when comparing affection to rejection, the former remained markedly higher. Although these findings were not statistically significant, their implications were evident.

The mean scores of the stereotyped responses produced by the brighter Negro children were compared with the productions of the less bright children and treated as an uncorrelated sample. Seven Negro subjects, three boys, and four girls made up one group with an I.Q. average above 115 on the Goodenough Scale. Their stereotyped phantasies were subsequently compared with seven other Negro children, five boys and two girls whose average I.Q. was 88.7, and resulted in significant differences at the two per cent level and within but twelve degrees of freedom.

Insofar as individual differences are concerned, the range of stereotyped responses for the Negro children was 78 to 291. Of the grand total of phantasies 93.2 per cent were of the stereotyped category. It was interesting to observe the differences with respect to the location of the thematic actions. The room which the children used for most of their phantasies was the living room. The fewest phantasies involved the kitchen. These quantitative results may be indices of reality which likewise enhance the validity of the test. Individual differences for the Negro children are summarized in Table V.

TABLE V. — Frequencies of three 10-minute doll play trials with thirty Negro primary school children.

Categories	*Range*		*Mean*	*S.D.*	*Total*	
	Low	*High*			*No.*	*%*
Stereotype	78	291	161.4	46.1	4842	100.0
Location						
Bedroom	11	45	23.3	8.4	699	14.4
Bedroom 1	10	39	23.0	7.2	690	14.2
Dining Room	2	49	26.6	12.6	799	16.5
Kitchen	3	59	18.4	10.2	522	11.4
Living Room	13	82	35.1	14.5	1054	21.7
Bathroom	5	40	20.9	8.8	627	12.9
Other	0	72	14.0	14.6	421	8.6
Nonstereotype	0	32	11.7	8.5	351	100.0
Concupiscible						
Affection	0	12	3.4	3.4	102	29.0
Rejection	0	6	0.7	1.4	22	6.2
Irascible						
Frustration	0	5	0.3	1.0	11	3.1
Aggression	0	16	3.0	4.9	92	26.2
Will						
Ends	0	4	0.3	0.9	9	2.5
Means	0	5	0.9	1.7	27	7.6
Commands	0	10	2.9	3.3	88	25.0

Concerning group action, the Negro children showed an individual range from one group act per three trials, up to twenty-eight group actions. The average number of group acts was 13.8, with a standard deviation of 5.8 and a grand total of 416 group acts.

The results of testing the second hypothesis, that quantitative differences exist between the phantasies of white primary school children because of their sex, development and individuation are summarized as follows. Intraracial comparisons were also made of the average differences between boys and girls concerning stereotyped and nonstereotyped responses. Nineteen comparisons were made with 12 statistically significant. With regards to the stereotyped responses four of the five significant differences were below the five per cent level of confidence. Concerning the nonstereotyped acts, 7 of 11 comparisons were found to be significant, ranging from two per cent to the twenty-five per cent level. These results are given in Table VI.

TABLE VI. — Intraracial sex differences among the whilte children with respect to stereotype and nonstereotype phantasies.

Phantasies	*10 Girls*		*10 Boys*		*Diff.*	*t. l.o.c.*
	Mean	*S.D.*	*Mean*	*S.D.*		
Stereotype	224.5	49.6	161.3	33.5	63.2	1%
Location						
Bedroom	32.3	13.8	22.9	6.3	9.4	15%
Bedroom 1	34.8	13.5	21.3	6.8	13.5	2%
Dining Room	36.1	12.0	32.6	7.7	3.5	——
Kitchen	20.6	11.0	18.5	4.8	2.1	——
Living Room	59.9	19.3	37.0	15.0	22.9	2%
Bathroom	18.6	9.2	20.3	6.5	1.7	——
Other	22.2	14.7	8.7	7.9	13.5	5%
Nonstereotype	23.2	8.4	17.4	11.2	5.8	25%
Concupiscible	11.4	8.6	5.4	2.3	6.0	10%
Affection	11.3	8.3	3.9	1.9	7.4	2%
Rejection	0.1	0.3	1.5	2.4	0.7	——
Irascible	1.6	3.1	4.0	5.8	2.4	25%
Frustration	0.8	1.8	0.3	0.7	0.5	——
Aggression	0.8	1.6	3.7	5.2	2.9	20%
Will	10.2	5.4	8.0	6.2	2.2	——
Ends	1.2	3.6	0.4	1.2	0.8	——
Means	0.8	2.1	2.9	3.8	2.1	25%
Commands	8.2	4.3	4.7	2.8	3.5	15%

The most evident findings between the white sexes were: (a) The girls projected more total stereotyped acts. (b) The doll play

in four out of seven locations was significantly different between the sexes. (c) The girls projected the dolls into the children's bedroom and living room a greater number of times. (d) The girls projected more nonstereotyped acts than the boys. (e) Six out of ten nonstereotyped subthemes were significantly different. (f) The girls manifested more affection. (g) No difference was found in the amount of rejection between the sexes. (h) Irascibility projections were considerably different. (i) No differences were evidenced in frustration acts. (j) The boys produced a greater amount of aggression. (k) No significant differences were found in the total acts of the will. (1) The boys produced more completed acts. (m) The girls gave more commands and orders.

With respect to the concupiscible projections of the first grade children as compared to the concupiscible phantasies of the second and third grade children, the white children showed a similar ratio to the Negro children. The comparison was subsequently made between the intellectual ability and phantasy projections of the white children. These comparisons were found to be statistically significant at the one per cent level, in spite of the fact that they were also made within but 12 degrees of freedom.

Concerning individual differences the white children produced a range of phantasies from 90 to 326. The relationship of stereotyped phantasies to nonstereotyped phantasies was likewise considerably different from child to child. It was also observed that the children projected a grand total of 91.8 per cent stereotyped phantasies. The fewest phantasies with respect to the white children involved the bathroom. Here again these responses may also be indices of reality and are summarized in Table VII.

With respect to group action the white children produced as few as eight group acts, and as many as twenty-five with a mean of 17.2, and a standard deviation of 5.6, and a grand total of 517 group acts. Analysis of the unclassified responses was not significant with the individual range of from one per cent up to a high of sixteen per cent. However, in the initial stages of recording, more unclassified responses were evident, but after studying the verbatim comments of the subjects, these phantasies were appropriately tabulated.

IV. — CONCLUSIONS.

It is the opinion of the author that the data substantiate both of the hypotheses which were formulated. The first and second hypotheses were supported in approximately equal strength.

The results of the investigation suggest the following general conclusions: The family phantasies of children from different racial groups may be elicited by projective doll play in a parallel manner. The phantasies may also be quantified and analyzed objectively. The fact that various family phantasies could be recognized and measured suggests the possibility that parallel projective doll play methods may be an additional device for the investigation of child

TABLE VII. — Frequencies of three 10-minute doll play trials with thirty white primary school children.

Categories	*Range*		*Mean*	*S.D.*	*Total*	
	Low	*High*			*No.*	*%*
Stereotype	90	326	185.2	56.0	5556	100.0
Location						
Bedroom	9	58	25.5	10.8	766	13.7
Bedroom 1	11	64	27.4	11.7	822	14.7
Dining Room	13	102	35.5	16.8	1067	19.2
Kitchen	4	51	19.5	9.3	585	10.5
Living Room	21	92	45.6	18.0	1368	24.6
Bathroom	0	36	18.0	9.4	541	9.7
Other	0	49	13.5	12.5	407	7.3
Nonstereotype	0	42	16.5	10.5	496	8.1
Concupiscible						
Affection	0	27	6.9	6.2	208	41.9
Rejection	0	6	0.6	1.6	18	3.6
Irascible						
Frustration	0	6	0.5	1.3	17	3.4
Aggression	0	18	1.6	3.5	50	10.0
Will						
Ends	0	12	0.5	2.1	16	3.2
Means	0	11	1.2	2.5	37	7.4
Commands	0	18	5.0	4.0	150	30.2

development and racial relations. From the viewpoint of theory, it is of utmost significance that sex differences, developmental factors and individual differences within a racial group could be studied objectively from the principles of Thomistic psychology.

Thomas F. GRAHAM,
Institute of Psychology,
University of Ottawa.

Department of Psychology,
Massillon State Hospital
Massillon, Ohio.

Hugo Wolf

In commemoration of the fiftieth anniversary of his death, February 22nd, 1903

Hugo Wolf, the Vienna composer, hailed by many musical authorities as the greatest of all song writers, passed from this earthly life on the 22nd of February 1903 at the age of 42.

Struggling against financial difficulties and an incurable mental illness which eventually brought him during his last years to an asylum, he yet bequeathed to the world an incredible wealth of song, revealing not only his great mastery as a composer, but also his intense feeling for poetic beauty.

The great tragedy of his fate lay in the extravagant demands of his genius which proved too great a strain for his weak physical frame, and brought about the final collapse.

He seems to have had a premonition of his early decline, straining his capacities to the utmost to pour forth within a brief period all the music that was in him. He composed fitfully, sometimes for several months at a stretch, working feverishly, and taking no rest until he had put to paper all the tremendous flow of musical ideas that came to him. These were the happiest experiences of his life, but when the periods of inspiration were followed, as they inevitably were, by dark days and nights of barrenness, he suffered intense melancholy and depression, and, in despair, he wandered from place to place, waiting impatiently for new ideas to come to him. He returned again and again to familiar surroundings where he had previously worked hoping that once more he would be able to catch the gleam of light that would dispel the gloom of inactivity, — and indeed, quite frequently a new creative urge would seek vent for expression. At times his brain worked too fast to get all his ideas on paper.

It took him only 170 days altogether to produce his chief works which included the song cycles to poems by Goethe, Moerike, and Eichendorff, also his Spanish Songbook, and the first part of his Italian Songbook.

He had so much to give, far too much to be crowded into the limits of his moods of inspiration. Sometimes he wrote two or three songs in a single day. Without making any preliminary sketches he just wrote them out, ready to be printed, with scarcely a note requiring alteration.

He would read a poem through, reflecting upon it until he had captured its whole atmosphere and varying moods. After a night's sleep he would awaken, and in some mysterious way the music of the poem that had occupied his thoughts the previous day would already be completed in his mind.

For each poet he had a different approach, bringing about a variety of styles unequalled by any other composer.

Wolf also assigned a much more important place to the piano part. Unlike others who composed songs for voice with piano accompaniment, he wrote his songs for voice *and* piano, making the latter an equal partner of the vocal part. Through the introduction of "Leitmotive" and thematic elaboration he brought his music in close contact with the text, weaving the vocal part into this rich musical pattern like a golden thread. It would not have satisfied him to let his music be merely determined by the general mood of the poem. Every change in tone colour, every rise or fall in the melody is suggested by the text. It is impossible, therefore, to think of the melodies of Wolf's songs as detached from the words, — each belongs to the other. He himself realised this, and frequently adopted the practice of reading the poems to his audience before he allowed them to hear his musical settings.

With this intense poetic feeling it is natural that Wolf had a deep reverence for the great poets who not only inspired him, but whose poems enabled him to realize himself in the highest degree.

In the beginning, Wolf had great difficulty in getting his works accepted, but with the help of friends who recognized his genius two

sets of his songs were published. These he dedicated to his father and mother.

Although Wolf's songs did not receive public acclaim at first, even after a considerable number of them had been published, his reputation was made known through the Wagner Society and the Goethe Society, both of which organised recitals of his songs. Then other concerts followed which proved so successful that many items on the programme had to be repeated three times over.

Wolf was not yet thirty when he felt a strong desire to compose an opera. He was then at the hight of his creative powers, and the idea took such complete possession of him that he suffered torture until he found the full outlet for his expression.

For some considerable time he was unable to find a suitable text for his opera, but finally in 1894 he was given a libretto that satisfied him, and he at once set to work on his first opera *The Corregidor.* He worked with characteristic feverish haste, taking no rest but experiencing a kind of ecstasy at the profusion of music that came to him. In a letter to a friend he wrote: "Rejoice with me, I work like a madman, from 6 a.m. without a break till twilight comes. Fancies and ideas throng in on me in such abundance that I can scarcely note them down fast enough." The opera was completed in three months and nine days, but, not content with this tremendous achievement, he started to compose his second opera *Manuel Venegas,* again devoting himself completely to the work, and exhausting himself physically and mentally. It was at this point that he suffered the collapse which brought him to an asylum, but even while he was under observation in the hospital, he was able to take up work again on his second opera, and he also composed two of his Spanish Songs. He was discharged from the hospital, and there seemed hope of his ultimate recovery, but, after an unsuccessful attempt at suicide, his friends had to take him back to the mental hospital at his own request. That was virtually his end. As far as his musical capacities were concerned, Death laid hold of him when he was only 37. What followed was merely a slow disintegration of his personality, a gradual sinking into the night of the unconscious. When he died

four years later, Death came to him as a release from a life of intense suffering.

At the funeral service many of Wolf's admirers gathered to pay homage to a great musician. The choir sang one of Wolf's own composition — a moving prayer entitled *Submission* imploring God's mercy upon suffering humanity.

Wolf's body was laid to rest in the Central Cemetery in Vienna, not far from the place where the mortal remains of Beethoven and Schubert lie buried. An artistic monument, unveiled in 1904, marks the spot.

Wolf's earthly pilgrimage was but a brief one, and his death will always be a cause for regret among music lovers. Yet it would be idle thought to imagine what he might have achieved, had Heaven granted him a few more years in full possession of his creative powers. What he accomplished during a short life span was so great that none of the song composers after him could escape his influence. And then, perhaps we might apply also to *his* untimely death that passage of his beautiful song *Anakreon's Grave:*

> Spring, Summer, and Autumn the happy poet enjoyed,
> But from the harshness of winter he was protected by the tomb.

Paul FREED.

Chronique universitaire

FACULTÉ DE DROIT.

Au mois de février dernier, l'Assemblée législative de la province de Québec approuvait, en troisième lecture, le « bill 16 » qui modifie la loi du Barreau de cette province. L'article deux de ce bill reconnaît à l'Université d'Ottawa la faculté de préparer des candidats aux examens du Barreau de la province de Québec. Quelques jours plus tard, le Comité des bills publics du Conseil législatif apportait un amendement au projet de loi concernant la profession de notaire. Cet amendement accorde à notre institution le pouvoir de conférer des diplômes donnant accès à la profession de notaire.

Un comité consultatif fut immédiatement formé afin d'organiser la nouvelle faculté. Il se compose des membres suivants: l'honorable Thibodeau Rinfret, juge en chef du Canada; les honorables juges Robert Taschereau et Gérard Fauteux, de la Cour suprême; les honorables juges Jacques Boucher et Paul Sainte-Marie; l'honorable Alexandre Taché, président de l'Assemblée législative du Québec; Me Maurice Ollivier, C.R.; Me Redmond Quain, C.R.; Me Gaston Vincent, C.R.

En septembre 1953, s'ouvrira donc à l'Université d'Ottawa, une Faculté de Droit conduisant au baccalauréat, à la licence et au doctorat en droit, de même qu'à la pratique du droit et du notariat dans la province de Québec.

« Notre pays, avec ses deux traditions juridiques distinctes, française et anglaise, avec ses dix législations provinciales et sa législation fédérale, a et aura de plus en plus besoin de juristes à mentalité pleinement chrétienne pour travailler à la solution des nombreux et épineux problèmes provinciaux, fédéraux, internationaux qu'il faudra résoudre. La capitale fédérale, au confluent des deux races du pays, n'était-elle pas toute désignée pour devenir, elle aussi, le siège d'une Faculté de Droit ? Ajoutons qu'Ottawa devient de plus en plus un centre culturel digne de notre pays en même temps que le foyer d'une activité juridique de plus en plus intense. De nombreuses et très

riches bibliothèques légales que la Capitale est seule à posséder au Canada, rendent le travail d'étude et de recherches juridiques d'autant plus facile, sûr et rapide. Des étudiants ne sauraient donc souhaiter un milieu plus propice à des études sérieuses et profondes.

« Les juristes qui soutiennent de leurs efforts et de leurs sages conseils les autorités de l'Université d'Ottawa dans cette entreprise, appartiennent à divers groupes de notre région outaouaise. Ces hommes se sont acquis une enviable réputation de science professionnelle, d'esprit patriotique et de sens chrétien. Ils caressent l'ambition de faire de cette Faculté, une Faculté capable de préparer des juristes consciencieux et dévoués aux intérêts les plus chers de leurs concitoyens.

« Les autorités de l'Université, de concert avec ces hommes éminents, ont conscience de servir l'Église et la patrie en organisant, dans la capitale du Canada, une Faculté de Droit qui, tout en se tenant aux avant-postes du progrès moderne, ne veut rien sacrifier des principes de la philosophie chrétienne, ni jeter par-dessus bord la moindre parcelle de vérité divine concernant la nature et les destinées de l'homme, chef-d'œuvre de la création et fils héritier de notre Père céleste. »

Octrois.

Le gouvernement de la province d'Ontario a accordé à la Faculté de Médecine un double octroi: le premier, au montant de deux cent cinquante mille dollars, doit aider à défrayer le coût de la construction de l'édifice de la Faculté; le second, de deux cent mille dollars, permettra de solder les dépenses ordinaires de la Faculté.

De son côté, le gouvernement fédéral a versé à l'Université un octroi un peu plus élevé que celui de l'an dernier.

Me Aurélien Bélanger, C.R.

Un grand défenseur de la cause française en Ontario, maître Aurélien Bélanger est décédé récemment à l'âge de 74 ans. Ancien élève de notre institution, il y conquit les grades de bachelier et de maître ès arts, de bachelier et de licencié en philosophie. A trois reprises, il fut professeur à l'Université d'Ottawa.

Étudiant en droit à Osgoode Hall, il abandonna son cours à la demande de Mgr J.-T. Duhamel, archevêque d'Ottawa, afin d'assumer

la charge d'inspecteur des écoles bilingues de l'Est d'Ontario. Il mit alors toutes ses énergies à dépister et à déjouer les projets d'anglicisation ourdis contre les écoles bilingues. Sous la poussée de ses compatriotes, il devint député du comté de Russell à l'Assemblée législative de l'Ontario. Cette fonction lui permit de lutter efficacement contre les lois injustes concernant les écoles bilingues.

En 1926, il obtient le diplôme de comptable licencié de la province d'Ontario, et en 1939 un bill privé de la législature ontarienne lui permit l'exercice de la profession d'avocat.

Il y a quelques années, l'Université d'Ottawa lui conférait le grade honorifique de docteur en droit; l'Université Laval l'avait déjà créé docteur en pédagogie. Me Aurélien Bélanger exerça durant quelque temps les fonctions de président général de l'Association des Anciens de notre institution. Son fils, le R. P. Jean-Marcel Bélanger, o.m.i., est directeur de l'École des Sciences politiques, économiques et sociales de l'Université d'Ottawa.

LE CENTRE CATHOLIQUE.

« Tenir maison » est un art complexe et une véritable carrière. De nos jours, on recommence à le comprendre; voilà ce qui explique sans doute un des faits notables de notre temps: le développement des sciences domestiques. Dans ce domaine, aujourd'hui, plusieurs collèges et universités permettent même des études avancées conduisant à un grade universitaire.

Le Centre catholique de l'Université d'Ottawa, section « Foyers heureux », vient de mettre sur pied un bienfaisant Service d'Économie domestique qui fait suite à son Cours de Préparation au Mariage.

Cette récente initiative qui suscite déjà beaucoup d'intérêt, semble répondre à un réel besoin des dames et des demoiselles désireuses d'augmenter leur compétence professionnelle ou de compléter leur initiation aux responsabilités familiales. On ne saurait exagérer les impérieuses exigences de la mission d'épouse et de mère.

Le rôle de la femme au foyer requiert tant de qualités de toutes sortes pour mener avec intelligence et sagesse les multiples besognes d'une famille, et tirer du bon fonctionnement de la demeure le maximum de commodité, d'agrément et de bonheur pour toute la famille !

S'il est vrai que le bonheur conjugal et familial repose avant tout sur la « foi vive et vécue » des époux et sur leur charité compréhensive, quand même leur amour, pour croître en intensité et s'épanouir en bonheur, exige plus qu'une simple bonne volonté.

Chacun des époux, dans l'acceptation intégrale de son devoir sacré, doit assumer évidemment la délicate, mais intéressante tâche d'entretenir la flamme de l'intimité familiale. Il faut, en particulier, que le savoir-faire de l'épouse et sa compétence ménagère rehaussent et agrémentent la vie de ménage. Ses ressources insoupçonnées d'ingéniosité et d'amour lui seront d'un précieux secours pour augmenter le bonheur domestique et de faire goûter à tous les joies sereines et réconfortantes du foyer familial.

Son activité féminine et vertueuse et la mise en œuvre de ses qualités de maîtresse de maison ne doivent-elles pas convertir le logis, quelque modeste qu'il soit, en un véritable « chez-soi » pour la famille, en le rendant « centre » d'attraction et de repos pour tous ? Le bonheur domestique et familial dépend en grande partie de cette heureuse attraction et du charme attachant exercé par le foyer sur tous ses membres.

Voilà pourquoi le nouveau Service d'Économie domestique qui vient d'être lancé par le Centre catholique, est appelé à faire régner l'ordre et la joie dans une multitude de nos foyers. Déjà plusieurs centaines de jeunes filles et de jeunes épouses se sont inscrites au Service par correspondance, tandis que plus de deux cents dames et demoiselles de la région outaouaise ont suivi avec beaucoup de profit et d'intérêt ces mois derniers, la première section du cours (8 leçons). Toutes les occupations si variées de la « maîtresse de maison » y sont traitées, et naturellement donnent occasion à de multiples conseils fort intéressants et très pratiques.

Il est grandement à souhaiter qu'un tel cours d'économie domestique s'organise un peu partout au pays; grâce à lui, la jeune femme peut s'épargner bien des tâtonnements et éviter un gaspillage de temps, de fatigue et d'argent.

Bibliographie

Comptes rendus bibliographiques

Chanoine CRAMPON. — *La Sainte Bible.* Traduction d'après les textes originaux. *L'Ancien Testament,* traduction revisée par J. Bonsirven, s.j., *Le Nouveau Testament,* traduction nouvelle par A. Tricot. Paris-Tournai-Rome, Société Saint-Jean-L'Évangéliste, (1952). 19 cm., lx-116-300 * p., 12 planches.

La nouvelle édition de *La Sainte Bible du chanoine Crampon* est le résultat d'un travail d'équipe. Le R. P. J. Bonsirven, s.j., professeur à l'Institut biblique pontifical de Rome a revisé la traduction de l'Ancien Testament; toutefois, la revision de la *Genèse* est due au R. P. A. Lefevre, s.j., professeur au scolasticat d'Enghien (Belgique) ; tandis que celle des *Psaumes,* des *Proverbes* et du *Cantique des Cantiques* est l'œuvre du R. P. A. Robert, p.s.s., professeur à l'Institut catholique de Paris. Quant au Nouveau Testament, une nouvelle version a été faite par M. A. Tricot, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris, d'après l'édition critique du texte grec publiée par le R. P. A. Merk, s.j. *(Novum Testamentum Græce et Latine).* Les annotations ont été préparées par le R. P. J. Bonsirven, s.j., pour l'Ancien Testament, et par M. A. Tricot, pour le Nouveau.

Une magnifique introduction, longue de quarante pages, contient un résumé substantiel de tout ce qu'il faut savoir sur l'ensemble et sur chacun des Livres saints, compte tenu des découvertes les plus récentes en ce domaine. La première partie, *Les Livres de l'Ancien Testament,* est due à la plume du R. P. A. Lefevre, s.j. La seconde, *Les Livres du Nouveau Testament,* a pour auteur M. A. Tricot.

Nous souhaitons à cette nouvelle édition de *La Sainte Bible du Chanoine Crampon,* la plus ample diffusion.

Léopold LANCTÔT, o.m.i.

* * *

BERNARD OLIVIER, o.p. — *Petit Traité de l'Espérance chrétienne.* Liège, La Pensée catholique, 1952. 18,5 cm., 104 p.

Cette étude, qui fait aussi partie du tome III d'*Initiation Théologique,* des éditions du Cerf, est le numéro 683 de la magnifique collection « Études Religieuses » publiée par La Pensée catholique. L'auteur divise son traité en deux: la révélation de l'espérance et la théologie de l'espérance. Dans la première partie, il scrute l'Ancien et le Nouveau Testament pour nous montrer l'espérance comme la grande force divine, qui met en marche le peuple d'Israël vers l'ère messianique et qui, avec l'apparition du Messie, lance le nouveau peuple de Dieu, le peuple chrétien, dans l'attente du retour du Seigneur à la fin des temps.

Dans l'autre partie, plus dogmatique, l'auteur, qui est professeur de théologie, indique le rôle nécessaire de l'espérance dans la vie chrétienne et ses relations avec la foi et la charité.

En ces temps de pessimisme et parfois de défaitisme, il est bon de raviver cette vertu de l'*homo viator*, vertu théologale souvent négligée et par les théologiens et par les fidèles, et dont le R. P. Rodrigue Normandin, actuellement recteur de l'Université d'Ottawa, avait fait le thème de son ouvrage de 280 pages, *Une grande oubliée, l'Espérance*, paru en 1948.

Henri Saint-Denis, o.m.i.

* * *

Mgr Chevrot. — *Les Béatitudes.* Paris, Desclée de Brouwer, 1952. 18,5 cm., 190 p.

Le renommé et apostolique prédicateur de Notre-Dame réunit, dans ce volume, des entretiens prononcés au poste de Radio-Luxembourg au cours de l'hiver 1951-1952. On y trouve trois ou quatre sermons sur chacune des huit béatitudes, dont la proclamation fut le prologue du discours sur la montagne. On sait que les béatitudes occupent dans l'Évangile une place capitale et situent la morale chrétienne à un niveau supérieur à la morale purement naturelle. On y voit clairement comment la Loi nouvelle dépasse l'Ancienne.

Cet exposé de l'imposante doctrine des béatitudes servira magnifiquement à raviver le sens chrétien et à former la conscience chrétienne.

Henri Saint-Denis, o.m.i.

* * *

J. Simon. — *Le Prêtre, d'après le Vénérable Libermann.* Mulhouse, Éditions Salvator, 1952. 19 cm., 184 p.

En puisant dans les écrits et lettres spirituelles du vénérable Libermann, M. l'abbé Simon nous offre des pages, qui semblent dictées par l'Esprit-Saint, sur la formation sacerdotale et sur l'activité du prêtre, à savoir se sanctifier et travailler au salut des âmes. Converti du judaïsme en 1826 et fondateur en 1841 de la Société missionnaire du Saint-Cœur-de-Marie, laquelle société se fusionna avec la Congrégation du Saint-Esprit en 1848, le père Libermann, mort il y a un siècle et déclaré vénérable en 1910, expose une doctrine, qui a toute la fermeté de M. Olier et toute l'onction de saint Bonaventure.

C'est dire que ce volume mérite d'être le vade-mecum de tout prêtre conscient de sa vocation et de sa mission.

Henri Saint-Denis, o.m.i.

* * *

Louis Lochet. — *L'Apôtre dans le Mystère de l'Église.* Montréal, Fides, 1951. 18,5 cm., 72 p.

Cette plaquette, qui fait partie de la collection « Textes d'Action catholique », est la réédition de deux articles, que publiait, sous le même titre, *La Vie spirituelle*, en 1949. On y suggère les dispositions surnaturelles nécessaires à l'apôtre, prêtre ou laïc, pour résoudre les problèmes de son engagement à fond dans l'apostolat. Il ne peut s'agir pour lui de passer au crible de son jugement personnel les décisions et les institutions de l'Église, car il y entre un élément surnaturel qui le dépasse; mais la prise de conscience de ses responsabilités personnelles peut bien solliciter sa foi à un effort décisif pour entrer plus profondément dans le mystère de l'Église, afin de s'y engager totalement.

Un chapitre initial, intitulé *Tentation contre l'Église*, distingue fort heureusement l'élément divin et l'élément humain dans l'Église, qui, étant la continuation du Christ, est aussi une personne morale ayant deux natures, et il ne nous est pas permis de nier l'une parce que nous avons l'évidence de l'autre.

L'ouvrage comprend deux parties: *Orientations doctrinales* et *Applications pratiques*. La première partie, *Le Mystère de l'Église*, fait voir l'Église comme Corps mystique du Christ, comme sacrement du salut universel, comme mystère d'élection et de grâce, et comme luttant et triomphant appuyée sur Dieu seul. Dans la seconde section, *La vie de l'apôtre dans l'Église*, l'auteur définit tour à tour le sens de l'Église, le sens sacramentel, le sens de la pauvreté comme dégagement des appuis humains, le sens de l'humilité et de la confiance dans le secours divin, le sens de l'obéissance, le sens de la vie contemplative, le sens de la Croix, le sens de l'action dans l'Église comme acte de foi en la fidélité de Dieu, le sens du sacerdoce dans l'Église. A la suite de toutes ces considérations, la conclusion s'impose, et c'est que l'apôtre est engagé dans l'Église militante, qui ne triomphe pas encore, mais qui s'achemine, pas à pas et à travers les épreuves et les échecs partiels, vers le triomphe final.

Tous ceux, que la foi, l'amour et le zèle inspirent d'être les coopérateurs du Sauveur, se doivent de prendre connaissance de cette précieuse brochure.

Henri Saint-Denis, o.m.i.

* * *

Mgr Joseph Gross. — *Plus près de vous Seigneur; conférences aux religieuses.* Mulhouse, Salvator; Paris, Tournai, Casterman, 1952, 268 p.

Ce n'est pas une synthèse doctrinale que l'auteur présente ici, mais un ensemble de conférences spirituelles données à des religieuses et dont le but est de mieux faire connaître le Christ et la vie chrétienne. Dans une première partie, l'auteur présente quelques traits de la physionomie du Christ pour engager ensuite le chrétien à l'imiter. C'est le Christ à Nazareth modèle d'humilité et d'abnégation; le Christ souffrant nous apprenant à mieux accepter les misères de la vie; le Christ, ami de tous, modèle de charité; le Christ et son empire sur les hommes; enfin, le Christ eucharistique et l'explication détaillée de la messe.

Une seconde partie nous introduit à certaines exigences de la vie chrétienne: c'est le sacrement de pénitence que nous devons apprendre à mieux utiliser; la foi dans la Providence de Dieu et les invitations de la grâce; la pureté et l'humilité nécessaires à tout chrétien; quelques considérations sur les gros défauts et les petites vertus de même que l'art de se servir de ses fautes; enfin comment faire oraison et vivre joyeux dans la foi.

Tous ces sujets sont traités de façon pratique et très claire. Chacune de ces conférences non seulement peut faire énormément de bien à ceux qui les liront, mais elles peuvent encore inspirer fortement ceux qui ont à donner des conférences ou des retraites à des religieuses et à de pieux laïcs.

Roland Ostiguy, o.m.i.

* * *

Marcel Bories. — *Ma Vie par la Croix.* Paris, Desclée, 1951. 18 cm., xvi-114 p.

Voici un recueil de sept « Chemins de Croix » sur les sacrements. Cet arrangement de quatorze courtes méditations sur chacun des sacrements n'a rien d'artificiel ou de forcé. Quoique bien différent des formules coutumières, il repose

sur une importante vérité théologique: le lien entre la Croix et les sacrements. La grâce divine n'a-t-elle pas été méritée par la passion et la mort du Sauveur, et n'est-elle pas distribuée par les sacrements, qui sont les fruits principaux de la Croix ?

Avec une doctrine sûre et une piété communicative, M. l'abbé Bories présente une foule de sujets d'oraison et d'examen, en même temps que des considérations les plus variées et les plus personnelles.

A la suite du cardinal-archevêque de Toulouse et de l'archevêque d'Albi, dont les lettres d'approbation sont publiées en tête du livre, nous souhaitons à ce pieux ouvrage la plus grande diffusion.

Henri SAINT-DENIS, o.m.i.

* * *

Abbé G. BAILLY. — *Psautier romain-français. Pour réciter et comprendre mieux le bréviaire.* Paris, Lethielleux, 1951. 20 cm., 620 p.

M. l'abbé Bailly, ainsi qu'il nous le dit dans sa *Préface,* s'est assigné pour but de « permettre une intelligence suffisante des Psaumes pour obtenir une récitation attentive et fructueuse ». Les Psaumes sont présentés « dans leur cadre liturgique accompagnés des hymnes, des antiennes et des versets ». Sur la page de gauche, est disposée la nouvelle version latine préparée par l'Institut biblique de Rome, sur l'ordre de S. S. Pie XII; en regard, sur la page de droite, est imprimée la traduction française.

En tête de chaque psaume, un titre nous en fait connaître le contenu, tandis que des sous-titres nous en indiquent les diverses parties. Les notes de pied nous donnent quelques renseignements sur l'auteur, la date, le genre, l'utilisation, les circonstances historiques, les passages difficiles, etc.

Cet ouvrage sera d'un grand secours à tous ceux qui sont tenus à la récitation du bréviaire et permettra aux laïques de réciter le bréviaire en français.

Léopold LANCTÔT, o.m.i.

* * *

NICOLAS GOGOL. — *Méditations sur la divine Liturgie.* Paris, Desclée de Brouwer, 1952. 17 cm., 118 p.

Ces méditations, composées en 1851 et traduites par Victor Balalaeff, sont un commentaire des prières et des cérémonies de la messe orthodoxe, et en même temps une étude de la piété russe.

Le père de tout le roman russe du XIX^{e} siècle et l'auteur de pièces comiques, comme *Le Révizor ou l'Inspecteur général,* s'était converti au christianisme avec ardeur, vers la fin de sa vie qui se termina en 1852. Dans une *Introduction* aussi émouvante que pénétrante, Pierre Pascal traite du drame spirituel de Gogol et analyse l'âme du grand écrivain russe, qui avait pris au sérieux sa religion, avait adopté *L'Imitation de Jésus-Christ* comme livre de chevet, s'appliquait par des études prolongées à approfondir la liturgie et se faisait l'apôtre d'un christianisme socialement et politiquement actif. Incompris par la plupart de ses contemporains, qui avaient été victimes du voltairianisme et du rousseauisme, Gogol passa pour un illuminé, sinon un déséquilibré. En réalité, c'était un croyant et un mystique authentique, qui ouvrit la voie à tous ceux qui, comme Boukharev, Dostoïevski, Tolstoï et Soloviev, ont voulu réintroduire le Christ dans la vie.

Gogol nous révèle un aspect profondément religieux et sympathique de l'âme russe, que la propagande matérialiste et athée des Soviets s'efforce, depuis trente-cinq ans, de nous faire oublier.

Henri SAINT-DENIS, o.m.i.

* * *

BONAVENTURE PÉLOQUIN, o.f.m. — *Catéchisme du Discernement des Esprits.* Sorel, Couvent des Franciscains, 1951. 19 cm., 182 p.

Le prêtre, dont c'est la profession de connaître les âmes, de pénétrer leurs motifs d'agir, de les diriger et de les assister dans l'œuvre de leur salut, est tenu d'acquérir la science du discernement des esprits; et ce petit livre du père Bonaventure est on ne peut plus utile à cette fin.

Après avoir ramassé en quelques pages les premiers principes de ce discernement, l'auteur en vient à l'application de ces notions, et il traite des marques de l'esprit divin, comme de celles de l'esprit diabolique, relativement aux actes de l'intelligence et de la volonté, puis, des différentes manières par lesquelles l'Esprit du Seigneur opère dans les âmes, ainsi que des artifices et illusions dont se sert le démon pour tromper ces mêmes âmes. Il est aussi question des impulsions purement humaines ou naturelles, par opposition à celles qui sont commandées par l'esprit de foi. A la fin de son ouvrage, l'auteur rappelle le code de saint Ignace concernant les commençants et les progressants dans la vie spirituelle, et il donne des directives précises au sujet du discernement des révélations privées.

Ce catéchisme, qui comprend une centaine de questions et réponses, nous offre la substance d'un chapitre important de la théologie ascétique et mystique.

Henri SAINT-DENIS, o.m.i.

* * *

Chanoine BOYER. — *Questions actuelles de Pédagogie catéchistique.* Paris, Lethielleux, 1947. 19 cm., 64 p.

Le titre réel de cette brochure est le suivant: *Méthodes actives ? Non. Pédagogie active ? Oui. Catéchisme vivant ? Mieux encore.* M. le chanoine Boyer, directeur du Centre national catéchistique de France, distingue entre les « méthodes actives », c'est-à-dire les procédés d'activité manuelle, qui souvent mettent l'accent sur l'accessoire, sur le truc, et la « pédagogie active », qui consiste à créer l'ambiance où germera l'activité de l'esprit et dont le plus lumineux exemple a été la méthode évangélique du divin Maître.

Puis, dans la seconde partie, l'auteur décrit en détail ce qu'il entend par la pédagogie active au catéchisme, à savoir les manuels progressifs, l'ambiance physique, psychologique et morale dans laquelle les leçons devraient être données, les manières de provoquer l'activité et la recherche chez l'enfant, l'application des connaissances à la formation du caractère et de la personnalité chrétienne, les moyens de prolonger le catéchisme et de vaincre les obstacles de milieux où vit l'enfant, etc.

Tous ceux qui sont appelés à enseigner le catéchisme trouveront dans cette petite plaquette une foule de conseils bien utiles.

Henri SAINT-DENIS, o.m.i.

* * *

PAUL NAGAÏ. — *Les Cloches de Nagasaki. Le journal d'une victime de la bombe atomique à Nagasaki.* Adapté en français par K. et M. Yoshida, M. Suzuki et J. Masson, s.j. Tournai, Paris, Casterman, 1953. 19,5 cm., 200 p.

Le R. P. J. Masson, s.j., dans la *Préface*, nous avertit que ce volume est constitué par deux ouvrages du Dr Paul Nagaï: *Les Cloches de Nagasaki* dans lequel ont été intercalés des extraits de *La Chaine du Rosaire*. Le premier contenait surtout le récit des événements qui ont précédé et suivit l'explosion de la bombe atomique; le second, des souvenirs personnels et familiaux.

D'abord séduit par la philosophie matérialiste durant ses humanités et ses études médicales, le Dr Nagaï sentit au chevet de sa mère mourante, que l'âme immortelle de celle-ci existait réellement. Orienté vers le catholicisme par la lecture des *Pensées* de Pascal et par la fréquentation des nombreux catholiques de sa ville natale, il reçut le baptême au retour de son service militaire en Mandchourie.

Ses recherches sur les rayons X avaient déjà déterminé chez lui une maladie des globules du sang connue sous le nom de leucémie, lorsque l'explosion de la bombe atomique au-dessus du quartier d'Urakami, à Nagasaki, vint aggraver son état. Après s'être dévoué sans compter pour secourir ses concitoyens durant les jours qui suivirent l'effroyable cataclysme, il se remit à étudier, sur son corps torturé, les effets des rayons X. La mort vint mettre fin à ses travaux, le 1er mai 1951.

Jusqu'à la fin, il ne cessa de prêcher à ses concitoyens le pardon et la confiance en Dieu. Le discours qu'il prononça lors des funérailles des victimes de la bombe, est de nature à faire réfléchir (p. 152-156).

Livre bouleversant, qui mérite d'être lu et médité.

Léopold LANCTÔT, o.m.i.

* * *

JOSEPH HOUYOUX. — *Pour ou contre les Écoles de Bonheur.* Les Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1952. 22 cm., 150 p. (Collection « L'Histoire régionale », n° 9.)

M. Houyoux, qui visita le Canada à plusieurs reprises depuis 1946 et apprit à connaître les Écoles d'Enseignement ménager du Québec, publiait, en 1949, *Écoles de Bonheur*, où il exprimait son admiration pour ce genre d'enseignement, qui, selon une formule fort heureuse, sait joindre culture humaniste et habileté technique. Durant l'année 1951, une demoiselle Monique Béchard écrivait une série de cinq longs articles, dans la revue *Collège et Famille*, où elle attaquait ces mêmes écoles et s'en prenait particulièrement à Mgr Albert Tessier, leur inspirateur.

Dans le présent volume, qui est la réfutation péremptoire de ces articles, M. Houyoux analyse soigneusement, aux points de vue philosophique, biologique, théologique et pédagogique, les « arguments » de Mlle Béchard et en indique clairement les équivoques et les erreurs. Ceux qui auraient pu être impressionnés par les articles parus dans *Collège et Famille*, feraient bien de lire cette mise au point.

Henri SAINT-DENIS, o.m.i.

* * *

Tolérance et Communauté humaine. Tournai, Castermann, 1952. 21,5 cm., 245 p.

Ce volume, qui fait partie de la collection « Les Cahiers de l'Actualité religieuse » et dont le sous-titre se lit *Chrétiens dans un monde divisé,* est une œuvre commune à laquelle ont collaboré une dizaine de professeurs, tous prêtres à l'exception d'un seul, qui participèrent aux Rencontres doctrinales tenues, en 1951, au Collège théologique des Dominicains à La Sarte, en Belgique. Le thème à l'étude était « le pluralisme et la liberté religieuse », et il s'agissait de déterminer une compréhension chrétienne de la collaboration fraternelle et pacifique des chrétiens avec les incroyants, et des catholiques avec les protestants, dans l'édification de la Cité.

Dans une première partie, M. Molitor, professeur à Louvain, et le R. P. Masson, s.j., professeur à Namur, fournissent les données du problème, en décrivant respectivement le pluralisme social et le pluralisme religieux.

La deuxième partie, intitulée *Les normes: la Bible et l'Église,* comprend des études menées par MM. les chanoines Cerfaux et Aubert, de l'Université de Louvain, et le R. P. Bouyer, de l'Institut catholique de Paris, sur la situation du chrétien dans le monde, d'après le Nouveau Testament, la tradition patristique et le magistère ecclésiastique. On y trouve, en particulier, un chapitre du plus haut intérêt sur l'attitude de l'Église au XIX[e] siècle à l'égard du libéralisme.

La troisième partie est consacrée à l'élaboration doctrinale. M. le chanoine Dondeyne, de l'Université de Louvain, justifie philosophiquement la tolérance. Le R. P. Léonard, o.p., du Collège de La Sarte, traite de la liberté de la foi et de la tolérance civile, et conclut que celle-ci, loin d'être un pis-aller et un expédient, peut devenir le statut juridique normal que demande le respect de Dieu et de la conscience d'autrui. C'est précisément le problème de la conscience errante et des « droits » de la conscience qu'étudie le R. P. Olivier, o.p., de La Sarte. Le R. P. Congar, o.p., du Saulchoir, auteur bien connu de *Chrétiens désunis,* établit les conditions théologiques d'un pluralisme. Enfin, c'est le R. P. Robert, o.p., de La Sarte, qui, tout en évitant les erreurs du libéralisme, formule les *Conclusions générales* sur l'action du chrétien dans la société actuelle.

Cet ouvrage, qui tient compte des situations actuelles, concrètes et neuves, et qui est le résultat d'un effort d'invention dans l'accord des principes et des faits, devrait être bien accueilli par notre monde contemporain éperdument épris de cette liberté que l'on imagine être le plus grand bien qui soit. A coup sûr, nul ne pourra accuser d'intolérance les rapporteurs de ce colloque, qui sont tous des spécialistes avertis dont la pensée est extrêmement nuancée.

Henri Saint-Denis, o.m.i.

* * *

Frère Anselme. — *Étude et Formation des Caractères.* Namur, La Procure, 1952. 270 p. Prix: 75 fr. belges.

L'auteur, qui dirige l'école normale annexée à l'Institut Saint-Berthuin (Malonne, Belgique) et qui préside magistralement aux destinées de la *Nouvelle Revue pédagogique,* publie un excellent exposé des caractérologies les plus connues. Après avoir mis en relief l'extrême diversité des formes et des modalités de la vie, ainsi que la nécessité de se bien connaître soi-même, il recherche une définition du *caractère* et admet, avec R. Le Senne, qu'il est constitué par « l'en-

semble des dispositions congénitales, qui forme le squelette mental d'un homme ». Le caractère n'est donc pas le tout de l'individu; c'est seulement ce que l'individu possède comme la résultante des hérédités qui sont venues se croiser en lui. Ce caractère est *solide* et *permanent*: il assure à travers le temps, l'identité structurelle de l'individu. Cette armature est mentale; mais elle n'est que le squelette de la vie psychologique. On exprime la même idée en disant qu'elle se trouve aux confins de l'organisme et du mental.

L'auteur expose ensuite la théorie des tempéraments d'Hippocrate, puis le système de Kretschmer et les corrélations entre la structure physique et le caractère. Il passe en revue les caractérologies de Kroh, Sheldon, Corman, R. P. Verdun, Jung, Heymans, Spranger, L. Klages, etc., ainsi que les moyens d'investigation: observation prolongée, questionnaires, tests, épreuves diverses. Il conclut qu'en caractérologie, il faut observer la personne humaine tout entière, si possible par des observations répétées dans la vie ordinaire et dans le cadre social. Tâche patiente et malaisée qui nécessite chez l'observateur une solide formation préalable.

« Aucune des caractérologies n'est parfaite; chacune a pourtant sa valeur, sans épuiser la richesse des personnalités. Au fond, chaque individu est ineffable, c'est-à-dire qu'il n'est pas possible de l'exprimer en concepts. Dieu seul connaît le tréfonds de l'âme humaine. » L'auteur constate que le caractère n'est pas seulement le donné, mais le voulu. Connaître un caractère, c'est connaître et aimer ses promesses, non pas l'enfermer dans ses arêtes. La caractérologie ne fournit donc pas, en éducation, une panacée infaillible, et cela pour trois raisons:

a) quelques classifications proviennent de l'étude des malades et des anormaux;

b) l'éducateur lui-même appartient à un type déterminé, dont il faut tenir compte;

c) certaines caractérologies classent l'homme par une partie de sa personnalité.

Cette simplification est inévitable, mais elle exige qu'on retourne toujours à la réalité entière.

Pour l'auteur, le problème essentiel réside dans la formation des caractères, ses possibilités, ses limites, ses moyens. Vue particulièrement judicieuse si l'on considère les résultats particulièrement décevants de l'éducation exclusivement intellectuelle telle qu'elle se pratique depuis la laïcisation de l'enseignement. Le chrétien est privilégié, car la religion lui fournit des modèles, des raisons et des grâces que la nature ne fournit pas. Le christianisme est un immense enrichissement, si grand que l'homme était incapable de le rêver.

Fr. Anselme envisage ensuite la formation des habitudes et l'éducation des divers caractères. Il observe finalement que seules l'admiration et l'amour soulèvent les hommes au-delà d'eux-mêmes vers la perfection. L'homme complet est tout d'abord « personne immergée dans la nature ». Mais il « personnalise » à son tour la nature, il la transforme et lui impose progressivement la souveraineté d'un univers personnel. Le Christ, Homme parfait, apparaît comme la fin même de l'évolution. L'homme n'est pas seul; il se trouve avec d'autres. La personne ne croît qu'en se purifiant incessamment de son égoïsme, en étant *disponible* et capable d'autrui. Il y a une *unité de l'humanité* dans l'espace et dans le temps, qui s'oppose à toutes les formes de racisme et de castes. En outre, la personnalité bien épanouie trouve un juste équilibre entre l'intériorité et l'objectivation. L'enfermer en soi-même ou se perdre dans les choses consti-

tuent deux dangers opposés. Enfin, il faut affronter et s'engager. La vie est orientée vers une fin, un idéal qui lui donne son prix. Le neutralisme vital est impossible. On n'a pas une vie d'essai, à vide, pour rire. Toujours, on vise des valeurs: le vrai, le beau, le bien, l'amour, et Dieu qui les résume toutes. La religion répond à toutes les tendances de l'homme moderne, les comble et les dépasse. Que veut l'homme moderne ? — Vivre, connaître, aimer, agir, jouir, durer, progresser, lutter pour triompher, s'élever, admirer ! Un triple devoir s'impose: remercier, vivre et rayonner la foi.

L'ouvrage s'adresse aux jeunes gens, aux parents et aux maîtres. Nous irons plus loin et nous ajouterons: tout homme cultivé tirera de la lecture de cette œuvre un profit immense; sa marche vers l'idéal s'en trouvera facilitée. Quant au style, c'est celui d'un homme de science doublé d'un poète; il n'a rien du sermon moralisateur ni de l'exposé abstrait et nébuleux.

Wépion, Belgique.

René-K. Cornet.

* * *

Robert Rumilly. — *Histoire de la Province de Québec.* Vols 24, 25, 26. Montréal, Les Éditions Chantecler Ltée, 1952. 19 cm., 246, 255 et 287 p.

Le 26e volume de cette *Histoire de la Province de Québec* laisse entrevoir la fin d'une volumineuse compilation de découpures de journaux. M. Rumilly a exploité jusqu'à l'épuisement une source fertile et de consultation facile; il espère sans doute rendre ainsi de grands services aux historiens qui entreprendront un jour une histoire complète de la province de Québec: disposant d'un recueil commode, ils pourront peut-être se dispenser de feuilleter ces immenses in-folios poussiéreux qui réunissent par année les numéros d'un quotidien ou d'un hebdomadaire. Il faudrait pourtant préciser le titre que l'auteur donne à son ouvrage et indiquer qu'il s'agit plutôt d'une histoire de l'opinion publique que d'une histoire au sens rigoureux de ce terme. D'ailleurs, cette espèce d'étude relève autant de la sociologie que de l'histoire, et les sociologues comme les historiens seront infiniment reconnaissant à M. Rumilly de les avoir dispensés de travaux d'approche qui leur paraissent ordinairement fastidieux.

Patrice Corriveau, o.m.i.

* * *

Marcel Arland. — *La Prose française.* Paris, Stock, 1951. 22,5 cm., 593 p.

M. Arland, qui a déjà fait paraître une *Anthologie de la Poésie française,* nous donne maintenant le premier volume d'une anthologie de la prose française. Le tome II (de Saint-Simon à nos jours) est en préparation. Son choix des morceaux avait pour but de faire ressortir l'art des écrivains, à partir du moyen âge jusqu'à la fin du XVIIe siècle. La lecture en est facile et agréable, car l'orthographe des textes plus anciens a été rajeunie. Les spécialistes n'y perdent rien, puisqu'ils trouveront dans les notes les formes précises originales.

Pour chaque texte cité, M. Arland fournit des renseignements sur l'auteur et rappelle les circonstances historiques et psychologiques, qui permettent de mieux situer et comprendre le texte. C'est un modèle de critique littéraire succincte et qui va à l'essentiel. Il n'est pas facile de comparer des anthologies, mais celle-ci est, croyons-nous, parmi les meilleures.

Henri Saint-Denis, o.m.i.

* * *

P. Felix Restrepo, s.j. — *Diseño de Semantica general.* Mexico, D.F., Editorial Constancia, S.A., 242 p.

Il est rare qu'un savant de haut vol livre des œuvres qui conviennent au grand public, dont la faculté d'assimilation a des limites tôt atteintes. Felix Restrepo, sommité de l'hellénisme, a pourtant réussi cette difficile entreprise. Il trace une esquisse de sémantique générale qui est à la portée du lecteur moyen.

Reconnaissant que les langues ne restent jamais stationnaires ni figées, même une fois parvenues à leur plein développement, notre jésuite mexicain les fait voir comme une structure ployable en sens divers sous l'action de facteurs psychologiques et sociaux.

Le livre comprend trois grandes parties; la première remonte à l'origine des modifications sémantiques des langues; la deuxième décrit de quelle manière se forment les nouvelles expressions, comment les mots changent de sens ou disparaissent, pour fournir de ces faits une classification logique; enfin, après avoir analysé les processus psychologiques par lesquels l'individu infléchit le sens des mots ou crée de nouveaux vocables, la troisième partie tâche de cerner les influences sociales qui déterminent l'emploi généralisé de ces mots ou sens nouveaux.

Il s'agit d'un livre qui fait honneur à la linguistique mexicaine.

Jean-Marc Poliquin.

* * *

Eusebio Hernandez, s.j. et Felix Restrepo, s.j. — *Llave del Griego.* Mexico, D.F., Buena Prensa. xvi-566 p.

Malgré la défaveur actuelle du grec dans les collèges classiques, une foule de professeurs d'humanités cherchent encore le manuel qui, en peu de temps, préparerait les élèves à comprendre et à goûter les écrivains de l'Hellade. Deux jésuites mexicains viennent de tenter un louable effort en ce sens; ils présentent *La Clef du Grec,* recueil de pièces classiques qui, fondé sur la petite anthologie de Maunoury, s'accompagne d'un commentaire sémantique, étymologique et syntaxique. Ainsi les trente-deux pages de morceaux choisis sont d'abord suivies d'une traduction précise, fidèle, élégante. Puis viennent plus de trois cents pages où le sens de chacun des mots employés dans le texte grec est expliqué avec minutie. Et ce n'est pas tout. Les deux auteurs vous composent allègrement cinquante autres pages qui exposent les notions communes d'étymologie. Suit un traité de soixante-quinze pages sur la syntaxe; c'est un chef-d'œuvre de clarté.

La traduction française d'un volume aussi pratique rendrait d'utiles services à la cause du grec, en permettant de démontrer comment l'on peut s'initier en peu de temps à cette langue qui reste peut-être l'outil le plus perfectionné dont l'homme se soit servi pour exprimer les nuances de la pensée.

Jean-Marc Poliquin.

* * *

Avec l'autorisation de l'Ordinaire et des Supérieurs.

Le milieu de culture

Le comportement d'un peuple, selon la théorie célèbre de Taine, a trois déterminants: la race, le milieu, le moment, c'est-à-dire le ressort du dedans, la pression du dehors et l'impulsion déjà acquise. Sans insister sur ce qu'il peut y avoir d'arbitraire et de trop rigide dans ce système, on doit reconnaître, il me semble, que les éléments par lesquels le philosophe cherche à expliquer l'histoire ont une importance capitale dans la vie des individus comme dans celle des sociétés.

Des ténèbres recouvrent les millénaires de la préhistoire, l'âge brumeux où l'homme, écrasé par la nature hostile, consumait toutes ses énergies dans la tâche de vivre. Puis, à mesure que la sauvagerie se discipline, apparaissent les premiers signes d'un dépassement du matériel, les premiers jeux gratuits de l'imagination. La vie en commun engendre des habitudes, bientôt transformées en conventions et réunies dans un style, cette manière de faire, ce caractère particulier qui s'imprime aux ouvrages d'une même période et d'une même communauté. Si les hommes ne sentent pas le besoin de s'élever au-dessus de la vie animale, si la lutte pour l'existence et les satisfactions physiques suffisent à les combler, si un instinct créateur ne les pousse pas à marquer d'un cachet personnel non seulement les objets dont ils se servent, mais tous les aspects de la vie individuelle et sociale, c'est-à-dire à créer un style, rien ne les fera sortir de la médiocrité anonyme, sauf peut-être le miracle sans lendemain d'un génie.

Brûlés par le même soleil, balayés des mêmes vents, les hauts plateaux du Mexique et du Pérou ne voient plus pousser les fruits des civilisations aztèque, inca et maya. Les descendants de ces races conquises ne composent plus un milieu national où furent élaborées ces antiques cultures. L'esprit qui soufflait sur ces terres extrêmes nous est devenu tellement étranger que les restes splendides des épo-

ques abolies nous étonnent et nous déroutent. Sans ces vestiges d'un passé légendaire, nous aurions peine à nous figurer l'Amérique précolombienne si différente de celle d'aujourd'hui.

Le milieu où les qualités innées peuvent se développer comprend tout ce qui environne l'individu, en même temps que l'ensemble complexe des modificateurs, des influences qui peuvent agir sur son être intellectuel et moral. La formation du milieu où naît une civilisation est une œuvre collective. La culture, fleur unique et fragile, ne grandit et ne dure que par l'effort soutenu des volontés, comme ces plantes de jardin qui réclament des soins attentifs et constants.

Le Canada, malgré les vertus que laissent soupçonner certains aspects de ses relations internationales et de sa politique intérieure, ne paraît pas ce qu'il est. Car il lui manque un milieu social où se perçoive l'influence de l'art et de l'esprit créateur de beauté. A l'action d'une école adaptée à nos besoins et capable d'orienter les initiatives personnelles, il faut, pour susciter ce milieu de culture, joindre le mécénat de l'État, des institutions privées et des particuliers, ainsi que l'aiguillon d'une opinion publique en éveil.

Martial disait aux Romains, au début de la décadence impériale: « Vous vous plaignez que la littérature soit pauvre et que les auteurs manquent ? *Sint Mœcenates, non deerunt, Flace, Marones.* Que naissent les Mécènes, les Virgiles ne manqueront pas. » Il faut des protecteurs, si l'on veut que les arts se développent et fassent fructifier le milieu qui les voit naître.

Aux époques les plus glorieuses de l'humanité, il s'est trouvé heureusement, pour découvrir les génies, les commanditer, les encourager et poursuivre avec eux le dialogue sans lequel ils se seraient peut-être sentis trop isolés et trop incompris pour rien entreprendre, des amateurs éclairés, dont la mémoire nous est chère, à cause des merveilles qu'ils ont suscitées, et sur qui rejaillit à bon droit un peu de l'honneur que nous rendons à leurs protégés. Qu'auraient accompli Phidias sans Périclès, Michel-Ange sans Laurent de Médicis, Raphaël sans les pontifes de la Renaissance ?

Nous aurions tort de penser que, seul, l'appui des grands a permis à ces créateurs de donner leur mesure. Ils étaient réclamés par

des villes en pleine effervescence, conscientes de leur personnalité et désireuses de l'affirmer dans des œuvres durables. Déjà, en 1294, les magistrats de Florence rendaient le décret suivant: « Attendu qu'il est de la souveraine prudence d'un peuple de grande origine de procéder en ses affaires de telle façon que ses œuvres fassent reconnaître sa grandeur et sa sagesse, il est ordonné à Arnolfo, maître architecte de notre commune, de faire des modèles pour la réparation de Santa Maria de' Fiori avec la plus grande et prodigue magnificence, afin que l'industrie et la prudence des hommes n'inventent, ni ne puissent jamais entreprendre quoi que ce soit de plus vaste et de plus beau. » A Arnolfo, qui n'a pas le temps d'achever son projet, succèdent Giotto, Orcagna et Brunelleschi. Devant le dôme terminé, Michel-Ange peut s'exclamer: « Il est difficile de faire aussi bien, il est impossible de faire mieux. »

Bientôt toutes les républiques d'Italie rivalisent d'ardeur pour se couvrir de beauté. Quand les artistes autochtones ne suffisent pas à la tâche, on en fait venir d'ailleurs. Ainsi le Titien donne ses premiers tableaux à Venise, puis s'en va à Ferrare, passe au service du pape, de Charles-Quint, de François 1^er^, se charge de commandes à Rome et à Florence, mais entre deux expéditions revient régulièrement à sa ville natale, où les vœux de ses concitoyens l'appellent. On rapporte que, par deux fois, en 1506 et en 1519, les Turcs invitent officiellement Michel-Ange à s'installer chez eux.

Sous Jules II et Léon X, qui s'entourent d'artistes éminents, Rome devient une capitale de l'art. Le XVI^e^ siècle se couronne par l'achèvement de la coupole de Saint-Pierre et les vastes entreprises d'urbanisme de Sixte-Quint — percement de grandes artères, établissements de places, d'aqueducs, de fontaines, — qui ressuscitent la majesté impériale. L'influence italienne se répand en Europe, envahit Prague, Wawel, Constantinople et Moscou, passe en Afrique du Nord et traverse l'Atlantique dans les caravelles pour régner sur les colonies américaines de l'Espagne et du Portugal.

On emprunte partout, on prend son bien où on le trouve. Les armateurs et les riches marchands des lagunes n'hésitent pas, pour affirmer leur empire sur l'Orient, à planter, sur le portique de Saint-

Marc, les chevaux de bronze enlevés à Byzance. Ils mélangent l'antique, le gothique et l'arabe dans des palais et des temples d'une facture puissamment originale. Le miracle est que ces démarquages, ces adaptations et ces échanges sont assimilés avec une telle maîtrise qu'ils aboutissent à des œuvres d'un aspect indépendant et spontané.

Dans les grandes entreprises anonymes du moyen âge, des populations entières ont collaboré à l'érection des édifices religieux et communaux où se gravaient les traits les plus saillants de leur caractère, et se perpétuaient des traditions dont nous vivons encore. Certes, des architectes et des décorateurs expérimentés, dont les noms sont maintenant oubliés, ont dirigé l'édification des cathédrales et des hôtels de ville, mais la foule des petites gens, des ouvriers, des hommes de métier, des bourgeois qui exécutaient les travaux, a transposé dans ces monuments toute l'ambiance de la vie courante, les animaux familiers, les outils usuels, les besognes quotidiennes, les réjouissances et les deuils. Ces églises et ces municipes n'étaient pas des structures arbitraires. Ils semblent jaillis tout droit du sol, avec la faune et la flore.

Les fastes et les gestes de Venise s'inscrivent dans le Palais des Doges; la grâce et la force de l'âme toscane s'expriment dans le Campanile de Giotto; la foi robuste et triomphante de l'ancienne France soutient les ogives et les tours de Notre-Dame de Paris. Quel raccourci plus saisissant de l'histoire belge que la Grand-Place du Marché à Bruxelles, où l'hôtel de ville et les maisons des Corporations affrontent placidement la Maison du Roi ! Quelle image plus prestigieuse de la chrétienté priante que la flèche de Chartres dressée sur la plaine beauceronne, ces voûtes où palpite la lumière que filtrent les verrières, et l'abside désaxée qui semble pencher sur le transept, comme la tête inclinée de Jésus crucifié ?

Dans notre pays, quelles sont les œuvres qui méritent de subsister ? La plupart des monuments dont la perte serait irréparable remontent chez nous à l'âge héroïque, où dans les paroisses neuves que bâtissaient les défricheurs, des artisans élevaient des églises et des maisons qui restent les seuls repères propres à nous inspirer quelque émotion, dans la médiocrité des ruches où nous habitons.

Il n'est pas besoin de consulter des spécialistes pour estimer la valeur d'une fresque de Masaccio ou d'une toile de Rembrandt. Ces œuvres dépassent l'expertise, elles enthousiasment d'emblée. De même aucun de nous ne verrait sans un serrement de cœur disparaître la chapelle des Ursulines à Québec, les églises de Berthier-en-Haut et du Sault-au-Récollet, et d'autres reliques de l'ancien régime, comme le Château de Ramezay, construit vers 1715 par le gouverneur de Montréal, ou le manoir de Pierre Bécard, Sieur de Granville, à l'Île-aux-Grues. Mais ces monuments se dénombrent facilement. L'incendie pourrait raser nombre d'églises et de maisons qui déparent nos villages et nos villes, que nous pourrions les remplacer facilement par des constructions aussi coûteuses et d'aussi mauvaise venue.

L'église et l'hôtel de ville, avec leurs bâtiments subsidiaires, couvents, collèges, écoles, édifices publics, sont les deux pôles, les deux centres de la vie paroissiale et communale. Il convient que la population à laquelle ils doivent servir en ait une légitime fierté. Un bon père de famille administre ses biens et règle sa dépense dans l'intérêt des siens. De même échevins, marguilliers ou syndics devraient se préoccuper d'en avoir au moins pour l'argent dont on leur confie la gestion, lorsqu'ils passent au nom de leurs commettants des contrats de construction. La simple honnêteté oblige les fabriques et les conseils municipaux à affecter les cotisations qu'ils perçoivent à des œuvres dont les contribuables puissent s'enorgueillir. Les autorités religieuses et civiles ont l'obligation de s'assurer le concours du peuple pour écarter tout ce qui, dans le décor quotidien, peut l'avilir et le corrompre. Le sens de l'élégance et de la mesure, le souci de la vérité, sont des vertus qui doivent trouver à la fois leur expression et leur aliment dans les manifestations de la vie sociale. « Il y a, dit Sainte-Beuve, une infection du goût qui n'est pas compatible avec la droiture et l'honnêteté de l'âme. »

Le laid coûte d'ordinaire plus cher que le beau, parce qu'il est ennemi de la simplicité et se complaît dans la recherche et la surabondance de l'ornementation. En outre, pour faire du beau après du laid, il est nécessaire d'abord de détruire le laid. Je n'en veux citer qu'un exemple. La splendide église de Sainte-Sabine, sur l'Aven-

tin, est conforme en tous points aux canons de la basilique grecque. Le XVIII[e] siècle l'abîma en la surchargeant de parures prétentieuses. Lorsque le général des Dominicains, feu M[gr] Gillet, décida il y a quelques années de lui restituer sa pureté primitive, il dut dépenser autant pour la démaquiller qu'on avait dépensé pour la maquiller.

A quoi bon ériger à grands frais des structures d'allure trop ambitieuse, qui se moquent des exigences fonctionnelles et esthétiques ? Parce qu'on ne peut pas se payer le luxe de reproduire les vitraux de Bourges, on colle sur les fenêtres des pellicules coloriées qui ne sauraient donner le change. Parce que nos carrières ne recèlent pas de matériau aussi dur et aussi fin que le marbre de Carrare, on s'imagine faire grand et beau en substituant aux piliers des planches badigeonnées dont l'enduit se trahit à cent pas et se desquame au chauffage central. Nos églises sont travesties par des bariolages, défigurées par le plâtre qui tente, sans jamais y parvenir, d'imiter le marbre, par le bois qui veut donner l'illusion de la pierre, par le zinc qui singe le bois. Comment, dans ces bâtiments où tout n'est que mensonge et faux semblant, l'esprit se hausserait-il à la contemplation de la vérité ?

Un curé de mes amis, à qui je confessais un jour que je trouvais affreux les moulages d'une madone célèbre répandus sur nos autels, me répondit: « Vous manquez d'humilité. » Je ne discute pas la valeur du jugement, mais j'avoue que cet argument fréquemment invoqué en pareille occurrence, me laisse froid, car s'il est bon de donner aux chrétiens des leçons d'humilité, il me paraît outrecuidant d'en infliger aux élus et à la divinité sous prétexte de leur rendre hommage. D'autre part, on s'excuse sur le manque d'argent pour tapisser nos églises d'une abominable imagerie néoréaliste, dernier déchet du baroque décadent, qui popularise certains types dépourvus d'accent, et reconnaissables seulement aux vêtements et aux attributs, comme les fantoches de la commedia dell'Arte. Léon Bloy a flétri, au siècle dernier, « la tourbe polychrome des élus: les saints Joseph, nourriciers et frisés, généralement vêtus d'un tartan rayé de bavures de limaces, offrant une fleur de pomme de terre à un poupon bénisseur; les saints Louis de France ingénus, porteurs de couronnes d'épines sur de petits

coussins en peluche, les saints Louis de Gonzague, chérubinement agenouillés et cirés avec le plus grand soin, les mains croisées sur le virginal surplis, la bouche en cul de poule et les yeux noyés; les saints François d'Assise, glauques ou céruléens, à force d'amour et de continence, dans le pain d'épices de leur pauvreté; saint Pierre avec ses clefs, saint Paul avec son glaive, sainte Marie-Madeleine avec sa tête de mort, saint Jean-Baptiste avec son petit mouton, les martyrs palmés, les confesseurs mitrés, les vierges fleuries, les papes aux doigts spatulés d'infaillibles bénédictions, et l'infinie cohue des pompiers de chemin de croix. »

Peu à peu, l'œil s'habitue à ce truquage et lorsqu'on tente enfin de substituer des œuvres d'art authentiques à de tels succédanés, on risque de choquer la piété routinière. L'artiste doit se garder de se servir de l'art religieux pour extérioriser des sentiments et des conceptions strictement individuels, mais il peut conserver à l'image, par la stylisation et la franchise des formes, son caractère toujours actuel, son éloquence et son pouvoir de suggestion. C'est à cette pureté et à cette pérennité qu'atteignent, dans leur dépouillement, les fresques de Fra Angelico.

S'il est un art qui ne tolère pas la standardisation, c'est bien l'art sacré. Un décret du Saint-Office l'a rappelé opportunément en juin 1952 dans un passage qui vaut d'être médité: « Que les ordinaires veillent à faire enlever des édifices sacrés tout ce qui répugnerait en quelque manière à la sainteté du lieu et au respect dû à la maison de Dieu; qu'ils interdisent sévèrement que des statues nombreuses et des images de peu de valeur, la plupart du temps stéréotypées, soient exposées sans ordre ni goût à la vénération des fidèles, sur les autels eux-mêmes ou les murs proches des chapelles. »

Ceux qui autorisent dans nos sanctuaires des représentations qui nuisent à la dévotion, au lieu d'y inciter, n'ont sans doute pas conscience du mal qu'ils font, car l'appréciation de l'art ne se réfère pas à des formules codifiées, elle relève d'une sensibilité qui échappe à tout dogmatisme. En décembre dernier, la Société pour la Défense de l'Esthétique en France a intenté un procès à l'architecte Le Corbusier qu'elle accusait d'avoir enlaidi Marseille par l'immeuble sur

pilotis dont il a dirigé la construction, cette audacieuse « machine à habiter » qu'il appelle « La Cité radieuse ». Le tribunal a débouté les demandeurs en faisant valoir que « la notion de ce qui est beau et de ce qui ne l'est pas est très vague, varie constamment, prête à d'interminables polémiques, et que la conception d'un individu est son droit propre et ne peut être jugée un crime ». L'affaire est donc classée, mais la question demeure entière. Nous ne la résoudrons pas chez nous par des poursuites judiciaires. Étant donné l'incompétence des magistrats sur ce chapitre, il n'y a qu'à s'en remettre au jugement des connaisseurs, jusqu'à ce que le sens esthétique soit développé par la culture, tant chez les clercs que chez les laïcs.

Des conseillers intègres et compétents en matière de liturgie et d'urbanisme, il en existe chez nous, mais on ne les consulte guère. On préfère s'adresser aux entrepreneurs, aux fabriquants ou aux boutiquiers incultes qui en profitent pour refiler la pacotille et le clinquant dont ils savent leur clientèle friande.

Dans ce domaine, comme dans tous les autres, on prétend qu'il faut s'abaisser au goût du public. Si le goût du public est mauvais, il s'agit de le relever et l'éduquer. Il importe d'éveiller les talents, de secourir les artistes capables de traduire dans la pierre, la brique, et le béton la personnalité de notre groupe ethnique. Mais il importe davantage de former un milieu capable d'apprécier et de critiquer la production de nos artistes. Je reconnais que les circonstances n'ont guère été propices jusqu'ici.

La disette de logements provoque les constructions en série. Les besoins de l'économie nous obligent à donner le pas aux considérations d'ordre pratique dans l'aménagement des usines et des habitations. Rien n'empêche toutefois ce qui est utile d'être beau. Les pèlerins de l'Année Sainte ont su le constater dès leur arrivée à Rome.

On descend du train à la Stazione Termini, achevée en 1950, admirable par le juste dosage de hardiesse et de sobriété qui en fait l'une des gares les plus attrayantes et les plus pratiques du monde. Elle s'ouvre sur une vaste place où subsistent des pans de l'enceinte que le sixième roi de Rome, Servius Tullius, fit élever vers l'an 550

avant Jésus-Christ. Vis-à-vis se dressent les Thermes de Dioclétien, dont les salles contiguës abritent maintenant le Musée national et la basilique de Sainte-Marie-des-Anges, construite par Michel-Ange, où le cardinal Léger fut sacré évêque et qui vient d'être mise sous sa protection. A gauche, une allée bordée de palmes, de cyprès et de pins parasols mène à la Fontaine des Naïades, dont les groupes de bronze ont à peine cinquante ans. De chaque côté de ce trapèze, des maisons de rapport, des magasins et des hôtels, la plupart remontant au siècle dernier. Ces styles superposés, de l'antiquité à nos jours, se marient dans un ensemble vivant, où le voyageur perçoit dès l'abord les traits dominants de la Ville Éternelle, qui sait se renouveler sans renier le passé.

L'artiste ne peut s'empêcher de faire l'œuvre à son image. Comme lui, elle se compose d'une partie subsistante, qui peut être considérée comme son âme, et d'une partie sujette aux accidents de la matière, qui correspond à son corps. Baudelaire a noté, dans une page célèbre, cette dualité de l'art, qui résulte de la dualité de l'homme: « Le beau, dit-il, est fait d'un élément éternel, invariable, dont la quantité est excessivement difficile à déterminer, et d'un élément relatif, circonstanciel, qui sera, tour à tour ou tout ensemble, l'époque, la mode, la morale, la passion. »

L'œuvre d'art exige la confiance dans l'homme et dans sa destinée. Sans doute, elle naît d'un sentiment d'insatisfaction, d'une inquiétude intérieure, mais pour oser la commencer et la mener à terme, l'artiste doit avoir une certaine assurance du lendemain. On peut justement faire remarquer que Dante a composé ses pages les plus sereines dans les tourments de l'exil, que Cellini a ciselé ses morceaux les plus délicats dans le feu des luttes intestines. Mais la tranquillité extérieure, si elle n'était pas définitivement acquise au moment où ils se mettaient au travail, demeurait cependant un espoir prochain. Ils avaient, en tout cas, conscience de s'adresser à une élite capable de les apprécier.

Des floraisons comme celles du XIII[e] siècle et du Quattrocento ont été préparées par une attente qui a exalté toute une société. Le contact avec l'humanité est aussi nécessaire au créateur que la soli-

tude et le silence. Chez ceux qui l'entourent, il prend ses modèles et ses interlocuteurs, il leur sert d'interprète en même temps qu'il leur communique les songes qu'ils lui ont inspirés. « Honos alit artes », disait Cicéron. L'indifférence est mortelle aux artistes.

N'allez pas croire, parce que je me penche avec complaisance sur le passé, que je veuille remettre en honneur des formes désuètes. Notre pays est trop jeune, trop viril, trop absorbé par ses tâches présentes pour devenir un entrepôt de friperies. Les chefs-d'œuvre des âges révolus nous sont précieux par ce qu'ils renferment d'humain. Chacun d'eux suppose un accord entre l'auteur et son milieu. C'est cet accord qu'il importe d'établir chez nous.

On commence heureusement à faire confiance aux artistes du cru. On hésite de plus en plus à importer de l'étranger des formules exotiques qui jurent avec le contexte où elles doivent s'insérer.

Je note avec plaisir le mouvement d'assainissement qui se dessine actuellement et dont diverses expositions tenues dans la province de Québec, l'an passé, indiquent l'ampleur croissante. J'ai eu d'ailleurs l'avantage de visiter, au nord de Montréal et dans les Cantons de l'Est, plusieurs églises et chapelles récemment édifiées et dont les plans s'adaptent avec bonheur au goût moderne. Il est permis à ces signes d'augurer un nouvel essor d'une tradition qu'un siècle de relâchement a éclipsée chez nous.

Des critiques d'art comme Marius Barbeau et Jean-Marie Gauvreau font remonter le début de la décadence qui dure encore, dans l'ornementation des églises, à la venue de mouleurs italiens, engagés pour décorer la Basilique de Québec. Combien souvent depuis, sous prétexte de rénover un vieil oratoire, n'a-t-on pas dissimulé sous une couche de stuc, de braves poutres de chêne patinées par les ans, et détrôné, au profit de reproductions vulgaires, des statues tout imprégnées de foi qu'un ciseau paysan avait taillées dans une bûche, avec une naïveté touchante ? Permettez-moi, à ce propos, de vous citer ces vers de Georges Fourest:

LE VIEUX SAINT

Dans notre église autrefois
il était un saint de bois:
l'air bonasse et vénérable

taillé dans un tronc d'érable,
à coups de hache, il avait
écouté plus d'un ave
montant vers lui du pavé;
tout vermoulu, tout cassé,
le bon Dieu le connaissait
bien et toujours l'exauçait.
A Vêpres, quand s'allumaient
les cierges qui tremblotaient,
un peu gourmand, il humait
le bon encens qui fumait
dans l'encensoir parfumé.
Sur toute chose il aimait,
aux beaux soirs du mois de mai
les belles roses de mai
devant l'autel embaumé
et quand Noël ramenait
les petits bergers frisés,
soëf, il amignottait
Jésus, le doux nouveau-né.
Puis dans l'église fermée
où les vitraux s'éteignaient
lentement il s'endormait
priant pour nos trépassés
le bon Dieu qui l'exauçait !

Mais de Paris est venu,
hideux comme un parvenu,
tout neuf et peinturluré
un saint de plâtre doré,
un affreux saint qu'ils ont mis
dans la niche où tu dormis,
ô vieux saint, mon vieil ami,
et les sans-cœur ont brûlé
en disant: Il est trop laid !
ton pauvre corps d'exilé.
Mais, vieux saint, je te promets
que je ne prierai jamais
l'intrus mais toujours à toi
s'en iront mes vœux, à toi,
père qui subis deux fois,
saint de chair et saint de bois
le martyre pour la foi;
et quand je mourrai c'est toi
qui porteras dans les cieux
mon âme aux pieds du bon Dieu . . .

Mission de confiance, je l'ose dire !

Ainsi des images sans âme prétendent élever la nôtre, et l'on insiste pour nous faire prier devant de la laideur, quand Pie X nous

invite à chanter sur de la beauté. Que de fois, hélas ! la musique est à l'avenant et la gêne en ces lieux est la même pour l'oreille que pour l'œil !

Si nos maîtres de chapelle ont mis au rancart les partitions tarabiscotées de Lambillotte, en revanche, dès qu'il s'agit de faire chanter le peuple, c'est souvent des rengaines d'une bêtise à pleurer qu'on lui propose, des airs qu'on dirait tirés d'opérettes ou de revues de music-hall, auxquels s'accroche une prose sentimentale découpée en vers qui trébuchent sur leurs pieds inégaux. A ces gémissantes inepties, ne pourrait-on pas substituer des cantiques d'inspiration et de facture plus dignes, que des recueils comme celui du père Conrad Latour, o.m.i., naguère de cette université, mettent à la portée de tous ?

Rien n'est plus éphémère qu'une mélodie, et rien, pourtant, n'est plus durable. Une modulation, une cadence, un souffle attestent parfois d'une façon plus permanente que le bronze et le granit, la grandeur d'une époque, la noblesse d'un héritage. Les complaintes de Germine et de Renaud, qu'on répète encore en Acadie et sur les rives du Saint-Laurent, conservent la mémoire des chevaliers et de leurs dolentes châtelaines. Ces mélopées, nées aux lèvres des trouvères, nous rappellent notre parenté avec les paladins et les Croisés, elles établissent notre filiation. Ce n'est pas par hasard que des chants, improvisés par des illettrés ou composés par quelque poète en communion d'idées et de sentiments avec ses concitoyens, ont traversé les âges sans rien perdre de leur pouvoir d'émotion. Enrichis de souvenirs, ils adhèrent aux profondeurs de la conscience commune. Aux jours de crise, ils sonnent comme des cris de ralliement, réveillent la solidarité et galvanisent le patriotisme des foules. Berceuses, rondes, madrigaux, motets, refrains de marche ou de métier, ces airs du terroir traduisent des manières de sentir et de vivre léguées par des générations; ils perpétuent des traits ataviques, ils sont l'illustration d'une lignée.

Dans le quartier de Trastevere, le plus pauvre et le plus pittoresque de Rome, où s'emmurait jadis le Ghetto, on se réunit le soir, à la devanture des bars et des trattorie, pour chanter en buvant du

vin. Hommes, femmes et enfants fredonnent, des heures durant, des ritournelles allègres, les célèbres « stornelli » dont le répertoire semble inépuisable. Chacun y va de son couplet, que l'assistance reprend en chœur. Selon l'inspiration du moment, les solistes entonnent des rengaines connues ou inventent des paroles sur des thèmes anciens. Bourgeois et aristocrates d'outre-Tibre ne dédaignent pas de se mêler à la plèbe, dans la liberté et la fraternité de ces réjouissances communautaires.

Chez nous, des habitudes analogues allaient se perdre quand l'intérêt des chercheurs, sous l'impulsion de Marius Barbeau, s'est porté vers nos richesses folkloriques. Notre musique et nos danses populaires ont un regain de vogue qu'il convient d'entretenir, car elles sont un lien puissant de notre société et une source intarissable d'inspiration pour nos artistes. Le fondateur de l'école russe, Glynka, affirmait: « C'est le peuple qui compose, nous ne faisons qu'arranger. »

Il est déplorable d'avoir à constater que nombre de personnes ne savent même plus se recréer et se contentent de subir passivement des divertissements de groupe: cinéma, radio, télévision, matches de hockey, joutes de boxe. Sans nier ce qu'il peut y avoir de sain, d'instructif ou de simplement agréable dans ces délassements, j'ai l'impression que, même pour s'amuser, on doive s'en remettre aux autres. Réjouissances moutonnières. On perd l'habitude de méditer, de réfléchir et d'agir. Voilà pourquoi l'on s'accommode si facilement d'un cadre sans caractère qui ne fait que traduire la médiocrité intérieure.

Lorsque nous voulons savoir comment on vivait au siècle de Botticelli et de Savonarole, c'est aux églises, aux édifices publics, aux palais ou aux habitations bourgeoises, aux casernes, aux fermes et même aux écuries que nous le demandons. Que révéleront de notre personnalité aux historiens futurs les vestiges de notre temps ? Les cités étrusques ont toutes été mises à sac, elles se sont toutes évanouies, mais il reste un vase en terre vernissée, une statuette hiératique, une palmette, un profil, un bibelot de bronze, funéraire ou domestique, pour nous rappeler une civilisation qui a eu sa grandeur et dont Rome a subi l'ascendant. A quelques exceptions près, si l'une de nos villes canadiennes disparaissait demain, ne serait-il pas souhaitable,

pour notre honneur, qu'il en restât seulement une poussière de plâtre et de matière plastique ? Que penseraient de nous nos arrière-neveux s'il devait subsister quelque débris hideux de nos demeures ?

La banalité de nos rues et de nos places n'a d'égale que celle de nos intérieurs. Humbles ou cossus, nos logis n'offrent en général qu'une image plus ou moins réduite des rayons de nos grands magasins. Ce sont des gites de passage, où l'on ne laisse rien de soi.

Il était plus facile, je le reconnais, au temps où la production mécanique n'avait pas encore évincé le travail à la pièce, de faire œuvre originale. Mais la culture, qui est domination de la matière par l'esprit, peut diriger notre choix, dans les ressources infinies que met à notre disposition l'industrie moderne. Tout se résume à une question d'arrangement et de tact: l'ordonnance d'un mobilier, la disposition des tableaux sur un mur, le mariage des couleurs et des tons, suffisent à donner à un logement un caractère personnel. Il est des femmes qui s'habillent d'un rien. L'élégance n'est pas dans le tissu d'un vêtement, mais dans une certaine façon de le porter.

Ce qui fait le charme des villes d'Italie, c'est précisément cette fierté qu'elles mettent à rester elles-mêmes. Chacune offre à ses habitants et à ses visiteurs des attractions particulières: Naples a sa saison d'opéra au Théâtre San-Carlo; Venise, la Biennale; Florence, le Mai florentin; Vérone, son théâtre en plein air; Arezzo, la joute du Sarrazin, jeu qui remonte aux Croisades; Sienne, la course du palio, plus chatoyante et plus empoignante qu'une corrida. A Mentana, petite bourgade près de Rome où des zouaves canadiens ont combattu héroïquement en 1870, on organise à l'automne un festival de la vigne et du vin, qui donne lieu à de joyeuses cérémonies. A Sezze, dans les contreforts des Apennins, on joue le Vendredi-Saint une Passion du moyen âge, dont la simplicité et la piété m'ont vivement touché.

En Angleterre, en France, en Hollande, en Allemagne, des mouvements de décentralisation artistique ont provoqué ces dernières années une éclosion de talents et d'œuvres qu'aurait probablement étouffés l'atmosphère desséchante des grandes villes. Les entreprises du même genre qui gagnent au Canada la faveur des foules, telles

que les Concours de ballet de Winnipeg, les galas dramatiques régionaux et nationaux, les concours de chant lancés par Radio-Canada, les festivals de musique, valent la peine d'être soutenues, parce qu'elles sont un gage de renouveau. Il me paraît indispensable d'établir un va-et-vient continuel entre les métropoles et la province. On constate chez nous que les centres hydrocéphales absorbent les énergies des petites villes et finissent par y tarir les sources où pourrait s'abreuver un art national. C'est pourquoi il importe d'appuyer les initiatives locales qui répondent le mieux aux aptitudes et aux vœux des habitants, écoles d'art ou d'artisanat, sociétés chorales, compagnies de théâtre.

Toute production exige des débouchés. Pour susciter des romanciers, des poètes, des écrivains de tous genres, il faut un public liseur. Pour provoquer des chefs-d'œuvre d'architecture, de peinture, de sculpture, il faut une population qui les appelle et qui aspire à s'y reconnaître.

Une société où les efforts personnels ne sont pas liés par le besoin d'atteindre une fin supérieure n'est qu'une simple agglomération. Chacun demeurant sur son quant-à-soi, les égoïsmes particuliers s'affrontent et se neutralisent. Les villes n'ont pas seulement besoin de marchés publics où se passent les commandes et s'amorcent les opérations commerciales; elles ont également besoin des foires d'idées que sont les clubs, les académies, les cercles, les amicales et dont l'action peut s'exercer sur deux plans, celui du mécénat et celui de l'opinion. C'est dans la mesure où elle sera plus particularisée et plus limitée dans l'espace et dans le temps que l'influence de ces groupements se fera sentir en profondeur et qu'elle servira la grande et la petite patrie.

Des générations de clercs et de laïcs se sont évertuées à la construction de la cathédrale de Reims. Après des siècles de dur labeur, ce chef-d'œuvre gothique a fait la gloire de la Champagne. Puis sa renommée a débordé les cadres de la province, elle s'est acquis une place dans le cœur de chaque Français, elle est devenue chère à toute l'Europe. Aujourd'hui, elle appartient à l'humanité.

J'ai confiance dans mon pays. Je crois en ses virtualités. Il n'est pas téméraire, connaissant nos origines et nos traditions, nos

qualités innées, nos efforts dans l'ordre matériel et spirituel, d'espérer qu'un jour un chef-d'œuvre naîtra de notre sol qui se haussera à l'universel parce qu'il excellera à figurer la réalité canadienne. La grande œuvre réalise ce miracle de l'ascension du particulier au général; partant du terroir, elle devient l'expression de ce qu'il y a de plus profond et de plus permanent dans l'âme humaine. Nouveaux venus de la culture, nous pourrons, à notre tour, créer, en littérature ou en art, un de ces modèles-témoins où notre amour et notre foi, notre grandeur et notre humilité, nos passions et nos travers, prendront assez de relief pour que, dans cette peinture de ce que nous sommes, l'humanité puisse reconnaître une image d'elle-même.

Jean Désy,
directeur des relations extérieures
de Radio-Canada.

Philosophie ou théologie de l'histoire?

Cette interrogation capitale rappelle le problème conceptuel d'envergure qui se pose à notre esprit quand est terminée la tâche de rassembler les faits, de les narrer, de les juger; celle de les expliquer demeure, instante et immense.

Une certaine compréhension de l'histoire ne pouvant être le fruit que d'un travail d'approfondissement, succinctement, ici, et sans prétention d'habileté et de tout dire, nous serait-il permis de présenter quelques points de repère susceptibles de nourrir la réflexion.

D'abord, existe-t-il une science de l'histoire, c'est-à-dire des lois pour l'expliquer et la comprendre ? — Oui, disent les uns, parce qu'il est toujours possible de faire la genèse des événements et des faits pris individuellement. Non, disent les autres, parce qu'on ne peut appréhender l'histoire dans son entier, la synthétiser, après analyse, en remontant des effets aux vraies causes qui les ont engendrés. L'exacte position à tenir semble devoir se situer entre ces deux extrêmes, mais nous croyons qu'une réponse satisfaisante au problème posé nécessiterait la connaissance claire des lois de la causalité et de celles de la contingence de la nature: géographiques, économiques; celles aussi de tout le social; des lois de la structure, fort obscure, de l'action humaine; enfin, des rapports entre Dieu et sa création, entre sa Providence et le monde. On voit assez que c'est là une science hors de prise à l'intelligence humaine.

Cependant, l'histoire est certainement intelligible, mais à sa manière propre, ne convenant pas à la norme d'une science exacte ou naturelle, mais à la manière d'une science appliquée, parce qu'elle emprunte à d'autres disciplines de l'esprit des méthodes, des lois générales dont elle peut nous faire voir l'application dans les événements. Ces lois ne s'énoncent pas en aphorismes, ni les faits dont est tissée l'histoire ne peuvent se reproduire en laboratoire comme

une expérience chimique. Abandonnée à sa propre nature, l'histoire ne se révèle pas une science au sens vrai du terme se montrant incapable de formuler des lois suffisamment explicatives. La science historique est surtout enfermée dans une discipline de la pensée eu égard aux siècles révolus, discipline qui entend dégager, droit, impartial, sûr et éclairé, un jugement sur la valeur ou la non-valeur de leur pesée, sur la courbe de marche des événements du temps.

Le fatalisme ne joue pas plus en histoire que dans la vie des individus: un fait ne fut pas uniquement parce qu'il devait être, découlant de la nécessité de telle cause, connue ou non; mais ici se situe le point de mystère, car les lois de la causalité s'enchevêtrent, se compénètrent et se font complexes à un terme indéfini [1], d'abord, par l'apport formidable du libre arbitre de l'homme, et, ensuite, par une source intarissable de facteurs de toutes catégories: géographie, civilisation, culture, mœurs, économique, religion, milieu, sociologie, etc. Au carrefour de l'intelligibilité de l'histoire se croisent donc une part de nécessité et une part de liberté, deux pôles antithétiques dont la touche allume l'étincelle du mystère de la destiné, tant individuelle que collective. L'une et l'autre de ces parts s'entremêlent en partie, non pas totalement, ce qui laisse un résidu insoluble par raisonnement constituant l'inexpliquable de l'histoire, ces grandes ombres projetées sur notre déconcertement et que seule peut chasser, dans le temps, la foi à une Providence divine, et, dans l'éternité, la participation béatifique à la connaissance du mystère de cette Providence.

Comment comprendre la philosophie de l'histoire ? On reconnaît généralement trois points de vue:

I. — L'histoire est conçue comme une donnée expérimentale dont il est possible de définir les lois connues qui président à son évolution et de découvrir les inconnues. Cette théorie est trop partiellement établie pour se constituer norme de jugement; de plus, étant immense d'application, elle manque, à l'échelle de nos connaissances actuelles, d'une envergure suffisante de développement. Le serait-elle, qu'elle n'aurait pas encore la nature pure d'une philosophie et ne pourrait accéder à ce titre, n'apportant pas de réponse tranquillisante

[1] « Les principes des choses sont cachés dans un secret impénétrable », a dit Pascal.

sur l'origine et la raison d'être de l'homme, sa nature et sa destinée, sur le grand problème du mal, celui de la connaissance, celui du temps, etc.

II. — L'histoire est considérée sous un angle ou tout absolu ou tout relatif (voir ci-après théorie « III »), de façon à édifier une philosophie qui témoignerait de son concours *nécessaire* sur la vie et le destin de l'homme « moral et immortel ». Une telle philosophie, pour séduisante qu'elle paraisse, ne permet pas à l'intelligence d'appréhender le sens de l'histoire en démontrant les modalités de sa fin qui, seules, pourraient en donner la clef. Comment affirmer si on ignore l'avenir ?

III. — La troisième théorie de l'histoire aspire à la doter d'une philosophie du temps et de la destinée humaine au moyen d'une canalisation de jugements anticipés, mais alors, on revient à la même impasse que pour les tenants du système de la nécessité de l'histoire (théorie « II » ci-dessus), car nous ignorons entièrement quand et comment se fermera le livre de l'histoire universelle [2].

En tenant compte des grandes attitudes philosophiques en face de l'histoire:

1° le fixisme absolu de Parménide [3],

2° le mobilisme (absolu aussi) d'Héraclite,

3° l'évolutionnisme cyclique tel que conçu par le mythe du retour éternel,

4° l'historicisme contemporain,

on peut conclure qu'une philosophie de l'histoire, pure et absolue, est inconcevable comme telle. Une philosophie de l'histoire ne peut s'entendre que d'une prise de position de conscience morale, sociale et humanitaire de la vie qui se déroule et qui se rend tangible au moyen d'événements et de faits touchant les êtres raisonnables. La théologie de l'histoire l'emporte donc facilement sur sa sœur la philosophie, la domine de sa hauteur et de sa profondeur qui n'est encore qu'une hauteur réversible.

[2] Le seul indice sûr est l'attente de l'ultime événement lui-même: le Jugement général, le dernier et le plus grand des faits sociaux jamais survenus et qui ne se répétera jamais plus, donc, unique; mais, on le voit, nous devons, dès maintenant, emprunter à la théologie.

[3] Le fixisme relatif, ou modéré, enseigne un perpétuel recommencement historique.

La philosophie de l'histoire s'autorise des rapports des faits entre eux, mais bien des inconnues jouent ici. Tout n'est pas d'enregistrer la succession chronologique des événements, il importe encore d'observer que des intervalles les séparent souvent de leur éclosion à leur interprétation, comme il y eu des phases entre leurs causes naissantes et leurs évolutions mystérieuses. La découverte explicative de ces phases, leurs lois, formule l'interprétation de l'histoire qui nous autorise à manier les données qui scrutent l'élucidation possible enfouie dans la portée extensive des événements qui ont marqué la marche du temps.

Il semble donc que la philosophie de l'histoire étreint les frontières de l'humain, les limites du fini, l'accidentel de l'événement, le fugitif, le temporel, tandis que la théologie de l'histoire accède à l'essentiel, le fixé, le perdurable. Elle adhère donc à une vérité plus ample et plus profonde. Dans la perspective théologique, nous voyons l'histoire et la création jetées dans l'éternité du Créateur. Nous entrons dans les vues de Dieu qui sont les vues vouées de sa Providence. C'est là nous hausser à une vérité hors de notre seule nature, mais à laquelle nous convie notre destinée surnaturelle sous le signe de la grâce.

Quelle que soit l'attitude où l'on se place en histoire, celle-ci adhère à une indéfectible référence au plan de Dieu qui consiste en une fidélité gardée à la réalisation, rêvée et voulue par lui, de chaque personne humaine. En effet, d'une part, chaque être humain pose, dans son cas, un fait unique en son genre, qui se maintient toujours nouveau dans ses évolutions et qui ne se répétera jamais plus de la même manière, qui ne sera jamais, en tout, identique à aucun autre; d'autre part, chacun de nous est une parcelle de l'histoire, du destin de l'homme, lequel destin est lui-même une part du mystère du Christ venu en ce monde. Pourquoi ne pourrions-nous affirmer, par là, que toute l'histoire est pénétrée de la pensée et de l'amour de Dieu, en toutes ses dimensions et jusqu'en ses cas singuliers, et en chacun d'eux, les plus humbles et les moins attachants ? Toutes les vies sont diverses les unes par rapport aux autres, en fonction et en valeur, mais, en un certain sens, elles déversent toutes quelque chose d'elles-mêmes dans l'immense

courant de l'histoire qui jamais ne s'arrête, déroulement mystérieux de l'humanité, abîmes insondables des âmes, comme il y a les abîmes de l'infiniment grand et de l'infiniment petit de la création physique. Il semble même que, si la foi en une Providence apporte, d'une part, des éléments de solution au mystère de l'histoire, c'est en intensifiant, d'autre part, le conflit qu'il suscite à l'intérieur de l'homme. Pour mettre fin à cette lutte, il faut croire en une vie éternelle et y transporter, sous des formes qui nous échappent beaucoup, la valeur des « perspectives historico-mondiales » (Kierkegaard). Ce mystère est constitué, somme toute, d'un enchevêtrement de vie et de mort, de destruction et de résurrection composant la trame de la destinée humaine. Mais si nous rejetons la vie de l'éternité, nous devrons aussi rejeter la Providence et nier son rôle dans l'histoire. Ceux qui le font voudront bien motiver où ils situent leur confiance illimitée dans le mouvement propre de l'histoire.

L'immortalité n'a pas été promise à l'histoire, mais une certaine valeur d'éternité lui est conférée si on la regarde à la lumière théologique. Celle-ci, en effet, ne se préoccupe-t-elle pas de l'ultime avenir humain ? Or l'histoire, en assumant la destinée terrestre de l'homme, ne travaille-t-elle pas, pour une part, à sa vie immortelle future ? Toutefois, nous nous défendons de vouloir avancer bien loin dans les conjectures à faire entre les correspondances des effets humains et ceux de la grâce divine sur la marche de l'histoire. Tout ne sera connu qu'au dernier jour. Saint Paul nous le rappelle: « Ne jugez de rien avant le temps, jusqu'à ce que vienne le Seigneur: il mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres [4]. »

De par les dimensions qu'elle occupe si on la pose hors du temps, l'histoire est une donnée bien minime, un point perdu dans ce qui fut et qui n'est plus, mais elle devient un enseignement immense par les conséquences dont elle fut la mère. Elle apparaît, dans ces profondeurs, semblables à une œuvre picturale de l'humanité, rachetée par le sang infiniment précieux d'un Christ-Sauveur, comme une œuvre de sagesse aussi, de miséricorde et de grâce certainement, partant, admise de haut point dans la perspective théologique.

[4] Cor. 1, 4.

Le sens entier de l'histoire gravite autour de l'Incarnation du Christ qui fut une intervention directe, visible, et combien sublime, de Dieu dans la vie de l'humanité [5]. Depuis lors, on ne peut plus penser l'histoire sans être obligé de tenir compte de cette donnée majeure; mais l'Incarnation suppose une antériorité: la création du monde avec et dans le temps [6]. On ne peut se passer de cette notion en histoire parce qu'elle débouche, en toute logique, sur le concept de l'irréversibilité du temps et des événements. La Rédemption s'intègre au sommet du plan divin pour le rachat du péché de la créature envers son Créateur. C'est pourquoi certains diront: sans le péché originel, l'histoire n'eût pas commencée. C'est donc, ici, un troisième concept de l'intelligibilité de l'histoire qui apparaît par la Rédemption du Christ, fait-sommet de l'histoire, rapportant à lui tous les autres, antérieurs et futurs. Pourquoi ? Parce que sans la Rédemption, l'histoire n'aurait certainement pas été la même, ou, en tout cas, aurait sombré dans l'inexplicable, prenant un sens de désespoir.

Enfin l'histoire se perd dans les profondeurs de sa fin qui coïncidera avec la fin du monde accompagnée du drame immense, angoissant, du Jugement général. C'est ce dernier, en effet, qui, mettant définitivement fin à l'histoire, la jugera par une norme infiniment au-dessus d'elle et de tous et de tout: le Christ-Rédempteur qui y était apparu à un moment de sa durée. Tout ce qui a vie est engagé sur un chemin qui aboutit à Dieu. Or l'histoire est, non pas vie, mais *manifestation* de vie, celle dont sont animés les humains jusqu'au dernier de leurs jours. L'histoire aboutira donc à Dieu elle aussi, puisqu'en lui est le terme de l'homme.

On le verra peut-être assez en considérant les systèmes proposés depuis Héraclite d'Éphèse à Benedetto Croce [7]: ce n'est pas la philosophie qui possède la clef du mystère de l'histoire, c'est la théologie. Celle-ci supprime-t-elle celui-là pour autant ? Pas plus que, s'approchant de Dieu par la sagesse de sa doctrine, elle dévoile les

[5] Intervention « absolue » quant à l'homme terrestre, mais « relative » quant au seul véritable « absolu »: Dieu.

[6] La création de l'univers et celle du temps ont été simultanées, sans inférer que le commencement du temps mesure le commencement de la création (voir saint Thomas, *Somme théol.*, 1ª, q. 46).

[7] Sa philosophie, identifiée avec l'histoire, était fondée sur l'*enseignement* que celle-ci nous donne.

ineffables mystères de sa vie. La théologie ne supprime ni ne résout le mystère de la foi et celui de l'histoire; elle fait seulement, et c'est énorme, que le mystère de l'histoire reste un mystère peut-être « triste » — parce que la vie du monde cache un tenace ennui de solitude à cause de son éloignement de Dieu, — mais non plus douloureux et tragique, l'histoire prenant figure d'une longue annonciation du destin ultra-terrestre de l'homme. La théologie n'entend pas, non plus, diriger l'histoire à son gré par une interprétation anticipée du plan d'ordre providentiel. Elle n'ambitionne pas sortir de sa nature qui est une nature de foi; mais en dehors des convictions théologiques chrétiennes, il ne semble pas possible de comprendre l'histoire, de l'accepter, de la supporter, de la faire entrer au port du salut de chacun par tous. Car, d'une part, le poids de l'histoire, comme celui de la vie, consiste en ceci: un accord définitif entre notre âme et la vie présente est impossible à conclure à base d'égalité d'intérêt; d'autre part, descendre dans les profondeurs de l'histoire, comme descendre dans celles des êtres et des choses, fait davantage appel au dogme résurrectionnel. La résurrection des corps mettra fin à la tragédie de l'histoire qu'elle résorbera dans une justice parfaite et une miséricorde non moins parfaite. Justice et miséricorde compénétrées comme seules elles peuvent l'être en un Dieu infiniment simple, juste et miséricordieux.

Une philosophie de l'histoire peut, à la rigueur, en expliquer une part, toujours limitée, mais à la seule lumière de principes humains, rationnels, scientifiques. Elle demeure muette sur son origine et sur sa fin. Dès lors, si seule une théologie de l'histoire donne essor aux aspirations de l'intelligence et du cœur, quelle est la position de ceux qui ne puisent pas à cette source vive ? Nous penserions que, pour eux, la théologie chrétienne assombrit davantage le mystère de l'histoire au lieu de l'atténuer. Ainsi en témoignent les temps modernes, surtout, qui n'ont cessé d'épaissir le voile de la destinée humaine à travers les événements, en dépit de la toujours veillante Providence. Il est utile de rappeler ce point afin de nous préserver d'un optimisme trop précipité. C'est la sagesse de la Croix qui fait équilibre à la folie de l'histoire. Du reste, qu'est-il besoin de scruter cette énigme pour la déchiffrer ? La foi sauve là où l'intelligence perd.

N'est-il pas plus conséquent, pour nous croyants, d'expliquer l'histoire à nos réflexions par son transport sur un plan supérieur à nos relativités terrestres, tout comme on tente d'expliquer le temps par sa référence à l'éternité, le relatif à l'absolu ? Le dénouement de l'histoire demeure caché jusqu'au dernier jour et il est vain pour nous de vouloir le sonder. On ne peut que se remémorer la profonde pensée de Donoso Cortes: « Si nous pouvions pénétrer dans le secret de Dieu et de l'histoire, je tiens pour moi que nous serions saisis d'admiration devant les prodigieux effets de la prière, même dans les choses humaines. »

Quand nous nous demandons: pourquoi l'univers ? pourquoi l'histoire ? la théologie peut nous répondre: la fin de l'univers, la fin de l'histoire, c'est l'amour de Dieu pour l'homme. Or l'amour de Dieu pour nous s'est manifesté par son Fils unique, Jésus-Christ, qui est la seule solution au duel antinomique du bien et du mal en histoire comme en tout ce qui nous touche. Pour le chrétien, la leçon de l'histoire ne peut être qu'une leçon théologique parce que l'histoire a vu l'Incarnation qui demeurera éternellement la réponse à nos misères présentes et à notre vie bienheureuse future.

Fernand Lefebvre,
des Archives judiciaires de Montréal.

Une critique littéraire saine

Vers la fin du XIX^{e} siècle les disciples de Darwin, dans un esprit d'optimisme que notre XX^{e} siècle cherche à retrouver, croyaient que le progrès était inévitable et que l'homme pourrait, grâce à la raison et aux découvertes de la science, se perfectionner de plus en plus et avant trop longtemps arriver à un monde idéal, un monde presque parfait. Les crises économiques, politiques et militaires du XX^{e} siècle l'ont découragé. La logique d'une philosophie ancienne et raisonnable a été remplacée par un chaos de philosophies temporaires, imparfaites et loin d'être saines. C'est pourquoi l'écrivain anglais Chesterton nous a donné en quelques mots génials l'histoire des derniers siècles. Il appela le XVIII^{e} siècle « the age of reason », le XIX^{e} siècle « the age of common sense » et le XX^{e} siècle « the age of uncommon nonsense »

Nous rencontrons ce non-sens de notre temps dans plusieurs domaines. Nous allons nous limiter à celui de la littérature. Ici, comme ailleurs, les excentriques ont étalé leurs sottises dans les pages des revues, les soi-disant intellectuels sont devenus des salisseurs de papier et, en somme, la vérité, la beauté et la simplicité ont été remplacées par le faux, le laid et par un jargon presque incompréhensible.

Le lecteur ordinaire, en feuilletant les pages de plusieurs revues modernes, doit souvent se demander si c'est bien sa langue maternelle qu'il lit. C'est une réaction tout à fait raisonnable. Il reconnaît chaque mot, mais le sens des phrases lui échappe.

Une histoire, vraie et amusante, suffira pour vous faire voir ma pensée. Durant la deuxième guerre mondiale, deux soldats d'Australie se trouvaient en congé sur une île dans le vaste théâtre de guerre du Pacifique. En veine de quelque divertissement et étant loin des pseudo-plaisirs des grandes villes, ces deux soldats commencèrent à lire quelques revues modernes espérant y trouver quelque article qui pourrait les amuser et peut-être même les instruire. Les Australiens, MacAuley et Stewart, deux braves guerriers, eurent le courage de s'at-

taquer aux poèmes qu'ils trouvèrent dans ces revues. Les mots étaient assez faciles, mais le sens était incompréhensible. Nos deux soldats commencèrent à se demander si leur éducation avait été tellement manquée et imparfaite que la littérature contemporaine échappât à leur compréhension. Poursuivant leur lecture, ils devinrent de plus en plus confus et de plus en plus ahuris. A la fin, leur patience complètement épuisée, ces deux victimes d'une littérature érotique, conçurent un plan diabolique.

N'ayant trouvé aucune logique dans ce qu'ils avaient lu et croyant que n'importe qui pourrait jeter une série de mots dans un cadre poétique semblable à ceux qu'ils avaient étudiés, les deux soldats — improvisés poètes — s'inspirèrent des manuels militaires à leur disposition. Un de ces volumes traitait de la guerre contre les moustiques dans les marécages de l'Asie. MacAulay et Stewart en copièrent quelques lignes au hasard. Un autre livre expliquait le maniement des mitrailleuses. Un troisième analysait l'emploi des chars d'assaut. Ayant tiré une série de phrases de ces manuels militaires, les deux soldats les ont jonglés, changés et divisés en forme de sonnets et de diverses formes poétiques. Après cette élucubration de « poèmes », ils choisirent en guise de titres une suite de mots et de phrases n'ayant aucune relation avec le contenu des poèmes. Quelques timbres-poste et les œuvres de MacAuley et Stewart, qui s'étaient servis du nom de plume « Ern Malley » se dirigeaient vers trois ou quatre revues modernes et d'avant-gardes, en Australie, en Angleterre et aux États-Unis.

Avant longtemps leur confiance dans l'intelligence humaine fut affermie par un refus, à la fois ferme et poli, de la part de la revue anglaise. Mais, chose étrange et amusante, une des revues publiait une édition spéciale consacrée à la poésie de Ern Malley; et, chose incroyable et inouïe, une autre revue publiait les poèmes avec une préface contenant une analyse de l'art poétique de ce nouveau Shakespeare, cet écrivain doué, ce génie littéraire du monde contemporain — Ern Malley. De nombreux critiques firent ses éloges.

Après toutes les éloges et les analyses de ce nouveau poète, un rire ébranlait le lointain Pacifique comme un tremblement de terre et, comme un tremblement de terre, les ondes ont traversé le monde

et secouèrent un bon nombre de soi-disant critiques littéraires et les firent tomber de leur piédestal de prétention.

* * *

L'exemple cité est extrême, il faut l'admettre, mais il n'est pas unique. L'inimitable Shakespeare, lui aussi, est souvent la victime d'interprétations bizarres. Les problèmes que les critiques prétendent voir dans ses œuvres n'existaient pas, j'en suis sûr, pour Shakespeare lui-même. Nous trouvons un exemple de cette espèce de problème dans le cas de Hamlet. Les critiques nous ont demandé si Hamlet était vraiment fou ou si plutôt il ne simulait pas la folie. Les arguments pour et contre cette interprétation ont continué durant longtemps. Tellement bizarres furent plusieurs de ces analyses, que l'écrivain irlandais Oscar Wilde a voulu écrire une critique intitulée: « Les commentateurs de Hamlet sont-ils vraiment fous ou font-ils semblant seulement ? »

L'opinion qui veut que Hamlet soit véritablement fou est fondée en grande partie sur sa conduite lors d'une visite à la charmante Ophélie dans la pièce. Un critique original a avancé la théorie fort nouvelle et intéressante que Hamlet n'avait jamais fait une visite à Ophélie, que Hamlet était tout à fait sain d'esprit et que c'était Ophélie qui avait perdu la raison et s'était imaginé le tout !

* * *

Les critiques littéraires de ce genre s'attirent et méritent certainement le sarcasme de Coleridge qui a dit: « Reviewers are a species of maggots inferior to book-worms, living on the delicious brains of real genius. » Le même Coleridge avait divisé ses lecteurs en quatre groupes. Dans le premier groupe, Coleridge plaçait les éponges qui absorbaient tout ce qu'ils lisent et le dégobillent dans le même état ou peut-être un peu plus sale. Il comparait ceux du deuxième à des sabliers car ils ne retiennent rien. Les lecteurs du troisième groupe sont des tamis; ils ne retiennent que la lie. Les derniers, enfin, sont des diamants parce qu'ils peuvent absorber et refléter.

Si nous, lecteurs, voulons devenir ces diamants il nous faut des guides plus sages, plus honnêtes et plus perspicaces que ceux dont nous avons parlé plus haut. Très souvent nous sommes loin de nous

rendre compte que l'étude des opinions des meilleurs critiques littéraires peut être fort intéressante et même fort amusante.

L'écrivain George Bernard Shaw fut un critique intelligent et impitoyable. A un auteur qui lui avait dit: « M. Shaw, j'adore la nature », Shaw répondit: « Votre loyauté est vraiment admirable, vu le sale tour que la nature vous a joué. »

Durant sa carrière de journaliste, Shaw fut critique musical à Londres. Après un concert qui ne lui avait pas plu, il écrivit: « The orchestra played Brahms. Brahms lost. »

Tout en admirant son talent comme critique, il faut se rappeler que Shaw fut l'auteur de toutes sortes de sottises durant sa vie. On dit que Chesterton fut mis au monde par la Providence divine pour nier ce que Shaw affirmait. Le même Chesterton a écrit: « Il y a deux espèces de lecteurs: 1° ceux qui sont d'accord avec Shaw, et 2° ceux qui ne le comprennent pas. Moi, je suis le seul qui le comprend véritablement et je ne suis pas d'accord avec lui. »

* * *

Chesterton et Shaw pouvaient être d'opinions opposées sans s'insulter. D'autres critiques littéraires ne sont pas si gentils. Dans la littérature française nous voyons le pèlerin de l'absolu, Léon Bloy, écrire à un jeune Hollandais au sujet de Louis Veuillot:

> Je suis heureux d'apprendre que vous me séparez de Louis Veuillot. Il a fallu toute la sottise des catholiques modernes pour attribuer, je ne dis pas du génie, ce qui serait trop ridicule, mais seulement de la grandeur à ce journaliste que j'ai connu personnellement, il y a quarante ans. Quelques mots vous diront toute ma pensée et vous fourniront une bonne réponse aux imbéciles.
>
> Aux temps héroïques des Croisades, il y avait deux sortes de guerriers pour la conquête du Saint-Sépulcre: les Chevaliers et les Goujats. Ces derniers pouvaient être et furent souvent très intrépides. Mais c'étaient des Goujats et Louis Veuillot ne fut jamais un Chevalier. Il avait l'âme basse et on peut dire qu'il fut en ce sens, le précurseur des ignobles journalistes de *la Croix* qui ont tant avili la pensée chrétienne.

Nous rencontrons ce genre de critique, cruelle et loin d'être charitable dans la littérature anglaise aussi. A titre d'exemple, je cite l'opinion d'Edgar Allan Poe au sujet de Thomas Carlyle. Ici nous considérons la littérature américaine comme étant anglaise, quoique l'américain Henry Mencken décrivait la langue anglaise comme un dialecte de la langue américaine ! Toujours est-il que l'écrivain écos-

sais Carlyle avait un style tellement personnel qu'on l'appelait « Carlylese ». Il aimait à intervertir l'ordre des mots dans ses phrases. Les mots étaient souvent allemands. Il prenait un secret plaisir à omettre les mots qu'il ne considérait pas d'une grande importance et à se servir d'une lettre majuscule n'importe quand, tout simplement pour attacher de l'importance à un mot. Chez Carlyle, nous trouvons souvent un manque presque total de charme et de vernis. Ses phrases sont pleines d'exclamations, de gaucheries et d'interruptions. Edgar Allan Poe, qui avait été forcé de lire un volume de Carlyle, disait:

> Ou bien un homme veut se faire comprendre, ou bien il ne le veut pas. S'il écrit un livre qu'il ne veut pas que l'on comprenne, je serai très heureux de ne pas le comprendre; mais s'il écrit un livre qu'il veut que l'on comprenne et, dans ce livre, fait tout son possible pour nous empêcher de le comprendre, je ne peux que conclure que c'est un sot — et voilà en un mot, mon opinion personnelle de M. Carlyle, que je me permets maintenant de livrer au public.

* * *

Sans doute il se trouve des excentriques parmi les critiques. Les exemples que nous avons cités jusqu'ici, quoique dénotant un penchant vers l'excentricité, étaient logiques et sains. Ce que nous ne devons jamais oublier c'est que souvent les opinions des critiques ne sont pas saines. Plusieurs critiques ne méritent pas notre confiance. Trop souvent ce ne sont que des agents de publicité, de vils vendeurs de grossièretés. En ce monde moderne, ces critiques sont parfois les plus dangereux. Il en existe qui ne sont que des marionnettes de Moscou. Dans la littérature américaine de notre siècle, nous rencontrons ce qu'on a appelé *la décennie rouge*. Si les auteurs et leurs critiques n'étaient pas communistes ou rouges, ils étaient certainement des sympathisants de Staline ou ce que le monde anglais appelle « the Pinks ». L'influence de ces critiques fut étendue, pernicieuse et, hélas ! d'une durée malheureusement trop longue.

Voici un exemple de cette influence. Il y a quelques années, un jeune homme, du nom de Thomas Merton, a écrit et publié aux États-Unis son autobiographie spirituelle intitulée *Seven Story Mountain*. C'est l'histoire de son développement intellectuel, l'évolution morale d'un jeune homme du XX^{e} siècle, qui a traversé les déserts stériles de l'athéisme, de l'agnosticisme et du communisme pour arriver

enfin à l'oasis du catholicisme, où il s'est abreuvé aux eaux claires et limpides de la vérité. Ce livre devint très populaire et les hommes d'affaires qui le publièrent se sont vus obligés de lancer une deuxième et une troisième édition. Ils avaient en somme entre les mains ce que les Américains appellent un « best-seller ». Les éditeurs constatèrent cependant une situation très étrange: à savoir que les revues et les journaux importants du pays étaient restés muets au sujet de ce volume. Même sur les listes des livres les plus achetés au pays *Seven Story Mountain* n'apparaissait pas. Bien au courant du progrès de la vente, les éditeurs se rendirent compte que le nombre de volumes vendus dépassait celui de tout autre livre acheté par le public. Comment expliquer cette conspiration du silence ? Quelle était la raison de ce manque d'attention de la part des critiques littéraires ? Pourquoi cette mise à l'écart ?

Ces questions demeurant sans réponse, les éditeurs organisèrent une enquête et ils apprirent que plusieurs critiques littéraires étaient, sinon communistes avoués, tout au moins des sympathisants du Kremlin ou bien des intellectuels qui répétaient en perroquets ce qu'ils avaient entendu de leurs confrères venant de Moscou et mieux versés dans l'art de trahir la vérité.

En somme, le volume de Merton avait été ignoré à dessein comme étant trop catholique, trop juste, trop vrai et surtout, trop éloigné de la pensée matérialiste et athée des critiques.

Quelles conclusions doit-on tirer de ces faits ? Il est évident, me semble-t-il, que nous devrions nous efforcer de devenir des critiques littéraires nous-mêmes. Apprenons les grands principes. Sachons apprécier la hiérarchie des valeurs.

En tout premier lieu, il faut se rendre compte que la matière est plus importante que la forme, dans le domaine littéraire.

Je ne nie pas que la forme y soit pour beaucoup. Le style a son charme bien à lui. Les nuances d'expression, l'harmonie des mots, l'ordre des phrases, l'économie dans la composition, tout cela est nécessaire. Mais, je le répète, la pensée de l'auteur l'emporte de beaucoup sur la forme dont il revêt cette même pensée. Un trop grand nombre de nos critiques littéraires s'intéressent tellement à l'étude du mécanisme de l'horloge littéraire qu'ils ne pensent même plus de

s'assurer si elle garde l'heure exacte. Je ne crois pas que l'art puisse ignorer les valeurs; je ne crois pas que la forme extérieure soit plus importante que le contenu; je ne crois pas qu'un auteur puisse détruire la vérité et mériter notre respect; je ne crois pas qu'un auteur puisse changer les mots en chancres cancéreux qui vont miner la dignité humaine et qu'il puisse demeurer à la fois un « grand » écrivain.

L'auteur contemporain anglais T. S. Eliot nous dit: « La critique littéraire doit être complétée par une critique du point de vue purement éthique. La grandeur de la littérature ne peut pas être déterminée seulement par des standards littéraires. »

Et un autre écrivain anglais moderne ajoute: « Un auteur est grand — les écrivains parfaits n'existent pas — pour autant qu'il dépasse le stage de l'acceptation ou de la révolte simpliste, de sorte que les générations futures qui le liront verront ses idées applicables à leur âge plutôt qu'au sien. »

C'est dire que l'universel l'emporte sur le particulier, la vérité sur la fausseté, le beau sur le laid, le bon sur le mauvais.

* * *

Voici un exemple du triomphe du vrai sur le faux: nous avons parlé tantôt de la décennie rouge dans la littérature moderne. Ces années durant, la propagande communiste a fait rougir le visage de la vérité. Mais il fait bon de constater qu'une littérature de désenchantement a fait suite à cette trop fameuse décennie rouge. Un nombre encourageant des victimes intellectuelles du communisme ont su reconnaître le mal dans cette philosophie et y échapper. Parmi ces représentants de la littérature de désenchantement nous comptons Arthur Koestler, André Gide, Richard Wright et bien d'autres.

Nous avons mentionné le triomphe du beau sur le laid et du bon sur le mauvais. Ce triomphe n'est pas encore achevé; la bataille continue. Dernièrement, dans nos cours de justice, nous avons été témoins d'un débat entre les défenseurs des romans sales et ceux qui ont voulu les condamner. Les premiers ont prétendu que le réalisme des auteurs justifiait l'absence complète de réticence. Ils ont ajouté que ces romans décrivent la vie de l'homme sans cacher ou ignorer les faits de l'existence humaine. L'existence même de ces faits, ont-ils soutenu, justifie les descriptions de l'écrivain.

Ce qu'ils n'ont pas dit, c'est que l'homme n'est pas seulement un animal, mais un animal raisonnable. Il a une âme. Et une littérature qui ignore l'âme n'est vraiment pas réaliste. C'est tout au plus un réalisme incomplet. C'est un naturalisme. C'est une étude d'une partie de l'homme seulement, — non pas la partie la plus noble, ni, du point de vue artistique, la plus intéressante. Les grands chefs-d'œuvre reconnaissent la polarité morale de l'homme. C'est parce que l'homme a une âme, une conscience, qu'il nous intéresse. Chez l'homme, laissons les disciples de Darwin se limiter à la partie animale; les disciples de Freud exagérer l'importance du sexe; les disciples de Marx se borner à l'aspect économique. Soyons, avec Jacques Maritain, les disciples de Thomas d'Aquin et de tous ceux qui se sont inspirés de l'enseignement divin. Admettons l'existence de l'animal, du sexe, etc., chez l'homme, mais ajoutons ce qui le distingue de l'animal — l'âme. Le regard de l'homme n'est pas limité à ce monde. Il peut et il doit lever les yeux vers une existence supérieure. Dans les mots de Jacques Maritain,

> . . . il n'y a pas à choisir, pour sacrifier l'un à l'autre, entre le mouvement vertical vers la vie éternelle et le mouvement horizontal par où se révèlent progressivement la substance et les forces créatrices de l'homme dans l'histoire. Ces deux mouvements doivent être poursuivis en même temps. Et le second, le mouvement horizontal de progression historique, ne se produit bien, et sans tourner à la destruction de l'humain, que s'il est vitalement joint au premier, au mouvement vertical vers la vie éternelle, parce que ce second mouvement, le mouvement horizontal, tout en ayant ses finalités propres et proprement temporelles, et en tendant à rendre meilleure la condition de l'homme ici-bas, prépare cependant dans l'histoire le royaume de Dieu, lequel, pour chaque personne individuelle et pour l'humanité toute entière, est quelque chose d'au-delà de l'histoire.

Ces remarques de Maritain peuvent être facilement et légitimement appliquées à la littérature. Là aussi, les deux mouvements existent. Le réalisme incomplet déjà mentionné se limite au mouvement horizontal. Dans leur réalisme limité, les auteurs nous donnent une documentation détaillée de ce qui est vil, méprisable, sordide et sale. Dans leur catalogue de corruption ils décrivent le noir sans le blanc, le mal sans le bien, le faux sans le vrai, la partie sans le tout et leur réalisme incomplet sans un spiritualisme nécessaire. Dans leur cas, réalisme veut dire matérialisme. Le vrai réalisme, qui considère l'homme comme un animal raisonnable, doué d'une âme créée

par Dieu, étudie les deux mouvements, horizontal et vertical, c'est-à-dire l'homme comme être matériel et spirituel.

L'éducateur anglais Livingstone, parlant de l'écrivain Ruskin, a décrit la théorie de l'art pour l'art comme un plaidoyer pour le cancer.

> Un cancer, dit-il, est la croissance tout à fait naturelle, autonome et en bonne santé d'une cellule individuelle par égard pour elle-même sans rapport avec le reste du corps. La seule plainte contre cette cellule est qu'elle n'est pas intégrée dans l'organisme où elle croît. La société humaine, non moins que le corps humain, souffre de cancer, de cellules sociales développant leurs activités propres sans relation avec l'ensemble . . . Ruskin s'est opposé à la croissance cancéreuse d'un art indifférent à la nature spirituelle de l'homme. Il a répété avec insistance qu'une force, si grande, si puissante dans son influence, n'était pas autonome mais sujette à la vie plus haute de l'organisme entier.

* * *

Un autre aspect est à considérer dans une critique littéraire saine et juste: celui d'une analyse négative ou positive, c'est-à-dire destructive ou constructive.

Le monde ou la civilisation où nous vivons est une société presque perdue parmi des philosophies contradictoires et souvent nihilistes. Nous admettons qu'il est bon et nécessaire de la part de nos écrivains de souligner nos imperfections et les faiblesses de notre nature. Le progrès humain est basé sur une reconnaissance de tout ce qui nous retarde. Tout de même, il faut admettre qu'un monde meilleur ne peut pas être construit par des experts en destruction. Il faut construire. Il faut un talent constructif.

Considérons le cas de Shaw. Ce critique du monde contemporain a vu clairement plusieurs insuffisances dans notre société. Non seulement les a-t-il vues, mais, encore, il en a présenté une délinéation diabolique, drôle ou dramatique. Il nous a fortement montré nos faiblesses. Il a mené une attaque titanique contre la frivolité, le manque de logique et l'hypocrisie de l'homme moderne. Ce déblaiement était nécessaire et dans plusieurs cas, nous devons apprécier l'œuvre sanitaire de sa critique. Cependant, il faut aussi constater que cette critique n'a rien construit. Shaw a démoli une partie de l'édifice chancelant de la pensée contemporaine. (Ajoutons qu'il a malheureusement étendu cette démolition à des choses qui méritaient d'être conservées.) Il a beaucoup déblayé.

Ce qui est triste à voir, c'est que notre monde a grand besoin d'un élan à l'avant. Le critique qui peut nous aider est celui qui, voyant nos faiblesses, voit en même temps une solution. L'homme qui peut nous montrer le chemin vers un progrès réel est celui que nous cherchons.

En lisant nos écrivains modernes, il faut donc faire la distinction entre ceux qui jettent leurs yeux dans les égouts et ceux qui lèvent leur regard vers les cieux. Les premiers ne méritent pas nécessairement notre condamnation. Car, même dans les flaques d'eau des égouts, le reflet des étoiles peut être visible. C'est dire, n'est-ce pas, qu'un réalisme peut considérer les mouvements horizontaux et verticaux dans la vie intellectuelle et morale de l'homme.

Le critique littéraire qui se limite à une destruction du mal fait un travail nécessaire: celui qui va au-delà et qui nous montre le chemin vers le bien est plus noble. Le deuxième est un grand écrivain.

* * *

Je sais que la tradition canadienne-française insiste sur le mouvement vertical vers Dieu et sur le mouvement horizontal vers les choses de ce monde. C'est pourquoi Paul Claudel, parlant du Canada français, a écrit:

> . . . je sais que l'on aime à écouter là-bas la voix d'un poète qui a puisé son inspiration non pas dans les traités de rhétorique, dans la prosodie des auteurs païens et dans ces manuels d'une galanterie surannée que nous ont légués les siècles périmés, mais dans le chant des psaumes autour du lutrin de son village, dans la véhémence du prédicateur chrétien, dans la complainte du laboureur qui au travers d'une terre consacrée renouvelle le sillon de l'espérance, et dans le conseil de l'alouette.

Et c'est pourquoi, un Canadien de langue anglaise vous dit — vous de langue française — dans les mots de Claudel:

> Conservez, chers amis, cette tradition. C'est l'église même, par la voix des apôtres, qui nous invite à chanter non seulement dans les temples où résonnent tant de beaux cantiques latins et français, mais dans ces petits sanctuaires que sont vos belles familles. Dès qu'il y a un rayon de soleil, l'alouette monte au ciel en chantant. Que ne doivent pas faire nos cœurs catholiques, continuellement éclairés par le soleil de la vérité ?

Emmett O'Grady,
professeur à la Faculté des Arts.

L'Amérique en face de la culture universelle

INTRODUCTION.

Dieu me garde de me laisser entraîner par les détails. Non seulement ma compétence serait en défaut, mais cela nous emporterait naturellement trop loin. Tâchons, au moins, d'ébaucher les lignes générales du problème et de cet audacieux, bien que superficiel, coup d'œil sur notre continent et sur sa contribution à l'œuvre universelle de la civilisation humaine.

Je prendrai le mot culture, non dans son sens spécialisé de travail intellectuel ou même strictement littéraire, mais dans son sens plus large de prise de conscience, par l'homme, de sa tâche d'intégration de l'univers par l'intelligence et de sa nature humaine à la nature divine. L'univers, l'homme, Dieu — voilà les trois grands fondements de l'être en sa plénitude. L'œuvre de la culture humaine consiste, à mon avis, à parfaire l'intégration de l'univers à l'homme, et de l'homme à Dieu. Voyons comment l'Amérique a déjà commencé à apporter sa contribution à cette tâche qui n'est pas l'affaire d'un seul continent, d'une seule race, d'une seule époque ni d'une seule civilisation, mais de toute l'histoire, de toute l'humanité, de toutes les races et de tous les continents.

L'Amérique est un continent, sans doute, mais ce continent n'est pas un bloc uniforme et fondu en un seul moule. C'est une unité vivante, dans laquelle chacune des parties conserve sa propre physionomie. Je ne parle pas seulement des nations ou des patries. Je parle des régions, des groupes, des rassemblements de peuples et de nations sous des lignes de forces communes. En ce sens, on peut et même on doit parler, non pas seulement d'une seule Amérique indistincte, mais de quatre Amériques, formant ensemble un seul corps continental harmonieux: l'Amérique franco-anglaise, le Canada; l'Amérique anglaise, les États-Unis; l'Amérique espagnole, les nations issues

de la colonisation espagnole, et finalement, l'Amérique portugaise formée par les cinquante millions de Brésiliens qui ont maintenu leur unité à travers quatre siècles et demi d'histoire. Haïti est un cas à part, d'ailleurs très intéressant, de culture franco-africaine.

C'est la somme de ces réalités sociales distinctes qui forme l'organisme américain. Les fondre en une unité monolithe ou les dissocier en des unités séparées, c'est méconnaître l'Amérique et son caractère pluraliste. Nous formons une grande fédération de peuples et de cultures spéciales, dont la force est l'harmonie et la coopération fraternelle, au-delà des mots et des querelles.

Il y a encore un point que je voudrais signaler, avant d'entreprendre cette lourde tâche. Je ne suis pas de ceux qui regardent l'Europe comme un continent vieilli et l'Amérique comme un continent jeune. Nous avons le même âge, nous sommes aussi vieux et aussi jeunes que l'Europe. Nous nous sauverons ou nous nous perdrons avec elle. Notre origine et nos vicissitudes historiques sont à peu près communes. Notre indépendance n'a pas été une rupture. Nous vivons, encore aujourd'hui, du sang et de la culture que nous avons reçus du vieux Monde — que j'ai vu l'année dernière aussi jeune que nous, et souvent plus à l'avant-garde des rénovations sociales et internationales que nous-mêmes — et nous rendons à l'Europe et aux autres continents, dont nous sommes issus, des forces renouvelées que nous chercherons désormais à étudier d'un peu plus près.

A la lumière du concept de culture pris dans son sens le plus large, nous envisagerons cette contribution du continent américain à la culture universelle, sous trois angles: ceux de l'anthropologie, de la sociologie et de la pensée esthétique, littéraire et philosophique.

I. — LE POINT DE VUE ANTHROPOLOGIQUE.

Sur ce plan-là, il me semble qu'on peut souligner quatre contributions de l'Amérique à la culture universelle: à savoir,

1° la notion de l'universalité de l'homme;

2° l'importance du milieu physique;

3° la valeur de la loi naturelle;

4° la fusion des races.

A. L'universalité de l'homme.

Bien que, pendant le moyen âge, les rapports avec l'Extrême Orient n'aient pas cessé et que l'Afrique du Nord soit restée en contact avec l'Europe, l'idée qu'on se faisait de l'homme non européen était cependant une idée assez bizarre. On se le représentait comme un être différent de l'humanité normale. On le considérait même comme une autre espèce d'animal, souvent même comme un monstre. Les premiers livres parus sur l'homme non européen, sont pleins de monstres à tête enfoncée entre les épaules ou bien avec un œil au nombril. Pendant longtemps les discussions autour des indiens d'Amérique ont versé sur la nature des droits possédés par des hommes dont la nature de l'âme n'était pas clairement établie. Ce fut la gloire d'un théologien et d'un apôtre comme Barthélemy de Las Casas d'avoir réussi à convaincre les théologiens et les philosophes, ses contemporains, ainsi que les hommes publics de son temps, que l'homme américain était d'une nature exactement pareille à l'homme européen.

Cette idée de l'universalité de l'homme et de l'existence de races distinctes, mais rattachées à la même nature commune, est une contribution immense que le Nouveau Monde apportait à l'idée de l'homme. L'anthropologie s'enrichissait et la notion de nature humaine prenait une autre ampleur ainsi qu'une objectivité beaucoup plus considérable. C'est, à mon avis, le premier apport de l'Amérique à cette notion fondamentale de toute culture: l'homme. Après la découverte de l'Amérique et de ses populations, l'anthropologie prit un nouvel essor sur des bases bien plus fortement scientifiques.

B. L'importance du milieu physique.

A côté de cette notion plus vraie de la nature humaine, ce que l'Amérique, après 1492, venait apporter à la culture universelle et spécialement européenne, c'était la notion de *nature physique.*

L'Europe c'était l'homme. L'Amérique c'était la nature. Ce que les navigateurs rapportaient de leurs voyages, c'étaient de nouvelles espèces végétales et animales, c'étaient de nouvelles constellations, c'étaient de nouveaux paysages, c'était l'image d'une nature exubérante, prodigieuse, souveraine et d'hommes vivant à l'état natu-

rel. L'homme de la Renaissance découvrait la terre. Ses regards, pendant longtemps tournés de préférence vers le ciel, commençaient à voir d'un autre regard les choses terrestres. On sait bien que cette tendance géocentrique a souvent porté un coup désastreux à la hiérarchie naturelle des valeurs. Cependant le fait est que le nouveau continent venait apporter à la civilisation, non pas seulement cette « volupté nouvelle », le tabac, que Pierre Louys a décrit dans un de ses contes, mais bien plus. Il venait apporter le spectacle d'une nature exubérante; les richesses d'un sous-sol où l'or et l'argent, comme quelques siècles plus tard le pétrole, allaient renouveler de fond en comble l'économie universelle, aussi bien en théorie par le « chrysohédonisme », qu'en pratique par le capitalisme; les tentations de la vie végétative, où la forêt, comme en Extrême Orient, allait jouer un rôle décisif, et « last but not least », une idée qui allait marquer profondément la nature occidentale: l'idée que le milieu physique jouait un rôle éminent, et d'aucuns disent décisif, dans la sociologie universelle et dans l'histoire du monde. Quand nous voyons aujourd'hui un philosophe de renommée mondiale comme un John Dewey, venir nous dire, dans son pragmatisme impénitent, que la *géographie* et non pas la métaphysique, comme l'affirme une saine et traditionnelle philosophie est la *scientia rectrix,* nous pouvons affirmer que la racine d'une telle philosophie de la nature est à retrouver au commencement de l'histoire culturelle de notre continent.

L'importance du milieu physique pour l'histoire de l'homme et des sociétés est, par conséquent, une des premières contributions de l'Amérique à la culture universelle.

C. La valeur de la loi naturelle.

L'idée de loi naturelle nous est venue des penseurs grecs et nous savons comment Sophocle l'exprime de la façon la plus haute et la plus pure. Le moyen âge a parfaitement compris la position de la *loi naturelle* dans le complexe des forces naturelles et surnaturelles qui expliquent la nature des choses. Ce furent, comme vous le savez, les penseurs de la Renaissance, comme Puffendorf ou Grotius qui renouvelèrent la notion de loi naturelle et du droit naturel, en les coupant de leurs sources surnaturelles pour les rattacher à une nature

physique et à une nature humaine, suffisantes à elles-mêmes et dont les sources transcendantales restaient accidentelles et non pas substantielles. Cette nouvelle notion de *loi de nature* est à la source de tout le développement postérieur de l'idée du droit, de l'homme et de la société, qui est venu provoquer l'atomisation du libéralisme et la négation de la nature humaine autonome, des totalitarismes et de l'existentialisme.

Eh bien ! cette nouvelle idée de nature et de loi naturelle, suffisantes à elles-mêmes, est une de ces idées dont les auteurs représentent le reflet d'une époque. C'est une idée qui appartient essentiellement à la Renaissance et à son humanisme anthropocentrique et géocentrique. C'est une idée essentiellement et historiquement liée aux découvertes géographiques et tout particulièrement à cette nouvelle cosmographie que l'épopée de Colomb venait révéler aux hommes de la Renaissance. C'est une idée, en somme, *américaine.*

L'humanisme nouveau, centré sur l'homme naturel et sur la loi d'une nature auto-suffisante, bien que rattaché par accident à un Dieu tout-puissant, est une autre contribution de l'Amérique à la culture universelle. Toute la sociologie des siècles à venir, tout le droit, toute l'économie, toute la politique, toute la pédagogie des siècles modernes allaient sortir des idées sur lesquelles la découverte du Nouveau Monde allait exercer un pouvoir décisif. La révolution que l'Amérique apportait à la culture universelle c'était avant tout une nouvelle conception de la *nature physique* comme une puissance jusqu'alors méconnue. Et la nouvelle conception de *loi naturelle,* des penseurs de la Renaissance, était un produit de cette révolution.

D. La fusion des races.

Je vois enfin, comme la dernière de ces contributions de l'anthropologie nouvelle, la notion de fusion des races.

L'homme prérenaissant était l'homme blanc, ou l'homme noir, ou l'homme jaune. Ces deux derniers à peine entrevus. La civilisation appartenait, par *consensus* général, à l'homme blanc, européen. L'Amérique apportait la révélation d'hommes nouveaux, les hommes rouges. Elle venait d'être, comme nous l'avons précédemment souligné, la révélation de l'idée d'universalité de l'homme.

Mais elle était, en même temps, la première prise de conscience d'une idée, dont l'anthropologie la plus récente a prouvé la valeur scientifique, que l'hybridisme des races, loin d'être, comme le voulait la politique raciste, un motif de décadence des peuples, est au contraire une loi naturelle du développement de l'humanité. L'anthropologie la plus moderne est antiraciste. Elle nous montre combien le milieu social prévaut sur les conditions biologiques, et combien de fautes ont été commises, sur le plan de la discrimination interraciale, en conséquence de cette méconnaissance de la primauté du facteur social sur le facteur physiologique, comme élément de définition démographique.

L'histoire de l'Amérique est une démonstration vivante de l'importance du mélange des races comme facteur historique. L'Amérique, en dépit des préjugés racistes encore existants, est un immense « melting-pot » et la coïncidence de cette fusion générale de races — blanche, noire, rouge, jaune — sur notre continent, signe caractéristique de notre développement continental, — avec l'influence croissante du continent américain sur l'histoire du monde, est une démonstration, *in anima nobile,* de l'inanité des thèses hitlériennes.

Il n'en reste pas moins que cette fusion des races est une des contributions du Nouveau Monde à la civilisation moderne.

II. — LE POINT DE VUE SOCIOLOGIQUE.

Si nous nous transportons du plan anthropologique au plan sociologique, nous verrons que l'influence de l'Amérique sur l'organisation de la société moderne n'a pas été moins marquante que son influence sur l'homme nouveau des temps postérieurs à la Renaissance.

A. Montaigne et Rousseau.

Commençons par rappeler l'action du Nouveau Monde sur deux génies qui ont marqué, d'une façon décisive, toute la culture moderne et tout le système de coexistence des hommes: Montaigne et Rousseau.

Cette nouvelle idée de nature, que nous venons de signaler et cet homme des forêts vierges d'Amérique que nous venons de voir se mêler aux *conquistadores,* ont commencé par exercer une influence remarquable, peut-être décisive, sur ces deux génies de la culture

nouvelle, issue de la Renaissance. Le chapitre sur « les cannibales » des *Essais* de Montaigne, est une critique aiguë, non pas seulement de l'homme de la tradition classique, mais encore de la société contemporaine. Montaigne ébranlait, par sa sagacité, par son ironie, par sa dialectique, tout l'humanisme figé d'une tradition classique, qui avait souvent perdu de vue les réalités existentielles, comme on dirait aujourd'hui, pour se concentrer en des abstractions conventionnelles. Montaigne montrait l'homme, *tel qu'il était*, et non pas tel qu'il devait être ou qu'il croyait être. Et ce réalisme était, en grande partie, une conséquence de la vision directe de quelques Tupinambas et même de la conversation, par interprète, entre le plus fin des lettrés de France et les hommes qui venaient des forêts brésiliennes, pour être montrés au roi Henri II et à sa cour, à Rouen, en 1550. Toute la culture spécifiquement moderne est, en grande partie, issue des *Essais* de Montaigne. On pourrait parler de l'existentialisme de Montaigne, par son attitude éminemment subjective et projective, concrète et indéfinie, en face des événements et des hommes. Et s'il est vrai que ces *Essais* sont, en grande partie, issus du choc que la vision des indigènes de l'Amérique a produit sur Montaigne, en le confirmant dans ses tendances naturelles, bien entendu, on peut dire que le Nouveau Monde venait immédiatement jouer un rôle décisif sur la culture moderne et sur l'organisation des sociétés. Montaigne s'étend longuement sur les institutions sociales des Indiens d'Amérique et voit, dans ces institutions naturelles l'image d'une société plus vraie et plus saine.

On pourrait signaler le même effet sur un autre contemporain de Montaigne, que l'Église a élevé à la gloire des autels: saint Thomas Morus. Le livre fameux de Morus, l'*Utopie*, publié en 1516, si je ne me trompe, bien avant les *Essais*, a été le fruit de longues conversations entretenues, aux Flandres, par le chancelier d'Angleterre, avec un Portugais revenu du Brésil et qui raconta au grand humaniste chrétien les us et coutumes des Indiens de l'Amérique. La nouvelle société, ébauchée dans les pages de l'*Utopie* et qui, jusqu'aujourd'hui, exerce un charme secret ou même avoué sur tous les réformateurs sociaux des temps modernes, est une société dessinée sur ce modèle des hommes vivant en état de nature, révélés par l'Amérique.

La même influence, et celle-là plus immédiatement traduite par les faits sociaux et par les révolutions sociales du XVIII[e] siècle, nous pouvons l'observer chez Jean-Jacques Rousseau. Le fameux paradoxe de Rousseau, que « l'homme naît bon et la société le corrompt », qui a produit jusqu'aujourd'hui la plus profonde influence sur les sociétés contemporaines (toute la démocratie libérale ainsi que la pédagogie nouvelle sont sorties de là) — ce paradoxe a été, évidemment, inspiré au grand penseur genevoix, par le spectacle de l'homme américain.

Morus, Montaigne, Rousseau, trois flambeaux du monde moderne à son aurore, dans ce qu'il a de meilleur et de pire, ont été tous les trois profondément touchés par l'avènement du Nouveau Monde et par son incorporation à l'histoire du genre humain.

B. Démocratie pratique.

La philosophie politique moderne tourne autour de l'idée démocratique. Cette idée, si nous la trouvons ébauchée dans des auteurs européens du « siècle des lumières » (dont quelques-uns, comme Rousseau, sont déjà influencés par l'Amérique), c'est ici, en Amérique, qu'elle reçoit sa consécration pratique. Voilà pourquoi on peut dire que la démocratie pratique est une institution issue de l'influence américaine sur la culture universelle. L'Amérique avait donné aux penseurs européens le spectacle d'une nouvelle humanité, d'hommes vivant apparemment en dehors de toute structure sociale rigide et suivant une loi naturelle, basée sur l'existence individuelle. Ce n'est que bien plus tard que des sociologues, du type Lévy Brühl, ont voulu voir dans l'Indien un homme encore noyé, si on peut le dire, dans les eaux sociales, son milieu natif, et dont la mentalité pré-logique le plaçait au niveau des animaux, sans aucune différentiation personnelle. Cette théorie, aujourd'hui dépassée, n'a pas été celle de ceux qui, comme Rousseau ou Marmontel, voyaient, dans le « bon sauvage », l'homme en son état pur et individuel, pouvant vivre en dehors d'une société qui le corrompait. Ce furent ces idées qui inspirèrent aux idéologues les doctrines de la démocratie individualiste. Ces doctrines, pour leur part, ont reçu, en Amérique, leur baptême de feu et leur première réalisation pratique. De même que

l'Amérique a inspiré aux hommes de la Renaissance l'idée de l'universalité de l'homme, c'est elle qui inspira au monde moderne, bien que mêlée d'apports souvent suspects, la conception d'une société *personnaliste*. Cette idée, essentiellement chrétienne, d'une société basée non pas sur des structures impersonnelles et traditionnelles, comme le voulait, un peu partout l'ancien régime, mais sur la personnalité de l'homme, indivisible et immortelle, donc supérieure par nature à la société, divisible et mortelle; cette idée constitue le fondement du principe démocratique et c'est elle qui a donné à la démocratie américaine cette puissance de pénétration dans la conscience du peuple qui fait aujourd'hui des États-Unis, en dépit de toutes les erreurs religieuses, philosophiques et sociales, et d'une alarmante démission de la liberté, le champion de la démocratie contre les totalitarismes. Je sais bien combien d'erreurs mortelles vicient aujourd'hui la démocratie américaine, mais cela n'empêche que ce continent soit le berceau de la démocratie moderne et son « arsenal », comme le disait Franklin Roosevelt, contre la poussée totalitaire.

C. Le continentalisme.

Une autre conception de la culture universelle de notre temps, issue de l'Amérique, est encore l'idée proprement *continentale*. Si nous assistons, en ce moment, un peu partout, au passage du nationalisme au continentalisme, on peut dire que l'Amérique est le premier continent qui apporte cette idée au patrimoine commun de la civilisation universelle. L'Organisation des États américains, qui ne sera réellement complète que le jour où le Canada y aura son siège, au même titre que toutes les autres nations américaines, est, en réalité, la première ébauche d'une communauté internationale, dont les tentatives ont jusqu'à maintenant à peu près échoué, parce que les hommes de notre temps sont encore presque totalement imbus de l'idée absolutiste et païenne de souveraineté absolue, que les philosophes comme Rousseau ont à peine déplacée de la personne du roi à celle du peuple.

Le continentalisme américain ne sera vraiment une réalité sociologique agissante que le jour où l'idée de communauté internationale succédera vraiment à l'idée de souveraineté nationale, avec le main-

tien des nations et du sentiment patriotique, si naturel à l'homme, mais sous la primauté de leur intégration supra-nationale, comme l'ont entrevu, si génialement, des théologiens comme Victoria de Salamanca, au XVI[e] siècle. Cette idée est en pleine fermentation depuis un siècle, et c'est la gloire d'un génie continental et supra-national, comme Bolivar, de l'avoir engendrée, comme c'est la gloire du continent américain de l'avoir développée et, en partie, commencé de la mettre en pratique.

D. La fusion des classes.

Une autre idée sociologique que le continent américain a particulièrement développée, et dont le Canada me paraît un magnifique exemple, est celle de la fusion des classes par le travail. Cette fusion des classes correspond, sur le plan social, à la fusion des races, sur le plan biologique. En Orient, les classes sont fermées et statiques. En Europe, elles sont encore fermées, mais déjà dynamiques. En Amérique, les classes sont, en même temps, ouvertes et dynamiques. La mobilité sociale, comme l'a si bien observé Pitirim Sorokim, est un des traits fondamentaux des sociétés de l'Amérique. Je n'ignore pas les variations qu'on trouve, à ce sujet, dans les différentes parties du continent. Nous formons une unité complémentaire et en contrepoint, pour parler un langage musical comme Spengler, et non pas une unité monolithe. Mais, en dépit de tout, il y a des traits communs à nos sociétés américaines et un de ceux-là est, sans doute, celui de la fusion des classes et de la mobilité sociale, par le travail. Ce trait, essentiellement américain, est un de ceux de la nouvelle civilisation du travail qui succède, en notre siècle, à la civilisation capitaliste du XIX[e] siècle.

E. La technologie.

Un autre apport sociologique de l'Amérique à la culture universelle est la technologie. Je vois la civilisation latino-américaine comme une civilisation *téléologique*, c'est-à-dire, où les fins prédominent sur les moyens, la pensée spéculative et lyrique sur l'action pratique. Et je vois la civilisation nord-américaine comme une civilisation *méthodologique*, où les moyens priment sur les fins et où l'intellect

pratique prédomine sur le spéculatif. L'importance de la civilisation canadienne, *in fieri*, à mon avis, et la raison par laquelle son absence de la communauté politique interaméricaine est une grave erreur et un manquement aux lois de l'harmonie sociologique, est qu'elle pourra jouer le rôle de trait d'union et d'agent de liaison entre ces deux formes de civilisation.

Il n'empêche que l'apport des États-Unis à la civilisation américaine et universelle, comme instrument d'action et puissance organisatrice, pédagogique et technique, est d'une valeur inappréciable pour l'avenir de l'humanité et, par conséquence, de cette culture universelle dont, suivant le mot récent du président Auriol, « l'Amérique est l'espérance ».

III. — LE POINT DE VUE ESTHÉTIQUE.

Le troisième et dernier point de vue sous lequel nous avons envisagé le thème que je me suis proposé est celui des valeurs esthétiques.

Quelle est la contribution de l'Amérique à l'œuvre de beauté que les hommes poursuivent dans tous les coins de la terre, sous des formes parfois radicalement opposées, ce qui n'enlève en rien ce caractère formel et différentiel de leur expression esthétique.

Gœthe a proposé le mot si heureux de « weltliteratur » pour désigner les œuvres littéraires qui se placent au-dessus des frontières nationales et à un niveau supérieur et commun à toute l'humanité. C'est la région des génies et des œuvres universelles. C'est le plan des ouvrages qu'un homme médiocrement cultivé ne peut ignorer, au moins de nom. On peut être cultivé et ignorer les revues, les romans ou même le nom d'un grand poète national d'un pays étranger. Mais on ne peut être un homme cultivé et ignorer au moins le nom d'un Dante, d'un Gœthe, d'un Shakespeare, d'un Cervantes, d'un Racine, d'un Camees, d'un Dostoïevsky. Chaque grand peuple contribue avec un grand « flambeau », comme les appelait Baudelaire, à cette allée de gloire universelle de l'esthétique mondiale.

Quelles sont les œuvres par lesquelles le continent américain peut concourir à cette assemblée de génies ?

Quels auteurs américains sont déjà entrés, sans conteste, dans la catégorie de génies universels ?

Je n'en vois que deux et aucun d'eux sur le même plan d'un Homère ou d'un Virgile, d'un Shakespeare ou d'un Molière. C'est dire qu'à la rigueur, l'Amérique n'a pas encore produit un génie qui puisse se trouver sans discussion sur le plan des grands flambeaux intellectuels de l'humanité.

Les auteurs auxquels je pensais, sur le plan littéraire, sont Walt Whitman et Edgar Poe. Tous les deux peuvent figurer, comme de fait ils figurent déjà, au nombre de ceux dont les noms sont familiers à un étudiant moyen de la littérature universelle. Je n'en vois pas d'autre. Les noms abondent. La valeur parfois extraordinaire de penseurs, de poètes, de musiciens, comme William James, comme Hérédia, comme Machado de Assis — cherchent à forcer les consciences et même les portes de la « weltliteratur ». Il faut compter sans doute, pour les nations ibéro-américaines, sur la méconnaissance du langage. Mais cet argument est faible. Quand un homme crée une œuvre de génie, la langue n'est jamais un obstacle. Combien de nos contemporains peuvent lire Homère dans l'original ?

Le fait est que nous avons déjà opéré en Amérique, depuis quatre cents ans, un progrès extraordinaire. Mais de là à vouloir affirmer que nos littératures soient au niveau de celles qui ne peuvent être ignorées par un homme cultivé, quel qu'il soit, il y a un pas que seule la susceptibilité nationale franchit. Tâchons de rester sur le terrain de la froide vérité objective. C'est le seul moyen de pouvoir, en même temps, reconnaître l'effort que nous avons déjà fait et la nécessité de traductions qui puissent mettre les œuvres de nos poètes, romanciers et critiques à la portée des lecteurs et connaisseurs des autres continents.

On doit considérer, d'ailleurs, non pas seulement les auteurs individuels et leurs ouvrages, mais le mouvement collectif, de même qu'on doit considérer non pas seulement la littérature, mais les autres arts.

Élargissons le débat. Donnons à cette perspective un horizon plus large.

A. Le pastoralisme.

Les mouvements littéraires et artistiques européens ont commencé par influencer l'Amérique. Jusqu'aujourd'hui notre continent suit, de très près, les rythmes intellectuels européens. La loi continentale de notre développement sur ce terrain est la loi de la double bascule. Nous nous trouvons, partout, au centre ou à la périphérie de ce double mouvement des forces locales et des forces universelles, dont le but et même le trait peut être le plus typique de toute l'esthétique américaine.

Le premier mouvement esthétique européen qui ait reçu l'influence de l'Amérique, ce fut, je le crois, le *pastoralisme.*

Ce mouvement arcadique, qui s'est développé par toute l'Europe, au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, et qui a eu son représentant le plus génial et le plus universel en la personne de Shakespeare lui-même, est un mouvement littéraire dont l'origine est l'Amérique. Qu'est-ce que le pastoralisme ? C'est le mouvement littéraire où le thème de la supériorité des choses champêtres sur la vie des villes et des bourgs est au centre de toute activité artistique.

Eh bien ! ce mouvement est à la convergence de deux courants: la redécouverte du monde classique et la révélation de la *nature* par la découverte de l'Amérique. Voilà pourquoi le *pastoralisme*, que nous avons connu au XVII^e^ siècle sous le nom d'arcadisme, et avant celui-là le mouvement gongoriste, nous est revenu du vieux monde, maquillé à l'image des pasteurs d'Arcadie et des pastoures à fanfreluches coloriées. Mais, à la base de cette apologie de la vie rustique, que nous trouvons au cœur des tragédies de Shakespeare, nous allons retrouver l'homme de la nature, le continent américain et sa virginité.

B. L'indianisme.

Un autre mouvement littéraire européen, qui nous est revenu comme celui-là, défiguré par les influences non plus classiques mais romantiques, est le courant littéraire qui a pris le nom d'*indianisme.*

Comme le nom de Shakespeare est lié au mouvement arcadique, celui de Chateaubriand est lié au mouvement indianiste. Nous savons l'influence que la vision des forêts, des rivières, des prairies et des

mœurs des populations indigènes ont exercé sur le jeune et génial voyageur, qui allait après 1802 donner un nouveau cours à la littérature universelle par l'avènement du romantisme. Le romantisme, qui a si profondément marqué toute une époque de l'humanité, au commencement du XIX^{e} siècle, est un mouvement d'idées et de formes profondément influencé par le nouveau monde. L'individualisme, la primauté du sentiment, l'importance du paysage, l'éloquence, la passion, tout ce que le romantisme apporte à la culture universelle, est de nature *américaine* plutôt que de nature européenne. L'Europe c'est la raison, la mesure, l'ordre, tout ce que nous retrouvons des traditions gréco-latines, quand nous revenons de l'Orient ou de l'Occident, des Indes ou de l'Amérique. Le romantisme est un affluent nouveau que les critiques voient d'habitude venir des légendes nordiques ou des forêts germaniques, mais que nous voyons aussi venir des espaces américains, de la nature exubérante, de la liberté, des aventures, des passions, de la soif d'indépendance, de la violence déchaînée, des sentiments emphatiques, des gestes désordonnés de la pensée mystique des jeunes peuples d'Amérique. C'est en Europe sans doute, que nos poètes sont allés trouver les modèles esthétiques du romantisme. Mais c'est dans la réalité américaine — comme le disait dans ses exhortations aux poètes brésiliens encore arcadiques, un érudit français, Ferdinand Denis, avant 1820, — que les romantiques trouvaient des modèles pour leurs passions déchaînées. L'indianisme de Chateaubriand est un réflexe du monde américain. C'est aussi un exemple flagrant d'une contribution de l'Amérique à la culture universelle.

C. L'art moderne.

Une des tendances les plus modernes en art c'est sans doute sa préférence pour les formes les plus simples et les plus élémentaires. La civilisation a, semble-t-il, épuisé toutes ses formes d'expression. Il y a plus de deux siècles, La Bruyère pouvait déjà écrire que: « tout est dit », bien que cela fût écrit quelques années après le roi Salomon . . .

Eh bien ! ce retour aux formes les plus primitives de l'art est venu chercher ses inspirations dans l'expression des peuples les plus primitifs de l'Afrique et de l'Amérique. L'art des aztèques, des incas,

des tupi-guaranis, des esquimaux a dernièrement inspiré les artistes d'avant-garde un peu partout. Ce sont les continents où les populations autochtones ont le mieux conservé leurs formes les plus spontanées d'émotion expressive, qui viennent inspirer l'expressionisme, le surréalisme, le modernisme esthétique des peuples les plus évolués.

Ce mouvement est très symptomatique en musique. Le folklore musical du continent américain, ainsi que son folklore poétique, ont eu une certaine influence sur les poètes et les musiciens les plus modernes. Quelques grands peintres et musiciens d'Amérique, comme Ribera, Portinari, Orozco, Chavez, Villa-Lobos pour n'en citer que quelques-uns, ont aujourd'hui déjà une renommée mondiale.

D'ailleurs l'impressionisme français, qui a été sans doute l'école la plus originale et la plus marquante de la peinture moderne, a subi aussi l'influence des couleurs et des races non européennes. Gauguin en Extrême Orient, Manet en Amérique du Sud, ont été des représentants de l'influence tropicale dans l'art le plus moderne. Ce fut de son voyage au Brésil que Manet rapporta quelques-uns des traits les plus marquants, en forme et en couleurs, qui allaient caractériser l'impressionisme.

Un autre aspect de l'art moderne où les hommes d'Amérique, et cette fois d'abord de l'Amérique du Nord, allaient marquer d'une façon définitive notre temps, ce fut l'architecture. Plus que dans aucun autre des arts, l'architecture de notre siècle est une expression typiquement américaine. Ce qu'on appelle aujourd'hui l'architecture fonctionnelle, quand elle est pratiquée par des hommes de réel talent, est la plus grande contribution du continent américain à l'art universel au XX^{e} siècle.

Ainsi que l'architecture, il y a un autre art, le plus moderne de tous, où la contribution de l'Amérique à la culture universelle est tout à fait remarquable. Je parle du cinéma. Bien que ce soit en Europe, aux ateliers des frères Lumière si je ne me trompe, que les premières recherches sur la photographie « animée » se soient produites, c'est en Amérique que cet art dynamique par excellence a pris forme définitive et s'est transformé dans l'art le plus représentatif des temps modernes. Si ces temps modernes sont caractérisés, avant tout, par l'*action*, un art du mouvement, comme le cinéma, ne

pouvait pas ne pas devenir l'art par excellence du XX^e^ siècle. Non seulement du point de vue strictement esthétique, mais encore du point de vue sociologique et pédagogique, le cinéma est devenu un des instruments fondamentaux de la révolution sociale de notre temps. C'est l'art qui correspond à ce phénomène typique de nos jours, l'avènement des masses et l'ascension du prolétariat. L'art des foules, l'art des espaces libres, l'art visuel par excellence et donc par excellence imaginatif, c'est un art dont l'appel à l'homme et, dans l'homme, à ce qu'il a de moins personnel et de plus instinctif, est devenu un art qui traduit parfaitement les mouvements les plus spécifiques de l'âme moderne. C'est l'art des « highbrows » comme des « lowbrows ». C'est l'art des élites comme du peuple.

Eh bien ! cet art, qui peut servir au progrès de la démocratie, par la dissémination populaire de la culture, comme il peut servir à toute espèce de totalitarisme, comme instrument de propagande, d'asservissement des consciences et d'annulation de la personnalité humaine, cet art est une création typique de l'Amérique, bien qu'actuellement les meilleurs films soient italiens, français ou anglais. Peu importe. Cet art marquera plus que tout, la contribution du continent américain à la culture universelle, comme un tournant de l'histoire, où les États-Unis sont devenus la plus grande puissance mondiale, les héritiers de l'Empire romain, de l'Empire germanique, de l'Empire britannique, mais qui, cette fois, n'est pas seul au monde à prétendre à la domination universelle.

Le cinéma, produit de la technique nord-américaine et actuellement la télévision, qui n'est que le développement logique et mécanique du cinéma, sont les plus impressionnantes et les plus révolutionnaires des contributions américaines à la culture universelle.

Et, je me tais sur la désintégration de l'atome et sur la bombe A ou sur la bombe H . . .

D. L'Amérique et les lettres.

Quant aux lettres proprement dites, nous avons déjà vu que l'Amérique ne peut présenter que de très rares génies pour figurer au Panthéon de la littérature universelle, suivant le critère adopté: à savoir, qu'une littérature est *universelle* dans la mesure où un

homme de moyenne culture ne peut l'ignorer. Avouons humblement que nos littératures peuvent être encore, en grande partie, ignorées par des hommes de moyenne culture, sauf quelques rares génies et quelques ouvrages déjà classiques.

Faisons une distinction entre littérature d'invention, poésie et prose, et littérature de spéculation ou d'appréciation, que ce soit philosophie (d'un certain point de vue), sociologie, essais ou critique.

Dans le domaine de la pensée spéculative, l'Amérique latine n'a encore donné au monde aucun nom de renommée universelle, tandis que l'Amérique anglaise en a déjà donné quelques-uns, dont on doit détacher les noms d'Emerson, de William James, de John Dewey et de George Santayana.

Je ne discute pas ici la valeur de vérité des systèmes élaborés par ces penseurs. Je les trouve en général, non seulement suspects, mais bien représentatifs d'un mouvement de confusion et d'inversion de valeurs, qui fait de la philosophie contemporaine un chaos à portée incalculable. Le pragmatisme et le « behaviourism » sont le signe d'un suicide philosophique, où toutes les valeurs substantielles perdent leur sens absolu et fondamental sur lequel doit reposer tout l'édifice de la vérité, pour acquérir un sens d'opportunité et de relativité dynamique qui sont à la base d'une perplexité et d'une insatisfaction dont le contrecoup se traduit par le mouvement moderne de retour au réalisme transcendental, au thomisme pur, à la vie contemplative et aux valeurs religieuses.

Il n'en reste pas moins que des penseurs, comme ceux que je viens de citer, sont encore aujourd'hui, ou l'ont été hier, l'expression incontestable d'un apport important de l'Amérique à la culture universelle.

L'on voit, un peu partout dans le monde contemporain, un mouvement de pédagogie pragmatiste qui menace tous les fondements moraux de l'éducation de l'homme en fonction de valeurs spirituelles, éternelles et substantielles au profit de son adaptation passive à des circonstances sociales accidentelles et changeantes. C'est ce qu'on peut appeler la *déshumanisation pédagogique de l'homme,* qui mène inconsciemment peut-être à la pédagogie totalitaire. A qui devons-nous ce cataclysme éducatif sinon à des théories nées en Amérique et produites par une vision activiste, technocratique et immanentiste de l'homme ?

Ni l'Amérique latine ni le Canada ne possèdent encore de penseurs originaux, qui aient réellement marqué la pensée universelle, comme l'ont fait un William James ou un John Dewey.

Le Mexique nous donne des penseurs de première classe comme Antonio Caso, José Casconcellos ou Alfonso Reyes; l'Uruguay, un Vaz Ferreira; l'Argentine, un Francisco Romero, encore vivant; le Brésil, un Farias Brito, qui pour la première fois a porté un coup au positivisme dominant en Amérique du Sud pendant le XIX[e] siècle, et dont un José Ingenieros, en Argentine ou un Lagarrigue au Chili, comme chez nous un Tobias Barreto moniste, un Silvio Romero évolutioniste fondateur aussi bien de notre critique littéraire, un Teixeira Mendes, sont les représentants, de plus ou moins stricte observance . . . Et j'en passe, comme vous le voyez. Que dire d'un Ruy Barbosa dont l'œuvre gigantesque — en cent soixante volumes — de droit, de politique, de pédagogie, de grammaire, de sociologie, est un monument de la culture continentale ? Que dire d'un Sarmiento, d'un Ricardo Palma, d'un Medina, d'un Eugenio Maria de Hostos ? Aucun de ces penseurs, cependant, quoique de portée nationale et continentale, n'a encore exercé une influence certaine en dehors de l'Amérique.

Quant à la littérature que nous avons appelée d'invention, la contribution de l'Amérique latine y est d'une importance bien plus considérable, bien que mortellement frappée de même par la barrière du langage. Nous avons déjà cité les deux ou trois noms — Whitman, Edgar Poe, Hérédia — celui-ci à un niveau inférieur aux autres, qui sont déjà entrés dans la « weltliteratur ».

Le roman nord-américain, depuis le siècle dernier, est incontestablement, du moins en bloc, un chapitre du roman universel. Les noms de Melville, de Hawthorne, de Henry James (comme dans la littérature critique et sociologique celui de Henry Adams), au dernier siècle; ceux de Sinclair Lewis, Steinbeck, Dreiser, Dos Passos, Hemingway, Miller, Faulkner (le premier et le dernier, prix Nobel), dans notre siècle, sont des noms qui représentent des œuvres de portée extra-continentale. Le roman est l'expression d'une civilisation déjà évoluée et complexe. Un mouvement de production romancière d'une telle envergure et d'une telle continuité est bien

le signe que la civilisation américaine est déjà en condition de produire un roman de caractère universel.

Quant à l'Amérique latine et au Canada, le roman a été, au XIX^e^ siècle et continue d'être au XX^e^, une contribution considérable, mais encore à peu près inconnue à la culture littéraire extra-continentale.

Je viens de prendre connaissance, par exemple, par un rapport récent de mon ami le professeur Roussin, que pendant l'année 1950, rien que pour des livres de langue française publiés au Canada, rien moins que quarante romans ont été présentés au Cercle du Livre de France à Montréal et que le lauréat, le docteur Aimé Pelletier, de Montréal, était un auteur jusqu'à hier inconnu. Quant à moi, l'inconnu n'était pas seulement le lauréat, mais ce sont tous les trente-neuf autres, ainsi que tous les lauréats du « Awards Board of the Canadian Authors Association », à partir de M^r^ Philipe Child de Toronto, qui me paraît être un auteur de grande renommée. C'est vous dire l'ignorance où je suis de votre littérature, bien que moi-même professeur de cette matière. Et je ne crois pas manquer à la modestie en vous disant que mon cas n'est pas unique . . . Oserais-je vous demander si la réciproque n'est pas aussi vraie ? Et cela au sujet d'un pays auquel nous devons la plus grande partie du papier sur lequel sont imprimés la majorité de nos journaux, ainsi que beaucoup de nos livres spécialement didactiques. Nous vous devons nos papyrus, mais nous ignorons vos poètes, vos romanciers, et si quelque partie de votre culture esthétique nous est connue, je crois que ce sont uniquement vos grands peintres, puisque la peinture canadienne a déjà traversé vos frontières et peut déjà être considérée comme une contribution américaine à la culture mondiale. En littérature, j'ose dire que le seul roman canadien que le public universel a lu a été la fameuse idylle, si émouvante et si belle, de Louis Hémon *Maria Chapdelaine*, ainsi peut-être que les romans populaires de Mazo de La Roche.

Quant à la poésie, au roman et à la critique littéraire, de l'Amérique latine, ils représentent déjà aujourd'hui un chapitre des plus considérables de la littérature universelle. Au XVIII^e^ siècle, après que Gœthe eût lancé l'idée de la « weltliteratur », les historiens

allemands et peu après les français et les italiens ont essayé d'écrire des ouvrages où toutes les littératures du monde soient représentées. Ces essais de la fin du XVIII[e] siècle et du commencement du XIX[e], n'ont pas eu de suite, à cause même des déficiences de ces audacieuses synthèses, ainsi que par suite du développement extraordinaire pris par les littératures continentales, régionales et nationales. Le système anglais d'ouvrages historiques isolés dédiés à une littérature particulière, s'est montré d'ailleurs plus capable de donner une idée plus vraie de chaque littérature, sans tomber dans la généralisation forcément insuffisante. Je ne nie pas la valeur de ces grandes fresques, où chaque continent vient apporter le résultat de sa culture particulière à la culture universelle. Mais il faut les lire « cum grano salis ».

Un autre genre d'étude qui s'est développé, à partir du commencement de ce siècle surtout en France et en Italie, avec des développements très importants en Angleterre et actuellement aux États-Unis, avec le « new criticism », c'est bien celui de la littérature comparée, où nous assistons réellement pour la première fois à l'enregistrement objectif de ces mouvements de culture, et où notre continent joue un rôle de premier ordre.

Nous sommes réellement un phénomène absolument typique de culture. Le contact de la culture européenne, avec les cultures locales primitives, quelques-unes très développées, comme au Mexique et au Pérou, ainsi que le choc de différentes cultures européennes entre elles-mêmes, latine, anglo-saxonne, germanique et même aujourd'hui slave, chinoise, japonaise et hindoue; sans oublier l'apport des cultures nègres de l'Afrique qui jouent un rôle très fort dans le folklore de quelques pays d'Amérique comme le Brésil, les Caraïbes et le Sud des États-Unis — tout cela fait que le « melting pot » littéraire des Amériques soit un phénomène, avant tout, de réceptivité et de transformation des valeurs. Nous n'avons pas encore atteint la phase de l'irradiation culturelle sur le plan strictement littéraire. Il y a trois phases dans ce processus culturel, pour des pays de formation hétérocentrique, comme les nôtres. La première est celle de la transformation; la seconde, celle des contacts; la troisième, celle de l'émission.

Nous avons déjà dépassé la première, sans que cela empêche les nouvelles implantations culturelles.

Nous sommes en plein travail d'élaboration des contacts, non plus entre cultures supérieures et culture primitive, autochtone ou africaine, mais entre des cultures de même niveau. Nous tâchons d'abattre les panneaux qui nous séparent réciproquement. Nous commençons à vaincre l'ignorance réciproque qui nous sépare encore tellement les uns des autres. Et nous continuons de suivre en grande partie, comme associés dorénavant à une œuvre commune de culture, le mouvement occidental et souvent déjà universel des écoles et des goûts esthétiques. Les facilités de communication et de déplacement, la radio, la télévision, le cinéma, la bibliothèque circulante, l'échange de professeurs et d'étudiants, les éditions populaires: tout facilite ces contacts culturels où nous continuons encore, en général, à jouer un rôle plus passif qu'actif, plus national ou continental qu'international et cosmopolite.

Ce sera le rôle à jouer dans la phase d'*émission,* qui suivra les deux premières et qui est précédée par des mouvements *individuels* qui commencent à peine à se former. Avant que la littérature canadienne, centro-américaine, brésilienne ou platine commencent à être connues en Europe, ou à créer des mouvements de goût et de pensée où le Vieux Monde nous suive, comme nous l'avons jusqu'à ce moment suivi, il nous faut encore un travail de concentration et d'élaboration qui nous manque. Ce ne sont que des forces isolées, et spécialement des hommes et des ouvrages représentatifs.

Mais ce que je veux particulièrement accentuer c'est que, à mon avis, tout le mouvement intellectuel de l'Amérique latine en cent cinquante ans, pendant les phases de la transplantation et des contacts, est un mouvement qui a déjà produit des poètes, des romanciers et des essayistes, qui un jour, après que la phase de l'irradiation se sera déclenchée, c'est-à-dire la phase de la contribution régulière de l'Amérique à la culture universelle — ces cent cinquante ans, dis-je, auront produit des auteurs et des ouvrages qui auront un jour leur place dans les rangs de la « weltliteratur ». Ils sont encore à peu près inconnus. Ils n'ont pas encore eu le temps d'exercer une influence sur les lettres des vieux pays d'où nous avons reçu la base de notre

culture. Mais ils ont une valeur *intrinsèque* qui n'est pas en correspondance avec leur répercussion.

Je ne peux pas et je ne veux pas entrer dans le détail. Cependant, quelques noms et quelques mouvements ne peuvent pas être passés sous silence.

Par exemple, le mouvement littéraire *gauchezco*, le plus représentatif de la région de la Plata, de la République Argentine, de l'Uruguay, du Paraguay et du Sud du Brésil. Ce mouvement, d'inspiration folklorique, traduit littéralement un type de civilisation pastorale et un type d'hommes des champs qui est spécifiquement américain.

Ce fut l'écrivain argentin Hilario Ascasubi (1807-1875), en plein romantisme, école littéraire qui correspond à l'indépendance culturelle de toute l'Amérique latine, qui a déclenché ce mouvement de littérature populaire écrite cependant par des écrivains érudits. Quelques-uns des ouvrages d'Ascasubi ont été publiés à Paris, en 1872, bien que son activité littéraire date des campagnes contre la tyrannie de Rosas.

Des créations littéraires suggérées par les « payadous » et « gauchos » commencent alors à paraître sous des noms comme Aniceto el Gallo, Paulino Lucero ou Santos Vega. Mais le plus illustre de tous, celui qui dans la littérature universelle est déjà bien connu, comme représentant cette tendance si originale de la littérature latino-américaine, c'est le type de *Martin Fierro*.

José Hernandez, son auteur, vécut entre 1834 et 1886. Son poème *Martin Fierro*, qui représente pour la littérature hispano-américaine, ce que Don Quichotte représente pour la littérature espagnole, a paru en sa première partie en 1872, quand Ascasubi, son maître, publiait à Paris des poèmes « gauchezcos ». C'est le poème le plus populaire de toute l'Amérique espagnole. Et en même temps son appel aux esprits de l'élite littéraire moderne est aussi fort que son appel au goût populaire. Quand, en 1936, les écrivains argentins les plus modernes ont fondé une revue moderniste, le nom qu'ils ont adopté fut celui de *Martin Fierro*.

En même temps que Hernandez publiait, en Argentine, le poème du « gaucho », mourait au Brésil (1871) un poète qui est jusqu'au-

jourd'hui notre plus fameux poète national, Castro Alves. Ce qui a donné à Martin Fierro sa renommée universelle (dans la limite où cela existe pour nos littératures américaines), c'est-à-dire sa symbolisation du peuple des campagnes, est aussi ce qui a donné à Castro Alves une renommée semblable à celle de la *Uncle Thom's Cabin* de Beecher Stowe, aux États-Unis. Castro Alves fut le poète qui a chanté *les esclaves* et qui a écrit un poème épique sur la libération des nègres exploités. Son souffle épique, d'inspiration hugolienne, a chanté la race nègre, comme son prédécesseur Conçalves Dias, le fondateur de notre poésie romantique, a chanté la race indienne en de nombreux poèmes épars, donnant naissance ou du moins donnant l'accent romantique et épique à un mouvement « indianiste », qui a commencé avec nos premiers essais littéraires et qui, un peu partout en Amérique, surtout au Chili, au Pérou et au Mexique a eu des représentants typiques, à commencer par Garcilaso de la Vega. Cet écrivain de race inca, vécut entre 1539 et 1616. Fils d'un capitaine espagnol et d'une princesse inca, il a été appelé par le fameux critique espagnol Menendez y Pelayo « le premier romancier américain » et ses ouvrages sont classiques en Espagne.

Mais je commence à trahir ma première résolution et à entrer dans l'énumération de noms et d'ouvrages qui forcément serait incomplète. Rien de plus difficile que de choisir. Et surtout choisir des hommes représentatifs entre ceux qui parlent au nom d'un continent.

Il y a cependant quelques noms, déjà d'irradiation extra-continentale que nous ne pouvons taire.

Celui du cubain Marti (1853-1895) par exemple. Le meilleur historien que nous possédons de la littérature américaine en bloc, Luis Alberto Sanchez, l'appelle « la vie et le tempérament littéraires les plus complets de tout le continent ». Cependant, sa vie d'aventures, tout entière dédiée à l'idéal de l'indépendance de son pays et enlevée trois ans avant celle-ci, sa vie révolutionnaire ne lui a pas permis de donner à son génie littéraire et particulièrement poétique, tout le développement nécessaire.

La vie a été moins épique et par conséquence moins exigeante pour deux autres poètes et prosateurs continentaux, dont le nom et

l'œuvre ont déjà conquis une audience internationale. Je veux parler de Ruben Dario et de Ródó.

Ces deux noms sont liés, non plus au romantisme, mais au modernisme, non plus au XIX^e siècle, mais au XX^e siècle. Il y a, d'ailleurs, deux espèces de modernismes dans nos littératures latino-américaines. Le modernisme initié par Ruben Dario et Ródó, au XIX^e siècle, et celui du XX^e, postérieur à la guerre de 1914, qui pour la première fois en l'Amérique lancée dans la politique et dans le mouvement culturel universel.

Ruben Dario a vécu entre 1867 et 1916; Ródó, entre 1871 et 1917. Ce sont deux contemporains. Le premier, né au Nicaragua, dont la race métissée d'espagnol, d'indien et de nègre le rapprochait de notre Conçalves Dias, a été le plus fameux poète de l'Amérique latine. Révolutionnaire comme Whitman, contre les formes reçues, son lyrisme s'est abreuvé au symbolisme français, particulièrement chez Verlaine. Son action sur tous les poètes du continent, à partir de son livre de poésie, *Azul,* de 1887, le place dans une position d'éminence absolue comme poète représentatif de l'Amérique latine au commencement des temps modernes.

Ródó, de l'Uruguay, a été le porte-parole de l'idéalisme d'*Ariel* (le nom de son ouvrage, peut-être le plus fameux, publié en 1900) contre le matérialisme de Caliban. Dans ses deux allégories shakespeariennes, Ródó plaçait l'Amérique latine en face des États-Unis. Tandis que Ruben Dario est le représentant le plus continental de la poésie moderne de l'Amérique latine, Ródó l'est de la prose moderne.

Le Mexique nous a donné aussi quelques grands poètes, qui ont déjà une renommée extra-continentale. Par exemple Amado Nervo (1870-1910), qui a vécu longtemps à Paris, est un des plus grands poètes du symbolisme, avec ses volumes de vers publiés en 1898, *Les Perles noires,* et même après sa mort, avec l'admirable volume de *La amada immovil,* de la plus pure essence poétique. Ce fut Amado Nervo, d'ailleurs, qui a attiré l'attention des milieux culturels sur la figure d'une religieuse mexicaine coloniale, dont nous venons de célébrer le centenaire (1651-1695) et qui a été non pas seulement le premier grand écrivain féminin de toute l'Amérique, mais une figure

humaine des plus extraordinaires, par son génie littéraire et sa sainteté: Sor Juana Inés de la Cruz.

Du côté de la Cordillera et des rivages du Pacifique, des hommes comme Santos Chocano ou Ricardo Palma me font signe, ainsi que du rivage de l'Atlantique, des poètes épiques comme l'uruguayen Zorilla de San Martin ou des poètes lyriques comme le brésilien Olavo Bilac semblent me dire: « Et nous autres alors ? »

Il n'y a que le silence qui puisse répondre à ce reproche muet. Comment faire justice à tout un continent, dont le génie littéraire est en pleine combustion depuis un siècle et demi, et qui, de nos jours, montre dans chaque pays une étonnante vitalité ?

Comment faire pour passer en silence l'œuvre de Machado de Ossis, au Brésil (1833-1908), dont quelques romans et nouvelles sont déjà traduits en français et donc connus bien au-delà de nos frontières ?

Comment faire pour ne rien dire de Juana de Ibarbourou « la novia de America » ou de Gabriela Mistral, celle-ci prix Nobel de littérature, qui sur les deux rivages opposés représentent ce que l'âme poétique féminine a produit de plus pur sur notre continent ? Et Pablo Nerudo, du Chili également, dont la poésie, lyrique et joviale, a déjà franchi les continents.

Dans l'impossibilité de tout dire il vaut mieux ne rien dire. Il vaut mieux signaler encore une fois que le jour où nous aurons atteint l'âge mûr et où nous serons arrivés à l'étape de l'influence sur la littérature universelle, au lieu de la recevoir comme stimulant à nos talents régionaux, en ce jour-là le monde découvrira par lui-même un immense continent dont la culture littéraire est encore inconnue à l'univers intellectuel, mais où la postérité trouvera des joyaux incomparables, enfouis pendant des siècles ou des années, sous le voile du silence et de la méconnaissance.

Ce sera alors la revanche de l'Amérique.

Les richesses oubliées et inconnues pourront alors apporter, qui sait, des forces à une civilisation fatiguée mais non pas épuisée.

Je vous ai déjà dit que je ne suis pas de ceux qui croient que le Vieux Monde soit une civilisation vieillie et le Nouveau Monde une civilisation intacte, enthousiaste et jeune.

Notre contribution américaine à la culture universelle est une restitution agrandie et souvent aussi pervertie, de ce que nous avons reçu du vieux continent. Il s'agit, plus que jamais, de comprendre que ce qui sépare ou ce qui unit réellement l'homme, ce ne sont pas des distinction biologiques comme la jeunesse ou la vieillesse; ce ne sont pas des distinctions politiques, comme la droite ou la gauche; ce ne sont pas des distinctions économiques, comme la pauvreté et la richesse, ce ne sont pas des distinctions géographiques, comme le vieux ou le nouveau continent. Ce qui nous sépare ou nous unit, ce sont des distinctions morales, philosophiques et religieuses; c'est notre position en face de la vérité et de l'erreur, en face du bien et du mal.

Voilà pourquoi nous formons un seul continent, séparé par un océan, que nos oiseaux mécaniques et nos ondes hertziennes traversent plus rapidement que le « subtif Ulysse » . . .

Voilà pourquoi notre culture est désormais, comme elle l'a d'ailleurs toujours été, intimement unie à la culture européenne; et les deux, à la culture universelle.

Voilà pourquoi il n'y a que le christianisme le plus pur, le plus authentique qui nous puisse sauver des puissances de l'enfer ou d'un humanisme ou d'une théocratie sans Dieu, qui ne nous viennent pas seulement des steppes rouges, mais se trouvent aussi, en puissance ou en acte, dans nos erreurs, dans nos omissions, dans nos trahisons à l'Esprit.

J'emprunte à un écrivain français, Pierre-Henri Simon une image particulièrement vraie du destin de notre culture — euro-américaine et de l'homme d'aujourd'hui, aussi bien du Vieux que du Nouveau Monde.

> L'homme d'aujourd'hui est tragique: la première démarche de sa pensée est de prendre conscience de sa subordination au temps, à la mort, à la fatalité; et il ne croit pas qu'une grande œuvre ni une grande morale puissent être construites ailleurs qu'au bord de cette ombre solennelle. Il ne se sent pas à sa place dans le monde; les choses lui donnent « la nausée »; sa propre situation lui paraît absurde et l'ordre des apparences sensibles le déçoit ou le fatigue et il préfère à l'art qui les copie ou les embellit celui qui les récuse ou les déforme. D'où sa sympathie pour les primitifs ou les barbares; d'où sa curiosité rimbaldienne pour le démoniaque et le fantastique et la tentation secrète de voir dans le sadisme une voie d'accès privilégiée vers les mystères profonds. Qui ne comprend que tout cela

se tient avec une logique incomparable ? L'homme moderne est obsédé par le sacré; mais Dieu étant exclu et il ne peut concevoir le sacré que comme la présence du destin. Que le sacré soit pensé comme la présence de Dieu et voici que changent les perspectives.

. . . L'homme a faim du sacré et certes il y a du sacré dans le cri de Prométhée livré au vautour de Jupiter, mais aussi dans le *fiat* qu'une jeune fille de Judée répond à la salutation d'un ange [1].

Et j'ajouterai que c'est dans cette docilité humaine au *fiat* d'une Providence amoureuse que réside tout l'espoir d'une régénération de l'humanité que le refus du sacré, ou bien un sacré où les idoles prennent la place de Dieu, ont lancé dans les ténèbres de « l'angoisse » ou dans l'optimisme béat d'une fausse tranquillité.

Joignons nos efforts, du Canada au Chili, de l'Atlantique au Pacifique, pour que la soif sacrée de l'homme s'abreuve aux sources les plus pures.

Les États-Unis apportent à la civilisation nouvelle, leur incomparable génie méthodologique. L'Amérique latine à l'œuvre commune, son humanisme téléologique, de civilisation où les fins priment les moyens. Le Canada est la troisième force, avec ses deux traditions française et anglaise, où les deux autres civilisations se rencontrent.

Mais rien ne sera fait de bon que dans l'esprit de l'universalisme chrétien authentique. L'Amérique est une dans sa diversité. Elle est multiple dans son unité. Sa culture, cependant, n'aura de valeur qu'insérée dans la culture universelle.

Le problème n'est pas de savoir si l'Europe est épuisée et si l'Amérique est l'espoir du monde. Le problème est de savoir si l'Europe et l'Amérique, la main dans la main, pourront ensemble empêcher la démission de l'homme et conjurer les forces du néant. L'américanisme sera un humanisme chrétien ou il ne sera rien du tout.

Alceu Amoroso-Lima,
directeur du département des Affaires culturelles,
Union Panaméricaine.

[1] Voir *Les Nouvelles littéraires*, 22 mars 1951.

La genèse et les principes de la dialectique de Pierre de La Ramée

---

Beaucoup de lettrés ne connaissent Pierre de La Ramée que par une formule où se résume toute sa morgue ignorante. On sait qu'il soutint en 1536 une thèse de maîtrise ès arts qui prétendait que « tout ce qu'a dit Aristote est mensonge » *(quæcumque ab Aristotele dicta essent, commentitia esse)*. Les abstracteurs de quintessence sont ravis: il est rare de trouver une formule qui témoigne aussi brièvement et aussi évidemment de la présomption du « mouvement bâtard et sans avenir de la première Renaissance ». Ainsi tout le monde sait, de la même façon, que Rabelais est l'auteur d'une fabuleuse histoire de géants et Bonaventure des Périers, l'auteur du *Cymbalum mundi*. Rien de tel pour définir un homme ! D'ailleurs les titres de leurs œuvres suffisent à ranger ces auteurs au nombre des illuminés et si on lit, malgré tout, *les grandes et inestimables Chroniques du grant et énorme géant Gargantua*, ce n'est pas encore à l'avantage de Rabelais . . .

C'est un fait que La Ramée a soutenu que *tout ce qu'a dit Aristote est mensonge*: mais s'il est permis de s'étonner de cette affirmation autant que le firent les membres universitaires du jury de 1536, il est nécessaire de se demander en quel sens il a pu l'entendre. Car, quoi qu'on pense, cette thèse avait un sens: la preuve en est que le jury, malgré son culte pour Aristote, fut obligé de décerner le titre de maître ès arts — et la *licentia docendi* — à celui qui la soutint.

> *Lutetiæ magisterii titulum suscepturum pro more et consuetudine scholarum liberam disputandi copiam examinatuoribus facere coactum fuisse. Problema igitur sumsisse: quæcumque ab Aristotele dicta essent, commentitia esse: Attonitos novitate et insolentia magistros nostros cum*

auctoritatem Aristotelis sibi ereptam viderent, irrito conatu per diem integrum magistrandum [*uti barbare vocant,* ajoute Brucker] *copugnavisse* [1].

Si personne ne s'est inquiété de savoir quelles sont les preuves qu'il apporta pour justifier ses griefs, nul n'a tenté non plus d'expliquer les causes et le but de la révolte que manifestait cette thèse subversive. Or il est indispensable que nous exposions les causes de la révolte de Pierre de La Ramée et la teneur probable de sa thèse pour connaître non seulement la genèse de la *Dialectique* de 1555 mais pour estimer aussi l'originalité de ses principes.

I. — LA RÉVOLTE.

Dès son arrivée à Paris, en 1527, Pierre de La Ramée âgé alors de douze ans était « tombé ès subtilitez des sophistes » qui, lui apprenant les arts libéraux, ne lui montrèrent « jamais un seul proffit et usage [2] ». L'un de ses condisciples, Pierre de Ronsard, tint le même langage: il avoua qu'à Navarre il avait étudié six mois « sans rien proffiter [3] ». Ce qui est compréhensible après un si court séjour l'est moins quand on a fréquenté le même collège pendant six années. Le récit qui relate la réaction de Pierre de La Ramée, épars en plusieurs pages de son œuvre, est aussi bien circonstancié que la première partie du *Discours de la Méthode:* une première version se lit dans les *Animadversiones aristotelicæ* [4], une seconde dans la *Remonstrance au Conseil privé* [5]; la troisième, beaucoup plus développée et que nous rapporterons tout d'abord, se trouve dans les *Scholæ dialecticæ* [6].

Pour éclairer la crise de La Ramée nous nous permettons de renvoyer à plusieurs reprises à celle que Descartes a décrite dans les toutes premières parties du *Discours:* notre intention est seulement de faire admettre la véracité des déclarations ramistes, puisqu'on ne doute plus aujourd'hui de la légitimité de la déclaration cartésienne d'indépendance. Évidemment le parallélisme n'est pas parfait. Les

1 Th. Freigius, *Vita Rami* (1599), Marbourg 1608: texte cité par Jacques Brucker, *Histoire critique de la Philosophie,* Leipzig 1766, t. V, p. 550.
2 La Ramée, *Remonstrance au Conseil privé,* 1567, p. 24.
3 Ronsard, *Œuvres,* éd. Laumônier, IV, p. 97.
4 Livre IV, *ad finem,* 1548: cité par Brucker, *op. cit.,* p. 566-568.
5 Texte du 18 janvier 1567, p. 24-25: cité par Waddington, *Ramus, sa vie, ses écrits, ses opinions,* 1855, p. 35.
6 Livre V, *ad finem,* Bâle 1569.

situations même où se trouvaient ces deux auteurs varient sensiblement: Descartes avait quarante et un ans en 1637, La Ramée n'en avait que vingt et un en 1536. Mais, au fait, Descartes ne raconte-t-il pas un état où il se trouva bien des années avant le *Discours*, une crise définitivement vécue, surmontée victorieusement grâce à la découverte d'une méthode que le cardinal de Bérulle l'engageait déjà à exposer vers 1628 ? . . . Et puisque Descartes l'avoue lui-même, pourquoi ne pas rappeler que cette crise date de 1618-1619, « sitôt . . . achevé le cours d'études »; il était alors dans sa vingt-troisième année.

Voici donc le texte des *Scholæ dialecticæ* (1569):

> Puissiez-vous être plus heureux que moi ! Jamais au milieu des cris de l'école, où j'ai passé tant de jours, tant de mois, tant d'années, je n'ai entendu un seul mot sur les applications de la logique.

C'est là le principal grief. Suit une attaque directe dans le goût d'Érasme.

> Je croyais bien (l'écolier doit croire: ainsi le veut Aristote) je croyais bien qu'il ne fallait pas trop m'inquiéter de ce qu'est la logique et de ce qu'elle propose, mais qu'il s'agissait uniquement d'en faire l'objet de nos cris et de nos disputes. Je disputais en conséquence et je criais de toutes mes forces. S'agissait-il de défendre en classe une thèse sur les catégories, je croyais de mon devoir de ne céder jamais à mon adversaire, eût-il cent fois raison, mais de chercher quelque distinction subtile afin d'embrouiller la discussion. Étais-je au contraire l'argumentant, tous mes efforts tendaient non pas à éclairer mon adversaire, mais à le battre par un argument quelconque, bon ou mauvais, [il n'est pas besoin d'ajouter combien nous sommes éloignés de l'esprit aristotélicien ! Pourtant] c'est ainsi qu'on m'avait dressé et instruit. Les catégories d'Aristote étaient comme une balle qu'on livrait à nos jeux d'enfants et qu'il fallait regagner par nos cris quand nous l'avions perdue; si au contraire nous la tenions, nous ne devions nous la laisser enlever par aucune clameur.
>
> J'étais donc persuadé que toute la logique se réduisait à discuter sur la logique avec des cris véhéments et forcenés.

Clamoribus et sudoribus, dit le texte latin des *Animadversiones*. Est-ce pourtant bien Aristote qui est visé par les critiques de La Ramée ou les pédagogues de Navarre ? Aristote a-t-il jamais conçu la logique de telle façon ? A notre avis, les critiques de La Ramée sont incapables de l'atteindre. Et cependant, elles sont fondées, puisque, sans toutefois reprendre les mêmes termes, Descartes attaquera, lui aussi, une logique qui n'est pas celle d'Aristote, mais qui était pratiquée par ceux qui se disaient aristotéliciens. C'est après avoir constaté

l'inutilité de la logique apprise au collège que Descartes, comme La Ramée, recherchera par lui-même une méthode efficace.

Il reste néanmoins que Descartes eut une extase que La Ramée n'a pas eue, que Descartes trouva en lui-même les bases d'une méthode nouvelle pour découvrir la vérité dans les sciences. Comment La Ramée a-t-il découvert la sienne ? Quels moyens l'y aidèrent ?

> Vous me demanderez peut-être quand et comment j'ai entrevu une méthode meilleure ? Je vous le dirai avec franchise et de bon cœur afin que si le remède qui m'a tiré d'un état si déplorable peut vous être utile, à votre tour vous en usiez largement. Je n'entreprendrai point ici de vous convaincre par le raisonnement; je ne veux que vous expliquer comment je suis sorti de ces ténèbres [7].

Descartes n'aura pas plus de franchise ni plus de modestie. « Ainsi, dit-il, mon dessein n'est pas d'enseigner ici la méthode que chacun doit suivre pour bien conduire sa raison, mais seulement en quelle sorte j'ai tâché de conduire la mienne [8] . . . » Écoutons donc Pierre de La Ramée parler « *candide et simpliciter* »:

> Après avoir consacré trois ans et six mois à la philosophie scolastique, suivant les règlements de notre Académie; après avoir lu, discuté, médité les divers traités de l'Organon (car, de tous les livres d'Aristote, ce sont ceux qui traitent de la logique qui se lisent et relisent durant le cours de ces trois années) après, dis-je, avoir ainsi employé tout ce temps, venant à faire le compte des années entièrement occupées à l'étude des arts scolastiques, je cherchai à quoi je pourrais dans la suite employer les connaissances que j'avais acquises au prix de tant de sueurs et fatigues. Je m'aperçus bientôt que toute cette logique ne m'avait rendu ni plus savant dans l'histoire et dans la connaissance de l'antiquité, ni plus habile dans l'art de la parole, ni plus apte à la poésie, ni plus sage en quoi que ce fût [9].

C'est à la même époque, au sortir du collège, lorsque l'âge lui permit de sortir de la sujétion de ses précepteurs, que Descartes fit les mêmes constatations devant les mêmes carences des mêmes « disciplines ». Il renia, s'il faut l'en croire, les livres anciens et leurs histoires [10], l'éloquence et la poésie [11], la logique de l'École [12]. Analogie troublante !

7 *Scholæ dialecticæ, loc. cit.*: traduit par WADDINGTON, *op. cit.*, p. 24.
8 *Discours de la Méthode*, I, édition GILSON, p. 4.
9 *Animadversiones aristotelicæ, loc. cit.*
10 *Discours de la Méthode*, I, p. 6.
11 *Ibid.*, p. 7.
12 *Ibid.*, p. 4.

Toutefois, si Descartes décida de n'en rien dire et s'évada de ce microcosme illusoire qu'étaient les collèges, c'est que sa qualité de gentilhomme l'empêchait de suivre la carrière où La Ramée s'engagea. Peut-être aussi ses ascendances normandes étaient-elles plus calmes que le sang liégeois de Pierre de La Ramée ! D'autre part le climat de la contre-réforme était plus néfaste aux tentatives individuelles que celui de la première Renaissance.

Quoi qu'il en soit, Descartes (peut-être bien plus désespéré qu'il l'avoue) résolut de ne « chercher plus d'autre science que celle qui se pourrait trouver en *lui*-même ». La Ramée, humaniste de la première génération du XVI[e] siècle, recourut d'abord aux Anciens; mais il traversa auparavant, si nous l'en croyons, une période de désespoir.

> Quelle stupéfaction ! continue le texte des *Animadversiones*. Quelle douleur ! Combien je déplorai le malheur de ma destinée, la stérilité d'un esprit qui, après tant de travaux, ne pouvait recueillir, ni même apercevoir les fruits de cette sagesse qui se trouvait, disait-on, en si grande abondance dans la logique ! Je rencontrai enfin le livre de Galien sur les sentiments d'Hippocrate et de Platon. Ce parallèle de Platon et d'Hippocrate me causa une grande satisfaction mais il m'inspira un désir encore plus grand de lire en entier les dialogues de Platon qui traitent de la Dialectique . . . C'est là, à vrai dire, que je trouvai le port tant désiré.

C'est donc là que La Ramée trouva l'utilité et l'utilisation de la logique.

> Ce que je goûtais surtout, ce que j'aimais chez Platon c'était l'esprit dans lequel Socrate réfutait les opinions fausses, se proposant avant tout d'élever ses auditeurs au-dessus des sens, des préjugés et du témoignage des hommes afin de les rendre à la justice naturelle de leur esprit et à la liberté de leur jugement: car il paraissait insensé qu'un philosophe se laissât conduire par les jugements du vulgaire qui, pour la plupart, sont faux et trompeurs, au lieu de s'appliquer à connaître les faits et leurs véritables causes.

Mais n'est-ce pas justement le but de la logique aristotélicienne ? Il faut croire que les interprètes de la logique aristotélicienne au XVI[e] siècle comprenaient très mal la pensée de leur maître ! Quoique ceci dépende, bien sûr, de la valeur du témoignage de La Ramée. Les carences de leur interprétation contribuèrent en tout cas à mener La Ramée loin de l'enseignement traditionnel soi-disant aristotélicien.

> Bref, je commençai à me dire en moi-même (je me serais fait scrupule de le dire à un autre !): « Eh ! bien, qui m'empêche de socratiser un peu et d'examiner en dehors de l'autorité d'Aristote si cet enseignement de la Dialectique est le plus vrai et le plus convenable ? . . . Que serait-ce si toute cette doctrine était mensongère ? *Quid si commentitia ista sit doctrina ?*

Remarquons que La Ramée place le problème sur un plan pédagogique et non métaphysique: la question qui termine le texte cité marque le *commencement* de la deuxième phase de la réflexion, le prélude à la révolte.

Jusqu'à présent La Ramée s'est persuadé de l'inutilité de la méthode à laquelle ses régents l'avaient dressé. Il a jugé en lui-même et par lui-même que ses études n'avaient été que perte de temps. Pouvait-il bien sincèrement oublier ses doutes et accepter d'enseigner et de répandre une doctrine qui ne lui avait valu qu'insatisfaction et *douleur* ? Aussi son ressentiment fut-il grand contre l'Académie dont il avait subi les règlements, contre les « maistres de l'eschole publique » qui

> . . . mesprisantz les livres de tous aultres philosophes, avoient mis Aristote en possession de si grande authorité qu'en fin finalle [s'était] trouvé Aristote seul heritier de tous les anciens philosophes [et] reputé estre le seul inventeur et perfecteur de ceste doctrine [la dialectique ou logique] [13].

C'est alors que le commentaire de Galien lui tomba sous la main. Pour accidentelle qu'elle soit, cette trouvaille n'est pas extraordinaire dans le Paris de 1536. La comparaison tentée par Galien entre les doctrines d'Hippocrate et de Platon dut être une tentation forte pour notre philosophe en mal de scepticisme; elle l'initia surtout à la *méthode* socratique. Il crut avoir atteint au but: emporté par une fougue héréditaire et un enthousiasme juvénile, il décida de clamer sa colère. Tenté par la perspective d'une rénovation de l'enseignement et nullement rebuté par les efforts qu'il aurait à fournir, il décida de dévisser l'idole. Il frappa un grand coup, poussa ses conclusions à l'extrême (c'était la mode !) et triompha de ses adversaires au détriment de la vérité, finalement dénaturée par ses exagérations.

Quoique, par le texte qui précède, il semble avoir bien compris la méthode socratique, nous ne pouvons affirmer qu'il ait connu dès 1536 la philosophie platonicienne qui ne se laisse pas percer facilement par le premier venu, surtout par celui qui, rompu et dressé à la discipline *aristotélique*, doit opérer une conversion complète des perspectives de la philosophie. Il est bien plus probable que Pierre

[13] *Dialectique*, 1555, *Préface*.

de La Ramée se livra tout d'abord à une analyse critique dont Aristote fut la victime avant de pénétrer, avant de lire, « de goûter et d'aimer » les dialogues de Platon qui traitent de la dialectique.

Ce travail critique eut pour premier résultat de lui faire renier son passé scolastique. Cette année 1536 il soutint sa thèse de maîtrise ès arts. La soutenance fut tumultueuse quoique le dernier mot lui restât. L'Université fut émue par cette thèse arrogante

> . . . laquale havendo eccitati contra di lui tutti l'ingegni. Egli nondimeno con tanta prontezza e sottigliezza di riposte la difese, cha fa rimaner confusa e stupita la città di Parizi[14].

Malgré tout, la thèse de La Ramée entrait dans les cadres prévus de ces exercices d'école et bien qu'elle sapât et niât l'efficacité de l'enseignement scolastique, elle la sapait et la niait dans toutes les règles que cet enseignement avait arrêtées !

Quant à l'auteur lui-même « après qu'il fut nommé et gradué pour maistre ès artz », après qu'il eut renié Aristote et refusé de le suivre désormais, il se retrouvait gros Jean comme devant. Certes, il avait gagné chèrement son titre, s'était fait quelques amis, s'était suscité beaucoup plus d'ennemis, mais il n'était ni plus sage ni plus savant qu'auparavant, sauf à connaître son ignorance.

Car si cette thèse lui avait permis de déverser sa bile et si son triomphe le comblait, il n'était pas pour autant libéré des questions qui le tourmentaient. Renier ses maîtres, ses études, les efforts de neuf années, telle était la signification de ce débat public. Restait à découvrir une méthode propre à remplacer celle qu'il avait honnie. Si la méthode des aristotéliciens était inutile et ses principes mensongers, de quelle autre méthode se servirait-il dans ses recherches futures ? Il n'oublia pas que l'initiation au socratisme — qu'il devait à Galien — lui avait apporté quelque réconfort. Il se souvint de son grand désir de lire en entier les dialogues de Platon qui traitent de la dialectique et commença une « queste » dont les résultats devaient être consignés sept ans plus tard dans les *Institutiones dialecticæ*.

> Après que je fus nommé et gradué pour maistre ès artz, je ne pouvois me satisfaire en mon esprit et jugeois en moi-mesme que ces disputes [et notamment cette fameuse dispute qui avait duré un jour entier lors de sa soutenance] ne m'avoient apporté autre chose que perte de temps[15].

[14] Alessandro Tassoni, *Pensieri diversi*, l. X, ch. iij: cité par Bayle, *Dictionnaire*, art. *Ramus*.

[15] Obsession tout humaniste, voir Rabelais, *Gargantua*, ch. XXII.

> Ainsi estant en cest esmoy je tombé, comme conduict par quelque bon ange, en Xénophon, puis en Platon où je cogneus la philosophie de Socrate [16].

Remarquons bien que ce n'est plus tout à fait une découverte. Pierre de La Ramée connaît déjà la méthode de Socrate, c'est maintenant la philosophie platonicienne qu'il aborde.

> Et lors, comme épris de joie, je mets en avant que les maistres ès artz de l'Université de Paris estoient lourdement abusez de penser que les artz liberaux fussent bien enseignez pour en faire des questions et des ergos, mais que, toute sophistiquerie deslaissée, il en convenoit expliquer et proposer l'usage [17].

Fallait-il que l'aristotélisme fût mal compris par les interprètes du XVI[e] siècle ! Ne croirait-on pas que les critiques ramistes s'adressent aux dialogues de Platon et que les espoirs soient provoqués par la lecture de l'*Organon* ? N'est-ce pas Aristote qui reproche à ses adversaires, à ses prédécesseurs les « questions et les ergos » ? N'est-ce pas Aristote qui s'est proposé d'expliquer la logique et qui a voulu lui donner un usage précis ? Il est paradoxal de trouver une situation tout à fait différente de celle à laquelle on s'attendrait. C'est que le mépris de l'usage causé par un goût abusif des subtilités théoriques, l'inutilité des prouesses réalisées par les chevaliers du *Sic et non* a rebuté l'*Usuarius* ! La découverte de la méthode socratique l'a enhardi. Après avoir prudemment socratisé, voilé qu'il défiait tout le corps des péripatéticiens et entrait en lice avec un enthousiasme qui fut qualifié de morgue et de fanfaronnerie par ses adversaires. Lui qui, quelques mois plus tôt, se faisait scrupule de confier à un autre ses premiers doutes, engageait une polémique qui ne se terminerait qu'à sa mort. Il devait avoir des raisons sérieuses pour renier ainsi l'enseignement scolastique et mépriser la formation qu'il avait reçue. Quelles étaient ses raisons ? Quels étaient ses reproches ? Comment réussit-il à convaincre Aristote de mensonge ?

Pour répondre de façon satisfaisante à ces questions, il serait nécessaire de connaître sa thèse de 1536. Or elle ne nous est pas parvenue parce que, probablement, elle ne fut jamais imprimée. Cependant nous pouvons consulter une œuvre, publiée sept ans plus tard, où se retrouve sans doute l'essentiel de sa thèse; ce sont les

[16] La Ramée, *Remonstrance au Conseil privé*, 18 janvier 1567.
[17] *Ibid.*

Animadversiones aristotelicæ. Nous aurons, en outre, l'avantage de trouver, jointe à la critique, l'ébauche de la méthode nouvelle qu'il proposait, les *Dialecticæ Institutiones*[18].

II. — LA TENEUR PROBABLE DE LA THÈSE.

Malgré leur titre ambitieux, les *Animadversiones aristotelicæ* ne traitent que de logique. Il devait en être problablement de même de la thèse de 1536: ce qui réduisait passablement la question ! Mais ne croyons pas à un préjugé qui soit personnel à La Ramée: il est aisé de deviner pourquoi « attaquer Aristote » signifiait à cette époque « attaquer la logique aristotélicienne ». Pierre de La Ramée nous a déjà confié que, pendant trois années, selon les règlements de l'Université de Paris, il avait « lu, discuté, médité les divers traités de l'*Organon* car de tous les livres d'Aristote ce sont ceux qui se lisent et relisent durant le cours de ces trois années ». Étienne Pasquier, dans ses *Recherches de la France,* rappelant les origines de l'Université de Paris, transcrit *in extenso* les règlements primitifs (1254) concernant le programme d'étude des quatre grandes écoles de la rue du Fouarre qui constituaient alors la Faculté des Arts[19]. Or il ressort de ces règlements que les études n'étaient pas réduites à l'origine à broder des commentaires autour du seul Aristote. Mais peu à peu l'on abandonna les autres auteurs du programme: Boèce, Porphyre, Priscien . . . Il faut croire qu'on était arrivé, au temps de La Ramée, à réduire les programmes à leur plus simple expression puisque les Écoles de la rue du Fouarre disparurent alors sans laisser de trace. « *Nuper vero diem postrem' obiit, qui postremus in Schola publica Philosophiæ Professor fuit* », écrit La Ramée dans l'*Advertissement pour la Réformation de l'Université de Paris* (1562). Lui-même avait peut-être fréquenté l'école publique de la nation picarde au moment où elle menaçait de disparaître, au moment où les maîtres s'y con-

18 *Petri Rami Animadversiones aristotelicæ. Parisiis, excudebat Jacobus Bogardus, mense septembri 1543. — Ad celeberrimam et illustrissimam Parisorum Academiæ (Lutetiæ).* Le second opuscule est intitulé: *Petri Rami Dialecticæ Partitiones sive Institutiones, Parisiis, excudebat Jacobus Bogardus, mense septembri 1543* . . . (dédié à la même).

19 PASQUIER, *Œuvres, Recherches de la France,* l. IX, ch. XIII: édition d'Amsterdam, 1723, t. I, col. 913-914.

tentaient de lire et de relire l'*Organon*. Depuis l'arrêt de 1254 que cite Pasquier, les choses avaient bien changé.

> Comme les coustumes se tournent avecques le temps de l'une à l'autre, aussi l'usage des Collèges ayant gagné pied dedans l'Université, on commença de mettre en oubly, dedans ces grandes Escoles, la lecture de Priscian . . . et s'arresta l'on seulement en celle d'Aristote [20].

Et bientôt Aristote lui-même ne fut plus connu que par oui-dire [21]. Voilà pourquoi Pierre de La Ramée se borne à attaquer la logique aristotélicienne: c'était encore en ce domaine qu'on se réclamait le plus souvent de l'autorité du maître.

Que reprochait-il à cette logique dite aristotélicienne ? Tout d'abord

> . . . d'être obscure et confuse comme le chaos parce que, en traitant de l'invention et de la disposition, le Stagirite n'apporte ni définitions, ni divisions, ni exemples lucides et populaires [22].

D'autre part,

> Aristote *et ses disciples* [c'est nous qui soulignons] ont mal constitué la dialectique, car leurs livres de logique renferment beaucoup de choses inutiles, encore plus de redondances et omettent beaucoup de règles indispensables [23].

C'est un langage que nous connaissons bien. Lefèvre d'Étaples ne déclarait pas autre chose quoiqu'il en tînt responsables non pas Aristote mais ses commentateurs.

> Les Goths ont ruiné les lettres latines, écrivait-il en 1497; toutes les bonnes disciplines ont reçu leur empreinte: la philosophie a dû emprunter leur langage. Apprenez d'abord que les suppositions, les ampliations, les restrictions, les appellations, les exponibles, les insolubles, les obligations ne présentent qu'un intérêt nul et fort médiocre et que les règles tirées de leur étude n'ont rien à voir avec la vraie logique ni avec la vraie philosophie. Qui pense autrement est indigne d'elle. Ces expressions appartiennent à la sophistique [24].

La substance des reproches de Lefèvre n'est pas différente des animadversions ramistes. Cependant La Ramée ne distingue pas aussi clairement Aristote de ses commentateurs. Nous ne croyons pas que la confusion qu'il fait soit volontaire. Il nous semble être en pré-

20 *Ibid.*

21 Voir *Arrêt de 1578*: cité par DUBARLE, *Histoire de l'Université de Paris*, Paris 1844, p. 22.

22 *Petri Rami Animadv. arist.* 1548, l. IV, p. 141.

23 *Ibid.*

24 *Libri logicorum ad archetypos recogniti cum Novis ad litteram commentariis . . . , fo I vo*: cité par RENAUDET, *Préréforme et Humanisme*, p. 415.

sence d'un jeune philosophe qui ne connaît d'Aristote que ce qu'on a bien voulu lui apprendre et qui ne devine même pas les amputations qu'on a fait subir à la doctrine aristotélicienne pour être assimilable par de jeunes chrétiens. Ainsi s'explique, croyons-nous, que la plupart des insultes adressées à Aristote dans les *Animadversiones* soient injustes et que les critiques y soient excessives. Il est possible qu'il fallût plusieurs années pour que leur auteur s'aperçût que l'Aristote dont parlaient ses maîtres scolastiques n'était pas celui qui avait écrit les magnifiques traités de l'*Organon*, que c'en était un autre, fait de pièces et de morceaux, défiguré par les incompréhensions des commentateurs médiévaux.

Il ne fut pas le seul à attaquer des thèses aristotéliciennes qui n'étaient telles que par erreur: n'en faut-il pas conclure que les clercs du XVI[e] siècle s'autorisaient du nom d'Aristote pour enseigner des subtilités de leur invention ?

La Ramée discrédite la logique de l'École pour des motifs pédagogiques. Confuse, elle se prête mal à former de jeunes esprits. Ésotérique, on la considère trop comme un bijou de famille que les générations doivent respectueusement se léguer, alors qu'elle devrait être, selon lui, un instrument, un outil susceptible de servir à l'amélioration de nos connaissances. Quand il attaquera la métaphysique aristotélicienne, ce sera pour des raisons religieuses et morales plus que pour des motifs pédagogiques. Mais, par l'audace de l'attaque, les *Animadversiones* élevèrent leur auteur au rang de défenseur de la liberté de penser contre les partisans aveugles de l'autorité en matière de philosophie et le destinèrent à être accusé d'hérésie.

Il nous semble que cette première œuvre était trop violente pour que ses adversaires puissent juger équitablement l'apport positif des *Institutiones* publiées simultanément. Celles-ci ne sont qu'une ébauche de la *Dialectique*, certes; elles nous convainquent cependant du fait que l'opposition de La Ramée n'était pas une opposition verbale. Ses véritables adversaires sont ceux de Lefèvre, de Budé, d'Érasme, de Rabelais, de Dolet. Ce sont les Goths, les sorbonnicoles, les Janotus de Bragmardo et autres *maîtres inertes*, tous ceux qui se plaisaient à réduire *in modo et figura* les plus innocentes vétilles. Malgré certaines innovations verbales, l'esprit reste aristotélicien dans

les *Institutiones.* De toute l'œuvre, la partie la plus originale, la plus neuve, est celle qui expose la méthode. « *Methodus . . . doctrinæ est dispositio rerum variarum ab universis et generalibus principiis ad subjectas et singulares partes deductarum per quam tota res facilius doceri percipique possit* [25]. » Le critère de disposition est nettement ramiste. Il est si important de placer d'abord au tout début de la démarche logique les choses les plus faciles à enseigner que l'auteur préconise une méthode — qu'il appelle *méthode de prudence* — « *quæ, pro conditione personarum, rerum, temporum, locorum consilium disponendi dabit* [26] ». C'est que le premier but de la méthode est d'être utilisable et utile. Utile à celui qui enseigne, utile aussi à ceux qui apprennent l'art difficile de penser. Elle tend à mettre en pratique les connaissances que nos facultés naturelles ont acquises par l'étude théorique de l'art logique. Elle prétend unir l'art à l'usage à tel point d'ailleurs qu'il vaudrait mieux avoir l'usage sans art que l'art sans usage. Idée maîtresse qui sera de nouveau exprimée dans la *Dialectique* de 1555, idée qui nous semble être l'une des plus importantes du ramisme. « *Exercitatio . . . quæ in actum naturam arte instructam deducat* [27]. » Idée qui fut à l'origine de la révolte; peut-être même idée maîtresse de la thèse de 1536.

A notre avis, deux aspects sont à considérer dans les *Dialecticæ Institutiones* :

1° Un aspect formel d'abord. Pierre de La Ramée préconise un art de penser qui est constamment orienté vers l'usage. C'est pourquoi d'ailleurs il distingue, dès cette époque, la méthode de nature de la méthode de prudence. L'une démontre, l'autre convainc. L'une est plus logique, l'autre est plus dialectique (s'il est permis de faire intervenir une distinction aristotélicienne que La Ramée refuse). La raison d'une telle distinction est simple; il est quelquefois impossible de se servir de la méthode de nature ou méthode *a priori*: elle est inutilisable soit que les principes ne sont pas connus au début de la réflexion, soit que les auditeurs sont incapables d'admettre ou de comprendre ces principes généraux et exigent du dialecticien qu'il

25 *Petri Rami Dialecticæ Institutiones*, 1548, l. III, ij, p. 123.
26 *Op. cit.*, p. 129.
27 *Op. cit.*, p. 136.

parte des faits, du monde sensible. Mais, qu'il recherche les arguments, qu'il les dispose en syllogismes afin d'aboutir à une conclusion certaine, qu'il enchaîne les syllogismes pour démontrer une vérité, le dialecticien tel que La Ramée le conçoit, n'est-il pas plus aristotélicien que platonicien ? Oh ! dira-t-on, c'est un rhéteur, non un logicien. Il cherche à convaincre, à persuader: tel n'est pas le but qu'Aristote assigne au logicien qui pose et démontre.

Et voilà où Aristote pourrait bien mériter la critique de La Ramée. Il ne faut pas oublier que celui-ci est avant tout un professeur. Son expérience lui a fourni la conviction qu'il est impossible de toujours procéder par la méthode *a priori*, qu'il est quelquefois obligatoire de persuader avant de démontrer. En réformant la dialectique, il a d'abord en vue l'utilité pédagogique de la méthode qu'il codifie.

2° Un aspect que nous appellerons matériel, faute de posséder un terme meilleur. Les exemples par lesquels l'auteur illustre les procédés logiques qu'il décrit prouvent bien l'orientation pédagogique de sa recherche. En constatant l'application constante des procédés logiques à l'étude des textes, certains concluent: voilà de bons conseils de rhétorique. N'est-ce pas cependant l'usage le plus immédiat qu'un élève d'humaniste en pouvait faire ? Il était mis en contact avec les textes anciens qu'il devait analyser, comprendre, traduire, assimiler, imiter. Souvenons-nous des confidences de Ronsard sur le travail que Daurat imposait aux jeunes poètes de la Brigade. N'était-ce pas la meilleure façon d'apprendre à l'élève à raisonner par lui-même que de lui montrer comment orateurs, poètes, philosophes raisonnèrent ? Cela signifie-t-il que l'usage de la logique se réduit pour La Ramée à la seule rhétorique ? Sûrement pas. Et cette union intime, provisoirement exclusive, suffirait-elle à prouver la tendance platonicienne de la dialectique ramiste ? Nous ne le pensons pas. Ses adversaires l'en accusèrent bien plus tard; des historiens modernes l'ont affirmé [28].

> Comme tous les mouvements intellectuels dont les résultats deviennent appréciables, le platonisme commençait à exciter des défiances et des animosités dangereuses, écrit Abel Lefranc. La nature même du succès [de Pierre de La Ramée] autant que le milieu dans lequel il l'avait

[28] Voir Victor Cousin, *Fragments de Philosophie cartésienne*, 1847: cité par Waddington, *P. Ramus, sa vie, ses écrits, ses opinions*, 1855, p. 7-8.

> rencontré, le désignait aux fureurs de la vieille Sorbonne et de toute la gent ignorante qui gravitait autour d'elle. Il est clair, en effet, quoique cela n'ait point été remarqué jusqu'à présent, que l'apparition du célèbre traité de Ramus, les *Animadversiones*, dont la publication déchaîne la tempête universitaire qui signale la fin de l'année 1543, se lie d'une manière étroite aux autres efforts tentés en faveur de la philosophie académique. Son rôle s'explique plus aisément lorsqu'on sait que, depuis plusieurs années déjà, des esprits audacieux s'efforçaient de substituer l'autorité de Platon à celle d'Aristote et de répandre dans le public la doctrine longtemps méconnue du premier. Ce qui a pu tromper sur le but poursuivi par Ramus, dès son entrée dans la carrière philosophique, c'est que sa propagande a pris d'abord le caractère d'une manifestation anti-aristotélicienne. Les *Animadversiones* . . . furent considérées surtout comme une violente attaque contre Aristote, la plus passionnée que le XVI[e] siècle eût encore entendue. Mais si l'on examine de plus près, non seulement cette mémorable publication, mais aussi les ouvrages nombreux où le philosophe picard a abordé des questions analogues, on s'aperçoit rapidement que le culte de Platon et de son maître domine sa pensée [29] . . .

et ce culte, pour Abel Lefranc, s'élèverait chez l'auteur de la *Dialectique* à la hauteur d'une véritable religion.

> D'un tempérament agressif, La Ramée a donnée à son livre le caractère d'une réfutation qui, tout exagérée qu'elle puisse paraître aujourd'hui, n'était que conforme aux habitudes querelleuses du temps. Le ton apparemment négatif de cette profession de foi ne doit pas tromper sur les convictions ardentes de son auteur. Celui-ci [toujours selon Abel Lefranc] voulait moins détruire le prestige du Stagirite que régénérer l'enseignement de la logique dans l'École, par l'action de la dialectique platonicienne [30].

On ne peut cependant se baser sur des dessous obscurs et des arrière-pensées inexprimées pour ranger La Ramée parmi les platoniciens. Waddington, en cela disciple de Cousin, instruit le procès en évoquant tous les détails de la polémique qui opposa l'auteur des *Animadversiones* à l'Université de Paris. Nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer ces « démêlés » universitaires puisqu'ils renseignent sur la position de La Ramée dans les années 1543-1547, c'est-à-dire dans la période où il préparait la *Dialectique*. Nous les rappellerons brièvement. Mais quoique « de nombreux passages de son œuvre » prouvent son platonisme, nous nous contenterons d'analyser la *Dialectique* puisqu'elle est, de l'avis même de son auteur, le pilier de toute la doctrine [31]. Cette analyse, en nous révélant les principes aux-

29 LEFRANC, *Le Platonisme et la littérature en France à l'époque de la Renaissance*, dans la *Revue d'Histoire de la Littérature française*, 1896, p. 25-26.

30 *Ibid.*

31 « *E quidem, si die de vigiliis studiisque interroges, Lector, sepulchri mei columnam e logicæ institutione desiderem* » (*Dialectica, libri duo*, 1572, p. 2).

quels il se réfère, nous convaincra en outre que les polémiques antérieures furent d'abord les conséquences de la thèse de 1536 et du projet de réforme générale de l'enseignement qu'incluait l'opposition ramiste à la logique de l'École. Il y avait là suffisamment de corde pour le pendre sans recourir encore à un « culte » pour le platonisme que La Ramée lui-même a désavoué.

III. — LES « DÉMÊLÉS SUCCESSIFS » AVEC L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

Son grade de maître ès arts lui ayant conféré la licence d'enseigner, Pierre de La Ramée s'établit dans le petit Collège de l'*Ave Maria* avec deux autres régents de l'Université qu'il avait amenés à partager ses vues: Omer Talon de Beauvais et Barthélemy Alexandre de Reims. Le premier, grand-oncle du célèbre avocat général, enseignait la rhétorique: ce fut son plus fidèle ami.

Les cours de l'*Ave Maria* furent évidemment adaptés aux premières conclusions de La Ramée. Estimant que l'enseignement de la logique devait être vivifié, ces professeurs le joignirent pour la première fois au cours d'éloquence (rhétorique). En pratique, ils expliquaient les préceptes de la logique en les illustrant par des textes extraits des œuvres de l'Antiquité gréco-latine et d'autre part, ils analysaient ces textes en les comprenant à l'aide des règles logiques qui les régissent et en forment l'armature. Dans cette union de la philosophie et de l'éloquence se traduisait le principe ramiste suivant lequel il n'y a qu'une seule méthode, dont tous les « hommes illustres » se servent — qu'ils soient poètes, orateurs, philosophes ou mathématiciens, et dont les élèves doivent retrouver les procédés afin d'être capables de les utiliser et de les expliquer dans quelque domaine que ce soit.

Par sa nouveauté, cette formule pédagogique attira une foule d'auditeurs aux cours publics de l'*Ave Maria* et . . . les foudres de la Sorbonne. Conséquence normale de la réformation de la dialectique — dont peut-être l'idée avait été donnée à La Ramée par Jean Sturm, — la réforme pédagogique entreprise était en tout cas en parfait accord avec la réaction de 1536. L'une et l'autre, par leur opposition aux formules traditionnelles et leurs refus des rou-

tines, ne pouvaient que provoquer l'ire de l'auguste assemblée des maîtres scolastiques.

De plus, et comme l'a bien vu Abel Lefranc, la tentative ramiste souleva des réactions violentes parce qu'elle était parallèle aux efforts contemporains. En 1542 plusieurs événements indiquaient une pénétration plus intense du rationalisme en France. C'est à cette époque que Vicomercato inaugura la chaire de philosophie au Collège royal et y fit accéder avec lui, d'une façon officielle, l'averroïsme padouan. C'est cette même année que Guillaume Postel dénonça la présence à Paris de disciples de Padouans, en particulier de Pomponazzi. C'est cette année aussi qu'Antoine Fumée envoya à Calvin un rapport sur l'existence à Paris de « libertins ». L'année suivante, Gentien Hervet signalait dans deux préfaces l'existence et la doctrine des « athées » . . . Il est des individus qui sont doués d'opportunisme à rebours, tout au moins le croirait-on, puisque cette année 1543, quelques mois après cette efflorescence, parurent les *Animadversiones aristotelicæ* et les *Dialecticæ Institutiones.*

L'heure était grave pour la Sorbonne qui réagit promptement. L'auteur était d'ailleurs conscient du danger mais, écrivait-il dans la première œuvre,

> . . . puisque dans l'intérêt de la vérité nous avons déclaré la guerre aux sophistes, c'est-à-dire aux ennemis de la vérité, ce ne sont pas seulement tous les travaux et tous les périls qu'il faut affronter pour détruire de fond en comble ces repaires de sophistes mais une mort intrépide et glorieuse qu'il faut accepter au besoin[32] !

On voit bien qu'il ne s'agit plus d'Aristote mais bien des « Goths » . . . Nous pensons qu'une telle provocation est quelque peu rhétorique, que l'idée de « mort glorieuse » et de « guerre aux sophistes » est un symbole, une comparaison avantageuse . . . mais il faut bien admettre aussi, avec Waddington, que c'était là une « parole prophétique[33] » !

Les sorbonniques, excités par les harangues de Pierre Galland, principal du Collège de Boncour, furent effrayés par l'idée même d'une réforme éventuelle des études. Ils résolurent de réagir et le 20 octobre 1543 (l'œuvre avait paru en septembre !), la Faculté de Théologie censura les deux volumes. De plus, Pierre de La Ramée

[32] *Petri Rami Animadversiones aristotelicæ,* 1543, fo, 15.
[33] *Op. cit.,* p. 36. On sait qu'il fut assassiné à la Saint-Barthélemy.

fut convoqué devant le prévôt sous l'inculpation de menées anti-religieuses [34]. Sous l'influence du juriste portugais, Antoine de Govea, la Grand-Chambre du Parlement fut saisie de l'affaire qui échoua en dernier ressort au Conseil privé de François Ier.

La résistance s'était organisée et liguée par les soins de Pierre Galland et d'Antoine de Govea. Celui-ci, fervent aristotélicien, défendait la doctrine avec autant de fanatisme que La Ramée en apportait à l'attaquer. Celui-là cachait très probablement sous des motifs louables une lamentable jalousie née de ces innombrables querelles de clocher qui ne devaient pas manquer d'opposer les uns aux autres les collèges de la Montagne Sainte-Geneviève.

Le roi eût sans doute pris la défense de La Ramée si la querelle avait éclaté dix ans plus tôt. N'avait-il pas favorisé le renouvellement des disciplines par la fondation du Collège royal ? Il est vrai qu'en 1543 Budé était mort ! Et depuis 1530 la situation avait évolué. L'affaire des Placards, la réformation calviniste, les progrès du luthéranisme, les troubles que ces deux mouvements provoquaient, les jacqueries sporadiques, les récents soulèvements à propos de la gabelle, tout contribuait à persuader le roi des bienfaits d'une discipline sévère et d'une autorité centralisatrice — fût-ce sur la Rive gauche !

Et si Marguerite de Navarre se plaisait au milieu des penseurs libres, François Ier résolut quant à lui de soutenir « Sa fille, l'Université de Paris » : il ordonna qu'un débat (ô tradition !) opposât les champions des deux thèses: Pierre de La Ramée et Antoine Govea [35].

La dispute dura longtemps. Les juges péripatéticiens, aux dires d'Omer Talon « suaient sang et eau et récriminaient entre eux, se faisant mutuellement des reproches de leur imprudence qui les avait engagés dans un mauvais pas d'où ils ne sauraient sortir à leur honneur [36] ».

Pierre de La Ramée voulait en effet leur faire définir la dialectique. Or les juges péripatéticiens s'y refusaient, prétendant qu'il était inutile de la définir pour la rendre parfaite. Ils avaient cependant accepté de distinguer deux parties en la dialectique: l'inven-

34 Accusation compréhensible en ce milieu où aristotélisme et christianisme étaient confondus.

35 Voir l'arrêt royal cité par Brucker, *op. cit.*, t. V, p. 554.

36 *Talæi Aud. Academia ad Carolum Lotharingum*, 1548.

tion et la disposition. Et justement La Ramée reprochait aux péripatéticiens de ne pas respecter cette distinction. Bref, après de multiples péripéties qui ne dépassent pas la dispute d'école — où le nom de Platon n'est jamais prononcé — Jacques Quentin et Jean de Beaumont, qui avaient accepté d'aider La Ramée dans le débat et partageaient ses idées, écœurés d'être témoins plus que juges, donnèrent leur démission. L'accusé se trouva dès lors devant trois péripatéticiens, Govea, Danès et Vicomercato, acharnés à sa perte. Aussi se résolut-il à quitter le combat.

> Pierre de La Ramée, considérant l'ennui qui accable ses juges et la perte de temps que lui cause l'édit du roi, quitte la discussion et s'en remet au jury de toute l'affaire[37] . . .

Non sans humour on le voit quoique le ton soit amer. Le jury ne tarda pas à juger qu'

> . . . il importait à la république des lettres que cet ouvrage [*Animadversiones aristotelicæ*] fût supprimé par tous les moyens possibles, ainsi que l'autre intitulé *Dialecticæ Institutiones*[38] . . .

Le jury fut sans doute indulgent pour l'auteur qui avait fait preuve de tant de soumission. Car il s'agit là d'une mesure de discipline plus que d'une condamnation formelle de la doctrine. L'auteur aurait pu être brûlé comme Étienne Dolet . . . Il est seulement réduit au silence, ses livres supprimés; sa doctrine est jugée perturbatrice de « la république des lettres »: le mot peut faire sourire le lecteur qui connaît la tyrannie exercée à cette époque sur le métier des lettres. Le roi d'ailleurs ne se contenta pas de confirmer cet arrêt; il l'aggrava par la « sentence donnée . . . contre Maistre Pierre de La Ramée . . . pronuncée à Paris le XXVI de Mars 1543 » (v. s.). Ce dernier y est dit « temeraire, impudent [pour] avoir réprouvé et condamné le train et art de logique receu de toutes nations, que luy-mesme ignoroit. En consequence Nous defendons . . . audit Ramus . . . ne lire en Dialectique ne Philosophie en quelque maniere que ce soit sans Nostre expresse permission[39]. »

La sentence est assez sévère pour nous permettre de penser que La Ramée n'avait pas tout à fait tort d'attaquer une routine scolaire

[37] Cité par WADDINGTON, *op. cit.*, p. 46.
[38] *Ibid.*, p. 47. Arrêt cité textuellement dans DU BOULAY, *Historia Universitatis Parisiensis*, t. VI, p. 394.
[39] Cité par DU BOULAY, *op. cit.*, t. VI, p. 388. Voir aussi CREVIER, *Historia Universitatis Parisiensis*, VI, 390.

qui n'avait pas de moyens plus philosophiques pour se justifier. Réflexion que ne peut s'empêcher d'ajouter Omer Talon à la fin du récit du « jugement aristotélique » :

> Ce que j'ai raconté suffira pour faire comprendre à tout le monde combien la logique des Péripatéticiens est redoutable et pleine de colère puisqu'elle a recours à de tels arguments contre ceux qui la combattent [40].

Le premier procès condamnait les principes, le second allait condamner la méthode qui en découlait et que La Ramée appliqua audacieusement malgré l'interdiction royale, au Collège de l'*Ave Maria* puis au Collège de Presles. Car, quoiqu'il fût condamné au silence, il continua d'enseigner avec l'aide de ses collègues Talon et Alexandre. Il ne lui était défendu que d'enseigner la dialectique et la philosophie: il enseigna l'éloquence et les mathématiques. Talon se chargea de la philosophie . . . Or on sait que les deux régents appliquaient les mêmes méthodes que leur principal pour avoir accepté ses idées de réforme pédagogique ! Poussant même l'audace un peu plus loin, La Ramée préconisa une fois de plus et publiquement l'union des études littéraires et philosophiques dans son *Discours d'Ouverture* de 1544. Omer Talon commença l'étude de la philosophie dès janvier 1544 (v. s.) et La Ramée expliqua les premiers livres d'Euclide dont il publia cette même année une traduction latine. Mais le collège dut bientôt fermer ses portes et toute la Montagne Sainte-Geneviève fut désertée à cause d'une épidémie de peste. La Ramée, qui était sorti de la ville, y fut promptement rappelé par Nicolas Lesage, principal du Collège de Presles, qui désirait se faire remplacer. Le 1[er] décembre 1545, La Ramée prononça son *Discours d'Installation* au moment où son juge et ami, Jean de Beaumont, mourait pestiféré.

Quitte à raviver un conflit non encore apaisé, La Ramée annonça tout à coup qu'il étudierait et commenterait l'admirable passage où Cicéron s'efforce d'initier le peuple romain aux grandes idées platoniciennes: il avait choisi *le Songe de Scipion*. Mais les péripatéticiens veillaient. Ils excitèrent Nicolas Lesage à intenter un procès à son remplaçant en l'accusant de l'avoir évincé. Le Parlement, saisi de l'affaire, confirma La Ramée dans sa charge: sa situation se trouvait donc plus affermie que compromise par ce procès. Omer Talon en profita pour le rejoindre et Alexandre pour le quitter.

[40] *Loc. cit.*

Mais les cours d'éloquence faisaient de fréquentes incursions en logique: les adversaires s'en prévalurent pour attaquer le principal du Collège de Presles et l'accusèrent de consacrer deux cours quotidiens à la même matière puisque, d'autre part, Omer Talon illustrait sans vergogne les cours de philosophie par des exemples empruntés aux poètes et orateurs anciens. Cette méthode était si nouvelle que les adversaires de La Ramée écrivirent qu'il bouleversait le Collège de Presles. Mais lui ne s'en émut pas. Influencé par Lefèvre d'Étaples, il avait résolu de se taire. « Ma seule vengeance, écrivit-il, sera d'oublier à jamais les injures. »

Mais le mauvais génie de l'Université travaillait à sa perte: Pierre Galland, secondé par l'un de ses élèves, Pierre Charpentier, riche, ambitieux, doué de patrons puissants, régent de philosophie à Boncour et recteur trimestriel de l'Université. Ils accusèrent La Ramée de ne pas expliquer la philosophie durant les heures à ce réservées. La chose s'envenima au point que Charpentier, juge (en tant que recteur trimestriel) et partie, condamna le Collège de Presles en retirant toute valeur aux diplômes que l'on y décernerait. La jalousie encore une fois avait peut-être plus de part dans cette condamnation que la clairvoyance. Nicolas de Nancel, élève de La Ramée, nous confie, en effet — et c'est là probablement une raison majeure des poursuites de Galland, principal de Boncour, et des rancunes de Daurat, principal de Coqueret, — « qu'il n'y avait pas alors un Collège plus fréquenté des étudiants que le Collège de Presles ».

Dans sa séance du 15 janvier 1551, le Conseil universitaire avertit l' « ennemi de l'Université » qu'il ne suffisait pas de lire Aristote, mais qu'il était contraire aux règlements d'y mêler la lecture des poètes et des orateurs. Quoique la majorité des membres du Conseil fût en faveur de La Ramée, Charpentier maintint les mesures qui ruinaient le Collège de Presles.

L'accusé en appela au Parlement qui se réunit le 17 février suivant sous la présidence de Pierre Séguier, avocat général. Il avait choisi pour se défendre les avocats Jacques Fabricius et Christophe de Thou. Il argumenta lui-même et se basa, pour étayer son plaid, sur le succès de son cours auprès des étudiants et l'abréviation du temps des études. Il conclut en souhaitant que des professeurs fus-

sent nommés qui donneraient des cours publics et gratuits; en somme, il désirait une généralisation de la formule instaurée par le Collège royal. Le Parlement, ramenant la question dans des limites plus restreintes, exigea qu'il expliquât les auteurs du programme aux jours et heures indiqués. Mais il lui permit d'employer une méthode plus large, d'enseigner la philosophie aux jours fériés, ainsi qu'aux heures libres des jours ordinaires. En définitive, il gagnait sa cause.

Ceci ne manque pas d'être étonnant quand on sait la constance de ses rivaux à le perdre. Que s'était-il passé ? Plus que les arguments qu'il avança, la présence dans la salle même de l'audience de l'un de ses anciens condisciples de Navarre, Charles cardinal de Lorraine son Mécène, lui fut secourable. Gagné par l'éloquence de La Ramée, ce prélat persuada Henri II de la nécessité d'entretenir et d'augmenter le corps des lecteurs royaux fondé jadis par François I^er^ son père. Il obtint même la création d'une douzième chaire en faveur de son protégé, la chaire de philosophie et d'éloquence [41].

Cette chaire comblait les vœux de Pierre de La Ramée car, si elle le libérait du contrôle universitaire, elle confirmait surtout le principe générateur de son système. Cette alliance de la philosophie et de l'éloquence n'était pas seulement un procédé pédagogique susceptible de rendre moins aride l'étude de la logique: c'était d'abord une conséquence immédiate de l'unicité de la méthode de penser. A l'origine d'une logique simplifiée, sinon nouvelle, ce principe, que nous retrouverons dans notre analyse de la *Dialectique* mais qui se trouve déjà exprimé dans les *Dialecticæ Institutiones* ne pouvait que mettre « les ventz orageux sur la mer ».

Les sorbonniques ne devinèrent pas le but ultime de cette réforme apparemment anodine: ils ne s'y opposèrent que parce qu'elle bouleversait leur inertie. Cependant il ne s'agissait de rien moins que de détrôner Aristote en lui retirant le monopole de la vérité. Remarquons bien que pas une fois, au cours de la polémique, le nom de Platon n'a été prononcé. Avant de passer à l'étude des principes auxquels la *Dialectique* se réfère, c'est une question que nous devons définitivement éclaircir.

41 Etienne Pasquier, *op. cit.*, l. IX, ch. XVIII.

La lecture de Platon qui a éclairé La Ramée sur le véritable usage de la logique n'implique pas qu'il ait adopté la dialectique platonicienne, ni à plus forte raison le platonisme. Si telle avait été son intention, n'eût-il pas été moins dangereux de publier des traductions latines, voire françaises, « des dialogues de Platon qui traictent de la dialectique » ? S'il s'était fait le champion du platonisme en France, comme d'autres le prétendent, n'eût-il pas été plus *efficace* de vulgariser tout bonnement les écrits du maître de l'Académie ?

Nous ne nions pas que la lecture de Platon l'ait libéré des routines aristotéliciennes, qui étaient surtout routines d'école. Nous n'en sommes pas moins convaincu que, s'il détrônait Aristote, ce n'était pas au profit de Platon ni d'aucun autre. La preuve en est qu'il justifia sa rébellion en avançant que d'autres Anciens, antérieurs à Aristote, avaient suivi *naturellement* les préceptes que le Stagirite s'était contenté plus tard de codifier — alors que les scolastiques lui en attribuaient l'invention. D'ailleurs ce ne fut que bien plus tard que l'on donna des publications ramistes et du jugement « mémorable » qui les suivit une interprétation qui fait peser sur l'auteur le soupçon de platonisme. Et c'est La Ramée lui-même qui mit les choses au point en écrivant dans les *Scholæ mathematicæ* (1569) :

> J'avais entrepris de faire connaître la philosophie de Socrate et il se trouva que j'avais attiré sur moi-même le malheureux sort de ce philosophe. Pour lui ressembler de tout point [?] il ne m'a manqué que la ciguë [42].

Malgré la vanité qui perce sous cette prétentieuse affirmation, le malheureux ne croyait pas si bien dire : le fer remplaça la ciguë trois ans après qu'il eut écrit ceci ! Ce texte aurait dû détromper les commentateurs. Exposer la philosophie d'un auteur, cela signifie-t-il obligatoirement que l'on partage ses idées ? A ce compte tous les historiens seraient des apôtres ! Dit-il d'ailleurs qu'il voulait faire connaître la philosophie de Platon ? Non pas. Il parle de la *philosophie de Socrate.* Ce n'est pas un jeu de mots pour ceux qui savent tous les compromis — et, après tout, les difficultés — que l'on rencontre dans les œuvres de Platon, les véritables tours de

[42] *P. R. Scholæ mathematicæ*, l. III, *ad init.*

force que le maître de l'Académie a dû accomplir pour accorder les conclusions de Socrate et celles d'Héraclite !

> Ce *socratisme*, continue La Ramée, me valut d'être joué et farcé par toute l'Université de Paris, puis condamné comme ignorant, impudent, malicieux, perturbateur et calomniateur. La langue et les mains me furent liées en sorte qu'il ne m'était loisible de lire ni d'écrire, ni publiquement ni privément [43].

Ses tourments ne furent pas inutiles: d'autres s'en convainquirent peut-être qu'il n'y a

> . . . véritablement point d'apparence qu'un particulier fasse dessein de réformer un État . . . ni même aussi de réformer le corps des sciences ou l'ordre établi dans les Écoles pour les enseigner [44] !

S'ils ne furent pas inutiles, ils furent probablement immérités car la démarche philosophique de La Ramée, l'esprit qui la guida, la thèse de 1536 elle-même qui causa toute cette polémique, étaient bien proches de l'aristotélisme malgré les apparences . . . L'auteur parle bien de socratisme, il est vrai; peut-être est-ce tout simplement pour qu'on fasse bien la distinction entre ce qu'il croit être la méthode naturelle de penser qu'il voudrait voir employée dans les écoles et les systèmes philosophiques dont les héritiers font des routines, que ce soient des aristotéliciens ou des platoniciens . . . Ce socratisme dont il parle dans les *Scholæ* rappelle la décision qu'il avait prise en 1536; il avait voulu « socratiser ». C'est dans cet esprit qu'il conçut sa thèse; c'est à l'exemple de Socrate qu'il repensa certains problèmes; c'est le socratisme que nous retrouverons au principe de la *Dialectique*. Ce n'est pas le platonisme ! Nous ne connaissons pas de texte plus probant que celui qui ouvre les *Scholæ in liberales artes* où l'auteur répond à une injuste accusation de Turnèbe.

> Quelqu'un a écrit dernièrement que Ramus enseignait la méthode de Platon et qu'il condamnait celle d'Aristote. Cet auteur, qui d'ailleurs est instruit et bienveillant, n'a jamais lu la Logique de Ramus car il aurait vu que, suivant elle, il n'y a qu'*une seule méthode* qui a été celle de Platon et d'Aristote aussi bien que d'Hippocrate et de Galien. Cette méthode se retrouve dans Virgile et dans Cicéron, dans Homère et dans Démosthène, elle préside aux mathématiques, à la philosophie, aux jugements et à la conduite de tous les hommes. Elle n'est de l'invention d'Aristote ni de Ramus.

[43] *Ibid.*
[44] DESCARTES, *Discours de la Méthode*, II[e] partie.

Il n'est pas de plus nette déclaration d'indépendance. Elle est d'autant plus valable qu'elle ne se réduit pas à n'être qu'une prétentieuse déclaration d'originalité.

IV. — LES PRINCIPES.

Notre propos nous a déjà entraîné dans le domaine des principes auxquels se réfère l'œuvre de La Ramée tout entière et notamment la *Dialectique*. Il semble bien, en effet, que la possibilité d'une réflexion philosophique indépendante des données traditionnelles soit le point de départ de la démarche ramiste. Sa thèse de 1536 n'était-elle pas dirigée contre la soumission à l'autorité traditionnelle ? Il affirmera plus tard cette indépendance sans l'ombre d'une équivoque.

> *Nulla auctoritas rationis, sed ratio auctoritatis dominaque esse debet* [45].
> Nulle autorité n'est au-dessus de la raison; c'est elle au contraire qui fonde l'autorité et qui doit la régler.

Cette indépendance le pose immédiatement en dehors de la grande famille médiévale, puisqu'elle implique le refus de la subordination de la philosophie à la théologie. Et La Ramée le savait bien qui écrivait dès la *Préface* de la *Dialectique*:

> Ayant devant les yeux non poinct l'autorité ou l'opinion d'aucun philosophe, ains seulement ces principes [raison et expérience] j'ay pris peine premierement de rechercher par moy mesme telz preceptes et reigles que la matiere de l'art requiert [46].

Une telle émancipation à l'égard de l'autorité de la tradition devait avoir par la suite des conséquences importantes sur l'évolution philosophique et religieuse de Pierre de La Ramée. Sans jamais renvoyer dos à dos philosophie et théologie, il refusa de transporter dans le domaine de la première, l'état d'esprit propre à la seconde. En théologie, des textes révélés, un magistère fixent les critères d'orthodoxie et représentent ici-bas l'autorité suprême de Dieu. La Ramée respecte cette autorité divine, mais il refuse catégoriquement de respecter en philosophie une autorité humaine qui n'a tant d'emprise que par « une lâche et servile indolence qui règne dans les écoles [47] ».

Il est bien regrettable qu'on ait accordé tant d'importance à l'aspect négatif de sa démarche: elle semble se réduire à une révolte, à

[45] *P. R. Scholæ mathematicæ*, l. III, p. 78.
[46] La Ramée, *Dialectique* (1555), *Préface*.
[47] *P. R. Scholæ mathematicæ, loc. cit.*

un refus. Sa révolte n'est en fait que la conséquence d'un principe conçu *avant* sa thèse. Sa révolte ne se manifesta que lorsqu'il eut constaté l'*inutilisation* de la logique qu'on lui enseignait. Or cette constatation ne pouvait être faite que par un esprit convaincu préalablement de l'*utilité* de cet art et de la possibilité de l'appliquer à tous les arts libéraux. En d'autres termes, La Ramée ne s'est révolté que parce qu'il avait auparavant postulé la valeur souveraine de la raison humaine.

Ce n'est pas Aristote ni les textes aristotéliciens qu'il rejette, c'est l'argument d'autorité. Ce serait donc se méprendre, à notre avis, sur le sens de la démarche ramiste de l'accuser d'emprunter de « grands pans d'aristotélisme » après que son auteur eut condamné l'esprit scolastique. Il n'a condamné Aristote que par accident. Il aurait condamné avec autant d'ardeur Épicure, Platon ou tout autre qui eût joui d'un culte semblable. Il n'était pas l'adversaire d'Aristote, mais l'adversaire de l'autorité en matière de philosophie.

Cette considération majeure, et celles qui précèdent, nous permettent de nier énergiquement que La Ramée ait été platonicien. On l'a affirmé pour avoir admis qu'à cette époque qui brûle Aristote adore Platon. Or toute une partie de la *Dialectique* s'oppose directement au platonisme. L'une des critiques les plus acerbes de l'œuvre vise le principe même de la dialectique platonicienne. Reprenant le dilemme où Ménon enferme Socrate [48] La Ramée remarque, comme le fera plus tard Montaigne, que

> . . . ceux qui sçavent n'ont à s'enquérir, d'autant qu'ils sçavent, ny ceux qui ne sçavent, d'autant que pour s'enquérir il faut sçavoir de quoy on s'enquiert. Socrate descouvre ainsi ce dilemme et s'efforce de le ressouldre par je ne sçay quelle philosophie Pytagorienne, disant par tesmoignages des hommes divins, que nos esprits sont immortels, lesquelz auroyent cogneu et apperceu entièrement toutes choses et en auroyent apporté la cognoissance en noz corps, quasi signée et scellée . . . Pour entière et pleine solution nous devons plustost, comme nous avons jà allégué Socrate, que l'esprit a puissance naturelle de cognoistre toutes choses quand il sera dirigé et disposé à les comprendre . . . ce qu'Aristote a pareillement suyvi . . . quand il dict que l'esprit de l'homme n'a poinct apporté en noz corps — comme Socrate a dict quelquefois — la cognoissance de toutes choses, mais la faculté et puissance de les cognoistre [49].

[48] Platon, *Ménon*, 80 d 5 à 80 e 6.
[49] *Dialectique* 1555, *Péroration de l'Invention* (fin du premier livre).

Pierre de La Ramée rejette donc nettement la théorie de la réminiscence, qu'il traite de « je ne sçay quelle philosophie Pytagorienne » ; or la réminiscence est la raison d'être de toute la démarche ascendante de la dialectique platonicienne. La Ramée affirmerait avec autant de véhémence qu'Aristote que « nous ne nous souvenons de rien » ; mais il ne faudrait pas en conclure pour autant qu'il fait appel — implicitement — à la théorie aristotélicienne des deux intellects ! Il affirme simplement que notre esprit a la « *puissance naturelle* de cognoistre toutes choses . . . comme nos yeux qui n'apportent pas evec eux du ventre de la mère les espèces des couleurs [mais] seulement la *puissance* de les voir [50] ».

Ce deuxième principe de la théorie ramiste de la connaissance explique et motive la déclaration d'indépendance à l'égard de la théologie comme aussi à l'égard de tout système philosophique. Notre esprit ayant « puissance naturelle de cognoistre toutes choses » n'a pas besoin d'un apport révélé qui lui est étranger et, d'autre part, il peut, « s'il est bien dirigé », juger par lui-même de la vérité et de la fausseté de toutes choses sans avoir recours à l'autorité d'un penseur disparu ou à son témoignage.

On objectera qu'il est paradoxal de vouloir imposer une méthode à l'esprit humain quand on part du principe qu'il possède naturellement la puissance de connaître toutes choses. A quoi bon La Ramée a-t-il écrit une *Dialectique*, puisque le bon sens est, pour lui comme pour Descartes, la chose du monde le mieux partagée, puisque la raison n'appartient pas exclusivement à ceux qui font métier de philosopher, puisque tous les hommes, dès qu'ils pensent, emploient la même méthode qui n'a pas été inventée mais est inhérente à leur esprit ?

Remarquons qu'une objection semblable peut être opposée à Descartes. L'innéité et l'universalité de la méthode, qu'ils identifient à la raison, devraient leur rendre inutile tout projet de la codifier. On ne voit pas bien pourquoi l'un et l'autre ont cru faire œuvre utile en montrant la voie que la raison doit suivre pour atteindre à la vérité, puisque cette voie est naturelle, unique et universellement connue.

50 *Ibid.*

Ce n'est pas ici le lieu de comparer la méthode cartésienne et la dialectique ramiste: nous n'étudierons que les raisons qui ont déterminé La Ramée à écrire une *Dialectique* après avoir posé le principe de l'innéité et de l'universalité de la méthode. Ce n'est pas là un faux problème dont l'apparition serait provoquée par l'imprécision des termes de LaRamée. Quand il pose que l'esprit a « puissance naturelle de cognoistre toutes choses » il entend précisément qu'il est dans la nature même de l'esprit de connaître la vérité. S'il eut tant d'admiration pour Socrate, aux environs de 1536, c'est que ce dernier se proposait « avant tout d'élever ses auditeurs au-dessus des sens, des préjugés et du témoignage des hommes afin de les rendre à la justesse et à la liberté de leur jugement[51] ». C'est donc une véritable « purification » qui s'impose afin de délivrer l'esprit de tout ce qui lui est extrinsèque et de le rendre à son état naturel.

> La vérité des choses comprises ès ars est aussi naturellement proposée à l'esprit comme est la couleur à la veüe[52].

Tout esprit a donc la puissance naturelle de connaître la vérité comme tout œil a la puissance de voir les couleurs. C'est pourquoi d'ailleurs

> . . . ce que nous appellons enseigner n'est pas bailler la sapience, ains seullement tourner et diriger l'esprit à contempler ce que de soy mesme il eust peu appercevoir[53].

La seule condition que l'esprit doive remplir pour apercevoir de lui-même la vérité est de la considérer en face, tout comme l'œil qui a puissance de voir les couleurs doit regarder cependant dans la bonne direction pour les apercevoir. Toute l'utilité de l'enseignement est de « tourner et diriger » l'esprit vers la vérité. La logique, plus que tout autre art, exerce l'esprit à distinguer de lui-même dans quelle direction il doit se tourner et diriger pour contempler la vérité. Elle-même n'est pas une acquisition positive; elle n'est qu'un moyen d'acquérir.

Mais par quoi l'esprit est-il donc distrait de la vérité ? Pourquoi se détourne-t-il de la voie qui lui est si naturelle ?

Tout d'abord à cause de l'influence que l'affectivité exerce sur l'intelligence. L'esprit

> . . . est souvent troublé et trompé par erreur d'opinion car par amour,

51 *P. R. Animadversiones aristotelicæ*, 1548, p.m., 136.
52 *Dialectique*, I^re^ partie, *ad init.*
53 *Ibid.*

> hayne, envie, crainte, cupidité et autres trompeuses affections nous concluons bien souvent plustost que par solide et constant syllogisme [54].

Le but que La Ramée assigne à l'œuvre qu'il écrit est conséquemment

> . . . d'exciter et remettre sus ce grand jugement de l'esprit et l'establir par constance et vérité du syllogisme, autrement nostre conclusion sera légiereté, erreur, témérité, non jugement [55].

L'affectivité et l'opinion détournent donc l'esprit humain de la vérité: c'est afin de l'aider à distinguer ces « trompeuses affections » que La Ramée a écrit une *Dialectique*.

Mais il y a une autre cause de l'échec de nombreux esprits dans cette recherche de la vérité

> . . . car combien qu'ilz soyent tous participans de la faculté syllogistique, néantmoins le nombre [des hommes] est bien petit de ceux qui s'estudient d'en bien user; et de ce petit nombre, encore est beaucoup moindre la quantité de ceux qui sçavent disposer par bonne méthode et juger [56].

C'est que tous n'ont pas la constance de se livrer à

> . . . une montée difficile et glissante par les marches de laquelle [leur] est dressé et limité un seul chemin à la cognoissance de science et de doctrine [57].

(« La raison pour marcher n'a [toujours] qu'une voie. »)

La méthode, bien que naturelle, exige un effort constant dont tous les esprits ne sont pas capables parce qu'ils préfèrent se laisser distraire par les chemins plus faciles de la vraisemblance et de l'opinion. D'autant qu'ils préfèrent être savants de vraisemblance qu'apprentis de la vérité. C'est pour leur rappeler la vraie méthode et les ramener dans la bonne « voie » qu'il est utile de publier une *Dialectique*. On voit que se concilient aisément le dessein qu'a eu La Ramée de codifier la méthode naturelle et le principe suivant lequel cette méthode est basée.

Ceci dit, on comprend parfaitement que La Ramée ait encouragé l'usage avec tant d'insistance. C'est en effet dans l'usage que réside l'apprentissage le plus efficace dès qu'on accepte de réduire la méthode à n'être que le libre exercice de la raison naturelle.

> Ainsi pour avoir le vray loz de logique, n'est pas assez sçavoir caqueter en l'eschole des reigles d'icelles, mais il fault les exercer et practiquer . . .

54 *Dialectique, Péroration du Premier Jugement.*
55 *Op. cit., ibid.*
56 *Op. cit., Péroration du Second Jugement.*
57 *Op. cit., Péroration de la Méthode.*

> Non pas l'art seulet mais beaucoup plus l'exercice d'iceluy et la practique faict l'artisant . . .
>
> Sçavoir seullement les reigles universelles sans sçavoir l'usage particulier n'est poinct sçavoir absolument et actuellement . . .
>
> Partant donques que nul ne s'estime estre Logicien pour avoir appris les loix et ordonnances de Logiques, comme par grande follie communément nous estimons, mais ainsi que nous voyons en tous ars, voire méchaniques, que l'apprenti est certain temps à observer et considérer non seullement les mandemens du maistre, mais beaucoup plus d'avantage les exemples et les œuvres d'iceluy, en l'ensuyvant petit à petit, et par ceste méditation et imitation en fin de son apprentissage faict quelque chef d'œuvre pour approuver sa diligence et acquérir le degré de maistrise . . .
>
> . . . Tant que nous penserons estre Logiciens pour avoir appris les préceptes en l'escole l'un contre l'autre, sans interpréter par elle ny conseil ny jugement d'autheur aucun, sans imiter les vertus des grands, sans nous exercer en escripture ny harangue aucune, telle logique ne sera jà le cler mirouer de l'Invention nous représentant les espèces de toutes choses, — ne sera jà le Soleil de Jugement cognoissant la conjonction de toutes choses, ains sera seullement comme une veüe troublée et esblouye et bien souvent prenant l'un pour l'autre [58].

N'est-ce pas affirmer implicitement que la méthode naturelle procure au contraire des idées claires et distinctes [59] ? N'est-ce pas déjà une ambition et un critère cartésiens ?

Toute la valeur de cette méthode naturelle est donc dans l'usage qu'on en fait, à tel point qu'il vaudrait « beaucoup mieux avoir l'usage sans art que l'art sans usage [60] ». Si cette méthode restait inemployée, elle n'aurait pas beaucoup plus de valeur que celle qu'on enseigne dans les écoles. Certes, comme tout apprentissage l'exige, l'usage de la méthode doit être progressif. L'esprit doit se méfier au moins autant de la précipitation et de la présomption que des affections trompeuses des sens, des préjugés et des opinions. Le meilleur apprentissage que La Ramée conçoive est d'imiter

> . . . parmi tant de milliers d'hommes ceux qui l'emportent par leur habileté et leur prudence naturelles [61].

Entendons par là qu'il ne s'agit pas de répéter ce que d'autres ont déjà dit mais bien d'analyser la structure logique de leurs écrits afin d'en induire les procédés de la méthode naturelle.

58 *Op. cit., ibid.*

59 Une vue « troublée et esblouye » n'est-elle pas le contraire d'une vue « claire et distincte » ?

60 La Ramée, *Dialectique, Péroration de la Méthode.*

61 *Petri Rami Dialecticæ Partitiones et Institutiones,* 1543, fos I-3.

> On doit avant tout s'appliquer de toutes ses forces à découvrir ce que peut la nature et comment elle procède dans l'emploi de la raison [62].
> . . . Il s'agit donc de chercher dans les chefs-d'œuvre de l'esprit humain en tout genre, les lois naturelles du raisonnement et de mettre en préceptes les procédés employés, même à leur insu, par les plus illustres génies de la poésie, de l'éloquence, de la philosophie et des mathématiques [63].

C'est à cette quête que La Ramée s'est livré avant d'écrire une *Dialectique* et ce sont des preuves de cette recherche que les nombreux exemples insérés par l'auteur dans son texte. Par ces exemples, il ne cherche pas à prouver les préceptes qu'il avance par l'autorité des Anciens. Ce qu'ils disent ne l'intéresse qu'à demi; seule la forme de leur raisonnement lui importe. Et comme il tente d'énumérer les seuls procédés de la méthode naturelle, les exemples ont d'autant plus de valeur à ses yeux qu'ils sont choisis dans l'œuvre d'hommes qui n'ont pas connu la logique artificielle ou qui, du moins, ne s'en sont pas préoccupés.

Il ne faudrait pas cependant en déduire que la dialectique est une méthode . . . rhétorique. Si La Ramée nous engage à imiter

> . . . premièrement par escripture et par voix les bonnes inventions et dispositions

des Anciens, c'est en vue de les

> . . . esgaller, voire les surmonter en traictant et disputant de *toutes choses par soy mesme*, et sans plus avoir esgard à leurs disputes [64].
> La dialectique est un art général pour inventer et juger toutes choses [65],
> . . . car bien que les choses cogneues soyent les unes nécessaires et scientifiques, les autres contingentes et opinables, si est-ce toutefois que tout ainsi que la veüe est commune à voir toutes couleurs, soyent immuables, soyent muables, ainsi l'art de cognoistre, c'est-à-dire Dialectique ou Logique qui est une et mesme doctrine pour appercevoir toutes choses [66].

Si nous comprenons bien ce texte il semble que la dialectique s'identifie à la logique non seulement parce qu'elle traite uniformément du scientifique et de l' « Opinable » mais de toutes choses sous quelque aspect qu'on les considère. Bref, la dialectique

> . . . est un instrument singulier à manier et traicter tout discours, soyent de quelques faits particuliers qui se puissent offrir, soyent de plusieurs intelligences universelles accouplées avec les autres et toutes ten-

62 *Ibid.*
63 *Ibid.*
64 La Ramée, *Dialectique, Péroration de la Méthode.*
65 *Op. cit.*, p. 2.
66 *Op. cit.*, p. 12

> dantes à mesme fin, comme sont les matières subjectes à toutes disciplines [67].

La Ramée précisa cette idée à l'occasion de la critique de Turnèbe que nous relevions plus haut

> . . . il n'y a qu'une seule méthode qui a été celle de Platon et d'Aristote, . . . cette méthode se retrouve dans Virgile et dans Cicéron, dans Homère et dans Démosthène, elle préside aux mathématiques, à la philosophie, aux jugements et à la conduite des hommes. Elle n'est de l'invention d'Aristote ni de Ramus.

La Ramée ne nie pas qu'il y ait une méthode propre à chaque doctrine, à chaque science, mais il affirme en tout cas qu'il y a une méthode naturelle qui « étend son action jusqu'à faire jaillir des vérités de n'importe quel sujet » parce qu'elle contient « les premiers rudiments de la raison humaine [68] ». Et ce sont seulement les procédés de cette méthode naturelle qu'il énumère dans sa *Dialectique.*

Nous disons à dessein qu'il « énumère » les préceptes et non qu'il les « impose » car, de son propre aveu, ce n'est pas *sa* méthode qu'il décrit, mais *la* méthode. Il n'entreprend pas d'ailleurs de nous convaincre par le raisonnement: il décrit seulement les opérations intellectuelles auxquelles se sont livrés les génies les plus illustres en tout genre. L'idéal serait que chacun la découvrît soi-même, pour soi: c'est une expérience qui devrait être faite une fois dans la vie, comme le dira plus tard Descartes. Mais ce dernier ne se fiera qu'à sa propre raison bien qu'il admette « aisément que les esprits supérieurs, même sous la conduite de la seule nature, l'ont déjà auparavant aperçue en quelque manière [69] » . La Ramée qui ne s'est pas livré à la démarche cartésienne du *cogito,* La Ramée qui est encore humaniste

> . . . chemine et marche, partie de principes, qui est la raison universelle, partie d'expérience, qui est l'induction singulière [70].

Il induit de la lecture des poètes, des orateurs, des mathématiciens, des philosophes, les préceptes de la méthode naturelle quoiqu'il recherche également

67 La Ramée, *Remonstrance au Conseil privé* 1567, p. 27
68 Descartes, *Regulæ ad directionem ingenii,* IV.
69 *Op. cit., ibid.*
70 La Ramée, *Dialectique,* p. 5.

> . . . en lui mesme telz préceptes et reigles que la matière de l'art requiert [71].

C'est le résultat de cette double observation qu'il consigne dans la *Dialectique*.

> Pour mieux connaître la puissance de la raison considérez parmi tant de milliers d'hommes ceux qui l'emportent par leur habileté et leur prudence naturelles et supposez qu'ils aient à donner leur avis dans la discussion d'une affaire importante: leur pensée comme un miroir fidèle [non obscurci par les affections trompeuses des sens, des opinions, des préjugés et de l'affectivité], devra vous donner une image de la nature. D'abord, si je ne me trompe, ils chercheront en silence dans leur esprit quelque raison, ils inventeront quelque argument qui vous donne moyen de vous exhorter à l'entreprise sur laquelle on délibère ou de vous en détourner; puis, quand ils auront trouvé de quoi se satisfaire, ils exprimeront leur pensée non pas au hasard mais avec ordre et méthode; non contents de démontrer chaque point avec élégance ils embrasseront toute la question en descendant de l'idée la plus générale aux espèces et aux cas particuliers. S'ils procèdent ainsi dans une discussion particulière, à plus forte raison suivront-ils cette méthode lorsqu'ils étudieront la nature entière comme faisaient les premiers philosophes qui n'avaient pas de logique artificielle [72].

Tout le système ramiste est exprimé ici en quelques lignes: 1° unité de la méthode réduite à l'exercice de la raison naturelle; 2° recherche de ses démarches dans l'exemple des hommes les plus habiles et les plus prudents; 3° souveraineté de cette méthode applicable à toutes les sciences, à toutes les questions; 4° l'ordre même que suit dans sa délibération, l'homme illustre évoqué, coïncide au plan de la *Dialectique*: invention, énonciation, syllogisme, méthode.

Si la rhétorique de Cicéron et de Quintilien suit le même plan, comme le remarque G. Sortais [73], ce n'est pas parce que La Ramée le leur emprunte, c'est que la rhétorique, comme les autres arts libéraux, obéit aux lois de la méthode naturelle.

Évidemment, La Ramée aurait pu observer le processus naturel de réflexion ailleurs que dans les textes des poètes et prosateurs de l'Antiquité. Il le reconnaît lui-même quand il nous engage à observer, outre les poètes et les orateurs (prosateurs), les mathématiciens et les philosophes. Mais ces tout derniers fourniraient des exemples moins topiques, puisqu'on pourrait penser qu'ils obéissent à une logique artificielle. Restent les mathématiciens.

71 *Op. cit.*, p. 6.
72 *P. R. Dialecticæ Partitiones et Institutiones*, 1543, fos 1 et 2.
73 *De l'Humanisme au Rationalisme*, p. 28-33.

Nous devinons que les modernes estimeraient beaucoup plus l'œuvre de La Ramée s'il avait emprunté de parti pris tous ses exemples aux mathématiques. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? D'abord parce qu'il était humaniste. Même s'il ne l'était plus ou s'il l'était moins lorsque parut la *Dialectique*, son œuvre se basait sur des recherches accomplies antérieurement, peut-être dès 1536, puisque ses principes sont déjà exprimés dans les *Institutiones*. D'autre part, il destinait sa *Dialectique* tout spécialement aux écoliers. Or le domaine de prédilection de l'enseignement humaniste, c'est déjà la rhétorique, les humanités. Ils sont plus familiarisés avec la rhétorique qu'avec les mathématiques. De par les programmes, ils sont amenés plutôt à analyser des textes qu'à résoudre des équations. C'est donc par utilité, par efficacité pédagogique que l'auteur illustre sa *Dialectique* par des textes poétiques ou oratoires. Enfin et surtout, il ne pouvait pas engager ses lecteurs à observer la méthode suivie par les mathématiques car elles étaient encore à découvrir. Non qu'il n'existât pas, avant le XVI[e] siècle et au XVI[e] siècle, de savants mathématiciens: La Ramée a parlé de ses rapports épistolaires avec les illustres mathématiciens étrangers, mais c'était encore affaire de savants, non d'écoliers. Ne remarque-t-il pas en outre, dans la conclusion de la *Dialectique*, que les sciences ne suivent pas encore parfaitement cette méthode naturelle, particulièrement les *Éléments d'Euclide* [74] ? On comprend combien il eût semblé spécieux de choisir des exemples de la méthode naturelle en des sciences qui auraient été auparavant réformées selon les données de cette méthode, exposée par La Ramée !

Il est donc fort excusable d'avoir engagé ses lecteurs à retrouver les « préceptes et reigles que la matière de l'art requiert » dans les écrits des hommes illustres de l'Antiquité, puisqu'à tout prendre c'était encore, à cette époque, l'endroit le mieux choisi [75]. Mais, selon

[74] *Péroration de la Méthode.*

[75] Descartes lui-même « ne croyait pas qu'on dût s'étonner si fort de voir que les poètes, même ceux qui ne font que des niaiseries, fussent pleins de sentences plus graves et plus sensées, et mieux exprimées que celles qui se trouvent dans les écrits des philosophes ». Il attribuait cette merveille à la divinité de l'enthousiasme et à la force de l'imagination qui fait sortir les semences de la sagesse (qui se trouvent dans l'esprit de tous les hommes . . . comme les étincelles de feu dans les cailloux avec beaucoup plus de facilité et beaucoup plus de brillant même que ne peut faire la raison dans les philosophies. (Baillet, *Vie des grands Philosophes*).

La Ramée lui-même, ce n'était pas le seul où on dût les retrouver. Il ne faut donc pas réduire, comme on l'a fait, le concept d'expérience ramiste à cette expérience livresque qui n'en est qu'un aspect. Certes, il est regrettable que l'auteur ne se soit pas plus clairement exprimé sur l' « expérience » et surtout sur les modalités de son élaboration. On peut supposer qu'il a conçu, par exemple, une critique de la connaissance: sinon, pourquoi nous mettrait-il en garde contre les affections trompeuses, contra l'affectivité, les sens, les opinions, les préjugés ? Il ne l'a pas précisément exposée et s'est contenté de décrire les démarches successives de la raison humaine qui, une fois libérée de ces entraves, est une « puissance naturelle de cognoistre toutes choses ».

M.-M. Dassonville,
professeur à la Faculté des Lettres
de l'Université Laval.

L'Histoire du Canada français du chanoine Groulx *

Un fait de nos jours qui ne manque pas d'étonner le touriste européen est l'existence, dans un Canada au visage anglo-saxon, d'un peuple foncièrement français. En effet, « sur une population totale de 14.009.429, pour tout le Canada, la population française compte pour 4.319.167 dont 999.039, près d'un million, hors du Québec ».

Cette minorité française possède une histoire, des traditions, des institutions d'enseignement, son clergé catholique, ses lois et ses représentants dans les divers gouvernements. Confinée longtemps dans les limites de la province de Québec, elle s'est répandue à travers le pays. Comment cette minorité a-t-elle résisté à l'assimilation anglo-saxonne ? C'est ce que le chanoine Groulx nous explique dans les volumes 3 et 4 de son *Histoire du Canada français depuis la découverte.* Dans les deux premiers volumes, il nous avait montré la *Naissance laborieuse (1534-1660)* de ce petit peuple, son *Essor (1660-1672),* puis son *Cheminement dans la guerre (1672-1713), dans la paix (1713-1755), vers la catastrophe (1755-1760).* Le volume 3 nous montre la rude ascension *vers l'autonomie (1760-1848).* Le volume 4 retrace les étapes *de l'autonomie à l'indépendance (1848-1931)* et se ferme sur un examen politique des relations entre le bloc québecois et le gouvernement central.

Des critiques compétents ont recensé les volumes 1 et 2. Ceux qui ont le mieux rendu justice à l'auteur, à notre avis, sont l'abbé Honorius Provost (*La Revue de l'Université Laval,* vol. 5, n° 1, septembre 1950, 79-84) et Fernand Grenier (*Culture,* Québec, décembre 1952, vol. 13, n° 4, 437-440). Le critique du *University of Toronto Quarterly* (livraison de juillet 1952, 407-408), W. E. Collin, reconnaît en lui « an historian who digests facts so that they become truths

* Chanoine Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte,* Montréal, *L'Action nationale,* 1950, 1951, 1952. 22 cm., 4 vols. Cartes et plans.

of the heart and imagination ». Qualité précieuse que cette puissance d'imagination et d'émotion, mais qui appelle le contrôle de la raison objective, lorsque la vérité historique est en cause. Or, le chanoine Groulx fait preuve d'une grande objectivité tout au long de son ouvrage et nous lui en savons gré.

Cependant, sous prétexte de faire œuvre de synthèse, il se refuse à la vérification de ses sources par le lecteur. Disons, à sa décharge, que les cadres de son œuvre et les circonstances dans lesquelles il l'a publiée l'excusent amplement de plus d'une lacune et imperfection. Aussi, croyons-nous, est-ce un peu prématuré, tel Marcel Trudel, de crier au chef-d'œuvre, et préférons-nous, avec Fernand Grenier, y reconnaître beaucoup de fresques dignes d'être encadrées dans une anthologie. C'est la principale qualité de M. le chanoine Groulx de savoir brosser en quelques lignes les phases pittoresques de notre histoire, de nous les faire revivre intensément par un heureux choix de comparaisons et d'images frappantes, et de nous faire vibrer par le mouvement nerveux de son style.

Disons tout de suite que l'œuvre a de l'unité. Toutes les parties y sont ordonnées suivant un plan logique et clair. Elles se suivent et s'appellent l'une l'autre et l'intérêt est soutenu jusqu'à la fin, comme dans un roman. Quoi de plus merveilleux et de plus émouvant que cette lutte incessante d'un petit peuple, jeté et abandonné sur les bords du Saint-Laurent par la France, cédé par elle à l'Angleterre, puis éveillé à l'idée d'autonomie, se battant pour la conquête de sa liberté politique, bouclier de son entité ethnique ? Telle est la trame de ce roman historique ou de cette épopée. Roman historique, autre excuse pour ne pas encombrer l'œuvre d'appareil scientifique.

Puisque le protagoniste, l'acteur principal, sera le peuple canadien-français, l'œuvre se nommera à bon droit *Histoire du Canada français* . . . Dès le départ, le chanoine Groulx rive notre attention sur un sujet bien circonscrit: l'entité canadienne-française. C'est pourquoi on ne lui en voudra pas de reléguer les autres au second plan et d'en estomper les lignes.

Admirons le coup d'œil juste de l'historien, dont l'optique nous fait mesurer l'importance relative des faits. L'auteur appuie sur les

causes de la survivance canadienne-française, dont la principale est cette volonté irréductible, à travers trois siècles et demi, de vivre et de vivre librement chez-soi. Cette volonté qui se traduit par l'attachement au sol, à la paroisse, à la foi, à la langue, aux lois, aux traditions, en dépit des tentatives d'assimilation du nouveau maître. Par contre, l'exploit de Dollard au Long-Sault est à peine mentionné. De même, la déportation des Acadiens, sans conséquence pour la race canadienne-française, devient « une cruauté inutile que ne justifiait aucun impératif de sécurité militaire, sécurité qu'on pouvait d'ailleurs s'assurer par la déportation de quelques missionnaires transformés par trop en agents politiques ».

L'auteur, on le voit, est franc à l'égard du clergé, des autorités politiques et de ses compatriotes, comme à l'égard des Anglo-Saxons. Il déplore que les missionnaires fussent « exhortés par consigne à fomenter la guerre contre l'ennemi: Renards ou Anglais », signale le relâchement de l'esprit religieux, blâme la France de n'avoir pas peuplé le Canada pour s'en assurer la conservation, admire l'esprit colonisateur des Anglo-Saxons, leur esprit pratique, leur ambition, leur conquête systématique des peuples et des pays.

L'*Histoire du Canada français depuis la découverte* est l'œuvre personnelle, le *magnum opus*, le testament du chanoine Groulx. L'auteur s'y révèle tout entier par le fond et par la forme. Le sujet et les matériaux, il les a choisis et étudiés depuis quarante ans. Aussi son choix est-il judicieux, *ad hoc*. Il ne présente que les faits à l'appui de sa thèse. Aussi son interprétation de l'histoire n'en est-elle que plus convaincante. Ses preuves, il les emprunte, la plupart du temps, à des sources désintéressées, quelquefois hostiles. Ses déductions deviennent des convictions personnelles, qu'il traduit en logicien, dans un style imagé, chaud, rapide, concis, où abonde l'interrogation. Cette œuvre, c'est le résultat d'une longue méditation des faits. Le chanoine Groulx y apparaît comme un alchimiste derrière sa cornue ou un physicien derrière sa balance, en train de supputer les faits, de s'interroger et d'interroger ses adversaires: « Est-ce que l'on peut vraiment tirer de ce fait une autre conclusion ? » C'est ainsi que l'auteur nous livre le fruit de ses études et de ses réflexions.

On l'a noté, l'auteur est un maître chargé d'années et un remueur d'âmes. Les années l'ont assagi et calmé, mais ses convictions n'ont pas changé. Il croit encore, appuyé sur les faits, à la mission de la race française du Canada. Aussi invite-t-il son peuple à méditer avec lui son passé mouvementé et glorieux, à prendre conscience de ses énergies et à rester lui-même, envers et contre tous les *ismes*: colonialisme, « unitarisme », impérialisme, centralisme. Il n'incite pas à la lutte contre une race, mais il secoue la fierté endormie du premier occupant, du peuple le plus canadien qui soit. Toutefois, son volume 4, par sa critique de questions politiques récentes et actuelles, prête à la controverse et, de ce fait, est sujet à revision.

Quoi qu'il en soit, l'*Histoire du Canada français depuis la découverte* est une œuvre à lire, à analyser, à commenter. Ce n'est certes pas un ouvrage de consultation, ni un répertoire d'archives ou une encyclopédie historique. Les chercheurs de pièces inédites s'y perdront. Seuls les esprits cultivés et friands de belles synthèses y trouveront leur compte. C'est un ouvrage instructif et stimulant pour tous les amis de l'histoire et un apport précieux à la littérature canadienne d'expression française.

Évariste DUMAS,
Archives publiques du Canada.

Chronique universitaire

Visite de Son Exc. M. Adenauer.

Le chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, Son Exc. M. Konrad Adenauer, fut reçu officiellement à l'Université. Notre institution lui conféra le grade de docteur en droit *honoris causa*. La réception était sous la présidence de Son Exc. M^gr^ Maxime Tessier, administrateur de l'archidiocèse d'Ottawa et vice-chancelier de notre Université. Plusieurs personnages du monde politique et diplomatique assistaient à cette réunion, entre autres: le très Honorable Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, Son Exc. M. Francis Forde, haut-commissaire d'Australie et doyen du corps diplomatique, Son Exc. M. Warner Danwort, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne.

A cette occasion, l'éminent visiteur offrit, au nom de son pays, deux bourses qui permettront à deux étudiants de notre Université d'aller étudier durant un an dans une université d'Allemagne.

Nous donnons ici l'allocution prononcée par le T. R. P. Rodrigue Normandin, o.m.i., recteur, ainsi que la réponse de Son Exc. M. Konrad Adenauer.

Allocution du T. R. P. Recteur.

Excellence Monsieur le Chancelier,

L'Université qui vous accueille aujourd'hui, Monsieur le Chancelier, ne prétend pas encore à une renommée mondiale. Malgré son âge déjà respectable pour une université canadienne, elle conserve les traits d'une adolescente quand on la compare à ses vieilles aînées d'Europe. Si jeune cependant qu'elle soit, son histoire tourmentée recèle beaucoup de gloire pour qui n'ignore point les conjonctures particulières où, pendant un siècle, elle s'est débattue, seule, sans soutien, sans aucun secours extérieur, sans autre appui que son propre bon vouloir et la claire conscience d'une haute mission à remplir. Tout l'invite donc à la modestie, sauf peut-être l'élan même et la force de sa jeunesse, l'envergure illimitée de ses espoirs et de ses aspirations.

Car il faudrait faire violence à ses yeux, se fermer les avenues de l'esprit pour ne point constater et *réaliser*, au sens newmanien du mot, que l'Université occupe ici un poste de choix. Sise à la croisée des deux grandes civilisations, la française et l'anglo-saxonne, qui ont donné à notre

nation son visage singulier, située dans la capitale fédérale, au cœur même d'un pays vaste et riche, qui a toutes les promesses de l'avenir, elle suit comme par instinct la course des aiguilles sur le grand cadran de la Tour de la Paix, elle écoute la cadence des heures et sent, pour ainsi dire, vibrer le pouls de la nation canadienne. Comme l'affirme un de nos penseurs, « le Canada, la Capitale, l'Université d'Ottawa vivent de la même formule: l'unité dans la diversité ». Aussi, sans forfaire à ses obligations, sans limiter ses amours et son dévouement, elle ne voit pas comment elle pourrait se river à certains particularismes outranciers; elle le voit d'autant moins que le catholicisme qui la distingue lui commande une charité universelle. Certes l'entreprise est délicate et ardue; elle ne va pas sans risques. Mais si elle paraît nécessaire, si des intérêts majeurs l'exigent, ne faut-il point s'y consacrer au prix des plus durs sacrifices ?

Ce n'est point vous, Monsieur le Chancelier, qui contredirez à ces propos. Votre brillante et fructueuse carrière politique vous aura mis aux prises avec des problèmes d'une gravité autrement considérable. Personne ici n'ignore vos longs états de service à l'intérieur de votre pays et sur le plan international: ils rendent par eux-mêmes témoignage de votre large et vaste intelligence, de votre énergie persévérante, de votre prudence éclairée et de votre habileté consommée dans la conduite des affaires humaines. Ce sont vos mérites personnels, ce sont vos éminentes qualités d'homme d'État, ce sont vos œuvres de restauration et de paix que l'Université d'Ottawa, à qui vous faites l'insigne honneur d'une visite, trop rapide à son gré, veut reconnaître et proclamer en vous décernant ses plus hauts honneurs académiques.

Your Excellency, Chancellor Adenauer,

Many centuries ago, a philosopher much admired and frequently quoted in all universities said that "the good of man must be the *end* of the science of politics". These words of Aristotle, Sir, seem to have inspired you in your admirable efforts to bring about a new world of peace and security. When you took office a little over three years ago, you are reported to have said, "I want to be . . . both a good German and a good European", and you added, "We need the help of the best Europeans of all . . . the Americans." Your Excellency, we ask you to think of the word "American" in its broadest sense and to include the people of Canada among those who share your hopes and wish you well.

The University of Ottawa, in Canada's capital, is proud to receive you today. That a chief of state, weighed down by heavy responsibilities, should have accepted our invitation is indicative of his interest in the cause of higher education. Your Excellency's considerateness in giving concrete proof of generosity moves us deeply. May we express to you the most keen gratitude of the University.

It is supremely pleasing for us to mention the presence at this academic convocation of His Excellency Bishop Maxime Tessier, pro-Chancellor of the University, of the Right Honourable Louis St. Laurent, Prime Minister of Canada, of the Right Honourable Francis M. Forde, High Commissioner for Australia and dean of the diplomatic corps, all three doctors of this University, of an imposing number of diplomatic representatives, of Ministers, of judges, of senators, of members of the House

of Commons, of admirers and friends. The University deems it a privilege to afford so many distinguished guests the opportunity of uniting themselves to our cordial welcome and of applauding the honours which are to be conferred upon Your Excellency. These honours, Chancellor Adenauer, are due you for a variety of reasons known to all. Nor is it my intention to play the part of the pedantic professor who strives to instruct disciples as well if not better informed than he.

In conferring upon Your Excellency the degree of Doctor of Laws, the University looks upon itself as the one being honoured. And, on its own behalf as well as on behalf of the free world it expresses to you its sincere gratitude.

Réponse de Son Exc. M. Adenauer.

Excellence, Votre Magnificence, Messieurs et Mesdames !

Vous venez de me remettre le grade de docteur en droit honoraire de votre Université. Je vous remercie beaucoup de m'avoir accordé cet honneur. Je suis heureux d'être lié ainsi à votre université — une université qui se distingue en même temps par sa coopération, sa tolérance et le maintien des principes chrétiens. Ce sont ces principes chrétiens qui sont en réalité la seule base pour sauver l'humanité du danger de la crise actuelle.

Avant moi, vous avez accordé ce même grade à mes amis MM. De Gasperri et Schuman. C'est pourquoi je crois pouvoir considérer la remise que vous me faites de ce même grade, comme votre approbation de nos efforts communs pour créer une nouvelle loi pour l'Europe, une loi qui dépasse les lois des États particuliers et qui doit finalement aboutir en quelque manière à une union politique d'Europe. Je suis particulièrement heureux de me trouver en compagnie de ces deux hommes. J'éprouve une grande joie de constater qu'ici au Canada, ainsi qu'au sein de votre Université, on reconnaît également l'importance de notre tâche. Notre époque ne demande pas seulement l'union européenne, mais aussi la coopération mondiale de tous les peuples.

Mû par le désir sincère de donner la possibilité à vos étudiants de connaître la nouvelle Allemagne, j'invite deux élèves de l'Université d'Ottawa à étudier pendant un an à une université allemande afin de se persuader sur place du développement de la nouvelle Allemagne et la nouvelle Europe. Je prie Votre Magnificence de choisir deux étudiants qui seront invités par la République fédérale d'Allemagne à venir étudier à une de ses universités.

Le collège dont provient votre université existait déjà avant qu'Ottawa devienne la capitale du Canada. Beaucoup de personnalités de la vie publique du Canada ont reçu ici l'éducation fondamentale qui les a préparés à leur tâche future. Je voudrais exprimer à votre Université mes meilleurs vœux pour l'avenir et je souhaite qu'elle reste un centre des efforts scientifiques et chrétiens au Canada.

M. Lleras Camargo.

Sur l'invitation du Dr Marcel Roussin, directeur de l'Institut interaméricain, le Dr Lleras Camargo, secrétaire général de l'Union

panaméricaine, a donné une conférence sur cet organisme des États américains.

Après avoir rappelé que les Canadiens français peuvent se prévaloir d'une origine latine plus que les pays qu'on est convenu d'appeler « latins », le distingué visiteur appuya sur le fait que la contribution principale de l'Amérique à la culture universelle fut de mettre en pratique des formes de vie collective que les Européens qualifiaient d'utopiques et de prouver au monde que le règlement pacifique des différends internationaux est réalisable. Il retraça ensuite l'histoire de l'organisme des États américains.

« Le but principal de l'Organisation des États américains, dit-il en terminant, est d'assurer l'ordre et la paix mondiale. Ce but ne peut être atteint par la force. L'Organisation s'est donc dépensée à créer un climat favorable à la paix, par la plus large des coopérations internationales: la coopération commerciale, industrielle et technique. »

« L'expérience du Canada démontre que l'homme peut accomplir beaucoup dans la liberté et le respect du droit; son exemple frappe bien plus que celui des États-Unis dont le vaste progrès matériel nous porte à croire qu'il est un véritable coup du sort. »

Cette conférence eut lieu dans la Salle académique, sous la présidence du T. R. P. Rodrigue Normandin, recteur de l'Université. Plusieurs ambassadeurs et consuls de pays étrangers, ainsi que des membres éminents du ministère des Affaires extérieures assistèrent à cette conférence.

Le Chœur Palestrina.

Le Chœur Palestrina, dirigé par le R. P. Jules Martel, o.m.i., directeur de l'École de Musique et de Diction de l'Université d'Ottawa, a donné récemment son concert annuel. Cet ensemble choral remporte un succès chaque année grandissant. Sa réputation s'étend bien au delà de la capitale; il s'est déjà fait entendre à plusieurs reprises à Montréal, à Cornwall et à Maniwaki. Au cours des années passées, il a été invité par la Société Radio-Canada à donner neuf concerts qui furent diffusés sur tout le réseau de cette société.

Le Chœur Palestrina a l'honneur d'avoir comme président le très Honorable Thibodeau Rinfret, juge en chef du Canada.

DÉCORATIONS.

Deux de nos professeurs de français, les RR. PP. Aldéric Fusey, o.m.i., et Conrad Leblanc, o.m.i., ont été décorés de l'Ordre du Mérite scolaire franco-ontarien. Cette décoration leur fut remise au cours du banquet de la Semaine française, au Château-Laurier.

Le R. P. Henri Saint-Denis, o.m.i., professeur à la Faculté des Arts et à la Faculté de Philosophie, fut créé chevalier de l'Ordre de la Pologne restaurée. Il reçut, des mains de M. Waclaw Babinski, ancien ministre plénipotentiaire de Pologne au Canada, la médaille de vermeille de cet ordre.

A l'occasion du trente-huitième anniversaire de la bataille d'Ypres, le R. P. Gérard Boulanger, o.m.i., ancien professeur au cours d'immatriculation et actuellement directeur de la Ferme Saint-Joseph de l'Université, reçut le « Chevron Rouge de 1953 », pour services rendus aux prisonniers de guerre canadiens durant la Deuxième Grande Guerre. Voici le texte de la citation:

> Forgetting his own plight, Father Boulanger rose above the trials and deprivations of captivity to impart to his fellow prisoners by high example and a sympathetic daily ministry, much of his own courage and steadfastness.
>
> He helped them to bear with fortitude and patience the peculiar and often heavy blows that fell upon the spirits, mind and hearts of those cut off in this way from freedom and the things held most dear in life. Truly it can be said of Father Boulanger that out of bitter he brought forth sweet !

Bibliographie

Comptes rendus bibliographiques

PAUL-MARIE DE LA CROIX, o.c.d. — *L'Ancien Testament, Source de Vie spirituelle.* Bruges, Les Études carmélitaines, chez Desclée de Brouwer, 1952. 19 cm., 930 p.

Dans ce magnifique ouvrage, dont on ne saurait dire trop de bien, le R. P. Paul-Marie de la Croix s'est proposé de répondre au désir exprimé par Sa Sainteté Pie XII dans l'encyclique *Divino afflante Spiritu*: « Il faut avant tout faire ressortir le contenu théologique des Livres Saints, en évitant les discussions superflues et en omettant tout ce qui est pâture à curiosité, plutôt que source de doctrine véritable et stimulant de solide piété . . . Que le sens littéral et surtout le sens théologique soient inculqués avec tant de chaleur qu'il advienne ce qui arriva aux disciples d'Emmaüs lorsqu'ils s'écrièrent, après avoir entendu les paroles du Maître: Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au-dedans de nous lorsqu'Il nous découvrait les Écritures ? . . . Qu'ainsi les Lettres divines deviennent une Source pure et permanente de vie spirituelle. »

Ainsi que l'affirme le directeur des Études carmélitaines, « il convenait qu'un Carme, « un fils de Prophètes » comme disaient nos Anciens, découvrît à notre soif l'étonnante source de vie spirituelle, qui, d'Adam au Christ, coule dans l'Ancien Testament; aidant ainsi les lecteurs de la Bible, chaque jour plus nombreux, à la goûter et à en vivre ».

Présenté dans une toilette typographique impeccable, ce volume est divisé en trois livres. Le premier, intitulé *Dieu et l'âme,* réunit les textes de l'Ancien Testament dans lesquels Dieu se révèle à l'âme, ce qui provoque l'aspiration de l'âme vers Dieu qui alors promulgue la grande loi d'amour, l'union dans la charité. Dans le deuxième livre, l'*Amour divin,* Dieu se manifeste à l'âme comme son Père, son Sauveur et son Époux. Le troisième, *Les chemins de Dieu,* comprend également trois parties: « La Foi », « La Sagesse », « Des purifications à l'union divine ». Enfin, la conclusion décrit *La vie de l'âme établie en Dieu.*

La plupart du temps, l'auteur laisse parler l'Écriture, se contentant de nous guider par de brefs commentaires. Parfois, cependant, il développe longuement la pensée exprimée dans un texte plus important. Il montre, surtout dans les notes au bas des pages, la continuité entre l'Ancien et le Nouveau Testament. C'est une véritable somme de théologie biblique ascétique et mystique tirée de l'Ancien Testament, en même temps qu'une mine de textes choisis qui peuvent être très utiles aux prédicateurs, trop habitués à puiser presque uniquement dans le Nouveau Testament.

Léopold LANCTÔT, o.m.i.

* * *

Dom Henri Tissot, moine de Solesme. — *Les Pères vous parlent de l'Évangile.* I. *Le Temporal.* Bruges, Apostolat Liturgique, Abbaye de Saint-André; Paris, Société liturgique, [1953]. 17 cm., viii-869 p.

Dom Henri Tissot, nous donne un recueil des homélies du Bréviaire, qu'il a traduites en français. L'auteur ne se contente pas de l'extrait contenu dans le Bréviaire, mais il donne, autant que possible, un commentaire complet de l'Évangile de la messe. Ce faisant, dom Tissot rend un grand service, non seulement aux fidèles qui ignorent le latin, mais même aux prêtres. En effet, les textes de plusieurs Pères, en particulier saint Hilaire et saint Ambroise, sont souvent assez difficiles à comprendre. De plus, les leçons du Bréviaire sont courtes et tronquées; elles sont fréquemment coupées avant l'explication principale; ce qui cause parfois des contresens. En restituant le sens intégral du commentaire des Pères, l'auteur contribue à mettre à la portée de tous les « immenses richesses morales et mystiques de la littérature patristique ».

Deux tables analytiques viennent accroître l'utilité de ce volume: la première procède selon l'ordre des textes évangéliques commentés; la seconde suit l'ordre alphabétique des auteurs des homélies. Nous attendrons avec impatience la publication du *Sanctoral.* Puisse cet ouvrage accomplir tout le bien que son auteur en attend !

Léopold Lanctôt, o.m.i.

* * *

F. Amiot. — *La Bible apocryphe.* 2. *Évangiles apocryphes.* Paris, Librairie Arthème Fayard, 1952. 18,5 cm., 334 p. (*Textes pour l'Histoire sacrée,* choisis et présentés par Daniel-Rops, n° 5.)

Dans l'Introduction à ce recueil, Daniel-Rops nous fait part des conclusions de la science actuelle sur les origines des textes apocryphes; il expose ensuite les raisons qui ont amené l'Église à les exclure du canon des Livres inspirés; il montre l'intérêt qu'il y a à rééditer et à lire ces écrits; il retrace, enfin, l'influence qu'ils ont exercée à travers les âges.

M. F. Amiot, professeur au séminaire de Saint-Sulpice, a choisi les textes à publier et les a traduits, pour la plus grande partie; le reste a été traduit par Daniel-Rops. Ce recueil contient: 1° des « Agrapha », c'est-à-dire des paroles attribuées à Notre-Seigneur, que les Évangiles n'ont pas consignées, mais que l'on trouve sous la plume de certains Pères de l'Église ou sur des fragments de papyrus égyptiens; 2° les Évangiles apocryphes de l'Enfance et ceux de la Passion; 3° les Actes apocryphes de Jean, de Pierre, de Paul, d'André et de Thomas; 4° les lettres apocryphes des Apôtres; 5° les Apocalypses apocryphes de Pierre et de Paul.

Parmi toute la paille et même l'ivraie qu'ils renferment, ces écrits apocryphes nous apportent maints détails intéressants sur la vie et la dévotion des premières communautés chrétiennes, ainsi que quelques faits historiques transmis par la Tradition et dont la liturgie s'est inspirée. Il faut savoir gré à MM. Amiot et Daniel-Rops d'avoir mis ces textes à la portée de tous.

Léopold Lanctôt, o.m.i.

* * *

Officium Divinum Parvum. Bréviaire simplifié pour les religieuses des Congrégations actives et pour les laïcs. Latin-Français. Préface de Son Exc. Jean-Julien Wéber. Tournai, Desclée et Cie, [1953]. 17 cm., [51]-468-499 p.

L'édition latine-allemande de l'*Officium Divinum Parvum*, publiée en 1950, avait été préparée par dom Hildebrand Fleischmann, o.s.b., au nom et avec la collaboration de la Commission liturgique de l'Assemblée des Évêques d'Allemagne. La présente édition française fut préparée sous la direction de dom Fleischmann et de M. l'abbé Henri Chirat, professeur à la Faculté de Théologie catholique de l'Université de Strasbourg. Une introduction d'une cinquantaine de pages donne des explications très utiles sur les éléments qui composent la prière du Bréviaire et sur la manière de réciter l'*Officium Divinum Parvum*.

La version latine et la traduction française sont disposées en regard: la première occupe les pages de gauche; la seconde, celles de droite. Les Psaumes sont distribués en deux séries hebdomadaires. Des titres et des sous-titres, en caractères italiques, sont ajoutés aux Psaumes afin d'en faciliter l'intelligence. Cet *Officium Divinum Parvum* sera certainement d'une grande utilité aux religieuses et aux laïcs qui désirent s'unir à la prière liturgique de l'Église.

Léopold Lanctôt, o.m.i.

* * *

Clemens M. Henze, c.ss.r. — *Quatriduum Exercitiorum Spiritualium pro Sacerdotibus.* Roma, Centro Editoriale Redentorista, 1952. 18 cm., 172 p.

Le père Henze offre au clergé la retraite qu'il a prêchée lui-même à Rome à un groupe de prêtres étudiants. En plus des sermons d'ouverture et de clôture, le présent ouvrage fournit ample matière à réflexions pour quatre jours de recueillement. Trois instructions et une méditation constituent le programme quotidien. C'est autour des paroles du Pater que sont groupées les considérations des neuf premières allocutions. La dernière journée, le père Henze étudie successivement le caractère sacerdotal, la science que le prêtre doit posséder ainsi que le texte de l'Ave. Pour les méditations du matin il a emprunté aux *Exercitia Spiritualia* du serviteur de Dieu, François-Jos. Rudigier, les passages qui traitent de notre destinée, de l'enfer, du devoir de la sainteté et de la mort. Ce livre écrit dans un latin facile sera utile tant pour les prédicateurs que pour les prêtres en retraite.

Gérard Cloutier, o.m.i.

* * *

Edward Leen, c.s.sp. — *La Pentecôte continue . . . Le Saint-Esprit et son œuvre dans nos âmes.* Traduit de l'anglais par Julien Peghaire, c.s.sp. Montréal, Fides, 1951, 22,5 cm., 306 p.

Dans un style limpide où ne transparaît rien de l'effort de traduction, le père J. Péghaire nous présente l'ouvrage du père Leen sur le Saint-Esprit. Il a voulu par là faire connaître et goûter des lecteurs de langue française un écrivain spirituel que l'on a placé « sur pied d'égalité avec Dom Marmion, Garigou-Lagrange, Karl Adam, Tihamer Toth » (p. 6). Guidé par le principe que pour connaître l'artiste divin qu'est l'Esprit-Saint il faut scruter sa personnalité aussi bien que son œuvre, le père Leen a groupé les chapitres de son livre en deux parties. Les huit premiers traitent de la personne même de l'Esprit-Saint et les

cinq derniers exposent un aspect de sa divine activité, son œuvre dans les âmes. L'autre aspect, ses relations avec l'Église, le père Leen n'en a rien dit.

L'âme humaine sanctifiée c'est le chef-d'œuvre de l'amour divin. Prêtres et laïques trouveront dans ce volume « un instrument de mieux connaître et partant de mieux aimer celui qui est l'amour subsistant tout en restant trop souvent un Dieu inconnu » (p. 6). Il fera naître chez eux le désir d'adresser de plus fréquentes et de plus ferventes prières à cette Personne à qui la théologie catholique attribue tout le travail de notre sanctification. Souvent ils feront des constatations du genre de celle-ci: Dieu habite mon âme, je croyais le comprendre mais je viens de saisir que c'est plus réel que je n'avais jamais imaginé. On ne peut que louer les efforts de quiconque tente de donner au peuple chrétien dans un langage simple et débarrassé de tout terme technique une connaissance pratique de la vie divine communiquée aux âmes justes par le Saint-Esprit, et met à la portée du lecteur moyen les merveilles de la théologie catholique sur des questions aussi subtiles que celle de l'inhabitation du Saint-Esprit dans les âmes.

Gérard Cloutier, o.m.i.

* * *

Chanoine Jacques Leclercq. — *Valeurs chrétiennes.* Paris, Casterman, 1952. 20 cm., 207 p. (Cahiers de la Revue nouvelle.)

Ces *Valeurs chrétiennes*: la mort, la souffrance, la maladie, le chanoine Leclercq nous les présente comme l'épreuve par excellence qui dévoile la trempe de notre foi. Nul ne résout l'énigme de la vie s'il n'a résolu le problème de la souffrance sous toutes ses formes. Qui n'est chrétien que de pratique extérieure n'y réussit guère car cela dépend davantage de la qualité de notre vie morale que de la puissance de notre esprit. Il faut un retournement de l'esprit pour découvrir dans la mort et dans la maladie le bonheur vrai et le chemin qui mène à Dieu. Et l'esprit n'opère ce redressement que si la volonté est prête à prendre le chemin. Ces vérités que nous apporte le chanoine Leclercq sont de celles qui ne sauraient pénétrer notre pensée sans pénétrer notre vie. Il les présente à tous. *Valeurs chrétiennes* s'adresse aux chrétiens de nom comme aux chrétiens convaincus. Aux uns il montrera la solution à la grande énigme de la souffrance; aux seconds il apportera lumière et force pour mieux porter les épreuves et en exprimer toute la valeur de sanctification.

Gérard Cloutier, o.m.i.

* * *

Alexi Hackel. — *Les Icones dans l'Église d'Orient.* Introduction de Daniel-Rops. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1952. 22 cm., 30 p., 16 planches en couleur.

Depuis le schisme de 1054, les chrétiens d'Orient et d'Occident s'ignorent et se méconnaissent, et cette incompréhension est sans doute la cause principale de l'échec des tentatives de réunion. De nos jours cependant, on s'est attaqué sérieusement à cet obstacle, d'abord par une étude approfondie de la pensée des chrétiens orientaux. Mais il existe aussi une autre voie pour atteindre l'âme chrétienne d'Orient dans son centre même: c'est l'étude de l'image.

Une opinion jadis très répandue, et qui n'a pas encore complètement disparu aujourd'hui, laisse entendre que la peinture byzantine a manqué de grandeur parce qu'elle est figée, sans vie et sans expression. Ce jugement superficiel méconnaît totalement les caractères propres de cet art. Tandis que l'Occident voit dans l'image un moyen didactique, instructif, propre à l'édification, l'Orient chré-

tien la considère comme un sacrement, un *mystère source de grâce*, selon l'affirmation de saint Jean Damascène. De là ce hiératisme, cette sorte de fixité volontaire qui est l'expression physique de la contemplation. L'Icone exprime sous ses strictes et austères apparences ce que l'âme orientale a de plus essentiel et de plus ardemment tendu vers Dieu.

Les illustrations présentées par Alexis Hackel et les excellents commentaires dont il les accompagne démontrent qu'il peut être profitable de méditer ces chefs-d'œuvre de l'art chrétien d'Orient, d'abord parce que c'est d'eux que sont venues les premières formes sous lesquelles s'est manifesté l'art chrétien en Occident. De plus, au moment où l'on dispute sur l'art d'église, une certaine attitude que nous pouvons avoir envers les images religieuses se trouvera peut-être heureusement modifiée et enrichie. C'est en s'inspirant de l'Icone que Georges Rouault s'est efforcé de renouveler l'art chrétien. Une grande tradition se renoue, peut-être une fidélité se retrouve.

Patrice Corriveau, o.m.i.

* * *

G. Hunermann. — *Le Mendiant de Grenade. La Vie de saint Jean de Dieu.* Traduit par M. Grandclaudon. Mulhouse, Éditions Salvator. 20 cm., 334 p.

Né au Portugal, fils d'un marchand de fruits, Jean est enlevé par un soi-disant étudiant qui le fait passer pour un orphelin afin de mendier plus facilement. Amené en Espagne, il est bientôt abandonné par son ravisseur. Recueilli par l'intendant d'un comte espagnol, il garde les moutons de son père adoptif. Les Français ayant envahi la Navarre, il s'enrôle dans les armées de Charles-Quint et prend part au siège de Fontarabie, où il est blessé. Redevenu berger, Jean prend de nouveau les armes, mais cette fois, pour défendre la chrétienté menacée par la grande invasion turque; il est au nombre des défenseurs de Vienne. Sur les murs de cette ville, il pardonne à son ravisseur d'autrefois, qui expire dans ses bras en lui révélant le nom de son village natal. Au retour de la croisade, il part à la recherche de ses parents, pour apprendre qu'ils sont morts. Homme de peine en Afrique, puis libraire ambulant à Gibraltar, une chose le frappe et l'attriste: le manque de charité. A Grenade, il recueille les infirmes et les mendiants, et fonde un hôpital. Il doit mendier pour subvenir aux besoins de ses protégés, malgré les moqueries des « gens de bien », qui le traitent de fou. Bientôt, cependant, quelques disciples se joignent à lui pour l'aider dans son œuvre de miséricorde et de charité: l'ordre des Frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu était fondé.

« Cette vie merveilleuse d'un saint qui a été l'homme de Dieu par excellence, met sous les yeux de notre siècle égoïste et sensualiste le spectacle d'une vie d'abnégation, de mansuétude, de patience et de charité. » Livre passionnant, qu'on ne peut lire sans être ému jusqu'au fond de l'âme.

Léopold Lanctôt, o.m.i.

* * *

Eugène Nadeau, o.m.i. — *Un Louis d'Or, le Chevalier Louis Émond (1876-1949).* Montréal, Éditions oblates, 1952. 15e mille. 20 cm., 200 p., 16 héliogravures.

Le R. P. Eugène Nadeau n'est plus à présenter aux lecteurs de cette *Revue*. Ses nombreux ouvrages, écrits d'une plume alerte et dans un style clair et imagé,

jouissent depuis plusieurs années de la faveur des lecteurs canadiens et étrangers. La présente biographie ne le cède en rien aux œuvres antérieures du R. P. Nadeau.

L'auteur nous présente « la vie émouvante et féconde, palpitante à l'égal d'un roman, d'un modeste ouvrier de Québec, qui fut à la fois un grand citoyen, un fier chrétien, un homme d'œuvres incomparable ». Né à l'île d'Orléans, d'une famille d'humbles cultivateurs, Louis Émond suivit ses parents au Château-Richer, puis à Québec. A douze ans, il fait son apprentissage dans l'industrie du cuir. Le Patronage Saint-Vincent-de-Paul lui fournira des distractions saines qui le préserveront durant la crise de l'adolescence, et le préparera à son apostolat futur. Petit ouvrier, puis contremaître, il s'intéresse à la question ouvrière; on le trouve toujours aux avant-postes dans la lutte pour l'établissement des syndicats ouvriers catholiques.

S'il s'intéresse au sort matériel de l'ouvrier, il travaille surtout à assainir le milieu où celui-ci gagne son pain. Aussi, lorsque le R. P. Victor Lelièvre, o.m.i., désirant assurer le recrutement des retraites fermées à la Maison de Jésus-Ouvrier, décida de fonder le comité du Sacré-Cœur, il trouva, dans la personne de Louis Émond, un apôtre tout prêt à assumer la direction de cette œuvre. Durant trente ans, l'ardent chevalier Émond ne recula devant aucun sacrifice, devant aucune humiliation, pour amener les ouvriers à la retraite fermée.

Préfacé par Son Excellence M^gr^ Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, ce volume est présenté dans une toilette typographique impeccable.

Léopold LANCTÔT, o.m.i.

* * *

P. A. REY-HERME. — *L'Enfant et son Devenir*, Paris, Téqui, 1951. 125 p.

Ce petit bouquin de la collection « Notre Monde » publié par la firme Téqui est de la grosseur d'un *Digeste*. Son sous-titre *Essai sur les lois du développement psychologique de l'enfance à l'âge adulte* est plus descriptif de son contenu que ne l'est son titre véritable; au fait, pourquoi ne pas l'avoir appelé *L'épanouissement humain, ses lois et ses étapes*, car c'est bien ce qu'on peut y lire.

Ce qu'il faut souligner par-dessus tout dans cet ouvrage c'est que cet épanouissement humain est situé dans une introduction progressive à la vie de l'Esprit (Esprit-Intelligence, Esprit-Amour, Esprit-Liberté). Cette perspective spiritualiste le met cent coudées au-dessus des psychologies du développement qui n'ont pas d'essort véritable, de celles surtout qui rampent dans les bas-fonds de l'animal, plutôt que de l'humain véritable.

Ce bouquin qui analyse le « fait psychologique » la « fonction enfance », la « fonction adolescence », et la jeunesse, n'est pas écrit dans un langage populaire; par contre, il ne contient pas de références et de bibliographie comme les œuvres techniques. Il s'adresse aux éducateurs avertis, aux parents cultivés, aux philosophes et aux séminaristes. Il ne pourra pas se lire à la course, il mérite d'être médité; souvent il faudra recourir aux explications d'un professeur pour en saisir tout l'implicite. C'est la sorte de publication qu'un séminariste devrait lire, annoter, et garder dans sa bibliothèque. C'est une bonne explication du devenir de l'enfant !

Raymond-H. SHEVENELL, o.m.i.

* * *

Joseph Houyoux. — *Pour ou contre les Écoles de Bonheur.* Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1952. 22 cm., 150 p. (Collection de « L'Histoire régionale », n° 11).

Joseph Houyoux. — *Le vrai Visage des Écoles de Bonheur,* Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1952. 22 cm., 173 p. (Collection de « L'Histoire régionale », n° 12.)

La collection « L'Histoire régionale » publiée sous la direction de M^gr^ Albert Tessier, contient trois bouquins sur les Écoles de Bonheur, tous les trois écrits par monsieur l'abbé Joseph Houyoux. Nous considérerons ici les deux derniers parus en 1952.

Aimeriez-vous voir la « logique » d'une doctoresse en psychologie livrée à la merci d'un abbé dont la verve moliérienne ne le cède en rien à la rigueur dialectique ? Lisez *Pour ou contre.* Si vos sympathies vont à M^lle^ Monique Bédard, vous serez furieux(se), . . . à moins que vous n'ayez un bon sens de l'humour.

Désirez-vous plutôt un aperçu synoptique de la querelle des « classisants » et des « domestisants », ainsi qu'une présentation sereine, charpentée et documentée de la doctrine et des réalisations des Instituts familiaux ? . . . Lisez *Le vrai Visage.*

Cette controverse devrait rendre un grand service à l'œuvre de M^gr^ Tessier et de ses associés. Un beau travail court grand risque d'être accepté comme acquis, quand il n'y a personne pour lui donner du relief. Une cause pour laquelle on lutte est une cause qui prospère; une autre qui réussit trop bien meurt souvent de son succès trop facile.

Quant aux lecteurs de cette recension, s'ils n'ont pas encore été initiés à certains néologismes (et à certaines préoccupations) de nos éducateurs canadiens, les « domestisants » et les « classisants », ils pourront lire avec beaucoup de profit les livres de l'abbé Joseph Houyoux.

Raymond-H. Shevenell, o.m.i.

* * *

Cahiers Laënnec. — 1951, n° 4: *Le Serment d'Hippocrate.* 1952, n^os^ 1 et 2: *L'Expérimentation humaine en médecine.* 1952, n° 3: *L'Unité de la médecine.* 1952, n° 4: *La Douleur.* Paris, Lethielleux. 23 cm., 48, 222, 64, 80 p.

Ces quatre ouvrages sont issus du Centre d'Études Laënnec, qui depuis plusieurs années, rend des services inappréciables aux médecins et à tous les gens cultivés, en rapportant les progrès de la science médicale, avec insistance sur leurs répercussions morales.

Dans le premier de ces Cahiers, le regretté professeur Portes, de l'Académie de Médecine, fait une étude approfondie du « serment d'Hippocrate », ce code de déontologie médicale qui date d'environ cinq cents ans avant Jésus-Christ. En plus d'un commentaire très serré du texte, il évoque à grands traits l'histoire de la médecine ancienne et les influences philosophiques et religieuses qui présidèrent à ce premier essai de codification, ainsi que l'influence de la « doctrine hippocratique » sur les différentes théories médicales. On ne peut s'empêcher d'admirer jusqu'à quel point le docteur Portes était attaché aux valeurs de l'esprit et avait conscience de la dignité et des responsabilités de sa profession.

Ce Cahier contient aussi une chronique sur « l'évolution sociale et juridique de la protection maternelle et infantile », par le docteur Merger, professeur agrégé

à la Faculté de Médecine de Paris. C'est une étude sur l'évolution du droit familial en France et sur les problèmes qui restent à résoudre.

L'Expérimentation humaine en médecine est la réédition en un volume, de plus petit format, des *Cahiers Laënnec* n°s 1 et 2 de 1952. On sait que Sa Sainteté Pie XII a défini, en septembre 1952, les règles morales qui doivent guider toute recherche et expérimentation médicale. Dans le présent ouvrage, qui parut plusieurs mois avant que le Saint-Père fît sa déclaration, les aspects médicaux, juridiques, administratifs et moraux de ce grave problème sont envisagés tour à tour par des spécialistes faisant autorité, qui répondent à la question « Les médecins ont-ils le droit d'utiliser l'homme comme cobaye ? » Après une historique de l'expérimentation humaine au cours des âges, suivent quatre études sur les aspects actuels de l'expérimentation et trois sur ce que le droit et la morale en disent. Enfin, sous le titre « Documents », on rapporte nombre de cas d'expérimentations humaines perpétrées dans les camps de concentration, en Allemage nazie de 1940 à 1945, et les appréciations allemandes sur ces faits reprochés aux médecins nazis. La lecture de cet ouvrage, auquel ont collaboré neuf médecins renommés et un théologien moraliste, permet de se rendre compte que la médecine est bien une science expérimentale et combien est grande la différence entre l'expérimentation thérapeutique légitime et l'expérimentation de simple curiosité ou de pur sadisme.

« La communauté médecin-malade est en grand danger de se dissoudre en un rapport social organisé et apersonnel. » Cette assertion alarmante, qui vient vers la fin de ce volume, semble annoncer la publication suivante.

Dans le Cahier n° 3 de 1952, intitulé *L'Unité de la médecine*, trois médecins éminents de Paris rappellent que toute fragmentation exagérée dans l'art de guérir peut devenir une menace et que, à vouloir se limiter à tel organe ou à telle fonction, on peut venir à oublier l'essentiel, c'est-à-dire cet être concret, le malade. Au médecin de famille ou au médecin général omnipracticien, va-t-on voir se substituer une armée de spécialistes compétents dans leur propre science, mais ne s'intéressant qu'à leur secteur personnel ? Dans l'avenir, le malade trouvera-t-il encore « son » médecin ? En plus de montrer les écueils d'un travail trop restreint dans son étendue, on nous fait voir que la spécialisation est le fruit non seulement d'une évolution de la médecine, mais aussi d'une réglementation abusive.

Il convient de mentionner, dans ce même Cahier, trois chroniques, dont une reproduit le discours du Saint-Père auquel il est fait allusion plus haut, une autre donne le compte rendu d'une enquête importante sur « la valeur thérapeutique de la leucotomie pré-frontale », et une troisième décrit le but et les activités du « Catholic Marriage Advisory Council » d'Angleterre.

La Douleur est le thème du Cahier n° 4 de 1952, où psychophysiologistes, neuro-chirurgiens et psychiatres, ainsi que théologiens, se rencontrent pour faire le point sur cette question qui touche à tout être humain. On y trouve des dissertations sur « la physiologie de la douleur », « les effets spécifiques, physiques et psychiques des médications analgésiques », « les psychalgies », « la chirurgie de la douleur », « l'accouchement sans douleur », « la découverte des anesthésiques » et « analgésiques et perfection chrétienne ». Cette dernière étude, signée par le R. P. Tesson, de la Faculté de Théologie de Paris, analyse l'attitude chrétienne en face de la suppression médicale de la souffrance. Faut-il lancer l'anathème au monde moderne, à la science qui cherche à calmer la douleur du prochain ? Faut-il mépriser le courage dans la souffrance, l'ascétisme qui écarte les facilités

de soulagement et de bien-être ? Le R. P. répond à ces questions, en rappelant que les analgésiques sont des bienfaits, mais que leur usage doit rester subordonné aux règles de la prudence et de la morale évangélique.

Cette brochure d'un intérêt palpitant se termine par une chronique déontologique du chanoine Tiberghien sur « le diagnostic biologique de la grossesse et et le secret professionnel ».

Les disciples d'Esculape, qui veulent être plus que d'habiles techniciens, pourront trouver, au grand profit de leur profession libérale, un idéal humaniste et une inspiration chrétienne, dans la lecture de ces admirables Cahiers, qui sont au diapason de la noble figure de Laënnec.

Henri Saint-Denis, o.m.i.

* * *

René Bertrand-Serret. — *La Superstition transformiste.* Paris, Éditions Bordas, 1952. 22,5 cm., 224 p.

Cet ouvrage sérieux et bien documenté prend la juste mesure du transformisme et montre, par une analyse épistémologique très serrée, que cette théorie n'a que la valeur d'un mythe superstitieux et n'est, en somme, qu'une accumulation de contradictions et de pétitions de principes.

Depuis que Lemoine a osé écrire dans le tome V de l'*Encyclopédie française*: « L'Évolution est une sorte de dogme auquel ses prêtres ne croient plus, mais qu'ils maintiennent pour le peuple », le nombre augmente sans cesse de ceux qui ont le courage de s'insurger contre les prétentions des transformistes et de mettre en doute la valeur de vérité et de science de cette théorie qui invoque la science à son profit, mais qui se dérobe à la convenance objective et qui prétend remonter avec certitude à l'origine des choses, bien que cette origine soit impénétrable à la connaissance scientifique.

L'auteur a une connaissance approfondie des écrits des transformistes, qu'il cite abondamment pour prouver que, dans leur argumentation, l'élément d'ordre subjectif — comme la pure vue de l'esprit, la « foi » presque mystique, l'intuition et l'imagination — l'emporte sur les considérations tirées de la science positive. Il fait bien ressortir les étonnantes divergences qui existent entre les transformistes sur des points essentiels, les différents sens qu'ils attachent au mot « évolution » et la faiblesse de toutes les théories explicatives. Loin d'être consolidée par les faits, la théorie transformiste, frustrée des confirmations attendues et promises et laissée sans soutien par l'effondrement des hypothèses secondaires qui devaient l'étayer, apparaît comme une construction arbitraire et sans fondement, autrement dit, une imposture qui se couvre du prestige de la science. Le dogme transformiste n'est plus que le résidu commun de suppositions gratuites souvent inconciliables. Les évolutionnistes eux-mêmes admettent que leur théorie est soumise à plus d'infirmités que les théories qui concernent le monde inorganique; et on sait la vie éphémère et précaire de celles-ci.

Ainsi que le démontre l'auteur, les « grands groupes », entre lesquels plusieurs évolutionnistes reconnaissent que la coupure est franche, se révèlent stables et autonomes, les rapports qui apparaissent entre eux sont de parallélisme et non de convergence, les séries de types de passage font défaut et la discontinuité est la règle.

Une large partie de cet ouvrage est consacrée à montrer que la théorie transformiste, comme explication scientifique, comme conception spéculative et comme hypothèse de travail, est dénuée de valeur. « Admis comme dogme, le

transformisme incite à considérer la logique, de même que la science positive, comme une simple auxiliaire dont il n'y a pas lieu de s'embarrasser quand elle devient gênante. » Cette assertion l'auteur la justifie pleinement, en indiquant maintes déviations dont le transformisme est responsable, ainsi qu'en citant de nombreux cas de contradictions et d'inconséquences, d'interprétations tendancieuses, d'altérations et de dissimulations de faits, d'arguments spécieux. Il est fait mention aussi des divagations du concordisme.

« Pour prendre conscience du caractère périmé et caduc de la vision transformiste, rien n'est plus instructif que de relire des passages d'auteurs qui ont grandement contribué à l'accréditer il y a un demi-siècle, comme Le Dantec, qui croyait encore dans les théories de Lamarck et de Darwin que personne n'ose plus soutenir maintenant. »

L'auteur, qui ne se laisse pas intimider par l'attitude intransigeante et dédaigneuse de plusieurs transformistes, termine son ouvrage par cinq appendices du plus haut intérêt. Dans le premier de ceux-ci, il s'en prend à la dialectique et aux vaticinations transformistes du P. Teilhard de Chardin. Dans le deuxième, il étudie minutieusement divers supposés types intermédiaires, tel que l'archéoptéryx, cet oiseau que d'aucuns ont pris pour un reptile et qui sert de cheval de bataille aux transformistes. En troisième lieu il dispose de ceux qui font un rapprochement entre l'évolution dans son état actuel et le système de Copernic à l'époque où Galilée en affirmait la valeur, et il montre qu'il s'agit là d'une fausse analogie. Dans le quatrième appendice, il considère l'opinion du D[r] Vernet et donne la réplique au P. de Saint-Seine. Il est aussi question du livre de Simpson, « Rythme et modalité de l'Évolution », et du caractère des variations héréditaires par voie de mutation. Enfin, il analyse soigneusement et honnêtement les deux encycliques, *Divino afflante*, sur l'innerance des Écritures, et *Humani generis*, sur certaines opinions fausses qui menacent l'intégrité de la doctrine catholique. On sait que cette dernière encyclique condamne la doctrine philosophique évolutionniste et rappelle opportunément qu'il ne faut point prendre pour des faits solidement établis de simples hypothèses qui ne sont pas indiscutablement prouvées.

Tout au plus peut-on admettre l'évolutionnisme « dans certaines limites », c'est-à-dire mitigé et restreint; ce qui reviendrait à la position de Vialleton et de l'auteur du présent volume. Mais la plupart des évolutionnistes ne sont pas satisfaits de cela; et il est fort probable que les tenants du transformisme généralisé vont faire la conspiration du silence autour de ce courageux ouvrage, car il est toujours plus facile de prétendre ignorer que de réfuter.

Henri Saint-Denis, o.m.i.

* * *

Michel-Maurice Guillaume. — *Textes français.* T. I. *Du X[e] au XVII[e] siècle.* T. II. *Du XVIII[e] au XX[e] siècle.* Suivis d'un *Choix de citations françaises.* Lyon, Emmanuel Vitte, 1951. 20 cm., 1119 p.

En 1902, le ministère de l'Éducation nationale proscrivait des classes de lettres le cours d'histoire littéraire et déclarait que « l'enseignement de la littérature doit sortir de l'étude des textes ». Depuis ce jour où le manuel de Morceaux choisis est devenu le livre-clef du cours de littérature, les anthologies à l'usage des lycées se sont multipliées. Parmi les plus récentes publications dans ce genre, signalons les *Textes français* de monsieur Michel-Maurice Guillaume, ancien professeur à Sainte-Croix de Neuilly.

La présentation de ce livre est très soignée. Les textes, bien dégagés, sont précédés de courtes notices où l'étudiant trouvera les « faits utiles à connaître », ainsi que des commentaires critiques. De plus l'auteur s'est efforcé de rendre les textes aussi intelligibles que possible, grâce à de nombreuses notes linguistiques ou stylistiques au bas de la page.

Monsieur Guillaume, contrairement à l'usage suivi dans quelques manuels, met toujours le titre des textes entre crochets, s'il n'est pas de la plume même de l'écrivain. Trop souvent les auteurs des Morceaux choisis prennent la liberté d'affubler les extraits de titres fictifs.

Ces *Textes français* sont agrémentés de nombreuses illustrations d'une haute valeur artistique. On néglige d'habitude ce détail, et c'est un tort. Dans bien des cas la reproduction d'une gravure ou d'une toile fera mieux que tout commentaire ressortir l'esprit d'un texte ou d'une époque.

Il est toujours délicat de présenter des textes aux élèves. Les meilleurs passages sont fréquemment entachés d'expressions vulgaires, voire scabreuses, et l'on ne saurait les reproduire tels quels. Dans l'ouvrage de monsieur Guillaume, par exemple, on comprendra que les textes de Rabelais soient fortement expurgés. Il y aurait lieu de s'étonner cependant de ne pas voir au moins des points de suspension à la place des coupures, si l'on ne se rappelait que de tels signes seraient pour les élèves une pressante invitation à compulser les Œuvres complètes . . .

L'ouvrage de monsieur Guillaume se recommande par une excellente innovation: l'auteur nous offre, à la fin du deuxième tome, trente-quatre pages de citations tirées des auteurs étudiés. Il faut aussi féliciter monsieur Guillaume d'avoir eu l'idée de mettre en parallèle, à deux ou trois reprises, le texte primitif et la version définitive. De telles comparaisons faciliteront les études de style.

Nous n'avons rien dit encore du choix des textes. L'auteur nous prévient qu'il n'a pas voulu écarter « délibérément les pages les plus belles sous prétexte qu'elles étaient trop connues. Elles ne sont jamais trop connues des élèves, et la plupart d'entre eux les ignorent: il faut donc les leur mettre sous les yeux. » Nous nous sommes réjouis en effet d'y trouver nombre de textes justement célèbres à côté de pages moins souvent citées, encore que fort belles. L'auteur s'est notamment montré très généreux envers la poésie. Si l'on considère le nombre de pages consacrées à chaque écrivain, on constatera que ce sont quatre poètes qui l'emportent: Lamartine bien détaché en tête, Musset, Ronsard et Vigny. Viennent ensuite Bossuet, Pascal, Rabelais, Balzac, Chateaubriand, Marivaux, Marot et enfin Montaigne !

Les omissions sont à première vue déconcertantes. Corneille, Racine, Boileau La Fontaine, Voltaire, Rousseau et Hugo ne figurent que pour mémoire. L'auteur nous explique que « tous les élèves ont à leur disposition obligatoirement un Corneille, un Racine, un Molière, un Boileau, un La Fontaine. De même, poursuit-il, Voltaire, Rousseau et Victor Hugo ne peuvent s'étudier avec fruit que dans des recueils séparés. » Nous sommes loin de partager cette opinion. Les élèves n'auront pas toujours en main les textes classiques et souvent dans les classes ultérieures, le professeur sera gêné de ne pas trouver dans le manuel tel ou tel passage de Corneille ou de Racine que tous ne savent pas forcément par cœur. De plus il nous semble qu'en raison même des dimensions de leur œuvre, il importe de présenter aux élèves les textes les plus représentatifs de Voltaire, Rousseau et Victor Hugo.

Beaucoup d'écrivains dont la cote est en hausse de nos jours ne sont pas suffisamment cités. Agrippa d'Aubigné, par exemple, est très mal représenté, alors qu'un Marot se voit attribuer dix-sept pages, soit un peu plus que du Bellay. L'école de Lyon est entièrement passé sous silence; cependant, Thierry Maulnier dans son *Introduction à la Poésie française* lui consacre deux fois plus de pages qu'aux quatre grands romantiques pris ensemble. De même on ne nous donne qu'un sonnet de Nerval, bien que de nos jours, sans aller jusqu'à dire avec Thierry Maulnier qu'il est « non le plus grand, mais le seul romantique français », on lui reconnaisse tout de même une très grande valeur. Enfin, exception faite de Baudelaire et de Mallarmé qui sont assez bien représentés, il faut avouer que la part faite à Rimbaud — deux poèmes seulement — est plutôt maigre. Quant aux auteurs contemporains, il fallait s'y attendre, la place leur est mesurée avec la plus grande parcimonie. Claudel, comme toujours, n'a droit qu'à une page, tandis que Péguy est complètement oublié. On n'a retenu du XX^{e} siècle que Barrès, Proust, Claudel, Valéry et Supervieille, ce qui ne manquera pas de surprendre.

Ces réserves faites, le recueil de *Textes français* de monsieur Guillaume est souvent excellent, comme nous l'avons vu plus haut. Une anthologie ne saurait d'ailleurs satisfaire tout le monde, et la meilleure serait encore celle que l'on se fait soi-même.

René DE CHANTAL.

* * *

Avec l'autorisation de l'Ordinaire et des Supérieurs.

Son Excellence Mgr Marie-Joseph Lemieux, o.p.

La divine Providence fait alterner dans les familles qu'elle a constituées, dans les Églises et les diocèses comme dans les foyers chrétiens et dans la maison de Nazareth elle-même, les joies et les douleurs, les avènements et les deuils, et les marques se succèdent de ses attentions toujours paternelles.

Ainsi, à peine remise de la stupeur qui l'a frappée, et le monde entier avec elle, à l'annonce inopinée de la mort d'un chef illustre, l'Église métropolitaine d'Ottawa reçoit-elle avec allégresse celui que le successeur de Pierre et l'Esprit-Saint ont désigné pour faire revivre en elle la piété, le zèle et le dévouement du grand disparu.

En plus de la tristesse commune, l'Université d'Ottawa a ressenti vivement la peine d'avoir perdu un grand chancelier qui, en plus d'être un universitaire de carrière et un savant de renommée mondiale, a été pour elle un bienfaiteur insigne, un défenseur vigilant et une inspiration vivante.

Au deuil succède partout la joie: une joie calme que l'on sent profonde, sereine, assurée. L'Université communie à cette joie de tous. Mais elle éprouve une satisfaction spéciale à la pensée que son nouveau grand chancelier est un fils des plus méritants de cet ordre dominicain dont la gloire immense d'avoir donné saint Thomas à l'Église universelle le cède à celle, plus étonnante, de l'avoir constamment suivi en ses principes, en ses méthodes, en ses doctrines.

Soucieuse de la pureté de ses enseignements et pleinement soumise aux directives du magistère apostolique, l'Université d'Ottawa éprouve un bonheur particulier et une sécurité toute spéciale à se savoir confiée à la bienveillante sollicitude d'un grand chancelier qui, outre la sagesse qui est traditionnelle en sa famille religieuse — la plus illustre famille de philosophes chrétiens et de théologiens que l'Esprit ait fait surgir en son Église, — a reçu en partage — sa car-

rière personnelle en porte un éloquent témoignage — une sagesse pratique non moins divine et plus immédiatement bienfaisante dans l'exercice du triple ministère à lui confié auprès de nous d'enseigner, de gouverner et de sanctifier.

A Son Excellence révérendissime monseigneur Marie-Joseph Lemieux, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, archevêque d'Ottawa et grand chancelier de notre Université, l'hommage respectueux, l'attachement filial, l'entière collaboration et l'humble soumission du recteur de l'Université, de son Sénat académique, de ses facultés et de ses écoles, de son personnel administratif et enseignant, et de tous ses étudiants, clercs et laïques, séculiers et religieux !

La Rédaction.

Une fondation canadienne: l'Institut de la Providence au Chili

---

Peu de temps après mon arrivée à Santiago, j'aperçus aux fenêtres d'une immense bâtisse, des religieuses dont le costume me parut familier. Un carabinero m'apprit que c'était la maison mère de la Providence. Un peu plus tard, le père Sanschagrin [1] m'expliqua les liens de cette communauté avec l'Institut de la Providence de Montréal. Il me prêta l'excellente étude de mère Marie-Antoinette sur le sujet [2].

Puis je fis la connaissance d'un Chilien qui m'offrit le premier tome de l'ouvrage de l'abbé Francisco Donoso sur mère Bernard Morin [3]. Il eut en outre l'amabilité de me présenter à la supérieure générale, sœur Maria-Lucinda Silva.

Ce sont là mes sources. L'essai qui suit n'est qu'un résumé des deux livres précités, augmenté d'observations qu'il m'a été donné de faire sur place.

Tentative de fondation en Orégon.

Le 16 octobre 1852, l'évêque de Montréal et fondateur de l'Institut de la Providence, M^gr^ Ignace Bourget, donnait l'obédience à cinq jeunes sœurs [4] de la Providence chargées d'une œuvre missionnaire en Orégon. Il leur adjoignit un chapelain, l'abbé Gédéon Huber-

1 A ce moment vicaire provincial des Oblats de Marie-Immaculée au Chili.

2 Mère Marie-Antoinette, *L'Institut de la Providence, Histoire des Filles de la Charité Servantes des Pauvres, dites Sœurs de la Providence*, tome III, *Les Sœurs de la Providence au Chili 1853-1863*, 2^e^ édition, Montréal 1930.

3 Abbé Francisco Donoso, *Bernarda Morin, su vida y su personalidad*, Tomo primero, 1949; tomo segundo, 1953 (Santiago). L'abbé Donoso est aumônier de la maison mère de la Congrégation de la Providence depuis le jour de sa première messe, le 25 décembre 1917. Homme de lettres distingué, il a su utiliser les nombreuses notes spirituelles de mère Morin, qu'il a d'ailleurs personnellement connue. Un ami du Canada à toute épreuve.

4 Sœurs Larocque (supérieure), Amable, Marie-du-Sacré-Cœur, Bernard et Denis-Benjamin, âgées respectivement de 33, 29, 21, 20 et 20 ans.

dault. L'acte d'obédience stipulait l'établissement dans le diocèse de Nesqually, d'un Asile de la Providence pour le soin des pauvres et l'instruction des enfants des Sauvages et des Blancs.

Il n'y avait alors ni chemin de fer transcontinental, ni canal de Panama. L'itinéraire choisi comporterait la descente de New-York à San-Juan-del-Norte, sur l'Atlantique; la remontée de la rivière San-Juan jusqu'au lac Nicaragua; la traversée du reste de l'isthme; enfin le réembarquement sur le Pacifique.

Les cinq sœurs et l'abbé Huberdault, accompagnés de deux aides [5], se mirent en route le 18 octobre. Dommage que nous n'ayons pas de photographie de ce départ. Deux robes noires, deux grises et une verte, avec chapeaux et voiles assortis. Châles, écharpes et gants reçus d'un bienfaiteur. La perruque de sœur Larocque lui donnait l'air d'être véritablement la mère de ses compagnes. Quant à l'abbé Huberdault, on eut dit un clergyman.

Le passage de l'isthme fut particulièrement épique. Un soir, dans des hamacs de fortune, nos petites religieuses crurent rêver en se rappelant les hasards de leur radeau sur une rivière infestée de crocodiles, puis les ruades des mules qui les avaient lancées dans les fondrières.

Ils arrivèrent à San-Francisco le 17 novembre. Huit jours plus tard, ils repartirent sur un vapeur qui les laissa à Portland après avoir touché Vancouver. De Portland, ils remontèrent la rivière Willamette jusqu'à Orégon-City, qu'ils atteignirent le 1er décembre. Ils se croyaient au terme de leur odyssée lorsqu'ils apprirent qu'ils étaient attendus non pas dans cette ville, mais à Vancouver. Ils avaient accompli tout ce trajet en se méprenant sur le lieu précis de leur destination.

Méprise qu'on a peine à s'expliquer aujourd'hui. D'après le livre de mère Marie-Antoinette, elle résulta d'un lapsus de M^{gr} Bourget dans la lettre qu'il écrivit à M^{gr} Magloire Blanchet, évêque de Nesqually, le 3 mai 1852. M^{gr} Bourget y acceptait le projet d'une fondation « à l'Orégon », tandis que M^{gr} Blanchet avait parlé de Vancouver. La lettre de M^{gr} Bourget ne fut pas rectifiée parce que

[5] Héloïse Trudeau et Jean Campagna.

Mgr Blanchet fit un voyage au Mexique dont il ne revint qu'après l'arrivée des sœurs à Orégon-City [6].

Il est vrai que le terme Orégon désigna pendant longtemps tout le territoire situé entre les 42° et 56° degrés de latitude nord, c'est-à-dire entre la Californie et l'Alaska. Ce n'est que par le traité de Washington du 15 juin 1846 que l'Angleterre et les États-Unis s'entendirent sur la frontière actuelle du 49° parallèle. Il est donc concevable qu'en 1852 on ait pu encore parler de Vancouver comme faisant partie de l'Orégon.

Il faut aussi mentionner que Mgr Magloire Blanchet fut évêque de Walla-Walla de 1846 à 1850, alors que ce siège épiscopal fut changé en celui de Nesqually. Les deux localités sont situées dans l'Orégon au sens restreint de l'expression. Nesqually ne fut que nominalement siège de diocèse, car Mgr Magloire Blanchet résida au fort de Vancouver dès l'année 1850. Il continuait cependant de porter le titre d'évêque de Nesqually, ce qui pouvait faire croire qu'il résidait encore dans l'Orégon.

Il n'y avait tout de même qu'à retourner à Vancouver pour réparer l'erreur commise. Effectivement, l'évêque de Nesqually envoya son grand vicaire, M. Brouillet, annoncer à la petite communauté qu'elle était toujours attendue à Vancouver. Mais l'abbé Huberdault opina qu'il fallait décliner l'invitation. Après ce qu'il venait d'apprendre des conditions « en Orégon », il estimait qu'il n'y aurait pas suffisamment de malades à soigner, ni de pauvres à soulager, ni d'enfants à instruire; de plus, que leur œuvre ne pourrait se développer convenablement dans une ville où tout appartenait à la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Ses vues impressionnèrent si bien les sœurs que seulement deux d'entre elles l'accompagnèrent à Vancouver et cela pour expliquer à Mgr Magloire Blanchet qu'elles se croyaient dans l'obligation de refuser de s'installer dans son diocèse. Ensemble avec M. Huberdault, elles quittèrent Vancouver le 21 janvier 1853, sans avoir remis leurs obédiences. Elles écrivirent un rapport à Montréal. Puis tous s'en furent à San-Francisco.

[6] Selon l'abbé Donoso, les religieuses croyaient devoir se rendre à Nesqually ou à Olympia; et c'est parce qu'elles ne trouvèrent aucune de ces deux localités sur la carte qu'il fut décidé qu'elles se rendraient tout d'abord à Orégon-City, siège épiscopal de Mgr Norbert Blanchet, frère de l'évêque de Nesqually (*op. cit.*, p. 130-131).

Entracte en Californie.

L'évêque de cette ville, M^gr^ Alemany, les reçut comme il se devait. Il ne voulut pas leur confier de tâche sans que M^gr^ Magloire Blanchet eût formellement renoncé à ses droits sur M. Huberdault et sur les sœurs. M^gr^ Blanchet, qui n'avait jamais douté de la droiture de leurs intentions, accorda son autorisation; après quoi M^gr^ Alemany leur offrit successivement la direction d'un hôpital et celle d'un grand pensionnat à Sacramento. Cette fois, les sœurs n'osèrent pas prendre la responsabilité d'œuvres pour lesquelles elles ne se sentaient pas de préparation suffisante. Elles représentèrent à l'évêque de San-Francisco qu'elles voulaient s'en tenir à des œuvres de charité identiques à celles de leur maison mère.

Il n'y avait plus d'autre alternative que celle de retourner au Canada. Mais la compagnie de navigation San-Juan venait de hausser le prix de ses passages à un point qui rendait ce trajet prohibitif à nos missionnaires. D'autre part, il y avait une épidémie de fièvre jaune à Panama. C'est dans ces circonstances qu'ils décidèrent de faire le grand tour par le cap Horn. Un voilier chilien, l'*Elena*, devait justement partir pour Valparaiso. Les arrangements nécessaires furent conclus avec la collaboration d'un missionnaire luxembourgeois, l'abbé François Rock, qui désirait lui aussi se rendre dans l'est pour y trouver une nouvelle mission de son choix. Seul le jeune Campagna décida de prolonger son séjour en Californie [7].

Vers le Chili.

C'était un navire vétuste de cent quatre-vingts tonnes. Le pont inférieur abritait un corridor flanqué de six cabines: d'un côté, l'office du capitaine, sa chambre et celle de M. Huberdault; de l'autre côté, la salle à manger, la cabine de M. Rock et la cabine des sœurs et d'Héloïse. Ces cabines étaient « closes par des persiennes qui avaient la double propriété d'intercepter la lumière et de favoriser les indiscrétions [8] ».

[7] Jean Campagna rejoignit les sœurs à Santiago en 1856. Il travailla pour elles comme majordome, épousa plus tard une Française, dont il eut un fils, et décéda au Chili en 1886.

[8] Mère Marie-Antoinette, *op. cit.*, p. 134.

L'*Elena* leva l'ancre le 30 mars. Si primitive que fût l'installation, nos sœurs et leurs guides jubilaient à l'idée de voguer enfin vers le but.

Joie de courte durée. Passe encore que des rats percent les tonneaux d'eau potable. Mais le capitaine, une fois en haute mer, devient aussi exagérément courtois pour ses passagères que dur pour leurs protecteurs. Ceux-ci montent la garde devant la cabine des sœurs, ce qui augmente la fureur du galant. Il conçoit l'idée de se débarrasser des deux prêtres en les descendant dans une île, sous le prétexte d'y refaire la provision d'eau. Heureusement que M. Rock en impose par ses biceps d'athlète. Un jour, néanmoins, le capitaine braque son revolver sur M. Huberdault. Celui-ci fait des concessions: plus de confessions à bord et plus de messe sur semaine. Puis une étrange amélioration se produit lorsque le second devient jaloux du capitaine et que tous deux s'épient et s'empêchent mutuellement de poursuivre les avances. Tempêtes, vents poussent le voilier en direction de l'Océanie. Le manque de vivres réduit la ration à une bouillie de biscuits malodorante. Et tout cela finit comme dans la traversée de Christophe Colomb: le 14 juin, des matelots aperçoivent Valparaiso. Pas pour longtemps cependant, car une brume oblige l'*Elena* à regagner le large, par crainte des récifs. Il n'entrera en rade que le 17, quatre-vingt-trois jours après le départ de San-Francisco.

Valparaiso.

A Valparaiso, comme à San-Francisco et à Orégon-City, nos sœurs reçurent l'accueil chaleureux d'une communauté, en l'occurrence celle des religieuses du Sacré-Cœur de Picpus.

Quelques jours plus tard, l'archevêque de Santiago, M^gr^ Valdivieso, leur offrait la direction d'un hôpital dans la capitale.

M. Huberdault se montra peu enthousiaste; car, dans sa lettre à la supérieure générale de Montréal, mère Caron, il précisa que rien ne serait conclu sans l'agrément de la maison mère. Sa réaction fut différente, deux semaines plus tard, devant l'offre d'un orphelinat. M. Huberdault répondit que ses protégées seraient heureuses d'accepter dès qu'elles auraient obtenu la permission de Montréal.

La dernière proposition était en effet plus alléchante. Il existait à Santiago, une ancienne maison pour enfants trouvés, dont le fonctionnement laissait à désirer depuis la disparition de ses premiers bienfaiteurs. Le gouvernement accordait cependant des subsides importants à l'œuvre. En 1847, il avait voulu la confier aux Sœurs de la Charité de France, mais celles-ci n'étaient pas venues. L'arrivée inopinée des sœurs canadiennes parut un acte de la Providence.

Les démarches de M^gr^ Valdivieso et des autorités gouvernementales se firent pressantes au point que le 30 août 1853, M. Huberdault estima pouvoir « présumer » des intentions de M^gr^ Bourget en donnant son acceptation sans réserve. M^gr^ Bourget et mère Caron furent simplement informés du fait. Signature des ordonnances civiles et ecclésiastiques. Celle de l'archevêque, en date du 29 octobre, stipulait que les religieuses seraient « sous son autorité et sa responsabilité et celles de ses successeurs [9] ».

L'installation à Santiago.

Nos voyageuses étaient arrivées à Santiago le 9 septembre. On les logea provisoirement et l'on fixa la date de leur installation officielle au 30 octobre.

Ce jour-là, un dimanche, les choses se firent avec une pompe à rendre jaloux les ambassadeurs. A dix heures du matin, des carrosses conduisirent les sœurs au palais de l'archevêque, qui entra lui-même dans le cortège, et tous se dirigèrent vers l'Asile de la Providence, une des plus belles résidences de la rue Recoleta [10]. La troupe, en grande tenue, rendit les honneurs militaires. Fanfare, drapeaux; la foule lançait des fleurs. A la porte, des orphelines attendaient leurs mères adoptives. Messe pontificale suivie d'un banquet. Dans le rapport de cette fête qu'il fit à Montréal, M. Huberdault observa que « toutes ces roses pourraient bien se changer en autant d'épines ». Puis, son enthousiasme le reprenant, il termina sa lettre par une envolée sur la beauté et la richesse du Chili, spécifiant que « les mines d'or et d'argent de ce pays sont inépuisables [11] ».

9 Mère Marie-Antoinette, *op. cit.*, p. 184.
10 C'est aujourd'hui l'Ecole Normale n° 2, située au n° 500 de la rue Recoleta.
11 Lettre du 19 novembre 1853.

Développement de l'oeuvre canadienne.

L'ardeur de l'amitié chilienne ne se dément pas. Les visites du public furent si nombreuses qu'il fallut les réglementer, afin de laisser les sœurs à leur tâche. Grâce à cette clôture, elles purent organiser leur établissement et confectionner les vêtements requis. Le 1er décembre, elles hospitalisaient déjà douze orphelins.

Puis vint une vague d'adversité. Le 8 décembre, un copieux courrier leur parvint enfin de Montréal, le premier depuis leur départ de cette ville. La maison mère et M^{gr} Bourget désapprouvaient l'abandon de Vancouver et par suite l'établissement proposé à Valparaiso. Néanmoins on les laissait libres de retourner ou de ne pas retourner au Canada.

La nécessité donne des forces. Humblement, M. Huberdault et les sœurs représentèrent que l'état de leur santé leur interdisait un départ prochain. Il fallait tenir compte des enfants qu'on leur avait confiés et des engagements souscrits de bonne foi avec l'archevêque de Santiago et le gouvernement chilien. Enfin, il ne s'agissait plus d'un hôpital à Valparaiso, selon que le croyaient les autorités de Montréal au temps où elles avaient écrit ces lettres.

Pour comble de malheur, à la mi-mars 1854, trente Sœurs de la Charité de France s'amenèrent inopinément à Santiago, en vertu d'une entente qu'elles avaient conclue avec le gouvernement chilien en 1847. Bien que les Chiliens ne les attendissent plus, les sœurs françaises furent bien surprises de voir l'orphelinat dans les mains d'une autre communauté. Néanmoins, après s'être rendu compte de la situation, elles refusèrent elles-mêmes l'offre des sœurs canadiennes de leur céder la place.

Le 18 septembre suivant, le président Montt visita l'orphelinat. C'est à la suite de cette visite que le gouvernement acquit pour l'œuvre une magnifique *chacra* de quatre-vingt-dix acres, sise à deux milles et demi de la ville. Les sœurs et leurs enfants s'y transportèrent le 26 novembre, au milieu d'un concours de peuple en fête qui rappelait la prise de possession précédente. Ce fut le commencement d'un nouvel essor.

Au début de 1855, M^{gr} Valdivieso et le gouvernement chilien s'unirent pour demander à Montréal l'envoi de dix à quatorze sœurs

nouvelles. Il y avait déjà une centaine d'enfants de deux ans et plus à l'orphelinat et le gouvernement étudiait les plans d'une maison pour en loger mille. Les autorités de Montréal étaient maintenant mieux disposées. Dix-huit recrues, conduites par l'abbé Grégoire Chabot, arrivèrent à Valparaiso le 8 décembre. L'hiver suivant [12], soit le 21 juillet 1856, un décret présidentiel transférait la propriété de la *chacra* à nos sœurs. De son côté, le 16 août 1856, Mgr Valdivieso les autorisait à ouvrir un noviciat et à procéder à l'élection d'une supérieure et autres officières.

Sœur Larocque fut confirmée supérieure et prit le titre de Mère. Mais ce fut pour peu de temps. Prise de maladie au mois de janvier suivant, elle s'éteignit le 21 février 1857 et fut inhumée sur le terrain de la *chacra* [13].

Les postulantes se firent assez nombreuses. Au nombre de celles admises au noviciat se trouva l'aide dévouée des premiers jours, Héloïse. Mais il fallait encore davantage pour répondre aux obligations croissantes de l'œuvre. Le 11 mai 1857, M. Huberdault partit pour Montréal en vue d'y obtenir de nouveaux secours. Il rentra à Santiago en décembre, en compagnie de cinq sœurs, une novice et une postulante. Sa tentative d'enrôler des frères missionnaires avait été infructueuse. D'autre part, il avait fait l'acquisition d'instruments aratoires, d'appareils pour la fabrication du beurre et du fromage, d'outils de toutes sortes et de machines à coudre [14].

Le 17 avril, sœur Amable fut élue supérieure, en remplacement de la regrettée mère Larocque. Mgr Valdivieso présida cette élection. Puis, le 31 mai, avec l'autorisation de la maison mère de Montréal, il fut décidé d'ouvrir un orphelinat à Valparaiso. Autre fondation, à Andacollo [15] en octobre.

Pendant ce temps, à Santiago, machines et outils transformaient une section de l'établissement en une véritable école industrielle, où plus de soixante garçons apprenaient des métiers.

12 Les saisons du Chili sont à l'inverse de celles du Canada.

13 En 1892, ses ossements furent transférés dans la crypte de la nouvelle maison mère.

14 Apparemment les premières qui entrèrent au Chili.

15 Andacollo est une petite localité minière située à cent trente lieues de Santiago, nom loin de La Serena. Cette mission fut abandonnée en 1859.

Au point de vue spirituel, l'enthousiasme était à son comble lorsque, en 1858, on distribua les constitutions imprimées à tous les membres de l'Institut. Il fallut une intervention des lingères pour empêcher les sœurs de porter ce volume de trois cent soixante-dix pages dans leur poche.

C'est dans cette atmosphère de progrès et de parfaite entente que Mgr Valdivieso, en route pour Rome, s'arrêta à Montréal, en septembre 1859, pour y visiter les autorités de la Providence, ainsi que Mgr Bourget. Celui-ci autorisa l'archevêque de Santiago à s'entremettre auprès du Saint-Siège pour l'approbation des constitutions des Sœurs de la Providence [16]. En fait, le 25 avril 1860, le Saint-Siège accorda le Décret de louange, c'est-à-dire son approbation préliminaire. Dès ce moment, opine mère Marie-Antoinette, l'Institut de la Providence « cessait d'être diocésain et passait sous la juridiction immédiate du Saint-Siège... Conséquemment, il appartenait aux chapitres et conseils de la communauté de nommer les sœurs aux différentes fonctions et d'opérer les changements dans le personnel religieux soit pour l'Institut en général, soit pour chacune de ses maisons [17]. »

Dissentiments et scission.

Il ressort de l'opinion précitée, si elle est juste, que Mgr Valdivieso avait contribué à restreindre sa propre autorité sur la communauté du Chili. Un premier incident juridictionnel se produisit lorsqu'en septembre 1861, Mgr Valdivieso désapprouva le choix qu'avait fait mère Amable de sœur Anastasie pour accompagner une autre sœur malade au Canada. Mère Amable maintint sa décision et l'archevêque de Santiago s'en plaignit à Mgr Bourget. Ce dernier écrivit à mère Amable pour lui enjoindre que dorénavant elle et ses compagnes devraient regarder Sa Grandeur l'archevêque de Santiago comme leur évêque ordinaire [18].

Cette lettre surprit douloureusement mère Amable, qui avait prix l'habitude de ne consulter que M. Huberdault en pareilles matières administratives. A vrai dire, deux tendances opposées se manifestaient depuis quelque temps au sein de la maison canadienne

16 De leur nom officiel, les Sœurs dites Filles de la Charité Servantes des Pauvres.
17 *Op. cit.*, p. 335.
18 Lettre du 19 mars 1862.

au Chili: celle représentée par mère Amable, que nous venons de signaler; et celle représentée par sœur Bernard, qui acceptait plus volontiers la direction de l'archevêque. Le parti de sœur Bernard, à ce moment minoritaire, allait nécessairement progresser au fur et à mesure du temps vécu en terre chilienne. Prévoyant ce qui se produirait, la supérieure générale de Montréal, mère Philomène, offrit à mère Amable de venir en voyage au Canada et d'amener avec elle « les sœurs qui ne seraient pas heureuses au Chili [19] ». Cela se passait en fin de décembre 1862.

L'orage, qui menaçait, éclata à l'occasion de ce voyage. Mère Amable obtint du conseil la nomination de sœur Augustin pour l'accompagner à Montréal. Or, sœur Augustin, qui appartenait au parti de sœur Bernard, ne désirait pas quitter le Chili. M^gr Valdivieso réagit défavorablement lorsque mère Amable l'informa de ce choix. Puis, ayant appris que mère Amable se proposait de faire nommer sœur Jean-de-la-Croix comme sa propre remplaçante, il s'opposa carrément à cette nomination et signifia par décret [20] qu'il nommait sœur Bernard pour exercer cette charge.

Il y eut des assemblées tumultueuses à l'orphelinat. Néanmoins, le 22 janvier 1863, toutes les sœurs s'entendirent sur le texte d'une lettre collective à M^gr Bourget et à mère Philomène, les priant de leur envoyer un visiteur ecclésiastique ou une visiteuse de la maison mère. Puis mère Amable s'embarqua pour le Canada en compagnie de sœur Antoine, autorisée à l'accompagner par l'administrateur du diocèse, mais après avoir remis l'administration à l'assistante, sœur Marie-du-Sacré-Cœur.

Dès son retour à Santiago, M^gr Valdivieso envoya son vicaire général sommer les sœurs de se soumettre dans les trois jours et leur signifier que M. Huberdault n'avait plus de juridiction sur elles. Huit des sœurs présentes à cette séance se prévalurent du délai et déclarèrent, à son expiration, vouloir retourner au Canada plutôt que d'accepter le décret de nomination de sœur Bernard. Sur quoi M^gr Valdivieso résolut de les laisser partir, après avoir cependant

19 Mère Marie-Antoinette, *op. cit.*, p. 350.
20 Décret du 17 janvier 1863.

obtenu d'elles, pour sauvegarder les principes, une lettre d'acceptation de sœur Bernard comme supérieure.

Avec les déchirements qu'on peut s'imaginer, les huit sœurs de Santiago et leurs six compagnes de Valparaiso, toutes Canadiennes, s'embarquèrent le 18 mars 1863. Avec mère Amable et sœur Antoine, ce sont donc seize religieuses qui s'éloignaient du Chili pour toujours. Ne restaient que sœur Bernard, sœur Denis-Benjamin et sœur Augustin.

Liquidation.

Dix-sept ans devaient encore s'écouler avant que l'affaire ne fût définitivement réglée.

Il y eut une question d'argent: celle du salaire de nos sœurs retiré par elles de la banque avant leur départ. La Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers fit enquête, après quoi le désir exprimé par Sa Sainteté Pie IX fut « qu'on gardât désormais le silence là-dessus [21] ».

Quant à la question primordiale de juridiction, Sa Sainteté ordonna le même jour « qu'une province dudit Institut de la Providence, ayant sa maison mère à Montréal, fût érigée au Chili sous la dépendance immédiate du Saint-Siège et de cette Sacrée Congrégation, sauf la juridiction des Ordinaires, suivant la forme des Saints Canons et des Constitutions apostoliques et soumises à la visite apostolique de l'archevêque de Santiago ». Puis, après cette demi-concession à l'autorité locale, la même ordonnance recommandait à l'archevêque de Santiago et à l'évêque de Montréal de promouvoir une réconciliation afin « que les maisons de la Providence du Chili soient de nouveau remises par le Saint-Siège sous la direction de la supérieure générale ».

En fait, les choses traînèrent et M^gr^ Valdivieso décéda, le 8 juin 1878, avant qu'aucune tentative sérieuse ne fût tentée pour opérer la réunion souhaitée par Rome. Le vicaire capitulaire de Santiago, M^gr^ Joaquin Larrain Gandarillas, désirait manifestement soustraire les sœurs du Chili à la dépendance de Montréal. Lorsque, deux ans plus tard, M^gr^ Fabre [22] et mère Amable [23] s'avisèrent de prendre des

21 Lettre du 5 avril 1865.
22 Successeur de M^gr^ Bourget depuis septembre 1877.
23 Supérieure générale de Montréal depuis le 23 juillet 1878.

mesures pour rallier les maisons chiliennes, celles-ci chargèrent les évêques de leurs diocèses d'intervenir à l'encontre de ces tentatives à Rome. Cette fois les Chiliennes eurent gain de cause. Le 17 mars 1880, un décret apostolique séparait la Congrégation des Sœurs de la Providence du Chili de l'Institut des Filles de la Charité Servantes des Pauvres de Montréal. La rupture était consommée.

Développement de l'oeuvre chilienne.

Sœur Denis-Benjamin et sœur Augustin rentrèrent séparément à Montréal, en 1871 et en 1875. Des compagnes canadiennes de mère Larocque, seule demeura définitivement au Chili celle que la communauté chilienne considère comme sa fondatrice: mère Bernard Morin. Elle décéda le 4 octobre 1929, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Une autre scission se produisit à l'occasion de l'adoption des constitutions, en 1890. Vingt religieuses se retirèrent, quatorze desquelles fondèrent subséquemment la Congrégation des Filles de Saint-Joseph protectrices de l'Enfance.

Mais ces épreuves n'ont pas empêché la Congrégation de la Providence du Chili de prendre une expansion considérable. Trois maisons seulement en 1863. Il y en a aujourd'hui vingt-sept, dont vingt-six au Chili même et une à Buenos-Ayres. Ce sont des orphelinats, des écoles primaires et secondaires, jardins de l'enfance, ateliers d'apprentissage, maisons de retraite, hôpitaux, asiles de vieillards, etc. Les religieuses n'y sont pas nombreuses comme chez nous — cent soixante-dix en tout et partout — mais il faut tenir compte de la difficulté du recrutement au Chili, comme du reste dans tous les pays de l'Amérique latine. Elles se font seconder par du personnel laïque.

La maison mère, avec ses trente religieuses, dont la supérieure générale, offre un exemple de ce qu'un petit groupe agissant peut rendre. On y trouve les deux noviciats: celui des religieuses et celui des sœurs coadjutrices; une infirmerie pour les religieuses âgées et malades; l'internat Pie X logeant cent vingt orphelines — celles-ci suivent leurs classes avec les élèves de l'école Bernard-Morin, située dans le même établissement; — pension pour dames pieuses, au

nombre de quarante-quatre; enfin l'imprimerie Saint-Joseph, munie de trois linotypes.

L'immeuble occupé par cette maison mère n'a connu de nos Canadiennes que mère Bernard. Son acquisition ne date en effet que de 1881. Situé sur le boulevard de la Providence, en face du parc du même nom, il se trouve à mi-chemin entre l'ancienne *chacra* et le centre de la ville. Il présente une façade de sept cent cinquante pieds dominée, au centre, par un élégant clocher. Derrière s'étendent des patios et des ailes. Il n'y a de luxe que dans la chapelle, mais partout les proportions sont nobles.

Souvenirs canadiens.

L'immeuble des fondatrices, situé à un demi-mille plus haut que la maison mère actuelle, a dû être abandonné par les Sœurs de la Providence, le 10 septembre 1941: résultat d'un litige entre la Congrégation et la Commission de bienfaisance. C'est aujourd'hui le Foyer national de l'Enfance. De la *chacra* qui a donné son nom à toute la municipalité de Providencia, les religieuses n'ont conservé que la chapelle et quelques acres sur lesquelles elles comptent ouvrir un pensionnat pour jeunes filles universitaires venues des provinces. Avec les indications d'un guide, on peut toutefois reconstituer l'ordonnance ancienne: la crèche, l'orphelinat et les ateliers. Ces derniers continuent d'ailleurs de fonctionner comme tels.

La maison mère nouvelle contient les restes mortels des trois religieuses canadiennes décédées au Chili. Outre ceux de mère Larocque, dont nous avons déjà parlé, il y a dans la crypte ceux de sœur Marthe [24], décédée le 3 février 1862, et, bien entendu, ceux de mère Bernard, dans la chapelle même. Une plaque de marbre porte, en espagnol, l'inscription suivante:

ICI REPOSE DANS LE CHRIST
LA RÉVÉRENDE MÈRE BERNARD MORIN
FONDATRICE DES SŒURS
DE LA PROVIDENCE DU CHILI.
MODÈLE DES RELIGIEUSES,
PROTECTRICE MATERNELLE DES ORPHELINS ET DES INVALIDES.
CANADIENNE D'ORIGINE
ELLE ARRIVA AU CHILI LE 17 JUIN 1853:

[24] De son nom civil Catherine Vanier, arrivée au Chili en 1855.

ELLE GERMA DANS NOTRE TERRE
ET FUT COMME L'ARBRE TOUFFU DE LA PARABOLE.
ELLE S'ENDORMIT DANS LE SEIGNEUR
LE 4 OCTOBRE 1929.
R.I.P.

Dans le parloir se trouve le portrait de M^gr^ Ignace Bourget, en sa qualité de fondateur de l'Institut. Il figure, m'a-t-on dit, dans toutes les anciennes maisons de la communauté, comme du reste celui de mère Larocque. Mais il y a beaucoup plus. Une fois par année, dans toutes les maisons, on lit au réfectoire des religieuses les *Œuvres choisies* de M^gr^ Bourget, telles qu'éditées à l'imprimerie de la maison mère, en 1895. Je ne sais si l'on en fait autant sur ce point au Canada.

Les autorités municipales ont elles-mêmes trouvé le moyen de rendre hommage à notre pays en donnant les noms de *Bernarda Morin* et de *Canada* à des rues donnant sur la propriété de la maison mère.

Reprise de contact.

Tant que vécut mère Bernard, les liens se maintinrent assez facilement entre la maison mère de Montréal et celle du Chili. Il y eut correspondance abondante entre mère Bernard et mère Marie-Antoinette, lorsque celle-ci écrivit son ouvrage sur la fondation du Chili. Après 1929, les occasions de communiquer devinrent évidemment moins nombreuses.

L'accueil que m'ont fait les religieuses chiliennes, en tant que représentant du Canada, ne me laisse cependant aucun doute qu'elles continuent d'attacher un très grand prix aux souvenirs du passé commun. Elles nous invitèrent une première fois en septembre 1951, alors que les orphelines de l'internat Pie X nous firent les frais d'un concert intime. Nous visitâmes l'établissement et ma femme reçut des broderies et des fleurs. La directrice de l'École Bernard-Morin me fit une seule demande, mais combien significative: celle d'un drapeau canadien et du disque *Ô Canada*.

Depuis ce jour, notre drapeau flotte aux côtés du tricolore chilien les jours de fête, tandis que, du haut-parleur, retentit notre hymne national.

Une de ces fêtes se produisit à l'occasion des noces d'or religieuses de la supérieure générale, le 20 avril 1952. Le cardinal Caro et

plusieurs évêques y participèrent et l'on me fit l'honneur de m'inviter à ces agapes. Dans une salle, les élèves avaient exposé des dessins et graphiques relatifs au Canada et à ses principaux produits.

Mais la fête par excellence fut celle du centenaire, célébrée du 17 au 21 juin derniers. J'ignorais l'intention des religieuses de commémorer l'anniversaire de l'arrivée à Valparaiso plutôt que celui de l'installation à Santiago. Par un heureux accident, je rentrai d'un voyage au Canada le 17 même et trouvai la façade de la maison mère décorée aux couleurs papales, chiliennes et canadiennes. Notre patrie et mère Bernard furent à l'honneur.

Conclusion.

Le chanoine Émile Chartier a admirablement résumé cette histoire. Il a écrit:

> Le chapitre tient du merveilleux. Un essaim de religieuses s'égare, par obéissance, sur une terre voisine de la nôtre. Ne trouvant pas de quoi s'y déposer, il tente de revenir à la ruche. Une force mystérieuse le pousse plus loin encore que l'Orégon, jusqu'à cette Amérique du Sud vaste comme un monde, jusqu'à ce Chili alors pratiquement inconnu.
>
> L'essaim cette fois s'arrête. Il se fixe, il travaille, il se peuple. Mais un jour vient où, les recrues n'étant pas de même provenance que l'essaim, des froissements se glissent entre les uns et les autres. La masse revient enfin à la ruche primitive pour n'en plus repartir. Mais elle laisse en terre chilienne assez de membres de la colonie originelle pour que la ruche nouvelle garde l'aspect et l'allure de sa mère canadienne[25].

Le « merveilleux » s'explique par l'action de la Providence. Il faudrait manquer du sens spirituel le plus élémentaire pour ne pas voir dans tout cela l'action divine.

Celle-ci dans l'espèce, utilisa des moyens assez scabreux en apparence. Le schisme fit scandale au Chili; au point que, quatre-vingt-dix ans plus tard, on éprouve encore du malaise à mentionner les noms des irrédentistes. Le panégyriste de mère Morin se montre particulièrement sévère sur le compte de l'abbé Huberdault, qu'il qualifie de « chauvin avec l'astuce d'un politicien florentin[26] ».

Il suffit cependant de connaître à la fois les tempéraments chilien et canadien pour absoudre bien facilement les uns et les autres.

[25] Texte d'une lettre du 2 octobre 1921, adressée à la supérieure générale de Montréal et publiée en tête de l'ouvrage de mère Marie-Antoinette.

[26] Francisco Donoso, *op. cit.*, tome I, p. 255.

La question purement canonique avait de quoi confondre. On pourrait encore l'agiter, attendu que le Saint-Siège n'a donné qu'une solution pratique au conflit. Dans les circonstances, on conçoit que le « préjugé du sang [27] » ait pu se faire sentir. Il n'y avait partout que bonne foi. D'où, à mon sens, la supérieure générale de Montréal fit preuve de sagesse lorsqu'elle permit à chacune de rentrer au Canada ou de rester au Chili. Le temps était venu pour la communauté du Chili de voler de ses propres ailes.

Tout compte fait, il demeure que la Congrégation de la Providence du Chili constitue un des plus intéressants liens entre nos deux pays. Après l'avoir découvert et en avoir senti au Chili la force, je formule des vœux pour que, de part et d'autre, on s'attache à le cultiver.

Santiago, juillet 1953.

Léon MAYRAND,
ambassadeur du Canada au Chili.

[27] *Ibid.*, p. 264.

Quand les illusions deviennent réalités

L'Organisation des États américains.

Les commentateurs du droit international ont cherché depuis des siècles la formule magique susceptible d'apporter au monde une paix reposant sur la justice et destinée à assurer un bonheur sans fin. Deux écoles principales ont voulu offrir une panacée: l'une proposant des ententes internationales groupant tous les pays du monde et les soumettant à une même politique; l'autre opte pour les accords régionaux, mieux adaptés, paraît-il, aux disciplines locales et plus faciles à établir parce que participant d'éléments plus homogènes. En réalité, la formule fût-elle globale ou partielle, le monde applaudira des deux mains quand le ciel sera redevenu serein et que se seront tus les échos des détonations et des sanglots.

Sans vouloir faire le procès des deux écoles, les projets de l'abbé de Saint-Pierre et les rêves dorés de Briand et Bourgeois, semblent bien, à la lumière des circonstances et de l'histoire, n'avoir pas été la formule idéale. Les louables tentatives faites à l'échelle internationale, à l'occasion de la Société des Nations et des Nations-Unies, n'ont pourtant pas justifié les espoirs qu'on y avait mis. Peut-être la formule régionale est-elle mieux adaptée aux besoins actuels et plus à la taille des hommes à qui le rôle de demi-dieux n'a pas souri.

Le continent américain a été, pour sa part, le théâtre de deux expériences intéressantes qui ont retenu l'attention des internationalistes: la Cour de Justice d'Amérique centrale et l'Organisation des États américains. La première initiative était le résultat de nombreux pourparlers, à un moment où les Conférences de La Haye permettaient de croire à l'avènement d'un âge d'or dont la guerre serait à jamais bannie. Cette cour, durant les dix ans de son existence mouvementée, entendit une dizaine de causes internationales et ferma

ses livres devant le manque d'intérêt, ouvertement manifesté, à la solution juridique des conflits. Pour notre part, nous ne pouvons manquer d'associer au nom de cette cour le souvenir d'un collègue universitaire de Washington, monsieur Byron L. Tormohlen, du Central Intelligence Agency, qui mourut tragiquement au lendemain d'un seminar où il avait brillamment exposé l'historique et les réalisations de cette cour devant ses confrères de l'American University. On tentera peut-être de reconstituer ce tribunal régional ou même d'organiser une cour interaméricaine de justice, lors d'une prochaine conférence interaméricaine. Il serait alors intéressant que le Canada fût bien renseigné sur les précédents historiques et sur la jurisprudence continentale.

L'autre réussite des jurisconsultes et hommes politiques de notre continent est l'Organisation des États américains. Quoique fondée en 1948 seulement, lors de la tragique Conférence de Bogotá, l'Organisation des États américains est bien vivante et chargée de promesses. Son budget n'èst pas celui des Nations-Unies et son travail n'est pas non plus l'objet de longues colonnes dans les quotidiens. Les membres du Conseil et le secrétariat de l'Union panaméricaine accomplissent leur labeur sans bruit et presque sans argent, mais sont entièrement consacrés à la tâche de la solidarité continentale.

I. — L'ORGANISATION: SON INSPIRATION.

L'Organisation des États américains n'est pas une création juridique issue de cours savants. C'est une réalisation pratique, aboutissement d'un demi-siècle de tentatives plus ou moins heureuses, mais où la bonne foi et la recherche désintéressée ont cimenté un immense désir de collaboration interaméricaine. L'Organisation des États américains peut être considérée, à la lumière des nombreuses négociations qui l'ont précédée, comme le résultat d'une longue tradition à la recherche de la paix et de la sécurité. Mais elle constitue plus qu'un simple résultat, elle est aussi l'héritière de plusieurs générations d'Américains, de tous les credo et de toutes les couleurs, qui mirent au-dessus de leurs rivalités nationales un même idéal de coopération où se fondraient leurs nationalismes éclairés.

La Charte de Bogotâ.

La Charte de Bogotá constitue le cadre juridique de l'Organisation elle-même. Elle consacre, en droit, le projet énoncé par Simon Bolivar en 1826 et repris par les délégués réunis à Washington en 1889-1890. Le libérateur voulait non seulement protéger les nouveaux États d'Amérique contre les invasions possibles de la part des anciennes métropoles, mais il désirait aussi insuffler à ces nouvelles nations un sentiment de coopération continentale, les unissant dans la paix comme dans la guerre. Après plusieurs décennies d'hésitation, de tâtonnement et de tentatives, le dernier conflit mondial semble avoir jeté dans le creuset américain le catalyseur devant provoquer les réactions désirées. A la Conférence de Chapultepec, en 1945, les républiques américaines comprirent qu'à l'époque où nous sommes, la paix comme la guerre doit être totale et que la solidarité, pour être effective, doit être indivisible. Durant trois ans les chancelleries du Nouveau Monde ont discuté différents projets susceptibles d'amener une plus grande coopération entre leurs pays. En 1948, alors qu'une révolution sanglante secouait Bogotá, les délégués des vingt et une républiques discutaient des moyens pour assurer une paix permanente. La malheureuse expérience de la deuxième Grande Guerre était suffisamment fraîche pour faire pleinement comprendre la nécessité d'une entente. C'est dans cet état d'esprit que la Charte de l'Organisation des États américains fut élaborée et adoptée.

Déjà, lors de la Conférence de San-Francisco, l'on avait entrevu la rivalité existant entre les partisans d'une organisation internationale et ceux des ententes régionales. Les délégués des pays latino-américains auraient même craint un moment la disparition de l'Union panaméricaine au bénéfice d'un organisme illusoire. L'impasse menaçait de se prolonger lorsque enfin la Maison blanche accepta un compromis introduisant en même temps dans la Charte des Nations-Unies deux principes qui, s'ils ne se contredisent pas formellement, ont tout de même contribué de façon bien diverse à l'impopularité ou à la bonne presse de l'organisme international: le veto et la reconnaissance des accords régionaux.

L'article 52 de la Charte des Nations-Unies spécifie:

> Aucune disposition de la présente Charte ne s'oppose à l'existence d'accords ou d'organismes régionaux destinés à régler les affaires qui, touchant au maintien de la paix et de la sécurité internationales, se prêtent à une action de caractère régional, pourvu que ces accords ou ces organismes et leur activité soient compatibles avec les Buts et les Principes des Nations-Unies.

C'est en regard de ce principe qu'a été formée l'Organisation des États américains. L'article 1^er^ de la Charte de l'Organisation des États américains établit que « dans le cadre des Nations-Unies, l'Organisation des États américains constitue un organisme régional ». Il ne s'agit donc pas de rivalité entre deux groupes internationaux, mais bien de coordination d'efforts qui à une échelle régionale se sont avérés plus productifs.

A. Le préambule.

Avant d'étudier en détails cette grande Charte des Amériques, il convient de scruter le préambule afin de tâcher de découvrir les motifs qui animaient ses auteurs. Ce préambule a été rédigé avec un soin particulier afin d'accorder à chaque mot son sens le plus précis en le remettant dans son cadre le plus propre. C'est d'abord « au nom de leurs peuples » que « les États représentés à la IX^e^ Conférence internationale américaine ont convenu de signer la suivante Charte ». Les délégués sont donc pleinement conscients du mandat exprès exercé au nom des peuples d'Amérique et non plus comme représentants d'unités ou de partis politiques. Ces États se déclarent ensuite convaincus que la mission historique de l'Amérique est d'offrir une terre de liberté et un milieu favorable au plein développement de la personnalité humaine. Il n'est donc pas question de coercition exercée par des États tout-puissants sur les autres. Les délégués sont également conscients que cette mission historique a inspiré de nombreux traités et accords reposant sur le désir unanime de vivre en paix et d'assurer le progrès de tous dans l'indépendance, l'égalité et le droit, grâce à une compréhension mutuelle et au respect de la souveraineté de chacun. C'est le corollaire du premier principe de liberté déjà énoncé et confirmé souventes fois par des accords. Élément important introduit dans le traité, la solidarité

américaine doit reposer sur un régime de liberté individuelle et de justice sociale basé sur le respect des droits fondamentaux de l'homme. Enfin la Charte devient une nécessité parce que le bien-être de tous et leur contribution au progrès et à la civilisation du monde exigent chaque jour davantage une coopération continentale plus étroite. Voilà donc les raisons qui ont poussé les États rassemblés à Bogotá à édifier ce monument à la solidarité américaine. En faisant reposer le bien-être des Américains sur la liberté, la solidarité américaine et les institutions démocratiques, les délégués ne pouvaient manquer de rallier toutes les sympathies et de fondre toutes les énergies en un instrument stable et, espérons-le, définitif, destiné au bonheur des Amériques. D'accord sur ces données primordiales, les délégués, « pénétrés du fait que l'organisation juridique est nécessaire à la sécurité et à la paix fondée sur l'ordre moral et la justice » et conformément à la Résolution IX adoptée à Chapultepec, ont convenu de signer la Charte. Celle-ci se divise en trois parties qui se répartissent elles-mêmes en dix-huit chapitres contenant cent douze articles.

B. Nature et buts.

Après s'être entendus sur le préambule, les États américains précisent que l'Organisation est établie en vue « de parvenir à un ordre de paix et de justice, de maintenir leur solidarité, leur intégrité territoriale et leur indépendance ». On voit la gradation observée dans l'élaboration du traité lorsque, désirant la paix et la justice, on s'accorde sur la nécessité de la solidarité en vue d'une collaboration destinée à la défense de la souveraineté, de l'intégrité du territoire et de l'indépendance nationale. Cette rédaction du premier article reproduit toute l'histoire des relations interaméricaines depuis Bolivar, orientées vers la paix et la solidarité continentales. Les autres articles de ce premier chapitre établissent qui sont les membres de l'Organisation et les qualifications requises pour le devenir. Après avoir déterminé sa nature, l'Organisation énonce les buts qu'elle entend poursuivre:

1° Garantir la paix et la sécurité du continent;
2° prévenir les causes possibles de difficulté et assurer la solution pacifique des différends qui surgissent entre les États-membres;
3° organiser l'action solidaire de ces derniers en cas d'agression;

4° donner une solution aux problèmes politiques, juridiques et économiques qui surgissent entre eux; et
5° favoriser, au moyen d'une action coopérative, leur développement économique, social et culturel.

La teneur de cet article ressemble à une énumération des problèmes à l'agenda de la plupart des autres conférences interaméricaines. On y retrouve également l'évolution accomplie depuis l'indépendance des colonies jusqu'à leur pleine participation aux affaires internationales. C'est d'abord le souci de garantir la paix et d'obtenir la sécurité du continent. On va cependant plus loin en voulant guérir le mal à sa source et prévenir les causes possibles de conflit. Une fois ces difficultés découvertes, il faudra trouver des solutions pacifiques afin d'éviter aux États des guerres aussi pénibles que dispendieuses. Enfin, si la paix et la sécurité continentales sont à ce point compromises qu'il n'y a pas moyen d'éliminer les causes de difficultés, les fauteurs devront hésiter à engager un conflit, trouvant en face d'eux le front commun de tous les autres États américains. Si, malgré toutes les démarches déjà accomplies et malgré la bonne volonté déployée par une ou plusieurs des parties, un conflit éclate, l'action solidaire des autres États-membres aura vite fait d'assurer le triomphe du droit sur la force. C'est là l'histoire de la pensée politique interaméricaine depuis plus d'un siècle. On désire la paix, on veut éviter la guerre, mais si un récalcitrant veut à tout prix la faire, les autres parties au contrat se verront dans l'obligation de rétablir l'ordre. Afin d'assurer cette même paix et de favoriser la solution pacifique des conflits, les États américains veulent trouver des réponses adéquates aux questions que soulèvent les problèmes d'ordre politique, juridique et économique. Là encore la prévoyance devrait trouver sa récompense.

C. Principes.

Le chapitre II de la Charte énumère les principes sur lesquels elle repose. Au risque de paraître fastidieux on ne saurait avoir une idée juste de ce qu'est l'Organisation, si on ne relit attentivement cet article 5, à la lumière des circonstances spéciales où se trouvent placés les États-membres.

Les États américains réaffirment donc les principes suivants:

a) Le droit international constitue la norme de conduite des États dans leurs relations mutuelles.

Les États-membres ne se contentent pas d'une déclaration vague, mais ils précisent dans le paragraphe suivant ce qu'ils entendent par ordre international.

b) L'ordre international est basé essentiellement sur le respect de la personnalité, de la souveraineté et de l'indépendance des États, ainsi que sur le fidèle accomplissement des obligations découlant des traités et des autres sources du droit international.

c) La bonne foi doit présider aux relations des États entre eux. Les États américains adhèrent aux principes généraux du droit des gens et chaque État a droit à son plein développement normal, ce qui ne l'empêche pas d'être lié de façon sacrée par les accords librement conclus avec d'autres États. *Pacta sunt servanda.* Il va de soi également que les relations entre les États doivent, comme celles entre les humains, reposer sur la bonne foi des parties, sans quoi la vie en société devient impossible.

d) Le quatrième paragraphe spécifie que la solidarité des États américains et les buts que ceux-ci veulent atteindre demandent une organisation politique reposant sur le fonctionnement effectif de la démocratie représentative. En d'autres termes, confirmant le principe précédemment énoncé, tous les États tombent sur un pied d'égalité et les décisions de la majorité l'emportent.

Les paragraphes *e f g* se font plus précis et déclarent que:

— Les États américains condamnent la guerre d'agression,
— l'agression contre un État américain en est une contre tous,
— et enfin les différends de caractère international entre deux ou plusieurs États doivent être réglés par des moyens pacifiques.

Voilà résumée en trois points la doctrine interaméricaine de droit international public. La guerre d'agression est condamnée en principe et l'on précise même que: la victoire ne crée pas le droit. Comme sanction à la violation de ce principe une attaque injustifiée contre un État américain sera interprétée comme une attaque injustifiée contre tous les États américains, avec les conséquences normales qui s'ensuivent, soit « l'action solidaire de ces derniers en cas d'agression ». Le Traité de Rio signé l'année précédente entre alors en

jeu et l'État coupable d'avoir troublé la paix devra prendre ses responsabilités et payer les dommages. Afin de prévenir un tel désastre, susceptible de s'étendre en un moment à tout le continent, les États-membres exigent une solution pacifique des conflits possibles. On met d'abord la guerre hors la loi et l'on énonce ensuite les sanctions. Comme conséquence logique, les États doivent obvier à ces difficultés en trouvant des solutions pacifiques. Les autres paragraphes *h i j k l* contiennent des énoncés généraux préalablement admis par des États majeurs, mais dont la nomenclature doit se trouver dans une charte lorsque la violation des principes comporte des sanctions. On y déclare que la justice et la sécurité sociale sont la base d'une paix durable et que la coopération économique est indispensable à la prospérité et au bien-être. Les États américains proclament ensuite les droits fondamentaux de la personne humaine sans distinction de race, de nationalité, de religion ou de sexe. D'ailleurs ces derniers principes devaient être expliqués en détails par l'adoption de la résolution XXX de l'Acte final et dans la Charte des Droits de la Femme. Les États-membres reconnaissent également que l'unité spirituelle du continent repose sur le respect des valeurs culturelles conditionné par leur étroite collaboration au service de la culture humaine. Enfin « l'éducation des peuples doit être dirigée vers la justice, la liberté et la paix ». Par cet énoncé de principe, les peuples des Amériques se dressaient un programme dont l'accomplissement devrait normalement assurer le bonheur de leurs peuples et servir de leçon à l'humanité.

D. Droits et devoirs fondamentaux des États.

Les juristes qui ont participé à la rédaction de la Charte n'ont rien voulu laisser à l'improviste. Bien au fait des difficultés qu'avait présentées par le passé, l'interprétation de textes imprécis, ils ont voulu coucher sur le papier quels sont les droits et les devoirs fondamentaux des États. Tel est l'objet du chapitre III. Quatorze articles exposent en détail les normes qui, si elles étaient observées, apporteraient aux États américains, comme à tous les pays du monde, une paix inaltérable. Il n'est pas sûr que ce chapitre doive faire oublier toutes les querelles et sceller toutes les amitiés. Il a tout de même le grand mérite de réaffirmer que les États américains

« sont juridiquement égaux », jouissant de droits égaux, d'une capacité égale pour les exercer, avec des devoirs identiques. Mais si les États ont des droits sacrés, ils ont aussi le devoir non moins impérieux de respecter ceux de leurs voisins. On peut dire que la théorie américaine des droits et des devoirs se trouve résumée en ces quelques mots: souveraineté et indépendance égales des États d'où découle le devoir de respecter les droits des autres. Un article attire cependant l'attention davantage. L'article 9 précise en effet que « l'existence politique de l'État est indépendante de sa reconnaissance par les autres États ». Voilà qui est important, parce que contrairement à une théorie longtemps soutenue, la reconnaissance ne sera plus un élément essentiel à l'existence juridique d'un État. Voilà en somme, formulée par écrit la confirmation de l'histoire constitutionnelle canadienne. Notre pays n'a pas en effet attendu la reconnaissance formelle apportée par d'autres États pour affirmer son caractère étatique et prendre les responsabilités et initiatives y attachées. A la lumière de cet article, il devient possible à de nouveaux groupes, comme les Guyanes ou d'autres unités américaines, de se constituer en États souverains avec toutes les prérogatives reconnues à ces personnalités. Ces nouvelles entités pourraient alors proclamer leur indépendance et affirmer leur souveraineté avant même que la reconnaissance officielle leur ait été accordée par un ou plusieurs des États de la communauté américaine. Voilà certainement un principe qui ouvre des horizons nouveaux et prometteurs aux groupes nationaux américains en quête d'indépendance politique.

Si un État est maître chez lui, il a cependant le devoir de respecter les frontières de ses voisins, le tout devant assurer la paix et l'harmonie entre les nations. Si le territoire d'un État est inviolable (art. 17), il ne peut être l'objet d'aucune conquête par les voisins et celle-ci « et les avantages spéciaux qui seront obtenus par la force ou n'importe quel autre moyen de coercition ne seront pas reconnus ». Voilà qui met fin aux ambitions territoriales ou aux conquêtes militaires. On peut rapprocher cet article du paragraphe *e* de l'article 5: « Les États américains condamnent la guerre d'agression: la victoire ne crée pas de droits. » Ce même principe appelle tout naturellement l'énoncé des deux règles primordiales: *a*) les dif-

férends internationaux doivent être réglés par des moyens pacifiques; *b*) l'un des buts de l'Organisation est de coordonner « l'action solidaire » des États-membres en cas d'agression.

On ne peut relire ces passages de la Charte sans constater le progrès immense accompli par les États américains pendant le siècle et demi écoulé depuis leur indépendance. Si les chefs d'État avaient précédemment fait preuve d'un tel esprit d'équité, combien de conflits auraient été évités et combien de milliers de vies humaines sauvées. Depuis l'adoption de la Charte en 1948, on se rend compte que cet état d'esprit a changé et que les relations se sont fortement améliorées.

E. Solution pacifique des différends.

Les chapitres IV et V constituent la clef de voûte de la Charte: solution pacifique des différends et sécurité collective. Voilà le but des délibérations tenues depuis la lointaine époque de Bolivar et de Sylvestre Rebello. Cette fois, les États américains semblent avoir trouvé une formule applicable et définitive. Les États s'entendent d'abord pour proclamer que « tous les différends internationaux qui surgiront entre les États américains seront soumis aux procédures pacifiques indiquées dans cette Charte avant d'être portés à la connaissance du Conseil de Sécurité du Conseil des Nations-Unies ». En d'autres termes, non seulement les différends devront connaître une solution pacifique, mais il faudra, si possible, que ce soit à l'intérieur du système interaméricain. Les appels à l'organisme mondial se trouvent donc considérablement diminués, puisque l'Organisation des États américains devra d'abord connaître des différends. Pour ne rien laisser au hasard, les procédures pacifiques sont énumérées à l'article 21: les négociations directes, les bons offices, la médiation, l'enquête, la conciliation, la procédure judiciaire, l'arbitrage et celles que les parties pourront choisir à n'importe quel moment. Si deux ou plusieurs États américains ne peuvent régler un différend par les voies diplomatiques ordinaires, les parties « devront convenir de n'importe quelle autre procédure pacifique leur permettant d'arriver à une solution ».

On remarquera la force de l'expression « devront convenir » qui ne laisse pas le choix aux parties. Il faut en venir à une entente

pacifique, qu'elle soit prévue par la Charte ou motivée par les circonstances. Enfin, la paix continentale étant la pierre d'assise de la solidarité américaine, la Charte prévoit la signature d'un traité spécial établissant les moyens propres à résoudre les différends et fixant les procédures appropriées. Et l'article 23 conclut de façon à ce qu'aucun différend surgissant entre les États américains ne reste sans solution définitive au-delà d'une période raisonnable. Ces provisions ont été reprises de façon plus élaborée dans le Traité américain de Règlement pacifique, signé lors de cette même Conférence de Bogotá.

F. Sécurité collective.

L'expérience diplomatique avait cependant prouvé suffisamment que les plus beaux traités et des principes les plus admirables étaient souvent foulés aux pieds par l'un ou l'autre des signataires. Aussi, pour n'être pas pris à l'improviste à la suite d'une dérogation de la part d'un des signataires, la Charte consacre son chapitre V à la sécurité collective. Elle n'est pas un vain mot, puisque toute agression contre un État sera considérée comme une agression contre tous les États américains. Dans le cas où une attaque sera commise contre l'un des États américains, les autres États, « conformément aux principes de la solidarité continentale et de la légitime défense collective, appliqueront les mesures et les procédures prévues par les traités spéciaux qui régissent la matière ». Il convient de signaler une variante existant entre les textes anglais, espagnol et portugais et le texte français, à l'article 25 de la Charte. Il semble, de l'opinion même du secrétaire général, que le mot *ou,* dans ces trois premières langues ait été mis par erreur dans l'expression

> conformément aux principes de la solidarité continentale *et* de la défense collective.

Il faudrait bien y lire le mot et, comme ci-dessus, tel que porté au texte français, puisqu'il n'est pas question d'alternative. En résumé, c'est le gendarme qui voit à l'observance de la loi. Alors que la solution pacifique des différends fera l'objet d'un traité spécial signé également à Bogotá, la sécurité collective possédait déjà sa charte depuis l'élaboration et la signature du Traité interaméricain d'Assistance mutuelle lors de la Conférence de Rio-de-Janeiro en 1947. Ce

traité assurant la sécurité collective entra définitivement en vigueur le 3 décembre 1948, lorsque Costa-Rica déposa sa ratification au siège de l'Organisation, devenant le quatorzième État à ce faire. L'une des provisions du Traité de Rio stipulant que le refus de la part d'un État de recourir à l'action pacifique pourra servir à déterminer la responsabilité de l'agresseur, on voit que la paix continentale était à la fois reconnue comme nécessaire et protégée par des moyens appropriés.

G. Normes économiques, sociales et culturelles.

Les chapitres VI, VII et VIII de la Charte reflètent bien la préoccupation de permanence présente à l'esprit des délégués réunis à Bogotá. Après avoir établi en effet les principes qui commanderont aux relations pacifiques entre les États et prévu la correction effective des délinquants, la Charte se penche maintenant sur les éléments essentiels à la vie des États dans des conditions normales, et précise les normes devant les guider: économiques, sociales et culturelles. Les congressistes de 1948 croyaient encore au maintien de la vie pacifique entre les nations et c'est pourquoi ils voulaient réglementer leurs activités. La note dominante de ces normes est sans contredit la coopération réaliste et effective émanant de ces trois chapitres. L'article 26 précise que « les États-membres conviennent de coopérer entre eux pour consolider leur structure économique, intensifier leur agriculture et l'exploitation de leurs mines, développer leur industrie et accroître leur commerce ». On retrouve bien là la mentalité panaméricaniste qui permet aux nations du continent de se développer séparément, mais en obéissant à une formule commune d'aide et de solidarité. On ne se fait pas illusion cependant sur la disproportion entre les problèmes à affronter et les solutions à apporter. C'est pourquoi l'article suivant prévoit le cas où un État américain, confronté par des problèmes impossibles à résoudre de façon satisfaisante, pourrait soumettre ces mêmes problèmes au Conseil économique et social interaméricain en vue de chercher une solution convenable. Voilà certainement une importante marque de prévoyance car le Conseil siégeant presque toute l'année, sauf durant les mois

d'été, les délégués permanents des États peuvent discuter avec leurs collègues des problèmes les plus ardus.

La coopération économique n'est pas demeurée un vain mot, puisque dès 1948 les États rassemblés à Bogotá signaient la Convention économique destinée à consolider la coopération technique et financière, le développement industriel et économique, et la sécurité économique. C'était probablement le domaine le plus difficile à aborder tant à cause de la diversité des problèmes envisagés que de la disparité des richesses nationales de ces différents États. Au chapitre des normes sociales, l'article 28 se lit:

> Les États-membres décident de coopérer entre eux en vue d'assurer des conditions de vie justes et humaines à leurs populations respectives.

On retrouve encore ce désir marqué de collaboration réelle reposant sur les principes établis par l'article 29:

> *a)* Tous les êtres humains, sans distinction de race, de nationalité, de sexe, de croyance ou de condition sociale, ont droit au bien-être matériel et au développement spirituel, dans des conditions de liberté, de dignité, d'égalité, d'opportunité et de sécurité économique.
>
> *b)* Le travail constitue un droit et un devoir social... Il implique le respect de la liberté d'association et de la dignité de celui qui l'accomplit...

Les États-membres savent donc exactement où ils vont en établissant des normes sociales. D'ailleurs celles-ci étaient déjà comprises dans le paragraphe 30 de l'Acte final qui constitue une Déclaration américaine des Droits et Devoirs de l'Homme. Les articles 14 et 37 de cette Déclaration précisent que toute personne a droit au travail dans des conditions dignes et que toute personne a aussi le devoir de travailler dans la mesure de ses capacités pour le bénéfice de la communauté. La Charte ne fait que résumer cette Déclaration, mais elle lui confère un caractère de solennité et d'obligation morale.

C'est également ce qui s'est produit au chapitre VIII touchant les normes culturelles car les États-membres décident de favoriser l'exercice du droit à l'éducation sur les bases suivantes:

> *a)* L'enseignement primaire sera obligatoire et gratuit lorsqu'il est dispensé par l'État;
>
> *b)* les études supérieures seront accessibles à tous, sans distinction de race, de nationalité, de sexe, de langue, de croyance ou de condition sociale.

Là aussi on retrouve une répétition plus détaillée des principes déjà énumérés aux articles 12 et 31 de la Déclaration des droits et des devoirs. Il est vrai que cette formule ne correspond peut-être pas encore à la stricte réalité parce que les conditions matérielles et la mentalité publique ne sont pas encore adaptées à la nécessité et au devoir de faire instruire les enfants et de s'instruire soi-même afin de mieux servir son Dieu et sa patrie. Cependant les États-membres accomplissent déjà un grand pas en reconnaissant les droits et les devoirs en matière d'éducation. Il reste à espérer que de meilleures conditions de vie permettront de donner suite aux vœux exprimés par l'assemblée plénière et d'appliquer les normes contenues dans la Charte. Est-il besoin d'ajouter que les États-membres agissent sans chauvinisme et s'engagent à faciliter le libre échange culturel au moyen de tous les modes d'expression. Cette formule est difficile d'application pour des raisons économiques, politiques et sociales. Mais il n'y a pas de doute que la réalisation de ces contacts culturels entre tous les pays d'Amérique contribuera plus que tous les traités et toutes les conventions à l'épanouissement d'un esprit véritablement américain. Dans un tel cas, la solidarité continentale prendra son sens historique.

II. — L'ORGANISATION: SON FONCTIONNEMENT.

La première partie de la Charte de l'Organisation des États américains expose les principes et les buts de cet organisme international. Nous avons vu quel soin ont pris les États-membres à détailler les principes commandant les relations internationales de même que ceux devant assurer à leurs citoyens une vie plus complète et des réalisations plus heureuses. La deuxième partie de la Charte s'inspire de ces principes et de ces buts pour établir quels sont les organismes nécessaires à l'application de ces principes et précise leur fonction. C'est pourquoi l'article 32 se lit:

> L'Organisation des États américains poursuit la réalisation de ses buts au moyen:
> *a*) de la Conférence interaméricaine;
> *b*) de la Réunion de Consultation des Ministres des Relations extérieures;
> *c*) du Conseil;
> *d*) de l'Union panaméricaine;
> *e*) des conférences spécialisées, et
> *f*) des organismes spécialisés.

A. Conférence interaméricaine.

Toute la structure de l'Organisation est couronnée par la Conférence interaméricaine qui en constitue l'organe suprême. Ce n'est pas cependant un corps politique en session continue. La Conférence se réunit plutôt à tous les cinq ans, comme le précise l'article 35 et tous les membres ont le droit de s'y faire représenter, chaque État ayant droit à un vote. C'est elle qui étudie les problèmes touchant la vie interaméricaine et suggère les solutions les plus conformes aux circonstances. Il va de soi qu'une conférence extraordinaire peut être convoquée au besoin, mais la tendance actuelle consiste plutôt à remettre entre les mains du Conseil de l'Organisation les questions en litige.

B. Réunion de Consultation des Ministres des Affaires extérieures.

Alors que la Conférence interaméricaine constitue la tête même de l'Organisation et la grande assemblée quinquennale où l'on revise au besoin la politique à suivre, la Réunion de Consultation des Ministres des Relations extérieures est un organisme suscité par des circonstances extraordinaires et pour un but bien précis. Cette formule de réunion des chanceliers a le double avantage d'éviter la convocation d'une Conférence interaméricaine extraordinaire et aussi de permettre une étude rapide de problèmes urgents sans qu'il soit nécessaire de mettre en branle tout le mécanisme de la Conférence. Les Réunions de Consultation peuvent se tenir n'importe quand, à la demande d'un État-membre qui le suggère au Conseil de l'Organisation, celui-ci devant approuver ou renvoyer la demande à la majorité absolue des voix. L'article 39 établit nettement que les ministres se réuniront pour étudier les problèmes « présentant un caractère d'urgence et un intérêt commun pour les États américains ».

En cas d'attaque armée, soit contre un État américain, soit à l'intérieur de la zone de sécurité délimitée par le Traité de Rio, le président du Conseil convoquera en même temps et le Conseil et une réunion des chanceliers. Il s'agit en effet d'un cas urgent mettant en danger toute la sécurité du continent. Les délégués à Bogotá n'ont rien voulu laisser à l'avenant et c'est pourquoi ils ont établi

un comité consultatif de défense qui apporte sa collaboration militaire en cas de consultation des chanceliers. Ce comité lui-même n'est pas une création du hasard, car il est composé des plus hautes autorités militaires des pays américains participant à la réunion de consultation. Ce comité de défense étudiera les problèmes militaires à lui suggérés par les chanceliers. Afin d'éviter des pertes de temps et d'efforts en cas d'urgence, il est établi par la résolution 34 de l'Acte final de Bogotá que le Conseil interaméricain de Défense mettra automatiquement son secrétariat au service du comité consultatif. En d'autres termes, s'il se produit un cas d'urgence, les chanceliers se réunissent en consultation et ils sont assistés d'un comité consultatif de défense ayant déjà à sa disposition la documentation et le secrétariat du Conseil interaméricain de Défense, un organisme permanent siégeant à Washington. Depuis 1948, les ministres des Relations extérieures ont tenu une réunion de consultation à Washington en 1951, pour étudier la menace communiste en Amérique.

Notons en passant que si la réunion a lieu pour des raisons d'urgence, il peut exister des cas où le danger soit tellement grand ou l'affaire tellement ténébreuse que le président du Conseil hésite à convoquer les chanceliers. Il réunit alors autour de lui le Conseil de l'Organisation dont les membres se font investir par leur gouvernement respectif des pouvoirs nécessaires pour étudier ce problème urgent. De la sorte, on pare aux difficultés résultant de l'impossibilité dans laquelle se trouvent certains chanceliers d'emprunter l'avion pour se rendre à une réunion d'urgence et l'on prépare aussi la voie à une solution possible, qu'étudieront les chanceliers si leur convocation s'avère nécessaire.

C. Le Conseil.

Le Conseil de l'Organisation dont il vient d'être fait mention est l'objet du chapitre XII de la Charte. Il se compose d'un représentant de chaque État-membre, désigné par son gouvernement respectif et possédant le rang d'ambassadeur. Pendant un temps, les représentants des Républiques de l'Amérique latine près la Maison blanche faisaient double fonction auprès de l'Union panaméricaine, mais aujourd'hui la plupart des États américains nomment un ambas-

sadeur spécial comme représentant au Conseil de l'Organisation. C'est ainsi que le président des États-Unis possède son propre embassadeur siégeant à l'ombre de la Maison blanche et jouissant des privilèges et immunités diplomatiques reconnus à tous les chefs de mission. Chaque année, en novembre, le Conseil élit un président et un vice-président qui entre immédiatement en fonction et pour un an. Le rôle du Conseil est de voir au bon fonctionnement de l'Union panaméricaine qui accomplit en quelque sorte les décisions prises par les ambassadeurs. Comme on l'a vu précédemment, à l'occasion, il agira provisoirement comme organe de consultation. L'article 53 stipule également que le Conseil étudiera la création de nouveaux organismes et la suppression de ceux qui existent. Il fera aux gouvernements américains les recommandations tendant à coordonner les activités et les programmes de ceux-ci; il conclura les accords ou arrangements spéciaux avec les organismes interaméricains ou internationaux; il établira la collaboration entre l'Organisation des États américains et l'Organisation des Nations-Unies. C'est également au Conseil qu'il appartient d'approuver le budget. Il a établi son propre règlement d'après lequel il siège à l'Union panaméricaine le premier et le troisième mercredi de chaque mois, excepté durant juillet, août et septembre. Chaque représentant a droit à un voté et les décisions se prennent à la majorité des membres présents. Le secrétaire général adjoint de l'Organisation est secrétaire du Conseil. En l'occurrence, il s'agit de monsieur William Manger, spécialiste américain bien connu des affaires continentales qui est au service de l'Union panaméricaine depuis 1915.

Pour faciliter le travail, trois conseils ont été organisés:

a) le Conseil économique et social interaméricain;
b) le Conseil interaméricain des Jurisconsultes;
c) le Conseil culturel interaméricain.

Ces organismes jouissent d'une autonomie technique et sont composés de tous les États-membres de l'Organisation. Ils ont pour but d'assister et d'aider les différents gouvernements. Le Conseil économique et social « a pour objet principal de favoriser le bien-être économique et social des pays américains au moyen d'une coopération effective ». En réalité, il accorde l'assistance technique aux pays qui en ont besoin et il joue le rôle d'organisme coordonnateur des acti-

vités officielles interaméricaines de caractère économique et social. Il assiste les gouvernements américains et avise le Conseil de l'Organisation. Deux fois par mois, sauf durant l'été, il siège à Washington, mais peut tenir ses réunions « dans une ville quelconque des pays américains ».

Le Conseil interaméricain des Jurisconsultes, d'après l'article 67 « a pour objet de servir de corps consultatif en matière juridique, de faciliter le développement de la codification du droit international public et du droit international privé et d'étudier, lorsqu'il le juge utile, les possibilités d'uniformisation des législations des différents pays américains ». Le Conseil des Jurisconsultes peut également siéger dans n'importe quelle ville désignée par l'Organisation, mais le Comité juridique interaméricain de Rio-de-Janeiro est la commission permanente du Conseil des Jurisconsultes.

Quant au Conseil culturel interaméricain, il a pour objet « de développer les relations amicales entre les peuples américains et leur compréhension mutuelle afin de renforcer les sentiments pacifiques... et de favoriser les échanges dans les domaines éducatif, scientifique et culturel ». Il stimule les activités culturelles, recueille et fournit les renseignements de même nature, favorise une étude approfondie des problèmes spéciaux d'instruction, d'éducation et de culture des indigènes, ainsi que la coopération des peuples américains. Une division de ce Conseil poursuit actuellement une très fructueuse campagne contre l'analphabétisme et en faveur de la vulgarisation de l'instruction à travers certains pays américains.

Ces trois conseils dépendent du Conseil de l'Organisation lui-même et ils accomplissent un travail nécessaire et consolant qui contribue certainement à consolider les liens unissant déjà les nations américaines.

D. Union panaméricaine.

Le chapitre XIII de la Charte est consacré à l'Union panaméricaine. Celle-ci est « l'organe central et permanent de l'Organisation des États américains et également le secrétariat général de l'Organisation ». Il convient ici de redresser une fausse opinion encore répandue même chez certains professeurs et juristes qui voient dans

l'Organisation des États américains un successeur ou un remplaçant de l'Union panaméricaine. En réalité, dès la première conférence tenue à Washington en 1889-1890, on avait jeté les bases d'une Union internationale des Républiques américaines dont la durée était fixée à dix années, mais qui pouvait être renouvelée de décennie en décennie au bon plaisir des conférences. Le Bureau commercial, de son côté, avait été rebaptisé en 1902 Bureau international des Républiques américaines. D'un côté, l'Union représentait l'idée en marche d'un panaméricanisme agissant, tandis que le Bureau constituait une espèce de chambre de compensations où les États américains pouvaient se retrouver pour discuter leurs problèmes et amorcer des échanges. C'est la quatrième Conférence internationale, tenue à Buenos-Ayres en 1910, qui trouva la formule de l'Union panaméricaine, un nom qui s'associait dès lors avec la construction somptueuse donnée à Washington par les républiques américaines et la munificence d'Andrew Carnegie. A la Conférence de Bogotá, en 1948, les délégués signèrent la Charte de l'Organisation, mais conservèrent l'Union panaméricaine dont les services importants avaient façonné l'esprit permettant un organisme international aussi puissant que l'Organisation. L'Union panaméricaine devenait le secrétariat général de l'Organisation et en quelque sorte l'agent de ses décisions et le gardien des traditions américaines.

En fait le rôle de l'Union est celui de tous les secrétariats généraux, c'est-à-dire d'assurer l'exécution des décisions prises par l'Organisation, la préparation des conférences générales ou spécialisées, en plus de servir de lien entre les organismes divers, publier et conserver les documents nécessaires au bon fonctionnement de l'Organisation elle-même. Le secrétaire général est à la fois le représentant légal de l'Union et son grand directeur. De par ses fonctions, il assiste aux séances du Conseil et prépare le rapport annuel sur les activités de l'Organisation. La Charte précise qu'il est élu pour une période de dix ans, mais ne peut être réélu ni remplacé par une personne de même nationalité. La tâche de succéder à messieurs Barrett et Rowe devait échoir à un homme d'État bien connu à travers les trois Amériques, monsieur Alberto Lleras Camargo. Il était un vétéran des conférences panaméricaines après avoir été suc-

cessivement ambassadeur, ministre des Affaires étrangères et président de Colombie.

L'Union panaméricaine se subdivise elle-même en quatre départements[1]: ceux 1° de l'Organisation et du Droit international, 2° des Affaires économiques et sociales, 3° des Affaires culturelles, et 4° des Services administratifs. L'article 88 de la Charte spécifie que les chefs de ces départements respectifs, nommés par le secrétaire général, sont les secrétaires exécutifs du Conseil économique et social interaméricain, du Conseil des Jurisconsultes et du Conseil culturel. Ajoutons que ces fonctions sont actuellement détenues par messieurs Amos Taylor, économiste réputé, Charles G. Fenwick, juriste de réputation internationale, et Erico Verissimo, homme de lettres brésilien qui vient de succéder au grand intellectuel Alceu Amoroso Lima.

* * *

Les autres chapitres de la Charte traitent des conférences spécialisées, des organismes spécialisés, des relations avec les Nations-Unies et de ces dispositions diverses et de ratification qui se trouvent dans toutes les chartes. Signalons cependant la différence entre les conférences et les organismes spécialisés. Alors que ceux-ci sont des corps permanents avec un siège déterminé et des membres connus, les conférences consistent plutôt en des assemblées extraordinaires qui peuvent être convoquées pour étudier un sujet spécial dans des circonstances données. La position de l'Organisation à l'égard des Nations-Unies est clairement définie par l'article 102 qui se lit:

> Aucune des stipulations de la présente Charte ne sera interprétée comme une diminution des droits et obligations des États-membres, et ce, conformément à la Charte des Nations-Unies.

On se rappelle que le préambule de la Charte avait déjà établi que les États représentés à Bogotá avaient convenu de signer la Charte parce que:

> ...déterminés à poursuivre cette noble entreprise que l'humanité a confiée à l'Organisation des Nations-Unies, dont ils réaffirment solennellement les principes et les buts;...

Une étude savante sur les ressemblances et les différences entre ces deux grandes Chartes a déjà été préparée et publiée par un

[1] Le département de l'Information, créé le 23 juillet 1947, fut aboli par le Conseil le 16 février 1949.

juriste renommé, monsieur Manuel Canyes, du département de Droit international et de l'Organisation.

* * *

Telle est l'organisation qui groupe sous un même toit et unit dans une même pensée tous les pays d'Amérique à l'exception du Canada. Maintes fois, la question s'est posée, à savoir si notre pays aurait avantage à se joindre officiellement à la grande famille américaine. Si, durant quelques années on a pu y redouter l'influence de certains pays, il y a tout lieu de croire aujourd'hui que ce danger est pour le moins atténué sinon disparu. D'ailleurs l'évolution politique et constitutionnelle du Canada empêchait une appartenance officielle à un tel groupe. Aujourd'hui, les circonstances ont changé et les relations diplomatiques et commerciales que le Canada entretient avec les autres pays d'Amérique suffisent à montrer la transformation qui s'est produite dans l'administration de nos Affaires extérieures. Le Canada appartient déjà à quelques organismes spécialisés interaméricains et les commentaires recueillis de délégués venant d'autres pays nous permettent de croire que notre rôle y est important. Des raisons de solidarité continentale et de responsabilités internationales continuent de militer en faveur d'une plus grande coopération aux affaires interaméricaines. Il est permis d'espérer, après avoir constaté quels avantages nous retirons des organismes interaméricains et quels services nous pouvons rendre aux autres pays, que le Canada ira un jour prochain occuper sa place autour de la grande table des conférences où se jouent en quelque sorte les destinées du continent américain.

Marcel Roussin,
directeur de l'Institut interaméricain,
de l'Université d'Ottawa.

Notre économie familiale de 1840 à 1940

Le type économique primitif de la famille canadienne-française se caractérise par une modeste aisance résultant de l'exploitation d'une petite ferme et de l'exercice d'un artisanat varié [1].

Cette économie traditionnelle se modifie graduellement au cours du siècle qui suit l'union des deux Canadas effectuée en 1840. Comme l'a justement écrit Mgr E. Chartier: « Cette année-là, notre pays, après deux cent trente ans de tutelle coloniale, commence à secouer ses ailes [2].» Le gouvernement responsable, bientôt obtenu, marque en effet le début d'une politique vraiment canadienne; il s'ensuit une transformation progressive de notre vie économique qui est définitivement consommée, en 1940, par la mobilisation de toutes nos ressources en vue de la Seconde Grande Guerre.

Durant ces cent années, les Canadiens français augmentent de cinq cent mille à trois millions et demi; la classe ouvrière passe de 10% à 50% de la population; un million et demi des nôtres émigrent aux États-Unis.

Une population septuplée, un nombre trente-cinq fois plus grand de salariés, l'exode du tiers de nos effectifs, tels sont les faits capitaux qui ne pouvaient manquer de modifier notre économie familiale. Pour comprendre son évolution, nous étudierons d'abord le milieu, puis la famille elle-même.

I. — LE MILIEU ÉCONOMIQUE.

Notre description du milieu économique national porte successivement sur l'agriculture, l'industrie, l'excédent de population.

1 Voir Germain Lesage, o.m.i., *Notre économie familiale avant 1840*, dans *Revue de l'Université d'Ottawa*, 23 (1953), p. 78 et suiv.

2 Mgr E. Chartier, *Le Canada d'hier et d'aujourd'hui (1840-1914)*, dans *La Revue canadienne*, Nouvelle série, 25 (1920), p. 401.

A. L'agriculture.

La population rurale, chose pratiquement inouïe depuis Jean Talon, reçoit désormais quelque attention de la part des pouvoirs publics. Diverses mesures adoptées par le gouvernement de l'Union favorisent son progrès. En 1845, l'on vote la loi des sociétés d'agriculture. En 1847, le Bas-Canada est doté d'un régime municipal qui permet aux ruraux de voir à l'ouverture des routes et à l'enregistrement des terres. En 1850, une commission parlementaire, instituée à la demande de Mgr Bourget et dirigée par J.-C. Taché, s'attaque à l'esprit routinier des cultivateurs et au favoritisme du régime précédent dans la concession des terres. En 1852, l'on crée un bureau d'agriculture qui se transforme, dix ans plus tard, en un véritable ministère. En 1854, l'Union supprime les réserves du clergé protestant et abolit la tenure seigneuriale, laquelle, à vrai dire, n'avait jamais beaucoup embarrassé les fermiers [3]. En 1854 également, l'on signe avec les États-Unis un traité de réciprocité qui sera rescindé en 1866 après avoir beaucoup stimulé la production agricole canadienne surtout pendant la guerre de Sécession [4].

A la fin de l'Union, on dit la population des campagnes notablement appauvrie, par suite, affirment certains, de ses excès de luxe [5] ! Il reste que l'agriculture fait du progrès. Les méthodes se modernisent lentement. Les charrues et les herses d'acier, les faucheuses et les moissonneuses apparaissent; on sème du mil et du trèfle, on pratique l'assolement [6]. L'élevage avance, lui aussi, bien que l'insuffisance des débouchées extérieurs l'entravent encore beaucoup [7].

C'est alors que débute l'évolution de l'ancienne économie domestique vers un type plus commercial. Le fermier acquiert le souci de produire, pour le marché, ce qui convient le mieux à sa terre [8]. C'est ainsi que naît l'industrie laitière. La baratte Blanchard sup-

3 Voir Léon Gérin, *Le Type économique et social des Canadiens*, 2e édit., Montréal, Fides, 1948, p. 90.
4 Voir F. Létourneau, *Histoire de l'Agriculture (Canada français)*, [s.l.] 1952, p. 116-119.
5 Voir chan. Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la Découverte*, Montréal, L'Action nationale, 4 (1952), p 51.
6 Voir F. Létourneau, *Histoire de l'Agriculture (Canada français)*, p. 128-129.
7 Voir id., *ibid.*, p. 183.
8 Voir René Monette, *Essai sur le mode de mise en valeur des exploitations agricoles québécoises*, dans *Agriculture*, 1945, p. 242.

plante, en 1860, l'antique modèle à piston; en 1864, la première fromagerie de la province s'établit dans le village de Dunham, comté de Missisquoi. En même temps, le blé cède le pas à l'avoine, au seigle, aux pois, au maïs et à la pomme de terre [9].

La classe rurale s'éveille aux besoins nouveaux. A partir de 1836, il paraît toujours, dans le Bas-Canada, au moins une revue d'agriculture. En 1848, Rimouski organise une société de cultivateurs. En 1859, se fonde l'école de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et, en 1863, celle, éphémère cependant, de Sainte-Thérèse.

Au moment de la Confédération, l'agriculture constitue encore pratiquement la totalité de notre richesse nationale [10]; elle assure la subsistance d'au moins 85% des nôtres.

Le régime fédératif continue à favoriser les fermiers. L'on trouve, par exemple, les lois fédérales des fermes expérimentales (1886), de l'enseignement et du prêt agricoles (1911, 1927), ainsi que les lois provinciales de l'industrie laitière (1882), des cercles (1893), des coopératives (1908) et du crédit (1936) agricoles.

Après 1867, le nombre des fermes augmente, atteignant, en 1891, le chiffre de 217.000; il descend jusqu'à 136.000 en 1931 pour remonter à environ 150.000 en 1940; comme il est rare que la terre paternelle soit divisée [11], la superficie moyenne des exploitations tend à augmenter, si bien qu'elle est de 128 âcres en 1931.

La déchéance de l'ancienne culture vivrière [12] et une orientation plus accentuée encore vers l'industrie laitière, l'élevage et les cultures diversifiées [13] résultent alors d'une nouvelle politique protectionniste des États-Unis, de l'augmentation de notre population urbaine, de l'ouverture sporadique du marché anglais à notre bétail et de la concurrence du blé de l'Ouest surtout après l'inauguration du chemin de fer du Pacifique canadien en 1885.

La source de revenus la plus stable est l'industrie laitière. Une première beurrerie est fondée, en 1873, à Athelstan, comté de Huntingdon; en 1882, la première écrémeuse centrifuge est installée à Sainte-

[9] Voir ID., *ibid.*, p. 236.
[10] Voir F. LÉTOURNEAU, *Histoire de l'Agriculture (Canada français)*, p. 140.
[11] Voir Léon GÉRIN, *Le Type économique et social des Canadiens*, p. 15.
[12] Voir René MONETTE, *Essai sur le mode de mise en valeur des exploitations agricoles québécoises*, dans *Agriculture*, 1945, p. 237-238.
[13] Voir ID., *ibid.*, p. 240.

Marie de Beauce. De 1840 à 1940, le nombre des vaches laitières fait plus que tripler. L'élevage des porcs progresse parallèlement, de même que celui des autres animaux de boucherie; en 1891, par exemple, l'on expédie en Angleterre environ cent mille bêtes à cornes et trois cent mille moutons [14]. Tandis que la production du blé reste sensiblement la même tout le cours du siècle, celle de l'avoine, de l'orge, du sarrasin et du foin augmente beaucoup; la superficie des grandes cultures triple durant cette période [15]. Bref, beaucoup de cultivateurs s'enrichissent et l'argent abonde souvent dans les campagnes. Comme le disait Sir Wilfrid Laurier en 1907, « ... en regard des paysans d'Europe, nos habitants sont des seigneurs [16] ». Ce bien-être sera encore favorisé par la hausse des prix occasionnée par la première guerre mondiale; même durant la crise financière de 1929-1939, les cultivateurs resteront relativement bien partagés.

En même temps, l'instruction et l'organisation agricoles se développent. Les écoles supérieures d'agriculture d'Oka (1893) et de Sainte-Anne-de Bellevue (1907) s'ajoutent à celle de Sainte-Anne-de-la-Pocatière; les écoles moyennes de L'Assomption (1867) et de Richmond (1875) disparaissent après quelque temps, mais sont remplacées par plusieurs autres à partir de 1926; après 1931, l'on fonde les écoles régionales modernes. Les sociétés agricoles se multiplient si bien qu'en 1887 elles peuvent tenir un grand congrès aux Trois-Rivières; elles ouvrent la voie aux associations ultérieures telles que les coopératives (1903), l'Union catholique des Cultivateurs (1924), etc. Les fermes modèles, les expositions, les concours, les programmes radiophoniques ajoutent finalement leur quote-part à l'éducation rurale.

L'histoire de notre économie agricole montre qu'elle a gravité autour de deux foyers d'attraction: la productivité du milieu et la puissance économique des marchés. La première influence avait été prépondérante sous le régime colonial, mais depuis l'Union et la Confédération, c'est la seconde qui se fait sentir de plus en plus [17].

[14] Voir F. Létourneau, *Histoire de l'Agriculture (Canada français)*, p. 189, 192.
[15] Voir René Monette, *Essai sur le mode de mise en valeur des exploitations agricoles québécoises*, dans *Agriculture*, 1945, p. 240.
[16] Cité par Mgr E. Chartier, *Le Canada français. Les mœurs*, dans *La Revue canadienne*, Nouvelle série, 27 (1922), p. 191.
[17] Voir René Monette, *Essai sur le mode de mise en valeur des exploitations agricoles québécoises*, dans *Agriculture*, 1945, p. 243.

Cependant, notre agriculture ne dispose encore ni de débouchés assez avantageux, ni d'une éducation économique assez répandue, ni de capitaux suffisants, ni de superficies assez considérables, pour recourir à un outillage dispendieux, à une main-d'œuvre salariée, aux engrais chimiques, en un mot à la spécialisation industrielle qui permettrait de faire donner un plein rendement aux fermes [18].

Il reste qu'entre 1840 et 1940, notre économie agricole traditionnelle s'est convenablement adaptée aux nouvelles conditions sociales; elle a passé de la simple satisfaction des besoins domestiques à la production commerciale en vue des marchés.

B. L'industrie.

Tandis que notre agriculture évolue de la sorte, l'industrie proprement dite fait son apparition.

Sous l'Union, les établissements industriels restent peu nombreux, quoique l'on voie apparaître les premières cotonneries à Sherbrooke (1844) et à Montréal (1853). Par ailleurs, les obstacles législatifs hérités du régime colonial, disparaissent l'un après l'autre. Les lois de la navigation favorisant le monopole de la marine marchande anglaise font place à la liberté du commerce; le Canada consacre son indépendance en matière douanière par l'imposition de tarifs protecteurs contre toutes les marchandises importées, même celles du Royaume-Uni [19].

L'enthousiasme des Pères de la Confédération pour les possibilités de développement industriel commence à déteindre même sur les Canadien français dont l'un déclare, sous le couvert de l'anonymat, que « le Canada est appelé par ses puissants cours d'eau, par le bon marché de la vie, à un grand développement de l'industrie [20] ». De 1850 à 1890, les nôtres se taillent une place relativement bonne dans ce domaine, principalement dans le commerce des céréales. D'autres manufactures apparaissent, telles de nouvelles cotonneries, à Montréal et à Valleyfield (1874). L'industrialisation est lente cependant; le

18 Voir m., *ibid.*, p. 241.
19 Voir Jean Bruchési, *Canada. Réalités d'hier et d'aujourd'hui*, Montréal, Variétés, 1948, p. 208.
20 * * * *L'enseignement professionnel dans la province de Québec*, dans *La Revue canadienne*, 12 (1875), p. 443.

rapport fiscal de 1874 note que les importations du Canada dépassent encore de 73% sa capacité de production. C'est le tarif protectionniste de 1879 qui donne à l'industrie canadienne un élan puissant favorisé par la construction du Pacifique canadien (1880-1885) qui ouvre des débouchés considérables aux produits ouvrés des provinces de l'Est.

La croissance industrielle qui s'intensifie alors trouve les ouvriers insuffisamment protégés. Les usines sont remplies de femmes et d'enfants; les patrons ne se croient pas d'autres obligations sociales que celle du salaire. L'on déplore le travail nocturne ou trop prolongé imposé à des adolescents [21]. Déjà, l'un des nôtres, G. Boivin, disserte avec pertinence sur la stabilité et la rémunération auxquels les ouvriers ont droit [22].

Il semble cependant que les gages de famine soient exceptionnels [23]; une commission d'enquête fédérale affirme, en 1889, que

> ...les salaires au Canada sont généralement plus élevés qu'à toute autre époque antérieure tandis que les heures de travail ont été quelque peu réduites. En même temps, les commodités nécessaires et usuelles de la vie sont d'un prix plus bas que jamais auparavant, de sorte que la condition matérielle des travailleurs qui pratiquent une prudence et une économie raisonnables a été grandement améliorée, spécialement durant les dix dernières années [24].

Il existe quand même des difficultés; mais en 1896, une nouvelle enquête aboutit à la conclusion que l'oppression capitaliste est loin d'exister au Canada au même degré qu'en Grande-Bretagne et aux États-Unis [25].

Vers la fin du siècle commence le mouvement de centralisation industrielle. « La grande société anonyme, puissante mobilisation de capitaux, entreprend de se substituer partout à l'entreprise individuelle et familiale [26]. » L'esprit individualiste des nôtres s'adaptant mal à cette nouvelle concurrence, beaucoup de petites industries sont forcées

21 Voir *Report of the Royal Commission on the relations of Labor and Capital in Canada*, Ottawa, Queen's Printer, 1889, p. 87, 36, 37.

22 *Ibid.*, p. 61.

23 Voir *ibid.*, p. 72.

24 *Ibid.*, p. 8. Nous traduisons.

25 Voir *Report upon the Sweating System in Canada*, Ottawa, Queen's Printer, 1896, p. 13.

26 E. Minville, *L'évolution du commerce et de l'industrie au Canada français*, dans *Le Devoir*, 19 mars 1943, p. 10.

de disparaître; c'est ainsi que le nombre des fabriques du Québec passe de 23.034 en 1891 à 4.845 en 1900 [27]. Des usines de coton, de caoutchouc, de toiles huilées, de prélarts, etc. [28], fondées par des Canadiens français cèdent devant le capital étranger qui envahit la province, attiré par la quantité et la qualité de la main-d'œuvre, par l'abondance de l'énergie hydro-électrique et de certaines matières premières, par la facilité des communications et par le site favorable de Montréal placée au centre du marché canadien [29].

Avec le vingtième siècle naissent les développements hydro-électriques de Shawinigan; les usines de pulpe et de papier de la vallée du Saint-Maurice, de Hull, de Chicoutimi; les manufactures de textiles de Montréal, de Valleyfield et de Magog; les chantiers maritimes de Sorel et de Lévis; les fabriques de tabac de Montréal; les cordonneries de Québec...

Pour la première fois, la vieille population rurale entend parler de conflits ouvriers, ceux de Valleyfield et de Magog; celui surtout de Québec où les grèves et les *lock-out* mettent sur le pavé, en 1900, cinq mille ouvriers de la chaussure [30].

Le réajustement qui suit l'activité industrielle débordante de la première grande guerre suscite de nouveaux troubles sociaux. Une commission gouvernementale indique, en 1919, comme causes principales de l'insatisfaction des ouvriers, le chômage et la crainte du chômage, la disproportion entre le coût de la vie et les salaires, le désir de profiter davantage du produit du travail, l'insuffisance et l'exiguïté des logements [31].

Les années suivantes sont des plus mouvementées. C'est d'abord la prospérité de 1920, puis la dépression de 1921 durant laquelle environ 17% des ouvriers syndiqués se trouvent sans ouvrage. La situation s'améliore lentement pour atteindre le sommet de la prospérité entre 1925 et 1929. La grande crise commencée en 1929 aboutit à la dépression sans précédent de 1933 alors que 26% des ouvriers

27 Voir G. Pelletier, *Notre industrie*, dans *L'Action française (Canada)*, t. 5 (1921), p. 328.
28 Voir id., *ibid.*, p. 330.
29 Voir id., *ibid.*, p. 323.
30 Voir Robert Rumilly, *Histoire de la Province de Québec*, t. IX, 2e édit., Montréal, Valiquette, [s. d.], p. 287-291.
31 Voir *Report of The Royal Commission on Industrial Relations*, Ottawa, King's Printer, 1919, p. 6.

syndiqués n'ont pas d'emploi et que près d'un million de Canadiens dépendent du « secours direct » ; cette année-là, le nombre des secourus dans la province de Québec s'élève à 513.738, dont 84.822 sont des chefs de famille. En 1939, au début de la seconde guerre mondiale, en dépit de la reprise des affaires, il y a encore au Canada 540.000 personnes sous le secours direct, dont 170.000 dans la seule province de Québec [32].

La période que nous étudions se termine ainsi dans l'insécurité pour la classe ouvrière devenue alors la plus nombreuse de notre peuple. L'industrie se relève à peine d'une dépression tragique causée, soit par l'instabilité de l'économie industrielle [33], soit par la stérilité du libéralisme économique.

C. L'excédent de population.

Au cours du siècle qui suit l'Union des deux Canadas, l'excédent de notre population rurale se trouve en face d'une triple issue: la colonisation, le salariat urbain, l'émigration aux États-Unis.

1. *La colonisation.*

Pour établir ses fils, le père de famille canadien-français ne peut morceler sa terre qui tout entière est requise au soutien d'une seule maisonnée; il la lègue à l'aîné et s'applique à réaliser des économies afin d'en acheter une autre, si possible, à chacun des cadets [34].

Comme les vieilles paroisses sont déjà surpeuplées, il faut que le surplus de la jeunesse qui se destine à l'agriculture se dirige vers les pays neufs. C'est alors que commence, vers 1840, l'invasion progressive des Cantons de l'Est par les nôtres; quelques années plus tard, les régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, de la Gatineau et des Laurentides sont colonisées à leur tour. En 1885, le frère Moffet, o.m.i., commence le défrichement du Témiscamingue et, en 1912, c'est enfin l'Abitibi qui s'ouvre [35]. En même temps, l'on s'éloigne de la province-

[32] Voir Huet Massue, *Québec et Ontario économiques*, dans *Aujourd'hui*, février 1946, p. 22.
[33] Voir Gonzalve Poulin, o.f.m., *La famille canadienne-française dans son évolution historique*, dans *L'Action nationale*, 16 (1940), p. 139.
[34] Voir Gauldrée-Boilleau, cité par Léon Gérin, *Le Type économique et social des Canadiens*, p. 15.
[35] Voir G. Vattier, *Esquisse historique de la Colonisation de la Province de Québec*, Paris, Champion, 1928, p. 41 ss.

mère: de 1851 à 1861, le nombre des Franco-ontariens passe de quatre mille à vingt-deux mille; de 1865 à 1890, de nombreux contingents vont s'établir dans les plaines de l'Ouest, surtout dans le sud du Manitoba où ils forment un groupe compact.

Ces régions nouvelles n'attirent cependant qu'un nombre restreint de jeunes malgré la multiplication des appels comme celui-ci, lancé en 1861:

> La colonisation est d'une plus grande importance qu'on ne le pense généralement; car le Canada est un pays essentiellement agricole; il n'a guère d'autres sources de richesses que le sol; mais aussi le sol, bien exploité, lui offre un avenir des plus stables et des plus assurés. Le commerce et l'industrie peuvent donner de l'éclat à un pays, mais ce sont choses toujours précaires; tantôt une cause, tantôt une autre amène la cessation du travail, ou de grandes banqueroutes, et en un clin d'œil un pays florissant et prospère se voit réduit à la misère, dans l'impuissance de donner la subsistance à ses habitants; tandis que l'agriculture est une source de richesse sur laquelle on peut compter, et qui n'est épuisée par aucune éventualité [36].

La répétition de ces arguments d'une haute sagesse ne réussit pas à faire progresser suffisamment la colonisation. Avant 1887, la politique ne s'y intéresse guère d'ailleurs et c'est seulement vers 1900 que les sociétés colonisatrices sont vraiment actives. En 1907, G. de Montigny affirme carrément que la colonisation est un fiasco par suite de l'accaparement des plus belles régions par les propriétaires de limites à bois ou de clubs privés, par suite aussi de l'isolement du colon obligé de se diriger vers des districts lointains où il ne trouve ni routes convenables ni aucune organisation collective: « Pour faire de la terre neuve dans de pareilles circonstances, il faut plus que du courage: il faut de l'héroïsme... ou bien du désespoir [37]. »

C'est le même qui écrivait, en 1901, ces lignes qui expliquent tout:

> ...l'ouvrier qui parvient à vivoter à la ville commet une sottise en quittant la manufacture pour s'ensevelir au sein des bois, à dix, quinze ou vingt milles des centres, des écoles, de l'église, du médecin, des magasins et pour se ranger, seul, sans appui, sans protection ni sauvegarde, sous la férule des *bush-rangers* [38].

36 * * * *Le conseiller du peuple,* Montréal, Sénécal, 1861, p. 179-180.

37 G. de Montigny, *Le Régime paroissial et la colonisation dans la province de Québec,* dans *La Revue Canadienne,* 52 (1907), p. 633-634.

38 Id., *Etoffe du pays. Etudes d'économie politique canadienne,* Montréal, Pelletier, 1901, p. 222.

C'est un fait que nos gens ne consentent à devenir colons que sous la pression des besoins économiques, lorsque la ville ne leur réserve que la famine. Ce sont les périodes de crise qui favorisent la colonisation; de 1921 à 1941, par exemple, l'on voit surgir 197 paroisses dans les nouvelles régions du Québec.

L'insuccès de la colonisation, attribué, en tant de milieux, à des éléments d'ordre moral, s'explique par trois facteurs économiques que le peuple saisit intuitivement: 1° la province de Québec n'est pas, dans son ensemble, favorable à la culture; 2° les produits agricoles ne trouvent pas de débouchés suffisamment rémunérateurs; 3° le travail dûr du colon ne rapporte pas un revenu proportionnellement comparable à celui des ouvriers de la ville.

2. *Le salariat urbain.*

Plutôt que de coloniser, les nôtres préfèrent donc chercher un travail plus aisé et plus rémunérateur.

Les chantiers, au début de l'Union, attirent, durant l'hiver, environ vingt mille jeunes hommes. De leur côté, les professionnels figurent en nombre relativement considérable au recensement de 1850; il y en a assez pour « suréquiper la province [39] ».

Mais ces débouchés sont insuffisants pour le surplus de population qui surgit des campagnes; c'est surtout avec le développement industriel des environs de 1880 que commence le véritable exode vers les villes où apparaît dès lors une population ouvrière croissante. Le groupe urbain, qui constitue 19,5% du total en 1871, passe à 29,2% en 1891, à 48,2% en 1911 et à 63,1% en 1931. La proportion des ouvriers par rapport au total des travailleurs croît d'environ 2,2% en 1840 à plus de 50% un siècle après [40].

Cette évolution s'opère par la force même de la masse populaire et des faits économiques, à l'encontre des directives de nos penseurs et de nos chefs qui prônent les bienfaits de l'agriculture. La première voix puissante qui s'élève en faveur de l'industrialisation est celle d'Errol Bouchette: « Il faut ceindre les Laurentides d'une couronne de fabriques. Qu'elles deviennent les puissantes assises d'une

[39] Chan. Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la Découverte*, t. 3, p. 304.
[40] Voir id., *ibid.*, t. 4, p. 197.

civilisation qui s'alimente également des arts agricoles et des arts industriels [41]. » « A la devise populaire: Emparons-nous du sol ! nous voudrions qu'on ajoutât cette autre qui en est le corollaire: Emparons-nous de l'industrie [42] ! »

Cet idéal devait nécessairement passer alors pour malsain ou utopique. Un homme aussi averti que Georges Pelletier écrira, même en 1921:

> Multiplions surtout les industries rurales, celles de la ferme, de l'élevage, celles qui en découlent, — lainages, cuirs, peaux, beurre et fromage: industrialisons, en quelque sorte, l'agriculture et le sol. Notre principale industrie tiendra d'ici longtemps au fond découvert et défriché par nos aïeux [43].

Le siècle qui suit l'Union voit donc se produire chez nous une transformation sociale véritablement fantastique, opérée par la force latente des événements et contre toutes les tendances de notre mentalité traditionnelle: nous devenons un peuple d'ouvriers.

3. *L'émigration aux États-Unis.*

Le rythme de notre accroissement démographique est cependant si rapide que la colonisation et l'industrie, encore naissante il est vrai, ne suffisent pas à donner de l'emploi au flot de jeunes qui se déverse de nos fermes. Il ne reste qu'une issue: l'émigration.

Ce mouvement, commencé vers 1830, prend surtout de l'ampleur à la suite des troubles de 1837, durant les premières années de l'Union.

> On s'effraya, parmi nous, de cette perte de nos ouvriers, mais comment arrêter le torrent ? Nous n'avions ni grandes usines ni petites industries. Quelques journalistes, des orateurs se mirent à prêcher la colonisation. Peine inutile ! Ceux qui partaient n'avaient pas le goût du travail des champs; ils obéissaient à cet instinct aventurier qui caractérise notre race; ils cherchaient à s'ouvrir des carrières inconnues pour eux jusque là [44].

Vers 1860, à la suite de la guerre civile, les États de la Nouvelle-Angleterre jouissent d'un essor industriel prodigieux:

> Les filatures travaillent à plein rendement; elles ont besoin de main-d'œuvre et offrent de hauts salaires. Des Canadiens français des campagnes s'y embauchent. Revenant en vacances dans leur village natal, vêtus en

[41] E. Bouchette, *L'indépendance économique du Canada français*, 3e édit., Montréal, Wilson & Lafleur, 1913, p. 110-111.
[42] Id., *ibid.*, p. 86.
[43] G. Pelletier, *Notre industrie*, *ibid.*, p. 354-355
[44] Benjamin Sulte, *Histoire des Canadien français, 1608-1880*, t. 8, Montréal, 1884, p. 133.

> citadins, la bague au doigt, l'air avantageux, ils se marient et emmènent leur femme. Dans leurs récits, la vantardise colore une vérité déjà séduisante: ils entraînent des frères cadets, des camarades [45].

L'exode prend alors des proportions de plus en plus considérables, bien qu'on essaie d'en détourner les nôtres en leur dépeignant les misères qui les attendent là-bas. Mais voici qu'en 1891, le père E. Hamon, s.j., publie, au contraire, que nos émigrés remplissent « une mission providentielle [46] » et que leur nouveau foyer, loin de leur réserver la déchéance, leur offre le bonheur:

> Tout y respire la paix et le contentement. Tout y indique une vie modeste, mais aisée; et comme la loi du Sauveur exerce sa douce influence sur ce foyer domestique, vous y trouvez rassemblé tout ce qui peut rendre la vie aimable et douce au travailleur [47].

Notre jeunesse se précipite à la conquête de ce bonheur. En 1840, les Franco-américains sont environ vingt-cinq mille; en 1850, ils sont soixante mille; en 1940, ils atteignent le chiffre de deux millions et demi. Selon G. Vattier, il n'est pas exagéré de dire qu'un million et demi de Canadiens français ont traversé définitivement la frontière. Ce chiffre peut paraître exagéré, mais il se comprend si l'on considère qu'en une seule année, par exemple, de juin 1923 à juin 1924, 42.254 des nôtres ont émigré [48].

La crise de 1929, en introduisant le chômage dans la Nouvelle-Angleterre comme au Canada, met fin à ce glissement démographique qui fait qu'en 1940 les deux-cinquièmes de nos effectifs se trouvent aux États-Unis.

II. — L'ÉCONOMIE DE LA FAMILLE.

Au cours du siècle postérieur à l'Union, notre milieu économique est donc influencé par trois courants principaux: spécialisation agricole, industrialisation croissante, émigration aux États-Unis. Pour comprendre la réaction de notre vie domestique en face de ces facteurs nouveaux, il faut étudier à la fois l'évolution sociale de notre groupe et les éléments propres de notre économie familiale.

45 Robert Rumilly, *Histoire de la Province de Québec*, t. I, 2e édit., Montréal, Valiquette, [s. d.], p. 79.
46 E. Hamon, s.j., *Les Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre*, Québec, Hardy, 1891, p. 5.
47 Id., *ibid.*, p. 20-21.
48 Voir G. Vattier, *Esquisse historique de la Colonisation de la Province de Québec*, p. 51, 52.

A. Le milieu social.

Le milieu social canadien-français est alors en pleine effervescence. Les causes fondamentales de la transformation qui s'opère peuvent se distribuer en quatre groupes: 1° progrès des éléments favorables à l'industrie; 2° accès aux commodités sociales; 3° recherche du bien-être; 4° sous-estimation des faits sociaux.

1. *Progrès des éléments favorables à l'industrie.*

A partir de l'Union, tous les facteurs économiques: circulation, consommation, production, distribution, prennent un essor nouveau.

Les moyens de communication se perfectionnent rapidement. Un excellent réseau de voies ferrées relie l'Atlantique au Pacifique et sillonne, dès le XIX[e] siècle, toute la province de Québec. Le creusage du Saint-Laurent facilite la navigation maritime qui progresse beaucoup après l'abandon du monopole commercial anglais et fait de Montréal un des plus grands ports du monde. Le transport routier s'améliore, surtout après 1920, par suite de l'avènement de l'automobile, du camion et de l'autobus. Le télégraphe, le téléphone, la radio aident aussi les affaires. D'autre part, le système bancaire se développe et est couronné, en 1934, par l'institution de la Banque du Canada; en 1900 apparaissent les Caisses populaires Desjardins qui facilitent à la fois l'épargne et le crédit de la masse. La Bourse de Montréal rend plus aisés les placements et la concentration des capitaux, comme aussi, d'ailleurs, la spéculation.

La consommation nationale augmente de pair avec la population et fournit à notre industrie un marché rémunérateur protégé par un haut tarif contre la compétition anglaise et américaine. Comme l'expose, en 1875, un de nos publicistes:

> L'esprit public demande que l'industrie du pays se développe et fournisse à la consommation les produits les plus usuels que nous importons et que notre propre énergie pourrait produire si elle était encouragée par la protection à son début[49].

Grâce à ce débouché local et aussi à un marché extérieur ouvert aux produits du bois et aux minéraux, la production canadienne augmente. Dans le Québec, quatre facteurs principaux concourent à ce

49 * * * *L'enseignement professionnel dans la Province de Québec*, dans *La Revue canadienne*, 12 (1875), p. 443-444.

développement: la voie navigable du Saint-Laurent, l'énergie hydro-électrique inépuisable, les immenses forêts, la main-d'œuvre abondante.

L'on voit ainsi apparaître les manufactures de cotonnades, de vêtements, de tabac et de chaussures comptant sur les bas salaires; les usines de pulpe et de papier basées sur les forêts; les raffineries d'aluminium tirant profit de l'électricité [50]. Après la Première Grande Guerre, le sous-sol commence à livrer ses secrets et les mines d'or et d'amiante entrent en opération.

La distribution des biens reste inégale et les Canadiens français ne semblent pas suffisamment favorisés. Nos industriels ne savent pas recourir au capital anonyme et se cantonnent dans des entreprises familiales. Notre classe ouvrière est lente à s'organiser; il faut bien admettre avec Gauldrée-Boilleau que « le principe de l'association n'a pas été compris ni exploité par les Canadiens d'origine française comme il l'a été par leurs concitoyens d'origine anglaise [51] ». L'on trouve déjà un syndicat ouvrier à Québec en 1827 et, à partir de 1860, l'unionisme américain traverse chez nous, mais c'est en 1907 seulement que les syndicats catholiques sont fondés et ils ne commencent à prendre de l'influence qu'après 1925.

Manquant d'organisation adéquate, notre classe ouvrière reste dans l'insécurité. Le gouvernement fédéral doit instituer quatre commissions royales pour enquêter, en 1889, sur les relations entre le capital et le travail; en 1896, sur le *sweating system*; en 1919, sur les relations industrielles et, en 1938, sur l'industrie textile. Cette instabilité atteint sont point culminant en 1933 alors que 28,5% de la population montréalaise dépend des secours de l'État pour subsister.

En dépit de ces difficultés, les nôtres ne jouissent pas moins d'un niveau de vie supérieur à celui des peuples européens. La condition de nos cultivateurs, toujours proportionnée à la prospérité générale, est au-dessus du bien-être moyen des ouvriers. Quant à ceux-ci, ils sont favorisés par une législation, fédérale ou provinciale, qui leur assure divers avantages en cas d'accident, de veuvage, de maladie, etc.

50 Voir Huet Massue, *Québec et Ontario économiques*, p. 24.

51 Gauldrée-Boilleau, cité par L. Gérin, *Le Type économique et social des Canadiens*, p. 50.

De plus, le principe de l'union syndicale est sanctionné par des lois qui datent de 1872 et qui aboutissent au statut provincial de 1934 sur l'extension juridique des conventions collectives. Toutefois, le gros de la législation ouvrière de la province de Québec est alors de date trop récente pour exercer une influence déterminante [52].

Il ressort de ces considérations que le siècle précédant la Seconde Grande Guerre a amené une évolution très marquée des facteurs favorables à l'industrie, mais qu'il n'a point su assurer aux ouvriers une sécurité satisfaisante.

2. *Accès aux commodités sociales.*

Avec la liberté du commerce maritime, le Canadien français rentre dans le monde dont il est sorti depuis la conquête. Avec l'émigration aux États-Unis, il découvre le bien-être social. Avec le développement des moyens locaux de communication, le rural se rapproche des commodités de la ville.

Les nôtres ne savent pas résister à l'attirance des nouveautés étalées devant leurs yeux. Gauldrée-Boilleau écrit, dès 1862:

> Il y a quelques années, on ne voyait aux hommes et aux femmes que des vêtements fabriqués à la maison, avec la laine de leurs brebis; aujourd'hui, on ne s'en contente plus: le luxe fait des progrès parmi les habitants; les étoffes des manufactures anglaises, aux dessins variés et aux couleurs éclatantes, excitent toutes leurs convoitises. L'usage des corsets et de la crinoline commence même à se répandre [53].

Nos ruraux, les vieux portraits le prouvent, sont désormais parés comme de grands seigneurs. Les évêques déclarent « que l'émigration n'aurait plus de prétexte et s'arrêterait, si les parents employaient pour donner à leurs enfants des établissements dans les terres nouvelles, l'argent qui se consume en pure perte pour le luxe et l'intempérance [54] ».

Comme contrepoids à ces attraits temporels, l'éducation fait des progrès; l'on comprend mieux que les défections morales des néo-

52 Voir E. Minville, *La Législation ouvrière et le Régime social dans la Province de Québec*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1939, p. 38.

53 Gauldrée-Boilleau, cité par L. Gérin, *Le Type économique et social des Canadiens*, p. 43.

54 *Lettre pastorale des pères du cinquième concile de Québec*, 22 mai 1873, dans *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, Nouvelle série, t. 1, 1889, p. 169.

citadins sont souvent dues à une préparation insuffisante [55]; aussi les écoles se multiplient-elles dans les campagnes et, dès avant 1900, il n'est guère de village qui n'ait un couvent et un collège fort bien tenus.

Dès le début de l'Union, nous voyons donc le Canadien français aux prises avec les nouvelles nécessités sociales. Notre civilisation rurale qui jusque-là satisfaisait des besoins élémentaires est maintenant révolue et doit emprunter des éléments complémentaires au milieu industriel qui se prépare à la remplacer [56].

3. *Recherche du bien-être.*

L'accès aux commodités et à l'éducation suscite alors une plus grande recherche du bien-être et du succès. La distinction, la gloriole que le tempérament latin de nos jeunes ne peut plus acquérir dans les hauts faits des guerres ou des aventures des Pays d'en-haut, sont recherchées dans la réussite économique qui permet de briller par le « chic » de l'habillement, de l'équipage ou de la demeure. Ce réveil de nos ambitions explique en bonne partie les grands courants de l'époque: l'amélioration des méthodes de culture, l'attrait des villes et l'échec des mouvements de colonisation.

Pour satisfaire les besoins créés par l'élargissement de ses horizons, le cultivateur doit nécessairement produire pour la vente. L'on voit alors apparaître un type de famille agricole où « l'initiative individuelle, le désir d'améliorer son sort par ses propres efforts est plus en évidence [57] ».

La condition économique de la classe rurale progresse beaucoup, mais ne suffit pas cependant, même dans la période prospère qui suivit la guerre de 1914, à retenir les jeunes hors des chantiers ou des villes. C'est que les cultivateurs ne sont pas en état de payer à leurs fils ou à leurs engagés des salaires équivalents à ceux qu'on leur offre ailleurs. « Au risque de scandaliser certains lecteurs, écrit alors un de nos économistes, nous ne craignons pas d'affirmer que les prix des produits agricoles ne sont pas encore assez élevés [58]. »

55 Voir L. Gérin, *Le Type économique et social des Canadiens*, p. 179-180.
56 Voir Horace Miner, *Changes in rural French-Canadian culture*, in *The American Journal of Sociology*, 44 (1938), p. 368.
57 L. Gérin, *Le Type économique et social des Canadiens*, p. 149.
58 J. Pasquet, *Notre agriculture*, dans *Le Canada français*, 2 (1919), p. 273.

L'insuffisance des revenus vouait la colonisation à un échec certain. L'on a beau multiplier les discours, les articles, les livres, les congrès, les lois, rien ne peut émouvoir notre jeunesse, jusqu'au moment de la crise financière qui rend le sort du colon préférable à celui du chômeur de la ville. Comme H.-G. de Montigny le faisait remarquer dès 1901,

> La désertion de nos campagnes ne prouve qu'une chose: c'est que le Canadien est ambitieux, et s'il est ambitieux de la sorte, c'est parce qu'il est assez intelligent pour comprendre qu'à la campagne, il ne reçoit pas actuellement de son travail une rémunération suffisante pour le payer équitablement de ses peines [59].

Avant la deuxième guerre mondiale, cette recherche du succès économique n'a pu atteindre, chez la majorité des nôtres, qu'un résultat modeste, mais elle reste une explication de la transformation de notre économie agricole fermée en une économie de plus en plus industrielle et urbaine.

4. *Sous-estimation des faits sociaux.*

Les facteurs matériels ne suffisent pas à expliquer les incertitudes de notre évolution sociale. Il eût été théoriquement possible d'orienter plus fermement notre économie. Un Franco-américain de marque avait averti, en 1880, que pour garder nos jeunes il fallait leur offrir dans le Québec des avantages analogues à ceux qu'ils trouvaient aux États-Unis: « ... faites des réformes, créez des industries, progressez au point de vue commercial et agricole, et alors vous verrez vos campagnes se repeupler et l'émigration prendre fin [60]. »

Notre tempérament ethnique ne nous inclinait guère à tirer profit de ces conseils. Durant tout le siècle qui va de 1840 à 1940, l'on peut presque compter sur les doigts de la main les avocats de l'industrialisation. Même des hommes comme Errol Bouchette, H.-G. de Montigny et Georges Pelletier sentent le besoin de mettre une sourdine à leurs appels. Le contraire eût fait crier à la trahison, car tous nos chefs partageaient la même opposition à l'industrie, la même

[59] G. DE MONTIGNY, *Etoffe du pays. Etudes d'économie politique canadienne*, p. 108.

[60] F. GAGNON, dans *Premier Congrès catholique canadien-français*, Montréal, Sénécal, 1880, p. 129.

ignorance de nos véritables ressources, la même mentalité traditionnelle du propriétaire agricole.

C'est ainsi que Thomas Chapais propose comme solution adéquate aux problèmes d'alors un enseignement agricole plus généralisé et plus poussé; Joseph Pasquet s'oppose à un trop grand développement industriel qui romprait, disait-il, l'équilibre existant entre le producteur rural et le consommateur urbain; comme si notre agriculture n'avait pas alors besoin d'un marché plus vaste ! « Bien plus, poursuivait-il, l'agriculture seule peut nous conserver une population à forte natalité, saine, robuste, qui remplacera demain les ouvriers que l'industrie aura usés [61] » ... !

Après la Première Grande Guerre l'on assiste cependant à un réveil plus réaliste de la pensée sociale. En 1920, la première session des Semaines sociales du Canada porte sur l'encyclique *Rerum novarum*; l'année suivante, *L'Action française* (canadienne) publie une série d'articles sur le problème industriel et l'A.C.J.C. traite de ce même sujet dans un congrès où les deux courants, « agricole » et « industriel » se font face en un débat mouvementé.

L'ancienne école ne manque pas d'apologistes et l'un d'eux déclare: « Nous ne reconnaissons pas la souveraine importance qu'on attribue au développement commercial et industriel [62]. » M. Guy Vanier expose de son côté:

> L'industrie canadienne a besoin de pourvoir à son recrutement chez nous, au risque de voir se répéter la saignée lamentable qui a déjà tant affaibli notre organisme au profit de l'usine américaine. D'ailleurs notre race n'atteindra à la souveraineté qu'à la condition de devenir plus vigilante à utiliser toutes les ressources de son sol et les aptitudes variées de sa population [63].

Peu à peu, devant la force des faits, les plus éclairés se rendent à l'évidence. M. Henry Laureys écrit: « ... l'heure a sonné où nous, de la province de Québec, devons nous efforcer d'acquérir la puissance économique qui étayera et supportera notre puissance politique [64]. » M^gr L.-A. Pâquet déclare: « L'une des visées de notre patrio-

61 J. Pasquet, *Notre Agriculture*, dans *Le Canada français*, 2 (1919), p. 269.
62 Voir *Le Problème industriel au Canada français*, Montréal, A.C.J.C., 1922, p. 149.
63 G. Vanier, *Au retour de Québec*, dans *Le Semeur*, 18 (1921-1922), p. 3-4.
64 H. Laureys, *La préparation aux carrières économiques*, dans *Le Canada français*, 15 (1927-1928), p. 49.

tisme, — non assurément, la plus haute, mais non la moins légitime, — peut se traduire, aux yeux de tous ceux qui aiment leur nationalité, par cette formule: l'ascension économique des Canadiens français [65]. »

Notre lenteur à admettre la nécessité du développement industriel s'explique par l'ignorance, fort compréhensible, de nos richesses réelles. L'on pense que la province de Québec est avant tout agricole alors qu'elle est très inférieure au Danemark et à la Norvège, par exemple, ou à nos plaines de l'Ouest [66]. Qui pouvait soupçonner que notre avenir résidât dans les mines et dans l'industrie, lorsque l'inventaire de nos ressources naturelles était incomplet et que les connaissances économiques des nôtres étaient rudimentaires. Comme le constate justement Georges Pelletier, en 1921: « Nos revues économiques ne datent que d'hier. Ce n'est que d'avant-hier que certains de nos quotidiens, — les autres ont à peine une décade, il faut le noter, — disent à leurs lecteurs ce qui se passe dans le champ économique [67]. »

Renfermés pendant des siècles dans le cercle d'une petite terre qui suffisait à leur bonheur, nos gens se sont créé une mentalité de propriétaires indépendants. L'industriel canadien-français va retenir longtemps cet esprit rural: il est roi et maître dans son usine; le capital-actions ne lui va pas; le syndicalisme ouvrier encore moins. Nos politiciens et nos professionnels pensent de même. Jusqu'aux ouvriers qui s'adaptent péniblement à leur nouveau rôle: « Baptiste à l'usine n'est plus lui-même; il s'est perdu ethniquement. Son individualisme lui fait préférer la petite boutique qui lui garde son âme [68]. » Notre philosophie reste rurale; traitant de nos coutumes et de nos mœurs, Mgr E. Chartier avertit qu'il parle « du vrai Canadien, donc du campagnard, de l'habitant [69] ».

65 Mgr L.-A. Pâquet, *L'Eglise et le progrès économique*, dans *Etudes et appréciations. Nouveaux thèmes sociaux*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1932, p. 272.

66 Voir R. Monette, *Essai sur le mode de mise en valeur des exploitations agricoles québécoises*, dans *Agriculture*, 1945, p. 242.

67 G. Pelletier, *Notre industrie, ibid.*, p. 335.

68 P. Fontaine, *Considérations pour un essai de psychologie canadienne comparée*, dans *Le Canada français*, 26 (1939), p. 936-937.

69 Mgr E. Chartier, *Le Canada français. Les mœurs*, dans *La Revue canadienne*, Nouvelle série, 27 (1922), p. 100.

Bref, les nôtres ne peuvent se soumettre aux faits; ils ne voient pas qu'un changement inévitable est en voie de se produire: pour eux, le Canadien français est et doit rester rural.

B. Éléments de l'économie familiale.

A cette époque, il n'y a plus chez nous de famille-type. Notre économie familiale se distingue désormais en trois groupes principaux: la bourgeoisie, la classe agricole, le salariat urbain.

La bourgeoisie comprend un nombre de plus en plus considérable, mais proportionnellement inférieur, de professionnels, d'hommes d'affaires, d'industriels, de commerçants, d'employés de bureaux. Sa situation économique varie de la grande richesse à l'honnête aisance; elle ne possède guère de constantes sociales.

Nous nous occupons donc uniquement des classes, agricole et ouvrière, qui renferment, vers 1940, à peu près 85% de notre population.

1. *Le cultivateur.*

Pour saisir les principaux éléments de notre économie familiale rurale, nous décrivons ici les sources de revenus de la classe agricole, son train de vie, ses possessions et son orientation sociale.

a) Sources de revenus. — Le cultivateur reste un homme de tous les métiers et cherche à satisfaire lui-même, le plus possible, ses besoins familiaux. Mais il doit forcément acheter désormais une partie de sa nourriture, presque tous ses vêtements, toute sa machinerie agricole, toutes ses voitures. Presque exclusivement producteur en 1840, il est devenu, en 1940, un commerçant qui produit pour vendre afin de pouvoir acheter.

Ses principales ressources sont l'industrie laitière; l'élevage des bêtes à cornes, des porcs et des moutons; la culture du foin, de la graine de mil, des pommes de terre; la vente du bois de chauffage et de construction. Des sources de revenus secondaires s'y ajoutent généralement: la culture maraîchère dans le district de Montréal et sur l'île d'Orléans; la pomiculture dans la vallée du Richelieu; la pêche maritime dans le bas du fleuve, celle du petit poisson des chenaux aux environs de Batiscan; la cueillette des bleuets en Abitibi

et au Lac-Saint-Jean; la fabrication du sucre d'érable dans la Beauce et les Cantons de l'Est; dans toutes les régions, le travail saisonnier des chantiers ou de la voirie, l'aviculture, l'apiculture, l'élevage des animaux à fourrures, etc.

D'autre part, la main-d'œuvre devient rare et chère. Les enfants vont désormais à l'école et aident moins à la maison. Les grands garçons, prévoyant qu'ils ne pourront s'établir tous sur la terre paternelle, s'en vont de bonne heure faire leur vie aux États-Unis ou à Montréal. Le cultivateur est souvent obligé d'engager le fils d'un fermier voisin qui ne tient pas à s'en aller en ville.

En dépit de cela, le cultivateur réussit à boucler son budget et n'emprunte guère que pour acheter une terre...

b) *Le train de vie.* — Il est sûr que le train de vie de nos cultivateurs est relativement somptueux à cette époque. Les pères du cinquième concile de Québec parlent de toilettes extravagantes, d'ameublement trop riches, d'équipages magnifiques.

Le sort de nos fermiers, inférieur à celui des bourgeois de la ville, est généralement supérieur à celui des petits ouvriers. Ils sont amateurs de courses, de bonne cuisine, de fêtes familiales, de cartes et de galanterie. A la fin de la période que nous étudions, on voit apparaître dans les campagnes l'électricité, le téléphone, l'aqueduc, la radio, l'automobile. Même durant les pires années de crise, les cultivateurs progressifs réussissent à vivre convenablement et à mettre leurs enfants pensionnaires dans les « grandes » écoles.

c) *Les biens.* — Il faut désormais au fermier un capital considérable pour acheter une ferme et la doter des instruments aratoires requis pour une production spécialisée. Nous voyons apparaître la fourche mécanique en 1844, la batteuse en 1845, la faucheuse en 1856, le rateau à cheval en 1860, la moisonneuse en 1870; plus tard, ce sera la lieuse, la scie circulaire mue par un moteur à gazoline, puis finalement le chargeur à foin, l'épandeur à engrais et le tracteur. De son côté, la fermière peut posséder une machine à coudre depuis 1849, une tordeuse depuis 1860; l'avènement de l'électricité, surtout après 1930, lui permet d'expédier plus rapidement le lavage et le repassage.

Les bâtiments de ferme s'améliorent. Les planchers de l'étable et de l'écurie sont en ciment; les toitures, naguère en chaume, sont maintenant en bardeaux de cèdre, puis en fer galvanisé; les clôtures sont en fil de fer; des silos surgissent parfois à côté des granges.

Bref, voilà le cultivateur devenu un véritable capitaliste !

d) *L'orientation sociale.* — Les horizons de nos gens se sont élargis; ils voient plus grand et plus loin; ils veulent que leurs enfants réussissent mieux qu'eux.

L'on assiste à un progrès immense de l'éducation. A ce point que les évêques se plaignent, dès 1873, qu'on enseigne aux demoiselles de la campagne des arts aussi inutiles que la musique, le dessin, la broderie. Comme on est loin déjà du vieux métier à tisser et de la « catalogne » ! Beaucoup de cultivateurs envoient toutes leurs filles au couvent et plusieurs de leurs fils au collège. Les frais de pension et d'éducation se paient en nature s'il le faut et, aux débuts, les étudiants fournissent eux-mêmes leur literie.

Les journaux, quotidiens et périodiques agricoles, envahissent les campagnes avec l'organisation de la poste rurale et y apportent une foule de connaissances. Plus tard, la radio introduit dans le foyer de nos cultivateurs des conférences et des programmes spécialisés de grande valeur.

Après 1900, les coopératives agricoles, les caisses populaires, les diverses sociétés rurales initient de plus en plus nos fermiers au maniement progressif des affaires. Des concours et des expositions stimulent le progrès et une saine émulation.

En dépit de fluctuations transitoires, la condition de notre classe agricole s'améliore sans cesse et l'on peut toujours redire avec vérité cette affirmation publiée en 1886: « Autant le paysan d'Europe travaille, sue, peine et vit dans un état de sujétion continuelle, autant l'habitant a la vie large et aisée [70]. »

2. *L'ouvrier.*

Pour comprendre maintenant l'économie familiale de notre population salariée, nous en étudions brièvement les gages, le train de vie, l'habitation et l'orientation sociale.

70 J. Feyrol, *Les Français en Amérique*, Paris, Oudin, [1886], p. 116.

a) *Le salaire.* — La source unique de revenu pour l'ouvrier urbain est son propre travail et celui de ses enfants non émancipés. Selon Mgr Eugène Lapointe, « le salaire est insuffisant pour entretenir une famille nombreuse, il est toujours exposé à cesser ou à baisser, il ne permet de faire aucune économie pour les jours de chômage, de maladie, de vieillesse et d'infirmité. Le nombre des sans-travail est angoissant [71]. »

Cette description donne une idée juste, pour toute la période que nous considérons, de l'ouvrier qui n'a ni métier, ni instruction, ni protection syndicale. Il est un rural désorienté et incapable de transformer les conditions sociales qui l'écrasent.

Cependant, rappelons que H.-G. de Montigny préfère encore ce triste sort à celui du colon qui travaille plus dur et qui gagne moins [72].

b) *Le train de vie.* — Le niveau de vie de l'ouvrier québécois est inférieur alors à celui de l'ontarien ou de l'américain qui a peu d'enfants et dépense davantage pour son confort personnel; mais il ne ressemble en rien à celui de son confrère d'Europe ou à celui de ses propres pères campagnards.

Le plus humble manœuvre, s'il est quelque peu actif, a un logis bien aménagé, l'eau courante, le système d'égoûts, l'électricité, le vêtement à la mode, la nourriture variée, les loisirs nombreux, les distractions et les amusements innombrables. Il ne possède pas d'automobile comme les bourgeois et comme beaucoup de cultivateurs, mais il peut, pour une somme minime, utiliser les services communs qui le conduisent à la porte de l'église, de l'usine, du parc, de l'aréna ou du cinéma.

c) *L'habitation.* — Tandis que le cultivateur est propriétaire de son établissement, l'ouvrier est généralement un locataire; tout son salaire passe à l'entretien de sa nombreuse famille, de sorte qu'il ne lui reste rien pour acheter un terrain et se bâtir une maison.

De plus, les logis sont souvent insalubres [73]; vers 1940, on estimait

71 Mgr E. Lapointe, *La crise sociale telle que décrite par Léon XIII*, dans *Semaines sociales du Canada*, 1 (1920), p. 24.

72 Voir G. de Montigny, *Etoffe du pays. Etudes d'économie politique canadienne*, p. 217-218.

73 Voir Mgr E. Lapointe, *La crise sociale telle que décrite par Léon XIII*, *ibid.*, p. 24.

que 1% des habitations de Montréal devaient être considérées comme des taudis. Chose certaine, les maisons de rapport construites au cours de la première expansion de nos villes sont d'un style et d'une situation déplorables: manque d'air, d'espace, de cour, de jardin, de tranquillité, de beauté.

Il faut ici noter que ces taudis seraient bien vus en beaucoup de pays et que plusieurs préfèrent ne pas avoir les désagréments des propriétaires d'immeubles, mais il n'en est pas moins certain que le logement des ouvriers est généralement très inférieur à celui des cultivateurs, même s'il possède plus de commodités telles que le poêle à gaz, la lumière électrique partout, la salle de bain, etc.

d) *L'orientation sociale.* — Nos prolétaires s'ouvrent de plus en plus eux aussi à l'éducation et à la collaboration sociale.

Les bas salaires et le fréquent chômage des parents forcent trop souvent les enfants à un travail prématuré. Mais après 1920 surtout les choses s'améliorent de telle sorte que l'éducation devient à la portée de presque tous, bien que, avant la dernière guerre, l'initiation aux métiers laissât encore beaucoup à désirer.

La classe ouvrière s'habitue peu à peu à la collaboration. A partir de 1925, les syndicats catholiques font des progrès notables tandis que les syndicats internationaux leur font une forte concurrence. Sous l'influence de la crise économique, le communisme tente de s'infiltrer dans la masse mais il y est combattu puissamment par la J.O.C. naissante.

Tout bien considéré, l'orientation sociale de nos ouvriers est alors fort incertaine; ils ne possèdent pas encore une sécurité satisfaisante; ils sont encore des paysans désaxés par le spectacle de la ville.

CONCLUSION.

La période qui s'étend de 1840 à 1940 voit notre économie familiale se scinder en deux types principaux: celui des propriétaires agricoles qui deviennent de plus en plus prospères et adaptés aux conditions nouvelles; celui des ouvriers urbains qui manquent de sécurité et ne maîtrisent pas encore leur milieu.

Ce siècle se caractérise donc par la liquidation de notre ancienne économie et par le début d'une nouvelle ère sociale, à la suite d'une évolution qui s'effectue à l'aveugle, sans direction rationnelle. Comme l'a très justement affirmé M. Esdras Minville,

> Nous avons traversé une véritable révolution économico-sociale, d'autant plus persistante et plus grave dans ses conséquences que personne ou à peu près n'en a pris la direction, voire ne s'en est aperçu au moment où elle se produisait [74].

Voilà ce que nous étions au moment de la seconde guerre mondiale: un peuple à mentalité agricole subissant les premiers choc de la civilisation industrielle.

Germain LESAGE, o.m.i.,
professeur à la Faculté de Droit canonique.

[74] Esdras MINVILLE, *L'évolution du commerce et de l'industrie au Canada français*, dans *Le Devoir*, 19 mars 1943, p. 10.

L'éducation physique dans le développement intégral de la personnalité

(*suite**)

II. — QUATRE MOUVEMENTS OPPOSÉS DANS L'ÉDUCATION PHYSIQUE CONTEMPORAINE.

D. Le mouvement centré sur la santé.

> La force n'est qu'un corollaire de la santé [99]. La santé est objectif principal de l'éducation physique, quelles que soient les formes choisies pour son application [100].

La Ligue internationale de la Gymnastique Ling [101], ou plus brièvement la L.I.G.L., avec ses nombreuses filiales dans les divers pays du globe, constitue le principal noyau du mouvement de l'éducation physique au service de la santé. Créée afin de *diffuser la santé dans la masse des populations en appliquant les principes de P.-H. Ling* [102], elle a déjà organisé à Stockholm, la « Rome scandinave », deux « Lingiades » triomphales (en 1939 et 1949) ; celles-ci sont à la gymnastique hygiénique et éducative ce que les Jeux olympiques, restaurés par Pierre Coubertin en 1894 et célébrés tous les quatre ans, sont aux sports athlétiques et aux épreuves sportives internationales. L'éminent éducateur belge Henri de Genst caractérise les lingiades comme de véritables hymnes à la santé et à la beauté humaines [103].

* Voir *Revue de l'Université d'Ottawa*, avril-juin 1953, p. 131-156.

99 Ph. Tissié, fondateur de la Ligue française de l'Education physique.

100 C. Marques Pereira, ancien directeur de l'Institut National d'E. P. (Lisbonne).

101 Au dernier Congrès, tenu à Istamboul, du 2 au 9 août 1953, on a changé le nom en celui de *Fédération internationale d'Education physique (F.I.E.P.)*

102 Henri de Genst, *Histoire de l'Education physique. Temps modernes et grands courants contemporains*, Bruxelles, De Bœck, 1949, p. 420.

103 *Ibidem.*

Le mouvement de l'éducation physique au service de la santé a connu une vogue toujours croissante et vers 1950 a conquis l'hémisphère occidental [104].

104 La littérature concernant les problèmes de la santé, de l'éducation physique et de l'éducation en général est admirablement riche et instructive: American Child Health Association, *Report of the Seventh Health Education Conference, Advances in Health Education,* Washington, D.C., National Education Association, 1934; M. D. Aulbach, *Health Education Practices in Catholic Elementary Schools,* New York, Fordham University, 1938; L. A. Averill, *Mental Hygiene for the Classroom Teachers,* New York, Pitnam, 1939; H. Balland et L. Grozelier, *La Gymnastique corrective. Bases, principes, technique,* Paris, A. Legrand et F. Bertrand, 1946; W. W. Bauer and T. C. Hull, *Health Education of the Public,* Philadelphia, W. B. Saunders, 1937; C. W. Beers, *A Mind That Found Itself,* 22nd ed., New York, Doubleday, Doran & Co., 1935; C. Bibby, *Health Education,* London, William Heinemann, 1952; C. L. Brownell, *Principles of Health Education,* New York, McGraw-Hill, 1949; W. H. Burnham, *The Normal Mind,* New York, D. Appleton, 1924; *The Wholesome Personality,* New York, D. Appleton, 1932; Canadian Education Association, National Committee for School Health Research, *A Health Survey of Canadian Schools,* Toronto, 1946; L. B. Chenoweth and T. K. Selkirk, *School Health Problems,* New York, Crofts 1937; H. H. Clarke, *Application of Measurement to Health and Physical Education,* New York, Prentice Hall, 1945; J. C. Colcord, *Your Community: Its Provisions for Health Education, Safety, Welfare,* New York, Russell Sage Foundation, 1947; L. D. Crow and A. Crow, *Mental Hygiene in School and Home Life,* New York, McGraw-Hill, 1942; H. L. Conrad and J. F. Meister, *Teaching Procedures for Health Education,* Philadelphia, W. B. Saunders, 1938; A. Dartigues, *L'Hygiène scolaire et l'Education physique,* Bordeaux, Imprimerie Bière; J. E. Davis, *Play and Mental Health: Principles and Practices for Teachers,* New York, A. S. Barnes, 1938; H. S. Diehl, *Healthful Living,* New York, McGraw-Hill, 1935; A. Dobbs, *Teaching Wholesome Living,* New York, A. S. Barnes, 1939; N. Fenton, *Mental Hygiene in School Practice,* Stanford University Press, California, 1944; R. Fournier, *La Theurapeutique par l'Exercice,* Bordeaux, Ligue française de l'Education physique; *L'Enfant faible,* Bordeaux, Imprimerie Bière, 1943; *Bases de la Rééducation motrice,* Bordeaux, L.F.E.P., 1946; *Les Membres inférieurs,* Bordeaux, L.F.E.P., 1946; *Le Rachis, Cyphoses et Lordoses,* Bordeaux, L.F.E.P., 1947; *L'Insuffisance respiratoire. Son traitement,* Bordeaux, L.F.E.P., 1948; *Contribution à l'Etude des Scolioses d'attitudes,* Bordeaux, L.F.E.P., 1948; R. Franzen, *An Evaluation of School Health Procedures,* School Health Research Monographs, No. 5, American Child Health Association, 1933; J. M. Griffin, S. R. Laycock and W. Line, *Mental Hygiene: A Manual for Teachers,* New York, American Book, 1940; Groupe lyonnais d'Etudes médicales, philosophiques et biologiques, *Médecine et Adolescence,* Paris, Spes, 1947; *Médecine sociale et Médecine individuelle,* Paris, Spes, 1948; R. E. Grout, *Handbook of Health Education,* New York, Doubleday, Doran & Co., 1936; E. P. Hagman, *Good Health for you and your Family,* New York, A. S. Barnes, 1951; M. C. Hardy and C. H. Hoefer, *Healthy Growth,* The University of Chicago Press, 1936; *Health Education,* Report of Joint Committee on Health Problems in Education of N.E.A. and A.M.A., Washington, D.C., National Education Association, 1948; *Health in Schools,* Twentieth Yearbook, American Association of School Administrators, Washington, D.C., 1942; J. Héricourt, *L'Hygiène moderne,* Paris, [s. d.]; E. Hoffa, *The Relation of Posture to Body Build, Health and Efficiency,* London, 1936; F. E. Howard and F. L. Patry, *Mental Health: Its Principles and Practices,* New York, Harper & Bros., 1935; M. Hussey, *Teaching for Health,* New York, Prentice Hall, 1939; *L'Hygiène mentale,* Premier Congrès annuel 19-22 juin 1940, Montréal, Editions du Lévrier, 1940; *Hygiène mentale des Enfants et Adolescents,* Leçons faites à Genève sous les auspices du département de l'Instruction publique, *Préface* de M.-A. Malche, Neuchatel et Paris, 1943; L. W. Irwin, *The Curriculum in Health and Physical Education,* C. V. Mosby, 1951; L. P. Jacks, *The Education of the Whole Man,* New York, London, Harper & Bros., 1931; H. Janet, *Traité de Médecine des Enfants,* Paris, Nobecourt and Babonneix, 1934; L. Kanner, *Child Psychiatry,* Baltimore, Charles C. Thomas, 1935; J. Kingsbury, *Health Security for the Nation,* New York, League for Industrial Democracy,

Pour bien saisir les causes, ainsi que l'importance de ce succès sans précédent, il faut d'abord prendre en considération les grands progrès modernes faits dans le domaine de l'hygiène, en élargissant

1938; D. B. KLEIN, *Mental Hygiene,* New York, Henry Holt, 1944; H. C. KOZMAN (Ed.), *Developing Democratic Human Relations Through Health Education, Physical Education and Recreation,* First Yearbook, American Association for Health, Physical Education and Recreation, Washington, D.C., 1951; C. LANDES and J. D. PAGE, *Modern Society and Mental Disease,* New York, Farrar & Rinehart, 1938; C. V. LANGTON, *Orientation in School Health,* Harper & Bros., 1941; A. LAPIERRE, *La Rééducation physique,* 3 vols., Paris, J.-B. Baillière & Fils, 1951-1952; D. LASALLE, *Guidance of Children Through Physical Education,* New York, A. S. Barnes, 1946; R. C. MCCARTHY, *Safeguarding Mental Health,* Milwaukee, Bruce Publishing, 1937; C. H. MCCLOY, *Tests and Measurements in Health and Physical Education,* New York, F. S. Crofts, 1942; F. L. MEREDITH, *Hygiene,* 4th ed., Philadelphia, Blakiston, 1948; F. MESSERLI, *Education physique et Santé,* Lausanne, 1941; C. R. MEYERS, *Toward Mental Health in Schools,* Toronto, University of Toronto Press, 1939; T. V. MOORE, *The Nature and Treatment of Mental Disorders,* New York, Gruene & Stratton, 1944; *Personal Mental Hygiene,* New York, Gruene & Stratton, 1944; J. J. B. MORGAN, *Keeping a Sound Mind,* New York, Macmillan, 1934; H. S. MUSTARD, *An Introduction to the Public Health,* New York, Macmillan, 1935; NATIONAL EDUCATION ASSOCIATION, Educational Policies Commission, *Health and Physical Fitness of All American Children,* Washington, D.C., 1945; D. B. NYSWANDER, *Solving Health Problems,* Commonwealth Fund, 1942; D. OBERTEUFFER, *School Health Education,* New York, Harper & Bros., 1949; C. OLSON and N. D. FETCHER, *Learn and Live,* Alfred P. Sloan Foundation, 1946; P. PÉTAT, *Principes élémentaires de Gymnastique corrective,* Paris, A. Legrand; P. PIÉDALLU, *L'Ostéopathie. Ses rapports avec la gymnastique analytique,* Bordeaux, Bière, 1947; A. PHELAN, *A Study of School Health Standards,* New York, American Public Health Association, 1934; J. L. RATHBONE, *Corrective Physical Education,* Philadelphia, W. B. Saunders, 1949; J. R. REES, *The Health of the Mind,* London, Faber & Faber, 1951; M. REYNIER, *L'Hygiène de l'Enfant à la Maison et à l'Ecole, Préface* de Charles ROCHAT, Paris, 1941; *Research Methods Applied to Health, Physical Education and Recreation,* Washington, D.C., American Association for Health, Physical Education and Recreation, 1949; G. ROBIN, *Drames et Angoisses de la Jeunesse,* Paris, E. Flammarion, 1934; M. E. RUGEN, *Problems for Methods and Materials in Health Education,* Ann Arbor, Edwards Letter Shop, 1939; W. C. RYAN, *Mental Health Through Education,* Commonwealth Fund, 1938; P. SEURIN, *Recherches expérimentales sur la Fatigue et l'Entraînement,* Ouvrage couronné par l'Académie de Médecine, Bordeaux, Bière; *L'Education physique et l'Ecole,* Bordeaux, L.F.E.P., 1946; M. SHERMAN, *Mental Hygiene and Education,* New York, Logmans, Green & Co., 1934; S. R. SLAVSON, *Recreation and the Total Personality,* New York, Association Press; H. SMITH and H. COOPS, *Physical and Health Education,* New York, American Book, 1938; A. H. STEINHAUS, *More Firepower for Health Education,* Washington, D.C., U.S. Office of Education, 1945; R. M. STRANG and D. F. SMILEY, *The Role of the Teacher in Health Education,* New York, Macmillan, 1941; E. SYDENSTRICKER, *Health and Environment,* New York, McGraw-Hill, 1933; P. M. SYMONDS, *Mental Hygiene of the School Child,* New York, Macmillan, 1938; Ph. TISSIÉ, *Précis de Gymnastique rationnelle,* 2e éd., Bordeaux, Bière, 1946; C. E. TURNER, *Principles of Health Education,* Boston, D. C. Health, 1939; *Vers la Rééducation physique,* Travaux de la L.F.E.P., Premier Congrès de Pau, 1946; J. E. Wallace WALLIN, *Personality Maladjustments and Mental Hygiene,* New York, McGraw-Hill, 1935; J. F. WILLIAMS, *Hygiene and Sanitation,* Philadelphia, W. B. Saunders, 1935; *Personal Hygiene Applied,* Philadelphia, W. B. Saunders, 1934; J. F. WILLIAMS and C. L. BROWNELL, *The Administration of Health and Physical Education,* Philadelphia, W. B. Saunders, 1934; A. Carroll WISE, *Religion in Illness and Health,* New York, Harper & Bros., 1942; P. A. WITTY and C. E. SKINNER, *Mental Hygiene in Modern Education,* New York, Farrar & Rinehart, 1939.

graduellement le concept de la santé et en révélant ainsi ses aspects intellectuels, culturels, moraux, sociaux et, enfin, religieux [105].

« La faiblesse d'esprit et la folie, dit l'illustre savant, converti au catholicisme, Alexis Carrel (1873-1944), paraissent être la rançon que nous devons payer pour la civilisation industrielle, et les changements dans le mode de vie amenés par elle... On dirait qu'au milieu des merveilles de la civilisation moderne la personnalité humaine a une tendance à se dissoudre... Nous avons ignoré la pensée, la souffrance morale, le sacrifice, la beauté et la paix. Nous avons traité l'homme comme une substance chimique, une machine, ou un rouage de machine. Nous l'avons amputé de ses activités morales, esthétiques et religieuses [106]. »

Aux États-Unis, les conseils de revision, vers 1943, devaient ajourner trente-cinq pour cent des recrues. On constate que trente pour cent seulement des enfants qui sortent de l'école sont normaux, soixante-dix pour cent ont des défauts de maintien [107]. Mais, d'après P. H. Furfey, ce ne sont pas les maladies et les défauts corporels qui constituent un véritable fléau aux États-Unis: ce sont les maladies mentales [108].

Les hôpitaux de ce pays hébergent environ un demi million de faibles d'esprit. E. W. Tiegs et B. Katz font ressortir le fait que chaque jour il entre plus de patients dans les maisons d'aliénés, les hôpitaux d'État et les institutions privées pour le traitement des maladies nerveuses et mentales, qu'il n'entre d'étudiants dans les collèges et les universités dans une année [109].

105 Voir Carl G. Jung, *Modern Man in Search of Soul*, New York, Harcourt, Brace & Co., 1936, p. 264: « During the past thirty years, people from all the civilized countries of the earth have consulted me. I have treated many hundreds of patients, the larger number being Protestants, a smaller number Jews, and not more than five believing Catholics. Among all my patients in the second half of life — that is to say over thirty five — there has not been one whose problem in the last resort was not that of finding a religious outlook on life. It is safe to say that every one of them fell ill because he had lost that which the living religions of every age have given to their followers, and none of them has been really healed who did nor regain his religious outlook. » Lire aussi: James H. Van der Veldt and Robert P. Odenwald, *Psychiatry and Catholicism*, New York-Toronto-London, McGraw-Hill, 1952, p. 177-198.

106 A. Carrel, *L'Homme cet inconnu*, Paris, Librairie Plon, 1935, p. 186, 187, 329.

107 Docteur R. Fournier, *Contrôle médical et éducation physique*, dans *L'Homme sain*, octobre 1951, p. 565-568.

108 P. H. Furfey, *The Social Problems of Childhood*, New York, Macmillan, 1929, p. 110.

109 E. W. Tiegs and B. Katz, *Mental Hygiene in Education*, New York, Ronald Press, 1941, p. 1.

Voilà pourquoi le problème de la santé va occuper une place centrale dans la conscience des individus, des familles, des États, des peuples. Voilà pourquoi le mouvement de la santé est devenu nécessairement un mouvement double: celui de la santé physique et celui de la santé mentale. Et justement c'est le traitement de l'âme moderne, de l'âme désorbitée, délaissée, naufragée qui rencontre les plus grandes difficultés.

Au XX[e] siècle, deux professions vont devenir des plus indispensables: celle du médecin, pour guérir les maladies physiques et corriger les défauts corporels causés par deux guerres mondiales, et celle du prêtre, pour guérir les blessures spirituelles et apporter la « paix de l'âme [110] » à notre époque tragique, existentialiste, nihiliste, nihilocentriste [111]. Lentement, douloureusement, on se tourne vers la primauté des valeurs religieuses, existentielles, qui est le trait caractéristique des grandes civilisations d'Orient [112]. Cela explique aussi le succès toujours croissant des courants de la psychanalyse ou de l'existentialisme avec leurs tendances violentes à se substituer à la religion chrétienne.

Il y a trois siècles, René Descartes a prophétisé: « Si lumière arrive un jour à l'homme, c'est du médecin qu'elle viendra. » Au XX[e] siècle, la lumière est venue, mais comment ? Après avoir détruit complètement les fondements doctrinaux du cartésianisme et redécouvert le concept psycho-somatique, hylémorphique de l'homme. Notamment, dans la médecine psycho-somatique [113] contemporaine, le corps et l'âme, le physique et le psychique, se révèlent comme deux facteurs interdépendants et en constante interaction: les troubles de

110 Fulton J. Sheen, *Peace of Soul*, New York-Toronto, McGraw-Hill, 1950; Joshua L. Liebman, *Peace of Mind*, New York, Simon & Shuster, 1946.

111 Voir A. Paplauskas-Ramunas, *La pédagogie dans les pays de langue allemande*, dans *Revista Interamericana de Educación*, Organo de la Confederacion Interamericana de Educación Catolica (CIEC), 9 (1950), p. 319-331.

112 Voir A. Paplauskas-Ramunas, *art. cit.*, p. 326: « L'Europe s'oriente vers l'Orient mystique, énigmatique, mystérieux, comme vers le sphinx millénaire d'Egypte. L'hindouisation ou intériorisation de l'Europe et du monde occidental tout entier a commencé il y a quelques décades. Rien d'étonnant si l'existentialisme a déjà fait irruption dans le domaine de la pédagogie. »

113 Franz Alexander, *Psychosomatic Medicine*, New York, W. W. Norton, 1950; F. Dunbar, *Synopsis of Psychomatic Diagnosis and Treatment*, St. Louis, C. V. Mosby, 1948; L. E. Hinsie, *The Person in the Body*, New York, W. W. Norton, 1945; C. S. Wachtel, *The Idea of Psychosomatic Medicine*, New York, Froben Press, 1951; E. Weiss and Spurgeon English, *Psychosomatic Medicine*, 1948.

l'un ont nécessairement des répercussions défavorables sur l'autre. La santé du corps présuppose la santé de l'âme. L'hygiéniste physique a besoin de l'aide de l'hygiéniste mental.

L'hygiène physique et l'hygiène mentale deviennent inséparables, ne constituant que deux côtés d'un même phénomène: le mouvement de santé au XX^e siècle.

Nous allons, enfin, saisir le véritable sens de la sagesse éducative antique, exprimée si admirablement par Juvénal (*Satires*, 1, 4, 43): « *Orandum est, ut sit mens in corpore sano.* » Il faut demander au ciel la santé de l'âme avec la santé du corps. John Locke (1632-1704) a considéré cette maxime de Juvénal comme le plus bref et le plus parfait sommaire du bonheur humain [114]. *Mens sana in corpore sano !* La santé de l'âme et la santé du corps, c'est-à-dire l'*intégration psycho-physique de l'être humain*: voilà le concept le plus central autour duquel pivote le mouvement contemporain de la santé, ainsi que de la gymnastique éducative et corrective.

L'éducation pour la santé (Health Education) qui vise à stimuler l'intégration psycho-physique et à prévenir la désintégration de la personne humaine, devient une des devises les plus populaires lancées au début du XX^e siècle.

En 1908, Clifford W. Beers (1876-1943) publie son livre retentissant intitulé *A Mind That Found Itself*, qui donne l'impulsion au mouvement de l'hygiène mentale aux États-Unis et plus tard dans tous les pays du monde. William James (1842-1910), fondateur du pragmatisme, philosophie américaine nationale, écrivit la préface de ce livre remarquable, qui en était à sa vingt-deuxième édition en 1935 [115] ! Beers avait passé trois années (1900-1903) dans les hôpitaux publics et privés pour aliénés, où il avait été victime de traitements barbares et inhumains de la part de gardiens et de psychiatres ignorants. Guéri et devenu libre, il commence une véritable croisade pour la réforme du traitement et l'amélioration du sort des malheureux patients mentaux. Ses efforts, supportés par d'illustres savants

114 Jose-Maria DEL CORRAL, *Les bases scientifiques de l'éducation physique*, dans *Premier Congrès latin d'Education physique, Bordeaux, 9-13 juillet 1952*, Bordeaux, Imprimerie Bière, 1952, p. 20.

115 C. W. BEERS, *A Mind That Found Itself*, 22nd ed., New York, Doubleday, Doran & Co., 1935.

comme Adolf Meyer (1866-1950), un des principaux animateurs du mouvement de la psychologie anormale et de l'hygiène mentale aux États-Unis, ont donné des bons résultats. L'opinion publique aux États-Unis, ainsi qu'à l'étranger, était émue et lentement transformée et orientée vers le nouveau concept de la maladie mentale, de la souffrance, de la guérison de l'âme et de la personnalité humaine.

En 1909, le Comité national d'Hygiène mentale des États-Unis (The National Committee for Mental Hygiene of United States) était fondé. Cette date marque la naissance du mouvement d'hygiène mentale dans le Nouveau Monde, d'où il s'est répandu à travers tous les pays du globe. Après deux décennies, on établissait en 1929 le Comité international d'Hygiène mentale. Au mois de mai de l'année suivante (1930), cinquante-trois nations ont pris part au premier Congrès international d'Hygiène mentale, organisé à Washington. En août 1948, au cours d'une réunion tenue au ministère de la Santé à Londres, fut créée la Fédération mondiale pour la Santé mentale (World Federation for Mental Health) qui a son siège permanent à Londres (19, Manchester Street, London, W. 1) et qui collabore étroitement avec le Conseil économique et social des Nations-Unies, avec l'UNESCO et avec l'Organisation mondiale de la Santé. La F.M.S.M. va organiser son prochain congrès international au Canada: il sera tenu à Toronto, du 14 au 21 août 1954.

Le 3 juillet 1946, le président des États-Unis, M. Truman, a signé la loi intitulée « The National Mental Health Act[116] » qui offre un programme triple à réaliser par le département fédéral de la Santé publique: 1° les recherches, 2° la préparation de spécialistes bien qualifiés, 3° le service clinique pour le public. C'est ainsi que le mouvement de la santé mentale, inauguré par C. W. Beers au début du XX[e] siècle, va enfin recevoir son cadre législatif.

Le concept de la santé ainsi que de la maladie mentale, c'est-à-dire le concept de l'intégration et de la désintégration de la personnalité humaine, a été approfondi, infiniment enrichi et éclairci par les récentes recherches faites dans les divers secteurs du savoir: la

[116] *The National Mental Health Act* dans *Mental Hygiene*, 31 (1947), p. 363.

médecine [117], la psychologie [118], la philosophie [119], la religion [120], la pédagogie [121]. Une nouvelle vision de l'homme, de sa vie et de sa destinée se dessine.

Sous l'enseigne du problème de l'homme et de son existence, les sciences médicales, biologiques, psychologiques, sociologiques, philosophiques, théologiques de notre âge se rencontrent et s'engagent dans une conversation permanente. Comme exemple, on peut mentionner le Groupe lyonnais d'Études médicales, philosophiques et biologiques et sa collection intitulée *Convergences*, ou la fameuse collection d'études médicales, philosophiques et théologiques, dirigée par le professeur H. Urban et publiée par les facultés de médecine, de philosophie et de théologie de l'Université d'Innsbruck, en Autriche [122]. La nouvelle vision de l'homme, de la vie et de la santé se centre sur le concept du « contact universel », de l'intégration absolue, existentielle. Ce problème est mis en évidence d'une façon magistrale par Joseph Nuttin, professeur à l'Université de Louvain:

> L'homme a besoin de se savoir et de se sentir intégré dans l'ordre absolu de l'existence. Jamais, peut-être, ne fut éprouvé aussi intensément qu'à notre époque, le désespoir de l'isolement *absolu* et le sentiment de déréliction sans contact transcendental... Le *Social Security Board* exprimait récemment son inquiétude au sujet du nombre élevé des névroses aux

117 A. Allen, *Les Découvertes modernes de la Psychiatrie, Introduction* du Dr H. Schaffer, Paris, Payot, 1951 (Bibliothèque scientifique) ; Franz Buechner, *Das Menschenbild in der modernen Medizin* (La vision de l'homme dans la médecine moderne), Freiburg im Br., 1946; H. Urban, *Uebernatur und Medizin* (Le surnaturel et la médecine), Innsbruck, Tyrolia, 1946.

118 C. G. Jung, *L'Homme à la Découverte de son Ame*, Genève, Editions du Mont-Blanc, 1944; Joseph Nuttin, *Psychanalyse et Conception spiritualiste. Une théorie dynamique de la personnalité normale*, Louvain, Publications universitaires de Louvain, 1950; A. Stocker, *Etudes sur la Psychologie de la Personne*, 2e éd., Saint-Maurice, Œuvre de Saint-Augustin, 1946; B. Rosenmoeller, *Metaphysik der Seele* (Metaphysique de l'âme), Muenster, 1947.

119 A. Brunner, *La Personne incarnée. Etude sur la phénoménologie et la philosophie existentialiste*, Paris, Beauchesne, 1947; K. Jaspers, *Existenzerhellung* (Eclaircissement de l'existence), Berlin, Springer, 1932; W. Stern, *Die menschliche Persoenlichkeit*, 1923.

120 A. Caruso, *Religion und Psychotherapie* (Religion et psychothérapie), Innsbruck, Tyrolia, 1946; F. Loidl, *Seele und Seelenarzt* (L'âme et le médecin de l'âme), Innsbruck, Tyrolia, 1947; J. Miller, s.j., *Katholische Beichte und Psychotherapie* (La confession catholique et la psychothérapie), Innsbruck, Tyrolia, 1947; S. Hiltner, *Religion and Health*, New York, Mcmillan, 1943.

121 L. Bopp, *Moderne Psychoanalyse, katholische Beichte und Paedagogik* (La psychanalyse moderne, la confession catholique et la pédagogie), Kempten, Koesel & Pustet, 1923; C. G. Jung, *Psychologie und Erziehung* (Psychologie et éducation), 1946; H. Hanselmann, *Einfuehrung in die Heilpaedagogik* (Introduction à la pédagogie curative), Erlenbach, 3e éd., 1946.

122 *Sammlung Medizin-Philosophie-Théologie* (Collection « Médecine-philosophie-théologie »), herausgegeben von H. Urban, Innsbruck, Tyrolia.

États-Unis d'Amérique. D'autre part, l'immense écho que, récemment, le livre de Liebman, *Peace of Mind*, y a trouvé dans le cœur et l'esprit des millions de lecteurs, révèle quelque chose de *ce qui* manque à ces « inquiets » et de *ce qui* forme le fond de leur angoisse. C'est l' « insecurity and forlornness » d'une vie sans base ni fond métaphysiques. Liebman dit à ses millions de lecteurs à la recherche de la paix intérieure, que l'homme ne peut surmonter cette angoisse existentielle qu'en ayant foi en la « worthwhileness » et donc en la *signification* de la vie. Ce qui peut rétablir l'équilibre troublé, c'est la « confidence that God will *not cast us aside*, but will *use each of us as a piece of priceless mosaic in the design of His universe* ». L'écho que ces paroles ont évoqué dans l'âme des millions de lecteurs, permet, au psychologue, de se faire une idée de la « réalité » du besoin d'intégration et de contact universels, besoin de se savoir et se sentir comme une pierre précieuse dans la mosaïque universelle du plan absolu et divin...

Dans toutes ces formes d'aspirations, nous reconnaissons les manifestations du besoin de déploiement et de contact que nous avons déjà rencontré aux niveaux psychologiques et psychosocial de l'existence humaine. Il s'agit ici de formes spécifiques de ces mêmes besoins, en tant que l'existence humaine est consciente d'elle-même et de son engagement dans l'ordre réel. Il s'agit donc du dynamisme du Moi spirituel, de la personnalité qui, dans sa *connaissance* et donc aussi dans ses *aspirations*, transcende la détermination spatio-temporelle. Ce Moi aussi tend à *déployer son existence* et à *se sentir en contact* avec « son » milieu [123].

Notre âge atomique jette de plus en plus de nouvelle lumière sur le problème de la santé comme un état de l'intégration [124] multiple *(unitas multiplex)*. La santé se révèle comme un phénomène bien complexe [125]. On découvre ses divers niveaux et aspects: physique, affectif, intellectuel, moral, culturel, social, civique [126]. Enfin, on constate le fait et la nécessité de l'intégration absolue, universelle, existentielle: on aboutit au concept et à l'idéal de la sainteté [127]. Ainsi la signification du terme « santé » s'est élargie et enrichie pro-

123 Joseph NUTTIN, *Psychanalyse et Conception spiritualiste de l'homme*, Publications universitaires de Louvain, 1950, p. 317-321.

124 Voir Jay B. NASH, *Physical Education: Interpretations and Objectives*, New York, A. S. Barnes, p. 265: « The healthy personality is the integrated personality »; p. 267: « The healthy individual is integrated. »

125 William A. KELLY, dans *Educational Psychology*, Milwaukee, Bruce Publishing, 1949, p. 446, donne la définition suivante de l'intégration: « Integration signifies the proper development and fitting co-ordination of the powers of intellect, will, and emotions into a functioning unit. Integration signifies a state of unity, of oneness, of wholeness whereby the powers of thought, of volition, and feeling work together and harmoniously toward the development of a complete and self-controled personality. »

126 Voir *Mental Health and World Citizenship. A Statement prepared for the International Congress on Mental Health.*

127 Sur la santé et la sainteté, lire de belles pages dans: GROUPE LYONNAIS D'ETUDES MÉDICALES, PHILOSOPHIQUES ET BIOLOGIQUES, *Médecine et Education, Principes directeurs*, Paris, Spes, 1946, p. 199-225.

gressivement. Voilà pourquoi la Fédération mondiale pour la Santé mentale (F.M.S.M.), dans ses statuts [128] ainsi que dans ses travaux [129], fait ressortir la multiplicité du problème de la santé en soulignant que ce terme doit être compris dans « *sa signification la plus large* ». La F.M.S.M. met aussi en évidence le fait que la santé est plus que « l'absence de la maladie ou des défauts [130] ». Voici la définition de la santé adoptée par l'O.N.U.: « La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement dans une absence de maladie ou d'infirmité. La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain [131]. » Melvin A. Glasser (Children's Bureau, Washington, D.C., U.S.A.), dans les pages du *World Mental Health*, bulletin de la Fédération mondiale pour la santé mentale, entreprend de clarifier à fond le concept de la santé et conclut qu'elle consiste principalement dans la capacité d'aimer et de travailler [132]. Le professeur Julio J. Rodriguez et le professeur Alberto Langlade, deux illustres éducateurs de l'Amérique latine, conçoivent principalement la santé comme le maintien et la restauration

128 *Statuts de la Fédération mondiale pour la Santé mentale, texte de 1948 complété par les amendements apportés de 1948 à septembre 1952, édition française*, Londres, Chiswick Press, 1952, p. 3.

129 FÉDÉRATION MONDIALE POUR LA SANTÉ MENTALE, *Rapport annuel et Comptes rendus de la Réunion annuelle*, 1950, édition française, Londres, Le Courier Printing and Publishing, 1950, p. 52-64: « Les buts de la F.M.S.M. sont: d'encourager, chez tous les peuples, dans tous les pays, le plus haut degré possible de santé mentale, dans ses aspects les plus larges aux points de vue biologique, médical, culturel et social. »

130 Voir *op. cit.*, p. 54: « Le Groupe [d'études] E proposa une définition de la santé consistant pas seulement dans l'absence de désordres mentaux, mais comme un état dans lequel l'individu vit en harmonie avec lui-même et avec autrui, s'adaptant à un cadre social en évolution permanente et y participant avec le sentiment qu'il parvient à son développement personnel grâce à la satisfaction de ses besoins fondamentaux. »

131 *Premier Congrès latin d'Education physique, Conférences et discussions*, Bordeaux, Imprimerie Bière, 1952, p. 193.

132 Melvin A. GRASSER, *Mental Health a positive Approach*, dans *World Mental Health. The Bulletin of the World Federation for Mental Health*, 5 (1953), p. 29: « Who, then, are the mentally healthy people ? What are their attributes which a positive mental health movement might strive to develop ? The Midcentury White House Conference for Children and Youth, held in the United States in 1950, described these attributes as the ability actively to master one's environment, to show a unity of personality, and to perceive the world and one's self correctly. More simply put, *people with healthy personalities have the ability to love and to work.* They feel comfortable with themselves and with other people. They are able to meet life's demands — holding a job, having a family, accepting the real limitations of their environment and getting a reasonable amount of joy, satisfaction, and pleasure out of life. »

d'un équilibre fonctionnel, morphologique et spirituel [133], comme la vitalité et la force accrue de résistance, autant corporelle que spirituelle [134].

De ce qui précède, se dessine plus clairement le concept de la santé dans ses traits essentiels et ses éléments constitutifs: la santé, dans la signification la plus large et la plus plénière de ce mot, c'est l'intégration psycho-physique de l'être humain, l'équilibre de toutes ses capacités: biologiques, intellectuelles, morales, spirituelles; un état dans lequel l'individu vit en harmonie avec l'univers, avec lui-même, avec la société et avec Dieu le Créateur, source primaire de l'existence, de la vie et du bonheur. L'homme sain, dans le sens plénier de ce mot, c'est la personne intégrée au point de vue biologique, intellectuel, moral, spirituel, capable non seulement de s'adapter au milieu physique, culturel, social, religieux, mais aussi de le maîtriser, de le transformer, de l'enrichir, d'une façon créatrice, et ainsi de se réaliser dans toute la plénitude de son existence.

Or, travailler pour la santé, dans le sens complet de ce terme, c'est orienter la race humaine vers les quatre grandes sources de la vie et de l'éducation: la *nature*, la *culture*, la *civilisation* et le *royaume de Dieu*; c'est travailler pour le bien-être, la restauration, la régénération des individus, des familles, des nations, des États, des continents, de l'humanité tout entière.

Guidés par un idéal élevé de la santé, les efforts du médecin, du psychologue, du sociologue, du politicien, du philosophe, du pédagogue et du théologien se rencontrent, s'entraident, se complètent mutuellement et s'allient pour une œuvre éducative commune. L'œuvre

[133] J. J. Rodriguez et A. Langlade, *Quelques idées sur la gymnastique*, dans *Premier Congrès latin d'Education physique, Conférences et discussions*, p. 159: « Les activités physiques, agents éducatifs, ont comme fin, en plus de la fin de l'éducation, celle de provoquer spécialement, de maintenir ou restaurer un équilibre fonctionnel, morphologique et spirituel, en même temps que de créer des habitudes hygiéniques, qui, par leur influence, nous maintiennent dans l'idée de santé. Considérant la santé plus importante que « l'absence de la maladie ou défaut apparent », conception habituelle du médecin, nous comprenons que jouir d'une bonne santé est quelque chose de positif: une condition ou capacité intense, une plus grande vitalité et une force accrue de résistance, autant spirituelle que corporelle. »

[134] Voir aussi P. Seurin, Haure-Placé, Sère, Marchand, *Vers une Education physique méthodique. Principes généraux, progressions, programmes par périodes, terminologie*, (Cahiers de la Ligue française d'Education physique), Bordeaux, Imprimerie Bière, vol. 1, p. 20.

gigantesque des institutions internationales, comme la F.M.S.M., en est le meilleur exemple [135].

C'est ainsi que la maxime antique: « *Il faut demander au ciel la santé de l'âme avec la santé du corps* [136] », dans laquelle se résume toute la sagesse éducative classique, va devenir une véritable révélation pour tous ceux qui s'occupent, directement ou indirectement, des problèmes de l'éducation et, avant tout, de l'éducation physique. On commence, enfin, à *comprendre* ce qu'on savait depuis de longs siècles.

C'est principalement sous l'égide de l'œuvre monumentale du Suédois *Per Henrik Ling* (1776-1839), poète, humaniste et pédagogue génial, et du Dr Philippe Tissié (1852-1935), surnommé « le Ling français », que le mouvement de l'éducation physique au service de la santé prit son essor et s'est répandu progressivement à travers le monde.

Ling en fondant son système sur l'idéal élevé de la santé, sur le principe de l'unité psycho-physique, de l'interdépendance, de l'équilibre, de l'harmonie des facultés du corps et de l'âme, a restauré l'idéal éducatif classique et a ainsi découvert le point d'Archimède pour soulever la Terre, c'est-à-dire pour causer le plus grand, le plus puissant mouvement mondial de l'éducation physique qui jusqu'ici ait eu lieu dans l'histoire de l'humanité [137]. Apparenté par ses ancêtres,

135 Voir *Mental Health and World Citizenship. A Statement prepared for the International Congress on Mental Health,* London, World Federation for Mental Health, 1948, p. 8: « Profondément troublés par l'état de confusion et de tension qui règne partout, beaucoup d'hommes et de femmes dans tous les pays se posent ces questions: « Est-il possible d'éviter la catastrophe d'une troisième guerre mondiale ? » « Les peuples sont-ils à même d'apprendre à coopérer dans l'intérêt et pour le bien de tous ? » « Sur quoi peut-on fonder l'espoir d'une paix durable ? » Ces questions et les problèmes qui s'y rattachent ont été étudiés en commun par un groupe de vingt-quatre personnalités qui tentèrent d'unir en une synthèse les points de leurs sciences respectives: sociologie, psychologie, psychiatrie, anthropologie, services sociaux, sciences politiques, philosophie et théologie... Ce groupe avait à sa disposition le matériel provenant de trois cents commissions préparatoires totalisant plus de cinq mille personnes, spécialistes des sciences sociales, psychiatres et autres, qui ont travaillé au cours des douze derniers mois, dans vingt-sept pays, en vue du Congrès international de la Santé mentale. »

136 Déjà Platon, le coryphée de la philosophie de l'éducation en Occident, a exprimé la même pensée de la façon suivante: « Il faut exercer l'âme et le corps de telle sorte qu'ils s'influencent réciproquement et acquièrent la même santé. » Voir Carl Brandt, *Gymnastique corrective,* dans *Congresso Europeu da Federação Internacional de Ginastica Ling. Ano do 8. Centenario da Conquista de Lisboa aos Mouros em 1147,* Lisboa, Grandes Oficinas Graficas « Minerva » de Gaspar Pinto de Sousa, p. 286.

137 Dr Leal d'Oliveira, *A Lingiada,* dans *Boletim do Instituto Nacional de Educação Física,* decembro de 1940, Lisboa, p. 162.

à Alfred Bernhard Nobel (1833-1896), illustre chimiste suédois, inventeur de la dynamite et fondateur des prix attribués annuellement aux œuvres scientifiques, littéraires et philanthropiques du monde entier, au profit de la fraternité des peuples et de la paix universelle, Per Henrik Ling est à bon droit considéré comme un des symboles du progrès humain [138]. C'est grâce à l'œuvre immortelle de Ling, que la Suède « illumine d'un éclat particulier l'éducation physique mondiale. La Nation tout entière y participe librement et consciemment. Ce pays a le double honneur d'avoir créé scientifiquement le mouvement et d'en être le flambeau actuel le plus ardent [139]. »

L'Institut central royal, fondé par Ling en 1814, est devenu l'archétype des écoles semblables en Occident et dans le monde entier [140].

Fils du Nord brumeux, du pays des anciens varègues, normands ou vikings immortalisés dans les mythes et sagas scandinaves, Ling va jouir d'une renommée légendaire dans le Sud, c'est-à-dire dans les pays latins [141]. Comme nous l'avons déjà dit, le secret du succès énorme de Ling consiste dans le *principe édificateur classique* de son système. Mário Gonçalves Viana, directeur de l'Institut national d'Éducation physique de Lisbonne, un des plus illustres pédagogues européens [142], dans son étude pénétrante intitulée *Contribution des*

138 Voir *op. cit.*, p. 165: « La Patrie de Nobel exerce dans le monde, au moyen d'un concours international de chimie, de physique, de médecine et de littérature, un rôle prépondérant d'ordre culturel. Ce rôle peut encore devenir plus grand par l'organisation d'un concours analogue dans le domaine de l'éducation physique sous l'égide de Ling qui, par Rudolf Rudbeck, était apparenté à la famille Nobilius ou Nobel. »

139 H. de Genst, *Histoire de l'Education physique, Temps modernes et grands courants contemporains*, Bruxelles, A. De Boeck, 1949, p. 184.

140 *Tidskrift i Gymnastik*, (Revue de la gymnastique), organe officiel de l'Association suédoise des Professeurs de Gymnastique, annonce dans les nos 1 et 2 de 1952, le plan de la réorganisation de l'I.C.R. Les matières enseignées seront les suivantes: anatomie, physiologie, psychologie, pédagogie, sociologie, théorie spéciale des exercices physiques, hygiène, pathologie des exercices physiques, histoire de l'éducation physique, méthodologie et pratique de la gymnastique, méthodologie et pratique des jeux et sports, pratique de l'enseignement, etc. Les futurs professeurs d'éducation physique dont la préparation dure cinq ans sont obligés de faire leurs études complémentaires à la Faculté de Philosophie. La réorganisation de cette institution-mère ne restera probablement pas sans répercussions à l'étranger.

141 Voir L. Dehoux, *Après la Lingiade 1949*, dans *L'Homme sain*, Revue latine d'éducation physique et de médecine appliquée, juillet 1950, p. 163: « Pour nous, la légende de Ling, toute parfumée de brumes nordiques, exalte notre pensée latine; nous y puisons un idéal de beauté et notre volonté d'action. »

142 Son principal ouvrage *Pedagogia Geral* (Pédagogie Générale), Livraria Figueirinhas-Porto, 1946, 561 p., ainsi que son étude *O problema da educação física considerado a luz do humanismo* (Le problème de l'éducation physique à la lumière de l'humanisme), Garcia & Carvalho, Lisboa, 1950, méritent toute notre attention et notre reconnaissance.

Peuples latins au Progrès de l'Éducation physique, a démontré que le système pédagogique de Ling constitue le prolongement direct et le couronnement de l'esprit gréco-latin et de l'œuvre des grands humanistes occidentaux: Vittorino Rambaldoni da Feltre (1378-1446), Joâo-Luis Vives (1492-1540), Jérôme Mercurialis (1530-1606), Montaigne (1533-1592) [143], etc.

> Ling a réalisé dans la gymnastique une œuvre de cohésion et d'équilibre en donnant forme et unité à la pensée universelle.
>
> Homme du Nord, il a compris l'esprit gréco-latin: il l'a compris, il l'a assimilé et a créé une méthode si souple et si morale, qu'elle semble caressée par la douceur de la civilisation méditerranéenne et par la brise de l'océan Atlantique qui caractérise cette zone privilégiée de la France, de l'Espagne et du Portugal.
>
> La pérennité de la méthode de Ling réside dans le fait qu'elle est humaine dans le sens le plus noble et le plus élevé du mot...
>
> Au contraire d'autres gymnastiques, la méthode de Ling est orientée par les principes de douceur et de paix qui caractérisent bien la philosophie et la pédagogie véritablement gréco-latines.
>
> L'horreur de l'athlétisme, bien définie par les grands penseurs grecs, puis confirmée par les personnalités les plus représentatives de la latinité, Ling, lui aussi, l'a bien sentie, de même que nous autres la sentons.
>
> La condamnation de la gymnastique spectaculaire, cubiste et acrobatique, condamnation bien caractéristique de la véritable pensée latine, Ling, lui aussi, l'a prononcée.
>
> Le principe d'équilibre et de bon sens qui pousse les Latins à ne pas oublier les aspects moraux, sociaux, esthétiques et hygiéniques de l'éducation physique; l'esprit humaniste qui inspire de plus en plus la pensée supérieure de l'Europe occidentale, tout ceci existe en puissance dans la méthode de Ling [144].

Rien d'étonnant si le système de Ling va conquérir le monde ! Ling [145] a des disciples, des apôtres ardents, des grands maîtres de sa doctrine, des pédagogues éclairés, érudits dans tous les pays du globe.

[143] Voir aussi Dr Leal d'Oliveira, *A Lingiada*, dans *Boletim do Instituto Nacional de Educação física*, Decembro de 1940, p. 161: « Ling a fondé théoriquement sa gymnastique sur des idées rationnelles dérivées d'une culture humaniste très élevée basée sur la philosophie et les études classiques. » Voir Dr Antonio Leal d'Oliveira, *Discurso do representante da F.I.G.L. em Portugal*, dans *Congresso Europeu da Federação Internacional de Ginastica Ling*, Lisboa, 1947, p. 10: « Ayant en vue le développement harmonieux de l'individu, l'école de Ling s'oppose à toute culture exclusive, tant de l'esprit que du corps. Chez elle il n'y a pas d'antagonisme entre la formation physiologique, intellectuelle et morale, mais une opposition irréductible à toute unilatéralité d'un côté ou de l'autre. Ling condamne expressément les exercices dont la seule fin soit d'étonner les assistants, et cite Hippocrate qui, tout en prescrivant la gymnastique, disait que les athlètes de son temps ne savaient même pas s'ils avaient une âme. Quant à la gymnastique féminine il désapprouva les exercices excessifs qui pourraient viriliser et ruiner le corps de la femme. »

[144] Mário Gonçalves Viana, *Contributo da latinidade para o progresso da educação física*, Lisboa, Garcia & Carvalho, 1952, p. 26-27.

[145] Per Henrik Ling, *Gymnastika allmänna grunder* (Bases générales de la gymnastique), Stockholm, 1834.

En Suède. — Hjalmar Ling (1820-1886), « le véritable fondateur du système éducatif de son père [146] »; Lars Gabriel Branting (1779-1881), systématisateur de la gymnastique médicale de Ling; Lars M. Toerngren (1839-1912) « le grand scandinave » dont le *Larobok i Gymnastik* [147] fut le vade-mecum dans l'éducation physique pour le peuple suédois — c'est lui également qui a assuré le rayonnement mondial de la gymnastique de Ling; Agne Holmstroem, secrétaire général de la Fédération suédoise de Gymnastique et principal artisan des deux Lingiades (en 1939 et 1949); le commandant Josef-Gottfrid Thulin (né en 1875), fondateur (1907) et directeur du « Sydsvenska Gymnastikinstitutet » (l'Institut de Gymnastique sud-suédois) affilié à l'Institut central royal de Stockholm. Président de la F.I.G. (Fédération internationale de la Gymnastique Ling) et de la Fédération nordique, auteur de nombreux ouvrages magistraux, animateur et inspirateur inlassable, éminent théoricien et éminent praticien à la fois, le commandant Thulin est à bon droit considéré comme la plus grande autorité internationale dans la gymnastique au XX[e] siècle [148]. Ses principaux ouvrages comme: *Théorie et Méthodologie de la Gymnastique* [149], *Gymnastique enfantine avec Programme d'Exercices et Leçons* [150], *Manuel de Gymnastique* [151], constituent une mine inépuisable d'information et de sagesse éducative et sont traduits dans diverses langues: français, anglais, allemand, espagnol, hollandais, polonais, tchèque, arabe, etc. Enfin, un des animateurs les plus actifs et les plus ardents du mouvement mondial de la gymnastique de Ling est le major suédois Oswald Kragh, ancien professeur à la Société sokole de Lwow et par là un des inspirateurs de la renaissance de l'éducation physique en Pologne, réputé secrétaire de la F.I.L. et du Congrès international de Stockholm en 1939, directeur du *Bulletin de la F.I.G.L.* [152].

[146] Hjalmar Ling, *Tabeller för Gymnastika Central Institutets pedagogiska lärakurs* (Tables pour le cours de gymnastique pédagogique de l'Institut de l'I.C.R.S.), Stockholm, 1866; *Rörelse lära* (Théorie du mouvement), Stockholm, 1880 et 1949.

[147] L. M. Törngren, *Larobok i Gymnastik* (Traité de gymnastique), Stockholm, 1905, 1907, 1912 et 1916.

[148] *Boletino do Instituto Nacional de Educacão Física*, 1946, n[os] 1 et 2, p. 92.

[149] J.-G. Thulin, *Gymnastik Teori och Metodik*, Stockholm, 1919 et 1928.

[150] *Smabarns gymnastik med Rorelse forrad och dagovningar*, Stockholm, 1920, 1939 et 1945.

[151] *Gymnastik Handbok*, Stockholm, 1943 et 1949.

[152] H. de Genst, *Histoire de l'Education physique. Temps modernes et grands courants contemporains*, Bruxelles, A. De Boeck, 1949, p. 173.

En Norvège. — Ivar Björnstad (1841-1883), chef de l'École centrale de Gymnastique d'Oslo et auteur du premier manuel de gymnastique suédoise (Haandbog i Gymnastik, en 1877); Olaf Petersen (1841-1909), Sverre Groener, directeur de l'École centrale d'Éducation physique d'Oslo.

Au Danemark. — Knud Anton Knudsen (1864-1949), ancien directeur de l'Institut central d'Éducation physique du Danemark, auteur d'un *Traité de Gymnastique,* reconnu comme un des meilleurs à l'usage des écoles normales. Le Danemark possède plusieurs physiologistes novateurs dans le domaine de l'éducation physique comme: J.-P. Johannes Lindhard (1870-1947), ancien directeur d'un laboratoire de théorie gymnastique à l'Université de Copenhague; Emanuel Hansen, directeur de l'Institut central d'Éducation physique du Danemark; E. Asmussen; Erik-Hohwü Christensen, devenu directeur de l'I.C.R. de Stockholm.

En Finlande. — C.-F. Ron (1809-1887); Ellin Kallio (1859-1927), auteur d'un *Manuel de Gymnastique féminine* (1901), une des figures centrales dans le mouvement de la gymnastique féminine dans les pays scandinaves et dans l'Europe septentrionale; Elli Bjoerksten (1870-1947), diplômée de l'I.C.R. de Stockholm, chef de la chaire de gymnastique féminine à l'Université d'Helsingfors pendant vingt-quatre ans (1913-1937), éducatrice de talent génial et de réputation internationale[153], auteur d'un fameux ouvrage sur la *Gymnastique féminine*[154] qui est traduit en français, en anglais et en polonais.

En Russie. — G.-M. Pauli (1808-1939); C.-F. de Ron (1809-1887), fondateur de l'Institut de Gymnastique médicale (1847) — sous le patronage du Tsar Nicolas I[er] — et de la première société de gymnastique suédoise; le prof. G.-A. Unman (1840-1917), fondateur d'un Institut de Gymnastique médicale et éducative à Moscou (1873); le général Poltaratski, ardent apôtre de la gymnastique suédoise en Russie tsariste. Malheureusement, le régime soviétique, ne visant qu'aux buts militaires de la révolution mondiale et dégradant la pauvre jeu-

153 H. DE GENST, *op. cit.*, p. 218: « Ce professeur de talent génial est une des plus belles forces mises au service de l'éducation physique féminine. »

154 E. BJOERKSTEN, *Kvinnogymnastik,* Helsingsfors, 1920 et 1926.

nesse en un instrument aveugle du parti communiste, a mis fin à la haute mission de l'éducation physique [155].

En Allemagne. — H.-F. Massmann (1797-1874); Hugo Rothstein (1810-1865), premier directeur de l'Institut central royal d'Éducation physique de Berlin, dont les efforts furent supprimés par les disciples de Jahn; le Dr Carl Diem (1852-), illustre éducateur physique européen, un des principaux artisans — avec Pierre Courbetin — du programme permanent des Jeux olympiques (1913-1914), fondateur et vice-recteur de la Haute École d'Éducation physique de Berlin (1920-1933), secrétaire général des Jeux olympiques (1932-1937), membre de l'Académie américaine d'Éducation physique, directeur de l'Institut international olympique (1938-1945), des présentations allemandes à la première Lingiade (1939) et de l'Institut d'Éducation physique et d'Hygiène scolaire de l'Université de Berlin (1945-1947), recteur de la Haute École des Sports de Cologne (1947-). Dans ses nombreux écrits [156], Carl Diem vise à mettre fin à la lutte acharnée et insensée entre les jeux, la gymnastique et les sports; Mme Liselott Diem, son épouse, professeur à la Haute École des Sports de Cologne, était un des conférenciers au Congrès mondial d'Éducation physique, organisé par la F.I.G.L., à Istamboul, du 2 au 9 août 1953.

En Autriche. — Le Dr Hans Groll (1909-), directeur de l'Institut d'Éducation physique de l'Université de Vienne et de la revue *Exercices physiques et Éducation physique*, publiée par le ministère fédéral de l'Instruction publique, un des conférenciers à ce même Congrès mondial d'Istamboul. Les écrits du Dr Hans Groll [157], animés par les idéaux élevés éducatifs et chrétiens [158], constituent l'approfon-

155 Voir V. P. Esipov et N. K. Gontscharov, Pedagogika (Pédagogie), Moscou, Ministère de l'Instruction publique, 1950, p. 338-347.

156 C. Diem, *Die Olympische Spiele* (Les Jeux olympiques), Berlin, 1912; *Zur Neugestaltung der Koerpererziehung* (Vers la réforme de l'éducation physique), Berlin, Diem-Borowick-Devantier, 1923; *Persoenlichkeit und Koerpererziehung* (Personnalité et Education physique), 3e éd., Berlin, Weidmannsche Buchahndlung, 1926; *Theorie der Gymnastik* (Théorie de la gymnastique), Berlin, 1930; *Principes fondamentaux de l'Éducation physique*, Berlin, Comité organisateur des Jeux olympiques, 1936; *Gymnastischer Dreiklang* (La triade gymnastique), Berlin, 1938; *Wesen und Lehre des Sports* (Essence et théorie du sport), Berlin-Frankfurt, Weidmannsche Verlagsbuchhandlung, 1949.

157 E. W. Burger und H. Groll, *Leibeserziehung: Grundsaetzliches, Methodisches, Stoffliches* (Education physique: principes, méthodes, matières enseignées) Wien, Oesterreichischer Bundesverlag fuer Unterricht, Wissenschaft und Kunst, 1949.

158 Voir *op. cit.*, p. 13-14 et surtout: H. Groll, *Leibeskultur in christlicher Schau* (La vision chrétienne de l'éducation physique), dans *Oesterreichische Paedagogische Warte*, Jhrg., 1952, Heft 11/12.

dissement et le couronnement de l'œuvre de Karl Gaulhofer (1885-1941), ancien recteur de l'Académie d'Éducation physique d'Amsterdam et premier éducateur autrichien qui mit son pays en contact avec les principaux animateurs du mouvement international de la gymnastique éducative suédoise (comme J.-G. Thulin, K.-A. Knudsen, etc.[159]).

En Pologne. — Le Dr Eugene Piasecki, promoteur de la renaissance de l'éducation physique en Pologne[160], directeur de la revue d'*Éducation physique*, auteur de traités lumineux[161]; le regretté général Ladislas-Eugene Sikorski (1881-1943), délégué polonais à la Fédération internationale de Gymnastique Ling, auteur de plusieurs ouvrages[162]. C'est après avoir suivi les cours de l'Institut central de Stockholm qu'il abandonna l'école de Demeny ainsi que l'école tchécoslovaque et devint le porte-étendard du mouvement de la gymnastique de Ling en Pologne.

En Roumanie. — Le général Virgil-J. Badulescu (1882-1944), diplômé de l'Institut central de Stockholm.

En Grèce. — Jean Chrissafis (1873-1932).

En Turquie. — Selim Sirry, fondateur et directeur de l'École normale supérieure d'Éducation physique à Ankara, inaugurateur du mouvement de la gymnastique de Ling dans la Turquie nouvelle.

En Italie. — Le Dr Angelo Mosso (1846-1910).

En Espagne. — Marcelo Sanz (1859-); le général de brigade d'infanterie D. Ricardo Villalba Rubio, fondateur et directeur honoraire de l'École nationale d'Éducation physique de Tolède; le Dr Jose-Maria del Corral, professeur à la faculté de Médecine de Madrid, membre du Conseil national d'Éducation physique universitaire d'Espagne; le capitaine Eleuterio Torrelo, directeur de la *Revue espagnole d'Éducation physique*; le Dr Jose Martinez Palacios, président du Collège national des Professeurs d'Éducation physique.

159 Voir Burger-Groll, *op. cit.*, p. 39-40.
160 Voir Stanislaw Kot, *Historja Wychowania* (Histoire de l'Education), Lwow, Panstwowe Wydawnictwo Ksiazek Szkolnych, vol. II, 1934, p. 363-364.
161 E. Piasecki, *Dzieje Wychowania Fizycznego* (Histoire de l'Education physique), 1925; *La Science de l'Education physique dans les différents Pays de l'Europe*, 1927.
162 L.-E. Sikorski, *System Linga* (Le Système de Ling), 1925.

Au Portugal. — Le lieutenant-colonel Antonio Leal d'Oliveira, diplômé de l'Institut central de Stockholm, docteur en éducation physique de l'Université de Gand, membre du Comité directeur de la F.I.G.L., auteur de nombreux ouvrages retentissants [163], une des étoiles les plus rayonnantes dans le panorama international de l'éducation physique [164]; le prof.-cap. Celestino Marques Pereira, ancien directeur de l'Institut national d'Éducation physique de Lisbonne, une des figures les plus saillantes de la renaissance physique et spirituelle du Portugal; Mário Gonçalves Viana, directeur de l'Institut national d'Éducation physique, illustre pédagogue de la péninsule ibérique et de l'Europe continentale; le Dr Joas dos Santos, assistant à l'Hôpital psychiatrique Julio-de-Matos (Lisbonne).

En France. — Le Dr Philippe Tissié (1852-1935), psychiatre éminent, auteur de plusieurs travaux scientifiques de base, fondateur de la Ligue française d'Éducation physique (1888, à Bordeaux), fondateur de la *Revue des Jeux scolaires et d'Hygiène sociale,* créateur des associations de jeux dans tous les lycées et collèges de l'Académie de Bordeaux, organisateur des « Lendits » (dès 1890) — véritables concours généraux de l'éducation physique, — ancien vice-président de la première « Institution internationale d'Éducation physique » (1911) — précurseur et mère de la F.I.G.L. (1924), — créateur et animateur du service de rééducation physique dont le succès depuis 1946 [165] est éblouissant; le Dr Raoul Fournier, président de la Ligue française d'Éducation physique, promoteur principal de la renaissance des Lendits, des sports universitaires, un des principaux artisans de l'Union latine et directeur de son organe officiel, *L'Homme sain.* Le Dr Tissié, surnommé « *le Ling français* », et le Dr Fournier, son digne successeur, émergent sur les vastes horizons internationaux du mouvement d'éducation physique au service de la santé, comme deux

163 Notons surtout son traité magistral: *Manual de Ginastica* (Manuel de gymnastique), Lisboa, Livraria Rodrigues, 1947.

164 Le Dr Leal d'Oliveira, remarque à bon droit le regretté Henri de Genst, ancien président de la Fédération belge de Gymnastique éducative, « semble résumer en lui toutes les qualités ancestrales des paladins portugais: foi, volonté, savoir et courage » (H. DE GENST, *op. cit.*, p. 284).

165 Le Dr Raoul Fournier, dans une de ses lettres à l'auteur de ce mémoire, parle des centres de rééducation physique: « Il n'y en avait que 16 en 1946. Ils étaient 721 en 1952. Ils ont reçu cette année 53.000 élèves dont plus de 40.000 se sont partiellement ou totalement rétablis. »

étoiles radieuses manifestant tout l'éclat, la vitalité et la pérennité du génie français. Leur œuvre monumentale est supportée et poussée en avant par de nombreux spécialistes de premier rang, comme P. Seurin, docteur ès E. Ph. de l'Université de Liège, directeur du C.R.P.S. de Bordeaux, vice-président de la Ligue française d'Éducation physique, réalisateur d'un grand travail d'équipe [166] patronné par le président même de Ligue; le Dr Henri Balland, médecin de l'Hôpital L. Bellan, à Paris, également vice-président de la Ligue française d'Éducation physique, co-auteur d'un ouvrage de base sur la gymnastique corrective [167]; R. Marchand, inspecteur d'E. Ph., directeur du C.R.E.P.S. de Strasbourg, auteur d'un excellent traité intitulé *L'Éducation physique moderne*; A. Lapierre [168]; le Dr A. Dartigues [169]; R. Berthoumieu, inspecteur d'éducation physique au sous-secrétariat de l'Éducation physique; P. Pétat, président de la Commission de Rééducation physique de Ligue.

En 1948, la Ligue française d'Éducation physique a publié son *Manifeste* élaboré par Mme Bourge-Despaux, MM. Berthoumieu, Sère, Haure-Placé, Lagisquet, Vinot, Grozelier, le Dr Balland, le Dr Fournier et M. Seurin, et approuvé à l'unanimité lors du congrès de Pâques (1948). Dans cette charte d'éducation physique, qui est reproduite intégralement dans le travail d'équipe de la Ligue [170], les buts de l'éducation physique sont définis comme suit: « *la santé physique, morale et sociale* [171] ».

En Suisse. — Le Dr Hermann Brandt, président de la Société suisse de Médecine sportive; le Dr Paul Martin, auteur de l'ouvrage sur *Le Sport et l'Homme.*

166 P. Seurin, Haure-Placé, Sère et Marchand, *Vers une Education physique méthodique. Principes généraux, progressions, programmes par périodes, terminologie,* 2 vols (Cahiers de la Ligue française d'Education physique), Bordeaux, Imprimerie Bière, 1949 et 1951. P. Seurin est l'auteur d'un excellent ouvrage, intitulé *L'Education physique et l'Ecole.*

167 Dr Balland et Louis Grozelier, *La Gymnastique corrective, Bases, principes, techniques,* Paris, Amédée Legrand & Jean Bertrand, 1946.

168 A. Lapierre, *La Rééducation physique,* 3 vols, Paris, J. Baillière & Fils, 1951-1952.

169 A. Dartigues, *L'Hygiène scolaire et l'Education physique* (Cahiers de l'Hygiène scolaire), Bordeaux, Imprimerie Bière.

170 P. Seurin, Haure-Placé, Sère et Marchand, *Vers une Education physique méthodique,* p. 20-22.

171 *Op. cit.,* p. 20.

En Belgique. — Le célèbre éducateur belge A. Sluys [172] (1849-1936); le commandant adjoint d'état-major Cl. Lefébure (1861-1928), ancien président de la Fédération internationale de Gymnastique Ling et de la Fédération belge de Gymnastique éducative — créée en 1933, — auteur de plusieurs traités importants [173]; le prof. J. Devos [174]; le Dr René Ledent [175], professeur à l'Institut provincial d'Éducation physique (Liège), investigateur et organisateur de réputation internationale; Albert Govaerts, professeur à l'Université de Bruxelles, premier président de la Fédération internationale médico-sportive (créée en 1928), directeur du Centre universitaire d'Éducation physique; Maurice Van der Stock, inspecteur des cours d'éducation physique de la ville de Bruxelles, président de la Fédération belge de Gymnastique éducative; Marcel Beaujean, inspecteur principal de la santé publique et de la famille; J. Falize, professeur à l'Université de Liège, créateur d'une intéressante théorie psychologique de l'exercice analytico-synthétique comme pivot de l'éducation physique [176], etc. De même qu'en France, ainsi en Belgique, le mouvement pour la véritable renaissance physique est représenté par deux personnalités de réputation internationale: le regretté Henri de Genst (décédé en 1951), inspecteur honoraire de l'éducation physique, ancien vice-président de la F.I.G.L. et de la Fédération belge de Gymnastique éducative, ancien inspecteur général en Bolivie (Amérique du Sud), auteur d'un excellent traité sur l'histoire de l'éducation physique [177], et Lucien Dehoux [178], docteur en physique à l'Université de Gand,

172 Voir H. DE GENST, *op. cit.*, p. 383: « A. Sluys fut le pédagogue racé dont l'œuvre s'identifie avec les progrès réalisés par l'enseignement en Belgique durant ces soixante-quinze dernières années. »

173 Cl. LEFÉBURE, *L'Education physique en Suède*, 1903; *Rapport sur la Culture physique dans les Etablissements d'Enseignement supérieur*, 1905; *Méthode de Gymnastique éducative suédoise*, 1908.

174 J. DEVOS, *L'Education physique moderne*, 1921.

175 R. LEDENT, *Education physique rationnelle*, 1917; *L'Organisation rationnelle de l'Education physique*, 1930; *Anatomie et Physiologie appliquées à l'Education physique*, 1931. — R. LEDENT et L. WELLENS, *Pédagogie de l'Education physique*, 1934; *Sport et Hygiène*, 1931; *Précis de Biométrie*, 1942. — R. LEDENT et le Dr DE MUNTER, *La Gymnastique suédoise.* — R. LEDENT et M. BEAUJEAN, *Histoire de l'Education physique*, 1929.

176 J. FALIZE, *L'exercice analytico-synthétique, pivot de l'éducation physique*, dans *L'Homme sain*, octobre 1952, p. 213-223.

177 H. DE GENST, *op. cit.*

178 L. DEHOUX, *Méthodologie, Technique et Progression pédagogique en Gymnastique éducative*, Liège, Bénard (épuisé); *Méthodologie et Théorie spéciale de l'Education physique. Principes généraux*, 1 vol., Liège, Vaillant-Carmanne, 1937, 2e éd.

professeur à l'Université de Liège et directeur de l'Institut provincial de Liège, dont la voix sage est écoutée partout dans le monde. En prenant comme principe directeur l'idéal élevé de la santé physique et morale, il parle du déploiement des facultés supérieures, de l'épanouissement complet de l'être humain au moyen de l'éducation physique [179] et cite les mots de Ch. Richet: « Ce n'est pas la prolongation de la vie qui est désirable, mais celle de la jeunesse [180]. »

Aux Pays-Bas. — Hubert van Blijenburg (1881-1936), polyglotte éminent, docteur ès éducation physique de l'Université de Gand, ancien professeur à l'Université d'Utrecht et membre du comité de la L.I.G.L., auteur d'un traité magistral sur les *Fondements scientifiques de l'Éducation physique* [181].

En Grande-Bretagne [182]. — Le lieut. Ehrenhoff [183]; Carl-A. Georgii (1808-1881); M^me^ Martina Œsterberg-Bergman, fondatrice du « Training College of Scientific Physical Education » (1884), à Hampstead, à qui succéda M^lle^ B.-H. Greenall; le cap. F.-H. Grenfell, auteur d'un lumineux *Manuel d'Éducation physique* (1933); E. Major (1898-), le premier principal (1933-1939) du célèbre « Carnegie College of Physical Education », Leeds, dès 1945 inspecteur (Staff Inspector) de sa Majesté pour l'éducation physique au ministère de l'Éducation, à Londres, auteur de nombreux ouvrages imbibés de sens commun, d'esprit d'équilibre et de sagesse éducative [184]; M^lle^ P. Spafford, professeur d'éducation physique, secrétaire de la « Ling Physical Education Association » (fondée en 1899); Edith R. Clake, inspectrice en chef de

corrigée et augmentée en 1941 (épuisée); *Gymnastique formative-éducative. Méthodologie spéciale,* 3e éd. corrigée et augmentée, Liège, Vaillant-Carmanne, 1948.

179 L. Dehoux, *Gymnastique formative-éducative. Méthodologie spéciale,* 3e éd. corrigée et augmentée, Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1948, p. 22-28.

180 *Op. cit.,* p. 23.

181 H. van Blijenburgh, *Wetenschappelijke Grondslagen van het Gymnastiek Onderwijs,* 1920-1932.

182 Voir H. de Genst, *op. cit.,* p. 358: « En Angleterre ce sont les écoles qui ont provoqué la renaissance physique de la Nation, et, par là, la pratique habituelle des exercices corporels et des soins hygiéniques s'est étendue au monde anglo-saxon tout entier. L'adoption du système de Ling, dès que les éducateurs anglais prirent contact avec l'humanisme nordique, fut une des mesures les plus sages et les plus courageuses... »

183 E. Major, *Physical Education in English Schools with special references to recent developments,* dans *Bulletin de la F.I.G.L.,* 1950, n° 3.

184 E. Major, *The Carnegie College Book of Gymnastic Exercices,* London, Evans Bros., 1937; *Medicine Ball Exercices and Games,* London, The University of London Press, 1939; E. Major and E.J.C. Marshall, *A Book of Physical Education Tables,* London, The London University Press, 1940.

l'éducation physique à Londres; le Dr Edgar Cyriax, à Londres; Ella Vlandy, professeur d'éducation physique, etc.

Au Canada. — Mlle Doris Plewes, docteur en éducation physique, membre adjoint du comité de la F.I.G.L.; le Dr Hans Selye, membre de la Société royale du Canada, professeur à l'Université de Montréal; le Dr A. Paplauskas-Ramunas, professeur à l'Institut d'Éducation physique de l'Université d'Ottawa; R. Brault, professeur d'E. Ph. à Montréal.

Aux États-Unis. — Nils Posse (1862-1895), principal porte-étendard du mouvement de la gymnastique Ling, — qui débuta à Boston et de là se répandit puissamment à travers tout le pays[185]; — le Dr Edward Mussey Hartwell[186] (1850-1922); Charles Harold McCloy[187], (1886-), professeur d'É. Ph. à l'Université de l'Iowa, ancien président de l'« American Association for Health, Physical Education and Recreation » (1937); Arthur H. Steinhaus[188] (1897-), professeur distingué de physiologie à l'Université de Chicago, ancien vice-président de l'« American Physical Education Association » (1947-1948) et président de l'« American Academy of Physical Education » (1943-1945). McCloy et Steinhaus furent tous deux au nombre des conférenciers au Congrès mondial d'E. Ph. organisé par la Fédération internationale de Gymnastique Ling, à Istamboul.

En Amérique latine. — Le regretté Joaquin Cabezas, premier directeur et fondateur (1906) de l'Institut d'Éducation physique de l'Université de Santiago-du-Chili, pédagogue réputé[189] dont la mort, en 1948, eut des répercussions internationales[190]; Luis Bisquertt, (1895-),

185 Voir F. E. Leonard et G. B. Affleck, *A Guide to the History of Physical Education*, 3rd ed. revised and enlarged, Philadelphia, Lea & Febiger, 1952, p. 329-334; E. A. Rice, *A Brief History of Physical Education*, Revised and enlarged edition, New York, A. S. Barnes, 1929, p. 229-232, p. 265.

186 F. E. Leonard and G. B. Affleck, *op. cit.*, p. 338: « His long series of reports and papers which began in 1885 constitute the most scholarly contribution hitherto made to the literature of physical training in English, and no other man in America has done so much to win for physical training a position of dignity and recognized worth. »

187 Ch. H. McCloy, *Philosophical Bases for Physical Education*, New York, F. S. Crofts, 1940; *Tests and Measurements in Health and Physical Education*, New York, F. S. Crofts, 1942.

188 Arthur H. Steinhaus, *More Firepower for Health Education*, Washington, D.C., U.S. Office of Education, 1945.

189 J. Cabezas, *Tratado de Gimnasia educativa* (Traité de gymnastique éducative), Instituto de Educación Física, Santiago de Chile, 1927.

190 Voir *La muerte de nuestro ex Director, Professor señor Joaquin Cabezas y su repercussion en los circulos dicentes del exterior*, Editorial dans *Boletin de Educación Física*, Santiago de Chile, Julio de 1948, p. 3-15.

illustre éducateur physique [191] d'Amérique latine, successeur de Joaquin Cabezas, directeur de la *Revista Chilena de Educación Física*, vice-président du comité international de la F.I.G.L., membre du comité directeur de l'Institut panaméricain d'Éducation physique et membre honoraire de la Confédération sud-américaine des Associations des Professeurs d'Éducation physique (C.S.A.P.E.F.) qui organise les congrès panaméricains; le professeur Enrique C. Romero Brest, inspecteur d'E. Ph. en Argentine, président dévoué de la C.S.A.P.E.F.; le professeur Julio-J. Rodriguez, directeur du cours supérieur d'E. Ph. et directeur général de la Commission nationale d'E. Ph. en Uruguay; le professeur Alberto Langlade (Uruguay); Inezil Penna Marinho [192], directeur de la *Revista Brazileira de Educação Física.*

De ce qui précède, nous voyons que le mouvement de l'éducation physique au service de la santé, animé principalement par la F.I.G.L., a franchi toutes les frontières nationales et les distances entre les continents.

Les Lingiades organisées en 1939 et en 1949 — cette dernière réunit près de treize mille gymnastes et treize cents participants de soixante-trois nations — constituent deux points culminants dans l'histoire de ce mouvement.

La F.I.G.L. dont le but principal est de diffuser la santé dans la masse des populations en appliquant les principes de P.-H. Ling, a obtenu des résultats étonnants. C'est grâce au rayonnement mondial de cet esprit de la renaissance physique que la patrie de Ling est devenue célèbre. Et pourtant les horizons du Nord scandinave se couvrent aujourd'hui de nuages épais. Il s'agit notamment de certaines tendances et entreprises novatrices [193] de l'école néo-suédoise (Ellin Falk, N. Bukh, J. Lindhard, P. Halglund, H. Christensen, Maja Carlquist, Hilma Jalkanen) qui vont ébranler les fondements de l'œuvre monumentale de Ling et de la F.I.G.L. Mais, cette fois, c'est

191 Luis Bisquertt, *Educatión Física Social* (Education physique sociale), Santiago de Chile, Universidad de Chile, 1947; *II Lingiada* (2e Lingiade), Santiago de Chile, Instituto de Educación Física, 1951.

192 Inezil Penna Marinho, *Os classicos e a educação física* (Les classiques de l'éducation physique), Rio-de-Janeiro, 1945.

193 Voir D. Ricardo Villalba Rubio, *Quelle doit être la position des éducateurs physiques devant les tendances modernes et actuelles de la gymnastique éducative ?* dans *Premier Congrès latin d'Education physique, Conférences et discussions, Bordeaux, 9-13 juillet 1952*, Bordeaux, Imprimerie Bière, 1952, p. 279-294.

le Sud, ce sont les pays latins qui, sous l'égide de la France, vont secourir le Nord [194], tombé en état de grave crise, et ainsi rallumer le flambeau de l'idéal classique de l'éducation physique dans l'hémisphère occidental et dans le monde.

La prophétie de Ling va devenir une réalité.

III. — VERS L'ÉDUCATION PHYSIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL DE LA PERSONNALITÉ.

A. A L'AUBE D'UNE NOUVELLE ÉPOQUE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE.

> Le jour où la France s'occupera de gymnastique, il se passera quelque chose de grand dans le monde.
>
> (Per Henrik Ling.)

En 1834, Per Henrik Ling, ayant la vision classique de l'homme, de la vie et de l'éducation physique, a adressé aux pédagogues suédois les mots suivants: « Je demande à Dieu que les futurs médecins et éducateurs puissent élargir et améliorer mes tentatives; alors, la gymnastique, dans les pays du Nord, aura la même signification qu'elle a eue dans la pensée de Platon, d'Hippocrate et de Galien [195]. »

La France, berceau des mouvements de la pensée européenne depuis le célèbre Lanfranc (1005-1089), étoile du matin de la scolastique, jusqu'à Henri Bergson, Gabriel Marcel et Jacques Maritain, a toujours attiré et captivé les esprits vastes et universels qui l'ont considérée comme leur seconde patrie.

« La France, dit S. Exc. M. Victor Doré, ambassadeur du Canada et nouveau vice-président de l'U.N.E.S.C.O., est le centre de fusion des grandes idées qui parcourent le monde. Ces idées deviennent plus claires, plus humaines lorsqu'elles sont soumises au creuset de la pensée française [196]. »

194 L. Dehoux, *Si le Nord veut nous perdre...*, dans *L'Homme sain*, octobre 1951, p. 563-577.

195 Mário Gonçalves Viana, *Contributo da Latinidade para o progresso da Educação física*, Lisboa, Garcia & Carvalho, 1952, p. 19.

196 A. Paplauskas-Ramunas, *L'éducation universitaire au tournant de l'histoire*, dans *Ottawa, Bulletin des Anciens de l'Université d'Ottawa*, vol. II, n° 4 (décembre 1952), p. 5.

Rien donc d'étonnant si Per Henrik Ling, éducateur génial du Nord lointain et brumeux, ayant conçu un idéal élevé [197] de l'éducation physique et songeant aux destins futurs de son œuvre, a mis ses principales espérances dans la France et a prononcé les paroles les plus significatives: « Le jour où la France s'occupera de gymnastique, il se passera quelque chose de grand dans le monde [198]. »

De même que dans les domaines de la vie intellectuelle, littéraire, artistique, juridique, ainsi dans le domaine de l'éducation physique, la patrie de Montaigne, de Fénelon et de Rollin, est la principale héritière des grandes traditions classiques et de l'esprit chevaleresque:

> La France, principale héritière de la grande culture gréco-latine, a atteint, du moins par son élite, les sommets dominants de la civilisation. Son génie, fait d'intelligence, d'harmonie, de clarté, de logique, de raison, est imprégné, comme le déclarait un Maréchal de France, de volonté dans l'action, de simplicité dans l'héroïsme, de dévouement dans la cause commune, de fraternité dans l'action en masse. Nation à l'esprit chevaleresque, aux sentiments nobles et généreux, elle est sportive par nature, sachant lutter courageusement pour le droit et rendre hommage au vaincu loyal [199].

Sous la menace de la bombe atomique, les destins de l'Europe, de l'Occident et de l'Orient sont devenus bien incertains.

Mais quel que soit l'avenir économique, politique, militaire de nos anciennes mères patries, il semble certain que l'Europe ne perdra jamais, de ses mains, la palme de la prédominance glorieuse de sa haute mission culturelle et pédagogique [200]: l'Europe va rayonner; elle va jouer le rôle de la Grèce et d'Athènes antiques dans la nouvelle communauté atlantique et dans le monde fédéré [201].

Même si les splendides capitales de l'Europe étaient un jour dévastées par les nouvelles invasions et les assauts de l'Eurasie rebar-

197 Voir L. Dehoux, *Après la Lingiade 1949*, dans *L'Homme sain*, juillet 1950, p. 162: « La pensée de Ling et de son Ecole, du moins telle qu'elle nous a été révélée, s'inspire de la mesure, afin d'assurer l'*équilibre*. Il faut que le professeur d'éducation physique, digne de son nom, se pénètre des fins de sa mission. Celle-ci n'est autre que de *prendre l'enfant au giron maternel pour en faire un homme dans l'acceptation élevée de l'expression.* »

198 H. de Genst, *op. cit.*, p. 338.

199 H. de Genst, *op. cit.*, p. 336.

200 A. Paplauskas-Ramunas, *Die Paedagogische Sendung Europas* (La mission pédagogique de l'Europe), dans la *Revue internationale de Pédagogie*, (fondée par le prof. Fr. Schneider et le prof. Paul Monroe), 1948-1949, n° 3, p. 293-302.

201 A. Paplauskas-Ramunas, *The Making of the Atlantic Community*, dans *The Fulcrum*, Ottawa, December 1952, p. 8.

barisée[202] — ce qui n'est pas impossible[203], — les ruines tristes, désolées de ces grands centres culturels multiséculaires du vieux continent parleraient davantage à l'humanité, instruiraient et éclaireraient sa mémoire, son intelligence et son cœur plus que les constructions atomiques les plus gigantesques derrière les Ourals ou les gratte-ciels les plus modernes qui s'érigent à l'embouchure de l'Hudson et s'élèvent vers le soleil. On a donc raison de parler de l'Europe immortelle.

C'est de l'héritage spirituel gréco-romain et européen que se nourrit et s'inspire la vie des peuples de l'hémisphère occidental, dans tous ses principaux courants et secteurs, l'éducation physique non exceptée:

> L'Europe continue à être, malgré tout, l'âme et le cœur de la culture occidentale. Elle est à l'origine de la science et de la technique moderne, de la liberté et du droit. Tous les courants de l'éducation physique y sont nés et y ont germé, y compris le vigoureux courant sportif. L'investigation scientifique est née en Europe... Nous ne devons pas oublier que nous sommes tributaires et partie intégrale de la culture occidentale européenne, tant en éducation physique que dans les autres domaines de la culture[204].

Cette déclaration, faite au nom des nations du Nouveau Monde, par un des illustres éducateurs sud-américains, peut servir de Credo pédagogique à une nouvelle alliance atlantique, à une nouvelle communauté mondiale, appelée « Union latine », qui englobe les nations latines du vieux et du nouveau continent et qui se centre sur la France comme sur son noyau vital.

C'est grâce aux nobles efforts des éducateurs physiques européens que l' « Union latine » fut fondée en 1939, afin de lutter contre certaines déviations et désaxations de l'école néo-suédoise, de conserver les principes fondamentaux de la gymnastique hygiénique et éducative de Ling, de diffuser la santé physique, morale, sociale, spirituelle dans toutes les couches de la population et de rallumer ainsi le flambeau de l'idéal classique de l'éducation physique, exprimé par ces

202 Voir A. Paplauskas-Ramunas, *Sprzymierzenie na Wschodzie, Letarg na Zachodzie* (Conjuration en Orient, léthargie en Occident), dans *Dziennik dla Wszystkich* (Le quotidien pour tous, en polonais, Buffalo, N.Y., U.S.A., 9 février 1953.

203 Voir A. Paplauskas-Ramunas, *La nuit vient de l'Orient*, dans *Relations*, août 1949.

204 Luis Bisquertt, *Charlas en torno a la II Lingiada* (Causeries sur la II[e] Lingiade), dans *Revista Chilena de Educación Física*, Santiago de Chile, 18 (1952), p. 88-89.

mots: *Mens sana in corpore sano*; ou plus brièvement: *L'homme sain !*

« L'homme sain ! » telle est la devise, tel est le but, tel est le programme de l'Union latine, tel est le nom de son organe, car par ce seul concept se résument et s'expriment tous les aspects de l'éducation physique [205] — biologique, intellectuel, moral, social et spirituel, — qui constituent une unité indissoluble. Ainsi le concept latino-européen de l'éducation physique tient compte des facultés supérieures et des plus hautes aspirations de la nature humaine [206].

Les peuples de l'Amérique latine ont réagi vivement aux entreprises constructives et courageuses des vieilles mères patries: « L'Amérique du Sud, écrit le professeur Alberto Langlade, conseiller technique de la Commission nationale d'E. Ph. d'Uruguay (Montévidéo), vibre à l'unisson des peuples latins européens, ses frères doyens d'âge [207]. » En juillet 1943, on a organisé, à Rio-de-Janeiro, le premier Congrès panaméricain d'Éducation physique, sous le patronage du ministère de l'Instruction publique et de la Santé. Le deuxième congrès panaméricain, qui eut lieu en octobre 1946, a lancé la « Proclamation de Mexico ». Le troisième congrès panaméricain a été organisé à Montévidéo en octobre 1950.

Enfin, grâce aux entreprises dynamiques du professeur Enrique C. Romero Brest, membre honoraire et président de la Confédération des Associations des Professeurs d'Éducation physique (Confederacion Sud-Americana de Associaciones de Profesores de Educacion Física ou brièvement: C.S.A.P.E.F.), on a élaboré et publié (1950) un plan bien constructif et détaillé pour la réorganisation de l'éducation physique dans les pays sud-américains [208].

Mais c'est l'année 1952 qui a marqué l'apogée de la confraternité panaméricaine et de l'alliance latine. Il s'agit notamment du premier *Congrès latin d'Éducation physique*, tenu à Bordeaux du 9 au 13 juil-

205 C'est pourquoi le Dr H. Brandt, président de la Société suisse de Médecine sportive (Genève), remarque: «...en prenant pour devise et but l'Homme sain, nous avons accepté une tâche très belle, mais longue et difficile » (voir *L'Homme sain*, juillet 1950, p. 142).

206 Voir Mário Gonçalves Viana, *Contributo da latinidade para o progresso da educação física*, Lisboa, Garcia & Carvalho, 1952, p. 26-27.

207 *L'Homme sain*, octobre 1950, p. 270.

208 E. C. Romero Brest, *Hacia un plan sudamericano de Educación Física*, dans *Revista Chilena de Educación Física*, 18 (1952), p. 179-214.

let, afin « *a*) de resserrer les liens culturels et affectifs entre les pays latins, *b*) d'étudier les principaux aspects de l'éducation physique scientifique, spécialement de la gymnastique éducative et corrective ». Ce congrès, organisé, sous le haut patronage d'une commission nationale de la France, par la Ligue française d'Éducation physique et la revue *L'Homme sain*, a rassemblé les plus illustres éducateurs physiques des nations latines comme: R. Fournier, P. Seurin, H. Balland, M. Vinot (pour la France); L. Dehoux, M. Van der Stock, M. Beaujean (pour la Belgique); H. Brandt (pour la Suisse); M. Palacios, E. Torrelo, R. Villalba Rubio (pour l'Espagne); L. d'Oliveira, Mário Gonçalves Viana, J. dos Santos (pour le Portugal); J.-G. Thulin, O. Kragh (pour la Suède); E. C. Romero Brest, L. Bisquertt, J. Rodriguez, A. Langlade (pour l'Amérique latine).

Jean Masson, secrétaire d'État à l'Enseignement technique, à la Jeunesse et aux Sports, a prononcé un discours à l'ouverture du congrès, où il a fait la déclaration significative suivante: « Le moment n'est pas loin où la France apportera au monde ses vues sur une synthèse générale dans le domaine de l'éducation physique [209]. »

En effet, le premier Congrès latin d'Éducation physique, inspiré et présidé par la France, s'est déroulé sous l'égide d'une synthèse scientifique fulminante [210], de sorte que M. Vinot, professeur à l'E.N.S.E.P., dans le discours de clôture, a pu constater: « Qu'on le veuille ou non, il ressort nettement de ce Congrès une unité d'orientation. Nous œuvrons tous dans le même sens, car nous avons un idéal commun, une culture commune, et les Congrès comme celui-ci nous font découvrir ce qu'il y a de *véritablement, de réellement, d'essentiellement humain, dans tout ce que nous faisons* [211]. »

Voilà pourquoi, d'après M. Vinot, « les recherches pour l'éducation physique pourront participer à l'établissement de cet humanisme nouveau qui sera véritablement mondial [212] ».

C'est cet humanisme véritablement mondial, l'humanisme alimenté profondément par l'héritage classique gréco-latin et illuminé,

209 *Premier Congrès latin d'Education physique, Bordeaux, 9-13 juillet 1952. Conférences et discussions*, Bordeaux, Imprimerie Bière, 1952, p. 11.
210 Voir *op. cit.*, p. 197-204.
211 M. Vinot, *Ultimes paroles. Remerciements*, dans *op. cit.*, p. 310.
212 *Ibidem.*

auréolé des clartés les plus illustres de la foi chrétienne, qui nous annonce l'aurore d'une nouvelle ère de l'éducation physique dans les pays latins et, il faut l'espérer, dans l'hémisphère occidental entier. Chez les pédagogues latino-européens et sud-américains L. Bisquertt [213], E. C. Romero Brest [214], L. Dehoux [215], L. d'Oliveira [216], P. Seurin [217], Mário Gonçalves Viana [218], M. Vinot [219], ainsi que chez les nombreux pédagogues occidentaux en général — W.-P. H. van Blijenburgh [220], C. L. Brownell [221], C. Diem [222], H. Groll [223], F. S. Lloyd [224], E. Major [225], Matthias [226], C. H. McCloy [227], W. R. Morrison [228], P. R. O'Keefe [229],

213 L. Bisquertt, *Una Educación, sin Educación Física, no es Educación* (Une éducation, sans éducation physique, n'est pas éducation), dans *Revista Chilena de Educación Física*, Enero de 1953, p. 298-300.

214 E. C. Romero Brest, *Essai d'analyse totale du problème de l'Education physique*, dans *Premier Congrès latin d'Education physique, Bordeaux 9-13 juillet 1952. Conférences et discussions*, Bordeaux, Imprimerie Bière, 1952, p. 127-138.

215 L. Dehoux, *La Gymnastique formative-éducative... Cette inconnue, ibidem*, p. 264-277.

216 Leal d'Oliveira, *Manual de ginastica* (Manuel de gymnastique), Lisboa, Livraria Rodrigues, 1947.

217 P. Seurin, *L'Education physique et l'Ecole*, Collection Philippe Tissié, 1946; *Parts de la science et de l'art pédagogique en E.P.*, dans *Premier Congrès latin d'Education physique*, p. 217.

218 Mário Gonçalves Viana, *O problema educação física considerado a luz do humanismo* (Le problème de l'éducation physique considéré à la lumière de l'humanisme), Lisboa, Garcia & Carvalho, 1952, p. 19-55.

219 M. Vinot, *Propositions pour un essai d'une nouvelle méthodologie en éducation physique*, dans *Premier Congrès latin d'Education physique*, p. 190-205.

220 W.-P. H. van Blicenburgh, *Wetenschappenlijke Grondslagen van het Gymnastiek Onderwijs* (Les fondements scientifiques de l'éducation physique), 1920-1932.

221 C. B. Brownell and E. P. Hagman, *Physical Education — Foundations and Principles*, New York, McGraw-Hill, 1951, p. 15, 18, 20, 32, 176.

222 C. Diem, *Principes fondamentaux de l'Education physique*, Berlin, Comité organisateur des Jeux olympiques (1936), 1936, p. 53-72.

223 H. Groll, *Die Leibeserziehung im neuen Oesterreich* (L'éducation physique dans la nouvelle Autriche), dans *Leibesuebungen und Leibeserziehung*, December 1946, p. 1-4, April 1947, p. 1-4.

224 F. S. Lloyd, *Liberal Cultural Values of Physical Education*, dans *Journal of Health and Physical Education*, February 1938, p. 69-71.

225 E. Major, *The Wider Aspects of Physical Education*, dans *Congresso Europeu da Federaçao Internacional de Ginastica Ling*, Lisboa, 1947, p. 250-254.

226 Matthias, *The Deeper Meaning of Physical Education*, New York, A. S. Barnes.

227 C. H. McCloy, *Character Building through Physical Education*, dans *Research Quarterly of the American Association for Health, Physical Education, and Recreation*, October 1930; C. H. McCloy, *Philosophical Bases of Physical Education*, New York, F. S. Crofts, 1940, p. 27-33.

228 W. R. Morrison, *Can Physical Education Contribute to the Cultural Education of College Men?* dans *Proceedings of the College Physical Education Association*, 1939, p. 120-122.

229 P. R. O'Keefe and H. Fahey, *Education Through Physical Activities*, St. Louis, C. V. Mosby, 1949.

Th. M. Rody [230], J. E. Rogers [231], J.-G. Thulin [232], A. R. Wayman [233], J. F. Williams [234], — se dessine une nouvelle vision de l'éducation physique qui s'exprime par la devise suivante:

Éducation par les exercices physiques.
Education through physical education!
Gesamterziehung vom Koerper aus!

Cela veut dire qu'il n'y a pas d'éducation physique conçue et pratiquée isolément, détachée de l'épanouissement des facultés supérieures, séparée du déploiement complet de l'être humain. Au contraire, toujours et exclusivement, il ne s'agit que du développement intégral et harmonieux de la personnalité par l'éducation physique.

C'est avec raison que le professeur Clifford Lee Brownell, digne continuateur de l'œuvre du célèbre Jesse Feiring Williams et directeur du département de l'Éducation pour la Santé et de l'Éducation physique au Teachers College, Columbia University, considère la devise « Education through the physical », lancée par J. F. Williams, comme un tournant dans l'histoire de l'éducation physique aux États-Unis [235].

La nouvelle devise tient compte non seulement des effets biologiques, mais aussi des effets émotifs, intellectuels, culturels, moraux, sociaux et religieux. C'est pourquoi le Dr L. Dehoux déclare: « L'éducation physique n'a point pour critère un type spécialisé déterminé. Sa norme est de conduire à toutes les spécialités de l'activité humaine... La véritable fin à rechercher, c'est la puissance vitale dans tous les domaines [236].

> En général, une éducation physique, opposée à l'éducation morale ou spirituelle ou en marge de celles-ci n'existe pas du tout. Il n'y a qu'une éducation, l'*éducation intégrale*, qui embrasse l'*éduqué tout entier*...

230 Th. M. Rody, *Der Leib in der Herrlichkeit des Glaubens* (Le corps dans la splendeur de la foi), Muenchen, Schnell & Steiner, 1947.
231 F. R. Rogers, *Educational Objectives of Physical Education*, N.Y., A. S. Barnes; *Physical Education in Education*, dans *Journal of Health and Physical Education*, December 1948.
232 J.-G. Thulin, *Gymnastic Handbook* (The Sweedish Gymnastic Association's Book Series), Lund, Sydsvenska Gymnastik-Institutet, 1947, p. 1-8.
233 A. R. Wayman, *Education Through Physical Education*, 3rd ed., Philadelphia, Lea & Febiger, 1934.
234 J. F. Williams, *The Principles of Physical Education*, 5th ed., Philadelphia-London, W. B. Saunders, 1950, p. 51-150, 242-246; *Education Through the Physical*, dans *Journal of Health and Physical Education*, November 1942, p. 523-524.
235 C. L. Brownell and E. P. Hagman, *Physical Education, Foundations and Principles*, New York, McGraw-Hill, 1951, p. 119.
236 L. Dehoux, *Gymnastique formative-éducative*, Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1948, p. 24-25.

L'éducation physique est l'éducation tout entière du point de vue du corps [237].

La devise « Éducation par le physique » révolutionne, d'un seul coup et d'une façon fondamentale, les buts, les méthodes, les procédés de l'éducation physique: c'est le développement intégral et harmonieux qui est conçu comme le point de départ, le centre et le point d'arrivée de tout processus pédagogique; tandis que l'éducation physique avec ses formes multiples — les jeux, la gymnastique, les sports et les exercices pour la santé (préventifs et correcteurs) — ne devient qu'un ensemble de moyens, de voies, de techniques gradués en vue du but élevé à atteindre.

Ainsi le mouvement de l'éducation physique au service du développement intégral de la personnalité, animé principalement par la France [238] et les pays latins, va englober, réconcilier, harmoniser les quatre mouvements opposés dont nous venons de brosser un tableau: celui centré sur les jeux, celui centré sur la gymnastique, celui centré sur les sports et celui centré sur la santé; en mettant fin à la lutte acharnée et insensée entre les jeux, la gymnastique, les sports et les exercices pour la santé, ce mouvement vise à réaliser une synthèse véritable des buts, des moyens, des méthodes et des procédés pédagogiques et à rallumer ainsi le flambeau de l'idéal éducatif classique le plus élevé.

(à suivre)

Antoine Paplauskas-Ramunas,
professeur à l'Institut d'Éducation physique.

237 Voir E. W. Burger and H. Groll, *Leibeserziehung: Grundsaetzliches, Methodisches, Stoffliches* (Education physique: principes, méthodes, matières), Wien, Oesterreichischer Bundesverlag fuer Unterricht, Wissenschaft und Kunst, 1949, p. 13-14.

238 Voir René Suaudeau, *Les Méthodes nouvelles de l'Education physique*, Paris, Presses universitaires de France, 1947, p. 9: « L'école française cherchait à réaliser l'éducation intégrale en faisant appel à des moyens aussi bien intellectuels et moraux que physiques; au contraire, l'école moderne, quoique visant aux mêmes buts, n'utilise jamais que des moyens physiques. »

Robert de Sorbonne

— I —

Thousands upon thousands of eager students are thronging today through the gates of the Sorbonne at the famous University of Paris, an eager group composing the most cosmopolitan student body, but mostly unaware of the noble and Christian tradition of the school. And who says a prayer for Robert de Sorbonne, the very founder of the College ? [1]

Robert was born October 9, 1201, of humble parents in a little community called Sorbon. [2] The name of this modest village was joined to his baptismal name, then to the college he founded, and finally was given to the great University of Paris, which is known today as the Sorbonne.

In 1200, the year before Robert was born, Philip August, the King of France, granted the first privilege to the students of Paris. He assured the scholars that if any student should be arrested by the royal officers or the provost of the City of Paris, he would be handed over immediately to the ecclesiastical authorities. It was a fortunate year, 1200, and an important document, the charter of Philip, which

[1] The anniversary of Robert de Sorbonne was celebrated on November 12. The mass was said in the Church of St. Mathurin until 1554, after that date in the Chapel of the Sorbonne. Cf. C. SAMARAN-AE. A. VAN MOE, *Liber Procuratorum Nationis Gallicanæ (Franciæ)* (Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis v. 5), Paris, 1942, p. 227; CRÉVIER, *Histoire de l'Université de Paris,* Paris, 1761, v. IV, p. 309; cf. *Auct.* V, p. 227; V, p. 329: records of the distribution made for the rector, beadles from the French Nation in 1447 and 1449.

Not only the Faculty of Arts and Theology, but that of Medicine celebrated the pious memory of Robert de Sorbonne. They made generous distributions to the masters and beadles attending the Mass offered for the soul of Robert (E. WICKERSHEIMER, *Commentaires de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris,* Paris, 1915, p. 216 b, 218 a, 348, 395, 521).

[2] Paris, B.N., Ms. Lat. 5,493 ch. I, unpublished work of Hemeræus on *Ms. Sorbonæ Origines* (Microfilm copy in the Library of the Mediæval Institute, at the University of Notre Dame, Ind.); P. FÉRET, *La Faculté de Théologie de Paris, Moyen Age,* Paris, 1895, II, 204 sums up the discussion concerning the place of birth of Robert de Sorbonne. Jean BONNEROT, *La Sorbonne, sa Vie, son Rôle, son Œuvre à travers les siècles,* Paris, 1927, p. 3; Ch. ADAM, "Robert de Sorbon (1201-1274)", in *Revue Internationale de l'Enseignement,* 50 (1930), p. 241-265; Oct. GRÉARD, *Nos adieux à la vieille Sorbonne,* Paris, 1893, p. 2; *Histoire Littéraire de la France,* 19 (1895), p. 291-307, article by PETIT-RADEL; A. FRANKLIN, *La Sorbonne,* Paris, 1875, 4-5.

started the prosperous course of the University of Paris.[3] Robert de Sorbonne's reputation was to grow along with that of this great institution.

As chaplain of the King, Robert de Sorbonne was invited very often to eat at the King's table. He met there one of the most brilliant men of his time, the famous chronicler Joinville. Once, when the King was at Corbeil with his court, Master Robert de Sorbonne called Joinville and blamed him for being more magnificently attired than the King himself. The worldly squire did not wait too long to defend himself and to counterattack the outspoken moralist on his own grounds. Robert had rebuked him for clothing himself in squirrel fur and cloth of green.

> Master Robert, with your permission: I do nothing to be blamed if I clothe myself in furs of different colours and in green cloth, for it is the dress left me by my father and my mother. On the contrary, it is you who are to blame, for you are the son of a villain father and a villain mother, and you have abandoned the dress of your father and your mother and clothe yourself in richer calmet than the king.[4]

He was forgetting that Robert de Sorbonne wore the dignity of the Master of Theology, the insignia of the Faculty of Divinity, of which he was already a member.[5] Should we say that Joinville was a little jealous of the growing reputation of the young Master of Theology ? Or that the dignity of the preudomme, the valiant knight, resented the intellectual superiority of the learned master ?

In the best tradition of the troubadour "tençon"-s Robert and Joinville once had an animated dispute before St. Louis, who presided as judge and moderator. The subject of discussion was almost the same as that which the students disputed in their *Quodlibet*, as

[3] H. Denifle-A. Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, Paris, 1889, I, 59, n°1. A.-L. Gabriel, *La protection des étudiants à l'Université de Paris au XIII^e siècle*, Ottawa, 1950, p. 6-7 (Extrait de la *Revue de l'Université d'Ottawa*, livraison de Janvier-Mars, 1950).

[4] *Saint Louis, King of France, by the Sire de Joinville*, translated by James Hutton, London, 1868, p. 5-6; "Maistres Roberz, sauve vostre grace, je ne faiz mie a blasmer, se je me vest de vert et de vair; car cest abit me laissa mes peres et ma mere; mais vous faites a blasmer, car vous estes fiz de vilain et de vilainne, et avez lessie l'abit vostre pere et vostre mere, et estes vestus de plus riche camelin que li roys n'est" (*Histoire de Saint Louis par Jean Sire de Joinville*, published by M. Natalis de Wailly, Paris, 1868, p. 12).

[5] The master of Theology had to appear in suitable attire. The hood of the masters was lined with fur as a distinctive sign of their office (H. Rashdall, F. M. Powicke-A. B. Emden, *The Universities of Europe in the Middle Ages*, Oxford, 1936, III, p. 388).

Nicolas of Lyra relates: which is more noble, to be a philosopher or a prince ? [6] The theologian and Joinville argued about the superiority of the preudomme, the noblemen, over that of the beguin, the devout. [7] Robert made several allusions to the beguins in his *De Conscientia.* He praised them because they were wiser in the world, in religion, and in the Book of Conscience, in going more frequently to confession. [8] It is clear that the word *beguin* is understood by him in the sense of *papelard,* simple religious or monk, as distinguished from seculars and worldly people. [9] Despite the eloquent arguments of Robert, the decision of St. Louis was against the theologian. For the King, to be a valiant knight was such a great privilege that only to pronounce the word *preudomme* would have filled his mouth with sweetness. [10]

But under the cope of a master regent Robert retained some of the habits of his rustic background. It took him a while to learn the polished manners of the Court. We may wonder if he read the *Manuale Scholarium* of the refined Englishman John of Garland, who wrote a book of manners for the use of his pupils. Joinville tells us of an incident in which the King reprimanded Robert de Sorbonne for whispering into the ear of the chronicler while sitting with the King and other dignitaries.

6 "*Utrum status philosophy sit nobilior statu principis vel econtrario.* Et arguiutur pro statu philosophy (Paris, B.N., Lat. 982, f. 110 r-v); Fr. PELSTER, "Quodlibeta und Questiones des Nikolaus von Lyra, O.F.M. (d. 1349)", in *Mélanges Joseph de Ghellinck, S.J.,* Gembloux, 1951, II, 957.

7 "Seneschal, or me dites les raisons pourquoy preudomme vaut miex que beguin. Lors si encommençoit la tençon de moy et de maistre Robert" (*Recueil des Historiens des Gaules et de la France,* 20 [1840], p. 195 B).

8 F. CHAMBON, *Robert de Sorbon, De Consciencia et De Tribus Dietis,* Paris, 1903, p. 24, ch. 18. "Ergo [Papelardi] Beguini, sive sint in seculo, sive in religione, in libro isto, scilicet *Consciencie* sunt sapienciores, quia frequencius et diligencius confitentur, sicut patet ad oculum."

9 Once Robert rebuked the pharisee-types, bat-like men who, " when they are with devout persons or religious, say: 'Pray for me' and act like a wet hen or imitate the Magdalen. But, when they are with wordly folk they imitate them, or even surpass them, by mocking at religious and *beguines,* in order to obtain their good graces." (*De Conscientia,* ch. 10), CHAMBON, p. 15-16: "Sic tales homines cum sint cum papelardis viris et religiosis dic unt "Orate pro me" et faciunt gallum implutum [in gallico: *le coc en plue*] et contrafaciunt Magdalenam (in gallico: *contrefont la magdaleine*)" etc.

10 "Car preudomme est si grand chose et si bonne chose que neis au nommer emplist il la bouche" (*Rec. Hist. Gaules,* t. 20, p. 195 B).

> Speak out, for our companions think that you are talking about them. If while eating you talk of things which might please us, speak up; otherwise, remain silent. [11]

From 1250 Robert was canon of Cambrai, [12] and between December 1257 and December 1258 he became canon of Paris. [13] His reputation was growing rapidly. William of Nangis, referring to the year around 1264, ranked him among the most illustrious theologians of the time, including Thomas Aquinas, St. Bonaventure, and Gerard d'Abbeville. [14]

In 1268, accompanied by three canons of Paris, he asked permission of the King, in name of the chapter of Notre Dame, to elect a new bishop. The choice fell on Etienne Tempier, the great reformer of the University. Who knows what was the role and influence of Robert in electing this staunch defender of the purity of doctrines in university circles ? [15]

— II —

Religious orders, particularly the Dominicans and Franciscans, had their convents already established in Paris in the middle of the XIIIth century. Through special regulations their houses assumed the form of colleges, adapting the monastic ideal to scholastic requirements. All the previous colleges founded in Paris had been mostly charitable foundations without detailed programs of studies for their members. No provisions were made for poor students who were earning their living the hard way by carrying holy water, begging, or copying manuscripts for one another. They had no other friends but St. Nicholas, the patron of schools.

11 *Rec. Hist. Gaules* ..., p. 195 A; Natalis de Wailly, *Histoire de Saint Louis* ..., p. 10-11.

12 P. Glorieux, *Répertoire des Maîtres en Théologie de Paris au XIII^{e} siècle*, Paris, 1933, I, p. 340, n° 159.

13 H. Denifle, "Documents relatifs à la fondation et aux premiers temps de l'Université de Paris", in *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, (1883), p. 245.

14 "Florebant hoc tempore [1264] Parisius insignes theologi, frater Thomas de Aquino ordinis Predicatorum, et frater Bonaventura ordinis Minorum, atque de secularibus clericis magister Guerodus de Abbatis villa et magister Robertus de Sorbona, qui scholares Parisius primus constituit Sorbonenses" (*Rec. Hist. Gaules* ..., t. 20, p. 560 B).

15 *Gallia Christiana*, VII, 108 E: "Capitulum Parisiense tres e suis inter quos Robertus de Sorbona, deputavit anno 1268 canonicos, qui a rege episcopi deligendi peterent facultatem."

It seems that Robert de Sorbonne had cherished the idea of founding a college since 1245.[16] He wanted a house which could serve poor secular priests studying theology. His intention was to make them free from material worries while they were preparing for the highest degree at the University, the mastership in theology. We do not know the exact date of foundation of this house. Common belief, based upon tradition, dates it from 1253. It is obvious that the arrangements for the purchase took a considerable time to complete. It is probable that he set up a provisory "hospice" around 1252-1253. An inscription on the interior facade of the Domus Sorbonica, still visible in the XVIIth century, carried 1253 as the date of the founding. In the necrolog of the Sorbonne for the 25th of August one reads: "The House of Sorbon was founded in 1253 by Robert de Sorbon, chapelain of the King."[17]

The great work of purchasing properties started in December 1254. Peter de Point L'Asne sold to Robert de Sorbonne and William of Chartres, canon of St. Quentin, his property extending up to the gate of Coupe-Gueule.[18] The pious St. Louis approved enthusiastically the plans for a solid foundation. He contributed largely to the endowment of the house of the Sorbonne. In 1257 he donated a house and stables in the Street of *Coupe-Gueule*, literally "cut-throat", a street with the worst reputation in that time. It was close to the ancient Place of Thermes of the Emperor Julian. Robert and the King mutually exchanged "censes". This charter is considered as the founding document of the College: *Charta fundationis domus Sorbonæ*. The King gave the building for the use of students who would live there in the future. This does not mean that the poor theologians were not already accommodated elsewhere.[19]

As soon as the modest house was established, Robert's friends wanted to have their share of the expenses. Robert of Douais left 1500 pounds and all his books in his will of May 11, 1258, for the endowment of certain students in theology. Denifle and Rashdall

[16] Rashdall, *o.c.*, I, p. 507, n° 2.
[17] Franklin, *La Sorbonne...*, p. 10: "Fundata fuit domus nostra anno 1253, a Roberto de Sorbona, confessore regis"; Paris, B.N., Ms. Lat. 16575, fol. 38, Obituary of the Sorbonne.
[18] *Chart. Univ. Paris.*, I, p. 271, n° 242.
[19] *Chart. Univ. Paris.*, I, 349, n° 302.

interpreted the will of Robert of Douais as if he were speaking about "a house" not yet founded. In my opinion Robert of Douais simply says that he intends to make provision, *opus* for some new *bursæ* for good and apt students in theology. The *opus* does not mean a house, but a special foundation for *bursæ*, generally speaking, daily necessities. It is another question as to whom Robert of Douais meant by "poor students studying in the faculty of Theology" *(pauperibus scoloribus in theologia studentibus)*, for whom he left 40 livres. Were they poor students already grouped around the Sorbonne ? It is more than probable. [20]

In February of 1259 St. Louis granted possession of all the houses he had in the Street Coupe-Gueule in exchange for those which Robert de Sorbonne gave the Holy Cross brethren. [21] In March of 1263 Robert bought another house with schools in Close Brunel, in the neighborhood of the house of the Mathurins. [22] In December 1263 St. Louis allowed the exchange of these houses which he had facing the place of Thermes for those which Robert possessed in the Rue Hirondelle and its neighborhood. [23] In July 1266 Stephen of Orléans, Chancellor of Paris, announced that John, Rector of the Church of Benis, designated Robert de Sorbonne as beneficiary of his will. He bequeathed to Robert all his properties and revenues. [24] In October of 1266 the University of Paris announced that Nicholas, archdeacon of the Church of Tournai in Flanders, had given five hundred Parisian livres to Master Robert de Sorbonne, canon of Paris, provisor of the congregation of poor masters, for the support of five masters having a good knowledge of the Flemish idiom in order to be "trained in divine science and informed in morals from association with the good, teaching equally by word and example in the localities to which they may be called". [25] In 1268 the bishop

20 *Chart. Univ. Paris*, I, p. 374, n° 325, *Robert of Douais*, May 11, 1258.

21 *Ibid.*, I, p. 377, n° 329.

22 *Ibid.*, I, p. 429, n° 387.

23 In June 1264, Hugh, Bishop of Apros in Macedony exiled in France, gave two houses to the Poor Masters (*Chart. Ibid.*, I, p. 434, n° 393); L. Delisle, "Un des fondateurs de la Sorbonne, Hugo episcopus aprensis", in *Bulletin de la Soc. Hist. de Paris*, 25 (1898), p. 159-163.

24 *Ibid.*, I, p. 448, n° 408.

25 *Ibid.*, I, p. 460, n° 413; Thorndike, *University Records and Life in the Middle Ages*, New York, 1949, p. 74-75.

of Nicosia [26] wanted to leave a part of his goods to the students "of the convent of Master Robert de Sorbonne". [27] In 1273 James Robillars, canon of Reims, executor of the will of Raolph Asgrenons, burger from Reims, left one hundred Touronian livres for the same purpose. [28] The will of John Rua, canon of Amiens, left sixteen livres of yearly revenue from the two houses he possessed in Paris for the benefit of two masters studying in the Faculty of Theology and staying in the house of the Sorbonne. George from the Order of Vallis Scholarum had to modify the will in May 1271 and gave the two houses and fifty-two pounds of cash to Robert. [29]

Robert de Sorbonne succeeded in obtaining the support of the Pope, Alexander IV, who urged the prelates of France in 1259 to make available their subsidy for the benefit of the College. [30] Urban IV repeated the request of his predecessor on June 22, 1262, imploring help from the faithful for those learned masters whose gracious eloquence exalts the poor, teaches the rude, and makes the weak virtuous. [31]

Robert's effort to endow his college was rendered easier, thanks to the high esteem he enjoyed in Paris. A dexterous and generous man always has friends. Robert possessed the talent of handling his allies with tact, both in the Court and in the schools of the Latin Quarter. He knew the courtiers of the royal entourage only too well and made it clear in one of his sermons.

A la cort del roy
Chascun est por soy. [32]

"In the court of the King everybody cares for his own interest." However, Robert was aware of the importance of influential friends;

[26] Nicosia in Cyprus (C. Eubel, *Hierarchia Catholica Medii Ævi*, Muenster, 1913, p. 365.

[27] *Chart. Univ. Paris*, I, p. 443, n° 408 note.

[28] *Ibid.*

[29] *Ibid.*, I, p. 491, n° 435.

[30] *Chart. Univ. Paris.*, I, p. 398, n° 348.

[31] *Chart. Univ. Paris.*, I, p. 423, n° 378: "Quorum graciosa fecunditas in alios affluenter effunditur, parvos magnificans, rudes erudiens et debiles efficiens virtuosos."

[32] Paris, B.N., Lat. 15971, fol. 118; Hauréau, *Notices...*, II, 282. Same proverb in B.N., Lat. 13579, fol. 150.

he used another old French proverb to sum up his thesis on the necessity of influential friends

A cort mal beson hiera
Qui nul ami n'i aura.[33]

"Unless you have friends in the court, you won't go very far." An upright moralist, he understood the parable of the unjust steward: "Make unto you friends of the mammon of iniquity."

In his will, dated on the feast of St. Michael, Sept. 29, 1270, he left all his real estate properties, houses, vineyards, censes held in mainmort to his Congregation of Poor Masters. The rest of his possessions — *que non tenet in manu mortua* — went to Geoffroy of Bar, Canon of Notre Dame. Robert did not forget his poor secretary, John of Castellario, clerk, for whom he provided a bourse in his house, until he should be lucky enough to get a benefice.[34]

The memory of Robert as a burning vigil lamp was kept alive during the Middle Ages in every faculty of the University of Paris. Not only the theologians, but also the members of the Faculty of Medicine paid yearly homage to his never-dying reputation. Masses were offered the day following the feast of St. Martin, the 13th of November, and large distributions were made to the masters and beadles of the faculty.[35]

It is misleading to think that a mediæval educator was only a good philosopher or theologian or an experienced canon lawyer. The different corporate organization required a down-to-earth attitude towards the necessities of daily life. The learned man who devoted himself to learning and to nothing else was relatively rare. The man who might think learning an end in itself had to be treasurer, proctor of his nation or faculty. Great scholars like Albert of Saxony or Henry of Gand had to be financial experts to keep the accounts of their nation or college, the former being treasurer, receptor of the English-German nation, the latter provisor of the Sorbonne.[36]

33 *Ibid.*

34 *Chart. Univ. Paris.*, I, p. 485, n° 431.

35 Wickersheimer, *o.c.*, p. 216, 348, 395, 521. See note 1.

36 F. M. Powick, *Ways of Medieval Life and Thought*, Boston, 1951, p. 198. Albert of Saxony, *Auctarium Chartularii Univ.* Paris., I, p. 144-145; M. de Wulf, *Histoire de la Philosophie médiévale*, Louvain-Paris, 1947, III, p. 136.

Robert conducted strenuous negotiations to procure financial help for his college. He signed more than 141 contracts, mortgaged his properties, and exchanged his lands; very often he had to pay in cash *in pecunia numerata, solutis nummis.* He enjoyed the confidence of such an eminent scholar as Gerard d'Abbeville [37] and such a great benefactor as Robert of Douais, [38] becoming the executor of their last wills. Robert de Sorbonne, the businessman and organizer, obtained the revenues of the House of Poor Scholars through 1° gifts donated by the King; 2° donations offered by his friends, prelates of France and dignitaries of the University; 3° public collections made through the generosity of the Pope; and 4° his own personal contribution.

Through these financial facilities Robert gave academic independence to his institution. [39] The great fortune of the Sorbonne consisted in the fact that it did not have so huge an endowment that it endangered the individual liberty of the members. They had to struggle for their survival, and this gave them prestige. Great endowments usually bring unity to an institution, and unity sometimes means less individual freedom. Instead of worrying too much about the future, Robert just wished "good luck" to his newly established college. He borrowed this phrasing from his own escutcheon representing a wheel of fortune with these words written below: *Sors Bona,* a definite allusion to his name, Sorbonne = good luck. [40]

The secret of the foundation lies in the personal strength of Robert de Sorbonne. He was a French-minded scholar to his fingertips, but he had the realistic sense of a peasant. Deep meditations, higher studies never let him forget the practical side of life. The royal court never blinded him. He always remained the most simple and lucid moralist.

— III —

What was the value of the intellectual activity of the Sorbonne ? First, relative stability and moderate security were offered those pur-

[37] In addition to those deeds listed in the *Chartularium Univ. Paris.,* I, see H. Omont "Manuscrits relatifs à l'Histoire de France conservés dans la Bibliothèque de Sir Thomas Phillipps à Cheltenham", in *Bibl. Ecole des Chartes,* (1889), p. 202-203.

[38] *Chart. Univ. Paris.,* I, p. 492, n° 436; *ibid.,* p. 374, n° 325.

[39] Clement IV, in his letter of March 23, 1268, addressed to the Provisor of the Society of Poor Masters and to the Masters themselves approved the foundation (*Chart. Univ. Paris.,* I, p. 475, n° 421).

[40] Ch. Adam, *o.c.,* p. 243.

suing theological studies. Second, the House of Poor Scholars united between its walls the most valuable masters in theology. The friendly attitude among them, the spirit of poverty, and the exemplary humility of the members made the house an attractive place for academic activities.

In the early years of the XIV[th] century the University asked permission to use the Sorbonne for disputations. [41] The members themselves, through their Saturday afternoon disputes, called *Sorbonica*, transformed the College into an open-house for the benefit of the student body of the University.

Robert gathered around him the flowers of the scholastic world, partly as friends, partly as associates of the House of Poor Masters: William of St. Amour, [42] Eudes of Douai, [43] Lawrence Langlais, [44] Henry of Gand, [45] Peter of Limoges, [46] Chretien of Beauvais, [47] Gerard d'Abbeville, [48] Gerard of Reims, [49] Arnold le Bescoshier, [50] the Doctor Venerandus Godefroy of Fontaines, [51] Peter d'Auvergne, [52] and others. It is always the person who attracts; it is always the person who makes a place a center of learning. Sorbonne became famous, not because of its dining hall, but because of the esprit de corps of the members.

The members of the College were divided into three groups, *socii, hospes, and beneficiarii*, i.e., fellows, guests, and so-called beneficiarii or poor scholars. The *socii* or fellows had full part in the administration of the establishment. Each member had his own room and his silverware from the generosity of Robert de Sorbonne. The *hospes* found there every facility for their own instruction, but they could not have any share in the administration of the College. They were allowed to use the library but were denied a key. In accord with their title, they were required to leave the House after obtaining

41 *Chart. Univ. Paris.*, II, p. 693, n° 1188: "in aula Cerbonitarum". Cf. note 14.
42 Glorieux, *Répertoire...*, I, p. 343, n° 160.
43 Glorieux, *ibid.*, p. 347, n° 162.
44 *Ibid.*, 350, n° 166.
45 *Ibid.*, p. 387, n° 192.
46 *Ibid.*, p. 364, n° 178.
47 *Ibid.*, p. 348, n° 163.
48 *Ibid.*, p. 356, n° 174.
49 *Ibid.*, p. 372, n° 184.
50 *Ibid.*, p. 384, n° 190.
51 *Ibid.*, p. 396, n° 198.
52 *Ibid.*, p. 412, n° 210.

their doctoral bonnets. An inscription reminded them of their status as transient guests *(transi hospes)*.[53] The *beneficiarii* were either visiting foreigners or poor students who were supported by the fellows of the Sorbonne. Robert de Sorbonne wanted his fellows to realize that, once in the House of Study, they were neither holding a sinecure nor were they in a kind of paradise without social obligations. Robert taught the future leaders of the Church how to handle "benefices" and how to support other poor scholars.

Before admittance, the members were submitted to an investigation concerning their character and their learning. This examination was called *Robertina*. The Latin text presented by the applicants expressed clearly the double requisites of this examination: the possession of good morals and the desire for sound learning. *Ego supplico ad probationem morum et doctrine.*[54] Robert de Sorbonne in his *Statutes* gave a serious warning "in charity" to the fellows, that they are expected to progress in preaching, preparing sermons, giving disputations, and delivering lectures. If they failed to attain this purpose within seven years of their admission, they were deprived of their membership.[55]

The genius of the educator is shown in the constitution of his college, the most nearly perfect democratic government a college ever had in the Middle Ages. Robert de Sorbonne the organizer showed the way to the other colleges, which imitated the *Domus Sorbonica* in setting up their own administrative system. The spirit of democracy was based on complete equality. There was no difference between the celebrated master and the beginning bachelor: *Omnes sumus sicut socii equales*, we, all the fellows are equal.

The officers living in the college were elected by the fellows in the assemblies. The administration of the house was vested in the provisor, who was the first dignitary of the college. He negotiated *in foro externo* and represented the congregation of poor masters. Robert de Sorbonne acted as first provisor of the house, a position

53 GRÉARD, o.c., p. 29-30.
54 *Ibid.*, p. 30.
55 Statutes written before August 15, 1274, (*Chart. Univ. Paris.*, I, p. 505, n° 448, translation: L. THORNDIKE, *o.c.*, p. 88-98); New Statutes (Paris, Arsenal, Ms. 1021, p. 31), published by P. FÉRET, *La Faculté de Théologie, o.c.*, III, p. 593-598.

to be graced by a series of famous scholars. Clement IV in his confirmation specified for the future that the provisor should be elected by a majority vote of the archidiacre of the place, the chancellor of Paris, the regent masters of the Faculty of Theology, the dean of the Faculty of Law and Medicine, the rector of the University of Paris, and the proctors of the four nations. He had the right to admit or to bar anyone making application for membership in the Faculty of Arts.[56] He signed the letter of admission addressed to the prior, the presiding officer of the Society, who was in charge of discipline. He supervised the order of studies and received[57] the oath of the members.

The business management of the college was entrusted to petty proctors elected by special electors. The first statutes make it clear that he had to supervise the cleaning of the house: he even had to look after the cutting of the grass. The college had minor officers like a librarian, a conscripter (who prepared the minutes of the assemblies), a weekly leader, a provost, a clerk of the chapel, and a janitor, who was warned to be courteous to visitors.

The success of the Sorbonne was due not only to the talent of its masters but to the careful selection of the students. Robert knew that Paris can not make miracles alone: "You may send a little donkey to Paris, but if he is an ass at home, he won't be a horse in Paris."[58] His aim was to train students in both science and in morals by associating them with good masters, who would teach them with effective words as well as with attractive examples. This was the integrated education of Robert de Sorbonne: students "who shall bring forth fruit which does not perish", as Nicholas of Tournai expressed it laconically in his provision for the benefit of the Sorbonne.[59]

— IV —

The corporate existence of the college required certain rules which, according to University practice, the members would observe under oath. Robert de Sorbonne, following the practice introduced by Robert Courçon, author of the University Statutes from 1215,

56 *Chart. Univ. Paris.*, I, p. 475, n° 421.
57 GRÉARD, *o.c.*, p. 273, Pièces justificatives, n° 5.
58 POWICK, *Ways of Medieval Life...*, p. 191.
59 *Chart. Univ. Paris.*, I, p. 460, n° 413; L. THORNDIKE, *o.c.*, p. 74, n° 35.

personally drew up the statutes for his college. The text shows his imperative will, *volo,* his practical sense, and his experience in dealing with students while handling their affairs. To give a certain weight to his Statutes he emphasized at the beginning that he had composed the text after consulting many good men: *de bonorum consilio instituta.* [60]

His intention is apparent: to create a friendly atmosphere in the House of Poor Scholars. He allowed the fellows to entertain guests in their rooms or in the Hall within certain limits. In speaking of the invitation of influential guests, he did not think only of the gain which might accrue to his institution through their visits; he desired that his members too should benefit equally from the visit. He permitted the fellows to invite two or three more friends to entertain such a guest and to do him honor. He warned them, however, not to disturb those who were studying in adjoining rooms. The practical experience of the great moralist appears on every page of the statutes. He gave a serious warning to the members: unless they should progress in their sermons, meditations, disputations, and lectures, they would be deprived of membership. He was conscious of the good reputation of the House. He cautioned his subjects not to dare undertake a lecture unprepared or without previous research and investigation. This jovial man, who knew his absent-minded teachers, warned them not to forget to mark their laundry, so that the servant might return it in order. [61]

The transgressors of the Statutes were fined. If a hot tempered fellow assaulted a servant, he was fined four gallons of the best wine — as Robert de Sorbonne specified it carefully in vernacular — *vin supérieur.* This was to be paid, not to the injured servant, but to the unharmed associates. "Sconces" were imposed for other minor offences against daily discipline, like talking too loudly at the table, inviting women to eat in the private rooms of the fellows (a sixpence penalty), speaking opprobrious words, or taking a dish of food from the kitchen. [62]

60 *Chart. Univ. Paris.,* I, p. 505, n° 448.
61 "Item quilibet socius habeat signum proprium in pannis suis et unicum tantum et ab aliis diversum" (*Chart. Univ. Paris.,* I, p. 507, n° 448).
62 *Ibid.,* p. 505, n° 448.

The whole text of the Statutes is embodied in a spirit of charity. If a fellow became sick, he was allowed to have friends with him to wait on him or to entertain him. Robert thought of the poor. The fragments left after meals were collected and put in a common repository for the needy clerks, a custom generalized later on in the colleges. Abstinence was observed during Advent, on Mondays and Tuesdays in Lent, and from Ascension Day to Pentecost. On fast days between All Saints' Day and Lent one meal was served at Vespers and the other when all the lectures of the day were over.

To discourage students from eating in town, Robert ordered that they must pay all their board whether they should eat in pension or not. No one could have a key to the kitchen. No one was allowed to take dishes outside the house. Robert had a keen sense of hygiene. He ordered that the fellows should be given clean napkins at least twice a week, and towels thrice.

The most cherished place in the House of Poor Scholars was the library. In his statutes, Robert simply copied the warning of his best friend, Gerard d'Abbeville, concerning the handling of books. When the latter donated his books, bookcases, and chests to the poor scholars of the Sorbonne, he begged them to treat the books with care and caution. [63] Robert asked the members to pledge faith that they would treat the books as their own and that no books should be removed and lent outside.

The regulations of the year 1321 [64] seem to preserve an ancient tradition of the library. They require a special register which would list each librarian and the books entrusted to him. A few years later some new regulations prescribe that no member of the Society might enter the library without being clothed with his gown and bonnet. Children and unlettered folk were equally prohibited from entering this sacred place. It was forbidden to write on the volumes, to make erasures, or to fold the leaves.

[63] "Quod diligentia et cautela ab eis adhibeatur" (*Chart. Univ. Paris.*, I, 492, n° 436); Regulations on the library of the Sorbonne: A. FRANKLIN, *Les Anciennes Bibliothèques de Paris*, Paris, 1867, I, 238-239.

[64] A. FRANKLIN, *Les Anciennes Bibliothèques de Paris*, p. I, 237-238.

— V —

Robert de Sorbonne not only provided his House with a rich library and with most effective statutes; he also gave it the best of his teaching. In his sermons he instructed his students to recognize their own need for divine grace. He showed them where and how to obtain it. Finally he persuaded them to use it for their own benefit. Thus they could advance in age, in wisdom, and in grace with God and men.

To help beginners in the difficult task of advancing in wisdom and grace, he gave them six rules for successful studies: 1° He asked them to devote a fixed hour to each subject. 2° He implored them to fix their attention upon what they were reading and not to pass over it with neglect. He quotes St. Bernard: "There is the same difference between reading and study as between host and a friend, a salute exchanged in the street and unalterable affection." 3° He exhorted the students to memorize certain passages of their reading and to keep one particular thought or idea. 4° Students should take notes, because words which are not fixed by note fly away like dust before the wind. 5° As a scholastic master he could not omit recommending the most popular exercise in the schools, namely disputations. The discussion of a subject among fellow students was considered the most effective way of studying. *Nihil perfecte scitur, nisi dente disputationis feriatur:* Nothing is known perfectly until we break it with the teeth of disputations. 6° Finally, as the most successful means and the best way of studying, he advised prayers, "which availeth much for learning". [65]

To support the argument of his analysis, the necessity of prayers, Robert de Sorbonne told his students the story of two Parisian Masters. One worked day and night, writing and reading a great deal; he had hardly time to say one Our Father, and still he had only four students. His friend did not collect so many books and was not so expeditious about his studies, but he went to Mass each morning

[65] "Scolaris si uult proficere. 6. debet facere..." Latin text: Paris, B.N., Lat. 15971, fol. 197 verso, c. B; French text: A. Lecoy de la Marche, *La Chaire française au Moyen Age*, Paris, 1868, p. 453-455; English text: D. C. Munro - G. C. Sellery, *Mediæval Civilization*, New York, 1923, p. 350-351.

before starting his class and — what a miracle ! — his school was full of students. His colleague, interested by this fact, asked him, "How do you do it ?"

"It is very easy", replied the devout Master, "God studies for me while I am at Mass. When I return I know my lecture by heart." [66]

Robert de Sorbonne's language was that of the students around the Montagne Sainte-Geneviève. He spoke of them on their own terms, taking his examples and warning anecdotes from the daily life of university circles. For him God is the good Teacher, the trustworthy Master, who bestows on all the scholars the best prebends [67] of his Grace, a gift more precious than any other scholarship that students look for. God is the best of all Masters. When he is distributing his grace He is not like some Parisian masters who do not start their classes until a multitude of students show up. God allots his grace as soon as we enter the silent school of Confession. [68]

As a watchful observer of university life, Robert knew that many students preferred the vocational training of the University to the supernatural purpose of the *Studium* so magnificently expressed in the Statutes. He knew that many students came to Paris to look for an influential and celebrated master who could give them a rich cathedral prebend — we would say a good parish today. He begged them not to frequent the school of carnal pleasures. He exhorted these scholars to look for eternal goods for the glory of God.

Robert de Sorbonne, in addressing the public of the University of Paris, introduced a method which was profitable both to the ambitious masters and to the negligent students. The sincerity of his love for the students and the simplicity of his words to the masters opened the hearts of his hearers. He tried to convince them that Heaven is the promised City, where everybody will be promoted to wear the coveted magisterial cope of the Master of Theology. He refers to St. Augustine: We shall have only one Master in Heaven,

[66] Cf. text in Paris, B.N., Lat. 15971, fol. 198 A; H. Haskins, *Studies*..., p. 49, note 6; Munro - Sellery, *o.c.*, p. 352-353.

[67] *De Consciencia*, ch. 21, ed. Chambon, p. 26-27: "Dominus autem bonus magister est, qui confert omnibus scolaribus suis, et solum suis, prebendas optimas, scilicet prebendam gracie."

[68] *De Consciencia*, ch. 21, ed. Chambon, p. 27.

to see whom only once is to learn everything.[69] God will be our great Master who will establish the number of "cuts", the frequency of our presence in his school — confession. On the day of the Last Judgment God will not recognize those who went only once to confession: "I do not know you, for I have seen you only once in my schools."

The skillful parallel between the Last Judgment and university teaching and examination constitutes the basic idea of one of Robert's moral treatises, *De Conscientia.* In preparing for the examination before the Chancellor of the University, it would be the greatest foolishness for a student not to read the book on which he would be questioned and examined. How foolish therefore are those who, preparing themselves for eternal life, do not study the book of conscience, hence the title of his treatise, *De Consciencia.*

To convince the students of the necessity of frequent confession, he touches them where they are most sensitive on the question of the *privilegium cleri.* He refers to a jealously guarded privilege[70] — that if any student happened to be arrested by civil authorities, he could be released from prison only if he was claimed by his master, under whom he was registered. If the master did not remember his face, he was not qualified as a regular clerk and consequently was left in the hands of the warden of the *Chatelet.* The master will bail him out only if he regularly attends his classes. Yet there are many students who go to confession only once a year. On the day of the Last Judgment, God, the Great Master will make the same objection: "I do not know you, because I have seen you but once in my school [confession] throughout the year, and that 'cursorily'."[71] In the middle ages a "cursory" lecture meant a more rapid, less formal analysis of the books required for examination. Cursory confession, in the language of XIII^th^ century university students, signified a rapid and superficial approach to confession.

[69] *De Consciencia,* ch. I, ed. CHAMBON, p. 2. D. L. MACKAY, "Le système d'examen du XIII^e^ siècle d'après le *De Consciencia* de Robert de Sorbon", in *Mélanges Ferdinand Lot,* Paris, 1925, p. 491-500.

[70] A.-L. GABRIEL, *La Protection ...*, p. 10. See Miss Pearl Kibre's coming book on the *Privileges of the Mediæval Universities.*

[71] *De Consciencia,* ch. 18, ed. CHAMBON, p. 23. On cursory lectures: Ch. THUROT, *De l'Organisation de l'Enseignement dans l'Université de Paris, au Moyen Age,* Paris-Besançon, 1850, p. 76-86.

Robert de Sorbonne, a most patient educator, was aware of the embarrassment of the foreign scholar upon his arrival in Paris.[72] Foreigners signed up for the classes of the teachers of their own countries because they could talk over their difficulties more easily and in a friendly manner. They believed with Cato, "There is no better physician than a trusty friend." These familiar and well-known masters could better help them in understanding their problems — a good example for those students who fled the good confessors whom they knew and were looking for strangers who were not as good. He bade them to meditate over the words of the scripture: "Treat thy cause with thy friend, and discover not thy secret to a stranger."[73]

— VI —

The daily routine of the College was a life rooted in the liturgy and spirit of the Church. The early statutes hint that the scholastic year was set in a framework of traditional Christian practices. One of the College of Sorbonne's earliest requests was directed to Urban IV asking for permission to build an oratory (May 4, 1263).[74] Five years later Clement IV granted permission to the master and to the chaplains to celebrate there the divine office. The Sorbonne's patron saint, at least from the fourteenth century, was St. Ursula, although the Chapel built by Robert is believed to have been dedicated to the Blessed Virgin.

The Bibliothèque Nationale in Paris has two XIIIth century breviaries for Paris use which belonged to the Chapel of the Sorbonne. Robert de Sorbonne wanted by the recital of divine office to maintain the right balance between the intellectual and liturgical life of the College.[75]

A missal of the Sorbonne from the early period of its history contains the name of the first benefactors to make sure that the officiating members would gratefully remember the pious contribu-

72 *De Consciencia*, ch. 26, ed. CHAMBON, p. 31: "Item nota quod boni scolares Parisius libencius audiunt a magistris compatriotis suis."

73 Proverbs, 25, 9.

74 *Chartularium Univ. Paris.*, (May 4, 1263), I, p. 430, n° 388; *Ibid.*, March 30, 1268, p. 476, n° 422.

75 Paris, B.N., Lat. 15181, 15182: V. LEROQUAIS, *Les Bréviaires manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, Paris, 1934, p. 260-262, n° 627.

tors in their masses. A XIII[th] century missal of the College [76] has a charming miniature representing two scholars kneeling before an altar offering their souls to God in a form of a naked man. This symbolizes purity of intention and lifting up the soul, as the accompaning text says: *Ad de levavi animam meam.* [77]

Clement IV, the same pope who approved the Statutes of the College of Sorbonne on October 11, 1266, authorized the residing members on March 30, 1268, to say mass in the Chapel. [78]

In 1483 the members of the College adorned their chapel with stained glass windows representing the great figures of their institution: Robert de Sorbonne, the founder; William of Saint-Amour, the ardent defensor of the seculars; Henri de Gand, the philosopher-provisor; and Thomas of Ireland, a generous benefactor. Thus the Chapel of the Sorbonne became the sanctuary of the memory of the great Sorbonists. [79]

Robert composed three major treatises for the use of his university public. The first is on *On Conscience*, intended to convince the students of the importance of confession. The second, entitled *De Tribus Dietis* or the *Three Ways to go to Paradise*, contains the requisites of a good confession. The third, *De Confessione*, is a mirror of the conscience designed to help the penitent to make a good preparation for the sacrament of penance.

* * *

There is a progression in the composition of these treatises. In the *De Consciencia* Robert tried to convince students about the necessity of confession and its salutary effect. In his second moral treatise, *De Confessione*, he went further in explaining how to make a good confession and how to gain the most benefit from it. This treatise is like a mirror of conscience, a manual for examination of the troubled conscience. Robert de Sorbonne reveals a deep psychological knowledge of the human soul, giving advice both to the confessor and to the penitent.

[76] Paris, B.N., Lat. 15615 (Sorbonne 388); V. Leroquais, *Les Sacrementaires et les Missels manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, Paris, 1924, p. 112-113, n° 294.
[77] Paris, B.N., Lat. 15615, fol. 1.
[78] *Chart. Univ. Paris.*, I, p. 476, n° 422.
[79] Adam, *o.c.*, p. 263.

According to his advice, the penitent should look into his soul to see: 1° whether he is guilty of one of the seven capital sins, 2° whether he has sinned against the ten commandments, and 3° whether he has confessed everything truthfully and as a whole.

When making examination about the seven capital sins, the penitent should ask himself whether he is guilty of boasting about the beauty of his eyes, legs, hands, hair and other parts of his body. If the penitent is a woman, there is something more to be asked: whether she went willingly to the stage plays (we are in 1274 !) — *si ad spectaculum libenter ievit,* whether she had any fancy dresses, or whether she had a mirror and beauty accessories: *item si specula vel ungunta possederit.* [80]

Robert could not stand quibbling or depending on the ambiguity of words. The "learned" circles objected to his idea of minute examination of conscience. One of the Parisian masters, twisting the words of Deuteronomy, "Thou shalt not go into his house to take away a pledge: But thou shalt stand without," [81] objected to entering the house of conscience to take out the pledge of the soul, its sin.

As the mediæval predecessor of Foerster, the educator Robert too points out the abhorrent results of venereal disease:

> You gave away Paradise for nothing... as the King of France would have given his realm for a piece of pie. [82]

To illustrate the disastrous consequence of sexual pleasures he tells the case of a poor student suffering from progressive paralysis. One day a priest had a big line waiting for confession. Suddenly a student from Paris ran to the confessor asking to be allowed to pass

[80] M. DE LA BIGNE, *Maxima Bibliotheca Veterum Patrum et Antiquorum Scriptorum Ecclesiasticorum,* Lugduni (Lyon) 1677, t. 25, p. 353 A: "Mulier autem videat, si proprium corpus causa libidinis nimis ornauerit... Item si nimiam curiositatem vestium jabuerit... Item si aspectui hominum exposuerit"; cf. A. VANNESTE, "La Théologie de la Pénitence chez quelques maîtres Parisiens de la première moitié du XIII[e] siècle", in *Ephemerides Theologicæ Lovanienses,* 28 (1952), pp. 24-58.

[81] *Deut.* 24, 10-11: "Non ingredieris domum eius ut pignus auferas, sed stabis foris."

[82] "Item lepra morbus est et corruptio naturæ, quæ corpus inficit, et sicut dicunt medici, quanto plus durat, plus inficit, semper enim inualescit; unde, hæc infectio infusa in corpus mulieris, semper crescit, et ita plus potest inficere illum qui ultimo cohabitat cum illa muliere quam illum qui primo... Si ergo custodivit vos Deus usque nunc, de cætero caveatis vobis, quia in magno periculo fuistis in corpore et anima, et magna stultitia fuit, quia pro nihilo dedistis Paradisum, maior etiam, quam si Rex Franciæ regnum suum daret pro pita" (*Maxima Bibl. Patrum,* p. 356 c).

before the other so as to be taken first. *Non credo quod passim pervenire domum meam prius quam insaniam.* "I do not believe I could go home before I shall lose my mind."

When the whole organism is ruined by the sin, the body is like a waterpot put on the fire: the boiling first expels the water; then the contents are consumed; and finally the pot cracks and breaks. The same is the fate of the wicked man who ruins his blood by the fire of lust. [83]

Under the harsh appearence of the moralist, Robert hid an affectionate heart. He often repeated, "Let the mouth scold, but leave the heart to love." The more severe he was before confession, the more meek he became after it. Robert's heart was open to repent sinners.

> Truly I have heard some of the greatest sinners in the world, but there was not one I heard, no matter how great, that I did not love a hundred times more after confession than before. [84]

Once he compared over stern confessors to doormen who would bar everybody from entering. These confessors would be more fitted to guard the gates of Hell than those of Paradise. [85]

After the confession the sinner should rise happy and feel inner joy in his heart: *gaudium interius debet sentire.* There is no reason to avoid the confessor, as a student from Paris did with his master and confessor. He could not help thinking that the confessor would remember his sins when meeting him in class. Therefore did not dare to look him up. The master assured him saying:

> You showed me the most effective sign of love and friendship, because you revealed me those secrets which you would not have told either to your friend nor father and mother. [86]

83 "Item ex coitione cum muliere, totius corporis debilitatio sequitur, et non est mirum, quia urna plena aqua porrecta ad ignem, ex ebulitione aquam effundit, et paulatim tota consumitur, et ultimo frangit et crepat: sic luxoriosus humorem suum naturalem effundit, ardens igne luxurie" (*Maxima Bibl. Patrum*..., p. 356 F).

84 M. B. Hauréau, "Les propos de Maître Robert de Sorbon", in *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, XXI, ii, p. 149; Paris, B.N., Ms. Lat. 16505, fol. 221.

85 Adam, *o.c.*, p. 258.

86 "Domine prius eram amicus vester, et familiaris, et bene de me sentiebatis, modo aliud novistis de me quia enormia vobis dixi, unde de catero non audebo conspectui vestro comparere... Item: signum amoris et amicitiæ efficacissimum mihi ostendisti, quoniam secreta vestra quæ nulli alii quanquam amico, nec patri nec matri revelassetis extra confessionem, et mihi dixistis" (*Maxima Bibl. Patrum*..., 358 C-D).

Robert de Sorbonne's treatise *De Confessione* reveals that the Body of Masters of Theology was sometimes called to solve important moral cases. And they had some very hard ones which left all of them perplexed. He reported such a case. What kind of restitution should the Queen of France make, if she would reveal that her son, whom everybody thought to be the heir of the throne, the dauphin of France, was of fornication ? Should the mother reveal the secret for restitution ? The question is whether anybody would believe her. According to the Canon Lawyers the legitimate son is he who was born from the existing marriage: *Filius dicitur quem nuptiæ demonstrant.* Therefore she should not reveal that the child is not the heir of the French throne. Robert de Sorbonne, with a slight disappointment in the council of Theologians of the University, remarked: "And there are some cases when all the Confessors and all the Master of the University of Paris gathered in salutary council were left confused." [87]

In his sermon on marriage he listed the sin of disinheriting legitimate children among the eight sins a married man commits by breaking his plighted troth. Robert shows the same perplexity as above: "And in this case the whole world could not give good advice." [88]

Robert de Sorbonne made it clear to his Parisian students that confession is one of the most effective parts of their education. He not only convinced them of the necessity of frequent confession but outlined the most detailed mirror for penitents *ad statum Parisiensium.* Finally he warned the masters to be indulgent and forgetful and asked the students to have confidence in their confessors, who had all the power of restoring inner joy to their hearts.

87 "Et est casus in quo omnes Confessores et omnes Magistri Parisienses, in consilio salutari proferendo perplexi sunt" (*Ibid.*, p. 355 B).

88 "Et in hoc casu totus mundus non posset dare bonum consilium" (B. Hauréau, *Notices et Extraits de Quelques Manuscrits Latins de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1890, I, p. 199). Robert de Courçon however supplied a solution: "The queen should confess all in secret, but before some great prelate. Then she should try to persuade her illegitimate son to relinquish all claim to the throne and to restore the goods he may have used. If she cannot persuade him to do so, she must make restitution according to her means and do penance for such great deceit all the rest of her life" (V. L. Kennedy, 'Robert Courson on Penance', in *Mediæval Studies*, 7 (1945), p. 320).

— VII —

The topic of the *Consciencia* is the Last Judgment. In it Robert advises how to avoid the sufferings of Hell. In another treatise entitled *Tribus Dietis* he describes the routes which one must take to arrive in Paradise. To make his divisions and subdivisions more intelligible he compares our approach to Paradise to a three day's journey, namely contrition, confession, and satisfaction. Each day's journey consists of three leagues.[89] The first day's journey leads us to contrition. The three leagues of this first journey are the three sorrows felt because of the torments of Hell, loss of eternal glory, and of offense against divine majesty.

Before the sinner is under way on this journey, he is at the very gates of Hell. He is ensnared, as it were, by the rope of his sins, of which the devil holds the end. And it is in this state that the sinner ought to be contrite for fear of infernal pain, and thus he should for this reason confess his sin. And when he has confessed, God is ready to free him and break the snare that is around his neck. The Church thus sings: "Behold the Lamb of God who taketh away the sins of the world." At the end of this first day's journey he should not deceive himself that he has gone the whole way; for at this point he has only seen himself to be contrite.

The second day's journey is confession and the best of all journeys, for by it the sinner receives perfect remission of all sins. Now what should the sinner do on this day? He should go to a priest, say the Confiteor, and tell his sins, and then God will be in the sinner's heart, as Augustine says, "Behold, O Lord, where art thou? In the heart of him who has confessed to thee." The place of confession is a forum in two ways: the sinner is here judged as being worthy of the kingdom of heaven or the yoke of Hell.

In the ensuing passage Robert was perfectly at home in applying the legal procedure of his time to the desperate case of his penitent.

89 Text in F. Chambon's edition of *De Consciencia*, p. 35-61 and in *Maxima Bibliotheca Patrum* ..., 358-362; (Dieta = league. One league is a distance of three miles). Newly discovered manuscripts of the *De Tribus Dietis:* Deventer (Atheneum Bibl.), 78 (1725) XV. cent; Cologne, W, fol. 151, fol. 26 v; Düsseldorf, B. 124, fol. 131 r-141 v, cf. M. Bernards, "Zur Uberlieferung mittelalterlicher theologischer Schriften. Neue Handschriften, in *Rech. Theol. Anc. Med.*, 19 (1952), p. 333.

Certainly his sermon must have been appreciated by the students at the Close Brunel and by the many jurists of the Faculty of Law. His argumentation is that of a lawyer, his logic that of the artist, and his heart and indulgence that of a theologian.

The court of God is one of Mercy and of Justice. If one has sinned mortally, the Devil accuses him of this sin. In the Court of Justice, the decision is against the sinner and for the Devil. But the sinner may appeal to a higher court, the Court of Mercy; as St. James says, "Mercy triumphs over Justice."

> Let us not forget that the Devil, as a cunning shrewd adversary, comes to the sinner himself before the latter goes to confession, and thus the sinner must necessarily seek out a wise advocate (and he ought to invoke the Holy Ghost), saying: *Come, Holy Ghost,* etc., as did a certain noble soldier who even asked his confessor to call to the Holy Ghost so that he might know his sins, and afterwards was confessed. Which any sinner should do likewise, because the Devil sends his own advocates cautiously to convert the sinner in order to deceive him, and represent themselves as old friends of the sinner himself.
>
> These advocates are four: *false shame, false fear, false hypocrisy* and *hope of a longer life.*
>
> Now *shame* thus suggests to the sinner himself, who perhaps has committed the sin of dissipation or luxury, how disgraceful it is: and how could he reveal such an abhorrent sin to a man. Thus perhaps the sinner lies in confession, saying that he has not committed it or if he does confess it, he conceals the circumstances, as that he has had relations with a close relative or has sinned against nature.
>
> Then approaches *false hypocrisy* and says thus in excuse: "How might you reveal such an enormous or abhorrent deed to a man who believes you to be good; now he might believe you to be bad; never can such a priest love you," but he dissimulates lies and says that many have done good works which they would not have done if they had revealed their sins.
>
> Third comes *hope for a longer life* and says, "O child! You are young! You will still be able to play, for you will still be able to live much and when you are infirm or old you can then be confessed." Finally arrives *false fear* and says, "You have done such evil that the priest will impose something on you that you will not be able to do." And so of like things, and thus often they draw back the sinner. But then the sinner ought to rise up and say after Cato: "Until you call, you shall not come to council." He ought therefore to tell the whole truth singularly to a priest, and thus be liberated in the Court of Mercy.[90]

After the sinner has gone to confession and has said the Confiteor, the Devil accuses him again and calls on God to bear witness

[90] *De Tribus Dietis,* ch. 8, ed. CHAMBON, p. 47.

against the penitent. But this time God says He knows nothing of the man's sin, for "at whatever time the sinner cries to me, I will no longer remember his iniquity" (Apoc. 18, 5). Thus the Devil, having failed to obtain testimony, loses his case, and the sinner receives absolution. The final blow to the Devil is that the priest, when asked about the sins of the sinner, says that he cannot bear witness against the sinner concerning that which he himself has heard in the confessional, for that knowledge is sealed by God within him.

The language of judicial procedure is charmingly used here to illustrate the internal evolution in the penitent's soul. Since the penitent has confided to the priest what he would have entrusted neither to his best friend, nor even to his father and mother, the priest thinks so much the more of him and loves him more than his closest friend.[91]

The three leagues of the second journey are therefore integrity, sincerity, and fidelity, which are the three requirements of a whole, voluntary, and faithful confession.

The third day's journey is *satisfaction.* The three leagues of this peregrination are 1° being able to promote spiritual welfare in others, 2° forgiving injuries done to them for the sake of God, and 3° repenting of sins according to the counsels of the Church.

The *Tribus Dietis* enjoyed a great popularity through the Middle Ages. There exist a large number of paraphrases and imitations. Peter of Luxembourg's French translation in the XVth century is a lucid interpretation of Sorbonne's thought along with an anonymous *Traité des Trois journées,* the main idea always being the same: many people would like to go to Paradise, but few know the right ways and the roads leading to Heaven.[92]

[91] "Si aliquis me eligat ut suum dicat secretum quod patri aut matri aut alicui viventi non dixisset, recte de me confidit, et multum amicum me reputat, et certe exigit amor naturalis ut eum quem scio tantum de me confidere, diligam plus quam alius amicus. Item scio eum confessum, ergo peccatum remissum, ergo in gratia, quod prius non sciebam aut non presumebam; ergo teneor eum plus diligere" (*De Tribus Dietis,* ch. 9, ed. F. Chambon, p. 50).

[92] Paris, B.N., Français, 9617. *Inc.:* "Plusieurs vouldroyent bien aller en Paradis mays, poy y savent la voye et le chemin et poy y a qui aprandre le voulent..." F. Chambon, *o.c.,* p. XX; H. Omont - C. Couderc, *Catalogue général des Manuscrits français,* Paris, 1896, II, p. 12.

In the final chapter Robert reminds us that no one but a crazy man, who, when he saw his house on fire, would not run for water to put it out. The house is one's conscience, and when one sees his conscience on fire with bad thoughts, he ought to fly to the water of tears in order to extinguish the fire of sin.

The purpose of the treatises *De Consciencia* and *De Tribus Dietis* was, then, to show the surest and quickest way to contrition, what Robert calls water of tears, in order to extinguish the fire of sin through confession.

— VIII —

For a mediæval master, the best way to approach the student body was to preach — to deliver the customary university sermons. Robert de Sorbonne has left us a large collection of sermons, still unpublished. The most vivacious and most lively sermons illustrated with anecdotes are those in B.N.Ms. 15971.[93] These sermons, like his other treatises, reflect the picturesque life of student and masters.

One of the most logically built up sermons is that written for the first Sunday of Lent. There is a certain harmony between this and his treatise *De Conscientia.* We feel that we are standing on the threshold of eternity, in the shadow of the Last Judgment. This is a warning and exhortation addressed to the students on the brevity and correct use of time. His theme is: "Behold, now is the acceptable time, behold, now is the day of salvation" (2 Cor. 6, 2).

On the brevity of time he agreed with the Philosopher, saying that of time we have only the *Now.* Past time ? Death holds that. Of the future we are uncertain. We possess only the present, and even this we divide with death. Those who lose time are wondrously insane.

In the second part of his sermon he compares the mediæval medical procedure of blood letting to the most effective spiritual medicine of the soul, the purging of conscience. The main feature of Robert de Sorbonne's art of preaching is the continuous recourse

93 Paris, B.N., Ms. Lat. 15971. Microfilm in the possession of the Mediæval Institute of the University of Notre Dame. On fol. 68 occurs the heading: *Sermones mag. Roberti de Sorbona.* A short note on it may be found in: A. Lecoy de la Marche, *La Chaire française...*

to actuality. For him, Lent is not only the "acceptable" season for blood letting, for planting the earth, and for cultivating vines, but also time for a better preparation to receive God's grace. Blood purging was a universal custom in the Middle Ages.[94] Lent was considered as the most propitious time for this operation. Didn't he give a special permission in his statutes to those who have been bled ?

> Those who have been bled may eat in a private room for three days if they wish, for as is said in the thirty-third chapter of Genesis, "On the third day the pain is worst."[95]

Robert showed himself very familiar with mediæval medicine, with the Hippocratic theory of the four humours. Hippocrates and the XIII[th] century believed that the body of man contained blood, phlegm, yellow bile, and black bile. These humours determined the man's nature and health. Robert knew that it is around springtime, in Lent, when the humors are moved, and the perverse ones corrupt the body, as perverse morals destroy the soul. His learned audience would know that blood-letting is done in the branches of the three veins, namely in those of the liver, of the heart, and of the head, for the seats of the humors are in those parts of the body. When one has liver trouble, *le foie eschaufe,* he wishes thinning of the liver; when he has sorrow of the heart, he wants to purge the veins of the heart; for troubles in the head, he requires the thinning of the vein of the head. Sickness of the liver, basis of all natural virtue and principle of generation, symbolizes the concupiscence of the flesh. Disease of the heart corresponds to the avarice of the human soul. By the head is understood pride, because on the head there are more signs and expressions of pride than in any of the other members.

The keenness of the nature emits the bad and corrupt blood and retains the good in the blood-letting process. So should the sinner confess rather the *grievous* sins, contrary to the practice of boys

[94] Paris, B.N., Lat. 14952, fol. 53. Sermon for the first Sunday in Lent. Inc. "Ecce nunc tempus acceptabile" (2 Corinth. 6, 2); HAURÉAU, *Notices* ..., IV, p. 69-74; E. WICKERSHEIMER, "Le Traité de la saignée de Jehan Le Lievre, Maître régent en la Faculté de Médecine de Paris", in *Mélanges offerts à M. Emile Picot,* Paris, 1913, p. 11-19.

[95] *Chart. Univ. Paris.*, I, p. 506, n° 448; translation in L. THORNDIKE, *o.c.*, p. 89.

who first confess offences against father and mother which they have not committed for three years. Others tell all the good that they have done and keep back the evil, as happens with certain old, foolish, and proud women who say they have committed no sins.

The body cannot be bled when cold and frigid; so spiritually the sinner needs warmth and compassion that he may be bled — that he may confess his sins.

The bleeding done, the wound must now be bandaged, "*que il nes crieve*",[96] that one does not perish. Otherwise one might die or incur a great infirmity. So also in spiritual bleeding ought there be a bandage, a binding of the wound, namely penance. In bodily blood-letting, if the bandage is removed too soon there is danger. So in the spiritual process, where one does penance well for a day or two but quickly ceases — this is not enough; rather it is necessary to do penance until the wound of sin is totally healed by the salve of penance.

As a final exhortation Robert recommends both spiritual and physical blood-purging in Lent, particularly because this is the most "acceptable" time for healing the wounds of the soul. He who is not religious at this time has little religion at another time.

The topic of the sermon was most fittingly selected for the Lenten season. This was the time for studies, preparation for the final examination in both art and theology. Robert could not help revolting against the insane idea of wasting time during the precious period of Lenten disputes, a part of the University examination, *Disputes Quadragesimales.* The Parisian students were well-known for their foolish habit of wasting time; according to the popular saying *Li temps s'en vet et je ne riens fet,* time goes by and I do nothing.

Robert de Sorbonne, with his numerous treatises on confession, gave vigorous impulse to the doctrine on penance. In the second half of the XIII[th] century we witness troubadours like Matfré Ermengau treat penance as a manifestation of our love towards God. Matfré Ermengau in his *Breviaire d'Amour* completes, so to speak, the mir-

[96] Hauréau, *Notices...*, c., IV, I, p. 73; *Crever* = faire périr; Fr. Godefroy, *Dict. l'Ancienne Langue française,* II, 371 C.

ror of conscience of Robert de Sorbonne by composing an examination of conscience for every social class, for princes, knights, doctors, burgers, farmers, minstrels, jongleurs, women, and innkeepers.[97] The preaching of Robert de Sorbonne fell on good soil. Robert's own teaching on the sacrament of penance follows the tradition of orthodox masters, *magistri antiqui*, like Peter the Chanter and Robert of Courçon.[98] He faithfully adapts the Abelardian division, insisting on contrition of heart, oral confession, and satisfaction,

cordis contritio
oris confessio
operum satisfactio.[99]

While the great writers on the sacrament of penance, Barthelemy D'Exeter, Alain De Lille,[100] and Peter of Roissy,[101] insisted on the power of the priest, nature of contrition, and excommunication, Robert turned his attention to a practical problem, to compose a mirror of conscience in which sincerity showed the way into the hidden part of the soul.

— IX —

The permanent contact of the founder of the College of Sorbonne with Parisian youth confronted him with the problem of Christian marriage. As an upright moralist he was beset with anxiety about the dangerous doctrines spread in Paris concerning the nature of the Christian concept of love between man and woman. The pagan concept of love, as condemned in 1277 by Bishop Étienne Tempier,[102] probably had a large number of adherents among the young members of the Faculty of Arts. Robert de Sorbonne in his sermon on

97 Paul Meyer, "Maître Ermengau de Beziers, Troubadour", in *Hist. Litt. France*, 32 (1898), p. 35.

98 *Verbum Abbreviatum* (PL. 205, c. 339); V. L. Kennedy, *o.c.*, in *Mediæval Studies*, VII, p. 291. Paul Anciaux, *La Théologie du Sacrement de Pénitence au XII^e siècle*, Louvain, 1949, p. 88.

99 Anciaux, *o.c.*, p. 181, Maître Herman, *Epitome*, ch. 35.

100 PL. 210, c. 286, *Liber Penitentialis*.

101 St. Kuttner, "Pierre de Roissy and Robert of Flamborough", in *Traditio*, 2 (1944), p. 492; A. Vanneste, *o.c.*, p. 24-58.

102 *Chart. Univ. Paris.*, I, p. 543, n° 473; *ibid.*, p. 553, n° 553. Quod continentia non est essentialiter virtus (# 168); Quod felicitas habetur in ista vita et non in alia (# 176); See A. J. Denomy, "The *DE AMORE* of Andreas Capellanus and the Condemnation of 1277", in *Mediæval Studies*, 8 (1946), p. 107. On the scholastic doctrine of marriage, cf. C. Schahl, *La Doctrine des fins du Mariage dans la Théologie scolastique*, Paris, 1948, Etudes de Science Religieuse, VI.

marriage summed up all the possible arguments to explain the supernatural character of this institution.

Marriage is an honorable thing for those who observe it as they ought. The reason why they fall into error at times is ignorance about the nature of marriage; briefly, they do not know what matrimony is. Robert, the Master of Theology and educator, proposed therefore to instruct them, as one would teach novices entering a religious order. Marriage is raised, for the sake of comparison, to the level of the religious life directed by certain rules and a constitution. No wonder if married people commit errors and do not serve each other faithfully: the reason is: *Quia nesciunt puncta sui ordinis,* because they ignore the rules of their constitution. Once a jolly fellow, a married "bourgeois", was very much surprised when he was greeted by a friend with the words "Hello Monk !" he thought the man was crazy, not knowing that he was just referring to the married life as to that of a religious order.[103]

Robert appeals to the intelligence of married folk and sets forth the reasons why matrimony is an honorable estate, with proper rules to be observed in the conjugal order. He gives seven arguments why marriage is worthy of honor. The first is by reason of the dignity of the Founder of this order.[104] If we respect the order of a Benedict or a Bernard, so much more should we praise this order instituted by God himself. Indeed, this work is to be attributed to the whole Trinity of Persons who said "Let *Us* make him a helpmate like unto himself" (Gen. 2, 18).

In accordance with St. Albert the Great and Humbertus Romanus, Robert insists on equality of, or even on the superiority of, woman to man. He employs the well-known argument that since she was taken from his side, this is to signify her companionship; she is neither above nor below man but should be his equal. We must observe that woman was formed of more precious material than man, being taken from Adam's side, while he was moulded from the

[103] B. HAURÉAU, *Notices...*, I, 189. B.N., Lat. 3218. The same sermon is copied in B.N., Ms. Lat. 15034, fol. 106; 15952, fol. 110; 15959, fol. 260.

[104] "Primo ratione instituentis ordinem conjugii, sicut sunt alii ordines ratione sanctorum ipsos instituentium, etc." (HAURÉAU, *Notices...*, p. 189).

dust of the earth.[105] She was made in a nobler and more beautiful locality, namely in the terrestrial paradise, while man was made outside Eden. Because God has so honored women, they may be said to give more honor to God than do men; this is a strong argument for the love and honor men owe women.

Secondly, marriage is honorable by reason of its place of origin, for it was instituted in Eden, while all other sacraments had their origin in the fallen world. Thirdly, the Incarnate God wished to be born into a family. Fourthly, Our Lord wants to be invited to marriages and proved this during his lifetime at Cana. He provided abundantly and richly for the needs of the Cana couple then and is able to do likewise for others now.

As a scourging critic of his time, Robert regretted that the Lord is not invited any more to the weddings, but instead are welcomed singers, comedians, and professional entertainers. The preference of the chanson de gestes to pious exercises invoked several times the severe criticism of Robert de Sorbonne. In one of his sermons he bitterly remarked that on earth people prefer to hear about Roland and Oliver rather than about God. How many of those who feel sorry for Roland have no compassion for Christ ![106]

Speaking of the authors of these chansons he regrets that

> there are many clerks and others who compose and who rejoice greatly when they hear their song instead of weeping as they ought on such an occasion. Folquet, bishop of Toulouse, whenever he heard one of his songs which he had composed when still living in the world, would eat only bread and water at the first meal of that day. Whence it happened once when he was at table in the court of the king of France that a jongleur began to sing one of his songs, immediately the bishop ordered water to be brought to him and he ate only bread and water.[107]

[105] Paris, B.N., Lat. 3218: B. Hauréau, *Notices...*, I, p. 189. *B. Alberti Magni Opera Omnia*, ed. by A. Borgnet, Paris, 1893, t. 18, p. 22 A.

[106] Paris, B.N., Lat. 15971, fol. 172, col. 2. "In ista terra libentius audiunt loqui de Rolando et Oliverio quam de Deo" (B. Hauréau, *Notices...*, IV, 24-25); Gérard de Liège complained: "Ad litteram Christus sitivit in cruce, ubi mortuus est morte Rolandi, sitiendo et clamando. Multi compatiuntur Rolando et non Christo" (Paris, B.N., Lat. 16483, fol. 29: B. Hauréau, *ibid.*, p. 25).

[107] Paris, B.N., Lat. 15971, fol. 164 verso: "Multi sunt musardi clerici et alii qui faciunt cantilenas, et gaudent multum cum eorum cantilenæ cantantur, idque cum tunc deberent flere. Folquetus, episcopus Tolosanus, cum audiebat cantare aliquam cantilenam quam ipse existens in seculo composuerat, in illa die, in prima hora, non comedebat nisi panem et aquam. Unde etiam accidit semel, cum esset in curia regis Franciæ, in mensa quidam joculator incepit cantare unam de suis cantilenis, et statim episcopus præcipit sibi aquam afferri et non comedit nisi panem et aquam" (Hauréau, *Les Propos de Maître Robert de Sorbon*, p. 142, note 3).

He knew that it was hard to resist the praising words of a flattering minstrel. To strengthen those against such an evil, Robert told the story of William d'Auvergne, the great bishop of Paris.

> One day, when Bishop William [of Auvergne] was riding with the king of France and his brother the count of Artois, the wind was blowing so hard that it kept removing the Bishop's headgear. The king said to him: "Why don't you fix your hat some way so that it won't fall off like that?" The bishop answered: "Sire, I don't seem to be able to attach it well enough so that the wind won't snatch it; but it's really no marvel since the wind can at times even take the coat off a man's back." "How's that?" said the king. "Sire," replied the bishop, "it has happened often enough on account of the wind of vainglory that a knight has stripped of his robe in order to confer it on some minstrel."[108]

If the Lord is invited to the wedding of the poor he certainly performs miracles. Those who before their marriage hardly could afford to have fresh water, after their marriage will see their fortune grow and their cellar full of wine. The changing of water into wine is an analogue signifying the change of pleasures which were culpable and conscience-searing before marriage into one which are blameless and more delightful after lawful wedlock.

The fifth point in favor of the worth of married life is that Our Lord has forbidden it to be violated by His command: "What God has joined together let no man put asunder." Similarly John the Baptist, although he was a virgin and therefore no member of this "order", was willing to defend its sanctity even at the cost of his life. The sixth argument in favor of marriage rests on its fruits. The seventh point is that marriage is worthy of honor because of the mystery it signifies, namely the union of Christ and His Church.

Having shown the honorableness of marriage, Robert de Sorbonne now proceeds to give a series of seven points on how to have a proper marriage. Robert continues his comparison between marriage life and monastic vows: Those who enter this conjugal order must make their final vows the first day and cannot have a year of probation as in other orders. Secondly, they must be in the state of grace,

[108] Paris, B.N., Lat. 15971, fol. 125, col. 1; B. HAURÉAU, *Les propos...*, p. 142, note 1: "Episcopus Guilhelmus equitabat cum rege Franciæ et fratre suo comite Dartes, et ventus flabat ita quod auferebat semper pileum a capite episcopi, licet ille multocies poneret. Cui rex: "Quare non paratis vel tenetis bene pileum vestrum ut non cadat." Cui episcopus: "Domine non possum ita bene ligare quin ventus auferat mihi: nec mirum, quia quandoque, propter ventum vanæ gloriæ, miles aliquis exuit raubam suam et dat eam alicui histrioni."

and even the Pope cannot dispense from these vows once they are ratified and consummated, as being of divine origin. Thirdly, there are grave problems of conscience because of premarital involvements which make it mortal sin to cohabitate with one's wife. The fourth point, that even if one of the spouses has leprosy or other horrible disease, the healthy person is bound to pay the marriage debt if asked. The fifth point: just as clerics preparing for ordination — or priests preparing to ascend the altar — must carefully examine their conscience, so also those about to be married or to exercise their marital rights must be in the state of grace. Men in search of a wife are reminded that they should not look for a dancer, for a lusty and fornicating woman, or for the daughter of a usurer, but for an honest, simple, and chaste companion. Parents can find a beautiful, noble, and rich wife for their son, but only God and the Blessed Virgin can provide a good one. Wherefore girls ought to be sought in church rather than at dances and in taverns, where only fools hope to find a good woman.

The sixth point is addressed especially to men to warn them to be protective and solicitous in regard to their wives. The loving son of the farmland reveals himself in every argument of this passage. It is not enough for the man to guard troth only for his companion; the turtle-dove shows a more touching affection in her love and she still does not go to Heaven. Man and woman must encourage each other in spiritual progress so that they may be saved together. It is not enough to provide the woman with material goods; the cock is far more solicitous in finding grains for his hens. Robert draws a quite amusing and still edifying parallel between the cock and some negligent husbands, saying, "The cock is our teacher in many things."[109] The cock is a better provider than some husbands who spend whatever they have in taverns. The cock never unfeathers his hens, as these ribalds do with their wives in drinking up every-

[109] "In multis igitur docet nos Gallus" (HAURÉAU, *Notices...*, I, 197). May-be Robert was thinking of the famous mediæval student-song: *Carmen de Gallo* praising the multiple qualities of the cock: Gallus est mirabilis Dei creatura. The cock is God's marvellous creature. This poem exhorted the priest to be a diligent imitator of the cock (Hans RHEINFELDER, "Materialien zu dem mittelalterlichen Gedicht Multi sunt presbyteri", in *Zeitschrift fur Romanische Philologie*, 67 (1951), p. 124-130).

thing up to the pillow-case.[110] A cock would not tolerate another cock near his hens but would drive him away with his spurs. What a shame that many husbands tolerate their wives' conversation with lascivious men, and their partaking in dances. And, what is more shameful, the husbands pretend to ignore their wives illicit relations. The cock in crowing announces the time and the hours vigilantly to his hens; this is against the custom of husbands who do not let their wives go to Mass, to sermons, or to divine office.

The seventh point: husbands and wives should encourage each other towards higher things and a more spiritual life.

After exposing the honorableness of marriage and the rules of the conjugal order, Robert continues by giving four good reasons for contracting this sacrament: 1° to have heirs to serve God; 2° to avoid the sin of lust; 3° to provide mutual help, as in the case of Mary and Joseph; and 4° to make or keep peace, as when nobles marry off their daughters to sworn enemies.

Many enter marriage drawn only by lust or avarice, and such people sin mortally unless they correct their primary intention. Beauty or possessions in a woman can only be considered in a secondary way as helpful to the married state, not as its cause. This masterpiece on the requisites and qualities of a good marriage shows a vigorous human personality, a lordly, eloquent, yet sympathetic man, alive to the problems of the youth to whom this sermon was with all probability addressed.

Robert's teaching on happy and exemplary marriage is succinct, outspoken, sincere, and full of practical allusions. He convinces us that the moralists of the Middle Ages had a very effective method in approaching the sexual problems of married life. In contrast with some "authorities" of our time, they never lowered themselves to the level of publicity-seeking "experts"; they remained inspired teachers of the sacred pulpit.

— X —

As an upright moralist Robert could not tolerate any abuse in the practical order of education. Nobody escaped the hard criticism

110 "[Qui] expendunt et consumunt in taberna, aliquando usque ad culcitram" (Hauréau, *Notices...*, I, p. 196.

of the foreseeing theologian. He watched closely the conformity of human action with the eternal norms of conscience. Vain queens, evil women, wordly prelates, restless priests, proud masters and teachers, negligent and lazy students, rich and ambitious burgers, all received their warnings in the exacting sermons of Robert de Sorbonne.

He showed himself apt to handle delicate problems with tact and intelligence. Nothing restrained him in telling the story of a little quarrel in the royal family to benefit those who were inclined to adorn themselves with expensive clothes. King Louis IX, who habitually wore modest and sober garments, was displeasing to his wife Marguerite on this account, for she loved to adorn herself. Perceiving her annoyance, he said to her, "Madam, would it please you to have me wear expensive garments ?" She replied that such was her desire and good pleasure, whereupon the prince replied, "Well, then I shall do it to please you according to the law of marriage. However, this same law obliges both of us, so that if I wear more luxurious clothing you should wear a more modest sort to please me. You shall wear my type and I yours." Although Marguerite would not consent to this arrangement, she no longer complained about St. Louis' manner of dress.[111]

To remedy the vanities of the Parisian ladies he told them a story of a man who at the request of his wife bought a rather long dress for her. At the fitting she stood on a chest in order to judge better of its size and shape. However, the tryout failed to please her, so that she reproached her husband, saying that she had asked for a dress hanging to the ground. His reply was, "I thought you wanted that dress for yourself and not for the chest too. I would have willingly satisfied your desire had you told me sooner."[112]

Robert de Sorbonne, an Alceste of the XIII[th] century, spoke out the truth without hesitation and with an innocent simplicity. He gave a courageous sermon to libertine husbands abusing their rights.

111 Hauréau, *Les propos...*, p. 139-140.

112 Paris, B.N., Lat. 15971, fol. 69 verso, col. 2; Hauréau, *Les propos...*, 138, note 1: "Quædam dixit viro suo ut emeret ei tunicam, et emit satis longam. Quam cum induisset mulier, ascendit supra archam et dixit viro: Quomodo emistis mihi tam curtam tunicam ? Ego volebam tunicam quæ penderet usque terram." Et dixit vir: "Non credebam quod velletis tunicam vobis et archæ, sed vobis solum; sed si dixisses mihi, libenter emissem."

He blamed their treacherous hearts for having only the appearance of fidelity. In order to be sure that everybody would understand what he meant, he stamped them with an old French saying:

> Bel semblant vos puis-je faire,
> Mais m'amour n'aures vos ja.[113]

Robert had a sound sense of humor. Speaking about those who seek a rich woman to marry — even if she is ugly and old — he invited the priests to announce the bans in the following way: "There is a promise of marriage between such and such a man and the wealth of Lady Mary and not between the man and herself." Consequently on the day of the wedding the priest should send her home, and her purse and cows should be taken to the church.[114]

Robert de Sorbonne was severe in his criticism against the doctors of the University. Their lack of consideration for the Kingdom of God infuriated him. He told them to their faces that great men are not those scholars who work late at their petty and erudite pursuits, but rather the simple parish priests or the ordinary men who love God. What will it profit a man to know Aristotle, Priscian, Justinian, Gratian, Galen, Hippocrates and the rest unless he knows the state of his conscience ?

> So you want to know who is the greatest clerk ? It is not, to be sure, he who after great vigils with his lamp, has been received at Paris as master of arts, doctor of law, of medicine, etc. Rather it is he who loves the Lord the most.[115]

He tried to keep home the prebend-hunting clerks who were looking for great and influential masters expecting their support for getting benefices.

[113] B.N., Lat. 3218. "Tertium peccatum est traditio, sive proditio, quando vir monstrat uxori suæ signum amoris et jam dedit alii amorem suum. Unde talis potest dicere illud quod dicitur in gallico:

> Bel semblant vos puis je faire,
> Mais m'amour n'aures vos ja"

(B. Hauréau, *Notices...*, I, p. 198).

[114] "Quando vero aliquis accipit uxorem proter pecuniam, deberent sacerdotes proclamantes in ecclesia sic dicere: 'Nos facimus bannum de tali viro et de divitiis domnæ Mariæ, no de persona sua', et in die nuptiarum deberet dimitti domi, et bursa ejus et vaccæ deberent duci ad ecclesiam" (Hauréau, *Notices...*, I, p. 200-201).

[115] Paris, B.N., Lat. 15971, fol. 129, reproduced twice in the same manuscript: fol. 168, col. 1; fol. 187, col. 2. Similar statement in the *Consciencia*, ch. 19, ed. Chambon, *o.c.*, p. 24: "Sed quid prosunt littere erudicionis Prisciani, Aristotelis, Justiniani, Graciani, Galieni, Ypocratis, et sic de aliis, in pellibus ovinis et caprinis nisi deleas de libro Consciencie tue litteras mortis ?"

> The flock is the matter, the pastor the form. Now, as the Philosopher says, matter separated from form tends to nothingness. If therefore the pastor absents himself from his church, the flock thus separated from its pastor perishes, is annihilated.[116]

But, replied some pastors, they want us to become theologians, and we can't become such without going to school to learn theology. Therefore we have to leave our churches and have ourselves replaced. Robert makes no concession:

> Not at all. These great doctors of Paris, who profess to teach theology, are men full of pride who don't gain a single soul for the Lord in a year's time. Of them we can say [in the words of the song]: "White sheep, black sheep." The good pastor, the spotless pastor, without reproach, who naively observes the law of God — behold the theologian whose lessons are profitable.[117]

Certain questions frequently raised by the students during the *Quodlibet* disputes clearly show the preoccupation of the University public concerning the vain glory of the Masters. Henry of Gand, one of the most learned provisors of the College of Sorbonne was asked: *Utrum doctor intendens principaliter honorem suum in docendo peccet mortaliter?* Does a doctor commit a sin if he intends first of all to promote his personal honor while teaching?[118]

Another *Quodlibet* dispute discussed the problem of whether a doctor commits a sin if he does not explain the truth of which he is convinced.[119] Robert de Sorbonne, with many devoted scholars, students, and masters, worried about the same problem, namely the purity of intention of some masters in Paris. He blamed those proud masters who did not start their lectures unless they had a great number of students present in their classes.[120]

116 Paris, B.N., Lat. 16505, fol. 157; Hauréau, *Les Propos...*, p. 146-147.

117 B.N., Lat. 16505, fol. 157-159. B. Hauréau, *Les propos...*, p. 146-147; *Notices*, V, p. 158: "Sed simplex presbiter magis potest esse immaculatus et plures convertere ad Dominum in uno anno quam multi regentes in theologia Parisius qui forte sunt in superbia, nec curant de conversione animarum, nec faciunt unam; unde de ipsis potest dici in gallice:

Blanche berbis, noire berbis
autant m'est se tu mueirs com se vis.

De quo dolendum est. Ergo tales pastores simplices possunt in ecclesia suis esse meliores theologi quam multi regentes Parisius in theologia."

118 P. Glorieux, *La Littérature Quodlibétique de 1260 à 1320*, Le Saulchoir, Kain, 1925, p. 179, *Quodlibet* I, n° 34.

119 *Ibid.*, p. 193, *Quodlibet X*, n° 16.

120 Paris, B.N., Lat. 15971, fol. 176 verso: "Vidi Parisios multos magistros qui dimittebant legere, quia non habebant multos auditores." Cf. Ch. H. Haskins, *Studies in Mediæval Culture*, Oxford, 1929, p. 55, note 3.

Robert loved his fellow masters. He wanted to do justice to them by making them contemplate their dignity. He cured them of their pride by discovering the nakedness of their ignorance. He gave a clear lesson to the masters exhorting them not to make painted graves of their heads, but rather treasures of abundance.

He had no pity for those prelates who neglected to correct the life of their subordinates. Just as the Chancellor of the University flogs both the master and his grammar students on Saturdays if the master neglects to teach his boys correctly, on the Day of the Last Judgment God will punish his Prelates.[121] This warning of Robert to the Prelates was taken up a few years later by the Franciscan Richard of Middletown (1284-1286) in asking whether the existing ignorance of certain priests is imputed as sin to their teachers. *Utrum ignorantia sacerdotum doctoribus imputetur in peccatum.*[122] The ideal professor for Robert de Sorbonne is that depicted in the *La Bible Guiot*[123] who "lectures for God" and "keep loyal school".

Lisaient pour Dieu et tenoient escoles loiax.

His heartiest advice was, however, addressed to the students. A good student should imitate Christ among the doctors by frequenting many masters, looking up devoted teachers without regard to their fame or origin. There were many opportunities, students full of ambition who were looking only for great and famous masters. For these he told this example:

> If a bishop is on his way to Rome and doesn't know the road, he doesn't wait for a king or bishop to show it to him, but willingly finds out from a shepherd or lepers and diligently makes inquiries. Consequently, those who don't want to be taught the road to heaven except by great clerks or masters, reply: "What are you meddling with, sir preacher? Where did you learn your theology?" Such men don't want to go to heaven although they may say the opposite.[124]

Robert paid homage to those good teachers who sent their students without envy to attend other masters' lectures. These humble doctors were delighted to hear the opinions of masters brought back by their students. They realized that it is impossible to become a good

121 *De Consciencia*, ch. 6, ed. CHAMBON, *o.c.*, p. 8-9.
122 P. GLORIEUX, *La Littérature Quodlibétique*..., p. 272. *Richard of Middleton*, IV, 15.
123 Ch. V. LANGLOIS, *La Vie en France au Moyen Age*, Paris, 1926, v. 2, p. 83.
124 Paris, B.N., Lat. 16505, fol. 160. HAURÉAU, *Les propos*..., p. 148.

student unless one has frequented several masters. A worthy confessor should imitate the example of these zealous masters and not be jealous when his parishoners confess to another.[125]

Robert's close connection with the student body enabled him to notice the slightest deviation in scholastic discipline. He used the sternest words against dice-playing students, who even shot dice on the altar of the church.[126] Many students were more familiar with the text of dice, which they recognized at once, no matter how rapidly they were thrown, than with the book of the Old Logic of Aristotle. He knew well that the "glosses" of the dice are horrid words: Swear, steal, and be hanged.[127] He reprimanded those students who were foolishly wasting their time, indulging in gambling, and singing: "Let us play dice and time will pass quickly."[128]

In numerous sermons he raised his voice against the sin of foolishly wasting time. A man would be thought exceedingly foolish who was anxious as to how he might lose a hundred marks. If it were asked of the one thinking thus, "What are you thinking?" and he should reply, "How I might lose a hundred marks", he would be said to be most foolish. Well, more foolish is he who is anxious to lose time, since he can recover other goods — but time, no.

Though he is the first to scold the student, he does not go along with the many unfriendly remarks pronounced against his beloved sons — by townpeople, burgers and peasants.

A certain peasant wanted to prove that among all men, clerics are the most stupid. Here is his argument: The stonecutter or shoemaker makes six denarii a day. For any clerk who wishes to gain a prebend of a hundred pounds it is enough to learn but one word required in the examination.[129] If he does not know that one word,

125 *De Consciencia*, ch. 25, ed. CHAMBON, p. 30: "Nota autem quod vix potest esse bonus clericus qui a pluribus magistris non audivit; similiter vix potest esse bonus confessor vel bene confessus, qui pluribus non fuerit confessus."

126 *Chart. Univ. Paris.*, I, p. 440, n° 470 (December 6, 1276).

127 B.N., Lat. 15971, fol. 68; HASKINS, *Studies in Mediæval Culture*, p. 58, note 6: "Glosa taxillorum est: Jurabo, furabar, suspendar."

128 *De Consciencia*, ch. 11, ed. CHAMBON, p. 17. "Ludamus ad aleas, et hujusmodi, et interim transbit tempus, et trademus illud oblivioni sic ludendo".

129 "Clericus aliquis qui bene vult addiscere addiscit unum verbum per quod lucratur in examinatione unam prebendam centum librarum quam amittit si nescit illud verbum" (HAURÉAU, *Notices...*, IV, p. 70-71). The anti-cleric opponent meant

he loses his benefice. Although they could make so much with such a little effort, we see more unemployed clerics than we find peasants. Therefore, clerics are more stupid than peasants.

Robert knew well that to explain but one crucial word supposed a year of preparation. Therefore after quoting this Solomon-and-Markalf-sounding argument, he distinguished it and admitted only the second part of the syllogism: Although students could work, they don't. But he did not believe for a moment that his students were more stupid than peasants. He knew that the correct explanation of one word was sometimes the pivot of an examination.[130]

He tried to urge the student body to work for the sake of Theology, Madame La Haute Science, and not to be like many who would toil all day because they knew that a hundred pounds might depend upon remembering a single word at the examination.[131]

He saw many students who acted like fools. In order to convince themselves that they were not wasting their time in the schools, they gathered sheets of parchment and covered them with elegant bindings. Then they returned to their homes with sacks filled with parchment but with minds utterly empty. With bitter irony he asked them,

> What is knowledge that can be stolen by a robber,
> gnawed by rats or worms, and destroyed by fire or water ?[132]

The impatient and unwise students got their warning, too. They should listen as well as ask questions, and not imitate those who will not wait for the end of the question of the master but shout out: I know what you mean to say, *Bene scio quid vultis dicere.*[133]

The love for God's word was sacred in Robert's mind. He scolded the impatient ones who could not stand the long sermons and teaching. He tells us in one of his sermons an amusing anecdote from a preacher who came to preach a sermon to some monks. "They showed him into the cloister and whispered to him: 'Keep it

a definite allusion to the fact that the prolongation of a benefice was connected with successful examination.

130 "Quod concedo saltem quoad hoc: Cum bene possunt operari, nec operantur" (Hauréau, *Notices*..., IV, p. 71).

131 Haskins, *Studies*..., p. 46; Hauréau, *Notices*..., IV, p. 70.

132 D. C. Munro - G. C. Sellery, *Mediæval Civilization*..., p. 352; cf. Ch. V. Langlois, "L'éloquence sacrée au Moyen Age", in *Revue des Deux Mondes*, 63e année, 3e période, 115 (1893), p. 191-193, on Robert de Sorbonne.

133 Paris, B.N., Lat. 15971, fol. 146, verso; cf. Haskins, *Studies*..., p. 57, note 1.

short. Keep it short.' Consequently, when all were assembled in Chapel, the preacher cried out: 'Every servant of God hears the words of God. You are not the servants of God if you do not listen to the words of God. Therefore you are the servants of the devil. Is that short enough ?' Having said this, he departed."[134]

Robert de Sorbonne's writings are representative of the time when the passion for learning menaced the balance of spiritual equilibrium. He recommended that a good student ought to walk evenings along the banks of the Seine, not seeking for pleasure or to play but to ponder and repeat his lessons.[135] For him a conscientious student is one who prepares for examination, scarcely eats and drinks, puts aside every other business, searches for authorities referring to his subject, and frequents only those masters' classes who lecture on his subject. And finally, putting his hope in God he should say:

> **Beau sire Deus, de tous mes maus vous cri merci**
> **De tous vos biens, je vos merci.**[136]

Robert's heartiest and most profound desire was to make his students realize that the worries and ambitions of university life — exams, lectures, questions, disputes and studies — are subordinated to a higher purpose, namely preparation for the last examination before the Great Chancellor God, when everybody will have to answer before the whole universe. Robert reminded the students if somebody failed in Paris, he could be reexamined by the Chancellor after a year's time. The latter might be induced to change his decision by relatives, by friends, or by gifts. On the day of the Last Judgment, neither wealth nor influence will help, *nec prece, nec precio.* The sentence will be final, and no canonist or decretist or artist may change the judgment of the Great Chancellor.[137] In naked frankness Robert states,

> **Not one man in a hundred goes to Paradise. I'm sorry to have to say it but, since it is true, I can't keep silent.**[138]

134 Paris, B.N., Lat. 15971, fol. 195, col. 2; HAURÉAU, *Les propos...*, p. 146.

135 Paris, B.N., Lat. 15971, fol. 198: "Sic bonus scolaris sero debet ire spaciatum ad ripam Secane, non ut ibi ludatur, sed leccionem repetat vel meditetur." Cf. HASKINS, *Studies...*, p. 57, note 2.

136 *De Consciencia...*, ch. 8, ed. CHAMBON, p. 11.

137 *De Consciencia...*, ch. 4, ed. CHAMBON, p. 5.

138 Paris, B.N., Lat. 15971, fol. 171, verso, col. 1. "De centum hominibus non vadit unus in paradisum; et piget me quando me oportet hoc dicere, sed quia verum est, non possum tacere" (HAURÉAU, *Les Propos...*, p. 145, note 3).

Robert deserved the epithet conferred upon him by posterity: *Robertus de Sorbona devotus, devotissimus doctor*, devout, very devout doctor.[139] The founder of the Sorbonne was the simplest and most practical moralist of his day. His language was that of simplicity, with little pretense at eloquence. For him the art of preaching was nothing else but a salutary means with which he might touch the hearts of his students. When he reached the dignity of Provisor, we may say he did not have students of his own. But he had them all as friends.

Many critics of our time blame him for his simplicity and repetition. They misunderstand his purpose. In his mind, the profession must serve the man, and not the man the profession. And because he succeeded in reaching the heart of his public, he was a real artist of his profession.[140]

Robert left a precious heritage to the coming centuries, the Christian tradition of Sorbonne, the secret of how to live together socially, irreprehensibly, and in a scholarly manner, as is becoming to the devoted members of a Christian institution: *vivere socialiter, et collegialiter et moraliter et scholariter.*[141]

Astrik L. Gabriel.

The Mediæval Institute
of the University of Notre Dame
Indiana, U.S.A.

139 Féret, *Faculté de Théologie...*, II, 213.

140 François Mauriac, *Œuvres complètes*, Paris, Bibliothèque Bernard Grasset, XI, p. 158: "Le métier est fait pour l'homme et non l'homme pour le métier; et à travers le métier, c'est l'homme que l'artiste doit atteindre."

141 Bonneret, *o.c.*, 5. Passage quoted from the Register of the Priors of the Sorbonne to the year 1459; M^sr P. Glorieux, rector of the University of Lille is writing a monumental work on Robert de Sorbonne and his College. The first part of the work will deal with the biography of Robert de Sorbonne and his work, treatises, sermons, etc.; the second part will contain the history of the College of Sorbonne, documents related to it, and a list of the fellows of the Sorbonne.

Bibliographie

Comptes rendus bibliographiques

Dictionnaire de Spiritualité. Fascicules XVI-XVII, *Cor* à *Cyrille de Scythopolis.* Paris, Beauchesne, 1953, Col. 2289-2708.

Ces fascicules terminent le deuxième volume du Dictionnaire de spiritualité. Les principaux articles y sont ceux de Denys Gorce, « Spiritualité et hygiène du corps » (col. 2338-2378), Robert Brunet, « Corps mystique et spiritualité » (col. 2378-2403), Ephrem Boularand, « Crainte » (col. 2463-2511), Michel-Jean Picard, « Chemin de la croix » (col. 2577-2606). Ce sont là de très belles études qui contiennent non seulement des éclaircissements historiques et doctrinaux, mais aussi des conclusions pratiques; celui de Denys Gorce sur le corps humain est digne d'une mention particulière.

Sous le titre « Crises affectives » (col. 2537-2556) Joseph MacAvoy décrit l'aspect psychologique des différentes phases décisives de la vie humaine. Le travail s'oriente dans le sens de la psychanalyse contemporaine; certaines descriptions ne sont pas sans utilité spirituelle, mais il nous semble que la thérapeutique surnaturelle y est trop sommairement exposée.

L'apparition de chaque nouveau fascicule du *Dictionnaire de Spiritualité* satisfait une attente universelle et l'on ne peut que souhaiter la publication de tout l'ouvrage.

G. L.

* * *

Marie-Joseph Lory. — *La Pensée religieuse de Léon Bloy.* Paris, Desclée De Brouwer, 1951. 22 cm., xxv-351 p.

Après de longues et patientes recherches sur le caractère, la mentalité et l'œuvre de Léon Bloy, M. Lory, actuellement professeur à Bruges, obtenait le doctorat ès lettres en Sorbonne pour sa thèse que reproduit le présent ouvrage. C'est l'étude la plus complète, impartiale et pondérée que nous ayons sur cet étrange et en fin de compte sympathique personnage, qui est un tissu d'antinomies et de contrastes et qui suscite, encore aujourd'hui, autant d'admiration délirante que de mauvaise humeur méprisante. D'aucuns ont cru qu'il était possédé du diable, tandis que d'autres ont prétendu qu'il était submergé par le surnaturel. La vérité semble être entre ces deux opinions extrêmes. En Bloy, les attributs les plus opposés se combinent en un curieux alliage: sublime et grossier jusqu'à la vulgarité, mystique et sensuel, tendre et brutal, courageux et paresseux, mendiant et ingrat, enthousiaste et désespéré, croyant et blasphémateur, priant avec dévotion et insultant avec haine, pratiquant assidu et anticlérical acerbe, loyal envers l'Église et bavant sur le pape, anarchiste et réactionnaire, visionnaire et pamphlétaire, reclus et client de cabarets, contempteur de la société bourgeoise et en même temps s'attendant à ce qu'elle le fasse vivre, spectateur dégoûté des événements politiques en France et en même temps n'utilisant jamais

son bulletin de vote. Tels sont quelques-uns des traits saillants de la physionomie compliquée de Léon Bloy.

Aigri et grognard, d'une émotivité anormale qui le rendait inadapté, Bloy avait le don d'antagoniser presque tout le monde qu'il rencontrait. Il dédaignait la mesure, les nuances, les ménagements. Peu à l'aise dans les abstractions, il pensait par intuition et par sentiment plutôt que par raisonnement, en imaginatif plutôt qu'en intellectuel, en poète plutôt qu'en théologien, et il matérialisait souvent ce qui est du domaine de la pure spiritualité.

Bien que l'on puisse mettre en doute la valeur de ses procédés et la qualité doctrinale de ses affirmations, il rendit service à l'Église en contribuant à réveiller un certain nombre de ceux qu'il appelait « les dormeurs » et en leur donnant le sens des réalités spirituelles et la conscience de leur âme. Il serait absurde cependant de vouloir en faire un Docteur de l'Église. Sa valeur vient, non de sa théologie ou de son apologétique, mais de son témoignage. « Bloy est un témoin, un confesseur de la foi. La manière dont il la confesse n'est pas du goût de tous: on l'aurait voulu moins brutal, plus nuancé. Mais y eut-il, en ce temps-là, chez les écrivains du moins, beaucoup d'hommes capables de faire preuve d'autant de courage, de foi, d'absence de respect humain ? »

Tout en n'atténuant aucune des déficiences humaines de Bloy, l'auteur montre son héroïsme, sa foi profonde, sa sincérité, sa soif de justice, son élan vers Dieu et l'influence bienfaisante qu'il eut auprès d'un petit groupe d'âmes d'élite. Le livre de M. Lory comprend trois parties: « la psychologie de Léon Bloy », « l'univers intérieur de Léon Bloy », et « Léon Bloy et la crise de conscience contemporaine ». Il serait impossible de résumer en quelques lignes ce riche et substantiel ouvrage, tant est abondante l'information qu'on y trouve et nuancé le jugement que porte l'auteur. Il faut tout simplement le lire et le relire.

On nous permettra de signaler une lacune dans sa bibliographie pourtant bien copieuse. Il n'est pas fait mention du livre du Père Gilles Langlois, o.m.i., autrefois professeur à l'Université d'Ottawa et maintenant missionnaire au Chili. Ce livre de 250 pages, intitulé « Léon Bloy, mendiant de la souffrance », était une thèse qui avait mérité à son auteur la distinction académique de docteur ès lettres, titre dont jouit aussi M. Lory. C'est, croyons-nous, le seul volume sur Bloy qui ait paru au Canada.

Henri SAINT-DENIS, o.m.i.

* * *

JAMES J. TALMAN and RUTH DAVIS TALMAN. — *"Western" — 1878-1953. Being The History of The Origins and Development of The University of Western Ontario During Its First Seventy-Five Years.* London, Canada, University of Western Ontario, 1953. xv-185 [8] p.

> In 1951 the Massey report, in the chapter devoted to the universities, stated:
>
> They also serve the national cause in so many ways, direct and indirect, that theirs must be regarded as the finest of contributions to national strength and unity.

Now in 1953, two years later, comes this history of the University of Western Ontario covering activities of seventy-five years which shows clearly how well this institution has done its part in serving the nation.

In this well-written readable story, one can follow the hopes and realizations of the University of Western Ontario from its earliest humblest beginnings, and as one does so, one may visualize the steady development of Canada's national

importance and national culture. How inspiring it is to meet in these pages such outstanding characters as the Reverend Dr. Isaac Hellmuth, the Reverend Alfred Peache, Dr. Nathaniel C. James and many other brilliant men who have generously given of their time and talents to foster the well-being of this very important centre of Canadian education.

It is impossible to overestimate the importance and the quality of the work done by such public-spirited cultured pioneers. Canada has been blessed in the past with a generous number of them. But to date Canadians have not heard enough about them. That is why '"Western" — 1878-1953' will be welcomed and enjoyed by all those interested in Canada's educational progress. This work will instil at the same time much pride in the past and great inspiration for the future.

Written by scholars, this history reflects the careful, thoughtful character of one who really knows books and how to produce the best ones. The chronological arrangement of the contents supplements a useful index to make all the material readily available for quick reference. The binding is durable and attractive. These features have been strengthened and even co-ordinated by using as end-papers a beautiful photograph of the university's campus. The Talmans are justly proud of the University of Western Ontario; the reading of '"Western" — 1878-1953' will confirm the fact that the University of Western Ontario has just cause to be proud of the Talmans.

Auguste-M. MORISSET, o.m.i.

* * *

JEAN-JACQUES CHARTRAND. — *Le Solitaire du Boulevard Gouin.* Roman. Montréal, Les Éditions du Lévrier, 1953. 19,5 cm., 234 p.

Il y avait une fois un roi. Il était très bon, mais il était jaloux de sa femme parce qu'elle aimait mieux chanter que s'occuper de ses deux enfants. Un jour la petite princesse tombe malade et meurt. Fou de douleur, le roi chasse sa femme; elle part emportant avec elle le cadavre de sa petite fille.

Un beau jour, bien des années après, le roi s'ennuie de sa femme. Il part à sa recherche avec son fils, le prince Jacques. Mais les dieux punissent toujours les méchants: une effroyable tempête s'élève et la mer en furie engloutit leur bateau. Seul le prince échappe à la mort. Il arrive dans un pays étranger où il rencontre la plus belle princesse du monde. Ils s'aiment, ils s'épousent.

Malédiction ! c'est sa sœur ! Sa mère retrouvée lui apprend comment elle a ressuscité son enfant. Le prince atterré s'enfuit et la princesse meurt de douleur.

De retour dans son pays, le prince est bien malheureux. Un jour il assiste au bal de fiançailles de son meilleur ami. Coup de foudre, la fiancée, c'est sa femme-sœur re-ressuscitée ! Ce n'est, hélas ! qu'une ressemblance, mais elle porte tout de même au cou le bijou mystérieux de la princesse disparue. Le prince lui déclare son amour, elle l'aime aussi, mais il y a le fiancé auquel il ne faut pas faire de peine. Les bons génies veillent cependant, et un accident de chasse supprime commodément le fiancé. Ils s'épousèrent donc, mais l'histoire ne dit pas combien ils eurent d'enfants.

Voilà le charmant conte de monsieur Jean-Jacques Chartrand. En vérité, il situe l'action à Montréal et à Paris, et ses personnages s'appellent Jacques Martin et Yvonne Douvrelet, mais on ne peut s'y tromper. Son héros est le plus beau, le plus intelligent de tous les avocats, son héroïne, la plus belle, la plus gracieuse,

la plus intelligente, la plus pieuse de toutes les jeunes filles du monde. Et il y a « la croix que sa mère lui a donnée » !

Il faut remercier l'auteur d'avoir écrit, dans le style propre au genre, c'est-à-dire surchargé d'adjectifs laudatifs, un bien beau conte de fées.

René de Chantal.

* * *

Lyse Longpré. — *La Magie des Ruines*. Roman. Montréal, Les Éditions Chantecler, 1953, 19,5 cm., 201 p.

Une citation de Péguy en épigraphe nous éclaire sur le sens du titre: « Pour aimer son prochain il n'y a qu'à se laisser aller, il n'y a qu'à regarder tant de détresse. » Le prochain en détresse que l'auteur nous invite à aimer est pourtant assez content de son sort. Pierre Labrosse a bien réussi sa vie: il est riche, marié, il a deux filles, une grosse voiture, une luxueuse maison sur le bon côté du Mont-Royal. Cependant c'est un égoïste doublé d'un vaniteux qui ne s'intéresse qu'à Pierre Labrosse.

A la fin, sa femme et ses filles le quittent. Seul, malade, dégoûté de la vie, incapable de retrouver la foi de son enfance, le héros est bien puni. La morale y trouve son compte.

Le style ne rachète guère la banalité de l'intrigue. L'auteur a la manie exaspérante d'employer à toutes les deux ou trois phrases le tour exclamatif ou interrogatif. De plus le choix des mots rares, des tournures inusitées témoignent chez mademoiselle Longpré d'un ardent désir d'écrire dans le meilleur français possible. Les canadianismes, qui ne manquent pas, par ailleurs, ne font que rendre plus sensible la fausseté de ce style ampoulé. C'est là un des écueils auquel n'échappent que rarement nos écrivains: comment faire *vrai* sans tomber dans le *canayen* ? On pourrait commencer par écrire simplement, sobrement, sans vouloir forcer la langue.

René de Chantal.

* * *

Avec l'autorisation de l'Ordinaire et des Supérieurs.

Table de matières

ANNÉE 1953

Articles de fond

	PAGES
AMOROSO-LIMA (A.). — *L'Amérique en face de la culture universelle*	295-321
BOUTIN (L.-N.), o.m.i. — *Conseil ou précepte en matière d'abstinence*	20-36
BOYER (C.), s.j. — *Comment peut se réaliser la réunion des chrétiens*	50-62
DASSONVILLE (M.-M.). — *La genèse et les principes de la dialectique de Pierre de La Ramée*	322-355
DÉSY (J.). — *Le milieu de culture*	261-276
DUMAS (E.). — *L'Histoire du Canada français du chanoine Groulx*	356-359
FREED (P.). — *Hugo Wulf*	243-246
GABRIEL (A.-L.). — *Robert de Sorbonne*	473-514
GRAHAM (T. F.). — *Doll Play Phantasies of Negro and White Primary School Children*	229-242
GREENWOOD (T.). — *La nature des mathématiques selon Aristote*	216-228
HARLOW (N.). — *Bibliographers in an age of scientists*	37-49
LAJEUNESSE (P.), o.m.i. — *L'Église catholique en Afrique du Sud*	157-186
LEFEBVRE (F.). — *Philosophie ou théologie de l'histoire ?*	277-284
LESAGE (G.), o.m.i. — *Notre économie familiale avant 1840*	63-83

PAGES

LESAGE (G.), o.m.i. — *Notre économie familiale de 1840 à 1940* 416-440

MAYRAND (L.). — *Une fondation canadienne, l'Institut de la Providence au Chili* 379-394

NORMANDIN (R.), o.m.i. — *Épines ou roses. Les plaisirs dans la vie chrétienne* 7-19

— *Notre grand chancelier n'est plus* 129-130

O'GRADY (E.). — *Une critique littéraire saine* 285-294

PAPLAUSKAS-RAMUNAS (A.). — *L'éducation physique dans le développement intégral de la personnalité* 131-156; 441-472

RÉDACTION (La). — *Son Excellence M^gr Joseph-Marie Lemieux, o.p.* 377-379

ROUSSIN (M.). — *Quand les illusions deviennent réalités* 395-415

SYLVESTRE (G.). — *Introduction à l'histoire de la littérature canadienne* 84-109; 187-215

Chronique universitaire

110-116; 247-250; 360-364.

Bibliographie

Comptes rendus bibliographiques

AMIOT (F.). — *La Bible apocryphe. 2. Évangiles apocryphes.* (Léopold Lanctôt, o.m.i.) 366

ANSELME (Frère). — *Étude et Formation des Caractères* (René-K. Cornet) 257-259

ARLAND (Marcel). — *La Prose française.* (Henri Saint-Denis, o.m.i.) 259

PAGES

BAILLY (Abbé G.). — *Psautier romain-français. Pour réciter et comprendre mieux le bréviaire.* (Léopold Lanctôt, o.m.i.) 254

BERTRAND-SERRET (René). — *La Superstition transformiste.* (Henri Saint-Denis, o.m.i.) 373-374

BORIES (Marcel). — *Ma vie par la Croix.* (Henri Saint-Denis, o.m.i.) 253-254

BOUDENS (Robrecht), o.m.i. — *M^gr Ch.-J.-E. de Mazenod, évêque de Marseille (1837-1861), et la Politique.* (Maurice Gilbert, o.m.i.) 121-122

BOYER (Chanoine). — *Questions actuelles de Pédagogie catéchistique.* (Henri Saint-Denis, o.m.i.) 255

BRENNAN (Robert Edward), o.p. — *General Psychology.* (Henri Saint-Denis, o.m.i.) 124-125

Cahiers Laënnec. 1951, n° 4; 1952. *Le Serment d'Hippocrate.* 1952, n^os 1 et 2. (Henri Saint-Denis, o.m.i.) 371-373

CAMBISE (Luigi), éd. — *Mondo Cattolico.* (Gaston Carrière, o.m.i.) 119

CHARTRAND (Jean-Jacques). — *Le Solitaire du Boulevard Gouin.* (René de Chantal) 517-518

CHEVROT (M^gr). — *Les Béatitudes.* (Henri Saint-Denis, o.m.i.) 252

CRAMPON (Chanoine). — *La Sainte Bible.* Traduction d'après les textes originaux. *L'Ancien Testament,* traduction revisée par J. Bonsirven, s.j., *Le Nouveau Testament,* traduction nouvelle par A. Tricot. (Léopold Lanctôt, o.m.i.) 251

DAGENS (Jean). — *Bérulle et les Origines de la Restauration catholique (1517-1611).* (Patrice Corriveau, o.m.i.) 120

Dictionnaire de Spiritualité. (G. L.) 515

FOULQUIÉ (Paul). — *Psychologie.* (Henri Saint-Denis, o.m.i.) 123-124

PAGES

FRÉGAULT (Guy). — *Le Grand Marquis.* (Patrice Corriveau, o.m.i.) 128

FRÉGAULT (Guy), Michel BRUNET, Marcel TRUDEL. — *Histoire du Canada par les Textes.* (Patrice Corriveau, o.m.i.) 126

GOGOL (Nicolas). — *Méditations sur la divine Liturgie.* (Henri Saint-Denis, o.m.i.) 254-255

GROSS (M^gr^ Joseph). — *Plus près de vous Seigneur; conférences aux religieuses.* (Roland Ostiguy, o.m.i.) 253

GROULX (Lionel). — *Histoire du Canada depuis la Découverte.* (Patrice Corriveau, o.m.i.) 126-127

GUILLAUME (Michel-Maurice). — *Textes français.* T. I. *Du X^e^ au XVII^e^ siècle.* T. II. *Du XVIII^e^ au XX^e^ siècle.* Suivis d'un *Choix de citations françaises.* (René de Chantal) 374-376

HACKEL (Alexi). — *Les Icones dans l'Église d'Orient.* (Patrice Corriveau, o.m.i.) 368-369

HENZE (Clemens M.), c.ss.r. — *Quatriduum Exercitiorum Spiritualium pro Sacerdotibus.* (Gérard Cloutier, o.m.i.) 367

HERNANDEZ (Eusebio), s.j. et RESTREPO (Felix), s.j. — *Llave del Griego.* (Jean-Marc Poliquin) 260

HOUYOUX (Joseph). — *Pour ou contre les Écoles de Bonheur* 256,371

— *Le vrai Visage des Écoles de Bonheur.* (Raymond-H. Shevenell, o.m.i.) 371

HUNERMANN (G.). — *Le Mendiant de Grenade. La Vie de saint Jean de Dieu.* (Léopold Lanctôt, o.m.i.) 369

JUNGMANN (Joseph-André), s.j. — *Missarum Sollemnia. Explication générique de la Messe romaine.* (J.-Rhéal Laurin, o.m.i.) 117

L'Activité du Saint-Siège en 1951. (Gaston Carrière, o.m.i.) 118-119

PAGES

LANCTÔT (Gustave). — *Filles de Joie ou Filles du Roi. Étude sur l'émigration féminine en Nouvelle-France.* (Patrice Corriveau, o.m.i.) 127

— *L'Œuvre de la France en Amérique du Nord. Bibliographie sélective et critique.* (Patrice Corriveau, o.m.i.) 127

LATOURELLE (René), s.j. — *Études sur les Écrits de saint Jean de Brébeuf.* (Patrice Corriveau, o.m.i.) 122

LAWRENCE (Claude J. V.), O.M.I. — *The Journey of a Soul. Fr. Guillaume's Vocation.* (Maurice Gilbert, o.m.i.) 120

LECLERCQ (Chanoine Jacques). — *Valeurs chrétiennes.* (Gérard Cloutier, o.m.i.) 368

LEEN (Edward), c.s.sp. — *La Pentecôte continue... Le Saint-Esprit et son œuvre dans nos âmes.* (Gérard Cloutier, o.m.i.) 367-368

LOCHET (Louis). — *L'Apôtre dans le Mystère de l'Église.* (Henri Saint-Denis, o.m.i.) 252-253

LONGPRÉ (Lyse). — *La Magie des Ruines.* (René de Chantal) 518

LORY (Marie-Joseph). — *La Pensée religieuse de Léon Bloy.* (Henri Saint-Denis, o.m.i.) 515-516

MOLLAT (Michel). — *Le Commerce maritime normand à la fin du Moyen Âge.* (Patrice Corriveau, o.m.i.) 126

MONTESSORI (Maria). — *Pédagogie scientifique. La Découverte de l'Enfant.* (Raymond-H. Shevenell, o.m.i.) 123

NADEAU (Eugène), o.m.i. — *Un Louis d'Or, le Chevalier Louis Émond (1876-1949).* (Léopold Lanctôt, o.m.i.) 369-370

NAGAÏ (Paul). — *Les Cloches de Nagasaki. Le journal d'une victime de la bombe atomique à Nagasaki.* (Léopold Lanctôt, o.m.i.) 256

Officium Divinum Parvum. — Bréviaire simplifié pour les religieuses des Congrégations actives et pour les laïcs. Latin-Français. (Léopold Lanctôt, o.m.i.) 367

PAGES

OLIVIER (Bernard), o.p. — *Petit Traité de l'Espérance chrétienne.* (Henri Saint-Denis, o.m.i.) 251-252

PARSCH (Dom Pius). — *Le Bréviaire expliqué dans l'Esprit du Renouveau liturgique.* (J.-Rhéal Laurin, o.m.i.) 118

PAUL-MARIE DE LA CROIX, o.c.d. — *L'Ancien Testament, Source de Vie spirituelle.* (Léopold Lanctôt, o.m.i.) 365

PÉLOQUIN (Bonaventure), o.f.m. — *Catéchisme du Discernement des Esprits.* (Henri Saint-Denis, o.m.i.) 255

RESTREPO (P. Felix), s.j. — *Diseno de Semantica general.* (Jean-Marc Poliquin) 260

REY-HERME (P. A.). — *L'Enfant et son Devenir.* (Raymond-H. Shevenell, o.m.i.) 370

RUMILLY (Robert). — *Histoire de la Province de Québec.* Vol. 24, 25, 26. (Patrice Corriveau, o.m.i.) 259

SIMON (J.). — *Le Prêtre, d'après le Vénérable Libermann.* (Henri Saint-Denis, o.m.i.) 252

TALMAN (James J. et Ruth Davis). — « *Western* » — *1878-1953.* (Auguste-M. Morisset, o.m.i.) 516-517

TAYLOR (Archer) and Frederic J. MOSHER. — *The Bibliographical History of Anonyma and Pseudonyma.* (Auguste-M. Morisset, o.m.i.) 125

TISSOT (Dom Henri), moine de Solesme. — *Les Pères vous parlent de l'Évangile.* I. *Le Temporal.* (Léopold Lanctôt, o.m.i.) 366

Tolérance et Communauté humaine. (Henri Saint-Denis, o.m.i.) 257

TRUDEL (Marcel). — *Le Régime militaire dans le Gouvernement des Trois-Rivières.* (Patrice Corriveau, o.m.i.) 128

Avec l'autorisation de l'Ordinaire et des Supérieurs.